

HISTOIRE NATURELLE, CIVILE, ET ECCLESIASTIQUE DE L'EMPIRE DU JAPON:

Composée en Allemand

Par ENGELBERT KÆMPFER,

Docteur en Médecine à Lemgow;

& traduite en François sur la Version Angloise

de JEAN-GASPAR SCHEUCHZER,

Membre de la Société Roiale, & du College des Médecins, à Londres.

Ouvrage enrichi de quantité de Figures dessinées d'après le naturel par l'Auteur même.

TOME SECOND.



A LA HAYE,

Chez P. GOSSE, & J. NEAULME,

M. DCC. XXIX.

TABLE
DES CHAPITRES
DU SECOND TOME
DE CETTE HISTOIRE.

LIVRE IV.

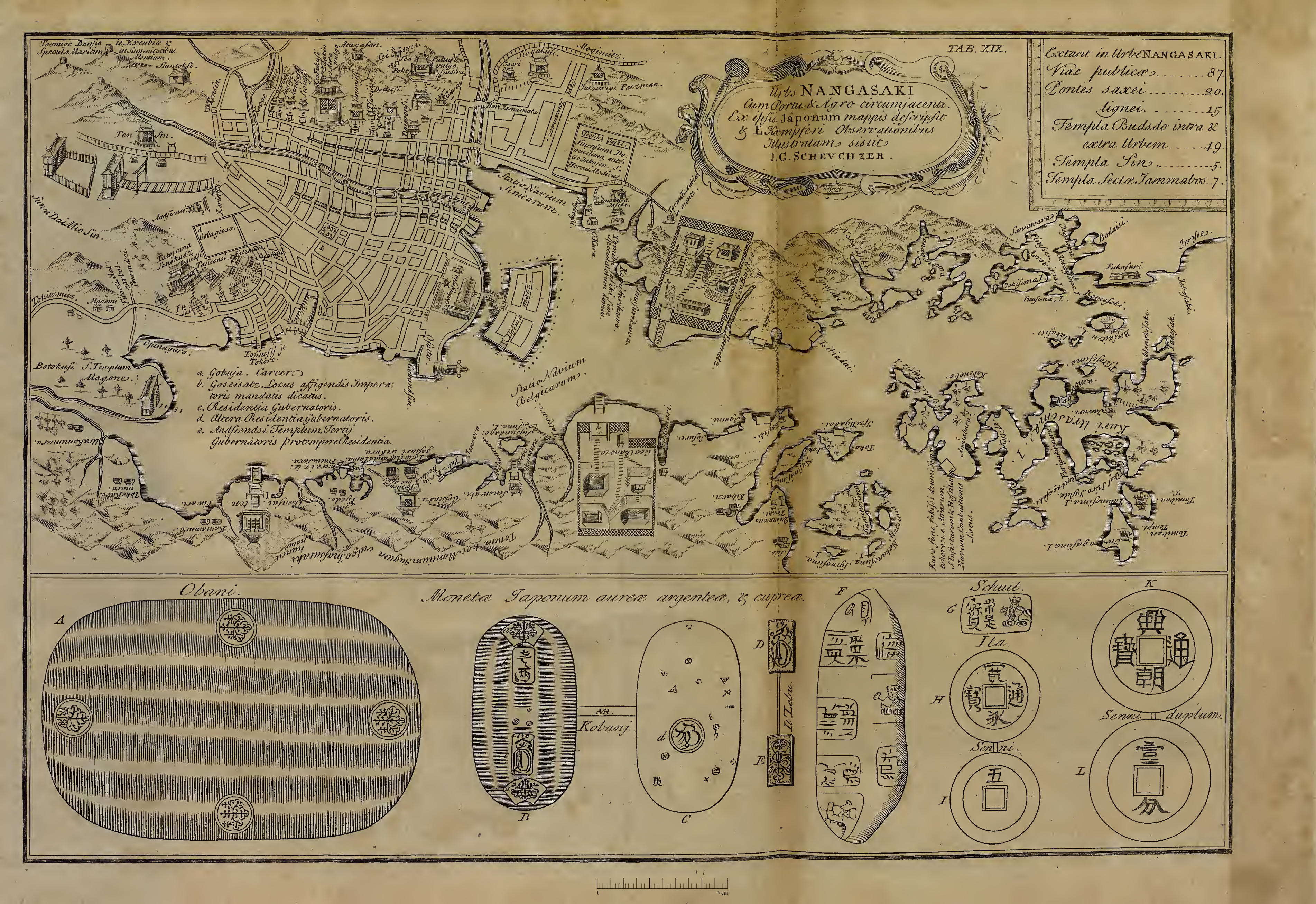
DE NAGASACKI, VILLE ASSIGNEE POUR LA DEMEURE DES ETRANGERS; DE LEUR COMMERCE; DE LEUR MANIERE DE VIVRE; &c.

LIVRE V.

LES DEUX VOIAGES DE L'AUTEUR A LA COUR DE L'EMPEREUR A JEDO, VILLE DE SA RESIDENCE.

APPENDICE OU SUPPLEMENT DE L'HISTOIRE DU JAPON.

APPENDICE SECOND DE L'HISTOIRE DU JAPON.


TAB. XIX.
Urbs NANGASAKI
Cum Portu & Agro circumjacenti.
Ex ipsis Japonum mappis descripsit
& E. Kæmpferi Observationibus
Illustratam sistit
J.G. SCHEUCHZER.
Extant in Urbe NANGASAKI.
Viae publicæ ....87.
Pontes saxei ....20.
lignei. 15
Templa Budsdo intra & extra Urbem.....49.
Templa Sin ....5.
Templa Sectæ Jammabos. 7.
a. Gokuja. Carcer.
b. Goseisatz. Locus affigendis Imperatoris mandatis dicatus.
c. Residentia Gubernatoris.
d. Altera Residentia Gubernatoris.
e. Andsiendsi Templum, Tertij Gubernatoris protempore Residentia.
Statio Navium Sinicarum.
Statio Navium Belgicarum.
Desima matz.
Botokusi S. Templum Magone.
Suwa Dai Mio Sin.
Ten Sin.
Monetæ Japonum aureæ argenteæ, & cupreæ.
Obani.
Kobanj.
Itzebu.
Schuit.
Ita.
Senni.
Senni duplum.



HISTOIRE DU JAPON.

LIVRE QUATRIEME.

DE NAGASACKI,

Ville aſſignée pour la demeure des étrangers: de leur Commerce, de leur maniere de vivre, &c.

CHAPITRE I.

De la ſituation de la ville de Nagaſacki, de ſon havre, & de ſes batiments tant publics que particuliers.

ON comprend entre les domaines de l'Empereur, ou terres de la Couronne, les Gokoſio comme on les appelle, c'eſt à dire les cinq villes maritimes, ou negociantes de l'Empire: qui ſont Miaco demeure de l'Empereur Eccleſiaſtique héreditaire, dans la province de Jamaſijra; Jedo demeure du Monarque ſeculier dans la Province de Muſaſi; Oſacca, dans Province de Setz; Sakai dans celle de Jaſſumi; & Nagaſaki dans celle de Fiſen. Les quatre premieres ſont ſituées dans la grande Iſle de Nipon, & toutes ſont conſiderables par leur abondance & leurs richeſſes, comme on peut le croire ſi l'on conſidere la fertilité du terroir qui les environne, leurs Manufactures, leurs marchandiſes que l'interieur du pays leur fournit; avec plu-

Les cinq villes imperiales.

plusieurs autres avantages considerables, tels que sont par exemple la residence des deux Cours Imperiales; le grand nombre d'etrangers, entre lesquels il y a tant de noblesse, de Princes & de Seigneurs qui s'y rendent avec une nombreuse suite, pour aller ou pour venir de la cour. Mais Nagasacki, qui fait le sujet que je vais traiter, est située au bout Occidental de l'Isle de Kiusju, dans un terrain presque sterile, entre des rochers escarpez, & de hautes montagnes, éloigné de l'Isle peuplée & abondante de Nipon, & presque fermée par rapport au commerce avec les nations étrangeres. Les desavantages en si grand nombre que cette ville souffre font qu'elle est mediocrement peuplée, de Marchands, Hosteliers, merciers, ouvriers, & bons bourgeois. Le plus grand nombre de ses habitans est d'artisans, de gens de journée, & de bas peuple. Cependant la situation commode & sure de son port, en fait le rendez-vous commun des navires étrangers, & des nations qui ont la permission de negocier au Japon, d'y apporter les marchandises étrangeres, & de les vendre aux marchands Japonnois qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire dans certains temps de l'année. Ce Privilege, & cette faveur singuliere, sont accordez seulement aux Chinois, ou Orientaux qui trafiquent sous leur nom, & aux Hollandois, mais c'est pour les uns & les autres sous des grandes restrictions, & sous une inspection bien rigoureuse. Après la cruelle persecution que l'on fit souffrir à la religion Chretienne qui finit en l'année 1638. par son extirpation totale & par la perte de plusieurs milliers de Japonnois; entre plusieurs loix nouvelles que l'on fit alors, il fût ordonné par l'authorité imperiale, qu'à l'avenir la havre de Nagasacki seroit le seul ouvert aux étrangers, & que si quelque navire étoit forcé par le gros temps ou autrement de chercher un abri ailleurs dans l'etendue de l'Empire, aucune personne de l'equipage n'auroit la permission de mettre pied à terre; mais qu'immediatement après que le danger seroit passé, il continueroit son voyage jusqu'à Nagasacki avec une escorte de garde-côtes du Japon si besoin étoit; & qu'ils feroient voir au gouverneur de la ville la raison pourquoi ils s'etoient arretez ailleurs qu'à Nagasacki.

Nagasacki, Ville Imperiale.

Le havre commence au Nord de la ville: son entrée est fort étroite, & n'a que peu de brasses de profondeur avec un fond de sable. La mer reçoit auprès quelques rivieres qui descendent des montagnes voisines. Le port s'élargit ensuite & devient plus profond; & lorsqu'il a une demie lieuë de largeur, & cinq ou six brasses de profondeur, il tourne au Sud-Ouest & court ainsi la longueur d'une lieuë le long d'une côte élevée & des montagnes; ayant toujours un quart de lieuë de largeur plus ou moins, jusqu'à ce qu'il aboutisse à une Isle ou plûtot montagne entourée de mer & appellée Taka Jama, ou Taka Boko, comme qui diroit le Pic des Bambous ou la haute montagne des Bambous: les Hollandois la nomment Papenberg; ce dernier nom a son fondement sur une Histoire fabuleuse de quelques Prêtres Catholiques Romains qu'on dit qui jetterent cette montagne dans la mer dans le temps de la persecution. Tous les navires qui doivent faire voile de Nagasacki à Batavia jettent l'anchre ordinairement près de cette Isle, pour attendre l'occasion de sortir du havre, ce que l'on feroit aisément dans deux heures, n'étoit la quantité de bancs de sable, de bas fonds, & de rochers qui rendent le passage de ce détroit également difficile & dangereux. Pour se tirer d'affaire, les navires doivent gouverner Ouest, laissant la terre à la droite, & gagner la pleine mer, passant entre de petites Isles. On a élevé des bastions tout le long du havre comme

Havre de Nagasacki.

me une defenſe; mais ils n'ont point de canon. A une demie lieuë de la ville il y a deux gardes Imperiales vis à vis l'une de l'autre, & entourées de paliſſades: elles ont 700. hommes chacune compris ceux qui ſont en faction dans les bâteaux de garde qui ſont dans le havre pour ſa defenſe; & pour empêcher les navires étrangers de jetter l'ancre. Auprès de Papenberg où le port commence à proprement parler, il y a une petite Iſle où le dernier navire Portugais qui fut envoyé de Macao au Japon fût brulé avec toutes les marchandiſes qui étoient à bord en l'année 1642. ils l'appellent depuis ce temps là, l'endroit où l'on brule les vaiſſeaux ennemis; parce qu'ils l'ont deſtinée pour être le lieu où l'on feroit de pareilles executions à l'avenir.

Il y a rarement moins de cinquante navires & bateaux dans le port outre quelques centaines de bateaux de pêcheurs, & autres petits bateaux. A l'egard des vaiſſeaux étrangers, ſi l'on excepte quelques mois de l'Hiver, il y en a rarement moins de trente, la plupart deſquels ſont des Jonques de la Chine. Les vaiſſeaux des Hollandois ne ſejournent jamais plus de trois mois en automne, & rarement tout ce temps là, parce qu'alors le vent de Sud ou d'Oueſt, où la Monſon qui les a amenez au Japon tourne au Nord. C'eſt la monſon du Nord-Eſt, à la faveur de laquelle ils doivent retourner à Batavia ou aux ports pour leſquels on les a équippez. L'anchrage eſt au bout de la baye à portée des gardes imperiales à une portée de mouſquet de la ville, où les navires jettent l'anchre ſur une argile molle, à ſix braſſes de profondeur, & à quatre & demi quand la marée eſt baſſe. *Nombre de navires & de bateaux.*

La ville de Nagaſacki, ſon havre, & la campagne qui l'environne, ſont repreſentez dans la Planche XIX, copiez en petit d'après une grande Carte faite par les Japonnois eux-mêmes.

Nagaſaki eſt au 32. degré 36. minutes de latitude ſeptentrionale, & au 151. degré de longitude: au bout du port, où il a le plus de largeur, & où allant au Nord, il forme un rivage en demi cercle, elle a la figure d'un croiſſant tournant un peu ſur celle d'un triangle; elle eſt batie ſur le rivage dans une vallée étroite qui va du côté de l'Eſt, formée par l'ouverture des montagnes voiſines, elle à trois quarts de lieuë de longueur, & preſqu'autant de largeur: la vue principale, & la plus large, s'etend ſur toute la longueur de la vallée & va juſqu'à la montagne. Les montagnes qui l'entourent ne ſont pas bien hautes, mais roides, d'ailleurs vertes juſqu'à leur ſommet, & formant un point de vue très agreable. Preciſement derriere la ville, ſur le penchant des montagnes ſont baſtis pluſieurs Temples magnifiques ornez de beaux jardins & de terraſſes à la maniere du pays; plus haut on trouve une infinité de ſepultures l'une derriere l'autre: un peu plus loin on voit une plus haute montagne fertile & bien cultivée. Pour tout dire, la diſpoſition du tout donne à l'œil un aſpect delicieux & enchanté. *Situation de la ville de Nagaſacki.*

Les endroits les plus remarquables au voiſinage de Nagaſacki ſont, Fukaſori village fort agreable ſitué au Sud-Oueſt environ cinq lieuës marines du Japon, ou deux petites lieues d'Allemagne de la ville: il y a un petit fort ou Chateau où reſide un Bugjo qui gouverne tout le diſtrict au nom du Prince de Fiſen qui en eſt proprietaire. Le lieu fournit une grande quantité de bois de chauffage, & le revenu annuel ſe monte à près de trois Mangokf, quoique dans la liſte generale des revenus de l'Empire on ne le compte qu'un ſeul Mangokf. Non loin du village eſt un grand lac ou eſtang, qui a dit-on cette vertu ſinguliere, que quoi qu'il ſoit entouré d'arbres, on *Lieux remarquables au voiſinage de Nagaſacki. Fukaſori.*

on ne voit ſur l'eau ni feuille ni ordure. On attribue cela à la pureté & à la propreté de l'eſprit ſous la protection duquel eſt cet eſtang; & l'on a une ſi grande veneration pour lui, qu'il eſt deffendu ſous des peines rigoureuſes d'y pêcher. Au Nord de Nagaſaki eſt la ville d'Omura appartenante à un Prince du même nom, qui y fait ſon ſejour. Elle eſt ſituée ſur un golfe & dans un diſtrict qui en porte le nom. Quelques lieuës plus loin à l'Eſt eſt la ville d'Iſaſai appartenante au Prince de Fiſen : elle eſt ſur un bout de la baye de Simabara.

Omura.

Iſaſai.

Deſcription de la ville de Nagaſacki.

La ville de Nagaſacki eſt ouverte comme le ſont la plupart des villes du Japon, ſans Chateau, ſans murailles, ſans fortifications, ni aucune defenſe. Les rues n'en ſont ni droites, ni larges: elles vont en montant vers la Colline, & finiſſent près des temples. Trois rivieres dont l'eau eſt belle traverſent la ville; elles ont leur ſource ſur les montagnes voiſines. Celle du milieu & la plus grande traverſe la vallée de l'Eſt à l'Oueſt. Pendant la plus grande partie de l'année elles ont à peine aſſez d'eau pour arroſer des champs de ryz, & pour faire aller quelques moulins, mais pendant les pluyes elles groſſiſſent au point qu'elles entrainent des maiſons entieres.

Quel étoit autrefois ſon état.

Nagaſacki a tiré ſon nom de ſes anciens Seigneurs, qui la poſſedoient avec tout ſon diſtrict d'environ 3000. Kokfs de revenu annuel, depuis Nagaſacki Kotavi premier de ce nom, juſqu'à Nagaſacki Sijn Seijemon, pendant douze generations de pere en fils. On montre encore au haut d'une colline derriere la ville les maſures de leur ancienne demeure. Le dernier Seigneur de Nagaſaki je veux dire Nagaſaki Sijn Seijemon, dont je viens de parler, étant mort ſans enfans il y a environ 200. ans, la ville & ſon reſſort tomberent ſous la poſſeſſion du Prince d'Omura. L'endroit où la ville eſt batie à préſent n'etoit rien qu'un miſerable hameau habité par quelques pauvres pecheurs : on l'appelloit Fukaje ou Irije, c'eſt à dire la longue Baye, à cauſe de la longueur du havre, & pour le diſtinguer d'un autre village ſitué près du même port, appellé Fukaſori comme qui diroit le long étang, lequel nom il garde encore. Le nouveau Seigneur de Fukaje troûva à propos de changer le nom de ce hameau pour celui de Nagaſaki, & ce fût par ſes ſoins & par ſon attention que ce lieu devint avec le temps un gros village ou bourg.

Nagaſaki au temps des Portugais.

Les choſes continuerent ſur ce pied encore quelque temps après la premiere arrivée des Portugais au Japon. Cette nation jouit pendant quelque temps de la liberté du commerce aux mêmes conditions que les Chinois qui negocioient dans ces Iſles. On ne leur avoit aſſigné aucun port particulier, ils avoient la liberté de s'arrêter où bon leur ſembloit, & où ils trouvoient plus de commodité, & d'avantage. En conſequence ils firent divers établiſſemens dans l'Iſle de Saikoku, ſur tout dans les Provinces de Bungo, & de Fiſen: les premiers de tous furent dans la Province de Fiſen dans un village nommé Fakuda ſitué dans l'Iſle de Firando, non loin de l'entrée du havre de Nagazaki; environ ſix lieues marines du Japon, ou deux grandes lieuës d'Allemagne de cette ville. Nagaſaki étoit alors ſous la Juriſdiction du Prince d'Omura. Leur ſecond établiſſement fût au village de Fukaſori dont nous avons parlé ci-deſſus. Dans ces endroits, & dans tous ceux en general où ils étoient établis, deux choſes furent ſurtout le principal objećt de leurs ſoins & de leur attention, la premiere de pouſſer leur negoce & leur Commerce, & l'autre de travailler à la propagation de la religion Chretienne & de lever l'etendart de notre Sauveur dans

dans cet Empire éloigné. Ils réussirent dans ces deux vuës autant qu'ils pouvoient le souhaiter; leur commerce prospera au de là de leur attente; & par leur conduite, qui au commencement étoit humble & complaisante, ils gagnerent les cœurs, non seulement du commun peuple, mais encore des grands, d'autant mieux qu'il y avoit de la ressemblance entre les inclinations & le tour d'esprit des deux nations. Ce fut à peu près dans ce temps là que le Prince d'Omura lui même embrassa ouvertement la religion Chretienne, & invita les Portugais à venir s'etablir à Nagasacki, qui s'étoit deja accru jusqu'à devenir un village considerable, contenant environ vingt trois rues. Elles font aujourd'hui la partie de la ville que l'on nomme Utsimatz, ou le cœur de la ville, contenant en tout vingt-six rues. Cet endroit fut ainsi accordé aux Portugais par ce Prince; ils s'en mirent en possession pour avancer leur commerce & pour étendre la connoissance de l'Evangile. Si le Prince faisoit cela tout de bon dans le dessein de travailler à l'avancement de la religion Chrétienne, ou bien pour accroitre ses revenus, & enrichir ses sujets; en rendant cette ville, comme elle le devenoit, le centre du Commerce avec les nations étrangeres: c'est ce que je ne veux pas decider. Ce qu'il y a de certain c'est que ce nouvel établissement fut en peu de temps avantageux à cette ville à divers égards. La situation sure & commode de ce havre joint à d'autres avantages invita les Chinois d'y venir avec leurs navires & leurs Marchandises; & les Japonnois attirez par l'attrait du gain vinrent s'y établir en si grand nombre, que la vieille ville n'etoit pas assez grande pour les contenir. Il falut battir de nouvelles rues; on leur donna les noms des diverses Provinces, villes ou bourgs d'où étoient venus leurs premiers habitans, par exemple Bungomatz, Jedomatz, Kabasimamatz, Firandomatz, Omuramatz, Simabaramatz; outre ces rues il y en a d'autres nommées Bunts d'un des premiers membres de cette colonie qui les batit à ses despens. Ainsi Nagasacki de pauvre & chetif hameau qu'il étoit auparavant devint par degrez une ville riche & peuplée où il y a environ quatre vingts sept rues bien habitées.

L'etat florissant & l'opulence de la ville de Nagasacki, qui alloit en augmentant lorsqu'elle étoit au pouvoir des Portugais, fournit d'abord matiere de jalousie & de mecontentement à la Cour. Taico, le Monarque seculier qui étoit alors sur le throne, fit une severe reprimande au Prince d'Omura de ce qu'il avoit cedé une place de cette importance à une nation étrangere; ajoutant à cela, que voiant qu'il n'étoit plus propre à la garder & à la gouverner plus long temps, il vouloit l'annexer aux domaines de l'Empire. La conduite hautaine des Portugais ne contribua pas peu à la resolution de l'Empereur; enflez d'orgueil, & de leur prosperité, ils leverent trop fort le masque. Ils crurent qu'il ne convenoit pas à l'honneur & à la gravité de leur nation d'avoir tant de deference, & de respect pour les grands de l'Empire, comme ils avoient eu auparavant par pure condescendence. Un vieux Japonnois me dit que l'accident que je vais raconter, avec plusieurs autres de la même nature, irriterent beaucoup l'Empereur, & hasterent la resolution qu'il avoit prise de faire sentir aux Portugais les effects de son indignation. Taico, pour être plus à portée d'appuyer son expedition dans la Corée, établit sa cour & sa demeure, pendant quelque temps, à Facatta. Un jour un Prêtre Portugais rencontrant sur le chemin un des premiers conseillers d'etat qui alloit à la cour se fit toujours porter sans s'arrêter ni descendre de sa Chaise, comme c'est la coutume du Pays,

Ostée au Prince d'Omura & pourquoi.

même ſans donner à ce courtiſan, les marques les plus ordinaires de civilité. Il eſt aiſé de s'imaginer combien une conduite ſi hautaine & ſi meprisante aigrit un homme de cette qualité: Il reſolut dèſqu'il ſeroit à la cour d'en informer l'Empereur, ce qu'il fit; & pouſſé par un vif reſſentiment, il fit un portrait très odieux de l'orgueil & de la preſomption de la nation Portugaiſe en general, faiſant voir en même temps combien il étoit contraire aux deſſeins de l'Empereur, & d'une dangereuſe conſequence, de ſouffrir plus long temps que des étrangers qui n'avoient déjà que trop gagné augmentaſſent ſi fort le progrès de leurs affaires, & l'aſcendant qu'ils avoient ſur les ſujets de l'Empereur. Enfin, ſoit que l'Empereur fut faché réellement du manque de reſpect que l'on avoit eu pour ſon miniſtre, ou qu'il regardât en general l'aggrandiſſement de la nation Portugaiſe, & la propagation de la religion Chretienne, comme prejudiciables à la tranquillité de l'Empire: la conduite indiſcrete de ce Prêtre lui fournit un pretexte plauſible de faire éprouver à ces étrangers les premieres marques de ſon mecontentement, en leur otant cette ville, & en depoſſedant le Prince d'Omura leur protecteur: privant outre cela ce dernier de toute ſa Juriſdiction & ſes deſpendances avec 3000. Kokf de revenu annuel que l'Empereur ajouta aux domaines Imperiaux.

En voilà aſſez ſur Nagaſacki en general; venons à preſent à une deſcription plus particuliere dette ville.

Nagazaki, qu'on prononce quelques fois Nangazaki quoi qu'on ne l'écrive jamais ainſi, eſt diviſée en deux parties: l'une eſt appellée Utſimatz ou ville interieure compoſée de 26. Tsjoo ou rues toutes fort irregulieres, comme ayant été bâties dans les commencemens de cette ville. L'autre eſt appellée Sottomatz, comme qui diroit la ville exterieure, ou autrement les fauxbourgs. Elle contient ſoxante une rues, de ſorte qu'il y en a en tout 87.

Ses bâtimens publics. Janagura.

Les bâtimens les plus remarquables qui ſont à Nagazaki & dans le voiſinage ſont les Janagura comme ils les appellent, ils appartiennent à l'Empereur: ce ſont cinq grandes maiſons batties de bois au côté ſeptentrional de la ville ſur un fonds bas auprès du rivage: l'on y garde trois grandes Jonques Imperiales, ou vaiſſeaux de guerre, avec tous leurs agrets prêts à être mis en mer au premier ſignal.

Magazin à poudre.

Le Ten Siogura, ou magazin à poudre, eſt ſur le rivage vis à vis de la ville: pour plus de ſureté, & pour prevenir les funeſtes accidents, on a bâti une grande voute ſur une Colline voiſine où l'on garde la poudre.

Palais des Gouverneurs.

Les Palais de deux Gouverneurs qui reſident dans la ville. Ils occupent un terrein conſiderable, un peu plus élevé que le reſte des rues. Les maiſons ſont propres & belles, toutes uniformes, & également exhauſſées. On entre dans la Cour par des portes fortifiées & bien gardées. Le troiſieme Gouverneur loge à Tattejama dans un temple juſqu'à ce que ſon predeceſſeur qui va à la Cour de Jedo lui faſſe place dans le Palais de la ville.

Maiſons des Princes & Seigneurs de l'Empire.

Outre les Palais des Gouverneurs, il y a environ vingt autres maiſons, & des pieces de terre qui appartiennent à tous les Dai Mio, & à quelques uns des Sio Mio du plus haut rang. (Les Dai Mio ſont les Seigneurs du premier rang, ou Princes de l'Empire, & les Sio Mio ſont les autres Seigneurs du moindre rang.) J'entends qu'ils appartiennent à tous ces Seigneurs de l'Iſle de Kiusju, autrement nommée Saikokf, c'eſt à dire le

pays

pays occidental où la ville de Nagazaki eſt ſituée. Quelques uns de leurs gentilshommes y reſident toujours pour veiller dans toutes les occaſions aux affaires & aux interets de leurs maitres; reſponſables comme ils le ſont à leur retour de tout ce qui s'eſt paſſé. Si les Dai Mio ou les Sio Mio vont à Nagazaki eux mêmes, ces maiſons ſervent à les loger eux & leur ſuite.

Logement des étrangers. Les étrangers demeurent hors de la ville dans des endroits ſeparez où ils ſont veillez, & gardez avec beaucoup de rigueur, comme des perſonnes ſuſpectes & qui pourroient tramer quelque conſpiration. Les Hollandois demeurent dans une petite Iſle ſituée dans le port tout contre la ville, & nommée De Sima, c'eſt à dire l'Iſle de De. Les Chinois & les nations voiſines qui profeſſent la même religion, & negocient ſous le même nom, demeurent derriere la ville au bout meridional ſur une éminence: leurs demeures ſont entourées d'une muraille, & ſont nommées Jakujin ou Jardin de Medecine, à cauſe qu'il y étoit autrefois; on l'appelle auſſi Dſiuſensju, nom tiré des obſervateurs de l'Empereur employez à obſerver du haut des collines voiſines les navires étrangers qui gouvernent du côté du port, & à donner avis de leur arrivée aux Gouverneurs de la ville.

Temples. Il y a environ en tout ſoixante deux Temples au dedans & au dehors de la ville; ſavoir cinq temples des Sinſia conſacrez aux Cami ou Dieux & Idoles adorez dans le pays depuis un temps immemorial; ſept temples de Jammabos ou Prêtres de montagne; & cinquante Tira ou temples en l'honneur des Idoles étrangeres dont le culte a été porté d'outremer: de ces derniers il y en a 21. dedans & 29. hors de la ville ſur le penchant des collines avec de beaux eſcaliers de pierre pour y monter. Ces temples ſont non ſeulement conſacrez à la devotion & au culte, ils ſervent encore au divertiſſement & à la recreation: c'eſt pourquoi ils ſont accompagnez & ornez de jardins agreables, de belles allées, & de beaux appartemens. Ce ſont aſſurement les plus beaux édifices de Nagazaki par rapport au bon air, à l'agréement de la ſituation, & au point de vuë amuſant qu'ils ont ſur la ville, ſur une bonne partie du havre, & ſur le pays d'alentour. Je donnerai une deſcription plus particuliere de ces bâtimens religieux, & de leurs ſemblables, dans le quatrieme chapitre de ce livre.

Maiſons de debauche. Le premier pas que je ferai enſuite, ſelon la coutume du pays, ſera pour aller des temples aux maiſons de debauche: le concours du monde étant auſſi grand à ces derniers endroits qu'aux premiers. La partie de la ville où elles ſont bâties ſe nomme Kaſiematz, c'eſt à dire le quartier des filles de joye: ce quartier eſt au Sud ſur une éminence nommée Mariam; il conſiſte ſelon les Japonnois en deux rues, les Européens y en compteroient davantage; elles contiennent les plus jolies maiſons de particuliers de toute la ville, toutes habitées par des courtiſannes. Cet endroit-ci & un autre qui eſt dans la Province de Tſikuſen, quoi que de moindre reputation, ſont les deux ſeuls Mariam, comme ils les appellent, ou lieux de debauche publics qui ſoient dans l'Iſle de Saikokf. C'eſt là que le pauvre peuple de cette Iſle, qui produit les plus grandes beautez de tout le Japon, ſi l'on excepte les ſeules femmes de Miaco qui à ce qu'on dit les ſurpaſſent; c'eſt là, dis-je, qu'ils peuvent placer leurs filles pour ce genre de vie, pourvu qu'elles ſoient belles & bien faites. Le quartier qui leur eſt deſtiné en eſt toujours bien fourni, & le plus fameux de l'Empire après celui de Miaco. Ce commerce eſt plus lucratif ici, qu'en aucun autre endroit, non ſeulement

à cauſe du grand nombre des étrangers, Nagazaki étant le ſeul endroit où ils ont la permiſſion de ſejourner, mais auſſi à cauſe des habitans eux mêmes qui paſſent pour être les gens les plus debauchez, & les plus impudiques de tout l'Empire. Les filles ſont achetées de peres & des meres lorſqu'elles ſont fort jeunes. Le prix en eſt different à proportion de la beauté & de l'âge dont on les ſouhaite, qui eſt en general de dix à douze ans plus ou moins. Chaque maquereau en a autant qu'il peut en loger dans la même maiſon, depuis le nombre de ſept juſqu'à celui de trente. Elles ſont logées fort commodement, dans de beaux appartemens; & l'on a grand ſoin de leur montrer à dancer, à chanter, à joüer des inſtrumens de muſique, à eſcrire des lettres, & en general à leur donner toutes les qualitez neceſſaires pour le genre de vie qu'elles ſont obligées de mener. Les vieilles qui ont plus d'habileté & d'experience inſtruiſent les jeunes, qui en recompenſe les ſervent comme leurs maitreſſes. Celles qui ſont des progrez conſiderables dans ce qu'on leur enſeigne, & qui à cauſe de leur beauté & bonne grace ſont recherchées le plus, au grand avantage de leurs maitres, ſont mieux vêtues & mieux logées, le tout aux deſpens de leurs amoureux qui doivent à cauſe de cela payer leurs faveurs plus cherement. Le prix qu'on paye à leur hôte eſt depuis un Maas juſqu'à deux Itzebi par nuit, au de là duquel prix il leur eſt defendu de rien éxiger ſous de groſſes peines. Une des filles des plus chetives, & preſque uſée de debauche, doit veiller pendant la nuit dans une loge qui eſt contre la porte, où tout paſſant peut avoir à faire avec elle en lui donnant ſeulement un Maas. D'autres ſont condamnées à faire la garde par punition ſi elles ſe ſont mal comportées. Ces filles, après avoir ſervi leur temps, ſuppoſé qu'elles ſe marient, paſſent parmi le commun peuple pour honnêtes femmes; le crime de leur vie paſſée n'eſt pas mis ſur leur compte, mais ſur celui de leur pere, mere, ou parens qui les ont vendues pour gagner leur vie dans une profeſſion auſſi infame, avant qu'elles fuſſent en état d'en choiſir une plus honnête. Outre cela, comme elles ſont generalement bien élévées, il leur eſt moins difficile de trouver un mari. Les maquereaux au contraire, quoi qu'ils amaſſent des biens conſiderables, ne ſont jamais reçus dans la Compagnie des honnêtes gens: on leur donne le nom ſcandaleux de Katſuwa, qui ſignifie la lie du peuple la plus mepriſable: on les met ſur le pied des tanneurs de cuir, qui ſont les gens les plus infames ſelon l'idée qu'on en a dans le pays, & qui ſont obligez de faire l'office d'executeurs de la haute Juſtice, & de demeurer hors de la ville dans un village ſeparé près de la place des executions. Les maquereaux ſont obligez auſſi d'envoyer leurs domeſtiques pour aider le Jetta aux éxecutions publiques, ou de louer d'autres gens pour cela. C'eſt aſſez parlé du Keſiematz: paſſons à un autre article.

Priſon publique.

Le Gokuja, l'enfer, ou comme on le nomme autrement le Roja, la Cage: on entend par-là la priſon qui eſt au cœur de la ville au bout de la deſcente d'une rue. Elle conſiſte en pluſieurs huttes ou petites chambres ſeparées pour loger les priſonniers ſelon leur qualité ou le genre de crime pour lequel on les a arrêtez. Outre ceux qu'on met dans cette priſon pour les crimes commis à Nagaſaki, on y met auſſi les fraudeurs de douane, & ceux qui ſont ſoupçonnez de profeſſer la religion Chretienne: de ſorte qu'elle contient ſouvent plus de cent priſonniers; & quelque grand que ſoit le nombre des executions que l'on fait, rarement y en a-t-il moins de cinquante. Il y a dans ſon enceinte un endroit où les priſonniers ſont mis à la tor-

torture, un autre pour éxecuter en secret les personnes qui n'ont point commis des crimes insignes. Une cuisine, un endroit où les prisonniers sont pourvus de vivres; un autre où dans certains temps on leur permet de se promener, & de prendre l'air: enfin un Tange comme on l'appelle, ou bassin d'eau pour se baigner. Quelques uns des prisonniers sont accusez de crimes capitaux, d'autres sont arretez sur des soupçons, d'autres sont condamnez à une prison perpetuelle. Entre ces derniers sont les Bungoso comme il les appellent, c'est à dire la racaille de Bungo: c'est par ce nom qu'ils designent les miserables restes de Chretiens, dont il y en avoit plus de cinquante confinez dans cette prison, lorsque j'étois au Japon, en comptant les femmes & les enfans. On en amene de temps en temps quelques autres, mais rarement. En l'année 1688. on en arrêta trois. Ces pauvres gens sont fort ignorans sur la religion Chretienne; ils n'en savent guere autre chose que le nom de nôtre Sauveur, & de sa bienheureuse mere, & cependant ils y sont attachez avec tant de zêle, qu'ils aiment mieux mourir miserablement en prison, que de se procurer la liberté en faisant abjuration, à quoi on les sollicite fort souvent. Il arriva pour la premiere fois au mois de Septembre 1692. que trois de ces prisonniers envoyerent de l'argent aux temples d'Amida, afin qu'on y fit des prieres pour les ames de quelques uns de leurs parens decedez. Les Prêtres ne voulurent point le recevoir, sans avoir premierement l'avis & la permission du Gouverneur, qui ne voulut rien decider dans un cas si delicat, avant que d'avoir reçeu ses instructions de la Cour sur cette matiere. Ces Chretiens ne sont point à present condamnez à mort sans misericorde, comme ils étoient autrefois: on a égard à leur grande simplicité, & au peu de besoin que l'on a d'user de tant de rigueur. Ils sont seulement condamnez à finir leur miserable vie dans cet enfer temporel, d'où il ne leur est jamais permis de sortir, si ce n'est lorsqu'ils sont menez au Palais des Gouverneurs, ce qu'on fait tous les deux mois une fois, plutot pour la forme que pour les traiter rigoureusement, & cela pour les obliger à deceler d'autres Chretiens. Toute la recreation que l'on accorde à ces pauvres malheureux est d'être tirez des donjons où ils sont confinez, deux fois l'année; pour se faire appliquer le caustique du Moxa, selon la coutume du pays; pour se baigner six fois l'année dans le Tange de la prison; & pour faire un tour de promenade six fois aussi dans l'année dans une grande & spacieuse maison batie pour cela hors de l'enceinte de la prison. Ils passent tout le reste du temps à filer de la laine, & du chanvre, pour ourler les nattes; ils cousent leurs habits avec des aiguilles faites de Bambous, ne leur étant pas permis d'avoir des outils de fer. Quelques uns savent faire des chaussons & d'autres bagatelles de cette nature. L'argent qu'ils gagnent par leur travail, & leur industrie, est à eux, & ils en peuvent acheter des rafraichissemens: Ils en font part franchement & sans reserve à leurs femmes & à leurs enfans que l'on tient prisonniers dans la même prison, mais en des endroits separez. Du reste du riz qu'on leur accorde pour leur subsistance, ils en font une liqueur nommée Ama Saki, en le faisant fermenter toute la nuit: le mot signifie le Saki le plus agréable, & à cause de sa charmante douceur cette boisson est pour eux un de leurs plus grands délices. Ils reçoivent de temps en temps des habits qui leur sont envoyez par leurs amis de Bungo: le petit nombre de Chretiens qui restent, qui le sont plus de nom que de fait, jouissent là dessus de quelque permission quoi qu'ils ayent à subir un éxamen bien rigoureux & une rude censure. Les Gouverneurs leur donnent tous

Etat present du Christianisme au Japon.

les ans une natte pour y coucher; il y a peu de temps que quelques uns d'entre eux ont obtenu la permiſſion de ſe ſervir d'un Kogatan ou petit couſteau pour leurs ouvrages.

Les ponts. Entre les édifices publics de Nagazaki, on ne doit pas oublier les ponts. Il y en a 35 en tout, grands & petits, vingt deſquels ſont baſtis de pierre, & les autres de bois: il n'y a rien de remarquable dans leur ſtructure qui eſt fort ſimple; ils ſont plutot faits pour reſiſter à la violence de l'eau, que pour la parade.

Les rues. Les rues pour la plupart ne ſont ni droites ni larges, mais irregulieres, mal propres & étroites, les unes montent, les autres deſcendent à cauſe de l'irregularité du terrein ſur lequel la ville eſt baſtie. On a mis des marches de pierre, à quelques unes des plus roides, pour monter & deſcendre plus commodement. Elles ſont peuplées au poſſible: ſeparées l'une de l'autre par deux portes de bois, une à chaque bout, que l'on ferme toutes les nuits & ſouvent pendant le jour lorsqu'il eſt neceſſaire. Il y a outre cela dans chaque rue un Qua Si Doogu comme ils l'appellent, c'eſt à dire un endroit où l'on tient tout ce qui eſt neceſſaire en cas d'incendie; le feu faiſant beaucoup de ravage dans un pays où tous les batimens ſont de bois: il y a donc en ces endroits un puis plein d'eau, un ſceau, ou bacquet, un harpon à feu, &c. l'échelle eſt ſous la direction de l'officier qui commande dans la rue, & il la garde chez lui. Il faut remarquer que les rues de Nagazaki & des autres villes du Japon ne ſont jamais d'une longueur exceſſive. Elles ne ſont pas toutes de la longueur d'un Tſio Japonnois, qui eſt la meſure de ſoixante Kins ou braſſes, quoi qu'elles ayent emprunté leur nom de cette meſure: mais elles ſont baties de ſorte qu'on les puiſſe fermer commodement toutes les nuits à chaque bout. Par éxemple, une rue peut aller à la longueur d'un bon Tſio, & prendre pour cela quelques maiſons de plus qui ſont toutes ſous le Commandement d'un officier. A l'égard du nombre des maiſons il eſt rarement de plus de ſoixante, & de moins de trente dans une rue.

Les maiſons. Les maiſons du commun peuple ſont de chetifs batimens; elles ſont petites, baſſes, rarement de plus d'un étage; s'il y en a deux, le ſecond eſt ſi bas, qu'il merite à peine ce nom. Le toict eſt couvert de bardeaux ou coupeaux de bois, arrêtez ſeulement par d'autres pieces de bois que l'on poſe en croix. Les maiſons ſont baties de bois comme ſont tous les autres batimens dans tout l'Empire. Les murailles en dedans ſont lambriſſées & tapiſſées d'un papier enluminé de diverſes couleurs, le plancher eſt couvert de nattes dont le tiſſu eſt fort épaix; ils ont ſoin de les tenir dans une grande propreté: les Chambres ſont ſeparées l'une de l'autre par des fenêtres à chaſſis, & des paravents de papier. Ils n'ont ni chaiſes ni fauteuils, & fort peu de meubles, n'ayant que ce qui eſt abſolument neceſſaire pour les beſoins journaliers de la cuiſine. Derriere chaque maiſon il y a une cour de decharge, qui eſt d'ordinaire aſſez grande pour avoir toujours quelques plantes curieuſes & agreables qui rejouiſſent la vuë, & dont ils ont un grand ſoin. Les maiſons des riches marchands tant naturels qu'étrangers, & des autres perſonnes riches, ſont beaucoup mieux baties: elles ont ordinairement deux étages diſpoſez à la maniere des Chinois, avec une avant-cour, & un jardin ſur le derriere.

Habitans de Nagaſaki. Nagaſaki eſt habité ſur tout par des marchands, des gens de boutique, des artiſans, des ouvriers, des artiſtes, des braſſeurs, outre la nombreuſe ſuite des Gouverneurs de la ville, & des gens qui ſont employez dans le com-

commerce des Hollandois & des Chinois. Il y a encore de pauvres gens, & des mendiants, plus effrontez qu'en toute autre part. Entre les mendiants il y a plusieurs Quansin Bos & des Quansin Bikuni, ou Moines mendiants & Religieuses mendiantes. Une seule rue qu'on appelle Jawattamatz, & quelque fois Fatsmanmatz, en contient plus de cent. Il y a de pauvres gens qui font vœu de mener une vie devote, chaste, & austere comme les prêtres. C'est pourquoi ils se font raser la tête, & s'habillent de noir comme les autres gens d'Eglise, pour obtenir plus aisément l'aumone. C'est avec cet habillement, avec un rosaire ou chapelet à la main, avec des images aussi, des clochettes, & d'autres marques d'une dévotion singuliere, qu'ils vont mendier par toute la ville. Quelques uns de ces devouëz reçoivent la tonsure publiquement dans un des temples, & sont consacrez à ce genre de vie grotesque, avec beaucoup de solemnité, les Prêtres marmottant certaines Prieres & des mots difficiles à entendre. Mais cela se fait seulement lorsque des gens riches veulent entrer dans cet ordre, & passer le reste de leurs jours dans leurs maisons, menant une vie devote & retirée. Les Moines des Chinois, & d'autres monasteres de Sensju, envoyent aussi des personnes de leur Confrairie pour quêter six fois par mois; ce qui se fait conformement au vœu qu'ils font lorsqu'ils sont admis dans l'ordre, pour suivre l'exemple de leur fameux Fondateur & Patron Siaka, plûtot que par aucune necessité. Mendiants.

Les chiens meritent aussi qu'on les mette au rang des habitans de Nagasaki, car on les entretient aussi bien & même mieux, on en a plus de soin que de plusieurs autres Creatures; & quoi que les ordres de l'Empereur à cet égard ne soient pas éxecutez à Nagasaki avec la même exactitude qu'ils le doivent être dans les autres villes & pays de l'Empire plus voisins de la cour, les rues pourtant sont remplies de ces animaux qui menent une vie tranquille & aisée, ne se detournant ni pour les hommes ni pour les chevaux. S'il leur arrive de mordre quelqu'un, ou de faire quelque autre desordre digne de châtiment ou de mort, personne n'ose les toucher que l'executeur de la haute justice, & il ne le feroit pas même sans un ordre exprès des Gouverneurs. On bâtit de petites huttes dans chaque ruë pour y tenir ceux qui deviennent vieux & infirmes, & lorsqu'il meurent on doit les porter au haut des collines pour les enterrer. Ce soin extraordinaire, & ces égards pour la conservation de la race des chiens, sont un effet de la superstitieuse fantaisie du Monarque qui est à present sur le throne. Etant né sous le signe de la canicule, il n'a pas moins d'estime pour les chiens, que l'Empereur Romain Auguste en avoit pour les beliers, selon ce que l'histoire nous en apprend. J'ai rapporté ailleurs la plaisante conversation de deux Japonnois qui portoient ensemble un chien mort à la cime d'une montagne pour l'y enterrer. Les chiens.

Les Manufactures pour la plupart ne sont pas si bonnes à Nagasaki qu'elles le sont dans les autres endroits de l'Empire, & cependant tout se vend ici plus cher, sur tout aux étrangers: Il faut excepter ce qui s'y travaille en or, argent, & Sawaas. Cette marchandise n'est pas si propre pour le commerce domestique que pour l'étranger, aussi cette sorte d'ouvrages s'y fait avec plus de goût, & un travail beaucoup plus curieux qu'en aucune autre part que je sache. Manufactures.

A l'égard des vivres & de la boisson, que produit le pays voisin de Nagazaki: le ryz, qui est le manger ordinaire dans toute l'Asie, n'y vient pas en assez grande abondance pour nourrir ses habitans, de sorte qu'il faut fai- Comment Nagasaki est pourvu de vivres.

faire venir les vivres des Provinces voisines, de Fisen, Figo, & Tsikungo & des Isles d'Amakusa, & de Gotho, qui sont au Nord de la ville. Les Jardins d'alentour, les montagnes voisines, & les villages, la fournissent suffisamment de toute sorte de fruits, de plantes, & de racines, de bois de chauffage, d'un peu de chasse, & de volaille. Le havre, & les rivages voisins, produisent beaucoup de poisson & de cancres; les rivieres qui traversent la ville lui fournissent de l'eau claire & douce, très bonne à boire, & preferable à la boisson ordinaire du Sacki ou de la biere de ryz, qui, de la maniere qu'on la brasse au Japon, est trop forte, & sur tout celle de Nagasaki qui a un goût desagreable. Il sourd une autre fontaine belle & claire sur la prochaine montagne de Tatta. Les navires qui sont au port font leur provision d'eau douce dans une belle source qui n'est pas loin de la ville à l'Est. L'eau, quoique bonne & claire, comme elle l'est certainement dans toute l'etendue de l'Empire, ne laisse pas comme on l'a remarqué de donner la colique ou le mal de ventre aux gens du pays: c'est un mal auquel ils sont fort sujets, sur tout lorsqu'ils boivent leur Saki froid & en trop grande quantité.

Bruit qui se fait dans la ville.

Nagasaki n'est jamais sans beaucoup de bruit. On crie pendant le jour dans les rues les vivres & les autres marchandises. Les ouvriers, qui travaillent à la journée, s'encouragent l'un l'autre en proferant un certain ton. Les matelots dans le port mesurent le progrez de leur manœuvre avec un autre ton fort élevé. Pendant la nuit les gens du guet & les soldats qui sont en faction, soit dans les rues, soit dans le port, pour montrer leur vigilance, & enseigner les heures de la nuit en même temps, battent deux fortes pieces de bois l'une contre l'autre. Les Chinois y jouent aussi leur rolle & augmentent le bruit, sur tout sur le soir lorsqu'ils brulent des morceaux de papier doré & les jettent dans la mer comme une offrande qu'ils font à leur Idole Maatso Bosa, ou lorsqu'ils portent en procession cette Idole autour du temple, ce qu'ils font au son des Tambours & des Cymbales. Mais tout cela est peu de chose en comparaison des cris & des clabauderies des Prêtres & des parens des agonisans, ou des personnes mortes, qui dans les maisons où est le corps mort, où ailleurs, à certains jours consacrez à la memoire du defunct, chantent des Namanda à haute voix, & en battent des cloches pour le repos de leur ame. Namanda est une courte priere abregée des mots Nama Amida Budsu, addressée à leur Dieu Amida à qui ils demandent son intercession auprès du Supreme Juge de la Cour des Enfers, en faveur de la pauvre ame condamnée à souffrir. La même chose se fait aussi par les Nembuds Koo, qui sont certaines confrairies ou societez de voisins devots, amis ou parens, qui se rendent tour à tour dans leurs maisons chaque matin ou soir, pour chanter le Namanda par precaution pour le soulagement à venir de leurs propres ames.

CHAPITRE II.

Du gouvernement de NAGASACKI.

CHacune des villes Imperiales a deux Gouverneurs ou Lieutenants Generaux que leurs inferieurs nomment Tono Sama, c'eſt à dire Seigneur, Superieur, ou Prince. Ils commandent tour à tour, & tandis que l'un eſt au lieu de ſon gouvernement, l'autre fait ſon ſejour à Jedo à la Cour de l'Empereur, juſqu'à ce qu'il ait ordre de s'en retourner & de relever ſon predeceſſeur. Ce dernier va alors à la cour, d'où ſon ſucceſſeur eſt parti. La ſeule ville de Nagaſaki a trois gouverneurs: on l'a jugé ainſi à propos, depuis l'année 1688. pour la ſureté d'une place auſſi importante, & pour avoir l'œil plus attentif ſur la conduite des nations étrangeres qui ont la permiſſion d'y trafiquer. Il y a donc deux gouverneurs, qui reſident dans la ville tandis que le troiſieme eſt à la Cour. Les deux gouverneurs qui ſont à Nagaſaki y commandent conjointement, mais ils preſident tour à tour de deux mois en deux mois. Lorſque deux années ſont expirées, le doyen des deux gouverneurs eſt relevé par le troiſiéme, que le Conſeil d'Etat nomme pour lui ſucceder. Dèsque le nouveau gouverneur eſt arrivé à Nagaſaki, celui qu'il vient relever lui reſigne ſon pouvoir, & ſon appartement dans le Palais: il ſe diſpoſe à ſon depart pour Jedo, avec les preſens accoutumez qu'il doit porter au Conſeil d'Etat, & un compte par écrit de ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable, pendant le temps de ſon gouvernement; pour donner auſſi aux Conſeillers d'Etat, des memoires plus amples ſur les affaires moins importantes, ce qu'il fait de bouche.

Gouvernement des villes Imperiales.

De Nagaſaki.

Pendant tout le ſejour que ce Gouverneur fait à la Capitale, il ne manque pas de faire ſa cour aux miniſtres du premier rang, & aux grands qui ont le plus de credit auprès de l'Empereur, à qui il fait les plus riches preſens qu'il peut, pour reconnoitre les graces qu'il en a reçues, & ce qu'il y a de plus eſſentiel pour s'aſſurer à l'avenir la continuation de leurs bons offices. Il demeure à Jedo pendant ſix mois avec ſa famille, mais ſi-tôt qu'il a reçu les ordres du Conſeil d'Etat de partir pour ſon gouvernement précedent, ou pour quelque autre, & qu'il a pris congé des membres de ce Conſeil, il doit partir incontinent, laiſſant ſa femme & ſes enfans à Jedo juſqu'à ſon retour, comme des ôtages de ſa fidelité. Je dirai plus, pendant tout le temps de ſon gouvernement aucune femme n'a la permiſſion d'entrer dans ſon Palais, & dans ſon appartement, ſur peine d'encourir l'indignation de l'Empereur, dont les funeſtes conſequences ne ſont pas moins que la mort que le coupable ſe donne lui même, ou au moins le banniſſement perpetuel, ou la priſon avec la ruine inevitable de ſa famille. On a regardé comme au deſſous de la Majeſté Imperiale d'infliger un châtiment plus doux au moindre mépris de ſes ordres.

La conduite des trois gouverneurs d'aujourd'hui par rapport aux affaires de leur gouvernement, & aux reglemens qu'ils ont fait ſur le commerce étranger, à été à la ſatisfaction de l'Empereur, & du Conſeil d'Etat, depuis ſur tout que les habitans de Nagaſaki en ont retiré des avantages conſide-

Conduite des trois gouverneurs d'aujourd'hui.

rables, au prejudice, comme il eſt aiſé de ſe l'imaginer, des étrangers qui y negocient. C'eſt pour cela, & en conſideration de leurs fideles ſervices, qu'il a plu à l'Empereur, non ſeulement de les continuer dans leur gouvernement, mais encore de leur conferer l'ordre de Chevalerie, avec le titre de Cami, que deux d'entre eux ont déja reçu, pendant leur dernier voyage à la cour, le troiſieme s'attend à recevoir le même honneur au premier voyage qu'il y fera. Cami en langage Japonnois ſignifie pluſieurs choſes: comme par exemple, un grand & puiſſant eſprit digne du culte divin; une ame ſublime & immortelle; un Empereur decedé, ou grand homme que le Mikaddo à deïfié, & à qui il a decerné un culte parmi les Dieux du pays; enfin, dans le moindre ſens, ce mot ſignifie un Chevalier. Ceux qui ont receu l'honneur de ce nom comme d'un titre de Chevalerie, y ajoutent ordinairement pour lui donner plus de poids & d'authorité le nom de quelque Province ou partie de Province. Pour revenir à nos gouverneurs, il ne ſera pas hors de propos, avant d'aller plus loin, de rapporter leurs noms, & de donner leur portrait en peu de mots.

Tſino Cami. Le premier eſt Kawagutz Genſejemon, ou ſelon ſon nouveau titre (dans lequel il a retenu le nom de ſa famille) Kawagutz Tſino Cami. Le revenu annuel de ſon propre patrimoine ſe monte à 4700. Kokf. C'eſt un bel homme, fort bien fait, âgé d'environ cinquante ans, ruſé & malicieux; grand ennemi des Hollandois, juge injuſte, & rigoureux, mais courtiſan agreable, liberal, & heureux dans ſes entrepriſes.

Tſuſſima no Cami. Le ſecond eſt Jama Oka Siubjooje, ou ſelon ſon nouveau titre, Jama Oka Tſuſſima no Cami. Il étoit auparavant Lieutenant de Police, nommé par l'Empereur pour purger la Capitale de Jedo de larrons, & filoux: il en fit perir plus de mille, au moyen des troupes qu'il avoit ſous ſes ordres; après quoi on lui donna le gouvernement de Nagaſaki pour recompenſe. Le revenu de ſon patrimoine eſt de 2000. Kokf. Il a environ ſoixante ans, eſt de petite taille, ouvert & ſincere, modeſte, & liberal ſur tout aux pauvres de ſon gouvernement, à qui lorſqu'il fit ſon dernier voyage à la cour, il fit preſent de ſes émolumens, qui étoient ſi conſiderables que quelques uns des habitans reçurent plus de cent Tails chacun. De ſavoir ſi cette liberalité partoit de ſa generoſité naturelle, ou s'il s'efforçoit par là de le diſputer, ou de ſurpaſſer ſon collegue, c'eſt ce que je n'oſerois decider. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que malgré ſa générofité, & ſes autres bonnes qualitez, l'exercice de ſon premier employ a fait de ſi profondes impreſſions ſur ſon humeur, qu'il condamne à la mort ſans quartier ſes propres domeſtiques, pour des fautes, & des malverſations, d'une fort petite importance.

Mijaki Tonomo. Le troiſiéme eſt Mijaki Tonomo, homme de Naiſſance, d'une grande generoſité, & doué de pluſieurs excellentes qualitez: il eſt à peu près de l'age de Jama Oka Tſuſſima no Cami, & a 4000. Kokf de rente, mais il n'a encore aucun titre.

Leurs appointemens. Leurs appointements ſont peu de choſe pour un emploi de cette importance, car ils ne vont pas au de la de 1500. ou 2000. Kokfs de ryz, ce qui monte à peu près en argent, le prix de cette denrée variant beaucoup, depuis 7000, juſqu'à 10000. Tails. Mais les profits caſuels ſont ſi conſiderables, que dans peu d'années ils amaſſeroient de grands biens, ſi les preſens qu'ils ſont obligez de faire à l'Empereur, & aux grands de ſa cour, ne conſumoient la meilleure partie de leurs émolumens.

Leur cour. C'eſt pourtant avec les petits appointements que nous avons dit, qu'ils ſont

ſont obligez de ſoutenir leur cour dans cet air de grandeur & de magnificence que l'on croit convenir à la dignité de leur emploi , & à la Majeſté de leur maitre. Leur cour eſt compoſée de dix Joriki: ce ſont des officiers civils & militaires , tous gentilshommes de naiſſance diſtinguée; de trente Doosju, qui ſont de même des officiers civils & militaires, mais inferieurs aux precedens, par rapport à leur office & à leur naiſſance. Leur employ eſt de donner leur avis au Gouverneur, s'il eſt neceſſaire, & d'executer ſes ordres: c'eſt au moins dans cette vuë qu'ils furent nommez par l'Empereur, dont ils dependoient immediatement, & recevoient leurs gages du threſor Imperial. Mais en dernier lieu, depuis l'année 1688. les Gouverneurs de Nagaſaki firent tant qu'ils eurent la permiſſion de les choiſir eux mêmes, & de payer leurs appointements. Ces Joriki, & Doosju, ſe mettoient ſouvent dans la tête de s'oppoſer aux Gouverneurs, pour faire valoir leur authorité en qualité de Fattamatto, c'eſt à dire d'officiers Imperiaux immediats. Cela cauſoit ſouvent de grandes confuſions, & traverſoit les Gouverneurs quand ils vouloient éxecuter quelque deſſein utile. Ce fut pour cette raiſon qu'on trouva à propos de les diſtinguer des perſonnes de qualité, qui ſont au ſervice des Gouverneurs des autres villes Imperiales, ou des Princes de l'Empire qui ſont ſur le même pied que les Joriki & les Doosju étoient eux mêmes, ſavoir de ne dependre que de l'Empereur. On leur ôta auſſi leurs titres, on les nomme à preſent, les premiers Kiu Ninſiu, les autres Sita Jaku: les titres de Joriki, & de Doosju, ne leur ſont plus donnez que par le vulgaire ignorant, qui quelque fois donne aux Joriki le titre honorable de Bugjo, qui n'appartient qu'à ceux qui durant leur commiſſion ont le privilege de faire porter devant eux une pique de Gouverneur comme une marque & un ſymbole du pouvoir & de l'authorité dont ils ont été revêtus par leur maître. En langage de cour le titre de Bugjo eſt donné ſeulement aux Commiſſaires Imperiaux & aux autres officiers civils & militaires qui reçoivent leur commiſſion de l'Empereur lui même, & qui ne ſont comptables qu'à lui de leur conduite.

Les Joriki.

Pour retourner aux Jorikis, ou comme on les nomme à préſent Kiu Nin Sju, leur devoir & leur employ ici, dans les autres gouvernemens, & dans toutes les cours des Princes de l'Empire où ils ſont établis, eſt de donner à leur maitre le meilleur avis dont ils ſont capables, d'executer fidellement les ordres qu'on leur donne, ſoit en qualité d'officiers militaires en temps de guerre, ſoit en celle de magiſtrats dans les affaires civiles, informations, jugemens, executions, & le reſte. On les employe auſſi dans des ambaſſades, des meſſages d'importance, & dans d'autres affaires où il eſt neceſſaire de repréſenter dignement l'authorité de leur maitre. Dans ces occaſions, & dans les autres ſemblables, ils ſont aſſiſtez par pluſieurs Dooſen & autres officiers inferieurs ou domeſtiques, dont ils peuvent avoir beſoin pour executer leur commiſſion. Outre ce que je viens de dire, on leur donne encore à Nagaſaki pluſieurs autres emplois bas, & ſelon eux peu convenables à leur caractere, & à leur naiſſance: tels ſont celui d'avoir l'œil ſur les étrangers, leur commerce, & leur conduite; d'aſſiſter à l'achapt & à la vente des marchandiſes; d'être preſens quand on charge & qu'on decharge les vaiſſeaux; & pour d'autres affaires de cette nature. De là vient que fort peu de perſonnes de condition ſe ſoucient d'entrer au ſervice des gouverneurs de Nagaſaki, voyant ſur tout qu'ils dependent entierement d'eux, & que les gouverneurs peuvent les congedier quand il leur plait, puis qu'ils leur donnent leurs gages, & les moindres qu'il eſt poſſible,

comme on peut ſe l'imaginer. Les officiers dont nous parlons ſont diſtinguez les uns des autres ſelon leur rang & la difference de leur employ. Le premier de ceux de Nagaſaki eſt le Kiriſtan Bugjo ou l'Inquiſiteur general de la religion Chretienne: il a la direction des affaires qui regardent ſon entiere extinction Les appointemens des Jorikis à Nagaſaki ſont ſi peu de choſe, n'étant pas de plus de cent Tails l'année, outre la table & un habit neuf, qu'ils peuvent à peine entretenir les domeſtiques neceſſaires en qualité de Joriki: tels ſont par exemple un porte-pique, celui qui garde leur grande eſpée, celui qui porte leur ſoulier, ou leur pantoufle; encore moins peuvent ils ſoutenir une famille. C'eſt pour cela qu'ils quittent ſouvent leur maitre, & ſe reduiſent à la neceſſité de ſe ſervir de quelque un de ſes autres domeſtiques pour s'acquitter de leur employ.

Les Dooſen. Les Dooſen ſont une eſpece d'aſſiſtans ou d'aides des Jorikis: eux, & le Gouverneur ſe ſervent d'eux en divers emplois bas, par exemple de faire la garde à bord des vaiſſeaux, des Jonques, des vaiſſeaux de Convoy, & en particulier dans les batteaux de garde dont j'ai parlé plus haut: c'eſt là qu'on doit faire la garde toute la nuit, pour la fureté du havre & de la ville. C'eſt dans ces occaſions & autres ſemblables, qu'ils ſervent en qualité d'officiers qui commandent, ou comme ſimples Soldats. En cas d'attaque, on les met à cauſe de leur bravoure à la tête des troupes. Quelque fois ils font l'office de commiſſaires de quartier ou de Prevôt, & arrêtent les criminels; c'eſt pour cela qu'ils portent toujours une corde. Leurs appointemens de chaque année outre la table ne vont pas au deſſus de cinquante Tails, & ils doivent avec cette ſomme entretenir chacun un valet.

Intendants de la maiſon. Les Karoo, Majordomes, ou Intendants de la maiſon ſont ſuperieurs aux Jorikis en rang, & en naiſſance: Ils ſont deux, & quelque fois trois; ils ont la direction en chef de la cour du gouverneur. Ils examinent & reglent toutes les affaires domeſtiques, ou eux ſeuls, ou ſi c'eſt une affaire de conſequence, avec l'avis de quelques-uns des Jorikis qu'ils appellent à leur ſecours; & cela pour éviter d'exciter la jalouſie ou la defiance de leur maitre par une trop grande affectation d'authorité. S'ils ſe comportent bien, ils peuvent compter d'avoir beaucoup de part dans la confiance de leurs maîtres, qui s'en ſervent ſouvent comme de Secretaires, de Conſeillers privez; & quelque fois dans des affaires de conſequence en font leurs ſubdeleguez. Ils ſont choiſis par les gouverneurs entre les plus anciens, les plus habiles, & leurs plus fideles domeſtiques, ou entre les plus proches parens de l'Intendant decedé, s'il y en a quelqu'un capable de lui ſucceder: ordinairement les fils occupent l'emploi de leurs Peres.

Soſjo. Il y a encore des domeſtiques inferieurs aux Jorikis, comme ſont les Soſjo ou gentilshommes de la chambre qui ont la permiſſion d'entrer dans l'appartement du Gouverneur en tout temps. Leur employ eſt d'introduire les gens, & de porter les meſſages; les Tſugoſjo ou valets de chambre, qui habillent & deshabillent les Gouverneurs; des Juwitz ou commis, outre un grand nombre de laquais, & de domeſtiques. (Tſugoſjo. Juwitz.)

Ordre de la cour des Gouverneurs. Garde des Dooſen. Ces differentes perſonnes que je viens de dire compoſent la cour du Gouverneur, & s'il eſt dans ſon Palais ils s'aquittent de leur employ, & ſe montrent dans l'ordre ſuivant. A l'entrée de la cour, quand on a paſſé la premiere porte, dans une ſale ouverte, il y a une garde de Dooſen dont quatre ou cinq ſont aſſis tour à tour pour garder la porte. Ils ont une double eſpée, ou une eſpée & un ſimeterre qu'ils portent attaché à leur ceinture du côté gauche, & un gros batton peſant fait du bois qu'ils appellent

pellent bois de fer. Ils doivent prendre garde aux domeſtiques qui entrent ou qui ſortent, chacun des quels eſt obligé s'il ſort pour un meſſage de prendre une aſſiete quarrée de bois, avec une marque, dans la ſale des gardes, & de l'y pendre à ſon retour, afin que par le nombre d'aſſietes qui manquent on puiſſe toujours ſavoir le nombre des domeſtiques abſens. Ils ferment la porte à ſept heures ſelon la maniere de compter des Japonnois, ce qui eſt quatre heures après midi. Paſſé ce temps, aucun des domeſtiques, ni des officiers inferieurs, ne peut entrer ſans un ordre exprès. Dans les grandes occaſions, ou quand des perſonnes de qualité viennent rendre viſite au Gouverneur, on ajoute à cette garde deux ou quatre Dooſen de plus pour faire une plus belle parade.

Après cette garde exterieure on traverſe la cour; & au premier appartement ouvert de la maiſon, près de la grande porte où l'on monte ordinairement par trois marches, on trouve la grande garde interieure ou domeſtique, nommée Genquaban: elle eſt faite par les Jorikis, qui s'aſſeyent tour à tour, regardant vers la cour, ou vers la premiere porte. Les Karoo, Sosjo, & Tſugosjo, lorsqu'ils n'ont autre choſe à faire, en viennent accroitre le nombre. Les Sosjo, & les Tſugosjo, ſont aſſis au deſſous des Jorikis, & les Karoo au deſſus d'eux. Un des Jorikis du Genquaban s'aſſied à l'endroit ou le Genquaſio, ou Journal de la garde, eſt tenu: il y écrit, comme c'eſt la coutume des grandes maiſons, le nom des perſonnes qui ſont entrées ou ſorties pendant le jour, le tout pour la ſatisfaction de leur maitre, qui lit ce memoire quelque fois pendant la nuit. *Garde interieure ou de la maiſon.*

Immediatement après le Genquaban eſt le Nengioſiſeja, petite chambre pour faire aſſeoir ceux qui repreſentent les Conſuls, ou Maires de Nagaſaki: ils ſont quatre, deux deſquels ſont toujours à la cour du gouverneur preſident, ou qui eſt de commandement, au nom des Conſuls, pour ſavoir du gouverneur s'il a des ordres à leur donner ou aux habitans de la ville. Les habitans croyent que l'Emploi de ces perſonnes eſt d'avoir ſoin de leurs interets, de leurs franchiſes, & de leurs beſoins, & d'y veiller à la cour du gouverneur; c'eſt pourquoi, ils entrent en part dans les deſpenſes, & embarras de cet employ, payant des gens pour s'en acquitter ou être en faction s'ils y ſont appellez pour cela.

Lorsque le gouverneur va en campagne voici quel eſt ſon équipage & ſa ſuite; un Cheval de main, un Norimon ou Palanquin dans lequel il ſe fait porter, quatre Kats ou Valets de pied qui marchent devant le Norimon, quatre de ſes principaux Tſugosjos ou Gentilshommes de ſa Chambre, marchant aux deux cotez de ſon Norimon, deux Jarimotz ou porte-piques qui ſuivent ſon Norimon, & enfin une ſuite nombreuſe de Karoos, de Jorikis, & de Dooſens avec leurs valets, & gens de leur ſuite. Ce train eſt encore plus grand & plus magnifique, lorſque le gouverneur va à Jedo; mais pendant le ſejour qu'il y fait, il le reduit à un porte-pique & à un petit nombre de domeſtiques. *Equipage des gouverneurs.*

L'authorité des gouverneurs de Nagaſaki s'étend non ſeulement ſur les habitans naturels de la ville, mais auſſi ſur les étrangers qui y ſont établis, & qui ſont ſujets auſſi bien que les Japonnois aux loix de l'Empire, & expoſez à ſubir les peines attachées à leur infraction. Il n'y a de moderation ni de pardon à eſperer, que de la part du gouverneur, & ſoit que les proclamations ſoient avantageuſes on contraires aux étrangers, ils ſont obligez de temoigner leur reconnoiſſance au gouverneur des peines qu'il ſe donne pour eux. Parmi les étrangers on compte les Hollandois, ou les *Leur pouvoir, & authorité.*

personnes qui dependent du Comptoir des Hollandois, & qui sont employées dans les affaires qui regardent le commerce de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, au Japon; on y compte encore les Chinois, & ceux de leurs voisins qui negocient au Japon sous leur nom, comme sont par exemple ceux de Tonquin, de Gambodia, de Siam, & autres, outre les Chinois qui ne demeurent point à la Chine, mais sont établis en plusieurs endroits des Indes Orientales. Sans compter le pouvoir presque absolu que les gouverneurs de Nagasaki ont sur la vie & les biens des habitans de cette ville naturels & étrangers; ils ont la direction du commerce étranger, le pouvoir d'examiner judiciairement les fraudeurs de Douane & les Chretiens, de punir ceux qui sont accusez & convaincus de l'un ou l'autre de ces crimes. C'est leur emploi de faire les reglemens au sujet des navires étrangers qui abordent à ce havre, comme aussi des navires & des équipages que le gros temps a jettez sur les côtes du Japon, lesquels, de même que les Sectateurs du Christianisme, où qu'ils soient decouverts dans cette Isle Occidentale, doivent être amenez à Nagasaki. Ils sont chargez encore d'avoir soin de tous les étrangers établis dans cette ville, & de veiller sur leur conduite, & enfin de pourvoir à la sureté du port.

Comment les gouverneurs sont tenus en bride.

Cependant, afin que tant d'affaires, & d'une si grande importance, ne soient pas entierement abandonnées à la conduite & à la fidelité des gouverneurs ce qui ne s'accorderoit pas avec les maximes d'un gouvernement si defiant; la cour a pris de grandes precautions pour que leurs actions, & leur conduite, fussent rigoureusement observées. Cela se fait par une personne qui reside à Nagasaki en qualité de Daiquen ou d'Agent de l'Empereur: & de peur qu'il ne fut gagné par les gouverneurs, ou qu'il ne connivât volontairement à leurs faux pas, on a trouvé à propos aussi de tenir l'œil sur sa conduite: c'est pour cela que les Seigneurs des differentes Provinces de Kiusju ont ordre de recommander à leurs residens à Nagasaki d'informer la cour en droiture de tout ce qui s'y passe de considerable. En cas d'irruption ou de revolte, ces Princes sont obligez de marcher avec leurs troupes vers cette place: tant de precautions fait qu'il est impossible aux gouverneurs, & à qui que ce soit, d'attenter la moindre chose dont la cour ne soit informée d'abord.

Interpretes.

Pour l'avantage du Commerce, & de la communication avec les nations étrangeres, l'Empereur entretient à Nagasaki, avec des appointemens annuels, un nombre suffisant d'Interpretes en Hollandois, Portugais, Tonquinois, Siamois, pour les trois Langues de la Chine, & plusieurs autres. Mais la connoissance & l'habileté de ces interpretes, géneralement parlant, n'est guere autre chose qu'une liaison telle quelle de mots écorchez des langues que je viens de dire, qu'ils joignent ensemble selon l'idiome de leur propre langue, sans avoir égard au genie de celle qu'ils traduisent; ce qu'ils font d'une maniere si bizarre, qu'il faudroit souvent d'autres interpretes pour expliquer ce qu'ils veulent dire.

Précautions pour la sureté du havre.

Pour la sureté du port contre les invasions du dehors, & pour mettre les étrangers qui demeurent à Nagasaki hors d'état d'attenter quoique ce soit contre la paix & la tranquillité publique: on a établi quatre gardes de differente espece, reglées de sorte qu'elles servent également pour s'assurer de la ville & du port, & pour se veiller l'une l'autre. Je vais en rendre compte en peu de mots.

Grande

La premiere est la grande garde Imperiale: elle est independante du gouver-

gouverneur, & se fait au nom de l'Empereur & aux despens des Princes de Fisen, & de Tsikusen, alternativement chacun une année. On l'appelle Gobansio, Goban, & Goban Tokoro, c'est à dire la garde principale, la garde qui est à la tête, ou la garde Imperiale, à cause qu'elle n'est point sous les ordres du gouverneur. On la fait à une demi-lieuë d'Allemagne de la ville sur deux éminences qui sont vis à vis l'une de l'autre: celle qui est à la gauche en sortant du port s'appelle Tomatsi, & celle de la droite Nisidomari. Elles ne sont entourées ni de murs ni de fossez, & n'ont point de canon pour leur defense. A l'arrivée ou au depart de nos vaisseaux, elles sont tapissées d'un drap rouge comme d'un ornement; & c'est la coutume de les saluer chacune par des decharges de nos canons à bord. Il y a environ 700. hommes en faction à chacune, & si le nombre étoit complet il n'y en auroit pas moins de mille. Ils se tiennent dans des cabanes bâties de bois, & sont commandez par un Gobangasijva, c'est à dire Capitaine de la garde Imperiale; quelques uns d'entre eux sont Jorikis, les autres Doosen, & le reste Bus ou simples soldats. Ils ont une vuë fort belle & bien decouverte sur tout le port, & un grand batteau ou barque à leur disposition, un peu audessous de la ville, pour les transporter en diligence là où leur presence est necessaire. Garde Imperiale.

La seconde garde est le Funaban ou garde des vaisseaux: elle consiste en dixhuit Bus ou simples soldats, qui ont un nombre suffisant de batteaux de garde avec les rameurs necessaires. Ils doivent veiller sur tous les navires étrangers qui sont à l'ancre près de la ville, & faire la ronde du port pendant la nuit. Desqu'un navire étranger entre dans le port, deux de ces bateaux, chacun avec un Dosen ou officier qui commande, se rangent aux deux côtez du vaisseau, & ils sont relevez par deux autres bateaux de deux heures en deux heures. Cela continue tout le temps que le vaisseau est dans le port. A son depart, ils l'accompagnent jusqu'à ce qu'il soit en pleine mer. Ces gardes des vaisseaux sont entretenus aux despens des rues qui sont du côté du port ou rues de l'eau comme ils les appellent, qui sont chargées aussi de fournir le nombre necessaire de rameurs. Afin qu'ils ne se plaignent pas de l'inegalité de la charge qu'on leur impose, on en a imposé une de la même nature sur les habitans du haut de la ville, qui sont du côté des montagnes, ou rues de la campagne, comme ils les nomment, qui sont obligez d'envoyer tous les jours à la cour du gouverneur six Kulis & plus s'il est necessaire. Aucune rue ni maison n'est exempte de cette charge, que chacun des habitans doit porter à son tour. Le Funaban ou garde des vaisseaux ordinaire est soutenue par une troisieme dont je vai parler. Garde marine ou des vaisseaux.

Mi Okuri Bune, c'est à dire les Inspecteurs de l'escorte, qui composent la troisieme des gardes principales nommées pour la fureté du havre. Leur employ est d'escorter les vaisseaux qui doivent partir du port jusqu'en pleine mer, autant que cela paroit necessaire pour leur ôter tout pretexte, & toute raison d'y revenir. Dans le même dessein, & sur tout pour empecher les Chinois de decharger leurs Jonques autre part qu'à Nagasaki, seul port où ils ont permission d'aller, & pour decouvrir aussi les fraudeurs de douane qu'on attrape souvent, il y a plusieurs bateaux Japonnois chacun avec huit rameurs, qui croisent continuellement le long des cotes: la principale affaire de ces gens-là est la pêche de la baleine. Ils sont tous sous le commandement d'un officier general, qui a soin de cette pêche, de plus celui d'empêcher les navires de s'arrêter ailleurs qu'à Na- Troisieme garde.

gasaki, & de donner la chasse aux fraudeurs de douane: c'est dans cette vuë que les pêcheurs choisissent pour leur pêche, le temps, & les côtes les plus propres pour les guetter, & les attraper. Les appointemens de l'officier sont de 300. Tails par an.

La quatrieme & derniere des principales gardes du port, est le Toniban, comme qui diroit, la garde de la decouverte, la garde qui voit de loin. Elle est d'environ vingt Soldats plus ou moins appellez Siu Ninsi ou la garde des dix, à cause qu'autres fois ils n'excedoient point ce nombre. Ils demeurent avec leurs familles au bout meridional de la ville sur une éminence d'ou ils decouvrent en plein la demeure des Chinois qui sont leurs plus proches voisins, & celle des Hollandois. Leur occupation est, sans s'eloigner de leurs petites maisons ou huttes baties sur le sommet des montagnes autour du port, de regarder avec leurs lunettes d'approche vers la pleine mer; & si tost qu'ils decouvrent un navire qui s'avance du côté du port, d'en donner avis au gouverneur, de lui faire savoir de temps en temps qu'il approche, & quelle est sa manœuvre; ce qui se fait au moyen des bateaux legers que l'on tient prêts pour cela. On pose une semblable sentinelle d'observation au haut d'une montagne nommée Fooqua San ou la montagne des fleurs de Bijon, non loin de la ville, où l'on garde continuellement une certaine quantité de matiere combustible toute prête à allumer en cas qu'on decouvrit une flotte de dix navires d'Europe ou davantage qui fissent voile du côté du port; ou sur un avis de l'arrivée de quelque vaisseau Portugais à qui l'entrée de l'Empire est defendue à jamais; & enfin en cas d'un soulevement imprevu qui pourroit arriver en quelque endroit de cette Isle occidentale de Kiusju. Ce feu, que l'on ne peut allumer sans le consentement ou l'ordre exprès des gouverneurs, jette d'abord l'allarme dans le pays, étant un signe que quelque grand malheur menace l'Empire, & que l'on a besoin d'un prompt secours. On le decouvre d'une haute montagne qui est dans la Province d'Amakusa où l'on allume un autre feu que l'on decouvre encore de Figo par ce moyen, & en allumant successivement d'autres feux sur diverses montagnes qui sont le long des côtes meridionales du Japon, la cour de Jedo reçoit des avis dans l'espace de vingt quatre heures.

Magistrats municipaux de Nagasaki.

La ville de Nagasaki avec ses habitans est sous le Commandement superieur des Gouverneurs Imperiaux. Il y a quatre Consuls ou Maires, avec leurs subdeleguez. Le temps de leur charge est d'un an, & pendant leur magistrature ils sont nommez Ninban, ce qui dans le sens litteral signifie le gardien annuel, ou surveillant, c'est pour designer le Maire ou Consul qui est en fonction. Son employ est d'informer le Gouverneur qui a la présidence, de tout ce qui se passe journellement dans les fonctions de sa charge; de faire en personne le rapport des affaires d'importance, & en cas qu'il y ait des differents ou des contestations entre lui & les autres Consuls, de porter l'affaire devant le tribunal de l'Empereur, ou sa cour de justice; ou bien avec le consentement de cette cour, d'en laisser la decision en dernier ressort aux gouverneurs de la ville.

Tribunal de l'Empereur.

Toutes les affaires civiles sont portées devant cette cour de Justice Imperiale, les parties & les temoins de part & d'autre y sont examinez dans la forme judiciaire par le Conseil, & la sentence est donnée selon les loix de l'Empire, leurs arrêts imprimez, les Ordonnances, & les proclamations de l'Empereur, ou l'opinion des personnes savantes dans la loy. Il n'y a point d'appel de cette sentence: cependant, les personnes que l'on a condamnées à

à la mort ne peuvent être executées sans un ordre signé par le Conseil d'Etat à Jedo, que l'on doit aussi consulter dans toutes les affaires d'importance, & qui interessent le bien public ou l'Etat de l'Empire; pourvu qu'elles soient de telle nature que les delais causez par l'envoy & le retour des exprès n'y apportent aucun prejudice.

Les quatre Maires ou Consuls sont nommez autrement To Sij Jori Siu: les Caracteres qui expriment ces mots emportent la signification de Senateurs ou d'Anciens, parce qu'autresfois on les choisissoit entre les plus vieux & les plus prudents d'entre les habitans. Mais en dernier lieu cet office est devenu en quelque façon hereditaire; & selon le merite du pere, on permet quelque fois au fils de lui succeder dans son employ, pourvu que le Gouverneur de la ville y donne son consentement, & que le candidat soit approuvé par le Conseil d'Etat de l'Empereur, qu'il doit aller remercier en personne, pour cette marque singuliere de faveur qu'on lui a conferée. Dans le temps que j'ecris ceci, Takaku Goparo enfant d'onze ans a herité du titre & de le dignité de son pere Takaku Sijro Bioje, qui mourut il y a un an, & lorsqu'il aura l'âge requis il sera revêtu de la charge même. Un autre des Consuls d'apresent Takaku Sajemon qu'on nommoit auparavant Takaku Gensò a succedé, il y a deja cinq ans, après la mort de son pere, à ce titre, & à cette dignité, quoiqu'il n'ait a present que vingt deux ans. Il y a même trois proches parens de la famille de Takaku qui sont en possession du Consulat, & un quatrieme de la famille a le commandement sur le pays d'alentour. Autres fois les Maires ou Consuls de Nagasaki dependoient immediatement du Conseil d'Etat de l'Empereur de qui ils avoient aussi leurs provisions. Ils jouissoient en ce temps là du privilege de porter deux Simeterres comme les grands de l'Empire & de se faire preceder par un homme portant une pique comme une marque de leur authorité. Mais depuis que les gouverneurs de cette ville ont été revestus par l'Empereur d'un plus grand pouvoir, & de plus d'authorité qu'ils n'avoient auparavant, ce qui arriva en l'année 1683, celle des Consuls de Nagasaki & de toutes les autres villes Imperiales a été renfermée dans des bornes plus étroites. Entre autres privileges & immunitez dont ils furent obligez de se departir en faveur des gouverneurs, étoient les elections, & les impositions des taxes sur les habitans. En un mot on leur a laissé fort peu de chose de leur ancienne splendeur excepté qu'après avoir rempli leurs fonctions de l'année, ils doivent selon la coutume du pays se rendre à la cour pour y rendre leurs respects à l'Empereur, porter au Conseil d'Etat un compte de ce qui s'est passé de plus considerable pendant leur consulat, & recevoir aussi du même Conseil des instructions pour l'avenir. Pour leur rendre plus facile les fonctions de leur charge, il leur est permis d'avoir deux subdeleguez ou assesseurs, qui les soulagent sur tout dans les affaires qui regardent le gouvernement du Tsiotomats, ou de la nouvelle ville.

To Sij Jori Siu.

Les Dsiojosi, c'est à dire dans le sens litteral, les chefs, ou officiers perpetuels, à cause que leurs emplois sont à vie, marchent immediatement après les Tosijori, Maires ou Consuls, en rang & en authorité, étant en quelque façon leurs Lieutenants ou Vicegerents dans les affaires qui regardent le Tsiotomatz, ou la ville exterieure, tandis que les consuls avec leurs Ottonas ont le gouvernement immediat de l'Utsimatz ou ville interieure. (Ottona, c'est une autre sorte de magistrat qui est comme un juge de police, ou commissaire de quartier dans la rue ou il demeure: j'en

Subdeleguez des consuls.

parlerai plus au long au chapitre suivant). C'est une des fonctions de l'office des Dsiojosi d'accommoder ou de decider conjointement avec les Ottona les differents de petite consequence qui peuvent s'elever dans le quartier de la ville confié à leurs soins. On choisit ces Dsiojosi dans la compagnie des Ottona, ce qui se fait par le Maire ou Consul qui commande, & cela avec le consentement du gouverneur: l'usage est de les prendre parmi les plus anciens membres de la compagnie. Ils ont de même que les consuls une petite somme assignée par l'Empereur qui leur tient lieu de gages ou de salaire, & quelque casuel qui leur vient du commerce étranger, à proportion de l'interêt qu'ils y ont. Cependant, comme le peuple juge de l'importance d'un office par la figure que fait celui qui en est revêtu, ils tachent de donner un air de dignité à leur charge, vivant toujours dans une somptueuse pauvreté.

Nengiosi. Après les Dsiojosi viennent quatre Nengiosi: les caracteres qui expriment ce mot emportent la signification de chefs ou officiers annuels, ce qu'ils sont en effect; leur employ ne durant qu'un an. Ils sont au nombre de quatre, deux de l'Utsi, & deux autres du Sotomatz: ils sont nommez par les maires, pour faire en leur nom aux gouverneurs un rapport fidelle de ce qui se passe journellement dans l'execution de leur office. En même temps ils representent en quelque maniere les habitans de la ville, & veillent à leurs interets à la cour du gouverneur. C'est pour ces deux raisons qu'ils ont une petite chambre qui leur est destinée dans le palais du gouverneur joignant le Genquaban ou la grande garde des Jorikis. Ils y attendent tout le long du jour jusqu'à ce que le gouverneur ait le loisir de recevoir les messages qu'ils lui portent au nom des maires, ou les placets, & requêtes qu'ils lui presentent au nom des particuliers. Le gouverneur leur fait savoir aussi de sa propre bouche, ou en leur envoyant un de ses Karoo, les ordres qu'il donne soit aux Tosij Jori, aux Ottona, ou aux interpretes des nations étrangeres établies dans la ville; il les informe aussi des autres affaires qu'il entend qui soient faites par les habitans, dans son palais ou ailleurs. C'est un employ fort delicat, & fort penible: il demande toute leur prudence & toute leur attention, s'ils ont à cœur de se maintenir dans les bonnes graces du gouverneur. Ils sont choisis, de même que les Dsiojosi, parmi les plus habiles Ottona des deux quartiers de la ville.

Ce sont là les principaux magistrats municipaux, & officiers qui commandent dans la ville de Nagasaki. Ils n'ont point de maison de ville, ni aucun autre lieu public pour s'assembler: lorsqu'ils le font pour quelque affaire, c'est chez le maire dont le tour est de presider.

Je vai donner à present un compte en peu de mots des autres officiers inferieurs dont on se sert pour entretenir la police & le bon ordre dans la ville.

Compagnie de messagers de ville. Les Tsioosino Mono sont la compagnie des messagers de ville, qui tiennent lieu aussi d'Archers & de Sergens. Ils étoient autres fois sous les ordres des maires; mais depuis que leur authorité a été si fort reduite, & que celle des gouverneurs s'est elevée sur ses ruines, ils sont employez au service de ces derniers. Cette Compagnie est composée d'environ trente familles demeurant ensemble dans une rue qui à cause de cela se nomme Tsioosimatz, c'est à dire la rue des messagers de ville: ils en ont la possession depuis un temps immemorial. Leur nombre augmente à proportion du besoin où sont les habitans d'être retenus dans l'ordre, & dans

la

la neceffité d'obferver les reglemens auxquels ils font affujettis. En dernier lieu, on a commencé de bâtir une nouvelle rue pour eux, que l'on doit appeller Sintfioofimatz, c'eft à dire la nouvelle rue des meffagers de ville. Leur nom eft plus honnête que leur employ, qui confifte principalement à pourfuivre & à arreter les criminels. On s'en fert auffi de temps en temps pour les executions publiques, fur tout pour couper la tête. Ils font tous bons lutteurs & ont une addreffe particuliere à furprendre leur antagonifte, & à le mettre hors de defenfe, quelque foin qu'il ait de fe tenir fur fes gardes. Ils portent toujours une corde avec eux pour faire leur office, qui, quoi qu'au fond bas & meprifable, eft regardé par la loy, comme un office militaire & noble. C'eft pour cela qu'ils portent deux fimeterres comme les gentilshommes, quelques uns de leur compagnie d'un ordre inferieur font nommez Sadfi: ils ne portent qu'un fimeterre. Les fils fuivent la profeffion des peres, & leur fuccedent après la mort; ou même font receus dans la compagnie de leur vivant.

Tanneurs & executeurs de la haute juftice.

Il n'y a point de métier fi méprifé par les Japonnois, que celui des Jetta ou tanneurs, dont la fonction eft d'efcorcher le beftail mort, de preparer & de tanner le cuir pour des fouliers, des pantoufles & chofes femblables. Ces gens là font obligez de faire l'office d'executeur de la haute juftice, d'appliquer les prifonniers à la torture, & de les mettre à mort, foit qu'ils foient condamnez à avoir la tête trenchée, à être crucifiez, ou à quelque autre genre de mort que ce foit. Ils demeurent enfemble dans un village feparé, non loin de la place où l'on execute, qui à Nagafaki, & par tout ailleurs dans l'Empire, eft au bout occidental de la ville, affez près du grand chemin. Ceux qui tiennent des maifons de debauche font obligez de leur prefter leurs domeftiques, pour leur aider aux executions publiques.

Le fonneur, ou reveilleur.

Le dernier de ces officiers publics eft le fonneur, dont l'employ eft de mefurer le temps & d'indiquer les heures en frappant une cloche qui pour cet effect eft fufpendue au côté d'une montagne, non loin du temple de Daikoofi. On fonne la grande cloche de ce temple au lever & au coucher du Soleil feulement; & fi on la fonne dans l'entretemps, c'eft pour avertir le peuple de venir au temple pour entendre l'explication de quelque precepte moral, & de quelque texte pris d'un de leurs livres de devotion.

CHAPITRE III.

De la Police, & des reglemens des rues de Nagafaki, & du gouvernement du pays circonvoifin.

J'Ai traité dans le Chapitre precedent fort au long du gouvernement de Nagafaki en general: je vais rendre un compte plus particulier de la police, & des reglemens de chaque rue, dont le principal eft d'avoir l'œil fur la conduite de fes habitans, & de foulager les gouverneurs, les maires, & les autres principaux officiers, d'une partie de leurs fonctions; c'eft

c'eſt pour cela qu'on a trouvé à propos de nommer les officiers ſuivants pour chaque rue.

Les Ottona. Le premier & principal officier eſt l'Ottona, c'eſt le premier magiſtrat de ſa rue. Il donne les ordres neceſſaires en cas d'incendie, il a ſoin que l'on faſſe bonne garde pendant la nuit, & que les ordres des gouverneurs & des maires ſoient executez ponctuellement. Il tient un regiſtre où il met les noms & le nombre des perſonnes qui naiſſent dans la rue, de celles qui meurent ou ſe marient, qui vont voyager, qui quittent la rue; comme auſſi des nouveaux habitans qui y viennent demeurer, avec leurs noms, leur naiſſance, leur religion, leur métier, & ainſi du reſte. En cas qu'il s'eleve quelques legeres conteſtations parmi les habitans de ſa rue, il appelle les parties devant lui pour les accommoder, & regler leurs differents, s'il eſt poſſible: il punit les crimes legers, en mettant les criminels en arrêt ou dans les fers. Il fait arreſter les criminels par les habitans de ſa rue, dans ſon reſſort, & les fait mettre en priſon en attendant les ordres des magiſtrats ſuperieurs devant qui il porte toutes les affaires criminelles, & autres matieres d'importance. En un mot, il eſt reſponſable de tout ce qui arrive dans l'etendue de la rue dont il eſt l'officier en chef. Il eſt choiſi par les habitans de la rue qui prennent l'un d'entre eux. Chaque habitant écrit le nom de la perſonne à qui il donne ſon ſuffrage ſur un bout de papier qu'il ſigne & qu'il cachette. Tous les ſuffrages étant ramaſſez, on decachette les papiers, & les noms de ceux qui ont eu le plus de voix ſont portez par les Nengioſi au gouverneur, avec une humble requeſte au nom des habitans, qu'il lui plaiſe de nommer l'un deux pour Ottona ou officier de rue. Son ſalaire eſt le dixieme du threſor public ou threſor de la rue; ou ce qui eſt la même choſe de ce que l'on leve ſur le commerce étranger, pour le profit commun de tous les habitans de la ville.

Ses Commis. Chaque Ottona a trois commis nommez Oogumi, Oja, ou Oogumigaſijra, c'eſt à dire les chefs de la grande Compagnie ou communauté. Ils ſont comme les Lieutenants des Ottona, & l'aſſiſtent de leur avis & de leur aide, pour mieux executer ſes fonctions, & pour une plus prompte expedition des affaires qui regardent la police de la rue.

Compagnies de cinq hommes. Les habitans de chaque rue ſont diviſez en Goningumi, c'eſt à dire en compagnies ou corps de cinq hommes; il y en a dix ou quinze plus ou moins dans chaque rue. Elles ſont compoſées de cinq & quelques fois d'un peu plus, de proches voiſins, de ceux ſeulement qui ſont proprietaires du ſol & des maiſons où ils habitent. Ceux qui occupent des maiſons dont ils ne ſont point proprietaires, quoi qu'ils ſoient habitans de la même rue, ne ſont point admis dans ces compagnies; ils ſont regardez comme locataires ſeulement, & par conſequent comme dependants de leurs hoſtes & proprietaires des maiſons: de ceux-ci il y a quelque fois quinze familles ou plus qui appartiennent à un des Goningumi, ou compagnie de cinq. Ces locataires ſont exempts des taxes & autres impoſitions que l'on met ſur leurs hoſtes: à la reſerve du Monban, c'eſt à dire la garde de nuit, & la ronde, qu'ils ſont obligez de faire en perſonne, ou au moins avoir ſoin qu'on la faſſe, à cauſe que c'eſt une fonction que tous les habitans ſont obligez de remplir à leur tour. Cet avantage apparent eſt accompagné pourtant de beaucoup de deſavantages à d'autres égards; les locataires n'ont point de voix aux élections des officiers de la rue, & ne peuvent prétendre à aucun partage de l'argent public, outre que les loyers qu'ils payent à leurs hôtes ſont conſiderables, ſi l'on conſidere combien les maiſons où ils de-

meu-

meurent ſont petites & chetives. Le loyer ſe paye par mois, & l'eſtimation s'en fait par le nombre des nattes qui couvrent les planches. On compte cinq Condors pour une natte dans les plus pauvres maiſons, & dix dans les meilleures.

Chef de compagnie ou corps.

Chaque Compagnie ou corps a un Kogomi Oja, ou Kogomi Gaſijra, c'eſt à dire le chef ou le Doyen de la Compagnie. Il a l'inſpection ſur la conduite de ſes quatre confreres: il eſt avec cela reſponſable de leurs actions; & ſi elles ſont contraires aux loyx, il partage avec les autres membres du corps la punition à laquelle ils ſont condamnez par le magiſtrat.

Greffier public.

Le Fiſia, Greffier, ou Secretaire public, eſt encore un des officiers de la rue: ſon employ eſt d'ecrire & de publier les ordres que l'Ottona donne aux habitans de la rue, d'expedier les paſſeports, les certificats, ou les lettres de congé. Il tient les livres & les journaux de l'Ottona, qui contiennent la liſte de toutes les maiſons de la rue, & de ceux qui les habitent, avec leurs noms, age, metier, religion, & le reſte; un livre où ſont les noms de toutes les perſonnes qui meurent dans la rue, la datte & le genre de leur mort, avec les temoignages touchant la religion dont ils ont fait profeſſion à leur lict de mort; un livre où ſont enregiſtrez les paſſeports que l'on a expediez à ſon bureau avec les noms des perſonnes à qui on les a accordez, le ſujet & le temps de leur départ, avec leur retour; enfin, un journal de tout ce qui ſe paſſe dans l'etendue de la rue.

Le Threſorier.

Le Takura Kaku eſt, ſelon le ſens qu'emporte le Caractere par où l'on exprime ce mot, le garde des joyaux. C'eſt le Threſorier de la rue, qui garde l'argent public, & qui en rend compte à ſes compagnons de demeure, ſpecifiant les ſommes qu'il a reçues & celles qu'il a debourſées. Le Threſor public conſiſte principalement aux ſommes que les magiſtrats municipaux ont ordonné que l'on retint du prix des marchandiſes étrangeres, pour l'avantage commun des habitans, laquelle ſomme leur eſt diſtribuée également ſelon le nombre des rues: cela ſe fait pour les mettre en état de payer les taxes extraordinaires qu'on leur impoſe. Les habitans prennent cet office de Threſorier pour eux mêmes, & ſervent à leur tour chacun une année.

Meſſager.

Le Nitzi Joſi deſigne un homme dont l'emploi journalier eſt de porter, & de reporter des meſſages; ou bien un meſſager de la rue. Il doit informer les principaux officiers ſi quelqu'un meurt ou quitte la rue, ou s'il arrive quelque autre choſe dont ils doivent avoir connoiſſance. Il leur remet les requêtes des habitans de la rue, & les certificats qu'ils obtiennent de leur Kogomi Oja. Il recueille le Faſſakf ou l'argent contribué pour le préſent qu'on a accoutumé de faire en certains temps aux gouverneurs & aux principaux magiſtrats; il fait ſavoir aux Kogomi Oja ou chefs de Compagnie les ordres des magiſtrats, & les publie dans la rue.

Guets ou Rondes.

Pour la ſureté des rues pendant la nuit on fait deux guets ou rondes.

Premier guet de la rue.

Le premier ou principal guet eſt celui que les habitans font en perſonne tour à tour trois hommes à la fois: on l'appelle pour cela, le Dſijſinban; ce qui ſignifie le guet de corps perſonnel. Ils ont une chambre ou loge, qui leur eſt aſſignée vers le milieu de la rue ou au carrefour. Les jours ſolemnels, ou dans d'autres temps lors que les magiſtrats le jugent neceſſaire, on

fait ce guet tout le long du jour. On doit le doubler lorſqu'on craint quelque danger; & en ce cas l'Ottona y aſſiſte en perſonne, accompagné d'un de ſes commis une bonne partie de la nuit, juſqu'à ce que la foule du monde ſe ſoit diſſipée, ou que le danger ſoit fini. Car s'il arrivoit quelque malheur que l'on pût attribuer le moins du monde à leur negligence, eux & tous les habitans de la rue en feroient reſponſables, & punis ſeverement pour cela: ſi grands ſont les égards que l'on doit avoir pour cette ronde, à laquelle on ne ſauroit s'oppoſer ou l'inſulter, ſans commettre un crime capital.

Monban.

Le ſecond guet eſt le Monban ou ronde de la porte, deſtinée à prevenir les accidents du féu & des voleurs, & d'en donner connoiſſance ſur le moindre ſoupçon. Il eſt compoſé de deux hommes de travail ou autres du ſimple peuple d'entre les habitans de la rue. Ils ſont aſſis chacun contre une porte dans une guerite batie exprès, ils marchent de temps en temps, l'un vers l'autre, pendant toute la nuit, & marquent leur vigilance & les heures de la nuit, (de même que les autres hommes du guet tant ſur terre que ſur le port à bord des navires) en frapant deux battons de bois l'un contre l'autre. Ils ſont entretenus aux deſpens des habitans des rues, quelques uns deſquels font cette fonction à leur tour. Dans quelques villes il y a une petite hutte batie au ſommet, ou au côté d'une maiſon, quelque fois au milieu de la rue, où un homme ſe tient pour tenir l'œil ſur les accidents du feu.

Etat preſent des habitans de Nagaſaki par rapport aux affaires civiles.

Ces reglemens ſi rigoureux, & des fonctions perſonnelles ſi penibles, ſont qu'on ne ſauroit nier que les habitans de Nagaſaki ne ſoient tenus ſous un dur eſclavage, & dans une ſoumiſſion qui n'a preſque point de pareille: d'un autre côté ils ont un avantage conſiderable, en ce qu'ils ne ſont point ſurchargez de taxes comme ſont les ſujets de la plupart des Princes de l'Europe; & qui plus eſt ils ſont aidez à payer les petites contributions qu'on leve ſur eux, au moyen des ſommes que les magiſtrats de la ville retiennent ſur le prix des marchandiſes étrangeres & qu'on leur diſtribue également: avantage particulier à la ſeule ville de Nagazaki où le commerce avec les étrangers eſt uniquement permis. Après avoir parlé en general de la ſoumiſſion rigoureuſe où l'on tient les habitans de Nagaſaki, des petites Contributions que l'on leve ſur eux, & du ſoin qu'ont les magiſtrats de les aider à les ſupporter, je vais expliquer en detail les trois articles le plus brievement qu'il me ſera poſſible; & j'aſſure mon lecteur, que je ne lui dirai rien dont je ne ſois très bien informé.

Taxes & impoſitions des habitans.

Aucun crime n'eſt puni au Japon par des amendes, ou peines pecuniaires: car en ce cas, diſent-ils, ſi l'on pouvoit ſe racheter de la peine avec de l'argent, les riches pourroient commettre tous les crimes qu'ils voudroient; choſe abſurde ſelon eux, & qui ne s'accorde point avec les idées de la raiſon & de la juſtice. Ils ne connoiſſent que les punitions corporelles, la mort, la priſon, le banniſſement, la confiſcation des patrimoines, la privation des charges, & choſes ſemblables. Ils ont pluſieurs manieres de mettre leurs criminels à la torture, & de les obliger d'avouër leurs crimes: mais lorſqu'ils ſont condamnez à la mort après leur conviction, ils ſont decapitez, ou attachez à la croix, ſelon la nature & l'atrocité du crime pour lequel on les execute: on inflige ſouvent ces punitions & d'autres ſur des perſonnes qui n'en ſont point coupables, & qui ſouffrent pour les crimes & les malverſations d'autrui: quelques legers que

que soient ces crimes, on condamne à des prisons perpetuelles, au bannissement de la ville ou du pays, avec la confiscation du patrimoine & la privation des emplois: personne ne peut se flatter d'être à couvert de ces infortunes, parce qu'on est souvent puni même pour les crimes d'autrui, & qu'on peut en commettre par simple inadvertance. Ainsi les officiers de rue sont obligez de souffrir pour les crimes des chefs de famille qui demeurent dans le district qu'on leur a confié: les chefs de famille souffrent pour les crimes de leurs domestiques & de leurs locataires: les maitres pour ceux de leurs valets & servantes, les enfans pour ceux de leurs pere & mere, une Compagnie pour ceux de chacun de ses membres, & enfin les voisins pour les crimes l'un de l'autre. Je dois dire pourtant, qu'en condamnant à ces peines, on a beaucoup d'égard à la nature du crime, à la condition de la personne qui l'a commis, & à la portion de la peine qu'un chacun doit porter en qualité de superieur, de parent, ou de voisin. Outre la charge de tant de guets & gardes à faire dedans & dehors la ville, & dans le port; tant de fonctions à remplir en personne ou par des commis; les habitans de Nagazaki souffrent encore une grande incommodité en ce que pour la moindre raison, on ferme les rues, & l'on ne permet à personne d'en sortir: cela arrive fort souvent, sur tout lorsqu'on apprehende quelque danger, mutinerie ou sedition; en cas qu'on cherche des criminels, & qu'on fasse diverses autres recherches, souvent même pour des bagatelles; mais les plus grandes precautions, & les ordres les plus rigoureux sont mis sur tout en usage lors du depart des navires étrangers, & des Jonques, pour empecher les habitans de les suivre, & de frauder la doüane; ce qui est defendu sur peine de la vie. Lorsque les vaisseaux qui doivent sortir du port mettent à la voile, & jusqu'à ce qu'on les ait perdus de vuë, on fait une éxacte recherche dans toutes les rues pour voir s'il manque quelqu'un des habitans que l'on pût soupçonner de s'être absenté pour cela, ou pour quelque autre raison. Le temps de cette recherche n'est pas marqué; on la fait trois fois par nuit, par exemple quelque fois le soir, environ minuit, & le matin, en presence de l'Ottona, s'il peut y être en personne, ou d'un Ogumigasijra ou commis de l'Ottona, de deux Koogumi Oja ou chefs de compagnie, & du Nitzi Josi ou messager de rue. Un chacun doit se presenter lors de ces recherches pour répondre quand on l'appelle par son nom. Le Messager de rue lit les noms de tous les domestiques dans le registre. Pour faire plus viste, il se contente quelque fois de comparer le nombre de ceux qui sont presents, avec celui des personnes nommées dans son registre, sans appeller aucun en particulier. Pendant le temps de cette recherche, lorsque les portes des rues sont fermées, comme aussi en d'autres occasions quoiquelles ne soient pas fermées, & que l'on apprehende quelque malheur, personne n'a permission de passer pour aller d'une rue à une autre sans un Forifuda, c'est un petit bâton de bois marqué par le consul ou maire qui preside. En montrant cette sorte de passeport la personne est accompagnée par le Monban, ou la ronde de chaque rue d'un bout de la rue à l'autre, & remise au Monban ou à la ronde de la rue suivante, & ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle arrive à l'endroit où elle veut aller. Si un habitant veut quitter la rue, & la maison où il demeure pour aller à une autre, il doit s'addresser premierement à l'Ottona de l'autre rue par une requeste où il expose le desir qu'il a d'être admis au nombre des habitans de cette rue. Lorsqu'il

presente cette requeste, il fait en même temps un present d'un plat de poisson à l'Ottona. Sur cela l'Ottona s'informe de son genre de vie, de son caractere, & de sa conduite: il envoye ensuite le Nitzi Josi ou Messager de rue à chacun des habitans pour les prier de lui faire savoir s'ils veulent consentir ou non à avoir le suppliant pour voisin. Si quelqu'un des habitans s'oppose à sa reception & a quelque reproche à lui faire, comme par exemple qu'il est addonné à l'ivrognerie, qu'il est d'une humeur querelleuse, ou enclin à quelque autre vice, des consequences de quoi il proteste qu'il ne veut point être responsable, cela suffit pour exclure ce suppliant: mais s'il obtient le consentement de tous les habitans, il s'addresse au Fisia ou Greffier public de la rue qu'il quitte, pour avoir un certificat de sa bonne conduite, & des lettres de congé, le tout signé par l'Ottona: ces deux actes sont portez par le Nitzi Josi ou messager de rue à l'Ottona de la rue ou le suppliant veut aller demeurer, l'Ottona le prend sous sa protection, & l'incorpore parmi les habitans de sa rue. Tandis que cela se passe, il n'est point responsable de la conduite du suppliant, avant qu'on lui ait remis les deux actes que je viens de dire; & s'il étoit trouvé coupable, de quelque crime commis avant ce temps là, ce seroit son ancienne rue qui en seroit responsable. C'est pour cela que l'Ottona de l'ancienne rue proteste dans les lettres de congé, qu'à compter du temps du congé, il ne veut point prendre sur son compte la conduite, & les actions du suppliant, dont il le rend seul responsable, ce qui l'oblige de faire en sorte que les actes dont je parle soient remis au nouvel Ottona avec toute la diligence possible. Après donc que le suppliant a été admis parmi les habitans de la nouvelle rue, & que son nom a été mis dans le registre, il celebre son entrée par un bon diner qu'il donne à son propre Kumigasijra ou compagnie dont il est devenu membre, ou s'il le trouve à propos à toutes les compagnies de la rue. Après tout cet embarras, la plus grande difficulté reste encore, c'est la vente de son ancienne maison, cela ne peut encore se faire sans le consentement unamine de tous les habitans de la rue, qui souvent y forment des oppositions pendant un an & plus, par rapport à la personne de l'acheteur pour les malversations duquel ils sont obligez de repondre à l'avenir; qu'ils ne connoissent pas encore, ou qui ne leur convient pas. Si enfin tous les obstacles sont levez, & que la maison soit vendue, l'acheteur doit payer huit pour cent dans le Sotomatz, & quelque fois plus de douze dans l'Utsiomatz, du prix convenu entre lui & le vendeur. Cette somme est mise dans le thresor public, au profit commun des habitans. De cet argent qu'ils appellent Fatsijbun ou huitieme partie, cinq portions en sont distribuées également à tous les habitans, pour les dedommager de la peine qu'ils ont euë au sujet de sa reception, & les trois portions restantes sont destinées pour un dîner public qui se donne rarement. Dèsque le nouvel habitant a pris possession de sa maison tous les habitans des maisons de la même rue vont le feliciter, lui offrir leurs services, & l'assurer de leur amitié, & des secours de bon voisin pour ce qui les concerne. Lorsqu'un habitant de quelque rue de Nagazaki a dessein d'aller en voyage, pour faire un pelerinage en quelque saint lieu, ou quelque autre affaire: le Kogomi Oja ou chef, avec les autres membres de la Compagnie dont il est, lui doivent donner un certificat addressé aux magistrats de la ville, dans lequel ils temoignent, que c'est dans une telle ou telle bonne intention, qu'il se dispose à aller en voyage, & que pendant ce temps là ils donnent caution

pour

pour son retour & sa comparution dans un temps marqué. Ils ont pour cet effect un livre nommé Kitte No Sita Gaki, c'est à dire le livre pour signer les passeports, dans lequel, en ces occasions, les habitans par ordre de l'Ottona ecrivent leurs noms au dessous du certificat, & pour plus de sureté, ils y mettent leur sceau. Le Certificat & le cautionnement étant inseré dans le livre dont je parle, l'Ottona le fait porter par le messager de ville à la maison du Ninban Tosij Jori ou Maire qui est de tour pour la presidence; le messager remet ce livre au Genquaban ou grande garde du palais: le Genquaban le remet au Maire qui ordonne à son Jufitz ou Secretaire, d'écrire un passeport pour le suppliant, & d'y apposer son grand sceau dont il se sert seulement pendant le temps de sa Mairie, ou Consulat. Ce sceau est sous la garde des Jufitz: il est environ de l'epaisseur d'un écu, & contient les caracteres qui expriment son Nanori ou nom militaire de famille: ce passeport est porté ensuite au Nengiosi qui y met son nom & son sceau, ou au lieu de lui au Dsio Josi du Sottomatz si le suppliant est habitant de cette partie de la ville. On ne paye aucun droit pour toutes ces peines, à la reserve de trois Condors seulement que l'on donne au Nitzi Josi ou messager de rue pour une feuille de papier épaix & fort qu'il fournit pour cet usage, & c'est un des émoluments de son employ.

Si un habitant de la rue est accusé de quelque crime, ou malversation, son affaire est portée premierement devant le Conseil de la rue, ou l'assemblée de ses principaux officiers; qui sont l'Ottona, ses trois Kumi Gasijra ou commis, & tous les Kogomi Oja ou chefs de compagnies. Si dans l'examen de cette affaire, ils trouvent trop de difficultez pour la decider eux mêmes, s'ils la trouvent trop embarrassée & au dessus de leur capacité, ils la portent devant le Conseil commun de la ville: si les membres de ce Conseil y trouvent les mêmes difficultez, on prie les Nengiosi d'en conferer avec quelques uns des Karoo des gouverneurs, & s'ils le jugent necessaire de communiquer l'affaire aux gouverneurs. On observe la même methode, lorsqu'on donne aux habitans les ordres du gouverneur. Il en informe lui même les Nengiosi, ou se sert pour cela de ses Karoo: le Nengiosi les dit aux Consuls ou Maires, & ceux-ci aux Ottona qui les publient dans les rues eux mêmes, ou les font publier par leurs Nitzi Josi qui sont les messagers de rue. Quelquefois le gouverneur fait savoir ses ordres par des declarations écrites, & affichées; elles sont regardées par tous les habitans comme des loix inviolables, & comme les ordres de l'Empereur même.

Procedures qu'on fait dans les affaires criminelles.

S'il s'éleve dans la rue des querelles ou des contestations, indifferemment entre les habitans ou les étrangers; les plus proches voisins sont obligez d'abord de separer les combattans: car si l'un d'eux venoit à être tué, quand même ce seroit l'aggresseur, l'autre souffriroit inevitablement la mort, malgré tout ce qu'il pourroit dire en sa faveur; qu'il n'a fait que se defendre, qu'il a combatu *cum moderamine inculpatæ tutelæ*, qu'il a été forcé de tuer son adversaire &c. tout ce qu'il peut faire pour prevenir la honte d'une éxecution publique, est de se donner lui même la mort en s'ouvrant le ventre. L'on ne croit pas même que la mort de cet infortuné expie suffisamment le sang du defunct selon les loix du pays: trois des familles qui demeurent le plus près de l'endroit où le meurtre à été commis sont emprisonnées dans leur maison pendant trois, quatre, mois & plus; & l'on met en croix de grosses planches de bois sur leurs portes & sur leurs

Decisions des querelles.

leurs fenêtres, après qu'elles se sont preparées à cette clôture en faisant les provisions necessaires pour vivre pendant ce temps-là. Le reste des habitans de la même rue ont leur part dans la punition, ils sont condamnez pendant quelques jours ou quelques mois, à des rudes travaux aux atteliers publics, ou à servir les Magistrats pendant quelque temps; ce qui porte un grand prejudice aux propres affaires de ces pauvres habitans. Ces peines leur sont infligées à proportion de la part qu'ils ont eu dans le crime, en manquant de faire tout ce qui dependoit d'eux pour prevenir les consequences de la querelle. La même peine est infligée avec plus de rigueur aux Kumi Gasijra ou chefs de Compagnie de la rue où le crime a été commis. Ce qui aggrave leur faute, & le chatiment à proportion, est s'ils savoient auparavant que les coupables étoient d'une humeur querelleuse, ou ce qui est la même chose dans les autres affaires criminelles, s'ils étoient portez au crime pour lequel ces chefs de Compagnie doivent subir une punition. Les hostes aussi & les maitres des criminels partagent le chatiment des malversations de leurs locataires ou domestiques. Ce procedé rigoureux des Japonnois dans les cas semblables semble fondé sur le principe du Canon. *Facientis* distinct. 86. *Facientis culpam procul dubio habet qui quod potest corrigere negligit emandare. Celui-là est sans doute coupable du même crime que le criminel, qui a negligé de le prevenir lorsqu'il l'auroit pu.*

Tout homme qui tire son épée, quoi qu'il ne touche & ne blesse point son ennemi, est déclaré coupable de mort s'il est denoncé, & si le fait est clairement prouvé devant le juge.

Si l'un des habitans se derobe à la justice par la fuite, le Kumi Gasijra ou chef de Compagnie est obligé de le livrer au magistrat, & doit par consequent courir après le coupable ou payer des gens pour le faire jusqu'à ce qu'on le trouve; & cela sur peine de punition corporelle qui est infligée selon l'exigence du cas, & la nature du crime du fugitif.

Fito Aratame, ce que c'est.

Le dernier mois de chaque année le Nitzio Giosi de chaque rue fait le Fito Aratame, c'est à dire qu'il met par écrit le nom de tous les habitans de chaque maison; vieux & jeunes, avec la datte & le lieu de leur naissance, & le Sinu ou religion des hostes. Il arrive quelques fois que des personnes zelées, sur tout les Sectateurs de la secte de Siodo, ne se contentent pas que le Nidsio Giosi mette sur son registre la religion de leurs hostes: ils veulent qu'il fasse mention encore de la leur, quoique simples locataires. On se contente de comprendre en general les femmes dans cette espece d'inquisition, & l'on ajoute à la liste combien elles sont en nombre.

Acte d'abjuration qu'on fait en foulant aux pieds l'Image du Sauveur, & de la Vierge Marie.

Après que la liste de tous les habitans de chaque rue, de tout sexe & de tout âge, est finie; ce qui se fait ordinairement vers la fin de l'année: on fait un autre Acte solemnel & important selon leur idée, au commencement de la nouvelle année. C'est le Jesumi, c'est à dire dans le sens litteral, l'action de fouler aux pieds la figure: à cause qu'ils foulent aux pieds l'Image de notre Sauveur attaché à la croix, & celle de sa sainte mere ou de quelque autre saint; ce qui est une preuve convaincante, & incontestable, qu'ils renoncent à jamais à J. C. & à sa religion. Cette horrible ceremonie commence à se faire le second jour du premier mois. Ils commencent en deux differents endroits en même temps, & vont de rue en rue, & de maison en maison: ils expedient ainsi cinq ou six rues par jour, jusqu'à ce que le tout soit fini, à quoi on employe au moins six jours. Les officiers de la rue qui

qui doivent être presens à cet acte sont l'Ottona ou chef de la rue, ses trois Oogumi Oja ou commis, le Fitzia ou Greffier, le Nitzi Josi ou messager de la rue, outre deux Monban ou hommes du guet qui portent les images. Ces images ont environ un pied de long, faites de cuivre jaune, & gardées dans une boette pour l'usage que je viens de dire. Cet acte se fait dans l'ordre suivant, après que les inquisiteurs se sont assis sur une natte, le chef de famille, sa femme, ses enfans, avec les domestiques de l'un & de l'autre sexe & de tout age, tous les locataires de la maison, & quelque fois aussi les proches voisins si leurs maisons ne sont pas assez grandes pour y faire la Ceremonie, sont convoquez dans la chambre où l'on met les images sur le plancher nud; après quoi le Jesumi Tsie ou Secretaire de l'inquisition prend la liste des habitans & lit leurs noms un par un, les sommant de se montrer lorsqu'ils sont appellez, & de mettre leurs pieds sur les images. Les enfans qui ne peuvent pas encore marcher sont soutenus par leurs meres qui leur font toucher ces images avec les pieds: cela fait, le Chef de famille met son sceau sur la liste, comme un certificat qu'on doit porter devant le gouverneur, que l'inquisition a été faite dans sa maison. Après qu'on a parcouru de cette maniere toutes les rues & maisons de la ville, les inquisiteurs eux mêmes foulent aux pieds les images, & enfin tous les Ottona qui se servent mutuellement de témoins, & confirment leurs certificats avec leurs Cachets ou Sceaux. Cette inquisition se fait seulement à Nagasaki, dans le ressort d'Omura, & dans la Province de Bungo, où la religion Chretienne avoit fait autres fois le plus de progrez.

Lorsque quelqu'un meurt, son hote, & en cas que l'hote lui même meure, sa famille doit prier les Kogomi ou membres de la Compagnie à laquelle la maison appartient d'assister à son lit de mort, pour porter temoignage qu'il est mort naturellement, & qu'il n'étoit point Chretien. Ils examinent le corps éxactement, pour voir s'il y a aucun signe de violence, ou quelques marques de la religion Chretienne; & s'ils n'y trouvent rien de semblable, ils donnent un certificat signé de leur propre main, & y apposent leurs sceaux; ce Certificat est porté au Maire de tour par le Nitzi Giosi ou messager de rue. Procedures en cas de mort.

On leve peu de taxes sur les habitans de Nagasaki, & cela seulement sur ceux qui ont quelque bien en fonds de terre dans la ville, soit par succession ou par acquisition. Le reste des habitans n'étant point regardez comme vrais citoyens qui ayent droit de bourgeoisie sont par là exemptez des taxes foncieres & des autres charges, quoi qu'ils fassent le plus grand nombre: les taxes qu'on leve sur les bourgeois sont celles-ci.

Le Dsijsi Gin est proprement la taxe ou rente fonciere levée au nom de l'Empereur, le huitieme mois de l'année, sur toutes les personnes qui ont des maisons, des pieces de terre en proprieté dans l'enceinte de la ville. Le fonds n'est point consideré par rapport à l'etendue en longueur & en largeur, ou en surface quarrée, mais seulement par rapport à la longueur, c'est à dire au frontispice de la maison ou des maisons qui sont sur la rue, elles doivent payer quatre Maas pour chaque Soto, & six Maas dans le quartier de la ville nommé Utzi pour chaque Kin qu'elles ont de front. Un Kin est une mesure d'environ la longueur d'une brasse. On ne considere point la profondeur des maisons sur le derriere à moins que cela n'excede quinze Kin, auquel cas si le surplus étoit seulement de la largeur d'un Bu ou d'une paille, on doit payer la taxe double; & cela, disent ils, à cause que Taxes sur les fonds.

 c'est

c'eſt pour l'Empereur, dont les droits doivent être payez dans toute l'exactitude poſſible.

Le Faſſaku Gin. Le Faſſaku Gin eſt une autre taxe impoſée ſur les habitans de Nagazaki, ſi tant eſt qu'elle mérite ce nom, puis que c'eſt plûtot une contribution volontaire pour faire un preſent aux gouverneurs; cette contribution eſt levée ſur toutes les perſonnes qui ont des poſſeſſions dans la ville par ſucceſſion ou autrement: ces preſens ſe font auſſi par les officiers inferieurs aux ſuperieurs, & la coutume eſt de les faire le premier jour du huitième mois, qui eſt un jour de fête nommée Faſſaku: de là vient que le preſent eſt nommé Faſſaku Gin, ou argent de Faſſaku: les perſonnes qui ont des offices publics, & qui ont part au gouvernement de la ville, outre la Contribution generale font encore chacun un preſent en particulier chacun ſelon ſon inclination & ſon pouvoir, aux gouverneurs de la ville, au threſorier, & intendant des rentes foncieres de l'Empereur, reſidant à Nagazaki, & aux Maires ou Conſuls. Les fils même des interprétes, j'entends ceux qui ſont inſtruits dans les langues étrangeres & qui eſperent de ſucceder à l'employ de leurs peres, font en cette occaſion un preſent à chacun des gouverneurs, de vingt cinq Maas, & aux autres officiers ſuperieurs dont j'ai parlé à proportion: cette Contribution n'eſt point levée ſur le commun peuple juſqu'après la fête que j'ai dite. L'argent eſt ramaſſé dans toutes les rues, & donné enſuite aux gouverneurs. On le leve ſelon l'etendue du ſol que les maiſons occupent, & l'on éxige pour chaque maiſon ſituée dans le Sotomatz ſix Maas, pour celles qui ſont dans l'Uſimatz, depuis 9. juſqu'a 10. Maas; ce qui fait en tout 4350. Kasjo ou la ſomme de 2630 Tails en donnant 50. Kasjo à chaque rue. Un Kasjo eſt une ſurface quarrée dont on regle la meſure au temps du premier partage du ſol ſur lequel la rue fut enſuite batie, & cette meſure eſt inſerée dans le livre des rentes, ou papier terrier de la ville. Dans la ſuite du temps pluſieurs Kasjo furent compris dans un grand batiment, & d'autres Kasjo furent partagez en deux petites maiſons. Cette taxe ſur les Kasjo des maiſons ne ſe leve qu'à Nagaſaki; & c'eſt à cette conſideration, & pour ſoulager les habitans dans le payement de ces taxes extraordinaires, qu'on a imaginé le Fannagin. Le Fannagin. Le Fannagin, dont je parlerai dans la ſuite plus au long, eſt cet argent que les gouverneurs retiennent du prix des marchandiſes étrangeres au profit commun des habitans, aux quels on le partage dans la ſuite ſelon les proportions. Dans toutes les autres villes de l'Empire, ſoit qu'elles ſoient du domaine Imperial, ou terres de la couronne, ſoit qu'elles appartiennent aux Seigneurs des Provinces particulieres, on ne leve d'autre taxe ſur les habitans que la rente fonciere dont j'ai parlé ci-deſſus. La ville de Miaco fut même exemptée de toutes taxes; elle l'eſt encore, en vertu d'un privilege qui lui fut accordé par l'Empereur Taico.

Outre ces deux taxes, il y a quelques autres deſpenſes moins conſiderables que les habitans de Nagaſaki doivent ſupporter, j'entends ceux qui poſſedent des fonds dans l'enceinte de la ville. La plupart ſont employées à l'honneur du Dieu Suwa, Patron & Protecteur de la ville: ces deſpenſes ſont par exemple 800. Siumome deſtinez à l'entretien de ſon temple, & des gens qui le deſſervent; comme auſſi aux Comedies que l'on repreſente pour le divertir, & enfin aux reparations du temple. Pour ſupporter ces deſpenſes on ne peut rien prendre du Fannagin ou argent qui vient du Commerce des étrangers: la Contribution ſe leve volontairement ſur ceux qui

qui ont droit de bourgeoisie dans la ville. La fête de ce saint est encore un article considerable; car on la celebre avec beaucoup de pompe, avec des processions, des pièces dramatiques, des jeux, des dances, & avec toute sorte de divertissemens publics. Cependant, quoi qu'on solemnise cette fete une fois l'an, tous les habitans de la ville ne sont pas obligez d'y contribuer annuellement: les sommes necessaires se levent seulement sur dix ou onze rues à la fois; de sorte que les habitans ne contribuent qu'une fois en sept ou huit ans quand leur tour vient. Ce reglement a été fait pour leur faciliter le payement. Le quartier de la ville où sont les lieux de debauche publics est excepté de ce reglement; les habitans en doivent contribuer leur part chaque année. Cette fête étant toujours celebrée avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence possible, avec de nouveaux jeux, des processions, des chansons, des dances, & le reste: tous les acteurs paroissant sur le theatre avec des habits neufs, & tout étant payé fort cher, il n'est pas surprenant que les despenses se montent si haut, de sorte qu'il faille lever depuis trois jusqu'à quatre cens Siumome sur chaque rue.

Avantages que la ville de Nagasaki retire du commerce étranger.

La situation de cette ville extremement peuplée, à l'extremité de la Province de Fisen, entre la mer, & de hautes montagnes, au bout d'un havre sur & commode, quoique très avantageuse pour le commerce avec les étrangers qui y sont tolerez par cette nation jalouse & ombrageuse; est accompagnée d'un autre côté d'une grande incommodité, qui est que le pays circonvoisin ne produit pas suffisamment dequoi nourrir les habitans, encore moins dequoi les mettre en état de payer les taxes & contributions necessaires. Outre que le Commerce même pour lequel cette ville est si avantageusement située expose les habitans à beaucoup d'embaras, de depences, de mecontentemens, & de vexations: ainsi la raison & la nature des choses doivent leur avoir appris cette maxime de Justinien, *secundum naturam esse, commoda cujuscumque rei eum sequi quem sequuntur incommoda*, c'est à dire, *qu'il est naturel & raisonnable, que celui là jouisse des avantages d'une chose qui en a la peine & l'incommodité.* Ainsi dèsque la direction superieure du Commerce eut été confiée aux gouverneurs, on trouva les moyens propres à le rendre avantageux & profitable aux sujets. Il eut été même à souhaiter qu'ils n'eussent pas été plus loin sous le pretexte d'une maxime juste & raisonnable en elle même, & qu'ils n'eussent pas privé injustement les étrangers d'un gain raisonnable & legitime; seulement pour faciliter aux naturels du pays le payement des taxes necessaires, & les mettre en état de se soutenir plus aisement. L'argent que l'on leve ainsi s'appelle parmi eux Fanna Gin, comme qui diroit Fleur d'argent, à cause peut être qu'ils s'attendent à de plus grands avantages que ceux dont ils se sont assurez qui sortiront ainsi qu'une fleur du Commerce étranger; ou peut être qu'ils comparent cet argent aux fleurs & au gain que l'on fait sur les fruits qu'on vend. Il consiste en ce que les gouverneurs de la ville & leurs officiers subalternes tirent, & retiennent par plusieurs inventions frauduleuses, du prix & du profit fait sur les marchandises étrangeres qui y sont exposées en vente. Il faut pourtant rendre justice aux gouverneurs, & reconnoitre qu'ils n'ont aucune part à cet argent. Ce sont leurs officiers subalternes, les magistrats, & en general toutes les personnes qui ont quelque chose à faire ou à demêler avec les nations étrangeres établies dans la ville, par rapport au Commerce, qui partagent entre eux cet argent, comme des émoluments qui leur sont legitimement deubs,

pour la peine qu'ils se donnent à l'égard des étrangers. Le reste est envoyé au Kanna Sa ou thresor de chaque rue. Cette derniere portion est laissée à la disposition de l'Ottona, qui la partage également entre les habitans selon le nombre des Kasjo. L'argent est partagé pourtant de sorte que l'on en met toujours en reserve autant qu'on le juge necessaire pour les reparations necessaires de la rue, de ses portes, fontaines, & édifices publics; pour les instrumens necessaires à éteindre le feu, & pour les despenses que l'on est obligé de faire aux ouvrages publics selon les ordres, & pour les gouverneurs de la ville. L'Ottona tient compte de toutes ces despenses annuelles, & en envoye la liste à lire à chaque habitant de sa rue. Le divident est partagé par ordre des gouverneurs deux, trois, & quatre fois l'année ou plus selon le nombre des Camban ou ventes publiques des marchandises étrangeres que l'on accorde. Celui qui ne veut rien avoir du partage de cet argent est exempté pour cette raison des charges de la rue, qui sont des fonctions fort penibles, comme de faire le guet & garde, la ronde pendant la nuit, & le reste. Il n'est pas non plus obligé de payer d'autre taxe que la rente fonciere de l'Empereur, & le Fassaku Gin ou l'argent contribué pour le present qu'on fait aux gouverneurs. Quoi que ce soit un grand avantage que cette exemption, je sai par moy même qu'il y a peu de bourgeois parmi les plus riches habitans de la ville, qui veuillent l'acheter au prix de leur portion dans le partage de ce Fannagin ou fleur d'argent.

Gouvernement des autres villes.

Ce que je viens de dire suffit pour ce qui regarde le gouvernement de Nagasaki en general, la police, & les reglemens de ses rues en particulier. La relation que je viens d'en donner peut donner l'idée du plan de gouvernement établi dans les autres villes, bourgs & villages qui sont dans toute l'etendue de l'Empire, soit qu'ils appartiennent à l'Empereur, ou qu'ils soient sous la domination immediate des autres Princes ou Seigneurs: avec cette difference seulement, que les Magistrats quoique revêtus du même pouvoir ont differents noms, & qu'en général le gouvernement n'y est pas si exact & si rigoureux qu'à Nagasaki.

Gouvernement du pays circonvoisin.

Avant que je finisse ce chapitre, il ne sera pas mal à propos d'ajouter quelque chose touchant le gouvernement des villages voisins, & du pays contigu, qui s'etend depuis la ville jusqu'aux montagnes voisines, pendant peu de lieuës. Le pays est confié à un administrateur qui au nom de l'Empereur son maitre leve le Nengu annuel comme ils l'appellent, ou la quote part du ryz, du bled, & en general du produit des terres cultivées. A l'égard des pieces de terre qui sont plantées d'arbres fruitiers, ou destinées au jardinage, on paye la quotte en argent dans une proportion raisonnable de ce à quoi elle se monteroit si le champ produisoit du ryz, ou du bled. La quotte se monte à un peu plus qu'à la moitié de la recolte que le fermier, ou laboureur doit porter à l'Okura, ou Komegura (ce sont les magazins imperiaux qui sont près de Mangome ou du fauxbourg septentrional), le grain doit être battu & vanné aux propres despens du laboureur. L'evaluation en est faite par des experts qui avant la recolte vont examiner les champs, & faire leur estimation par conjecture; ou si la recolte paroit devoir être abondante, ils ordonnent qu'on coupe un Tsubo, (c'est un espace de terre quarré d'un Kin ou brasse), ils le font battre, & sur le grain qui en sort ils tirent leurs consequences pour estimer à quoi se montera toute la recolte. Les bois & les forets payent un petit Disi Gin ou rente fonciere à proportion du nombre des Tsubo, & de la bonté,

té, & fertilité du terroir. Le revenu du terroir de Nagazaki, eſtimé ſelon la coutume du pays, ſe monte en tout à 3000. Koku, ce qui fait en argent une année portant l'autre, le prix de cette denrée variant beaucoup, 15000. Siumome, chaque Koku étant évalué cinq Siumome. L'economat & l'intendance de ces terres a été long temps hereditaire dans l'illuſtre famille de Sije Tſugu Feſo de mâle en mâle. Ils gouvernoient en qualité de Daiquans ou commiſſaires, dependants immediatement de l'Empereur, avec un train convenable à la majeſté de leur maitre, & à la dignité de leur employ. Ils ſe ſoutenoient avec cela dans un ſi grand credit à la cour, que les gouverneurs de Nagaſaki, quoique revêtus d'un rang & d'une authorité conſiderables, avoient de grands égards pour eux & les conſultoient ſouvent dans les affaires d'importance qui regardoient le gouvernement de la ville; mais un accident funeſte, qui arriva en l'année 1676. mit fin tout d'un coup à l'elevation de cette famille, & à la dignité de ſes emplois hereditaires. On decouvrit des épées & d'autres armes cachées dans une natte qu'on devoit porter ſecretement dans la Corée, ſous la direction de ſon Fedai, ou Intendant; ce miſerable, & ſon complice, furent condamnez à la croix, & executez dans la petite Iſle de Suſu da Gaſima, vis à vis de la ville, après avoir été promenez en ſpectacle dans les principales rues de Nagaſaki. Le fils unique de l'intendant, pauvre petit innocent agé de ſept ans, fut auſſi promené dans cette triſte proceſſion ſur les bras de l'un des bourreaux, & enſuite decapité à la vue de ſon pere qui étoit attaché à la croix. Sans parler des executions & des punitions ſeveres qu'on infligea à des marchands, & à d'autres perſonnes intereſſées dans cette malheureuſe affaire, le vieux Daiquan eût ſa part dans le chatiment, ſelon les loix de l'Empire, & fût envoyé en exil avec ſes deux fils dans l'Iſle d'Okino Sima ſituée près de la Province de Tſugokf: ſa femme qui étoit la mere des deux fils fût éxilée à Firando. Dans le temps que j'etois au Japon (en 1692.) pluſieurs perſonnes de cette malheureuſe famille etoient encore en vie; comme auſſi l'homme qui avoit decouvert toute l'affaire & qui avoit été auparavant domeſtique de l'un de ceux qui furent éxecutez; mais dans la ſuite, en conſideration de ſon merite, & du zele qu'il avoit montré dans cette occaſion pour les loix du pays, il fût élevé à l'Emploi d'Ottona de Deſima. Depuis ce temps là, on ne vend aucune natte aux Hollandois, ou aux Chinois, ſans y faire premierement une exacte recherche. L'intendance & l'economat des terres qu'avoit eu le vieux Daiquan fût donné à Fakaki Sakujemon qui les gouverne ſous la direction, & avec l'aſſiſtance de deux des maires de la ville, ſans avoir le titre de Daiquan, & qui plus eſt ſans avoir l'authorité qui accompagnoit ce titre. Il n'a point le privilege qu'avoient les Daiquans de faire porter une pique devant eux, comme une marque de l'authorité immediate dont ils étoient revêtus par l'Empereur. Il ne lui eſt pas permis non plus, de porter deux eſpées comme font les gentilshommes du pays, & les officiers imperiaux: il fût privé de ces deux prerogatives dès le commencement de ſa charge. Il ne vit pas avec plus de ſplendeur qu'un ſimple bourgeois de la ville, il ne peut pas de ſon chef ſeulement, entreprendre aucune des affaires même qui ſemblent attachées à ſon employ. Cela parut en dernier lieu dans un cas qui peut ſervir d'exemple; Il ne pût point faire mourir un de ſes propres domeſtiques convaincu de l'avoir derobé deux fois, quoique ſelon les loix du pays les domeſtiques ſont ſi fort ſous la dependance de leurs maitres, que ſi par malheur ils venoient à les tuer dans

un premier mouvement de colere, ils ne feroient point mis en juftice pour cela, pourvu qu'ils puffent prouver clairement le crime pour lequel ils les ont punis.

CHAPITRE VI.

Des Temples & du Clergé de NAGASAKI.

Temples & Clergé de la ville.

POur achever la defcription de Nagafaki, il me refte à donner une relation de fes temples, & de fon clergé. Le clergé eft divifé en differentes fectes, & religions, qui ont chacune leur general ou leur chef refident à Miaco, centre de la religion, de la devotion, & de la fainteté; où fe tient la cour de l'Empereur Ecclefiaftique hereditaire. De là viennent leurs fubdelegués, ou pour parler felon le ftyle de l'Europe, les Provinciaux, les Superieurs, les Abbez, & les Prieurs, qui font envoyez dans chaque province pour gouverner & adminiftrer le clergé, les couvents, & les temples. A Nagafaki & à fon voifinage, quoi qu'il y ait plufieurs temples & maifons religieufes qui appartiennent à une fecte ou religion, comme par exemple celle du Budsdos, ils n'ont cependant aucun chef, ou Evêque du diocefe comme ou pourroit l'appeller, mais relevent immediatement de leur general qui refide à Miaco.

Suwa patron de Nagafaki.

Parmi les Sin ou Cami, c'eft à dire les Dieux du pays, je dois premierement faire mention de l'Udfigami de la ville. Udfigami c'eft la Divinité principale, le faint & le patron d'une Province, ville, ou village. Les habitans de Nagafaki reconnoiffent en cette qualité & rendent un culte particulier à Suwa Dai Miofin, c'eft à dire la grande & fainte Idole de Suwa: fon temple n'eft pas loin de la ville, fur la montagne de Tatta. Un bel efcalier de Pierre de deux cens marches conduit au Mia devant lequel il eft adoré, c'eft le plus haut batiment de fon temple, parce que Suwa ayant été revêtu d'un titre plus illuftre qui lui a été conferé par le Dairi, ou cour de l'Empereur Ecclefiaftique héreditaire, fon Mia a du être bati plus haut qu'il n'étoit auparavant. La cour du temple eft un peu plus baffe que le Mia fur le penchant de la même montagne. A l'entrée de la cour, près de la porte, il y a une longue place ouverte, ou gallerie deftinée à la reprefentation des comedies pour le divertiffemens de Suwa & de fes adorateurs. Cette gallerie eft ornée d'un grand nombre de beaux tableaux, & d'images cifelées, qui font les dons & les prefens que les Sectateurs de cette religion vouënt de temps en temps aux Sinsja ou temples des Dieux de la nation. Un peu plus loin on trouve de petites chapelles ou temples baties de bois, qu'on tient fort proprement, mais fans aucun autre ornement. On trouve dans la même cour les temples de Murafaki & de Symios Dai Miofin, c'eft à dire le grand & faint Symios, chacune de ces deux divinitez a auffi fon Mikofi ou niche octogone curieufement ornée de longs battons ou font fufpendues les images & les reliques que l'on porte en proceffion les jours de fête. Je remarquerai auffi une autre petite Chapelle ou temple fingulier, batti à l'honneur du Dieu, & Seigneur de mille

mille Jambes ſuſpendues tout autour, & accompagnées d'un grand nombre de ſes creatures, c'eſt à dire de jambes de toutes les eſpeces & de toutes les tailles, conſacrées pour ornement par ſes adorateurs. Il y a pluſieurs jours de fête qu'on celebre en l'honneur de Suwa; la principale qui eſt en même temps une des plus grandes fêtes de l'année eſt celebrée le neuvieme jour du neuvieme mois; elle eſt connue ſous le nom de Kunitz ou Kuguatz Kokonoka, c'eſt le jour de la naiſſance du Dieu que l'on ſolemniſe avec des rejouiſſances generales dans tout l'Empire, mais plus particulierement à Nagaſaki avec une pompe & une magnificence extraordinaires, à cauſe qu'il eſt le patron & le Dieu tutelaire de la ville. On y fait un Matſuri ſolemnel, c'eſt à dire des ſpectacles publics, des jeux, des pieces de theatre, des proceſſions, & choſes ſemblables: la ſolemnité commence dès le ſeptieme jour du neuviéme mois, & le huitieme jour qui eſt la veille de la fête, le Dieu eſt diverti aux dépens des gens riches & devots avec une eſpece de concert de muſique éxecuté dans ſon temple par de jeunes garçons qui battent des tambours & des cloches. Cette muſique eſt éxactement la même dont on ſe ſert pour appaiſer le ſupreme Cami ou Dieu du Pays Tenſio Dai Sin, qui de colere & d'indignation ſe cacha dans une caverne, & priva ainſi le monde de la lumiere du Soleil. Le douzieme jour du neuvieme mois, auquel Suwa naquit, lui eſt conſacré, & on le celebre principalement avec des jeux publics, & des ſpectacles. Les perſonnes qui deſſervent les temples de Suwa ſont appellées Nege, quelque fois mais mal, Kuge, ce titre appartenant ſeulement à la cour Sainte de l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire. Ils ſont comme les autres, Sinſio, ou miniſtres des temples des Sin ou Dieux du pays; ils ne ſont point Eccleſiaſtiques, étant ſeculiers & mariez, quoi qu'en même temps en vertu de leur employ honorable ils s'attribuent un plus haut degré de ſainteté & de reſpect, qu'ils croyent qu'on leur doit bien plus qu'au gros des laïques. Ils demeurent avec leurs familles dans des maiſons qui leur ſont deſtinées, ſur le penchant de la montagne dont je viens de parler, non loin de la cour du temple. Leur maniere de vivre & de s'habiller tant à la ville qu'à la Campagne ne differe de celle des autres habitans qu'en ce qu'ils ne ſe raſent point la tête, mais laiſſent croitre leurs cheveux & les tiennent attachez derriere la tête. Lorſqu'ils vont au temple, ils prennent l'habit d'Eccleſiaſtique avec divers couvrechefs ſelon l'office & la qualité d'un chacun. Ils s'entretiennent des aumones & des offrandes que les habitans leur donnent lorſqu'ils les voyent à la proceſſion du Matſuri, que je décrirai plus amplement dans la ſuite, ou en d'autres temps lorſqu'ils viennent faire leurs adorations dans le temple. Les gens riches leur font des preſens en particulier la veille de la grande fête de Suwa, qui eſt le huitieme jour du neuvieme mois, & cela pour faire executer une eſpece particuliere de muſique ſurerogatoire pour le divertiſſement de l'Idole. Deux Ottona ſont nommez pour être inſpecteurs de ces miniſtres: ils ſont des deux quartiers de la ville, & reçoivent le ſalaire de leur employ d'inſpecteurs de l'argent public. Ils ſont aſſiſtez par deux autres membres de leur Compagnie, qui les ſervent tour à tour chacun une année, mais ceux-ci ne reçoivent aucun Salaire: leur occupation eſt de tenir en bon état le temple & les batimens qui en dependent; de prendre ſoin de la ſubſiſtance des Nege, & de faire en ſorte que le Matſuri, les jeux, & les autres divertiſſements publics en l'honneur de l'Idole ſoient executez avec la ſplendeur & la magnificence que l'on croit convenir à la grandeur de cette Divinité. Les proceſ-

processions de ce clergé seculier, car il l'est en effect, en l'honneur de ce grand patron de Nagasaki se font avec la pompe & l'ordre suivants. Premierement, deux Chevaux de main demi-morts de faim, chacun aussi maigre & décharné que celui que le Patriarche de Moscou monte le jour de Pâques fleuries lorsqu'il va à la Cathedrale. 2. Plusieurs enseignes Ecclesiastiques, & marques d'honneur pareilles à celles qui étoient en usage parmi leurs ancetres, & que l'on voit de même aujourd'hui à la cour Ecclesiastique de Miaco: ce sont, par éxemple, une lance courte & large toute dorée, une paire de souliers remarquables par leur grandeur, & la grossiereté de l'ouvrage; un grand panache de papier blanc attaché au bout du baton court, c'est le baton de commandement Ecclesiastique. 3. Des tablettes creuses pour y placer les Mikosi: on les porte renversées afin que le peuple y jette ses aumones; on louë pour la même raison deux porte-faix qui portent un grand tronc pour les aumones. 4. Les Mikosi mêmes, qui sont des niches octogones, prèsque trop grandes pour être portées par un seul homme: elles sont vernissées, & ornées avec art, de corniches dorées, de miroirs de metal fort polis, & ont entre autres ornemens une grue dorée au sommet. 5. Deux petites chaises de bois, ou Palankins, un peu differentes pour la figure, d'un Norimon, & semblables à celles dont on se sert à la cour de l'Empereur Ecclesiastique *. 6. Deux autres Chevaux de main avec tout leur harnois appartenants aux superieurs du temple, & autant haridelles que ceux qui sont à la tête de la procession. 7. Le corps du Clergé marchant à pied en bon ordre, & avec une grande modestie. 8. Les habitans & le commun peuple de Nagasaki dans la confusion ordinaire sont à la queuë de la procession. Après que le clergé est entré dans la cour du temple avec les Mikosi, les niches & les autres ornements, & qu'il a pris les places qui lui sont assignées, les subdeleguez des gouverneurs se montrent avec leur suite ordinaire, & outre cela à cause de la solemnité du jour, ils sont precedez de vingt longues piques de ceremonie, au bout desquelles sont attachez des panaches de coupeaux de bois peints & vernissez, qui representent en quelque sorte les plumes d'un coq d'Inde. Quatre des principaux subdeleguez, après avoir lavé leurs mains dans un bassin qui est devant le temple, y entrent en suite, & font au nom de leurs maitres, & en leur propre nom, avec l'humilité qui convient à la sainteté du lieu, le compliment ordinaire aux deux superieurs du temple: ces Messieurs pour le recevoir avec bienseance sont assis entre les deux Mikosi, ou niches octogones. Cela fait, un des Nege remplit une grande cueillere d'or d'une certaine liqueur douce nommée Amasaki, & la verse, en memoire de l'indigence de leurs ancêtres, dans une petite écuelle de terre non vernissée qu'il presente aux subdeleguez des gouverneurs. L'Amasaki est une espece particuliere de biere faite avec du ryz bouilli que l'on laisse fermenter toute la nuit. Ils la brassent ordinairement peu de jours avant leurs grandes fêtes, pour la boire dans cette occasion en memoire de la vie frugale de leurs ancestres qui ne connoissoient point d'autre maniere de brasser cette liqueur. Le premier jour de la fête consacrée à Suwa, les deux Corps dont je viens de parler, savoir le clergé, & les Commis ou deleguez des gouverneurs, ne se presentent point en public que la solemnité ne soit presque finie; mais le troisieme jour de la fête qui est le jour de la naissance de l'Idole, & une des plus grandes fêtes de l'année,

* C'est là que sont portez les deux superieurs du temple.

née, ils se montrent de bon matin pour assister ensuite au Matsuri. Matsuri signifie, à proprement parler, & dans un sens étendu, une offrande faite à un Cami, & dans le sens où l'on doit le prendre quand on parle d'une si grande fete, le mot signifie un jubilé solemnel que l'on celebre avec des rejouissances extraordinaires, des processions, des dances, des pieces dramatiques, & autres Spectacles publics, en l'honneur & pour le divertissement du Dieu, ou Idole reconnu & adoré en qualité d'Udsigami, ou Dieu tutelaire de la ville, & cela le jour de sa naissance.

Le Matsuri est une des plus superbes solemnitez que l'on puisse voir à Nagasaki ou ailleurs, ainsi je me flatte que le lecteur ne trouvera pas mauvais que je fasse ici une description particuliere de l'une de ces fêtes que je vis celebrer à Nagasaki, & qui peut donner l'idée des autres fêtes que l'on celebre ailleurs dans l'Empire.

Le Matsuri, comme je l'ai remarqué plus haut, est fait à Nagasaki en l'honneur de Suwa, le neuvieme jour du neuvieme mois, jour de sa naissance. Cet acte de religion ne consiste pas à precher, à faire des prieres, ou à aller aux temples, mais en des processions dans les principales rues de la ville, & en de beaux spectacles publics, representez dans une grande place bâtie exprès, qui, à cause des visites qu'y fait ce jour là l'Idole de Suwa avec son Compagnon que l'on y porte en procession, est nommée Oo Tabi Tokora, comme qui diroit la Place du haut ou grand voyage. On a bâti dans cette place pour la solemnité du jour un temple de Bambous avec des aîles aux deux côtez: le frontispice est tourné vers la place, & le tout couvert de paille, bordé de branches de Tsugi: tout le bâtiment merite à peine d'être comparé à une de nos granges, tant il est simple & chetif: il doit être ainsi, pour representer la miserable architecture de leurs pauvres ancêtres. Il y a un grand sapin à chaque côté de la façade du temple. Les trois côtez de la place sont disposez en loges pleines de sieges pour la commodité des spectateurs.

Description detaillée du Matsuri.

Tout étant prêt, le clergé du Sintos paroît en corps avec une suite magnifique, portant en procession le Mikosi ou Niche de leur grand Suwa, & celle aussi de Symios pour lui tenir compagnie. On laisse Mitrasaki au logis, parce qu'il n'y a point d'exemple dans l'Histoire de sa vie & de ses actions memorables, qui donne à entendre qu'il se plût à marcher ou à voyager. Le clergé du Sintos se donne en cette occasion le titre d'Ootomi, c'est à dire haut ou grand cortege; mais malgré ce titre pompeux, le tronc des aumones est une des principales choses qu'ils portent avec eux à la procession, & cela assurement avec beaucoup de raison, car la foule des spectateurs superstitieux leur jette tant de choses, qu'il semble qu'ils veuillent les lapider par charité. Lorsque les Ecclesiastiques sont arrivez à la place que j'ai dit, ils s'asseyent en bon ordre, selon leur qualité, que l'on reconnoit aisement à leur habillement, sur trois bancs bâtis pour eux vis à vis de la façade du temple. Les deux superieurs de ce temple s'asseyent sur le banc le plus exhaussé, ils sont habillez de noir, ont un couvrechef particulier, & portent un bâton court comme une marque de leur authorité. Quatre autres Ecclesiastiques d'un rang immediatement inferieur s'asseyent au second banc; ils sont habillez de blanc, & portent un bonnet noir vernissé un peu different de celui de leurs superieurs. Le reste du clergé s'assied, sur le troisieme banc qui est le plus bas, sans ordre, tous portant des robes blanches avec un bonnet noir & vernissé qui

 res-

reſſemble aſſez à celui des Jeſuites. Les valets & les porteurs deſtinez à porter les ſaints uſtenciles du temple, & le reſte des gens employez à cette ſolemnité, ſe tiennent tête nue près des Eccleſiaſtiques.

De l'autre côté de la place, vis à vis le clergé, ſont placez les ſubdeleguez des gouverneurs: ils ſont ſous une tente, & aſſis ſur une natte fine un peu élevée ſur le rez de chauſſée. Ils ont pour la magnificence, & par reſpect pour cet acte de religion, vingt piques de ceremonie plantées à terre vis à vis d'eux: ils donnent les ordres pour faire ranger la foule avec des bâtons, & doivent prendre garde d'ailleurs qu'il n'arrive aucun accident, & que la populace ne faſſe aucun deſordre: c'eſt pour cela que quelques uns des Joriki ne font qu'aller & venir à la cour des gouverneurs, pour les informer de tout ce qui ſe paſſe, & porter leurs ordres à leurs ſubdeleguez.

Les jeux & ſpectacles.

Les ſpectacles publics que l'on donne en ces occaſions ſont une eſpece de jeux, ou plutot de pieces de theatre repreſentées par huit, douze ou plus de perſonnes: le ſujet de la piece eſt pris dans l'Hiſtoire de leurs Dieux & Heros. Leurs avantures remarquables, leurs grands exploits, & quelque fois leurs intrigues amoureuſes, ſont mis en vers chantez par les danceurs, tandis que d'autres jouent de toute ſorte d'inſtrumens de muſique. Si le ſujet eſt trop ſerieux & touchant, on voit de temps en temps un acteur comique ſauter à l'improviſte ſur le theatre & divertir le peuple avec des geſtes bouffons & des plaiſanteries qu'il recite en proſe. Quelques autres de leurs repreſentations ne ſont que des ballets & des dances telles qu'étoient les repreſentations des pantomimes ſur le theatre Romain; car les danceurs ne parlent point, & tachent ſeulement d'exprimer les particularitez de l'hiſtoire qu'ils repreſentent, auſſi naturellement qu'il leur eſt poſſible, par leur habillement, par leurs actions, & par leurs geſtes, le tout en cadence; au ſon des inſtruments de muſique. Les principaux objets de la ſcene, comme ſont les fontaines, les ponts, les portes, les maiſons, les jardins, les arbres, les montagnes, les animaux & choſes ſemblables, ſont repreſentées grandes comme nature, & le tout en general eſt diſpoſé de maniere que cela peut être ôté quand le ſignal eſt donné, & emporté en pieces, comme les ſcenes de nos theatres d'Europe.

Les perſonnes qui jouent les rolles ſont ordinairement de jeunes filles que l'on prend dans les maiſons de debauche, de jeunes garçons, & des enfans appartenants aux rues qui font la deſpenſe de la ſolemnité. Ils ſont tous magnifiquement vêtus de robes de ſoye de differentes couleurs convenables au rolle qu'ils doivent jouer; &, à leur rendre juſtice, on peut dire en general qu'ils s'acquittent de leur rolle avec l'aſſurance & la bonne grace que l'on ne trouve pas communement parmi les acteurs de l'Europe & en quoi ces derniers ne ſauroient les ſurpaſſer. Les rues, qui ſupportent la deſpenſe de cette ſolemnité, font leur proceſſion dans l'ordre que je vais dire: on porte premierement un dais fort riche ou paraſol de ſoye, qui eſt le Palladium de la rue; au milieu eſt placé un bouclier ſur lequel eſt écrit en grands caracteres le nom de la rue. Les muſiciens maſquez, & avec les habits de leur livrée, ſuivent immediatement le Dais. La muſique eſt de voix & d'inſtruments tout enſemble: les inſtruments ſont ſur tout des fluttes de differente eſpece, & des tambourins de temps en temps. Il y a un grand tambour, des Cymbales, & de cloches, que l'on porte parmi les autres inſtruments. Cette muſique d'inſtrumens eſt ſi pitoyable, qu'elle me paroit plus propre à plaire à leurs Dieux, qu'à flatter l'o-

l'oreille des gens de bon goût. Leur musique vocale n'est gueres meilleure, car quoi qu'ils observent la cadence passablement, & qu'ils chantent selon certaines notes, ils le font d'une maniere si trainante, qu'elle semble être faite seulement pour regler leur action, & les mouvemens de leur corps dans leur dances & ballets; je dois reconnoitre qu'ils y sont ingenieux & adroits, & qu'ils ne le cedent guere à nos danseurs d'Europe, excepté qu'il leur faudroit un peu plus d'agilité & de vitesse, à ce qu'il me semble. Pour retourner à la procession, les musiciens sont suivis des machines necessaires, & de tout l'appareil des representations qu'on doit faire : ce qu'il y a de plus pesant est porté par des gens de travail, & ce qu'il y a de plus leger comme sont les bancs, les bâtons, les fleurs, & choses semblables, par les enfans des habitans de la rue, proprement vêtus. Après cela viennent les acteurs, suivis de tous les habitans de la rue en corps, portant leurs habits de fête, c'est à dire ce qu'ils ont de plus beau, avec leurs robes de ceremonie. Pour faire plus de figure, la procession est fermée par un nombre considerable de gens qui portent des Sieges ou autre chose marchant deux à deux. Les dances & autres Spectacles d'une rue durent ordinairement trois quarts d'heure; & cela étant fini, la Compagnie marche dans le même ordre qu'elle a commencé, pour faire place aux Spectacles & aux curiositez d'une autre rue, ce qui est suivi d'une autre, & ainsi du reste. Toutes les rues tâchent à l'envi de se surpasser en magnificence pour le train, & les scenes qu'elles donnent. Les processions & les spectacles commencent de bon matin, & le tout finit environ midi : les spectacles & les scenes sont à peu près les mêmes le septieme jour du mois, que le neuvieme qui est le jour de la naissance de Suwa, avec quelque petite difference dans les habits des acteurs & pour les dances, comme aussi pour l'ordre & la marche des processions: car l'un de ces jours ils s'en retournent chez eux par le même chemin qu'ils ont pris le jour precedent pour venir. Lorsque tout est fini, les deux superieurs du clergé qui ont rempli les fonctions de leur charge se levent de leurs bancs & s'avancent vers la tente où étoient assis les subdeleguez des gouverneurs, pour les remercier de la bonté qu'ils ont eu d'être presens à cet acte de religion, ce qu'ils font avec les mêmes marques de deference & de soumission que les deputez du clergé en avoient donné le matin. Les spectacles, les machines, les chants, & les dances doivent être nouveaux tous les ans, & l'on croiroit au dessous de la dignité & de la majesté de ce grand Dieu tutelaire de repeter dans cette occasion l'histoire de l'année precedente, à moins qu'ils n'en changeassent la disposition, & la scene.

Pour une plus grande satisfaction du lecteur, j'insere ici une description plus particuliere des diverses representations, scenes, machines &c. du dernier Matsuri que l'on executa pendant mon sejour au Japon, & où j'étois present moi-même.

1. Scene, on voyoit huit jeunes filles avec des habits de couleur, brochez de grandes fleurs blanches; elles portoient de grands chapeaux comme pour les defendre de l'ardeur du Soleil, avec des éventails & des fleurs à la main: elles dançoient tour à tour, & étoient relevées de temps en temps par deux vieilles femmes qui dançoient en un autre équipage. *Scenes d'un Matsuri, à Nagasaki.*

2. Scene, on voyoit un jardin couvert de belles fleurs, de chaque côté de la place où la piece étoit representée. Une chaumiere au milieu, d'où sortirent d'un saut huit jeunes filles habillées de blanc & de rouge, dançant

avec des éventails, des canes, & des paniers de fleurs: elles étoient relevées par une fort bonne actrice qui dançoit seule.

3. Scene, huit chars de triomphe avec des bœufs au timon, de differentes couleurs, le tout étoit representé naturellement, & trainé par de jeunes garçons bien mis. Il y avoit dessus un arbre de Tsubaki en fleur, une montagne couverte d'arbres, une forêt de Bambous, avec un tygre qui y étoit tapi: un fardeau de paille, & un arbre entier avec ses branches & racines: une baleine sous un rocher couverte d'eau à demi. Il parût à la fin une autre montagne avec un jeune homme vivant, au sommet, magnifiquement habillé; il étoit sous un abricotier couvert de fleurs: cette montagne étoit encore trainée par de jeunes garçons.

4. Scene, on voyoit des danceurs qui jouoient leur rolle entre six carreaux de fleurs, avec un arbre vert: le tout fut trainé sur la place par de jeunes garçons. On voyoit encore neuf autres jeunes garçons dans le même équipage, chacun avoit deux espées & un mousquet: enfin un paysan qui dançoit.

5. Scene une montagne, que des hommes portoient sur leurs épaules; une fontaine, & une allée autour; un grand tonneau, & une maison, parurent sur la place successivement. Deux geants masquez avec des têtes prodigieusement grosses, representant des Divinitez des Indes, commencerent une dance. Ils furent aussi tôt abordez par un troisieme d'une taille plus monstrueuse, qui sortit de la montagne, armé d'une épée large: celui-ci étoit suivi de sept Chinois, qui sortirent en sautant de la même montagne, qui cependant paroissoit petite, & ils dancérent avec les geants. Après qu'ils eurent dancé quelque temps, le geant monstrueux mit en pieces le tonneau, d'où sortit un jeune garçon fort bien mis, qui après une belle harangue qu'il recita de fort bonne grace dança seul avec le geant: cependant trois singes grands comme nature, avec des tête des chevrette, sortirent adroitement de la fontaine, & sautant sur l'allée ils dancerent tout autour, contrefaisant la dance du geant & du jeune garçon: cela fait chacun se retira à sa place, & la scene finit ainsi.

6. Scene. Il parut un arc de triomphe rond à la Chinoise, une maison de campagne, & un jardin; une dance de dix jeunes garçons armez & habillez de robes doublées de vert, de jaune, & de bleu, avec des haut de chausse d'une forme particuliere. Un Arlequin sautoit parmi eux & disoit des bouffonneries pour divertir le peuple. Cette scene fût terminée par deux danceurs avec des habits étrangers, ils vinrent du Jardin en dançant.

7. Scene. C'étoit une montagne couverte de Bambous, & de sapins, avec douze autres arbres en fleur chacun de differente espece, le tout representé fort au naturel: cela fût tiré au travers du theatre, & suivi d'une suite nombreuse de gens magnifiquement vêtus; il parût ensuite deux personnes habillées de blanc, & huit autres de jaune, dançant & battant des cloches: ils furent joints peu après par sept autres qui danserent avec des pots à fleurs sur leurs têtes.

8. Scene. C'étoit le train pompeux d'un Prince voyageant avec son fils, & representé fort au naturel par de jeunes garçons.

9. Scene. On voyoit une maison verte placée au milieu du theatre au travers de laquelle & tout autour dansoient dix jeunes garçons habillez de robes noires, des hauts de chausse fort beaux: chacun avec deux espées,

Ils

Ils danserent premierement avec des fleurs à la main; ensuite avec des épées, des fleches, & des piques : ils étoient relevez par des bouffons qui faisoient les intermedes; enfin leurs valets portant des boettes sur leurs épaules entremêloient leurs sauts & leurs danses avec celles de leurs maitres, & la scene finit ainsi.

10. Scene. C'étoit un theatre placé près d'une colline couverte d'arbres. Un jeune homme armé & habillé de noir & de jaune parut sur le theatre; il parla & joua son rolle qui dura une demie heure tandis que huit autres jeunes garçons, vêtus de robes faites de differentes couleurs & brochées de fleurs, éxecuterent une danse premierement un à un ensuite avec un Compagnon; & un singe qui sauta de la colline en même temps.

11. Scene. On vit un jeune sauteur fort bien fait, devant lequel on avoit placé une table, une sorte d'echafaut ou theatre avec huit marches pour y montrer d'un côté & huit autres pour en descendre de l'autre. On avoit placé un Bambou creux au travers de l'echafaut, & une porte avec un trou rond au haut qui n'avoit pas plus de deux empans & demi en diametre. Ce garçon fit plusieurs tours surprenans, & à mon avis ceux que je vai dire ne furent pas les moindres: il se couchoit tout à plat sur la table, sur le ventre & sur le dos, & se remettoit d'un saut sur ses pieds avec une addresse surprenante. Il montoit l'écalier de l'eschafaut avec des eschasses, ensuite sur le Bambou creux, & descendoit l'autre écalier, en changeant d'échasses. Il sautoit d'environ la distance de trois toises au travers du trou de la porte que j'ai dit, malgré la petitesse du trou, & la grandeur du chapeau qu'il portoit, dont le diametre étoit beaucoup plus grand que celui du trou.

12. Scene. C'étoient plusieurs machines d'une grandeur énorme, ressemblant éxactement en grandeur & en couleur à ce qu'on avoit voulu representer, mais toutes d'une matiere fort mince, de sorte qu'un homme pouvoit les porter sur son dos. Outre ce fardeau chacun de ces hommes avoit un grand tambour qui lui pendoit par devant sur lequel d'autres hommes frappoient avec des cloches, ils traverserent ainsi le theatre en dansant, mais ils ne sautoient pas bien haut, à cause de leur fardeau qui étoit si lourd quoique tout fût fait d'une matiere fort legere & fort mince, qu'ils furent obligez de prendre haleine avant d'entrer dans la place, comme ils avoient fait en divers endroits dans les rues, pendant la procession, à des reposoirs qu'on leur avoit destinez.

Les choses qui furent portées au travers du theatre étoient celles-ci.

Un puits avec tous les instrumens pour éteindre le feu.

Une grande Cloche d'Eglise avec toute sa charpente, & un dragon tout autour pour ornement.

Une montagne couverte de neige, faite en forme de tête de dragon, avec une aigle au sommet.

Un canon de fonte de vingt quatre livres de balle, avec tout son train.

Un lourd fardeau de coffres de voyageurs empaquettez en douze bales de paille à la maniere du pays.

Une baleine dans un bassin.

Divers Coquillages & fruits, grands comme nature, chacun porté par un homme.

Pour continuer ma relation des temples de cette ville je dois remarquer, qu'outre le temple de Suwa qui est un des plus considerables, il y en a plu- Suite de la description des

temples de Nagazaki.

plusieurs autres consacrez aux Cami ou Dieux de la nation adorez par les sectateurs de la religion du Sintos telle qu'elle est établie depuis plusieurs siecles au Japon. Entre autres, il y en a un bati pour Tensio Dai Sin, & un autre à son frere Ten Sin. Il y a aussi quelques Chapelles, qui meritent à peine le nom de temples, baties pour d'autres Idoles de moindre importance. Celles-ci ne sont pas desservies par des Nege ou Prêtres seculiers des temples des Cami, mais par des Jammabos, c'est à dire Soldats de Montagne, espece d'hermites qui peuvent se marier s'ils veulent, & qui se conforment beaucoup à l'égard de la religion & du culte au paganisme étranger du Budsdos. Elles sont encore desservies par des Tendai nommez autrement Singon, autre sorte de Pretres, qui comme les Jammabos font tout ce qu'ils peuvent pour accorder le culte étranger du Budsdos avec l'ancienne religion du Japon. On peut regarder ces derniers comme les Sectateurs de la religion de Lanzu comme les Chinois l'appellent, ou selon les Japonnois Noosi, qui commença à la Chine au temps du fameux Philosophe Koosi connu en Europe sous le nom de Confutius, & fût ensuite reçue au Japon à cause qu'elle n'est incompatible avec aucune de ces deux religions. L'Empereur Gongen avoit embrassé cette secte : c'est pourquoi il y a à Ansensu, qui est un des temples de Tendai, un Isai ou table dressée à sa memoire, devant laquelle les Prêtres recitent leurs prieres chaque jour, pour le repos, le bonheur, & la prosperité de son ame.

Nege par qui gouvernez.

Tous les Nege, c'est à dire Pretres seculiers des Mia ou temples de Cami reconnoissent pour superieurs le Dairi, c'est à dire la cour du Mikaddo ou Empereur Ecclesiastique hereditaire. Ainsi, selon l'ordre & l'authorité de cette cour Ecclesiastique, Josijda Donno, homme d'une très haute qualité dans cette cour, a été nommé superieur ou general de tout le clergé des Nege, & sacré en cette qualité par le Mikaddo lui-même, qui en même temps l'a revêtu du pouvoir de conferer de plus grands titres & honneurs, non seulement aux Nege, mais aussi à leurs Idoles, comme aussi aux ames des grands hommes morts. Cependant, cela n'a jamais été fait sans le consentement & l'approbation du Mikaddo.

Les Jammabos ont un chef ou general d'entre eux, qui reside à Miaco. (Voyez le Livre III. Chap. VI.)

Cela suffit pour les temples du Sintos: je passe à ceux du Budsdos, ou Bupo, c'est à dire culte du Paganisme étranger qui fut porté des Indes au Japon. Plusieurs Couvents & temples magnifiques ont été bati à Nagasaki par les quatre principales sectes de cette religion; il y en a peu dans la ville: la plûpart sont dehors sur le penchant des collines & montagnes voisines. Il y a de beaux escaliers de pierre pour y monter, & plusieurs petites chapelles ou temples batis dans la même cour; ils sont moins remarquables par leur grandeur & leur magnificence, que par leur situation commode & charmante: ils sont ornez aussi de fort beaux autels, d'images dorées grandes comme nature, de piliers vernissez, de portes, de colomnes: le tout fort propre & gentil, plutot que magnifique. Tous ces temples du Budsdo sont desservis par des prêtres de la même religion, & chaque temple en particulier par des Pretres de la même secte à laquelle il appartient. Tous les temples qui appartiennent à la même secte sont distinguez en Tousin, c'est à dire principaux, chefs temples ou couvents; & en Matsussi, ce qui signifie temples ou couvents fils, dependants; à cause qu'ils dependent des precedents, & sont sous la direction des mêmes superieurs.

Kataiſi eſt le principal couvent & temple du Sensju ou ſecte du Sen qui eſt de l'ordre, ou plutot du demembrement Schiſmatique du Sotofa, ou Sotosju. Au côté de ce temple dans la cour, eſt un autre temple ou chapelle ouverte de tous côtez, avec l'image de Siaka, le fondateur de la religion, dorée, d'une grandeur extraordinaire, & aſſiſe ſur une fleur dorée de Taratte (*Faba Ægyptiaca*): pluſieurs Matſuſi ou temples inferieurs dependant de celui-ci, où ſont entretenus un grand nombre de gens d'Egliſe & des moines de tout âge. Kataiſi.

Siuntokuſi eſt un autre des principaux temples de la ſecte du Sensju, de l'ordre de Rinſaiſa. Le ſuperieur a auſſi pluſieurs Matſuſi ſous ſa direction, dans lesquels ſont entretenus autant de moines que dans le precedent. Siuntokuſi.

Senriuſi eſt un autre temple du dernier ordre dont j'ai parlé; le ſuperieur de celui-ci n'a point de Matſuſi ſous ſa dependance, quoi qu'il releve, de même que les ſuperieurs des temples que j'ai dit ci-deſſus, immediatement de leur general de Miaco. Senriuſi.

Ces temples de Senſiu ſont frequentez par la plupart des habitans de la ville: les Eccleſiaſtiques qui les deſſervent voyagent beaucoup, & changent ſouvent de monaſtere; ce qui rend leur nombre fort incertain: cependant ils ne ſauroient être moins de trois cens.

Daiwonſi eſt le principal temple de la ſecte du Siodosju. Pluſieurs Matſuſi ſont ſous la direction de ſon ſuperieur. Dans tous les temples de cette ſecte il y a des tables ou de monumens érigez à la memoire des Empereurs decedez, de la famille regnante, qui faiſoient profeſſion de cete ſecte. Les Moines diſent leurs prieres tous les jours au devant de ces monumens, pour l'ame des Empereurs morts, & l'un deux fait certains jours de l'année une offrande de viandes. Le nombre des Eccleſiaſtiques qui deſſervent les temples de cette ſecte eſt à peu près le même que celui des precedents. Daiwonſi.

Forinſi eſt le principal temple de la ſecte de Fokke Siu. Les Tſioſoſi & quelques autres Matſuſi ſont ſous la direction du ſuperieur de ce temple; le nombre des Eccleſiaſtiques de cette ſecte n'approche pas de celui des deux precedentes, y ayant peu de gens qui en faſſent profeſſion. Forinſi.

Daikooſi eſt le principal temple de la ſecte & de l'ordre de l'Omotténo Ikosju, c'eſt à dire la ſecte d'Iko la plus avancée, ainſi nommée à cauſe que ſon general reſide à Miaco. Daikooſi.

Koojenſi eſt le principal temple du ſecond ordre de la ſecte d'Iko dont je viens de parler, nommée Aurano Ikosju, c'eſt à dire la ſecte d'Iko la plus reculée, que l'on appelle ainſi du lieu de la reſidence de leur general & de ſa ſituation à l'égard du precedent. Koojenſi.

Les Moines de ces deux ordres de la ſecte d'Iko ont la permiſſion de ſe marier: cependant, il y en a peu qui s'en ſervent, & ſeulement ceux d'entre eux qui ſont les chefs. Ceux qui ſont mariez ont la liberté d'élever leurs enfans mâles dans le couvent; ce qui quelques fois augmente ſi fort le nombre des jeunes Eccleſiaſtiques, que les revenus du couvent ſuffiſent à peine pour les entretenir. Alors ceux qui ne ſont point mariez ſe retirent pour vivre dans les couvens d'Iko des autres Provinces, ou bien ſous pretexte d'embraſſer un ordre plus auſtere ils ſe rangent aux autres ſectes pour être admis s'il eſt poſſible dans leurs monaſteres. Les ſuperieurs des deux temples d'Iko dont j'ai parlé ci-deſſus n'ont point de Matſuſi ſous eux, & ils ne ſont pas plus de vingt moines gros & gras, avec les enfans de quel- Les Moines d'Iko.

ques uns d'entre eux dans chaque Couvent. Leurs temples sont les plus frequentez de tous par le commun peuple, & sur tout par les gens de la Campagne, qui y vont presque tous, à cause que ces moines affectent une grande devotion, & beaucoup de simplicité dans leur conversation, leurs Sermons, & leurs livres: ces derniers sont écrits en caracteres vulgaires qu'on appelle Kanno, à dessein de les rendre plus intelligibles au commun peuple.

Quansiensi. Il y a outre cela un autre petit temple ou chapelle appartenant à la même secte d'Iko, nommé Quansiensi, dont les Danna, c'est à dire les devots qui y vont faire leurs devotions, contribuent depuis peu d'années les uns dix les autres cent Siumome pour rebâtir & aggrandir le temple. Dans ce dessein, ils envoyerent l'année passée l'Osje ou superieur du temple à Miaco avec l'argent ramassé, pour le remettre au general. Mais ce superieur, au lieu d'aller à Miaco, s'arrêta à Osacca où l'on dit qu'il dépensa tout cet argent. Il avoit laissé sa femme & ses enfans à Nagasaki. Les Danna n'ayant aucunes nouvelles de ce superieur pendant quelque temps, resolurent en cas qu'il ne retournât pas au plutôt d'abandonner cette entreprise, & de faire corps avec les Danna ou paroissiens d'un autre Eglise ou temple d'Iko.

Les Ecclesiastiques de toutes les sectes de la religion du Budsdos, dont je viens de parler, n'ont ni processions ni autres spectacles publics, comme le clergé du Sintos: ils se tiennent toujours dans la jurisdiction de leur couvent, où ils ne se mêlent gueres d'autre chose, aprés les soins raisonnables de leur subsistance, que de faire leurs prieres dans le temple aux heures marquées. Leur subsistance vient principalement de ce qui leur revient des prieres qu'ils disent dans leurs temples pour le soulagement des ames des morts, comme aussi des contributions volontaires & charitables de leurs Danna ou paroissiens. Il paroît par ce que j'ai dit ci-dessus, que chaque couvent est sous la direction d'un prieur ou superieur, qu'ils appellent Dsiunsi ou Osjo à qui tous les moines du couvent sont obligez de rendre une obeissance respectueuse. Les superieurs eux mêmes relevent du general de leur ordre ou Osjo en chef qui reside à Miaco. Les superieurs des couvents des deux ordres de la secte d'Ikosju sont appellez Sioonin. Les generaux de cet ordre qui resident à Miaco se parent du titre pompeux de Monseki on Gomonseki, ce qui dans le sens litteral signifie la place abandonnée de la sublime porte, à cause qu'ils étoient de la famille & du sang du Mikaddo, qu'ils quitterent pour se ranger à cette secte & pour embrasser cette dignité. A cause de cela, ils se regardent comme les plus proches en rang de la cour, même de leur Mikaddo, c'est ainsi qu'ils nomment l'Empereur Ecclesiastique hereditaire. Le mot Mikaddo, pris dans un sens litteral, signifie la sublime Porte.

Temples des Chinois. Il y a trois temples à Nagasaki, qui appartiennent aux Chinois: ils sont également remarquables par leur belle structure & par le nombre des moines qui y sont entretenus. Ils sont proprement de la secte du Sen, quoi qu'ils soient ornez en dedans d'Idoles & d'images, de plusieurs saints & Empereurs Chinois, grands comme nature. On voit dans les cours des temples de beaux arcs de triomphe & plusieurs autres ornemens d'un goût étranger. Les Chinois, & les nations qui leur sont voisines, & qui trafiquent sous leur nom, quoi qu'elles parlent un langage different, ont fondé ces temples, après l'extirpation totale la religion Chretienne, pour le libre éxercice de leur culte, & pour y mettre les Idoles de

de leurs navires. Car si-tôt que leurs vaisseaux sont entrez dans le havre de Nagasaki, on porte les Idoles à terre, & on les place dans certaines Chapelles bâties exprès au voisinage du grand temple. Cela se fait avec un très grand respect, & des ceremonies singulieres au bruit des cymbales & des tambours. Ces ceremonies sont repetées, lorsqu'au depart de leurs Jonques on reporte ces Idoles à bord. Ces Couvents portent le nom du pays ou de la Province de leurs fondateurs, avec un autre épithete empruntée de leurs richesses: voici leurs noms.

1. Nankindira, c'est à dire le temple de la ville de Nanquin & du pays circonvoisin: c'est le premier temple qui fût bâti au Japon par les étrangers, sur tout par ceux de Nanquin & ceux de leurs voisins qui parlent le même langage, & qui lui ont donné aussi le nom de Koofukusi, c'est à dire le temple de l'opulence établie. Nankindira.

2. Tsiaksjudira, ou Tsiansjudira, c'est à dire le temple du pays d'Aimos, par où l'on doit entendre les Provinces meridionales de l'Empire de la Chine. Les Chinois qui habitent l'Isle de Formosa, & qui sont établis dans les autres pays éloignez de la Chine, dependent de ce temple. Il y a un Matsuri ou couvent subordonné qui est sous la direction du superieur du grand temple: celui-ci est un des plus grands & des plus remplis de moines. Son autre nom est Fukusi, c'est à dire le temple des richesses.

3. Fokfiudira, c'est à dire le temple des pays septentrionaux, fût fondé & est frequenté par les Chinois qui vinrent des parties Septentrionales de la Chine. Son autre nom est Fuku Saisi, c'est à dire le temple des richesses & des offrandes. Fokfiudira.

Ces Couvents étoient anciennement habitez par des Prêtres Chinois seulement, & entretenus aux depens de la seule nation Chinoise. Mais, depuis que l'on a fermé l'Empire, & que l'on a fait les nouveaux reglemens si severes à l'égard du commerce des étrangers, il ne peut y avoir dans chaque couvent que deux Chinois de naissance. Leur entretien, de même que celui de ceux des autres temples de ce culte étranger du Budsdo, vient de la contribution volontaire & charitable de leurs Compatriotes, comme aussi des droits qui leur reviennent pour les prieres, & les offrandes qu'ils font pour les morts. Si l'argent qu'ils gagnent ainsi ne suffit pas à les entretenir, on attend le reste de la bonté de l'Empereur. Les superieurs de ces trois Convents relevent immediatement d'un general pris de leur Corps, qui reside près de Miaco sur la montagne d'Oobaku. Il se dit le troisieme successeur du siege Archiepiscopal d'Ingen, & par consequent le chef de tout le clergé de ce paganisme étranger. Pour mieux entendre ceci, il est necessaire que je rapporte ici l'histoire de cet Ingen. Entretien des Moines.

Ingen étoit natif de la Chine, il y succeda au St. Siege de Darma, premier Pape Chinois, & en même temps vingt huitieme successeur de Siaka, qui étoit le fondateur, & qui est encore reconnu pour le patron de cette religion. Son amour pour ses Compatriotes qui demeuroient dans les trois convents dont je viens de parler sans avoir un chef établi, son grand zele, & le desir passionné qu'il avoit pour la propagation du Bupo ou de la doctrine du Budsdo dans l'Empire du Japon; comme aussi le dessein qu'il avoit d'en assurer l'établissement contre les attaques des Mukurrokoku (on donne ce nom aux Chretiens, & en general à tous les antagonistes de cette doctrine, quoique les premiers eussent été suffisamment reduits au silence par la persecution fameuse & sans pareille qui s'éleva contre eux Histoire d'Ingen.

dans cet Empire:) ces raifons l'obligerent de refigner la dignité & le pouvoir dont il étoit revêtu, en faveur d'un fucceffeur, & de venir au Japon pour y établir une efpece de Califat ou de fiege Metropolitain de cette doctrine. Il arriva au Japon en l'année 1653. de l'Ere Chretienne, & y fut reçu avec tout le refpect imaginable. Les Princes & Seigneurs de plufieurs Provinces vinrent pour le complimenter, avec leurs Camifimo ou habits de Ceremonie. L'Empereur lui offrit pour fa refidence une montagne au voifinage de la fainte cité de Miaco, qu'on appelle Obaku du nom de fon ancienne refidence papale à la Chine. Il y eût une circonftance, peu après fon arrivée, qui contribua beaucoup au fuccès de fes deffeins, & augmenta le refpect extraordinaire que l'on avoit pour lui parmi plufieurs habitans de cet Empire, qui conçurent une grande idée de fa fainteté. Après une grande fechereffe, le peuple de la Campagne de fon voifinage le pria de faire un Kitoo, ou priere extraordinaire & folemnelle, pour obtenir du ciel la pluye dont leurs champs à ryz avoient grand befoin: il leur repondit, qu'il n'étoit pas en fa puiffance de faire pleuvoir, & qu'il n'ofoit les affurer que fon Kitoo pût l'obtenir. Cependant, après de preffantes follicitations, il promit de faire tout fon poffible; il alla au fommet de la montagne, pour y faire fon Kitoo: le jour fuivant, il tomba une fi grande pluye, que les petits ponts de la ville de Miaco en furent entrainez; ce qui fit croire aux habitans de cette ville & à ceux de la Campagne, que fon Kitoo n'avoit été que trop puiffant. Ses Compagnons, qui vinrent avec lui de la Chine, reçurent de grands refpects, comme jouiffant de plus près de fa gloire, & la partageant avec lui; de forte qu'un fimple cuifinier, qui vint avec cette favante & fainte troupe, fut élevé à la dignité de fuperieur de Fokfiudira un des trois Couvents de Nagafaki, où par fon entendement fublime, & fa pretendue grande connoiffance dans les myfteres divins, il obtint & jouit encore de la reputation de Gado, c'eft à dire de perfonne glorifiée & douée d'une intelligence divine & très profonde: ils le croyent capable par fon Satori, ou fpeculations d'Enthoufiafte, de decouvrir les veritez myfterieufes qui font au deffus de la portée & de la connoiffance ordinaire du monde. Aux jours confacrez à Siaka, cet honnête vieillard s'affied dans fon Couvent fur un endroit relevé, où une foule de fpectateurs fuperftitieux lui rendent autant de refpect & ont autant de veneration pour lui que pour les Dieux mêmes. Il fe tient affis avec une merveilleufe gravité, fans remuer, ni dire la moindre chofe, non plus que s'il étoit muet ou fans vie: feulement, pour temoigner fa reconnoiffance aux gens, des marques extraordinaires d'honneur qu'ils lui donnent, il a la bonté de temps en temps de les honorer d'un clin d'œil presque imperceptible. Il tient à la main un petit batton avec du crin de Cheval attaché au bout, comme un fymbole particulier de fa maniere myfterieufe de penfer; car c'eft l'ufage parmi les Prêtres de Safen de porter avec eux quelque chofe de cette nature. Le Safen eft une meditation profonde fur les divins myfteres & les chofes faintes, qui fe rend fi fort maitreffe de l'ame, que le corps fe trouve comme deftitué de vie & infenfible à tous les objects exterieurs. Pour reprendre ce que je difois d'Ingen, plufieurs fectateurs du Siuto ou de la fecte de Philofophie que j'ai décrite au III. Livre Chap. VII. & plufieurs perfonnes qui étoient de la religion nationale du Sintos établie dans le pays depuis un temps immemorial, embrafferent après l'arrivée d'Ingen la doctrine du Budsdo, d'autant plus que ceux qui avoient embraffé la religion Chretienne pouvoient fe couvrir du manteau de celle-ci. Je veux dire que les

les sectes du Siuto & du Sintos se trouvant quasi abandonnées de tout le monde, il vint une declaration de l'Empereur seculier ordonnant à tous ses sujets de quelque secte, rang, & qualité qu'ils fussent d'avoir un Dsusi chez eux, c'est à dire un coin, ou autel consacré à quelque Idole; & ils aimerent mieux rendre un culte aux Fotogue ou Dieux de la religion du Budsdo qu'aux autres. Ce Dsusi avec l'Idole à qui il est consacré doit être premierement acheté par l'acquereur de la maison, & doit être montré aux voisins, qui, s'il y manquoit, seroient responsables de cette negligence, en cas qu'on fit des recherches & qu'on n'en trouvât aucun. Ingen dont nous parlons, quelque éminent que fut le poste qu'il occupoit, & malgré tout son grand savoir, ne pût point persuader au clergé de cet Empire alors divisé, comme il est encore, en diverses sectes, ni même à ceux de sa propre religion, de se mettre sous sa protection, & de le reconnoitre pour chef. Un certain Okuffi lui succeda; c'étoit un homme qui avoit moins de talens que son predecesseur, moins de savoir & d'authorité: il fut ensuite remplacé par un Japonnois de naissance, qui fut declaré superieur du couvent de la montagne d'Obaku, & general des trois Couvents & temples des Chinois qui sont à Nagasaki.

Les gens d'Eglise de toutes les sectes, & de tous les ordres qui sont à Nagasaki, & dans tous les autres lieux de l'Empire ont leur general qui reside à Miaco. Chacun d'eux, avec la permission ou tolerance de l'Empereur, a un pouvoir absolu & une authorité comme souveraine, sur les personnes de sa secte ou ordre. Ils se font une affaire serieuse de se maintenir avec toute humilité dans les bonnes graces du magistrat civil, à cause seulement qu'ils peuvent avoir besoin de son secours, & de sa protection. Les superieurs des Couvents nommez par ces generaux ont le pouvoir d'expedier, aux moines de leurs Couvents, les passeports necessaires pour leurs voyages: si l'on en excepte cela, ils se mêlent fort peu des affaires seculieres, & sont comme les autres laïques sujets à l'Empereur, qui nomme pour les gouverner deux Dsisia Bugjo comme ils les appellent, ou par honneur Dsisia Go Bugjo, c'est à dire Commissaires Imperiaux, inspecteurs, protecteurs & juges de tous les temples, & de tous les moines qui en dependent. Cette Charge est après celle de Conseiller d'Etat une des plus considerables de l'Empire, & les personnes qui en sont revêtues sont dans une grande consideration à la Cour. Ils ont leur tribunal à Jedo. Toutes les affaires civiles qui ont rapport au clergé, comme les procez, & les contestations qui peuvent s'elever au sujet des limites, ou des revenus de leurs terres, les poursuites pour des torts & des dommages receus, toutes ces choses & semblables sont portées journellement en grand nombre devant ce tribunal pour y être decidées. Ce sont les mêmes juges qui donnent leurs sentences sur toutes les affaires criminelles, comme sont la rebellion, le mépris pour les ordres de l'Empereur, pour les declarations affichées, & en general tous les crimes capitaux commis par les gens d'Eglise, & en cas qu'ils en soient convaincus, ils sont punis de mort; quoique ces sortes de criminels soient traitez avec plus de douceur que les autres personnes, & qu'ils ne puissent être executez sans le consentement, & un orde signé par leur general de Miaco. Un autre article de la charge de ces Dsisia Bugjo est d'avoir soin de la subsistance du clergé, de tenir les temples en bon état, & de prêter leur assistance aux Ecclesiastiques toutes les fois qu'ils ont besoin de recourir à l'authorité seculiere.

Generaux de differens ordres.

Dsisia Bugjo, ou juges des temples.

CHAPITRE V.

De l'arrivée & de la reception qui fut faite aux Portugais *& aux* Castillans *dans le Japon, de leur Commerce, & comment ils furent bannis de l'Empire.*

Decouverte des Indes orientales par les Portugais.

LEs Portugais furent les premiers de toutes les nations de l'Europe qui navigerent sur l'Ocean des Indes. En l'année 1497. on équippa quatre vaisseaux par ordre d'Emanuel Roy de Portugal, commandez par l'Amiral Vasco de Gama; ils furent jusqu'à Calicut, où ils convinrent avec le Zamorin ou Roy du pays, qu'ils y feroient le commerce. La Conqueste de Goa par Alonso d'Albuquerque en l'année 1510. fut le fondement de la puissance qu'ils eurent dans les suites, & leur premier établissement solide dans les Indes. Depuis ce temps là, ils continuerent avec beaucoup de vigueur leurs decouvertes & leurs conquestes sur les Indiens qui étoient comme sans defence, & étendirent leur Commerce dans tout l'Orient jusqu'à l'Empire de la Chine. En 1542. un vaisseau équipé pour la Chine fut jetté par la tempeste sur les côtes des Isles du Japon qui n'étoient pas alors connues, comme elles le sont encore peu. Après plusieurs souffrances que ce vaisseau essuya, il jetta l'ancre dans un port de la Province de Bungo, une des neuf Provinces de l'Isle de Kiusju. Les histoires du Japon disent que le premier navire d'Europe que l'on vit sur leurs côtes jetta l'ancre au devant d'Awa, vis à vis de l'Isle de Tsikokf. Quoi qu'il en soit l'honneur de la premiere decouverte du Japon par la route des Indes est dû sans difficulté aux Portugais, quoique ce fut un coup de hazard. Après cela, ils envoyerent tous les ans un de leurs vaisseaux chargé de marchandises, à la même Province de Bungo. En 1549. un jeune Japonnois, qui s'etoit enfui à Goa, & qui y fut baptisé, donna quelques ouvertures aux marchands Portugais de Goa des grands profits que l'on feroit dans son pays, selon toutes les apparences, en y portant des marchandises d'Europe: il parla en même temps aux Peres de la Societé de Jesus, & leur dit qu'il n'etoit pas impossible de convertir ses Compatriotes à la foy de J. C. Ces deux considerations obligerent les Portugais de penser à faire un plus grand établissement, & d'avoir un comptoir au Japon: dans ce dessein, ce jeune Japonnois fut renvoyé dans son pays à bord d'un vaisseau Portugais, accompagné de quelques Jesuites au nombre desquels étoit le R. Pere François Xavier. L'Empire du Japon n'etoit pas encore fermé, & les Princes & Roytelets de cet Empire n'etoient pas assujettis si fort à l'Empereur qu'ils le sont maintenant. Les Japonnois jouissoient de la liberté de voyager dans leurs pays & dans les pays étrangers, par tout où leur fantaisie, & les affaires de leur Commerce les appelloient. Les nations étrangeres pouvoient voyager dans l'Empire par tout où il leur plaisoit, & jetter l'ancre dans tous les ports qu'ils trouvoient les plus commodes. C'étoient là les circonstances où se trouvoient les Portugais: non seulement, ils avoient la liberté d'aller dans tous les endroits de l'Empire qu'il leur plaisoit,

Decouverte du Japon.

Premier établissement des Portugais au Japon.

ſoit, ils recevoient encore beaucoup de careſſes des Princes de l'Iſle de Kiusju, qui les invitoient à s'etablir dans leurs terres. Les profits que devoient retirer leurs ſujets de leur commerce avec les Portugais ne ſuſcitoit pas peu de jalouſie entre eux, chacun faiſoit tous ſes efforts pour engager ces étrangers d'aborder dans ſes ports préferablement aux autres. Ainſi les Portugais vendoient leurs marchandiſes avec beaucoup de liberté dans tout l'Empire. Les Japonnois, curieux comme ils étoient, tachoient d'avoir à l'envi ces raretez étrangeres, & n'en ſachant pas le prix réel ils en donnoient tout ce qu'on leur en demandoit. Les R. Peres de la Societé de Jeſus, qui accompagnerent cette premiere colonie de Portugais dans le Japon, n'avoient pas moins à cœur la propagation du Chriſtianiſme parmi ces infidelles. Il étoit d'autant plus aiſé aux Portugais de mettre leur Commerce ſur un pied floriſſant, & en même temps d'avancer & de ſoutenir la Converſion des Japonnois à l'Evangile, qu'ils étoient deja en poſſeſſion de la ville de Macao dans la Chine, d'où ils pouvoient tirer un nombre ſuffiſant de marchandiſes d'Europe & des Indes, & un nombre proportionné de Miſſionnaires. Les Eſpagnols leurs voiſins, établis en même temps dans la ville de Manilhe aux Iſles Philippines, n'etant pas bien éloignez du Japon, étoient en état de les ſoutenir en cas de beſoin; & la ville de Goa, cette Rome des Indes, capitale des états des Portugais dans l'Orient, quoique dans un grand éloignement du Japon, pouvoit ſans ſe porter beaucoup de prejudice y envoyer de temps en temps de nouvelles recrues d'Eccleſiaſtiques. Il ne faut pas donc s'etonner ſi les Portugais monterent en peu de temps au haut de la roue de la fortune. Leurs marchands, en échange de leurs marchandiſes d'Europe & des Indes, comme les ſoyes crues, les fines étoffes, les drogues, les vins, les remedes, & une grande quantité de raretez de l'art & de la nature, ſe rendirent les maitres d'un threſor immenſe, & s'engraiſſerent de la mouëlle dorée du pays. Les Peres de la Societé de leur côté gagnoient les cœurs du peuple toujours avide de nouveautez, par la doctrine conſolante & pleine de douceur de l'Evangile, alors nouvelle & entierement inconnue aux Japonnois. Ces Peres s'accreditoient par leur modeſtie exemplaire, leur vie vertueuſe, l'aſſiſtance deſintereſſée qu'ils donnoient aux pauvres, & aux malades, & par la pompe & la majeſté de leur ſervice Divin, à quoi les Japonnois prenoient un plaiſir ſingulier. Outre tous ces avantages, il y avoit une certaine reſſemblance entre le tour d'eſprit, & les inclinations des Japonnois & des Portugais, les deux nations ſe trouvant à peu près ſous le même climat; ſur tout on pouvoit remarquer dans les deux nations une grande affabilité, & une gravité ſerieuſe & agreable tout enſemble: ce qui d'un côté contribua beaucoup à l'avancement & à l'état floriſſant du Commerce des Portugais, & de l'autre remplit le cœur des Jeſuites d'une eſperance bien fondée de réuſſir à la converſion de ces payens. Il eſt vrai, comme les commencemens ſont toujours difficiles, qu'ils ne trouverent pas d'abord dans les Japonnois la docilité qu'ils en attendoient; en ſorte que le grand Apôtre des Indes, St. François Xavier, ne voulant pas faire un ſejour inutile dans leur pays, reſolut d'en partir, & d'aller là où il crût que ſa preſence produiroit un plus grand fruit. Les difficultez apparentes, que ces Miſſionnaires eurent à combattre d'abord, étoient faciles à prevoir, & à comprendre: ces Peres ignoroient les coutumes, les mœurs, la langue, & le gouvernement des Jaoonnois; ils étoient obligez de faire traduire leurs Sermons, & tout ce qu'ils avoient à dire au peuple, en Japonnois,

Etat floriſſant du commerce des Portugais, & leurs progrès dans la propagation de l'Evangile.

nois; ce qui étoit fait par des interprétes peu habiles, les mots Japonnois étant exprimez en caracteres Latins: ainsi ils lisoient dans leur papier ce qu'ils n'entendoient pas eux mêmes, & d'une maniere comme on peut se l'imaginer qui ne pouvoit que les exposer à la risée d'un auditoire peu serieux & encore moins attentif. Mais avec le temps, lorsqu'ils se furent familiarisez davantage avec les naturels du pays, qu'ils eurent appris leur langue, étudié leur religion, leurs Coutumes, & leurs inclinations; ils firent des progrez extraordinaires & fort au delà de leur attente. Le nombre de Proselytes, sur tout dans l'Isle de Kiusju où fut leur premier établissement, étoit presque incroyable, d'autant plus que les Princes de Bungo, d'Arima, & d'Omura, non seulement protegeoient la Religion Chretienne, mais l'embrasserent eux mêmes; ils furent baptizez, & ils envoyerent en l'année 1582. quelques uns de leurs plus proches parents avec des lettres & des presents, pour rendre hommage à Gregoire XIII. qui étoit alors Pape, & pour assurer sa sainteté de leur soumission filiale à l'Eglise. Une relation de cette Ambassade memorable nous a été donnée par Mr. de Thou cet illustre historien, & par plusieurs autres écrivains Catholiques Romains. L'exemple illustre & pieux de ces Princes fut d'abord suivi non seulement par leurs propres sujets, mais aussi par ceux des Princes leurs voisins, avec un tel zele & un tel empressement, que l'on pouvoit dire d'eux avec justice qu'ils ravissoient le Royaume des Cieux avec violence. La lumiere de l'Evangile se repandant ainsi au Japon, lentement à la verité en certains endroits, mais avec un succès inoui en d'autres; on envoya de nouvelles recrues d'ouvriers, pour cette ample moisson imprevue, qui partirent, de Manilhe, de Macao, & de Goa. Cependant, quelques Japonnois élevez parmi les Jesuites furent receus ensuite dans leur ordre. Ceux-ci avancerent la propagation du Christianisme bien plus que les Peres de l'Europe ne pouvoient le faire, à cause qu'ils pouvoient parler à leurs compatriotes dans leur propre langue, & leur faire sentir l'absurdité, & la contradiction grossiere, de leur religion, & du culte rendu aux Idoles. Sur cela, on étoit fondé à esperer que l'on viendroit à bout de la conversion de tout l'Empire avec le temps; lorsque tout d'un coup, & sans qu'on s'y attendît, les affaires prirent une autre face. Cette nouvelle religion, & le grand nombre de personnes de tout rang & qualité qui l'avoient mbrassée, causerent de grands changements dans l'Eglise, qui portoient un très grand prejudice au clergé payen. On craignit même que cela n'eut des consequences pernicieuses pour l'état. Pour ces raisons, & pour plusieurs autres que je dirai ci-après, l'Empereur seculier trouva à propos d'arrêter ce desorde naissant, & de defendre à tous ses sujets, sur peine de la vie, d'embrasser une religion qui selon les apparences devoit être si prejudiciable à l'état. On publia pour cela des Declarations en 1586. La même année la persecution commença, & plusieurs personnes furent executées à mort, pour avoir desobei aux ordres de l'Empereur. Cet obstacle imprevu ne fût pourtant point capable d'arrêter les progrès du Christianisme. Le commun peuple continua de l'embrasser & d'en faire profession ouvertement; plusieurs personnes de qualité, par crainte ou par circonspection, se contenterent de la pratiquer en secret. La persecution la plus terrible dont il soit fait mention dans les Histoires, ne parût pas d'abord avoir l'effet que le gouvernement payen en attendoit; car, quoique, selon les Lettres des Jesuites, 20570. personnes eussent souffert la mort pour la religion Chrêtienne dans la seule année 1590. les années sui-

van-

vantes 1591. & 1592. lors que toutes les Eglises étoient deja fermées ils firent 12000. proselytes. Les Ecrivains du Japon eux mêmes ne nient pas que le jeune Empereur Fide Jori, qui en l'année 1616. fut mis à mort par son Tuteur Ijejas qui usurpa le throne sur lui, ne fut soupçonné d'être Chretien; & que la plus grande partie de sa cour, des Soldats, & des officiers militaires, ne fissent profession de la même religion. La Joye avec laquelle les nouveaux convertis souffroient tous les tourmens imaginables & la mort la plus cruelle, plûtot que d'abjurer la religion de leur sauveur, excita la curiosité de plusieurs personnes qui voulurent savoir quelle étoit cette doctrine, qui donnoit tant de joye à ses sectateurs dans les transes même de la mort; & ils n'en furent pas plûtot instruits, qu'ils parurent penetrez de persuasion, & de consolation, & que plusieurs resolurent de l'embrasser.

Je laisse pour un peu de temps les affaires de la religion, afin de dire quelque chose touchant le Commerce, & le trafic des Portugais. Les marchands par rapport à leur negoce, & les prêtres par rapport à la propagation de l'Evangile, avoient un succès égal. Les marchands épousoient les filles des plus riches habitans, & se defaisoient de leurs marchandises avec un grand profit. L'or du pays étoit changé avec des raretez d'Europe & des Indes, des remedes, des étoffes, & autres choses de cette nature. Plus de trois cens tonnes de ce precieux metal furent emportées chaque année; car dans ce temps là ils avoient la liberté de porter leurs marchandises, & de faire sortir celles du Japon, de quelque espece qu'elles fussent & la quantité qu'ils en vouloient. Au temps de leur prosperiré naissante, ils portoient leurs marchandises dans de grands navires; mais sur le declin de leur commerce ils allerent au Japon avec des Galiottes seulement, comme ils les appellent, ou de petits vaisseaux. Ils aborderent premierement aux havres de Bungo & de Firando: ils vinrent ensuite au seul port de Nagasaki. Le gain qu'ils faisoient sur les marchandises d'Europe étoit de cent pour cent, & ils ne gagnoient pas peu sur celles qu'ils tiroient du Japon. On croit que si les Portugais avoient joui de ce commerce seulement vingt ans de plus sur le même pied qu'ils en jouirent pendant quelque temps, ils auroient transporté de si grandes richesses de ce nouvel Ophir à Macao, qu'il y auroit eu dans cette ville une aussi grande affluence d'or & d'argent, que celle que les écrivains sacrez disent que l'on voyoit à Jerusalem au tems de Salomon. Il n'est pas necessaire que j'entre dans les particularitez de leur commerce, il me suffit, je croi, de dire que les dernieres années qu'ils allerent au Japon, dans le temps du plus grand declin de leur Commerce, savoir en l'année 1636. ils transporterent de Nagasaki à Macao 2350. Caisses d'argent ou 2--350--000. Thails, outre 287. Portugais qui étoient à bord de quatre vaisseaux avec leurs familles & leur parentage. En 1637. ils y porterent des marchandises, & en tirerent de l'argent à concurrence de la valeur de 2--142--365. Thails 4, 1, dans six vaisseaux, & en 1638. jusqu'à la valeur de 1--259--023. Thails 7. 3. seulement avec deux galiottes; & j'ai un dans des memoires que peu d'années auparavant, ils avoient tiré du Japon dans un de leurs petits navires plus de cent tonnes d'or.

Etat du commerce des Portugais.

Pour ce qui regarde la chute des Portugais, j'ai souvent oui dire à des personnes dignes de foi parmi les Japonnois, que l'orgueil & l'avarice, savoir l'orgueil dans les personnes de distinction, & l'avarice dans les personnes du moindre rang, contribuerent beaucoup à rendre toute la nation odieuse. Les nouveaux Chretiens même étoient surpris, & souffroient impatien-

Chute des Portugais.

patiemment de voir que leurs Peres Spirituels n'avoient pas feulement en vuë le falut de leurs ames, mais qu'ils avoient auffi l'œil fur l'argent de leurs Profelytes, & fur leurs terres; que les marchands fe defaifoient de leurs marchandifes à un prix fut deraifonnable, & éxerçoient des ufures infupportables. Les richeffes, & le fuccès imprevu dans la propagation de l'Evangile, enflerent d'orgueil les laïques, & le Clergé. Ceux qui étoient à la tête du Clergé trouverent au deffous de leur dignité d'aller toujours à pied, à l'imitation de J. C. & de fes Apôtres: ils n'étoient pas contents, s'ils ne fe faifoient porter dans de magnifiques chaifes, imitant la pompe de la cour du Pape & des Cardinaux à Rome. Non feulement ils fe regardoient fur le pied des plus grands de l'Empire, mais enflez d'un orgueil Ecclefiaftique, ils s'imaginerent qu'un rang fuperieur leur étoit dû. Il arriva un jour, qu'un Evêque Portugais rencontra fur le grand chemin un des Confeillers d'Etat qui alloit à la Cour. Le fuperbe Prelat ne voulût pas faire arrêter fa chaife, pour mettre pied à terre, & rendre fes refpects à ce grand, comme c'eft la coutume du pays. Mais, fans fe foucier de lui, ni lui donner la moindre marque de la Civilité la plus commune, il ordonna à fes gens avec un air fort meprifant d'avancer avec la Chaife, & de paffer près de ce Seigneur. Une conduite fi imprudente, & fi contraire à la douceur & à l'humilité dont ces Meffieurs font profeffion, dans un temps même où les Portugais étoient deja dechus du credit qu'ils avoient auparavant, ne pouvoit qu'être fuivie d'une dangereufe confequence très prejudiciable à l'interêt de toute la nation. Ce Confeiller d'Etat, aigri par un affront fi marqué, conçut de là en avant une haine mortelle contre les Portugais; & dans la chaleur de fon jufte reffentiment, il s'en plaignit à l'Empereur, auquel il fit un portrait fi odieux de l'infolence, de l'orgueil, & de la vanité de cette nation, qu'il voyoit bien que cela ne pouvoit qu'exciter vivement l'indignation de l'Empereur. Cela fe paffa en 1596: l'année fuivante, la perfecution fut rallumée contre les Chretiens, & l'on crucifia vingt-fix perfonnes au nombre defquelles étoient deux Jefuites étrangers, & plufieurs religieux de St. François. L'incompatibilité de la doctrine des Chretiens avec la religion Idolatre établie dans le pays fut une des principales caufes de la cruelle perfecution qui s'eleva contre les fectateurs de l'Evangile. Les Profelytes du Chriftianifme difoient à leurs Compatriotes, que tant qu'ils croupiroient dans le Paganifme, ils ne pouvoient s'attendre qu'à la damnation eternelle: ils ne fe contentoient pas de cela, leur zele pour la doctrine qu'ils venoient d'embraffer, & la haine qu'ils avoient contre le culte Payen, contre les Bonzes ou Prêtres, les tranfporta fi fort qu'ils renverfoient leurs Temples & leurs Idoles. Il étoit à craindre que cela ne jettât l'Eglife & l'état dans une plus grande confufion, fi l'on ne remedioit au mal dès le commencement. L'union, & la bonne intelligence, que l'on voyoit regner parmi les Chretiens, & les efforts qu'ils faifoient de concert pour abolir les Idolatres du Pays & bâtir la leur fur leurs ruines, donna de la jaloufie, & fujet de penfer, au prudent Empereur Taico, & à fon fucceffeur Ijejas. Le premier ne devoit la couronne & fon élevation qu'à fon courage, & à fa bonne conduite; l'autre la devoit à la trahifon, & à des trames criminelles. Ijejas avoit d'autant plus de raifon de craindre, que les progrès du Chriftianifme feroient contraires à fes interêts, que fon pupille Fide Jori, (fils unique de Taico fur lequel Ijejas ufurpa le throne) & la plupart des courtifans avoient été les uns Chrétiens, les autres portez à favorifer la religion Chretienne. Taico & Ijejas n'étant pas montez fur

ſur le throne par un droit hereditaire firent tous leurs efforts pour s'en aſſurer la poſſeſſion, & pour éloigner tous les obſtacles qui pourroient exciter des troubles: entre autres, ils voulurent arrêter les progrès d'une religion ſi incompatible avec les autres établies dans le pays, & qui ſelon les apparences produiroient des inimitiez & des jalouſies parmi leurs ſujets.

Pour cet effet, on publia premierement une declaration Imperiale qui defendoit de plus enſeigner la doctrine des Peres, c'eſt ainſi que les Japonnois appelloient la religion Catholique Romaine. Enſuite, les gouverneurs, les Princes, & les Seigneurs des Provinces furent chargés d'obliger leurs ſujets par perſuaſion ou par force d'abjurer la foi de nôtre Sauveur, & de retourner à leur ancienne religion. Les directeurs du commerce des Portugais reçurent encore des ordres très ſeveres de ne plus porter à bord de leurs vaiſſeaux aucuns Eccleſiaſtiques; & enfin, les Moines & les Prêtres qui étoient dans le pays eurent ordre d'en ſortir au plûtôt. On n'obeit pas d'abord fort exactement aux ordres de l'Empereur. Il eſt vrai que les gouverneurs de pluſieurs Provinces n'oublierent rien pour obliger leurs ſujets à renoncer au Chriſtianiſme, & à retourner au culte de leurs Idoles. Mais les Portugais & les Caſtillans ne laiſſerent pas d'amener dans leurs vaiſſeaux, en ſecret, de nouvelles recrues de Miſſionaires: on ne pût non plus venir à bout d'obliger les Jeſuites établis au Japon de quitter l'Empire, & de perdre tout d'un coup ce qu'ils avoient fait reuſſir par un travail de pluſieurs années. Il arriva dans le même temps un malheureux accident que je vay raconter.

Des Religieux de St. François, que le gouverneur de Manilhe dans les Iſles Philippines avoit envoyez en qualité d'Ambaſſadeurs à l'Empereur du Japon, precherent publiquement dans les rues de Miaco où ils faiſoient leur reſidence, & où de leur propre mouvement ils firent bâtir une Egliſe contre les ordres de l'Empereur, contre les avis & les preſſantes ſollicitations des Jeſuites. Ils ne pouvoient rien alleguer pour juſtifier une conduite ſi imprudente, & ſi à contretemps, excepté un ardent deſir pour la couronne du martyre, & le precepte de l'Apôtre qu'il vaut mieux obeir à Dieu qu'aux hommes. Il étoit évident, qu'un mepris ſi marqué pour les ordres de l'Empereur, & une infraction ſi manifeſte des loix de l'Empire, leur ſeroient non ſeulement funeſtes, mais encore porteroient un très grand prejudice à la propagation du Chriſtianiſme, & au bien de l'Egliſe. Cela ne fût que trop veritable; la perſecution qui s'eleva contre les Chrêtiens n'a point ſa pareille dans l'hiſtoire: après un cruel maſſacre de pluſieurs milliers de ſectateurs de l'Evangile qui dura pendant quarante ans entiers, elle finit par l'extirpation totale du Chriſtianiſme, la perte du commerce lucratif que les Portugais & les Caſtillans avoient fait pendant près de cent ans, & le banniſſement perpetuel des Portugais. Il paroit par pluſieurs éxemples, que l'intention de la cour n'étoit pas d'abord d'envelopper toute la nation Portugaiſe dans la reſolution que l'on prit. Taico, ſur de faux avis, ſe mit dans une grande colere contre le Jeſuites, & leur ordonna de vuider l'Empire dans vingt jours; mais peu après, non ſeulement il modera la rigueur de cet ordre, mais il leur donna la permiſſion de bâtir une Egliſe près de Miaco, leur defendant en même temps d'y precher. Ce qui marquoit que ſa haine, & la rigueur de ſes ordres, regardoient plus la religion qu'ils profeſſoient que leurs perſonnes. Il ne parût pas non plus que les ſucceſſeurs de cet Empereur euſſent deſſein de pouſſer les choſes ſi loin, & de bannir toute la nation pour toujours. Ils ne vouloient pas de gayeté

de cœur se priver des marchandises & des raretez étrangeres que les Portugais leur apportoient: sur la fin même de cette éffroyable persecution, qui s'étoit allumée contre la religion Chrétienne, & qui fit perir presque tous les religieux Portugais & Castillans, les marchands & les seculiers fûrent épargnez, à dessein de continuer le commerce avec eux, ce qu'ils regardoient comme une affaire qui n'avoit rien de commun avec l'autre. On jetta les fondemens de l'Isle de Desima, dont les Hollandois sont en possession dans le havre de Nagasaki, & on assigna cette demeure aux Portugais. Mais, peu de temps après, la decouverte fatale d'une dangereuse conspiration contre la personne de l'Empereur, dans laquelle les Portugais étoient entré avec ce qui restoit de sectateurs de leur religion qui vouloient se defaire d'un monarque Idolatre, porta le dernier coup de leur ruine entiere, & hasta l'execution de la sentence que l'on prononça peu après contre eux, par laquelle on les bannissoit de toutes l'étendue de l'Empire à jamais. La chose arriva comme ceci: les Hollandois, attirez par les profits que les Portugais faisoient dans leur commerce aux Indes Orientales, avoient pris la resolution avant l'année 1600. d'étendre leur navigation jusques dans ces parties du monde si éloignées. Le premier comptoir qu'ils eurent au Japon fût bâti à Firando, & la liberté du commerce leur fût accordée par des lettres patentes de l'Empereur. Les interêts de leur commerce, qui étoit alors en bon état, & qui leur donnoit sujet d'avoir de bonnes éspérances pour l'avenir, leur suggerérent de faire ce qu'ils avoient d'ailleurs droit d'executer, à cause qu'ils étoient en guerre avec le Roy d'Espagne, souverain alors de tous les états du Portugal en Europe & dans les Indes; je veux dire qu'ils resolurent de supplanter les Portugais, & de ruiner leur commerce autant qu'ils le pourroient. Quand même les Hollandois n'auroient pas eu les deux raisons que je viens de dire, il y en avoit une autre plus puissante, qui étoit de se faire justice des calomnies dont les Portugais se servoient pour les noircir, c'étoit les allegations les plus injurieuses, & les plus fausses, les qualifiant de rebelles aux Espagnols leur anciens souverains, de pirates, & le reste, en un mot les depeignant comme le peuple le plus méprisable & le plus criminel de l'univers. On avouera sur cela, que les Hollandois ne meritent aucun blame de tout ce qu'ils firent dans la suite pour soûtenir leur credit, & pour se justifier de toutes les calomnies dont on les chargeoit, & avec cela de se venger autaut qu'ils pouvoient de leurs ennemis. Je crois que tout autre qu'eux qui se feroit trouvé dans leur cas auroit fait la même chose, & auroit saisi l'occasion qui se presenta peu après. Ils se rendirent les maîtres, près du Cap de Bonne Esperance, d'un vaisseau Portugais équippé pour le Portugal, à bord duquel ils trouverent des lettres addressées au Roy de Portugal, écrites par un certain Capitaine Moro chef des Portugais au Japon, Japonnois de naissance & grand zelateur de la religion Chretienne. Les Hollandois eurent soin d'abord de faire tenir ces lettres au Prince de Firando leur protecteur: ce Prince les communiqua sans perdre tems au Gouverneur de Nagasaki, directeur & juge superieur des affaires étrangeres, & qui, pour le remarquer en passant, étoit grand ami des Portugais. Le Capitaine Moro fut arresté; il nia la chose avec beaucoup d'assurance, comme firent aussi tous les Portugais de Nagasaki; mais, ni le credit du gouverneur, ni leur constance à nier la chose, ne purent les justifier ni conjurer la tempête qui alloit éclater sur leurs testes: ils furent convaincus par le caractere

&

& par le cachet des lettres. La lettre fût envoyée à la cour, qui condamna le Capitaine Moro à être brulé vif attaché à un poteau, ce qui fut executé. Cette lettre decouvroit tout le complot que les Chretiens du Japon avoient fait avec les Portugais, contre la vie de l'Empereur, & contre l'Etat: on voyoit dans la même lettre qu'il leur manquoit des vaiſſeaux & des Soldats, qu'on leur avoit promis de Portugal, les noms des Princes intereſſez dans cette conſpiration, & pour y mettre le comble l'attente où ils étoient de la benediction du Pape. Cette decouverte faite par les Hollandois fut enſuite confirmée par une autre lettre du Capitaine Moro addreſſée au gouvernement Portugais de Macao interceptée par un navire du Japon qui l'y apporta. Si l'on ajoute à ce que je viens de dire les ſoupçons que la cour avoit deja conçus contre les Portugais, il étoit aiſé à leurs ennemis d'achever de ruiner le peu de credit qu'ils avoient pu conſerver; ſur-tout quand on conſidere que malgré les ordres ſeveres de l'Empereur ils n'avoient pas laiſſé de tranſporter au Japon en ſecret un grand nombre d'Eccleſiaſtiques. Sur cela, en l'année 1637. les gouverneurs de Nagaſaki reçurent un Edit de l'Empereur ſigné des principaux Conſeillers d'Etat, avec ordre de le faire mettre à éxecution. Ce fut alors que l'Empire du Japon fut fermé pour toujours aux étrangers, & aux naturels du pays: de là en avant aucune nation étrangere n'eut la permiſſion de venir dans le pays, & aucun des ſujets de l'Empereur ne pût aller dans les pays étrangers, comme il paroît entre autres choſes, dans les ordres poſitifs contenus dans l'Edit dont je parle.

A Sakaki Barra Findano Cami, & à Baba Sabray Sejimon.

„ Aucun navire Japonnois ou bateau quel qu'il ſoit, ni aucun Japonnois, ne pourra ſortir du pays: celui qui contreviendra à ces ordres „ ſera mis à mort. Le navire, avec l'equipage, & les marchandiſes à „ bord du vaiſſeau feront mis en ſequeſtre juſqu'à nouvel ordre.

„ Tout Japonnois qui reviendra des pays étrangers ſera mis à mort.

„ Celui qui decouvrira un Prêtre aura une recompenſe depuis 400. „ juſqu'à 500. Schuits d'argent, & pour chaque Chretien à proportion: „ (*un Schuit d'argent peſe environ cinq onces, de ſorte que* 500. *Schuits ſe* „ *montent à* 2500. *onces, ce qui fait environ* 2500. *Richedalles, ou* 500. „ *livres ſterling.*)

„ Tous ceux qui provigneront la religion des Chrêtiens, ou qui porteront ce nom infame, feront mis en priſon dans l'Ombra, ou priſon „ publique de la ville.

„ Toute la race des Portugais avec leurs meres, nourrices, & generalement tout ce qui leur appartient ſera banni, & renvoyé à Macao.

„ Qui que ce ſoit qui oſera porter une lettre des pays étrangers, ou en „ retourner après ſon banniſſement, ſera mis à mort avec toute ſa famille: tous ceux auſſi qui oſeront demander grace pour lui feront mis à „ mort.

„ Aucun homme de qualité ni Soldat n'aura la permiſſion d'acheter „ quoi que ce ſoit d'un étranger &c.

(Je paſſe ſous ſilence les autres articles de cet édit qui ne ſont rien à mon ſujet.)

„ Donné la treizieme année de nôtre regne, Quanje 19. dans le cin-
„ quieme mois.

Signez

Sakkaja Sanikkeno Cami. *Matzendeyro Infemo Cami.*
Dijno Ojeno Cami. *Abeno Bongono Cami.*
Cangano Cami.

Expulsion totale des Portugais.

Quoi qu'immediatement après ces ordres feveres de l'Empereur les gouverneurs euffent l'œil à les faire executer à la rigueur & fans delai, les directeurs du commerce des Portugais vinrent à bout avec beaucoup de peine de fe maintenir encore dans le pays pendant deux ans, abufez de l'efperance qu'ils avoient qu'ils pourroient obtenir la permiffion de demeurer dans l'Ifle de Defima, & d'y continuer le commerce, qu'il leur étoit auffi facheux d'abandonner que leur propre vie. (Cette Ifle, comme je lai dit plus haut, eft dans le havre près de la ville, à laquelle elle communique par un pont. Elle fût élevée dans la mer par art, en l'année 1635. fermée de bonnes portes, entourée de Paliffades & de corps de garde pour y enfermer les Portugais qui y étoient pour leur commerce, & les éloigner de toute communication avec les naturels du pays, les regardant comme des Jodos ou heretiques excommuniez.) Les Portugais fe trouverent à la fin fort trompez, l'Empereur voulut s'en defaire entierement, & fur l'affurance qui lui fût donnée par la Compagnie Hollandoife des Indes Orientales, qu'elle auroit foin à l'avenir de fournir au pays toutes les marchandifes que les Portugais y apportoient auparavant, l'Empereur les declara, eux, les Caftillans, & tout ce qui leur appartenoit, ennemis de l'Empire; leur defendant très rigoureufement à l'avenir de porter au Japon les marchandifes de leur pays, comme font les draps, le cuir, la laine, les eftoffes, & en general tout ce qui venoit de leur cru & de leurs manufactures, à la referve des vins d'Efpagne pour l'ufage particulier de la cour. Ce fût de cette maniere, & pour les raifons que je viens de dire, que les Portugais perdirent leur commerce lucratif avec le Japon, & furent entierement chaffez du pays avant la fin de l'année 1639.

Les Portugais, n'étant point decouragez par les duretez & par les pertes qu'ils avoient effuyées, ne voulurent point abandonner abfolument toute éfperance de continuer, ou de renouveller cette branche avantageufe de leur commerce. Ils refolurent de faire encore une tentative; & en l'année 1640. un an après leur expulfion totale, le gouvernement de Macao envoya deux Ambaffadeurs à l'Empereur, avec une nombreufe fuite compofée en tout de foixante & treize perfonnes. Ces Ambaffadeurs, dès qu'ils furent entrez au port de Nagafaki, furent arrêtez en éxecution des ordres de l'Empereur que j'ai rapporté ci-deffus, & qui n'avoient point été revoquez; on mit auffi en prifon toutes les perfonnes de leur fuite: leur navire auffi fût confisqué, quoi qu'ils n'euffent point de marchandifes à bord qui fiffent voir qu'ils venoient dans l'intention de continuer le commerce. Sur l'avis qui fût envoyé à la cour de leur arrivée & de leur emprifonnement, l'Empereur, contre le droit des gens, les condamna tous à être decapitez, à la referve de douze domeftiques du dernier rang, qui furent renvoyez à Macao, pour porter à leurs compatriotes les nouvelles du malheureux fuccès de cette entreprife; avec la commiffion orgueilleufe & menaçante de l'Em-

l'Empereur, contenant en ſubſtance, que ſi le Roy de Portugal en perſonne, ſi le Dieu même des Chretiens, oſoit mettre le pied dans ſes états, il lui feroit la même reception. On ne ſait ce que devinrent enſuite ces douze hommes, car ils n'arriverent point à Macao. Il eſt fort vraiſemblable, que manquant d'habileté, & de pratique dans la conduite de leur navire, ils périrent en mer. Les malheureux qui furent éxecutez avoient chacun, ſelon la coutume du pays, ſon bourreau tout contre lui; de ſorte qu'au ſignal donné toutes ces têtes furent abbatues dans un inſtant.

J'ai trouvé dans un manuſcrit Japonnois, ecrit par un habitant de Nagaſaki qui vivoit en ce temps là, une Relation d'un autre evenement tragique qui arriva quelque temps avant cette execution à un grand navire Eſpagnol, venu des Iſles Philippines au Japon, & qui fût coulé à fond avec toutes les marchandiſes qui étoient à bord, & toutes les perſonnes, qui périrent dans le havre de Nagaſaki. J'ai voulu inſerer l'Hiſtoire de ce funeſte accident telle que je l'ai trouvée dans le manuſcrit dont je parle, ne doutant point qu'elle ne ſoit vraye, quoi qu'il n'en ſoit fait aucune mention dans le Journal des Hollandois qui avoient alors leur comptoir à Firando. La choſe arriva donc comme ceci.

Ce qui arriva à un navire Eſpagnol venu des Iſles Philippines.

Les Caſtillans, (c'eſt le nom que les Japonnois donnoient aux Eſpagnols en general) prirent une Jonque du Japon près de Manilhe, & la coulerent à fond avec tous les gens qui étoient à bord, croyant par ce moyen éteindre la memoire d'une action ſi barbare. Neanmoins, la choſe fut d'abord ſçue à la cour de l'Empereur du Japon. Environ un an après, un navire Eſpagnol à trois ponts, équippé aux Iſles Philippines pour le Japon, jetta l'ancre dans le havre de Nagaſaki; de quoi les gouverneurs de la ville informerent d'abord la cour. Sur cela, le Prince d'Arima reçut ordre de l'Empereur de mettre le feu à ce navire, & de faire perir dans les flammes les marchandiſes & l'equipage. Trois jours avant l'arrivée de cet ordre, les Eſpagnols furent avertis par quelques uns de leurs amis, & des perſonnes qui ne vouloient pas les voir perir, que la foudre étoit prête à crever ſur leur tête, & qu'ils ſe hâtaſſent d'eviter ce danger par une prompte fuite. Mais, l'avarice premierement, enſuite les vents contraires, les empecherent de ſuivre cet avis ſalutaire. Ils travaillerent ſeulement nuit & jour à charger leur navire d'or, d'argent, & de marchandiſes precieuſes du Japon, portant à leur vaiſſeau autant de richeſſes qu'il en pouvoit contenir; & enſuite ils ſe mirent en état de partir, ou de ſe defendre en cas qu'on vint les attaquer. Cependant, le Prince d'Arima, nommé pour mettre les ordres de l'Empereur à éxecution, arriva dans le port avec un grand nombre de bateaux chargez de Soldats. Le navire Eſpagnol fut inveſti d'abord; & le vent étant devenu contraire, il lui étoit impoſſible de s'ouvrir un chemin pour échapper à ſes ennemis. Les Eſpagnols ſe trouvant reduits à cette extremité prirent une reſolution unanime de vendre cherement leur vie; & les Japonnois éprouvérent qu'il n'etoit pas ſi aiſé qu'ils l'avoient cru de prendre & de bruler ce navire. Le Prince d'Arima fit de ſon côté tout ce qu'il pût, encourageant ſes Soldats par ſa preſence, & par les recompenſes qu'il leur promettoit, s'ils attaquoient ce navire avec vigueur; mais, voyant que perſonne ne vouloit s'expoſer le premier, il ſauta à bord du navire le premier, & fut ſuivi en même temps d'un ſi grand nombre de ſes Soldats, que le tillac en fut couvert. Sur cela, les Eſpagnols ſe retire-

rent fous le pont, fermant les écoutilles fur eux. Le Prince foupçonnant que cela n'etoit pas fait fans deffein, & craignant quelque mauvais tour, retourna d'un faut à fon batteau comme pour en tirer plus de Soldats, & un moment après les Efpagnols mirent le feu à quelques barrils de poudre, qu'ils avoient mis fous le tillac, qui le firent fauter en l'air avec tous les Japonnois qui étoient deffus. Ce premier coup étant parti, le Prince commanda des troupes fraiches pour aller à l'abordage une feconde fois; fur quoi les Efpagnols s'etant retirez fous le fecond pont, le firent fauter de la même maniere. Ils en firent autant du troifieme, après que les Japonnois y eurent fait une nouvelle attaque, les Efpagnols s'etant tous mis à fond de cale. Par ces coups repetez le port fe trouva couvert de Japonnois morts, bleffez, & fracaffez, avant qu'ils puffent attaquer les Efpagnols, qui fe defendirent avec la derniere bravoure pendant quelques heures, ne voulant point fe rendre, jufqu'à ce qu'ils furent tous tuez jufqu'au dernier. Cette attaque, où plus de 3000. Japonnois perdirent la vie, dura fix heures. On trouva des threfors incroyables dans la fuite à l'endroit où le navire fut coulé à fond; & l'on affure, que l'on y pêcha plus de 3000. Caiffes d'argent. Voilà ce que porte le manufcrit de mon Auteur Japonnois: on me dit encore, qu'il y a peu d'années que des plongeurs avoient tiré de l'argent de ce même endroit.

Sentinelles au haut des montagnes.

Les Japonnois ayant enfin purgé le pays de Portugais, (à la referve de quelques religieux qui continuerent à fe cacher deça & delà,) la cour de Jedo eut avis que les Portugais avoient été reçus favorablement à la Chine, & qu'ils avoient beaucoup de credit à la cour de l'Empereur de la Chine: cela obligea les Japonnois à fe tenir fur leurs gardes, c'eft pour quoi on batit fur le haut des montagnes des corps de garde ou des guerites pour donner le fignal, dont quelques unes fubfiftent encore; & l'on y mit des Soldats en faction pour avertir quand ils decouvriroient une flotte de dix vaiffeaux d'Europe ou plus, faifant voile du côté du Japon, ce qu'ils devoient faire en allumant des feux; & pour cet effet ils avoient toujours des matieres combuftibles à portée. Ces feux étant apperçus & d'autres enfuite allumez au haut des montagnes de diftance en diftance, la cour de Jedo peut par ce moyen être informée de ce qui fe paffe, dans vingt quatre heures, & ainfi donner fans perte de temps les ordres neceffaires pour la defenfe du pays. Cela fe fait avec d'autant plus de facilité, que dans les fuites on établit de fort bons reglemens: fi toft que ces feux font allumez, chacun fait le pofte qu'il doit occuper, & ce qu'il doit faire pour la defenfe de fon pays.

CHAPITRE V.

Du commerce des Hollandois au Japon en general.

Premier établiffement des Hollandois au Japon.

Les Hollandois, attirez par les gains confiderables que les Portugais faifoient dans leur commerce au Japon, refolurent peu après l'établiffement de leur Compagnie des Indes Orientales, & dans l'enfance, pour ainfi dire, de leur navigation dans les Indes, au commencement à peu près

près du dix feptieme fiecle, de faire des établiffemens folides au Japon, & d'avoir un endroit marqué pour y recevoir les navires & les marchandifes qu'ils avoient refolu d'y envoyer tous les ans. Leur premiere demeure & Comptoir fut bati dans une petite Ifle, non loin de la ville de Firando, où il communiquoit par un pont. On leur fit un accueil d'autant plus favorable, qu'ils étoient les ennemis jurez des Portugais, dont la cour du Japon vouloit fe debarraffer, ayant refolu de les faire fortir du pays. Les Portugais, de leur côté, n'oublierent rien pour traverfer les établiffements des Hollandois dès le commencement, & pour fe rendre les maitres de tout le commerce. Dans ce deffein, ils fe fervirent du credit qu'ils avoient encore confervé auprès de plufieurs grands de l'Empire; mais tous leurs efforts furent inutiles: l'Empereur Ijejas, qui après fa mort fut appellé Gongen, accorda aux Hollandois en l'année 1611. la liberté du commerce dans toute l'etendue de fes états, par un Gosjunim formel, ce qui fignifie dans le fens litteral une grande marque de Cinabre, & doit s'entendre des lettres patentes de l'Empereur fignées par tous les Confeillers d'Etat, & fcellées du fceau Imperial, de couleur rouge, d'où l'acte en entier a emprunté fon nom. En vertu de ces lettres patentes, les Hollandois ont la permiffion d'apporter, & de vendre leurs marchandifes dans tous les états de l'Empereur. Ces lettres étoient accompagnées d'une recommandation à tous les fujets de favorifer & d'affifter les Hollandois autant qu'il feroit en leur puiffance, le tout exprimé en termes formels & très forts, & en caracteres de même, qui leur étoient fort avantageux. Après la mort d'Ijejas, les Hollandois s'addrefferent à la cour, pour faire renouveller leur privilege: cette demarche imprudente étoit entierement contraire à la coutume des Japonnois, qui ont de très grands égards, & qui obfervent inviolablement les loix, & les engagemens faits par leurs ancêtres. La demande fût accordée à la verité, & leur privilege renouvellé à peu près dans les mêmes termes, mais en caracteres beaucoup moins favorables. Cependant, la profperité des Portugais diminuoit de jour en jour, & tendoit fort vîte à fa fin: les Hollandois de leur côté ne negligerent rien pour s'établir fur leur ruine. Rien ne fût épargné, ni foins ni depences, pour gagner les bonnes graces de l'Empereur, de qui tout le bon ou mauvais fuccez de leur commerce dependoit. On fit tout ce qu'on pût pour gagner les Confeillers d'Etat, en particulier le Prince de Firando, & autres grands de l'Empire, qui avoient du credit à la cour, & qui pouvoient les fervir ou leur porter prejudice. On acheta les raretez les plus exquifes, pour les apporter à la cour tous les ans, & en faire des prefens. Les animaux les plus finguliers & les plus rares furent apportez des Royaumes les plus éloignez; de l'Europe, de la Perfe, & des Indes, pour tacher de fatisfaire leur fantaifie ridicule; fur des animaux même fi bizarres dans leur nature, couleur, & figure, qu'il n'y en eût peut-être jamais dans le monde, dont ils s'imaginoient pourtant de nous donner les deffeins veritables pour nous mettre en état de les trouver. En un mot, les grands profits que les Hollandois fe flattoient de faire dans une branche fi confiderable de leur Commerce des Indes Orientales, s'ils pouvoient tant faire que de conferver leur credit, & les bonnes graces des Japonnois; ce grand interet, dis-je, les mit dans la neceffité d'obeïr aveuglement à tous les ordres qui leur étoient donnez, quelque deraifonnables qu'ils fuffent. Cela paroîtra clairement par les exemples que je vais rapporter. En l'année 1638. ils eurent ordre de l'Empereur de demolir leur Comptoir & Magafin, qu'ils avoient bâti depuis peu de temps dans

dans l'Isle de Firando, de le raser au rez de chaussée; & cela, d'une maniere aussi brusque, que s'ils eussent été les plus grands ennemis de l'Empereur. Ce n'étoit pour aucune autre raison, que parce que c'étoit un bâtiment de pierre de taille, plus beau que les bâtimens ordinaires du pays, & à cause que l'on avoit gravé au frontispice l'année de la naissance de nôtre sauveur. Cet ordre imprevu, tout deraisonnable qu'il étoit, fût éxecuté sans donner aucun signe de mecontentement, même avec une satisfaction apparente. Peu de temps après, & la même année, la cour ne fit point de difficulté de les mettre à une épreuve bien plus rude, pour s'eclaircir s'ils avoient plus de respect pour les ordres de l'Empereur, que d'amour pour les personnes de leur religion. Voici ce que c'étoit. Environ 40--000. Chretiens, reduits à prendre un parti desesperé, par les cruautez inouies, & les supplices que plusieurs milliers de leurs freres avoient deja soufferts, & dont ils avoient échapé avec peine, se souleverent & se retirerent dans une vieille forteresse au voisinage de Simabara, avec une ferme resolution de defendre leur vie jusqu'à l'extremité: sur cela, les Hollandois, en qualité d'amis & d'alliez de l'Empereur, furent priez d'assister les Japonnois au siege de cette place, & à la destruction entiere des Chrêtiens qui étoient assiegez. Mr. Kockebecker, alors Directeur de la nation & du commerce à Firando, ayant reçu sur cela les ordres de l'Empereur, fut sans delai à bord du seul vaisseau Hollandois qui étoit à l'ancre dans le havre de Firando: (tous les autres vaisseaux avoient mis à la voile le jour precedent, apparemment sur le soupçon qu'on éxigeroit deux le même service, de la part de la cour.) Dans quinze jours de temps, il fit tirer contre la ville 426. coups de canon, tant du vaisseau qu'il montoit, que d'une batterie qu'on avoit élevée sur le rivage, garnie de canons des Hollandois. Cette condescendance de leur part, & leur conduite durant le siege, satisfit entierement la cour; &, quoique les assiegez ne parussent pas portez pour cela à se rendre, les canonades qu'ils avoient essuyées avoient fort diminué leur nombre, & ruiné leurs forces. Mr. Kockebecker eut enfin la permission de partir avec son vaisseau, après qu'on l'eut obligé d'en ceder six canons pour l'usage des Japonnois, outre ceux qui étoient deja sur le rivage, sans qu'on eût égard que le navire se trouvoit ainsi sans defence pour un voyage aussi dangereux que l'étoit alors celui du Japon à Batavia. L'empressement plein de soumission des Hollandois pour l'execution des ordres de l'Empereur à l'egard de la destruction totale du Christianisme dans ses états, leur assura, il est vrai, leur établissement dans le pays, & la permission d'y faire le commerce, malgré les desseins de la cour d'en exclure tous les étrangers sans exception; mais, plusieurs personnes de la cour & de l'Empire, distinguées par leur noblesse & leurs sentimens, ne porterent pas un jugement fort favorable sur leur conduite & sur le credit qu'elle leur avoit acquis. Il leur parût contre la raison d'esperer que les Hollandois seroient sincerement fidelles à un monarque étranger qu'ils regardoient comme un payen, tandis qu'ils avoient montré tant d'empressement à seconder son dessein de destruire des gens avec qui ils convenoient sur les points fondamentaux de leur foy, comme les Japonnois en avoient été informez par les Religieux Portugais & ceux de Manilhe: tandis que ces mêmes Hollandois sacrifioient à un interêt mondain ces pauvres gens qui suivoient la même religion de J. C., & qui entroient dans le ciel par la même porte; expressions dont les naturels du pays se servent, comme je l'ai souvent entendu quand la conversation est tombée sur ce sujet.
En-

Enfin, la conduite humble, complaiſante, & obligeante des Hollandois a ſi peu contribué à gagner la confiance, ou l'amitié d'une nation fiere & orgueilleuſe, comme eſt la Japonnoiſe, qu'au contraire ſa jalouſie & ſa defiance ſemblent s'être augmentées à proportion du nombre des preuves convaincantes de ſincerité & de fidelité que les Hollandois leur ont données; & plus ils ſembloient meriter de confiance, plus il a paru qu'on les à haïs & mepriſez. En l'année 1641. peu après l'éxpulſion totale des Portugais, les Hollandois reçurent des ordres de quitter leur ancien Comptoir de Firando, & de renoncer à la protection d'un Prince plein de bonté & d'indulgence, pour eſſuyer les rigueurs du gouvernement de Nagaſaki, & ſe confiner dans la petite Iſle que je ferois mieux de nommer priſon, que l'on avoit bâtie pour les Portugais, & où nous ſommes continuellement entourez de ſurveillans. L'avarice des Hollandois, & l'attrait de l'or du Japon, a eu tant de pouvoir ſur eux, que plûtot que d'abandonner un commerce ſi lucratif, ils ont ſouffert volontairement une priſon preſque perpetuelle; car c'eſt la pure verité, que l'on peut nommer ainſi nôtre demeure à Deſima: ils ont bien voulu éſſuyer pour cela une infinité de duretez de la part d'une nation étrangere & payenne; ſe relâcher dans la celebration du ſervice Divin, les dimanches & les fêtes ſolemnelles; s'abſtenir de faire des prieres, & de chanter des Pſeaumes en public; éviter le ſigne de la croix, & le nom de J. C., en preſence des naturels du pays, & en general toutes les marques exterieures de Chriſtianiſme; enfin, endurer patiemment, & baſſement, le procedé injurieux de ces orgueilleux infidelles, qui eſt la choſe du monde la plus choquante pour une ame bien née.

Quid non mortalia pectora cogis auri ſacra fames!

Deteſtable ſoif de l'Or, à quoi ne reduis tu pas les cœurs des mortels!

Pour continuer à donner une deſcription plus éxacte de la priſon des Hollandois au Japon, car encore un coup leur demeure & Comptoir à Nagaſaki meritent bien ce nom; l'endroit où les Hollandois demeurent s'appelle Deſima, c'eſt à dire l'Iſle avancée ou ſituée devant la ville: quelques fois les Japonnois l'appellent Deſimamatz, c'eſt à dire la rue de l'Iſle de devant, à cauſe qu'elle eſt comptée au nombre de rues de Nagaſaki, & ſujette aux mêmes reglemens. Elle n'eſt pas loin de la ville, & a été élevée par art dans la mer, qui eſt aux environs pleine de rochers & de ſable, & a peu de fond. Les fondemens à la hauteur d'une toiſe & demie ou de deux toiſes ſont de pierre de taille, & elle s'eleve environ une demie toiſe au deſſus de la pleine marée. Elle ne reſſemble pas mal à un éventail dont on auroit coupé le manche: c'eſt un quarré oblong, dont les deux grands côtez ſont des ſegmens de cercle; elle eſt jointe à la ville par un petit point de pierre de quelques pas de longueur, au bout duquel il y a un bon corps de garde, où des ſoldats ſont toujours en faction. Au côté ſeptentrional de l'Iſle ſont deux groſſes portes, qu'on nomme les portes de l'eau, que l'on n'ouvre jamais que pour charger & decharger nos vaiſſeaux en preſence d'un certain nombre de commiſſaires nommez par les gouverneurs. Toute l'Iſle eſt entourée de planches de ſapin mediocrement exhauſſées: elles ſont couvertes d'un petit toit, au haut duquel eſt planté un double rang de piques, à peu près comme ce qu'on appelle cheval de Friſe; le tout en general eſt foible & incapable de reſiſtance en cas de beſoin. A

Deſcription de Deſima.

quelques pas de l'Isle, & dans l'eau, on a planté treize poteaux fort élevez, à une distance raisonnable l'un de l'autre, avec de petites planches de bois au haut, où est ecrit en grands caracteres Japonnois l'ordre des gouverneurs, defendant sous des peines severes à tous les batteaux & vaisseaux de passer les poteaux & d'approcher de l'Isle. Devant le pont, du côté de la ville, il y a un endroit bâti de pierres de taille, où l'on affiche les ordonnances & édicts de l'Empereur, & les ordres des gouverneurs. On y voit continuellement deux ordres des gouverneurs, écrits sur un pareil nombre de planches: un de ces ordres est au sujet de la garde, & l'autre s'adresse aux officiers de rue de Desima & à toutes les personnes qui y ont à faire, & qui sont obligez d'y entrer & d'en sortir. Outre cela, l'Ottona ou premier de la rue, pour faire voir sa vigilance & le pouvoir dont il est revêtu, sur tout dans le temps de la vente de nos marchandises, en fait afficher un autre de son chef de chaque côté du pont à l'entrée de notre Isle, contenant les mêmes reglemens à peu près que ceux des gouverneurs. Je me propose d'expliquer tous ces differents ordres & proclamations dans un Chapitre exprez. (Voyez le 10. Chapitre de ce livre). On compte ordinairement que la surface de notre Isle est égale à celle d'un stade, ayant 600. pieds de longueur & 240. de largeur. J'ai trouvé en la mesurant que sa largeur est de 82. pas communs, & sa plus grande longueur de 236. je dis la plus grande par ce qu'on verra par la figure que j'ai ici ajoutée que la longueur est moindre du coté de la ville, & plus grande du côté du havre. Une rue large coupe l'Isle dans sa longueur. On peut en faire le tour encore par un petit promenoir qui regne tout le long des planches de sapin qui l'environnent. On peut fermer cette petite allée, s'il est necessaire. Les eaux des goutieres s'écoulent dans la mer par des tuyaux étroits & recourbez, faits ainsi à dessein, de peur qu'on ne fasse sortir quelque chose de l'Isle en cachette, ce qu'on suppose qui seroit aisé si les tuyaux étoient droits. Il n'y a que la rue qui coupe l'Isle dans sa longueur où il y ait des maisons de chaque côté, ces maisons & toute l'Isle furent bâties aux depens de quelques habitans de Nagasaki, à qui nous devons payer encore ou à leurs heritiers, en vertu du contract primitif, une rente annuelle de 6500. Siumome prix qui excede le capital de sa valeur réelle: toutes les maisons sont baties de bois, sur tout de sapin, sont fort chetives d'ailleurs, & de vrais taudis. Elles ont deux étages, le plus bas sert de magasin, nous occupons le plus haut, & nous sommes obligez de le meubler à nos despens, avec du papier de couleur, au lieu de tapisseries, selon la coutume du pays; de nous pourvoir de nattes pour couvrir le plancher, de portes & de serrures, si nous voulons mettre nos meubles & nos hardes en sureté, & fermer nos chambres pendant la nuit. Les autres bâtimens qui sont dans nôtre Isle sont trois corps de garde, un à chaque bout de l'Isle, & l'autre au milieu; un endroit tout près de l'entrée où l'on tient tous les instrumens necessaires pour éteindre le feu, & des petits puis que l'on a creusez pour en tirer de l'eau: on les ferme, avec des planches clouées, de sorte qu'on puisse les decouvrir aisement en cas de besoin. Toute l'eau dont nous nous servons dans la cuisine, & dans l'usage ordinaire, vient de la riviere qui traverse la ville: elle est portée par des tuyaux faits de Bambous, & se jette dans un reservoir bâti dans l'Isle. Cette provision d'eau est un article que nous payons à part. La compagnie des Indes fit bâtir à ses despens, derriere la grande rue, une maison destinée à la vente de nos marchandises, & deux magasins à l'epreuve du feu. Car les magasins dont j'ai parlé, &

qui

qui ſont le premier étage de nos maiſons ſont expoſez à la pluye & au feu, & ne ſont guerre à couvert des voleurs. Une grande cuiſine; une maiſon pour les ſubdeleguez des gouverneurs qu'ils nomment pour la direction de nôtre commerce ; une maiſon pour les interpretes dont on ſe ſert ſeulement dans le temps de nos ventes ; une cuiſine & un jardin de plaiſance, un lavoir pour le linge, & autres choſes; quelques jardins particuliers & un bain. L'Ottona ou principal officier de la rue a auſſi une maiſon & jardin en ſon particulier. On a laiſſé une place vuide, où l'on éleve des boutiques qui ſont ſur pied tout le temps que nos navires ſont dans le port. Il y a auſſi un coin à l'écart pour y mettre les guenilles, les cordes, & les divers outils neceſſaires pour emballer les marchandiſes. Depuis peu on a éxecuté à mort au même endroit quelques perſonnes pour avoir fraudé la douane ; & les gouverneurs en cette occaſion nous ont fait dire, que ſi nous n'y mettons ordre à l'avenir, on châtiera les Hollandois pour ce crime tout comme les naturels du pays. (*J'ai trouvé dans l'original manuſcrit de l'Auteur en Allemand des renvois à un plan, ou à une vue de l'Iſle comme je le croi; mais, ne l'ayant point trouvé parmi les deſſeins & ſes autres papiers, j'ai été obligé d'en ſupprimer ici les renvois. Cependant le lecteur eſt prié de conſulter le plan de Nagaſaki, Planche* XIX.)

C'eſt l'état preſent de la petite Iſle dans laquelle les Hollandois ont été confinez par les Japonnois; & de la façon dont les choſes vont, ils doivent s'en contenter n'y ayant point d'apparence que nous ſoyons mieux logez, & qu'une nation ſi jalouſe, & ſi ſoupçonneuſe, nous accorde plus de liberté à l'avenir. Lorſque nos navires jettent l'ancre dans le port, ce qu'ils font une fois l'année, & qu'ils ont été éxactement viſitez par les Japonnois qui prennent une liſte exacte de toutes les marchandiſes qui ſont à bord, nous avons la liberté de faire mettre les équipages à terre dans l'Iſle pour les faire rafraichir, & les y garder tout le temps que les vaiſſeaux ſont dans le port, qui eſt ordinairement de deux ou trois mois. Après leur depart le Directeur de nôtre commerce reſte dans l'Iſle avec un petit nombre de gens qu'il juge neceſſaires, ſix ou ſept par éxemple. Autrefois, lorſque nôtre commerce étoit plus étendu & plus libre, il en reſtoit rarement moins de vingt. De cette façon, il eſt aiſé de s'imaginer que les Japonnois n'ont aucune raiſon d'être dans l'inquietude, ou dans la crainte, ſur nôtre ſujet; y ayant chez eux ſi peu de nos gens, qui n'ont même ni armes ni munition (c'eſt la premiere choſe que les Japonnois mettent ſous bonne & ſûr garde à l'arrivée de nos navires;) ils ne ſauroient ſe mettre dans la tête de faire aucune entrepriſe contre l'Empire. Pour ce qui eſt de frauder la douane, ils ont très bien prevenu ces ſortes d'entrepriſes de nôtre côté, en prenant un inventaire éxact de toutes nos marchandiſes & denrées, mais encore en les enfermant dans des endroits dont ils ont la clef, & où ils mettent leurs cachets. Le drap & les étoffes même que nous portons pour nôtre propre uſage doivent être donnez en garde à l'Ottona, juſqu'à ce qu'un de leurs propres tailleurs, à qui l'on fait prêter ferment, en coupe pour chacun de nous autant qu'il lui en faut pour un habit complet. Mais, ce qu'ils ont le moins à craindre de nôtre part, c'eſt le renverſement de leur doctrine Payenne, & de leur religion; ſi peu nous faiſons paroître dans nôtre conduite, & dans nos actions, les principes du Chriſtianiſme. Malgré tout ce que je viens de dire, on a nommé un ſi grand nombre de gardes, de

Compagnies, de Societez, avec une nombreufe fuite, à qui l'on fait prêter ferment, jaloux & fe defiant l'un de l'autre, pour veiller fur nous & pour nous garder comme fi nous étions les plus grands malfaiteurs du monde, des traitres, des éfpions, en un mot, la pire & la plus dangereufe éfpece de gens; & pour me fervir d'un terme Japonnois qui exprime beaucoup, comme fi nous étions, comme je crois que nous fommes en effect, des Fitozitz, c'eft à dire oftages de l'Empereur. Cela me conduit à donner une relation de ces diverfes gardes & troupes de furveillans fous l'infpection de qui nous vivons.

Garde de la Porte.

La premiere & principale de nos gardes, eft le Monban ou garde de la porte; elle eft à la porte qui mene à la ville, c'eft le feul paffage par où les gens & les marchandifes puiffent aller & venir. Elle eft montée journellement par cinq perfonnes fans compter leurs domeftiques. Pendant tout le temps de la vente de nos marchandifes, ils ne font jamais moins de dix, quelquefois douze & davantage, car en ce temps là leur nombre eft fort incertain. Il y a dans le même temps deux hommes du Funaban ou de la garde des vaiffeaux qui font dans le Port. Deux du Siuninfi ou des vedettes, un domeftique du Ninban Tofij Jori, ou conful qui prefide; & un domeftique du Dfiofofi ou commis du Maire, comme auffi les principaux officiers du Sittomatz ou de la baffe ville qui y font en faction. Un des deux derniers tient le journal de la garde, où l'on écrit ce qui fe paffe d'heure en heure, les perfonnes qui entrent ou qui fortent, & ce qu'on porte dedans ou dehors de l'Ifle, le tout pour l'inftruction des gouverneurs de la ville qui de temps en temps, au moins une fois le mois, fe les font apporter pour les lire. On ne laiffe rien paffer fans un ordre exprès des gouverneurs, ou une permiffion donnée par l'Ottona, excepté ce qui eft envoyé par les perfonnes nommées pour avoir foin de nous pourvoir de toutes les chofes neceffaires & de toutes les marchandifes non defendues. Pour plus de fureté, il y a trois rechercheurs jurez que l'on ajoute à cette garde, un defquels fe tient toujours tout près de la porte pour éxaminer tous ceux qui entrent ou qui fortent, & pour voir s'ils ont des marchandifes de contrebande: perfonne n'eft difpenfé d'être fouillé, excepté les gouverneurs, leurs commis, ou commiffaires, avec leur fuite, comme auffi nos interpretes ordinaires & leurs fils, j'entens ceux que l'on a mis en apprentiffage du métier de leur peres. Pendant tout le temps que nos vaiffeaux font dans le havre, quatre hommes de plus doivent être entretenus aux defpens des habitans de la ville, qui les fourniffent tour à tour, & quatre autres aux defpens des marchands de foye: ceux-ci qui ont leur part de la peine en tirent auffi le profit. Tant de gens de divers endroits, de toute forte de rang & de caractere, étant en faction pour la même garde, cela d'un côté oblige chacun de s'acquitter de fa fonction de fon mieux, & d'un autre cela met le gouvernement à couvert du foupçon qu'ils puiffent faire aucune confpiration, ou complotter quoi que ce foit. Il eft certain qu'ils ne font pas nommez feulement pour veiller fur nous & fur les perfonnes qui traitent avec nous, & qui pour cela vont & viennent dans nôtre Ifle, mais auffi pour fe guetter l'un l'autre, & efpier toutes leurs actions. Parmi les chofes qui font étalées ou attachées aux murailles du corps de garde, il y a des fers pour y mettre les criminels, des cordes pour les attacher, de gros bâtons pour les battre, & une efpece d'inftrument fingulier dont on fe fert pour attraper les voleurs, & les de-

deserteurs, & que l'on porte ordinairement aux executions qui se font publiquement.

La seconde garde ou plûtot guet est le Mawariban ou ronde: elle est composée de six des plus pauvres habitans de Nagasaki, ou gens de travail. Ils ont leurs guerites dans la petite étendue de notre Isle, d'où ils vont & viennent l'un vers l'autre pendant toute la nuit, dont ils marquent les heures en même temps qu'ils font paroître leur vigilance, selon la coutume du pays, en battant deux rouleaux de bois l'un contre l'autre. Leur employ est de guetter les voleurs, les accidens du feu, & le reste: Ils sont relevez tous les mois. Toutes les rues de Nagasaki fournissent leur nombre tour à tour. Pendant le temps de la vente de nos marchandises, l'Ottona ou chef de nôtre rue, nos hôtes, & les Officiers de nôtre thresorerie, font aussi la ronde, comme responsables de tout ce qui peut arriver, ou y envoyent leurs domestiques les plus affidez. Mawariban, ou ronde.

Tout le temps que dure nôtre vente, on fait une autre garde particuliere, pour prevenir les accidens du feu, ceux qui y sont en faction sont nôtre Ottona, ses commis, nos hôtes, les officiers de nôtre thresorerie & les cuisiniers: à leur premiere ronde, ils frappent à toutes les portes, pour s'informer si quelque Japonnois ne s'est point caché dans la maison, & pour recommander aux habitans de prendre garde au feu. L'Ottona doit être present lui même au moins une fois dans la nuit; & alors selon la coutume du pays on porte après lui un bâton à feu avec des anneaux de fer que l'on secouë pour faire du bruit: c'est la marque de son authorité. Les Hollandois font une autre ronde de leur chef dans l'Isle pendant toute la nuit, pour prendre garde que leurs maitres ne soient point derobez par leurs gardes Japonnois. Garde surnumeraire pendant le temps de la vente.

Outre toutes ces differentes gardes dont je viens de parler, il y en a quelques autres destinées pour l'inspection generale sur tous les étrangers, savoir les Hollandois, de même que les Chinois, & toutes les nations orientales qui trafiquent au Japon sous leur nom. La principale est le Funaban ou garde des navires & du port, elle fait la ronde dans le havre la nuit, mais principalement autour de l'Isle. Je ne m'etendrai pas davantage sur ces gardes dont j'ai deja donné une relation dans le troisieme Chapitre de ce Livre. Je vai parler de nos officiers, je veux dire de ces personnes qui sont employées au gouvernement de notre Isle, & du Commerce que nous y faisons; soit qu'ils soient nommez par les gouverneurs de la ville, soit que nous les engagions à nôtre service. Ils sont tous payez de l'argent que l'on retient annuellement sur le prix de nos marchandises. Quoique tous ces gens là ne s'entretiennent eux & leurs familles que de ce qu'ils gagnent à nôtre service, on juge aisément par leur conduite qu'ils sont nos ennemis jurez, attentifs à nous rendre tous les mauvais offices qu'ils peuvent, & d'autant plus à craindre qu'ils cachent leur haine & leur aversion sous une apparence specieuse d'amitié, de complaisance, & de bonne volonté. Funaban; garde des navires ou du port. Officiers de l'Isle.

Le principal de nos officiers, & que je dois nommer le premier, est Josijkawa Gibujemon notre Ottona d'à present. Outre le Commandement qu'il a sur une des rues de la ville, on lui a confié celui de nôtre Isle de Desima. Son rang est immediatement après celui de nôtre premier interprete, president de toute la Compagnie des interpretes, qui ne sont point sous la dependance de l'Ottona. Voici l'emploi de l'Ottona: il doit veiller à tout ce qui nous regarde, notre Isle, & son gouvernement. Il a l'inspection de notre L'Ottona.

tre Commerce, & de la vente annuelle de nos marchandises, assisté de la Compagnie des interpretes. Il tient une liste particuliere de celles de nos marchandises qui appartiennent à des particuliers, il les a en sa garde, & donne les ordres sur leur usage & sur leur vente. Il a soin que nos rues, maisons, & autres batimens, soient tenus en bon état, & qu'on y fasse les reparations necessaires, & autant que cela depend de lui, qu'elles soient à couvert des voleurs, du feu, & des autres accidents; il est le protecteur de nos domestiques, cuisiniers, chefs de cuisine ou gens de travail, & de toutes les personnes qui sont sous sa jurisdiction. Il est l'arbitre des differents qui s'élevent entre eux, il les met en possession de leurs emplois, reçoit leurs Sermens, & les congedie quand bon lui semble. Il expedie les passeports, & les billets d'entrée pour Desima, personne n'ayant la permission d'y entrer sans cela. Il est obligé par sa charge, & par le serment qu'il preste au gouvernement, de veiller sur nous éxactement, d'examiner la conduite, & le genre de vie, non seulement de nos domestiques & de nos officiers, mais encore la nôtre, & de nous faire observer à la rigueur les ordres de l'Empereur. Il ne nous en donne de son chef, qu'avec beaucoup de precaution, il fait bien que nous ne voudrions pas reconnoitre sa seule authorité. Cependant, il a un si grand pouvoir sur nous, que si quelqu'un de nous commet un crime considerable ou temoigne à l'Ottona le moindre mepris pour les ordres de l'Empereur, l'Ottona peut l'arrester & le mettre aux fers; dequoi nous avons plusieurs exemples, presque tous les jours. Nôtre present Ottona s'est acquis d'un côté un credit considerable auprès du gouvernement, à cause de sa sevérité dans l'execution de sa charge, mais sur tout pour nous avoir trahis nous & les interets de notre Commerce; ce qui nous le rend aussi odieux, qu'il est aimé des gouverneurs. Je n'entreprendrai point d'examiner les raisons qu'il peut alleguer pour justifier sa conduite dans cette affaire, quoi que je sache de bonne part qu'il en a de fort bonnes. Je dois lui rendre justice, & reconnoitre qu'il fait voir beaucoup de prudence dans sa conduite. Il n'est ni avare ni menteur; il fuit l'ignorance, & les plaisirs grossiers: Il est très versé dans la doctrine Morale de Koosi (*Confutius*,) dans l'histoire, les loix, & la religion de son pays; de sorte qu'on la prié d'ecrire l'Histoire de la Province de Fisen. Il a les officiers suivants sous lui, pour l'execution de sa charge d'Ottona; un Nitzi Josi ou messager, dont l'emploi est d'examiner si les serrures des portes de l'eau sont en bon état, de même que nos magasins, & autres édifices, & d'informer son maitre des reparations necessaires; plusieurs Fisia ou commis chargez de faire les listes de tous les meubles, & marchandises appartenant aux particuliers dont on peut se defaire, d'y apposer le sceau au nom de l'Ottona, & de les mettre sous sure garde: pour ne pas parler à present de plusieurs autres officiers inferieurs, qui sont prêts en tout temps à mettre ses ordres à execution. L'Ottona à les mêmes gages de la Compagnie Hollandoise des Indes que le premier interprete, & la même portion de l'argent que l'on retient par ordre du gouvernement sur le prix de nos marchandises entre plusieurs autres émoluments, par exemple ses appointements d'Ottona d'une autre rue de la ville; plusieurs presens & gratifications qui lui sont faits par les proprietaires de nôtre Isle, & une portion considerable des loyers que nous en payons. Car il a déja acquis environ un tiers de nos maisons. Ses plus grands profits viennent des marchandises des Hollandois, qu'il achete à bon marché sous des noms empruntez, & qu'il vent ensuite fort au dessus du prix d'emplette.

Après

Après l'Ottona viennent les Defima Tſijoonin, c'eſt à dire vint quatre proprietaires de nôtre Iſle. Ils nous rendent rarement viſite, excepté dans le temps de la vente, qu'ils paroiſſent journellement pour examiner l'état de nos maiſons, pour être preſens, & aider à faire une liſte de nos marchandiſes, meubles, denrées, & autres choſes; & plus encore pour avoir l'œil ſur nous qui ſommes leurs locataires, & pour examiner nôtre conduite, étant ſelon les loix & les coutumes du pays reſponſables de toutes nos actions, & en cas d'accident, ou de malverſation, condamnez à ſupporter leur part de la perte, ou du châtiment. Proprietaires de Deſima.

La principale & la plus nombreuſe Compagnie ou corps d'officiers de nôtre Iſle eſt celui des Hollanda Tsjuunſi ou interpretes Hollandois, corps fort conſiderable contenant cent cinquante perſonnes ou environ. Pendant mon ſejour au Japon leur nombre n'étoit pas complet, & ils n'étoient pas plus de 123. Le gouvernement a eu ſoin d'avoir un grand nombre d'interpretes, afin de nous rendre inutile la connoiſſance de la langue du pays, & par ce moyen nous tenir, autant qu'il eſt en leur pouvoir, dans l'ignorance de ſon état preſent, de ſes forces, des mœurs & coutumes des habitans, des loix, du commerce, de l'Hiſtoire, & des autres choſes dignes de la curioſité, & des recherches des étrangers. Autrefois, les Interpretes n'étoient pas en ſi grand nombre, on a cru qu'il étoit à propos de l'augmenter pour deux raiſons principales: la premiere, afin qu'un nombre conſiderable d'habitans de Nagaſaki fuſſent ainſi en état de gagner honnêtement leur vie; la ſeconde, afin que nous fuſſions épiez avec plus de rigueur à proportion du nombre de nos ſurveillans dans le temps de nos ventes. Une relation plus complete de ce corps d'interpretes feroit ici un article trop long, ſi je m'y étendois d'avantage; je le renvoye au Chapitre ſuivant. Je ne donnerai point pour la même raiſon un compte de ce qui regarde les Deſima Fiſia ou Secretaires de l'Iſle, qui ſont les commis des Deſima Tſietzi ou inſpecteurs de nos Portefais & gens de travail à la journée; des Cannabana Kama ou des directeurs & autres officiers de nôtre threſorerie. Toutes ces differentes charges, & compagnies, ayant un rapport plus particulier à nôtre trafic & commerce, feront le ſujet du Chapitre ſuivant. Compagnie des Interpretes.

Après les differens corps & les offices dont je viens de parler, on doit remarquer celui de Kaimono Tskai ou comme ils l'appellent autrement d'un mot demi Portugais Compranakama, comme qui diroit commiſſaires pour les vivres: il eſt compoſé à preſent d'environ dix ſept chefs de famille de Nagaſaki avec leurs familles. Leur emploi eſt de fournir à nôtre Iſle des vivres, de la boiſſon, des meubles, & de tout ce dont nous avons beſoin & que nous avons la permiſſion d'acheter de cette eſpece. Il n'y a que les membres de cette Compagnie, à qui il ſoit permis de nous vendre des denrées ou des meubles; & ils nous font payer tout ſi cher, qu'il nous en coute au double & au triple de ce qu'on en donne au marché. Ils ont ſoin auſſi de fournir des filles de joye à ceux de nos gens qui en demandent; & comme nos matelots n'ont pas communément le don de continence, ils n'ont pas honte de deſpenſer cinq Richedales pour une nuit, & cela avec des filles qu'un habitant de Nagaſaki pourroit avoir pour deux ou trois Maas, n'étant pas des meilleures ni des plus belles: le maquereau n'a pas pour lui plus d'un Siumome, qui eſt à peu près un tiers de l'argent, le reſte eſt mis dans la caiſſe de leur compagnie pour leur uſage particulier; Commiſſaires des vivres.

& comme ils le pretendent pour louër des domeſtiques propres à conduire les donzelles dans nôtre Iſle.

Officiers de Cuiſine.

Après cela viennent les Daidokoro Nomono, c'eſt à dire les officiers de Cuiſine. Cette Compagnie eſt de trois Cuiſiniers qui ſervent par tour chacun un mois, leurs appointements ſont de vingt quatre Siumome chacun: de deux valets de Cuiſine: un ou deux apprentis, qui ſont ordinairement les fils des Cuiſiniers & ſucceſſeurs de l'employ de leur pere, quand le temps eſt venu; enfin de quelques porteurs d'eau, ils ſont quelquefois aidez par les domeſtiques des Commiſſaires des vivres. C'eſt la raiſon qui fait que la table nous coute ſi cher, car la plus grande partie de l'année, ſi l'on en excepte le temps des ventes, il y a plus de Cuiſiniers pour nous appreter les viandes qu'il n'y a de gens à table. Mais nous ſommes obligez, par les ordres rigoureux des gouverneurs de la ville, de ne point diminuer le nombre de ces ſortes de domeſtiques, & de ne nous rien faire appreter par nos gens. On leur donnoit autres fois, ſavoir au chef de cuiſine ſix Thails, au ſecond Cuiſinier quatre, au troiſieme trois, chaque mois. Mais depuis l'année 1674. nous avons été obligez par ordre des gouverneurs de donner chaque année, au premier 150. Thails, 130. au ſecond, & 100. au troiſieme; ce qui eſt plus que le double des gages d'autres fois. Il y a encore d'autres perſonnes qui de temps en temps rendent quelque ſervice pour la Cuiſine, comme ſont un Jardinier, & un homme pour garder nôtre betail, (le troupeau en eſt fort petit, & nous n'en tirons pas un grand avantage; on empoiſonne les mâles ſecretement, ou on leur caſſe les Jambes dans la nuit, pour les empecher de trop multiplier, ce qui ſeroit au deſavantage des commiſſaires des vivres:) il y a encore quelques autres bas domeſtiques dont l'emploi eſt recherché par les petites gens de Nagaſaki, comme de petits émolumens où chacun eſt bien aiſe d'avoir ſa part à ſon tour. Ces ſortes de domeſtiques ſont relevez chaque mois par d'autres qui nous ſont envoyez de chaque rue de la ville. Mais la principale raiſon pourquoi on les releve ſi ſouvent, c'eſt qu'on craint qu'un trop long ſejour avec nous ne les familiariſe trop, & ne les rende trop favorables à nos interets.

Valets des Hollandois.

Les Hollandois par grace ſpeciale peuvent avoir de jeunes garçons pour les ſervir pendant le jour; ils ſont enregiſtrez dans le livre de l'Ottona en qualité de Meſſagers. Ce ſont ordinairement des fils d'interpretes du dernier rang, & d'autres officiers de nôtre Iſle, qui ayant cette commodité d'apprendre le Hollandois ſe diſpoſent avec le temps à ſucceder à l'emploi de leurs peres. Cependant, on a ſoin d'empecher qu'ils ſoient à notre ſervice, excepté pendant le temps qu'ils ſont trop jeunes pour connoitre l'état, & les interets de leur pays; ou bien autant de temps qu'il plait à l'Ottona de leur en accorder la permiſſion; mais jamais ſans une caution ſuffiſante donnée ſous ſerment par un bon bourgeois de Nagaſaki, qui ſe rend reſponſable de leur conduite. Pour rendre juſtice à ces jeunes garçons, on doit avouër qu'ils ont plus de promptitude à obeir à ce qu'on leur commande, & plus de fidelité à garder ce qu'on leur confie, que l'on n'en trouve ordinairement parmi les autres nations.

Artiſans.

Enfin, il y a auſſi des artiſans & ouvriers de diverſes Compagnies à Nagaſaki qui ont la permiſſion de venir dans nôtre Iſle, lorſqu'ils ſont mandez, pourvu qu'ils ayent la permiſſion du gouverneur, qu'il faut obtenir chaque fois qu'on a beſoin d'eux. Ils partagent leurs profits avec les autres mem-

membres de leur Compagnie ; & outre cela, pour s'entretenir dans les bonnes graces de l'Ottona & de nos interpretes qui sont les principaux Economes de nos affaires, ils leur font un present tous les ans.

Ce sont là, & les divers officiers qui ont de l'Emploi dans nôtre Isle, & à qui sur ce pied on permet de venir & de converser avec nous, toujours avec quelque pretexte plausible, mais sans qu'on puisse en aucune façon attendre d'eux une amitié sincere; de la bonne intelligence, & de la familiarité. Car avant qu'ils soient receus à nôtre service, ils doivent s'obliger par un serment solemnel de nous refuser toute sorte de communication, de confiance, ou d'amitié, enfin tout ce qui pourroit tendre en aucune façon à favoriser nos interets. Ils doivent renouveller souvent cet engagement, tout le temps qu'ils sont à nôtre service.

Ce serment tel qu'il est prêté, à Nagasaki & dans tout l'Empire, est une obligation solemnelle de faire telle ou telle chose selon la forme prescrite contenue dans les loix, & les statuts de l'Empire. La personne, qui prête ce serment, atteste les Dieux supremes des cieux, se soumet à leur vengeance & à celle des principaux magistrats du pays, lui, sa famille, ses domestiques, ses amis, & ses proches parens, en cas qu'il n'execute pas sincerement & fidelement tous les articles & chacun en particulier qui lui sont lus & specifiez : après qu'il a prêté le serment qu'il doit signer avec ces articles, & les sceller de son cachet trempé dans l'encre noire, où il verse quelques goutes de son sang, qu'il tire en piquant un de ses doigts derriere l'ongle. Ce serment, quelque terrible & liant qu'il paroisse ne retiendroit gueres cette nation, n'etoit le chatiment rigoureux que le magistrat civil ordonne contre la moindre contrevention : c'est un crime que l'on ne sauroit expier qu'en versant tout le sang avec lequel on a confirmé le serment. Serment.

Les articles du serment solemnel que l'on signe different en nombre & en poids, selon la personne qui prête le serment, la nature de la charge, & du pouvoir dont il est revetu. Pour la plupart, ils sont divisez en trois especes. Les premiers & les plus importans, dont l'infraction est aussi la plus rigoureusement punie, doivent être jurez & signez par l'Ottona, le premier interprete, son commis, & ses apprentis, comme heritiers presomptifs de son emploi. Leur serment est renouvellé seulement à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, qui le leur fait prêter en personne & dans son propre palais; non pas en leur faisant repeter les paroles du serment qu'il leur recite, ou lever trois de leurs doigts, ou mettre la main sur quelque livre sacré, comme c'est la coutume des pays de l'Europe, mais en leur faisant signer les articles qu'on leur lit, avec leurs Cachets & leur sang, de la façon que je l'ai rapporté. Les articles de la seconde espece, qui sont de moindre poids, & d'une moindre consequence, sont signez & jurez de la même maniere par le gros de nos interprêtes, de nos Cuisiniers, les officiers de notre Tresor, les Secretaires & commis de notre Isle, les Maitres Kuli ou inspecteurs de nos travailleurs, & les Commissaires de nos vivres. L'Ottona, & le premier interprête, reçoivent ce serment dans le temple d'Ansensi de la secte du Ten Dai, qui est l'endroit ordinaire de leurs assemblées. Les articles de la troisieme espece, & de la moindre importance sont jurez par tous nos valets, & officiers inferieurs; par les jeunes gens à qui l'on permet de nous servir, les travailleurs & les artisans qui ont quelque chose à faire avec nous, & qui pretent le serment devant l'Ottona & dans sa propre maison. Ce dernier serment prêté par des per- Articles du Serment.

ſonnes de peu de conſideration, ou fort jeunes, ne ſuffit pas pour s'aſſurer d'eux; c'eſt pourquoi chacun eſt obligé de trouver un honnête bourgeois dans la ville qui vueille être caution de leur bon comportement, & reſponſable de leurs malverſations. Les Commiſſaires des vivres, étant auſſi reſponſables de la conduite des domeſtiques attachez à leur charge, leur font prêter un ferment en particulier qu'ils leur font ſigner non ſeulement avec leur cachet mais auſſi avec leur ſang.

Repetition du ferment. Le Magiſtrat jaloux & ſoupçonneux, non content de recevoir le ferment de nos officiers, & de nos domeſtiques du ſecond & du troiſieme rang une fois l'année, le leur fait repeter au moins deux fois; la premiere vers le commencement de l'année, dans le temps qu'ils font leur acte ſolemnel d'abjuration, qui eſt de fouler aux pieds l'image de nôtre Sauveur attaché à la croix, celle de la Vierge Marie, & des autres Saints; ce qui eſt la preuve publique & inconteſtable qu'ils renoncent à jamais à la religion Chretienne. On le leur fait prêter encore une ſeconde fois à l'arrivée de nos vaiſſeaux dans le havre, & cela dans le deſſein de leur rappeller la memoire des liens ſolemnels qui les attachent, & pour renouveller leur haine contre nous. Les gens, qui doivent nous accompagner dans nôtre voyage à la Cour, doivent immediatement avant leur depart prêter un troiſieme ferment, par lequel ils s'engagent en la forme ſolemnelle que j'ai dite, qu'ils auront l'œil ſur nous, & tiendront la main à nous faire obſerver une bonne conduite pendant tout le voyage; qu'ils ne nous donneront aucune marque d'amitié, & qu'ils n'entreront en aucune ſorte de familiarité avec nous.

Outre tous les articles ci-deſſus rapportez que l'on eſt obligé de jurer, il y a des ordres particuliers donnez par l'Ottona: il les fait publier, & afficher en divers endroits de notre Iſle. Leur but principal eſt d'inſtruire ceux à qui l'on permet de communiquer avec nous de la maniere dont ils doivent ſe comporter tant par rapport à nos perſonnes, que dans nos affaires pendant tout le ſejour qu'il leur eſt permis de faire à Deſima. Il y a cinq de ces ordonnances attachées dans le temps de notre vente à l'entrée de la maiſon de l'Ottona, où il ſe tient pendant l'été. Le principal article de l'ordonnance regarde la viſite de nos marchandiſes, tant de celles que nous portons au pays, que de celles que nous en tranſportons. Les viſiteurs nommez reçoivent de l'Ottona les inſtructions neceſſaires, & une liſte de toutes les marchandiſes de contrebande, ſur quoi ils doivent ſe regler. Une proclamation des gouverneurs, par rapport à la conduite des perſonnes qui ont la permiſſion d'aller & de venir dans nôtre Iſle, eſt encore affichée à tous les coins de nos rues. Les ordonnances, qui regardent les reglemens & l'adminiſtration de notre threſor, ſont attachées au bureau, & celles qui regardent la conduite de nos interpretes ſont attachées dans la maiſon où ils s'aſſemblent.

Les Marchands. Outre les perſonnes qui ont prêté ferment pour les differens emplois qui regardent l'économie de nôtre Iſle, & de nôtre commerce, il y en a d'autres qui ont la permiſſion de venir vers nous, mais c'eſt ſeulement pendant le temps de notre vente, & à des jours marquez. De ce nombre ſont les marchands qui viennent pour acheter les marchandiſes que nous avons apportées, & les vendeurs de cuivre, ou leurs facteurs & commis, qui viennent principalement de Miaco, & des autres endroits de l'Empire. Lorſque notre vente eſt ſur la fin, ils expoſent en vente, dans un endroit particulier deſtiné à cet uſage, des ouvrages de l'art, comme de

la

la vaiſſelle verniſſée, diverſes choſes faites de cuivre que les Japonnois travaillent avec une delicateſſe extraordinaire, & autres marchandiſes du pays. Aucune de ces perſonnes que je viens de dire n'a la permiſſion de paſſer par les portes de notre Iſle, ſans être fouillé, & ſans montrer un paſſeport, ce qu'ils font ordinairement à leur ſortie. Cependant les commiſſaires ou ſubdeleguez des gouverneurs qui font porter une pique devant eux comme une marque de leur authorité, & ceux de leur ſuite qui portent deux eſpées, ſont diſpenſez de cette recherche; comme ſont auſſi l'Ottona, huit de nos premiers interpretes, & leurs fils, ou apprentis, qui ont le privilege d'apprendre nôtre langue pour ſe rendre capables de leur ſucceder. Cette faveur ſinguliere leur eſt accordée, premierement en qualité d'inſpecteurs nommez pour veiller ſur nôtre conduite; & enſuite par ce qu'ils ſont nos ennemis declarez, autant en vertu du ſerment qu'ils ont preté, que pour leur propre interet.

Le Paſſeport eſt une petite Planche de trois pouces de long & de deux pouces de large: d'un côté eſt le nom de famille de l'Ottona, de la rue où demeure celui à qui on l'a expedié, le temps qu'on peut s'en ſervir, & le nom du Porteur, avec le ſceau de l'Ottona en encre noire deſſus. Au revers eſt l'impreſſion de la grande marque de nôtre Ottona, faite avec un fer chaud, avec ſon titre d'Ottona de Deſima ajouté à la marque. Lorsque l'on attend la venue de nos navires au port, notre Ottona envoye un nombre ſuffiſant de planches ainſi marquées à tous les Ottona de la ville, pour l'uſage des habitans de leurs rues, ou des étrangers qui s'y rendent à loccaſion de notre commerce de tous les endroits de l'Empire. Forme du Paſſeport.

Les ordres du gouvernement du Japon aux Hollandois ſont lus en partie au directeur de notre commerce, dans le palais de l'Empereur à Jedo, en preſence de quelques uns des conſeillers d'état; en partie ils nous ſont communiquez par les gouverneurs de Nagaſaki, en perſonne, ou par l'entremiſe de leur Bugjo, & de nos interpretes. Lorſque nos navires ſont arrivez, nos interpretes ont grand ſoin de nous recommander l'obſervation de ces ordres, qui tendent ſur tout à prevenir la contrebande de quelque marchandiſe que ce ſoit, & leur marquent par exprès pour l'inſtruction des nouveaux venus d'eviter de donner aucune marque exterieure de Chriſtianiſme en preſence des naturels du pays, & de vivre en bonne intelligence avec nos officiers, nos domeſtiques, & les autres habitans de Nagaſaki. Il n'eſt pas neceſſaire d'ailleurs qu'ils nous recommandent la ſageſſe, & la retenue: Il y a tant de gardes & de ſurveillans dans tous les coins de notre Iſle, que cela paroit plus que ſuffiſant pour nous ôter tous les moyens d'être debauchez & libertins. Ordres des Japonnois aux Hollandois.

C'eſt ainſi que nous paſſons toute l'année, avec preſque auſſi peu de liberté, que des priſonniers, renfermez dans nôtre Iſle ſous l'inſpection perpetuelle de nos gardes. Il eſt vrai qu'on nous permet de temps en temps d'en ſortir, & nous ne devons pas nous flatter que ce ſoit de leur part un effect de leur bonne volonté, & de leur amitié pour nous. On ne nous accorde jamais cette permiſſion, que ce ne ſoit pour rendre nos reſpects à quelques grands, ou pour d'autres affaires neceſſaires de notre coté, & avantageuſes de l'autre pour les gens du pays; notre ſortie en ces occaſions ne nous donne pas une plus grande liberté que celle dont nous jouiſſons dans l'Iſle: cela eſt evident par le nombre de gardes & d'inſpecteurs, qui ne nous quittent point non plus que ſi nous étions des traitres, & des ennemis de l'Empire; cela paroit encore par le detail des oc- Plaiſirs permis aux Hollandois.

occasions qui nous obligent de sortir de l'Isle; & que je vais rapporter.

Voyage à la cour.

Après le depart de nos vaisseaux, le directeur de notre Commerce, ou resident de la Compagnie des Indes Orientales, part avec une nombreuse suite pour aller à la cour rendre ses respects à l'Empereur, & lui faire les presens accoutumez, chaque année. Ce voyage à la cour doit être fait, non seulement par les Hollandois, mais même par tous les Princes & Seigneurs de l'Empire en qualité de vassaux de l'Empereur; & notre propre Ambassade est regardée à la cour comme un hommage rendu par la nation Hollandoise à l'Empereur du Japon comme à son souverain. C'est pour cela, qu'avant que nos Ambassadeurs partent de la cour de Jedo, on leur lit plusieurs ordres & reglemens touchant notre conduite dans le pays, & que dans la conversation ordinaire on nous appelle souvent Fitozitz, c'est à dire ostages, sous-entendant de la nation Hollandoise. Pendant le voyage même on ne nous donne pas plus de liberté que des prisonniers en pourroient raisonnablement demander: on ne nous permet de parler à personne, pas même, sans une permission speciale, aux domestiques & serviteurs des hotelleries où nous logeons. Quand nous arrivons dans une hotellerie, on nous mene sans perdre temps au haut de la maison si cela se peut, sinon dans les appartemens de derriere qui n'ont de vue que sur la cour; & pour mieux s'assurer de nous, & nous oter toute envie de nous echaper, la cour est d'abord fermée avec des cloux. Notre suite pour nous garder, nous accompagner, & nous servir pendant notre voyage est composée d'interprêtes & de cuisiniers de notre Isle dont j'ai parlé ci-dessus, & outre cela d'un bon nombre de Soldats, d'archers, de serviteurs, de porte faix, de gens pour soigner nos chevaux & notre bagage porté par des chevaux; tous ces gens là, quelque inutiles qu'ils soient, doivent être entretenus aux despens de la Compagnie des Indes.

Visites aux gouverneurs.

Avant nôtre depart pour Jedo, & après nôtre retour de la cour, notre Capitaine, comme il est appellé par les Japonnois, ou directeur de notre Comptoir, accompagné d'un homme de sa suite, doit faire une visite aux gouverneurs de Nagasaki, dans leur palais, pour les remercier de leurs bonnes graces, & leur demander la continuation de leur protection. Cette visite même ne peut se faire sans une suite nombreuse de gardes, de Soldats, & d'archers, qui portent des cordes dans leurs poches. L'Ottona, quelques uns de nos premiers interprêtes, & une partie de nos domestiques, sont aussi de la suite. Toute la troupe est souvent obligée d'attendre long tems au Genquaban, ou grand corps de garde, avant qu'on soit admis à l'audience.

Le directeur de notre Comptoir doit faire une autre visite aux gouverneurs avec le même train au temps du Fassiaku, c'est à dire le premier jour du huitieme mois, l'usage est de leur faire en même temps un present.

Autres reglemens concernant les Hollandois.

Si les gouverneurs veulent parler à quelque Hollandois en quelque occasion extraordinaire, soit pour leur communiquer de nouveaux ordres, ou pour en tirer quelque instruction, on le mene au palais avec les mêmes precautions, & les mêmes ceremonies; & ils doivent regarder comme une faveur singuliere d'être admis à la presence des gouverneurs, qui souvent se contentent d'envoyer quelques uns de leurs officiers pour instruire les Hollandois de la raison pourquoi on les a mandez.

Le peu de Hollandois qui restent à Desima après le depart de nos navires

res ont la permiſſion une ou deux fois l'année de ſe promener dans la Campagne voiſine, & en particulier de viſiter les temples qui ſont autour de Nagaſaki. (Cette liberté eſt plus ſouvent accordée aux Medecins & aux Chirugiens, à cauſe du pretexte d'aller chercher des plantes Medecinales:) cependant ce plaiſir de la promenade nous coute cher, car on doit le prendre accompagné de l'Ottona, de nos interpretes ordinaires, & des autres officiers qui ſont à notre ſervice: à qui nous donnons un bon dîner dans un des temples de la ſecte d'Ikosju; & nous devons en ces occaſions vuider furieuſement nos bourſes pour reconnoître les honnetetez ordinaires que nous recevons des Pretres de ce temple.

Il y a un jour aſſigné encore pour la viſite de cinq grands bateaux qui ſont toujours entretenus aux deſpens de notre Compagnie des Indes, pour charger & decharger nos navires: cela ſe fait encore avec une ſuite auſſi nombreuſe, à qui nous donnons enſuite à diner dans un des temples voiſins.

La fête de Suwa, Patron & Saint tutelaire de Nagaſaki, dont j'ai parlé plus haut, tombe juſtement au temps que nos vaiſſeaux ſont dans le port: nos gens ont la permiſſion de voir cette fête ſur un echaffaut bati à nos deſpens; nôtre preſence eſt regardée non ſeulement comme honorable à leur ſaint, mais ce qu'ils eſtiment encore d'avantage, avantageuſe à pluſieurs de ſes adorateurs. On peut bien s'imaginer ,qu'en pareille occaſion on ne diminue pas nôtre ſuite, & le nombre de nos gardes. Bien loin que cela ſoit, on nous examine & on nous fouille quatre fois avant que nous nous rendions à l'endroit où l'on celebre la ſolemnité; & quand nous deſcendons de l'echafaut, on nous compte encore pluſieurs fois avec tout le ſoin imaginable, comme s'il étoit poſſible à quelques uns d'entre nous de leur échaper: nos eſclaves ont encore la permiſſion d'aſſiſter à cette fête, comme Hollandois noirs.

Lorſqu'un de nos navires à été apperçu faiſant voile du côté du port, quelques uns des Hollandois qui reſtent à Deſima ſont envoyez au devant, pour avoir une information preliminaire de ſa Cargaiſon & de ſon état; le tout pour nôtre inſtruction, & pour celle des gouverneurs. La Compagnie entretient pour ce ſujet deux barques toujours prêtes, & aſſez grandes pour contenir notre nombreuſe ſuite ordinaire, qui avec les Compra Nakama ou commiſſaires des vivres qui nous ſuivent avec une bonne proviſion de viandes & de rafraichiſſements, doivent être regalez dans une petite Iſle voiſine nommée Iwara Gaſima: le tout encore aux deſpens de la Compagnie.

Il y a encore des reglemens en cas d'accident de feu à Deſima ou dans le voiſinage, pour mettre nos perſonnes, & nos marchandiſes ſous bonne & ſure garde, en un autre endroit. On peut voir ces reglemens & quelques autres tout au long dans le dernier Chapitre de ce Livre.

Ce ſont là les jours de recreation qu'on nous accorde, ſi l'on peut appeller recreation de ſe voir mener par tout comme des priſonniers ſous la rigoureuſe inſpection de tant d'yeux ouverts ſur tous nos pas. Je ne ſaurois pourtant me diſpenſer de rendre juſtice aux naturels du pays: dans toutes les rigueurs & dans toutes les peines que nous eſſuyons au Japon, nous avons au moins cette conſolation, que nous ſommes traitez par nos gardes nombreux, & par nos ſurveillans, avec une Civilité apparente, avec des careſſes, des compliments, des preſens de rafraichiſſements, & d'autres marques de deference, autant que cela n'eſt pas incompatible avec leur rai- *Civilité des Japonois.*

ſon d'etat. Mais cette politeſſe & ces bonnes manieres à notre égard, nous les devons plus à la coutume du pays, à la Civilité naturelle, & au noble procedé des Japonnois, qu'à leur eſtime, & à leur bonne volonté pour nous, qu'ils ne ſe foucient guere de faire paroitre : nous pouvons nous en convaincre par leur conduite à notre égard en pluſieurs cas où ils ſe montrent non ſeulement très deraiſonnables, mais encore très malhonnetes. Je puis en rapporter quelques particularitez qui viendront ici à propos, & de la verité deſquelles je ſuis convaincu, ſoit par ma propre experience, ſoit par l'aveu qu'ils m'en ont fait dans des converſations tête à tête. On ne finiroit point ſi l'on vouloit raconter tous les tours de friponnerie, toutes les tricheries que nos interpretes nous ont toujours joué, les demandes injuſtes que l'on nous fait ſur tout dans le temps de notre vente, ce que l'on éxige même de nos Capitaines, comme ils les appellent, qui ſont les directeurs de notre Commerce, malgré leur Caractere inviolable d'Ambaſſadeurs envoyez à leur propre Empereur.

Leur injuſtice.

Exemples de leur mauvais procedé.

Tout Japonnois en general, qui paroît avoir quelque égard ou amitié pour les Hollandois, n'eſt point regardé par ſes Compatriotes comme un honnete homme, qui aime ſa patrie comme il le doit. Cette maxime eſt fondée ſur ce principe, qu'il eſt abſolument contraire à l'interet du pays, au bon plaiſir de leur ſouverain, & même en vertu du ſerment qu'ils ont prêté, contraire à la volonté ſupreme des Dieux, & au dictamen de la Conſcience, de favoriſer en aucune façon les Etrangers. Ils pouſſent encore plus loin leur mauvais raiſonnement, ils pretendent qu'un homme qui aime les étrangers doit neceſſairement être ennemi de ſa patrie, & rebelle à ſon ſouverain: car, diſent-ils, ſi le pays venoit à être attaqué, ou envahi par ces etrangers, les loix & les liens de l'amitié obligeroient le Japonnois à ſe ranger de leur côté, & par conſequent d'être traitre à ſa patrie & à ſon ſouverain.

De là vient que de ſurvendre à un Hollandois, de lui demander un prix deraiſonnable des denrées, de lui faire des tricheries, de le tromper autant qu'ils le peuvent ſans faire tort à leur reputation ſur laquelle ils ſont fort delicats, de diminuer les libertez des Hollandois & leurs avantages, de faire de nouveaux plans pour rendre leur état & leur ſervitude encore plus inſupportable, & tout le reſte: toutes ces choſes ſont regardées comme belles & bonnes, legitimes en elles mêmes, & des preuves inconteſtables qu'on aime veritablement ſa patrie.

Si quelqu'un derobe quelque choſe appartenant aux Hollandois, & qu'on la trouve ſur lui (c'eſt à quoi les Kuli, ou portefais que nous employons pendant le temps de la vente, ſont fort adroits) il en eſt quitte ordinairement pour la reſtitution de ce qu'il a volé, & pour quelques coups d'eſtriviere qui lui ſont donnez par les Soldats en faction à nôtre porte. Quelque fois on le bannit de l'Iſle pour quelque temps, & ſi le crime eſt criant, il eſt banni de la ville, ce qui arrive rarement. Mais la peine que l'on inflige à ceux qui fraudent la douane, eſt la mort, ſans aucune remiſſion, ſoit en leur trenchant la tête, ſoit en les attachant à la croix, ſelon la nature & le degré du crime.

Ce ne ſont pas nos gens, mais les naturels du pays, qui chargent & dechargent nos navires, & qui ſont les autres choſes de cette nature: on les paye graſſement de leurs peines, tandis que les Hollandois demeurent les bras croiſez, & regardent faire les Japonnois. Mais, ce n'eſt pas notre ſeul grief à cet égard; c'eſt leur coutume de louer pour cela deux fois au moins

moins plus de monde qu'il n'en faut, & s'ils ne travaillent qu'une heure il faut que nous payons la journée entiere.

Tous ceux qui nous rendent quelque ſervice, quelque nombreux & ſouvent inutiles qu'ils nous ſont, doivent etre entretenus au moyen des gages reglez; ou indirectement de l'argent que les gouverneurs de la ville retiennent ſur le prix de nos marchandiſes, de la maniere que j'ai rapportée plus haut.

Aucun Hollandois ne peut envoyer une lettre hors du pays, à moins que le contenu n'en ſoit enregiſtré dans un livre deſtiné à cet uſage, & qu'on n'en laiſſe une copie aux gouverneurs. C'eſt pour cela qu'il doit y avoir deux copies conformes que l'on remet à l'officier nommé pour cela; une deſquelles demeure au pays, & l'autre eſt envoyée à bord des vaiſſeaux qui partent du Japon. A l'egard des lettres qui viennent de dehors, celles que l'on porte publiquement doivent être envoyées en droiture aux gouverneurs avant qu'on les ouvre; mais à l'égard de celles qui ſont portées en particulier, on trouve les moyens de nous les faire tenir ſecretement, & le gouvernement ferme les yeux ſur cela quoique contraire à la loy.

Aucun Japonnois n'a la permiſſion d'envoyer des lettres ou des preſens à ſes parens en pays étranger, (il y a encore des perſonnes au Japon qui deſcendent des mariages qui ſe faiſoient autres fois entre les Hollandois & les Japonnois) ou d'en recevoir d'eux, ſans les faire porter premierement aux gouverneurs, pour les ouvrir, & pour en diſpoſer comme bon leur ſemble.

Autres fois, lorsqu'un Hollandois mouroit à Nagaſaki, ſon corps jugé indigne de la ſepulture étoit jetté dans la mer, à la ſortie du port: mais, en dernier lieu, on nous a aſſigné un petit morceau de terre inutile ſur la montagne d'Inaſſa, où l'on nous permet d'enterrer nos morts avec bienſeance; cependant après cela une garde Japonnoiſe eſt nommée pour faire ſentinelle à cet endroit, ce qui ſe fait en general avec tant de ſoin, que peu de jours après l'enterrement, il ſeroit presque impoſſible de decouvrir l'endroit où le corps a été enterré.

Il eſt fort aiſé à un naturel du pays ou à un étranger de faire valoir ſes pretentions ſur les Hollandois, mais nous éprouvons de grandes difficultez à avoir juſtice des autres. Dans le premier cas, le gouvernement eſt toujours porté à accorder des dommages & interets au demandeur, ſans daigner conſiderer ſi la demande regarde la Compagnie entiere, ou ſeulement quelques uns de ſes officiers & de ſes valets; & s'il eſt juſte de rendre la Compagnie reſponſable des malverſations des autres. Dans le ſecond cas, ſi nous avons quelque plainte à faire, nous rencontrons generalement parlant, tant de difficultez & de delais rebutans, que le plus patient n'oſe faire valoir en juſtice ſon droit, quelque juſte qu'il ſoit. Un exemple ſuffira pour faire connoitre au lecteur la verité de ce que je dis ici. Le fameux pirate Coxenga s'etant rendu maitre de l'Iſle Formoſa, & de nôtre fort de Tayevan ou Zelandia qui eſt dans cette Iſle, nous profitames en 1660. de l'occaſion qui ſe preſenta d'uſer de repreſailles, en attaquant une grande Jonque qui appartenoit à ce pirate, équipée pour cette Iſle. Il y avoit 300. hommes à bord, & nous la maltraitames ſi fort par nôtre feu, que quoi qu'elle n'échouât qu'après treize jours depuis nôtre attaque, il ne demeura pas en vie plus de neuf hommes de l'equipage. Sur cela, les Chinois porterent de grandes plaintes au gouvernement de Nagaſaki, avec un

si heureux succès pour eux, que la même année on leur assigna 27000. Siumome de dommages que l'on prit de nôtre thresor. Peu d'années après, environ l'année 1672, un de nos vaisseaux nommé le Kuylemburg ayant malheureusement échoué sur les côtes de Formosa, l'equipage fut cruellement massacré, & toute la Cargaison prise par les Chinois sujets de Coxenga: sur quoi nous portames nos plaintes devant le même tribunal contre cet acte d'hostilité, mais avec si peu de succès, que bien loin qu'on nous accordât des dommages & interets, nous ne pumes pas même obtenir une restitution de la valeur d'un liard.

CHAPITRE VII.

Du Commerce des Hollandois au Japon en particulier; & premierement des differentes Compagnies établies pour cet effect.

Compagnie des Interpretes.

J'Ai déja parlé en passant au Chapitre precedent de la Compagnie des Tsiusi comme on les appelle, ou interpretes, sur la fidelité desquels, don rare parmi eux, nous devons entierement nous reposer pour faire nôtre commerce au Japon. C'est un corps excessivement nombreux: il ne contient pas moins de cent cinquante personnes, lorsqu'il est complet. Je me propose ici de donner un recit detaillé sur ce qui regarde cette Compagnie, malgré son indigne Caractere, & de faire connoitre les regles & les maximes par lesquelles elle se gouverne, autant que cela a peu venir à ma connoissance: cela servira de modele, pour montrer de quelle façon les autres corps se gouvernent, & les reglemens rigoureux auxquels le pays est assujetti.

Leur division.

Les Tsjuunsi, ou Tsjuunsi Siu. Dans le sens litteral des Caracteres qui expriment ce mot, c'est comme qui diroit *par la bouche*, ou *gens de par la bouche*; par où l'on doit entendre des personnes par la bouche de qui les affaires se doivent expedier: ils different en rang & en dignité, & peuvent être divisez en deux ordres. Ceux du premier ordre, qui sont nos interpretes ordinaires, ont permission de venir dans nôtre Isle toutes les fois qu'ils le jugent à propos. Ceux du second ordre y sont admis seulement dans le temps de nôtre vente; & dans ce temps là même, c'est moins pour être nos interpretes que nos espions, & servir le gouvernement en tenant les yeux ouverts sur nôtre conduite.

Premier ordre d'interpretes.

Le premier ordre de nos interpretes consiste en huit personnes nommées Fon Tsjusi, ou Fon Tsiunsi, ce qui signifie les vrais interpretes; leur charge les oblige de nous assister, & de nous accompagner, toutes les fois que cela est necessaire, & ils s'acquittent si bien de leur devoir quant à cet article, & si fort à la lettre, qu'il n'y a presque aucun moment où nous puissions nous derober à leur presence importune. On les rend responsables de nôtre conduite, ainsi ils n'epargnent ni soins ni peine pour avoir toujours l'oeil sur nous.

Premier

Quatre de ceux-ci sont O Tsjunsi, c'est à dire hauts interpretes, ou

Chefs

Chefs interpretes, un desquels eſt Ninban, ce qui ſignifie dans le ſens litteral, un gardien annuel, & auſſi une perſonne chargée de faire ſon rapport à une autre: cette charge eſt annuelle ſeulement. Nos placets, nos plaintes, & tout ce qui regarde nos perſonnes & nôtre Commerce, doit lui être remis, & par ſon entremiſe, & avec le conſentement de ſes Confreres, au gouverneur qui eſt de commandement, ou à ſon ſubdelegué. Il a la plus grande part dans l'economie de nôtre Iſle, dans la direction de nôtre Commerce, & dans toutes nos affaires en general. En qualité de Ninban, il preſide à l'aſſemblée des huit premiers interprêtes. Les quatre autres interprêtes, quoique du même ordre, ſont appellez Ko Tsjunſi, c'eſt à dire interprêtes inferieurs. Ils n'ont pas à beaucoup près le pouvoir & l'authorité dont les premiers ſont revetus, & ils ſont obligez de les aſſiſter dans l'execution de leur emploi. Ils ont un Ninban ou preſident pris d'entre eux, qui eſt une eſpece de commis du premier Ninban, & qui a le premier ſuffrage dans le *quadrumvirat*, ou college de quatre hommes dont il eſt preſident. Les deux Ninbans nous accompagnent dans nôtre voyage à la cour; & quand nous ſommes de retour à Nagaſaki, ils quittent leurs poſtes de preſidens de ces deux Colleges. Si une affaire qui regarde nôtre commerce ou nos perſonnes eſt portée devant la Compagnie des huit premiers interprêtes pour y être decidée, cela doit ſe faire en preſence de l'Ottona de nôtre Iſle, qui pretend avoir le droit de ſe placer immediatement après le premier Ninban, mais le plus ſouvent on laiſſe vuide pour lui la place qui ſuit la derniere des quatre premiers interprêtes. Interpretes.

Le Tſijo, c'eſt à dire, les appointemens annuels, & les émolumens de nos premiers interprêtes, ſe montent à une ſomme conſiderable, comme je vai l'expliquer. Le Jakukio ou Salaire, depuis que nous avons été confinez, nous & nôtre Commerce, dans l'Iſle de Deſima, leur a été aſſigné par l'Empereur à proportion de la charge d'un chacun, & du rang qu'il a dans la Compagnie. C'etoit autres fois une ſomme d'argent reglée: à preſent c'eſt une certaine quantité de ſoye, comme j'en ai été informé, qu'ils ont permiſſion d'acheter de nous, & qui vendue dans le pays, leur rend à peu près la même ſomme en pur gain, que celle à quoi ſe montoient leurs anciens gages. Outre cela, la Compagnie leur paſſe une certaine quantité de ſoye écrue chaque année, comme un preſent ou recompenſe de leur peine: ſavoir une bale de 141. Cati & $\frac{3}{4}$ pour chaque premier interprête; nous l'achetons environ 400. Thails, & elle en vaut 850. au Japon. Nous donnons la moitié de cela à chaque interprête inferieur. Ils reçoivent tous les ans une autre gratification des marchands de cuivre, comme ſi c'etoit pour les recompenſer de leurs peines, mais dans la verité c'eſt pour les mettre dans leurs interets, & les engager à leur faire vendre leur cuivre avantageuſement: cela nous oblige de jouer le rolle de plus offrant en faveur des interpretes, & de jouer au plus fin avec les marchands de cuivre; donnant une plus grande gratification aux Interpretes de 700, 600, ou 800. Thails plus ou moins à proportion de la quantité & de la bonté du cuivre que nous achetons. Lorſque Mr. Camphuyſen, étant directeur de nôtre commerce, acheta 22466. Pics de cuivre rofiné, à douze Thails & demi le Pic, & 102. Pics de cuivre groſſier; il fit à la compagnie des interpretes un preſent de 1460. Thails, ſans compter un balot qu'il donna au lieu de Pic, à chaque premier interprete, & la moitié d'un balot à chaque interprete inferieur. Leurs ſalaires & émolumens.

Le Kosen, c'est à dire la taxe ou droict que l'on met sur les marchandises étrangeres appartenant aux particuliers, n'excedant pas la valeur de 40-000. Thails en monnoye legere, comme ils l'appellent, ou especes d'or, doit être payée par l'acheteur à tant pour cent. Ceci fait une somme de beaucoup plus 20-000. Thails assignée pour le profit commun des gouverneurs, du maire qui preside, de l'Ottona, & de tout le corps des interpretes. Cette taxe, quoique payée par l'acheteur, est au fond éxigée sur nous; de sorte que les acheteurs en general prennent soin de se dedommager de la perte en diminuant le prix qu'ils nous donnent de nos marchandises. Un autre émolument bien lucratif, tant pour les Interpretes que pour l'Ottona, c'est la vente de certaines marchandises des particuliers, outre & par dessus la valeur qui leur est allouée de 40-000. Thails, & que les Interpretes, & l'Ottona, achetent à grand marché. Ajoutez à cela 150. Cobangs, que la Compagnie leur accorde pour leur table pendant nôtre vente, à cause que durant tout ce temps-là ils doivent être toujours presens. Ils reçoivent aussi des presens considerables des officiers inferieurs de notre Isle, des marchands particuliers, des artisans, & souvent en certaines occasions des Hollandois même; sans parler de tous les tours qu'ils nous jouent, sans cesse; de toutes leurs supercheries, dont les unes sont assez visibles, & les autres moins aisées à decouvrir. J'oubliois de parler d'un de leurs émoluments les plus considérables, savoir l'argent pour payer les Kuli ou les gens employez à charger & à decharger nos vaisseaux, dont ils retiennent pour eux une partie considerable. Ils nous font payer six Thails pour chaque homme, & ne leur en donnent pas plus de quatre, sans compter qu'ils en arrêtent pour cela plus qu'il n'en faut. On compte que les profits, que font les deux interprêtes nommez pour nous accompagner à la cour, se montent à 1200. Thails, qu'ils gagnent à chaque voyage. Il est aisé de se convaincre de la verité du calcul par les preuves suivantes. On a reglé le nombre de vingt chevaux pour nous porter nous, & nôtre bagage par terre d'Osacca à Jedo, & le même nombre, au retour de Jedo à Miaco; mais ils ne manquent pas d'en louer au moins vingt de plus, & de les mettre sur nôtre compte à quinze Thails chacun, quoiqu'ils n'en payent jamais que huit.

Ils font la même chose sur l'article des gens employez à charger ou à decharger nôtre bagage, & à prendre soin de nos Chevaux. Ainsi ils nous font payer au double les 186. Cobangs que l'on a reglez pour nos Chevaux & nos porteurs. Ils gagnent aussi quelque chose sur la barque qui nous doit porter avec notre bagage de Nagasaki à Osacca, car il se servent de cette occasion pour passer des marchandises qui appartiennent à des marchands particuliers, & ne manquent jamais d'en mettre le fret dans la poche. A Jedo, ils reçoivent des gratifications de tous les grands de la cour à qui c'est la coutume de faire des presens au nom de la Compagnie des Indes. Ainsi le revenu d'un premier interprete peut aller en tout à 3000. Thails & plus, & celui d'un interprete inferieur est rarement au dessous de 1500. Cependant, avec tout ce revenu ils vivent chichement; ayant nombreuse famille à entretenir, & quelques fois de pauvres parens dont ils ne voudroient pas qu'on connût la pauvteté, à cause de l'orgueil naturel de la nation. Ils employent aussi une partie de leur revenu à faire des presens aux gouverneurs de Nagasaki, & à leurs Karoo ou subdeleguez.

La Compagnie des Interpretes est non seulement la plus nombreuse de tou-

toutes celles qui ſont employées à la direction de notre Iſle, & de notre commerce ; elle eſt encore celle qui coute le plus, & avec cela la plus prejudiciable à notre honneur, à notre liberté, & à nos interets. Deux maximes fondamentales, dont ils ne ſe departent jamais, ſont de faire tout ce qui depend d'eux pour augmenter les deſpenſes annuelles des Hollandois à l'avantage de leurs compatriotes, comme il convient de faire à des gens zelez pour leur patrie ; & de nous cacher autant qu'ils le peuvent les tours qu'ils nous font, & leurs friponneries, de peur que les gens du pays ne viennent à les prendre pour ce qu'ils ſont. Ils tachent de venir à bout de ces deux deſſeins, en nous empriſonnant de plus en plus ; regardant cela comme le plus ſeur moyen de nous tenir dans l'ignorance de leur langue, & de nous interdire toute converſation & familiarité avec les naturels du pays. S'il y a quelqu'un d'entre nos gens qui ait fait un progrez conſiderable dans la langue Japonnoiſe, il eſt ſûr qu'ils auront quelque pretexte afin d'obtenir un ordre des gouverneurs pour le faire ſortir du pays. La ſeule choſe en quoi nos capitaines comme on les appelle au Japon, ou les directeurs de nôtre commerce, puiſſent être utiles à la compagnie, & montrer leur zele pour le ſervice de leurs maitres, eſt de faire tout ce qui eſt oppoſé aux deux principes dont je viens de parler, & de trouver les moyens de refuſer honnetement les nouvelles demandes qui leur ſont faites de temps en temps; (car les Japonnois ne permettent que le moins qu'ils peuvent à nos directeurs de faire valoir leur emploi au ſujet du Commerce.) Si nous leur accordons une ſeule fois une de leurs nouvelles demandes, ou quelque nouvelle impoſition ſi petite ſoit elle, ils en font un préjugé pour l'avenir; & par là ils tachent en particulier d'impoſer aux nouveaux directeurs, qu'ils ſuppoſent n'etre pas inſtruits à fond de la maniere de faire des Japonnois, à cauſe qu'ils n'ont jamais été dans leur pays. Sur cela les Interprêtes aideront volontiers les directeurs la premiere année de leur arrivée à rendre le Commerce lucratif; ſachant bien, que s'ils n'obtiennent pas leurs demandes, ils ſauront faire les compenſations l'année ſuivante, en procurant une vente moins lucrative, & plus à charge.

Les premiers Interprêtes ſont ſuivis des Keekotsjuſi, c'eſt à dire écoliers d'interprêtes, ou apprentis. Ceux-ci ne ſont jamais moins de huit, mais quelque fois ils ſont plus; tous fils des principaux interprêtes, par naiſſance ou par adoption. Ils nous viennent voir chaque jour, pour apprendre le Hollandois & le Portugais, & l'art de negocier avec les étrangers. Ils ſervent d'eſpions en pluſieurs occaſions; ils ont l'oeil attentif quand on charge ou qu'on decharge nos navires; ils examinent les matelots, & les autres perſonnes qui vont & viennent des vaiſſeaux, les marchandiſes portées au pays, & celles qui en ſont tranſportées. Dans ces divers cas, la Compagnie des Indes leur accorde pour leurs peines une recompenſe de quarante Thails l'année; ils ont auſſi part à l'argent de la table ou penſion, & pluſieurs autres émoluments. Interprêtes inferieurs & apprentis.

Après les Keeko Tsjunſi ou apprentis viennent les Naïtsjuſi, c'eſt à dire dans le ſens litteral Interprêtes interieurs ou de la maiſon, à cauſe qu'ils ſont employez par les particuliers d'entre les Hollandois dans leurs maiſons. Ils n'ont rien à faire dans nôtre Iſle, excepté pendant le temps de nôtre foire annuelle ou vente. Alors, après avoir preté un ferment ſolemnel, qu'ils n'auront aucune Communication, aucun Commerce ſecret, ni aucune familiarité avec nous, l'Ottona leur permet d'entrer à nôtre ſer- Interprêtes particuliers.

vice, & leur expedie à chacun un de ses passeports. On nomme pour chaque Hollandois, pendant tout le temps de la vente, depuis quatre jusqu'à six de ces gens là en qualité d'interprêtes, mais dans le fond c'est pour être les espions de toute leur conduite, car à peine y en a-t-il un en dix qui entende un mot de leur langage, excepté quelques uns qui en ont été autresfois domestiques.

Reglemens de cette compagnie.

Il y a plus de cent de ces Naitsjusi qui sont tous sous les ordres des premiers interpretes, & en particulier du Ninban ou president des interpretes qui est en charge. Ils ont, de même que les membres des autres Compagnies plusieurs rangs, & dignitez parmi eux; & sont divisez selon les ordres suivants. 1. Douze de cette Compagnie sont Ko Gasijra, ce qui signifie petits chefs, à cause qu'ils sont établis pour commander tous les autres: deux de ces douze sont Ninbans ou presidents, ils president dans leurs assemblées, & jouissent de leur charge par tour, chacun une année. Toutes les affaires de la Compagnie doivent être portées devant eux, & si quelqu'une passe les bornes de leur jurisdiction, ou de leur intelligence, ils la portent devant l'assemblée superieure des principaux interpretes. 2. Les Kumigasijra, chefs des corps particuliers, dans lesquels les membres de ce corps sont compris, & divisez. Chacun de ces Kumigasijra a neuf ou dix Naitsjusi sous lui, & à sa disposition; il les instruit des ordres de leurs superieurs, & reçoit leurs requestes, qu'il presente aux mêmes superieurs. Il est avec cela responsable de la conduite de ceux qui sont sous lui. Ils ont aussi deux Ninbans ou presidents qui sont en même temps membres de la Compagnie des Kogasijra, & jouissent de leur charge chacun une année; le gros de ces Naitsjusi, qui est depuis quatre vingts jusqu'à cent, est divisé encore en deux ordres; les Dsjo comme on les appelle, Messieurs du plus haut rang, qui reçoivent aussi une plus grande portion de la caisse de la compagnie pour leurs appointements; & les Tsju, nom general sous lequel tous les autres sont compris. Leur salaire est une somme non fixée, qu'on prend sur les taxes mises sur les marchands dont j'ai parlé plus haut, & que les gouverneurs de Nagasaki, avec les principaux interpretes, leur assignent de temps en temps. Cette somme differe à proportion des marchandises que nous vendons; & l'on peut conjecturer qu'une année portant l'autre elle se monte à environ six mille Thails, qu'ils partagent entre eux selon leur rang & employ. On compte que les douze chefs qui sont parmi eux ont chacun tout au plus deux cens Thails, & que les autres ont la moitié de cette petite somme & quelque fois bien moins.

Thresoriers & Commis des Interprêtes.

Ils ont quatre Takurajaku ou Thresoriers, qui gardent la caisse de la Compagnie, & tiennent un compte de ce qui y entre, & de ce qui en sort; outre deux Fisja ou commis, qui reçoivent aussi leur salaire de l'argent de la même caisse.

Qualitez necessaires pour être admis dans le corps des interprêtes, & les ceremonies de la reception.

Personne n'est admis dans ce corps, sinon les fils des membres morts. La reception se fait en la maniere suivante. Le Candidat prend une personne pour écrire un Sosjo ou requeste pour lui, qu'il donne au Ninban ou president des Kumigasijra, lui recommandant en même temps ses interets de vive voix, & employant souvent des voyes indirectes pour obtenir ses bonnes graces. Le Ninban convoque ses Confreres, pour examiner l'affaire, & juger si le Candidat merite d'être admis à l'office qu'il demande par sa requeste, veu sa naissance, son âge, & ses bonnes qualitez: s'ils trouvent qu'il est suffisamment qualifié pour cela, le Ninban donne la requeste au Ninban du Ko Gasijra, qui prend son temps aussi pour examiner l'affaire

avec

avec sa Compagnie ; & s'ils approuvent aussi le Candidat, la requeste est donnée au Ninban des Fontsjusi ou president du college des premiers interpretes. C'est ici que l'affaire traine quelque fois deux ou trois ans, jusqu'à ce qu'au moyen de leurs frequentes requestes & soumissions, mais surtout par ce qu'ils appellent So de no Sita, c'est à dire tour de la manche, (laquelle, pour le dire en passant, il portent si ample, qu'on peut y faire glisser un present sans etre apperçu ;) le Ninban est à la fin porté à favoriser le Candidat. Sur cela, après avoir eu le consentement de ses Confreres, il porte la requeste & l'affaire du suppliant devant le gouverneur, qui refuse rarement d'accorder ce qu'on lui demande. Tous les obstacles étant enfin levez, le nouvel interprête fait une visite à chaque membre de la Compagnie, pour le remercier de la grace qu'il lui a faite, & pour en recevoir le compliment de felicitation. En voilà assez sur le Chapitre des Interprêtes.

Je dois parler à present des cinq Desima Fisja ou commis ordinaires de l'Isle de Desima. Ils sont une espece de subdeleguez des premiers Interpretes ; leur employ est de tenir un compte des presens faits par les Hollandois, de leurs despences ordinaires, des despenses de leur voyage à la cour, & autres choses de cette nature, que l'on croit au dessous de la dignité d'un premier interprete. Les commis même, ne voulant pas toujours expedier leurs affaires personnellement, ont encore des commis sous eux. La Compagnie des Indes accorde de gages à deux d'entre eux seulement ; & ceux-ci doivent nous accompagner dans notre voyage à la cour : les autres tirent leurs recompenses des honnêtes gratifications qu'ils reçoivent dans le temps de notre vente. Commis de l'Isle.

En parlant des Officiers de notre Isle, je ne dois pas oublier les Desima Tsijetzkni ou inspecteurs de nos Kuli ou ouvriers. Cette honorable Compagnie est de quinze personnes, qui tiennent une liste de nos ouvriers, pour partager l'ouvrage entre eux & leur assigner à chacun sa tache. Un de ces quinze est quartier-mestre : il doit assister en personne, & avoir l'œil sur eux, pour les encourager lorsqu'il y a quelque ouvrage à faire. Toute la compagnie doit avoir soin d'empecher que nous ne soyons volez par ces Kuli, car ils le font fort adroitement toutes les fois que l'occasion s'en presente. C'est pour cette raison que notre compagnie des Indes assigne à ces inspecteurs des gages fixes. Les Kuli, que l'on employe à charger ou à decharger nos navires, nous sont inconnus ; on les prend dans la ville ; & tout ce que nous savons d'eux, c'est qu'il faut les payer grassement pour leur peine. Afin que toute la ville en profite, chaque Ottona tient une liste de tous ceux de sa rue qui sont en état de servir de Kuli, pour les envoyer à leur tour à Desima. Inspecteurs de nos ouvriers.

Il me reste à parler des Kannaba Nakama, c'est a dire des officiers de nôtre threserorie ; leur emploi est de recevoir l'argent pour les marchandises que nous avons vendues, de le changer en Kobangs d'or, & de nous le rendre par l'entremise de nos interpretes qui le comptent devant nous. Les Cannaba Nakama escomptent un pour cent pour leur peine, & quinze pour cent, ou davantage, au profit commun de la ville, selon l'estimation annuelle des Cobangs, qui est depuis 55. jusqu'a 59. Mome on Maas en argent. Non contens de ce profit qui est fort raisonnable, ils nous font prendre les Cobangs à raison de 68. Maas, sans compter que le directeur de leur bureau reçoit cent Thails d'appointement par an des Hollandois, & les membres de la Compagnie chacun cinquante Thails. Cette Compa- Officiers de nôtre Thresor.

pagnie eſt compoſée de trente ſix hommes, y compris les officiers ſuperieurs & inferieurs; ſavoir cinq directeurs, ou inſpecteurs, qui n'ont rien à faire qu'à tenir l'oeil, & à donner leurs ordres à leurs quatre commis qui reçoivent tout l'argent, le changent en or, le gardent, & nous le donnent enſuite par l'entremiſe de nos Interpretes. Ces neuf hommes ſont les officiers ſuperieurs, ou chefs, comme ils les appellent. Les officiers inferieurs dont l'emploi eſt ſeparé, ſont, un pour reconnoitre les marques de l'or monnoyé, l'autre pour la monnoye en argent: ils diſcernent la bonne monnoye de celle du faux coin. Deux pour peſer l'argent, deux pour recevoir l'argent des marchands Japonnois; deux premiers commis ou comme ils les appellent See Tsje Kaki, c'eſt à dire teneurs des comptes, pluſieurs autres aſſeſſeurs, commis, domeſtiques, & valets, tant des officiers ſuperieurs que des inferieurs. Pluſieurs qui aſſiſtent au nom de l'Ottona, des premiers interpretes, & des Maires ou Conſuls de la ville, outre quelques unes de leurs creatures à qui ils veulent faire du bien, & qu'ils prennent en qualité de commis. Outre l'emploi de ces gens là en qualité d'officiers de nôtre Threſorerie, ils doivent être preſens à l'examen de toutes les marchandiſes portées au pays, ou qu'on en tranſporte, & qui appartiennent à des particuliers.

CHAPITRE VIII.

Suite du detail qui regarde le Commerce des Hollandois au Japon.

Ce qui ſe fait à l'arrivée de nos navires.

ON attend les navires de Hollande dans le port de Nagaſaki, ordinairement en Septembre, vers la fin de la monſon du Sud-Oueſt, qui eſt la ſeule propre à ce voyage. Dèsque les gardes d'obſervation decouvrent avec leurs lunettes d'approche un vaiſſeau qui fait voile vers le havre, ils donnent avis de ſon approche aux gouverneurs de la ville : alors trois hommes de nôtre comptoir ſont envoyez au devant, avec leur ſuite ordinaire, à deux lieues ou environ hors du port, pour donner au Capitaine, s'il eſt Hollandois, de la part de nôtre directeur de commerce, les inſtructions neceſſaires au ſujet de ſa conduite : ces inſtructions ſont cachetées. L'interprete, & les commis des gouverneurs, demandent d'abord la liſte de la cargaiſon, & de l'equipage, avec les lettres, qui ſont à bord du vaiſſeau, que l'on porte à Nagaſaki où les gouverneurs commencent par les examiner, & enſuite les remettent à notre directeur. Le vaiſſeau vient enſuite le plûtot qu'il le peut; & lorſqu'il eſt entré dans le havre, il ſalue la garde Imperiale avec toute ſon artillerie, enſuite jette l'ancre vis à vis & à une portée de mouſquet de la ville. Si le vent eſt contraire, il y a des bateaux entretenus exprès par les gens du commun, qu'on envoye avec des rameurs pour remorquer le vaiſſeau, & le faire entrer dans le port. Cela ſe fait à nos deſpens, mais non pas ſelon notre volonté. En temps calme, ils envoyent environ dix de ces bateaux: ſi le temps eſt orageux, & le vent contraire, ils augmentent le nombre juſqu'a cinquante,

&

& quelque fois jufqu'à cent, autant qu'ils le veulent croire neceffaire; c'eft à dire le double au moins de ce qu'il en faut. Lorfque le vaiffeau eft entré dans le port, deux batteaux de garde, avec un bon nombre de foldats, fe rangent aux deux côtez; & continuent ainfi en relevant les foldats chaque jour jufqu'à ce que le navire foit forti du port, & qu'il ait gagné la pleine mer. Dèsque le vaiffeau a jetté l'ancre, un grand nombre d'officiers viennent à bord; pour demander les canons; les moufquets, les efpées, & les autres armes; comme auffi la poudre qui eft dans des barrils: ils prennent tout cela pour le garder, & le mettent dans un magazin deftiné à cela, jufqu'au depart du vaiffeau. Ils avoient effayé autre fois d'ôter le gouvernail, mais ayant trouvé la chofe impraticable, ils le laiffent où il eft. Le lendemain de l'arrivée du vaiffeau, les commiffaires des gouverneurs viennent à bord avec leur efcorte ordinaire de foldats, pour faire une revuë exacte, en prefence de nôtre directeur, de tout le monde qui eft à bord felon la lifte qui leur en a été donnée, où l'on a mis le nom d'un chacun, fon âge, fa naiffance, le lieu de fa demeure, & fon employ. Ils examinent un chacun depuis la tête jufqu'aux pieds: on fait plufieurs queftions au fujet de ceux qui font morts pendant le voyage, fur la datte de leur mort, & fur le genre de leur maladie. Quelque fois même un finge ou un perroquet mort pourront caufer des recherches rigoureufes fur la caufe de leur mort, & ils font fi fcrupuleux, qu'ils ne veulent point donner leur rapport fans avoir veu le corps, & l'avoir examiné exactement. Après cela, les ordres de notre refident, & ceux auffi des gouverneurs de Nagafaki qui regardent nôtre conduite avec les naturels du pais, font lus en Flamand, & pour l'inftruction d'un chacun affichez en divers endroits du vaiffeau, & de Defima. On obferve les mêmes regles à l'egard de tous nos autres navires qui font au nombre de deux, trois, ou quatre envoyez de Batavia au Japon châque année: à proportion de la quantité de cuivre dont on a befoin. Autrefois, lorfque les Hollandois avoient la liberté du commerce, ils envoyoient rarement moins de fix ou fept navires, quelque fois davantage felon la quantité de marchandifes dont ils efperoient de fe defaire.

Comment on décharge les vaiffeaux.

La revuë étant finie, ils prennent leur temps à leur fantaifie pour décharger le vaiffeau. En même temps, des Joriki en qualité de fubdeleguez des gouverneurs, quelques uns d'entre les Dofen, un des premiers interpretes, un commis d'interprete, fans compter plufieurs commis & officiers inferieurs, fe tiennent à bord, & s'emparent de tous les coins du vaiffeau, pour prendre garde que l'on n'en emporte rien en fecret. Lorfque le temps de decharger les vaiffeaux eft reglé, les portes de l'eau, de nôtre Ile, par où l'on doit faire paffer la Cargaifon, font ouvertes en prefence des Karoo, c'eft à dire des grands Commiffaires des gouverneurs, & de toute leur fuite. Tout le temps que l'on tient les portes ouvertes, les Karoo avec leurs commis & les autres affiftans fe tiennent dans une chambre voifine batie exprès pour cela. Le corps entier des interprêtes, comme auffi les proprietaires de nos maifons, les commis & les autres officiers de nôtre Ifle, s'y tiennent affiduement, pour aider s'il eft neceffaire. Ils fe mettent à travailler avec 300. Kulis & plus, & ne manquent gueres d'en avoir le double au moins de ce qu'il en faut. On pourroit decharger chaque navire en deux jours de temps; mais malgré le nombre de porte-faix qu'ils y employent, ils ne finiffent que dans trois jours afin que les habitans

de la ville gagnent davantage. Les marchandifes font tranfportées du vaiffeau dans de petits bateaux nommez Prauen, entretenus pour cela aux defpens de la Compagnie ; & on les étale devant les Commiffaires, lorfqu'on les a portées à la porte de l'Ifle. Les commiffaires les comparent avec la lifte qu'on leur en a donnée, & font ouvrir une ou deux bales de chaque efpece qu'ils choififfent dans le nombre ; ils ordonnent enfuite qu'on les enferme à la clef fous leur fceau dans les magazins de la Compagnie, en attendant le temps de nôtre vente.

Les coffres qui appartiennent à des particuliers font portez à l'entrée de l'Ifle où ils font ouverts & éxaminez. Si le proprietaire ne fe prefente pas d'abord avec la clef, ils les ouvrent fans ceremonie à coups de hache. Tout ce qui eft à vendre eft emporté, & enfermé à clef fous leur fceau; d'autres chofes auffi qui ne font pas de leur gout, comme les armes, les étoffes & les draps travaillez avec l'or ou l'argent, de même que les marchandifes de Contrebande; tout cela eft mis fous la garde de l'Ottona, qui le rend au proprietaire dans le temps de fon depart.

Marchandifes de Contrebande.

On defend l'entrée à toute monnoye & à toute autre chofe d'Europe ou d'ailleurs, qui a une figure de croix, de chapelet, ou de faint, empreinte deffus. Si l'on trouvoit quelque chofe de femblable fur nos gens, cela cauferoit une auffi étrange confufion & une auffi grande terreur parmi les Japonnois, que fi l'Empire avoit été trahi. J'ai remarqué plus haut, dans le journal de nôtre voyage, qu'en approchant du port chacun étoit obligé fuivant les ordonnances de rendre fes livres de priere, & autres livres de theologie, comme auffi toute monnoye d'Europe qu'il a fur lui. Nôtre Capitaine fourre tout cela dans un vieux tonneau pour le derober aux yeux des habitans du pays.

Ordres pour les recherches.

Tous les nouveaux venus, foit qu'ils entrent, foit qu'ils fortent de nôtre Ifle, doivent fe laiffer fouiller pour voir s'ils ont fur eux quelque marchandife de Contrebande, fur tout de l'ambre & du corail qu'ils pourroient changer pour de l'or: les naturels du pays étant fort paffionnez pour ces marchandifes. Un de nos directeurs même, qui fût élevé enfuite au pofte eminent de directeur general, s'y vit expofé à fon arrivée au Japon ; mais cela ne fe pratique que rarement.

Paffeports.

Tout homme qui veut aller à bord d'un vaiffeau, foit pour fes affaires, foit pour le fervice de la Compagnie, eft obligé de prendre un paffeport des commiffaires des portes de l'eau, qu'il donne à ceux qui font à bord: il en prend de ces derniers pour les rendre à ceux des portes. Par ce moyen, ils favent toujours le nombre des gens qui font à bord ou dans l'Ifle.

Ce qui fe fait au vaiffeau pendant la nuit.

Dans la nuit, lorfque les commiffaires qui fe tiennent à bord s'en retournent à la ville avec tout leur train, le fceau eft appofé à la Cabane en leur prefence, & tous les Hollandois comptez un à un pour voir s'il en manque quelqu'un, ce qui cauferoit un étrange embarras. Pendant mon fejour au Japon, il arriva qu'un fimple matelot fe noya pendant la nuit, perfonne n'ayant apperçu fa chute dans l'eau. A la revue qui fe fit le lendemain matin, car elle fe fait fans y manquer foir & matin, on trouva à dire ce pauvre malheureux. Ce trifte accident arrefta d'abord toute la procedure ; & la crainte qu'ils eurent, que ce ne fut un Prêtre Catholique Romain qui fe fut échapé dans le pays, caufa une fi étrange confternation parmi les Japonnois, que tous les officiers couroient çà & là fe grattant la tête, & faifant des contorfions comme s'ils euffent perdu l'efprit. Quelques uns des

des Soldats de la garde des vaisseaux étoient tout prêts à s'ouvrir le ventre avant que les ordres des superieurs les rendissent responsables de leur peu d'attention & de la negligence de leur devoir. Les choses continuerent en cet état jusqu'à ce qu'enfin le corps de cet infortuné, pêché au fond de la mer, mit fin à toutes leurs craintes, & à d'autres recherches.

Tout le reste du temps qui n'est point employé à charger ou à decharger nos navires, les portes de l'eau sont fermées: par ce moyen, toute communication est rompue entre ceux qui sont à bord, & ceux qui demeurent sur le rivage, chacun est ainsi renfermé dans ses limites. Toute la cargaison des navires ayant été transportée de la maniere que j'ay dit, dans les magasins, les marchandises y demeurent jusqu'à ce qu'il plaise aux Japonnois de les faire vendre, pendant les deux ou trois jours de vente qu'ils appellent Cambangs. Ce qui n'est pas vendu, est remis dans le magasin en reserve pour la vente de l'année suivante. Portes de l'eau fermées.

Ce sont ici les marchandises que nous portons au Japon; de la soye écrue de la Chine, du Tonquin, de Bengale, & de Perse. Toute sorte de soyes, d'etoffes de laine, & autres des mêmes pays, & de quelques autres, pourvu qu'il n'y ait ni or ni argent; comme sont les Tapsels de Bengale, & des côtes de Coromandel: des Pelains blancs & amples en rouleaux, des Guingans blancs, des Armoisins, des Sumongis, des Fleurets de laine filée; plusieurs sortes de Tsitsen des Indes moitié soye; des toiles grossieres de Cotton sans fleurs & non penites; des Guinées blanches, des Salampouris, & des Percales, des draps de laine d'Europe, outre d'autres étoffes de soye & de laine; sur tout des serges ordinaires, & d'Angleterre; du bois de teinture appellé en Europe Sapan & bois de Bresil, des peaux de buffle & de cerf ou autres bestes fauves, des peaux de raye, de la cire, des cornes de Buffle de Siam & de Camboya, des Cordouans, & des peaux tannées de Perse, de Bengale, & autres pays: non pas d'Espagne ni de Manilhe, sur peine d'encourir leur indignation, & d'essuyer de leur part quelque mauvais traitement; du poivre & du Sucre en poudre & Candy de plusieurs endroits des Indes Orientales; des Cloux de gerofle, & des noix muscades des Isles qui produisent ces espiceries, comme sont Amboine, & Banda, (on ne demande plus de la Cannelle) du Sandal blanc de Timor, du Camphre de Baros recueilli dans les Isles de Borneo & de Sumatra; du Mercure, du Cinabre, & du Saffran de Bengale, du plomb, du sel petre, du Borax & de l'Alum de Bengale, & de Siam; du musc de Tunquin, de la gomme de Benjoin d'Atsijen, de la gomme lacque de Siam; du Rosmal, ou storax liquide, & du Catechu appellé ordinairement *terra Japonica*, de Moca dans l'Arabie heureuse; des racines de Futsjuk, ou *Costus amara* de Suratte, & de Siam; des coraux, de l'Ambre, du veritable Antimoine, dont ils se servent pour donner de la couleur à leur porcelaine, & des miroirs d'Europe. Des miroirs cassez ils font des lorgnettes ou lunettes d'observation, des microscopes, & des lunettes. Quelques autres drogues moins importantes, comme Masang de Vaca, c'est une pierre Medicinale qu'on tire de la vessie du fiel des vaches de Mozambique, du bois de Serpent, de l'Atsiair, des Bambous, des mangues & autres fruits verts des Indes Orientales confits avec du poivre de Turquie, de l'ail, & du vinaigre; des crayons de plomb de mer, & de bol d'Armenie pour ecrire; du mercure sublimé (mais non pas du Calomel ou mercure doux) des limes fines, des aiguilles, des lunettes, de grands verres à boire, de la plus belle espece; des coraux

Marchandises que les Hollandois portent au Japon.

Voyez plus bas l'explication du nom de la plus part de ces marchandises, à la marges.

contrefaits, des oiseaux rares, & d'autres curiositez étrangeres tant de l'art que de la nature. Quelques unes de ces dernieres marchandises sont souvent vendues en secret par des particuliers, & des matelots; & ne sont point exposées en vente au Cambang: en ce cas, les Hollandois ne se font aucun scrupule d'en exiger le plus grand prix qu'ils peuvent au dessus de la valeur réelle.

Marchandises ou l'on gagne le plus.

De toutes les marchandises portées au Japon, la soye écrue est ce qu'on aime le mieux, & pourtant celle qui donne le moins de profit de toutes: c'est pourquoi les Portugais appelloient la vente de cette marchandise Pancado, nom qui s'est conservé parmi les naturels du pays, & dont ils se servent encore pour dire cela. Toutes sortes d'etoffes & de toiles donnent un profit considerable & seur: plus on en porteroit plus la consommation en seroit grande dans un pays si peuplé. On gagne aussi considerablement sur le Sapan ou bois de Bresil, & sur les cuirs. Les marchandises les plus lucratives sont le sucre, le Catechu, le storax liquide, le Patsju, le Camphre de Borneo qu'ils preferent à tout autre; les miroirs, & plusieurs autres choses de cette espece, mais seulement lorsqu'ils en ont besoin & que les Chinois en ont apporté en petite quantité. Le Corail & l'ambre sont deux marchandises qui donnent le plus de profit dans ces pays de l'Orient; mais le Japon en a été si bien fourni par les fraudeurs de douane, qu'à present il y a à peine cinquante pour cent à gagner dessus, au lieu qu'autrefois on pouvoit les vendre dix ou cent fois autant. Le prix de ces choses varie extrémement, selon le nombre & l'état des acheteurs, qui peuvent compter d'y gagner cent pour cent tous fraix faits, à quelque prix qu'ils s'en defassent. Dans le temps que nous avions la liberté du Commerce, nous n'envoyions pas moins de sept navires chaque année, chargez des marchandises que j'ay nommées ci-dessus: à present, nous n'en envoyons pas plus de trois ou quatre; un desquels va premierement à Siam pour changer une partie de sa Cargaison avec les marchandises de ce pays là: ce qui reste à vendre est reservé dans nos magasins pour la vente de l'année suivante.

Commerce des Hollandois consideré dans ses differents periodes.

Nôtre Commerce au Japon depuis nôtre premiere arrivée a été sujet à divers changemens & à plusieurs fatalitez, à l'égard des marchandises qu'il nous étoit defendu d'y porter ou d'en transporter: à la perte par degrez de nôtre liberté, & de nos privileges; à la diminution de nos profits, & à la maniere dont nous sommes traitez par les naturels du pays. Je trouve depuis nôtre premier établissement quatre periodes remarquables que je vais examiner l'un après l'autre pour donner au lecteur une relation véritable & exacte de cette branche du Commerce des Hollandois dans les Indes Orientales.

Premier periode.

Le premier Periode comprend plus de trente ans, depuis nôtre premier établissement dans la ville & l'Isle de Firando, & le privilege de la liberté du Commerce qui nous fut accordé peu après (en l'année 1611.) par l'Empereur, jusqu'en l'année 1641, que nous en reçumes des ordres de transporter nôtre comptoir à Nagasaki. Le Commerce des Castillans & des Portugais, qui avoient alors un établissement florissant à Nagasaki, étoit en même temps dans son plus grand lustre. Ils avoient aussi un avantage considerable sur nous, en ce qu'ils pouvoient fournir le Japon de soye écrue, & d'etoffes de soye, marchandises dont la consommation étoit alors, comme elle est encore, très grande dans un Empire si peuplé. Nous n'avions point alors d'etablissement fixe à la Chine, & aux Royaumes voi-

ſins qui produiſent la ſoye la meilleure & la plus fine. L'Empire de la Chine alors gouverné par un monarque du pays, avant la derniere Conquête des Tartares, étoit fermé aux nations étrangeres. Les Chinois, à qui il étoit defendu de ſortir de leur pays, & d'en tranſporter aucune marchandiſe de leur cru, ne nous pouvoient fournir qu'une petite quantité de ſoye; ce qu'ils faiſoient en éxerçant la Contrebande, car nous n'oſions l'aller prendre ſur leurs côtes. Les Portugais au contraire ayant un établiſſement à Macao, petite Iſle près des côtes de l'Empire de la Chine, dont elle fait partie, avoient plus d'occaſions de ſe procurer cette marchandiſe precieuſe, & ſi fort lucrative en ce temps là. Outre cela nous n'avions aucun Commerce avec le Tonquin juſqu'en l'année 1637, ni aucun établiſſement fixe dans les Royaumes de Bengale & de Perſe; mais lorſque la fortune, & nôtre bonne conduite nous eurent une fois ouvert le chemin de ces pays riches en ſoye, & que nous y eumes fait une fois des établiſſements ſolides, nous fumes en état de fournir aux Japonnois ces marchandiſes, & les autres qu'ils recherchent ſi fort, tout auſſi bien que le pouvoient faire les Portugais, & les Eſpagnols. Nous vendions dans ce temps-là nôtre ſoye ſans aucune gêne, avec nos autres marchandiſes au plus offrant, & nous tranſportions du pays une ſomme de ſoixante tonnes d'or plus ou moins, ſelon la maniere de compter des Hollandois: ce qui fait 6-000-000. de leurs guldes, ou plus de 500-000. livres ſterling. Cela apportoit de grands profits à la Compagnie, quoique quelques unes des marchandiſes que nous portions au Japon ne nous donnaſſent pas tant de profit qu'elles font à preſent, & que de plus la navigation fut beaucoup plus dangereuſe, ſujette à plus de naufrages & de pertes, à cauſe que nous ne ſuivions pas encore les côtes ſaines de la Chine, que nous ne connoiſſions pas alors parfaitement, ne ſachant d'autre route que celle des mers orageuſes & dangereuſes, qui ſont autour de l'Iſle de Formoſa, & des Iſles voiſines. Nôtre plus grand Capital en ce temps là conſiſtoit en argent dont nous tranſportions chaque année au moins 1200. ou 1400. Caiſſes, ou 1400-000. Thails, ce qui fait la ſomme de 4900-000. florins, ou à peu près 450-000. livres ſterling: quelque fois nos profits étoient encore plus conſiderables, & ſe montoient à ſix millions de florins. Ce fut là le premier periode, & l'âge d'or de nôtre Commerce dans le Japon, pendant lequel nous avions la liberté entiere de nous defaire de nos marchandiſes à nôtre plus grand avantage; & cela en vertu d'un privilege qui nous fut accordé ſous le grand ſceau Imperial rouge, en l'année 1611, par l'Empereur Ijejas autrement nommé Ongoſchio & après ſa mort Gonginſama. Ce privilege, dont j'ai inſeré la copie au dernier Chapitre de ce Livre, & qui eſt gravé dans la Planche XX. nous accordoit la permiſſion de porter ſans aucune reſerve, & ſans empechement, & de vendre toutes nos marchandiſes en quelque temps que ce fut, & dans tel lieu de l'Empire que nous trouverions à propos. Ce privilege nous fut renouvellé, ſelon la demande que nous en fimes en 1617, par ſon fils & ſucceſſeur Fide tadda appellé après ſa mort Teitokujin; mais en termes, & en caracteres moins avantageux, quoique alors tout ſemblât concourir à nos deſirs. Nous avions beaucoup de peines & d'embarras à eſſuyer, pluſieurs vexations difficiles à ſurmonter, pluſieurs demandes facheuſes & deraiſonnables à prevenir par nôtre prudence, ou à refuſer avec de bonnes manieres. Les Eſpagnols & les Portugais employerent tous les moyens imaginables, pour nous ruiner nous & nôtre Commerce, pour nous calomnier, & nous noircir à la cour; nous appellant

Pirates, rebelles à leur gouvernement d'Efpagne, ufurpateurs des Royaumes des Indes, oppreſſeurs de nos legitimes fouverains, & chofes femblables. On nous reprocha, avec les termes les plus aigres & les plus horribles, que nous croyons en J. C. tout comme les Caftillans, & que par cette feule raifon nous devions perdre tout le credit que nous avions à la cour. Il faut avouer que ce fut la crainte de perdre ce nouveau pays d'Ophir riche en or, comme les Portugais l'avoient déja perdu, qui nous obligea en 1638. d'aider les Japonnois au fiege de Simabara, & à la perte de plufieurs milliers de Chretiens, que le defefpoir & la crainte des tourments avoit reduits à s'enfermer dans cette place: la même raifon nous obligea de nous priver de faire nos prieres, & de chanter les Pfeaumes en public, de nous abftenir de toutes les marques exterieures du Chriftianifme. Enfin en l'année 1641. après que la Religion Chretienne fut entierement extirpée au Japon, & que les Caftillans & les Portugais furent chaffez du pays, nous fumes forcez d'abandonner nôtre comptoir & nos magafins nouvellement batis à Firando, pour aller à l'Ifle de Defima dans le havre de Nagafaki; &, après la perte de nôtre liberté, & de la franchife dont nous avions joui fous la protection d'un Seigneur plein d'indulgence, de nous confiner fous la rigoureufe infpection des nombreux Concierges de cette prifon.

Raifons de nôtre changement de lieu, & de nôtre confinement à Defima.

Plufieurs raifons contribuerent à nous rendre fufpects & odieux à la Cour. Elles furent enfin la caufe du changement fatal que nous éprouvames en ce temps là; mais la Religion Chretienne dont nous faifions profeffion fut une des principales. Toute la cour étoit fouverainement aigrie contre elle, comme contre une pefte publique, & la feule caufe de la ruine & de la perte entiere de plufieurs milliers de fujets de l'Empereur. Peut-être ne nous eut-il pas été poffible de nous maintenir dans le pays & dans la poffeffion de nôtre Commerce, fi nous ne nous étions fait une affaire capitale de donner à la cour des preuves convaincantes, que, quoique nous fuffions Chretiens, nous étions d'une fecte differente, & ennemie jurée des Prêtres Romains, dont nous avions decouvert nous mêmes les confpirations dangereufes contre l'Empereur & contre l'Empire. Cela, joint à l'obeiffance & à la promptitude que nous temoignames en fecourant les Japonnois au fiege de Simabara, fit que l'on fouffrit nôtre fejour dans le pays, & la continuation de nôtre Commerce; mais, cela fous une garde fi rigoureufe, & une infpection fi exacte, que depuis ce temps là, à peine avons nous eu la moindre commodité de nous entretenir avec les gens du pays. A prefent, les chofes font difpofées de forte que la plus grande vue du gouvernement du Japon eft de nous laiffer ignorer ce qui fe paffe dans le pays & à la cour, comme de prevenir toutes les tentatives que nous pourrions faire pour faire embraffer aux naturels du pays la foy de nôtre Sauveur; ce qui, felon les apparences, cauferoit de nouveaux troubles dans l'Empire. La cour étoit d'autant plus fur fes gardes là deffus, que, fuppofé que les Efpagnols & les Portugais ne vouluffent manquer aucune occafion pour venger les affronts & les infultes qu'ils en ont effuyez, il étoit à craindre que pour y reuffir ils ne puffent quelque jour fe joindre aux Hollandois. Il nous arriva précifement dans ce temps-là de batir un nouveau Magafin à Firando, ce qui augmenta beaucoup la jaloufie, & les foupçons que les Japonnois avoient déjà conçus contre nous, & ne contribua pas peu à hâter le deffein que l'on avoit de nous faire tranfporter de là à Nagafaki. Il étoit contraire à la coutume du pays de tant exhauffer un bafti-

baſtiment, tout de pierre de taille; de ſorte qu'il paroiſſoit moins un Magaſin, qu'un Chateau. Une circonſtance fâcheuſe de plus étoit que l'on avoit gravé ſur le frontiſpice l'année de la naiſſance de nôtre Sauveur. Il m'a été dit par un Japonnois digne de foi, dans un entretien particulier, que les Hollandois dechargeant un de leurs navires, & mettant les marchandiſes ſur le rivage pour les placer dans leurs nouveaux magaſins, il arriva que le fond d'une grande boette venant à ſe detacher decouvrit, au lieu de marchandiſe, un mortier d'airain: je ne veux pas prendre ſur moy de dire quelle foi on peut aujouter à cette hiſtoire. Quoi qu'il en puiſſe être, il n'eſt que trop vrai que peu de temps après nous eumes des ordres imprevus, ſur peine de la vie, de demolir nôtre nouveau magaſin, d'abandonner nôtre demeure, & la liberté dont nous jouiſſions à Firando, pour nous empriſonner à Deſima; ce qui mit fin à ce periode doré de nôtre Commerce au Japon. Braſman, autrement Jenſeimon, nôtre premier interprête, âgé de quatre vingts dix ans, qui avoit été deja en ce temps là au ſervice de la Compagnie, m'a aſſuré que le procedé fier & hautain de Mr. Caron, alors directeur de nôtre Commerce au Japon, n'avoit pas le moins contribué à ce ſoudain changement: il me diſoit que le gouvernement ne pouvoit ſouffrir l'orgueil dans les marchands, que toute la nation regarde comme gens de la plus baſſe condition du genre humain. Le preſident de Juſtice à Miaco, qui avoit en ce temps là la direction des affaires étrangeres, ſe trouva ſi outré du procedé fier de Mr. Caron, qu'il ne voulut point l'admettre à l'audience à Miaco, ni recevoir les preſens de la Compagnie; & lorſqu'en ſuite cette affaire du nouveau Magaſin ſe preſenta, il ſe ſaiſit de l'occaſion avec joye: il l'aggrava beaucoup, il repreſenta à l'Empereur avec tant de force les deſſeins perfides des Hollandois qu'il obtint des ordres pour la demolition du Magaſin, & peu de temps après pour nôtre changement de demeure. Ce Mr. Caron eſt le même, qui publia une courte Relation du Japon, premierement écrite en Allemand, & enſuite publiée en pluſieurs autres langues. Il ſervit premierement d'aide de Cuiſine dans un vaiſſeau Hollandois de la Compagnie des Indes: ſon heureux genie & ſa penetration le firent devenir écrivain dans un vaiſſeau, & il s'eleva ainſi par degrez juſqu'à devenir directeur de nôtre Commerce dans le Japon; dans lequel employ il fut continué pendant pluſieurs années. Dans la ſuite, ſe voyant fruſtré de l'eſperance qu'il avoit d'obtenir un des principaux emplois à Batavia, il partit pour aller offrir ſes ſervices aux Portugais & aux François; mais il fit naufrage, & perit à la vuë des murs de Lisbonne, avant qu'il pût mettre à execution des deſſeins, qui ſans doute auroient été deſavantageux à la Compagnie qu'il ſervoit auparavant. Je ne ſaurois me diſpenſer ici de parler d'un trait diffamant fauſſement imputé aux Hollandois par quelques Auteurs: C'eſt que, ſur la demande que le gouvernement du Japon leur faiſoit s'ils étoient Chretiens, ils reſpondoient que non, mais qu'ils étoient Hollandois. J'ay pris tous les ſoins poſſibles pour m'informer de la verité du fait, ſans aucune partialité: j'ay feuilleté pour cela les journaux & les autres ecrits du Comptoir de Nagaſaki, que l'on a gardez depuis nôtre premiere arrivée au Japon; & je n'y ai rien trouvé de ſemblable. Le vieillard, dont j'ai parlé plus haut, qui eſt nôtre premier interprête, m'a aſſuré au contraire quand je m'en ſuis informé de lui, qui n'avoit aucune raiſon de me rien cacher de la verité, que les Hollandois ont toujours dit, quoi qu'à leur deſavantage, qu'ils faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme, mais qu'ils n'étoient pas de la ſecte des Prêtres Portu-

Hiſtoire de Mr. Caron.

gais. Ce qui probablement donna lieu à ce faux bruit fut la refponce d'un certain Michel Sandwoort, Hollandois, qui, ayant fait naufrage fur les côtes du Japon, s'etablit enfuite avec un de fes Compatriotes à Nagafaki parmi les naturels du pays, & hors de la dependance des Hollandois. Lors de l'établiffement de l'Inquifition du Japon, cet homme ayant été interrogé s'il étoit Chretien ou non, refpondit pour fauver fa vie & celle de fon Compagnon: *Quoi, Chretiens, Chretiens! Nous fommes Hollandois!* de la quelle Confeffion les Inquifiteurs parurent être fatisfaits.

Second periode du commerce des Hollandois.

Je viens au fecond periode de nôtre Commerce au Japon, qui doit commencer au temps que nous quittames Firando, & que nous nous changeames à Nagafaki. A peine fumes nous entrez dans le port de cette ville, que l'on nous enferma dans l'Ifle de Defima, & que l'on nous priva tout d'un coup de toutes les franchifes & privileges dont nous avions joui jufqu'alors. On nous entoura de gardes & d'efpions, tant dedans que dehors l'Ifle: nous ne pumes dès lors avoir aucune communication avec les naturels du pays, excepté avec ceux qui étoient à nôtre fervice, & qui s'obligerent par un horrible ferment, figné de leur fang, de n'entrer avec nous dans aucune familiarité, & de ne nous rien communiquer touchant l'état & les affaires du pays. Ils s'affurerent de nos navires, dès qu'ils eurent jetté l'ancre dans le port, mettant des batteaux de garde aux deux cotez. La poudre à canon, les balles, les efpées, les armes à feu & autres, furent portées à terre & mifes fous fure garde, jufqu'au temps de nôtre depart. Les canons même les plus lourds, & le gouvernail, furent portez à terre. A prefent ils ne fe donnent plus une peine fi grande & fi inutile. On fit une revuë de tous nos gens qui étoient à bord, felon la lifte qu'on leur en donnoit, avec un memoire éxact de l'âge d'un chacun, de fon nom, & de fes affaires. Tous ceux qui alloient à terre, pour leurs propres affaires, ou pour celles de la Compagnie, étoient fouillez avec foin; leurs efpées, leurs armes à feu, & leurs marchandifes qui étoient à vendre, étoient mifes fous la garde de l'Ottona. Quoi que l'endroit où les vaiffeaux font à l'ancre ne foit qu'à trois cens pas de Defima, perfonne pourtant n'eut la permiffion de mettre pied à terre, ni de retourner à bord, fans prendre un paffeport des officiers nommez pour cela. Nos navires furent dechargez, & les Cargaifons mifes à terre, par les gens du pays feulement, & enfermées dans nos magafins où ils appofoient le fceau; enfin, nous fumes traitez, & nous l'avons été depuis ce temps là, comme des traitres & des ennemis jurez du pays. Malgré ce changement fatal & foudain de l'état de nos affaires, & la facilité qu'avoient les Japonnois de reduire nos privileges & nos profits fur un auffi petit pied qu'ils vouloient; la ville de Nagafaki fi peuplée, & fon gouvernement, privez en dernier lieu d'un trafic lucratif avec les Portugais, ne pouvant fubfifter fans le Commerce avec les étrangers, nous continuames encore quelque temps à y envoyer fix & fept navires chaque années, & à nous defaire des Cargaifons d'une maniere fort avantageufe. L'année 1641. même, fi memorable par la revolution fatale de nos affaires, fut une des plus lucratives que nous euffions eues: car nous vendimes de nos marchandifes jufqu'à la valeur de quatre vingts tonnes d'or, ou de 8.000.000. de florins (cela fait plus de 700.000. livres fterling,) & nous n'en tranfportames pas moins de 1400. caiffes d'argent. Peu de temps après, nous demandames à la cour la permiffion de prendre, comme nous avions fait auparavant, du cuivre en echange & pour partie du prix de nos marchandifes étrangeres, à caufe que le tranfport

ſport de ce metal avoit été defendu depuis l'année 1637. la cour nous accorda nôtre requeſte; mais pour la permiſſion que l'on nous accorda de prendre du cuivre, on nous defendit à l'avenir de tranſporter aucun argent; auquel ordre nous obéimes de fort bon cœur; car lorſqu'on nous payoit en argent nous ne pouvions gagner que quatre pour cent ſur ce metal, au lieu que le cuivre rend un profit de 90. & de 95. pour cent, ſur-tout à Suratte, où nous en envoyons environ 6000. Caiſſes chaque année.

C'eſt ainſi que les embarras & les rigueurs que nous étions forcez d'eſſuyer, & les demandes deraiſonnables que l'on nous faiſoit de temps en temps, étoient avantageuſement compenſées par les profits conſiderables que nous faiſions, tant ſur les marchandiſes que nous portions au pays, que ſur celles que nous en tranſportions, pendant trente ans qui ſe paſſerent depuis nôtre changement à Nagaſaki: mais en l'année 1672. nous tombames ſubitement, & ſans nous y être attendus, au troiſieme periode de nôtre Commerce dans le pays. Nous eumes le malheur d'encourir la diſgrace d'Inaba Mino, premier Miniſtre & Favori du pacifique Empereur Daijojin, alors ſur le throne. (Cet Inaba Mino, & Uto autre conſeiller d'état, auſſi en grande faveur auprès de l'Empereur, gouvernoient tout l'Empire.) La toiſon d'or, que nous avions tirée juſqu'alors de cette nouvelle Colchos, fut changée en une toiſon ordinaire, & notre Commerce reduit en un état fort bas & deplorable. Il ne ſera pas hors de propos de donner une idée de la ſource de cette infortune, quand ce ne ſeroit que pour donner un exemple de l'humeur vindicative de cette nation. Mino, ou Minoſama ſi l'on y ajoute le titre qu'on donne ordinairement aux grands de la cour, étoit un des premiers Miniſtres, auquel l'Empereur s'etoit imaginé d'avoir de grandes obligations. Outre la part conſiderable qu'il avoit dans le gouvernement de l'Empire en general, on lui avoit confié en particulier la direction des affaires étrangeres. Le genie des Courtiſans eſt de flatter leur ſouverain; celui-ci crut qu'il feroit beaucoup de plaiſir à l'Empereur s'il faiſoit preſent au temple où ſes ancêtres Imperiaux étoient enterrez, d'une grande lampe à l'Européenne, telle que ſont celles que l'on met dans nos Egliſes; une ſemblable avoit été donnée par les Hollandois, lorſqu'ils étoient à Firando, à un des predeceſſeurs de ce monarque qui la reçut de bon cœur: on doit remarquer, que l'Empereur, & toute la nation, regardent comme une partie eſſentielle de la pieté, & de la religion, d'obſerver les devoirs de fils envers leurs ancêtres, & leurs peres & meres morts; en cultivant leur memoire & viſitant les temples ou les mauſolées qu'on leur a elevez. Les Hollandois ſur cela furent priez de faire venir en diligence une pareille lampe d'Europe; ce qu'ils ne manquerent pas de faire: mais il arriva malheureuſement, par l'imprudence & l'inadvertance des gouverneurs de Nagaſaki à qui il appartient de choiſir & de regler quels ſont les preſens qui doivent être faits à la cour; il arriva, dis-je, que cette lampe, au lieu d'être donnée à Mino à qui elle étoit deſtinée, fut miſe parmi les preſens qui devoient être faits cette année à l'Empereur lui-même; ils eſperoient par là de ſe mettre beaucoup dans ſes bonnes graces. Cela arriva en 1666. Mino, trompé dans ſes eſperances, ſe crut offenſé extrémement, & depuis ce moment il conçut une telle haine contre toute la nation Hollandoiſe, qu'il reſolut d'en prendre une vengeance terrible: il voulut même que ſon reſſentiment paſſât après ſa mort à ſes deſcendans, ſelon la maxime des naturels du pays. Les Japonnois en general, lorſqu'ils ont conçu de la haine contre une perſonne, la ſavent fort bien diſſimuler

jusqu'à ce qu'il se presente une occasion favorable de se venger des affronts qu'on leur à faits ou qu'ils s'imaginent d'avoir receus. De cette maniere Mino attendit l'occasion, pour exercer la vengeance qu'il avoit meditée; & à peine se presenta-t-elle, qu'il en profita pour nous chatier severement. Il obtint le gouvernement de Nagasaki pour un de ses proches parens nommé Usjingomi Tsusejemon, dans le temps que Mr. Camphuysen qui fut ensuite élevé au poste eminent de Gouverneur general de la Compagnie des Indes à Batavia, étoit Directeur de nôtre Commerce au Japon. Ce nouveau gouverneur reduisit notre Commerce dans le deplorable état que je vais decrire: il demanda des montres & des échantillons de toutes les marchandises que nous portions, pour les montrer, disoit-il, à des connoisseurs qui les estimeroient à raison de leur bonté, & de leur valeur. Cependant, les marchands se rendirent de toutes parts dans son palais pour les voir, & ayant reglé quelles étoient les marchandises & la quantité qu'ils en vouloient acheter, le gouverneur, sans nous permettre d'y être presens, convint avec eux du prix, & les leur vendit lui même à un prix comme on peut penser fort au dessous de celui que nous les vendions ordinairement: il eût poutant encore l'honnêteté de nous donner le choix, ou de nous en tenir au marché qu'il avoit fait, ou de remporter nos marchandises. Par ce procedé inoui, & par cette maniere de nous taxer, ce gouverneur ruina de fond en comble tout d'un coup les privileges que les Empereurs precedens Gongen & Teitokuni avoient eu la bonté de nous accorder, & il ôta l'or de dessus les pilules ameres qu'on nous faisoit avaler depuis la premiere Catastrophe que notre Commerce avoit soufferte. Le prix, qu'on mettoit ainsi sur nos marchandises, étoit taxé plus bas d'année en année; & nous fumes reduits à la dure necessité d'aimer mieux nous en defaire pour un petit profit, que de les remporter avec perte. On nous obligea par dessus le marché de prendre, en payement de nos marchandises, le Cobang, que l'on prend ordinairement pour 59. ou 60. Maas, & qui a cours dans le pays seulement depuis 54. jusqu'à 59.; le Cobang, dis-je, pour 68. Maas. Ce qu'ils gagnent de cette maniere, & le surplus des prix que l'on met sur les marchandises, fut appellé parmi eux Aidagin, c'est à dire l'argent moyen, & destiné pour l'usage & l'avantage public de la ville de Nagasaki: de cette façon, il nous auroit été impossible de demeurer dans le pays, & la continuation de cette maniere d'agir nous auroit forcez à abandonner ce Commerce. Nous resolumes donc de chercher les moyens de le retablir dans l'état où il avoit été auparavant: rien ne nous parut plus convenable, ni devoir produire un meilleur effect, que de representer nos griefs dans un placet à l'Empereur, qui sans doute ignoroit la brêche que l'on avoit faite aux privileges inviolables qui nous avoient été accordez par les Empereurs ses predecesseurs. Ce placet fut fait conformement à cette idée, en bonne forme, & donné aux gouverneurs de Nagasaki, ecrit en Caracteres Chinois, par ordre du Directeur general de Batavia; rien ne pouvant être presenté à l'Empereur de la part des étrangers qui n'ait passé par les mains des gouverneurs de Nagasaki. Après trois années d'attente, nous eumes enfin une responsе favorable de la cour, contenant en substance, que nôtre Commerce seroit rétabli sur le même pied qu'il avoit été, en vertu de nos privileges: cet ordre, qui au premier coup d'œil paroissoit si favorable à notre Commerce, lui fut dans le fond plus fatal qu'aucun que nous eussions encore reçu, & l'amena de son troi-

sieme

sieme periode au dernier, qu'on peut appeller l'age ou le periode de fer, dans lequel il a continué depuis ce temps-là.

Les gouverneurs de Nagasaki furent très mecontents de ce nouvel ordre, non seulement à cause que ce n'etoit pas par leur credit & leur mediation qu'on l'avoit obtenu, credit qu'on achete à force de presens, mais parce qu'eux & les autres Japonnois économes de nôtre Commerce furent par ce moyen privez des sommes considerables qu'ils gagnoient en mettant le prix de leur chef sur nos marchandises. Nôtre Ottona m'avoua un jour, que pour sa part il avoit perdu par cet ordre un profit annuel de 3600. Thails. Minosama, n'ayant pas oublié le facheux contretemps dont j'ay parlé plus haut, ne s'endormit point dans cette occasion; & quoi qu'il fut hors de ses emplois, par la mort de l'Empereur son maître, & l'avenement de Tsinajos au throne, & que par consequent il ne fut plus en état de nous nuire par lui même, il sollicita la limitation de nos privileges à la cour par le moyen de son gendre Kangosama, alors un des premiers Ministres, & Conseiller d'etat & privé: il obtint aussi de son neveu Gensejemon, gouverneur de Nagasaki, de nous rendre tous les mauvais offices qu'il pourroit. Ce dernier en particulier, de concert avec ses collegues, representa à la cour combien le renouvellement de nos privileges étoit prejudiciable aux naturels du pays, & les profits qu'ils apportoient à des étrangers. Ils firent ces remontrances avec tant de succès, que comme en vertu des derniers ordres nous avions eu la permission de vendre nos marchandises sans empechement & au plus offrant, il fut resolu que desormais l'ordre que j'ay dit subsisteroit dans toute sa force, qu'ainsi nous aurions la permission d'apporter telles marchandises que nous voudrions & dans la quantité que nous trouverions à propos; pourvû que nous fussions limitez dans la vente, que nous ne pussions point aller au delà de la somme de 300.000. Thails chaque année; voulant que les marchandises non vendues fussent mises dans nos magasins en attendant la vente de l'année suivante. Ainsi, la liberté du Commerce qui nous avoit été rendue nous devint plus fatale que n'avoit été la taxation de nos marchandises, laquelle nous avions regardée comme une rigueur insupportable. Il nous étoit beaucoup plus avantageux sans doute de nous defaire de nos grandes Cargaisons avec un mediocre profit, que des petites Cargaisons avec un plus grand. Dans le même temps, afin qu'il ne parut pas que cette reduction qui nous étoit si facheuse fut faite uniquement pour desobliger les Hollandois, mais plutôt par une maxime de politique convenable à l'Empereur & avantageuse à l'Empire, le Commerce des Chinois & des Nations de l'Orient qui trafiquent au Japon sous leur nom, fut aussi reduit à la somme annuelle de 600.000. Thails. L'Empereur avoit si fort gouté cet expedient, par lequel, sans porter aucun prejudice à la liberté de Commerce qui nous avoit été accordée par les dernieres patentes, nôtre Commerce étoit reglé & nos profits mis sur un fort petit pied, mais non pas si petit que nous fussions reduits à la necessité de quitter le pays, ce que la cour n'avoit pas peu apprehendé; L'Empereur, dis-je, fut si satisfait de cet expedient & de la prudente conduite des gouverneurs de Nagasaki, qu'il leur confera peu de temps après le titre honorable & illustre de Cami.

Gains des Japonnois durant le troisieme periode de nôtre commerce.

Quatrieme periode de nôtre commerce.

Les Hollandois n'avoient encore aucune connoissance de ce nouveau reglement, lors que dans l'automne de 1685. leurs navires richement chargez arriverent dans le port: la joye de leur heureuse arrivée étoit d'autant plus grande, qu'ils se flattoient d'avoir de nouveau des montagnes

Etat de nôtre commerce en 1685.

 d'or,

d'or, & leurs esperances n'etoient pas mal fondées de voir revenir le premier âge d'or de leur Commerce. Mais à peine eumes nous commencé de les decharger; à peine, dis-je, la cargaison d'un seul navire étoit-elle à terre, qu'à nôtre chagrin inexprimable de nouveaux ordres furent envoyez de la cour, de limiter la liberté du Commerce qu'on nous avoit rendue, à une certaine somme determinée, au de là de laquelle il ne nous feroit pas permis de rien vendre: &, pour prevenir la contrebande, on prit un compte éxact de la Cargaison, que l'on éxamina avec toute la rigueur possible, & qu'on mit ensuite dans nos magasins, dont nous avions les clefs à la verité, mais ils y avoient apposé leurs cachets. Depuis ce temps là, nous n'avons pas la liberté d'y entrer pour prendre garde à nos marchandises, à moins que nous n'en ayons la permission expresse, & cela en leur presence.

La somme annuelle à la valeur de laquelle les Hollandois ont permission de vendre les marchandises qu'ils apportent au Japon, & qui revient à la moitié de celle que l'on accorde aux Chinois, se monte en monnoye de Hollande à dix tonnes & demie d'or, c'est à dire à 1050-000. Guldes (approchant de 100-000. livres sterling;) & en monnoye du Japon elle revient à 300. Caisses ou boettes d'argent, chacune de 1000. Siumome ou Thails (ce dernier mot a été introduit au Japon par les Hollandois), ce qui fait en tout 300-000. Siumome en argent ou 50-000. Cobangs en or. La plus haute valeur du Cobang tel qu'il court dans le pays est de soixante Momi ou Maas en argent, mais les Japonnois ont tant fait qu'ils obligent la Compagnie de le prendre pour 68. Maas, & à se payer en or: ainsi la Compagnie vend à la verité jusqu'à la somme de 300-000. Thails de ses marchandises chaque année, mais ne reçoit pas au delà de la somme réelle de 260-000. Thails valeur intrinseque d'argent. Voici la maniere dont le gouvernement de Nagasaki a trouvé le moyen de dedommager les directeurs de nôtre Commerce, & tous les autres officiers qui y sont interessez, des rigueurs que l'on exerce sur la Compagnie en general. Il leur assigne des profits particuliers independants de ceux de la Compagnie, en leur permettant de vendre de leurs marchandises particulieres à concurrence de 40-000. Thails ou de 5888. Cobangs, ce qui ajouté à la somme ci-dessus marquée de 260-000. Thails compse la somme annuelle telle qu'elle a été limitée par les derniers ordres de l'Empereur. Il n'est pas au pouvoir de la Compagnie de rien changer à ce reglement, à cause que le gouvernement du Japon l'a trouvé ainsi à propos, & elle ne peut donner aucun trouble & empeschement à leurs officiers, dans la vente de leurs marchandises particulieres.. Ces 40-000. Thails sont partagez entre les officiers interessez à la direction de nôtre Commerce au Japon: de la maniere suivante, le Capitaine, (c'est le nom qu'on donne ici au principal directeur pour le temps present, & qui est aussi envoyé en ambassade à l'Empereur,) a pour lui 10-000. Thails; le nouveau directeur qui le vient relever 7000. Thails; son commis ou la seconde personne après lui 6000. Thails; les Capitaines des navires, les marchands, les commis, & autres personnes qui sont venus à bord des navires nouvellement arrivez, chacun à proportion qu'ils sont dans les bonnes graces des principaux économes du Commerce, & des Interprêtes Japonnois, qui ont droit aussi d'entrer dans le partage de cette somme, & prendre garde qu'il ne soit rien vendu au de là de la permission qui en a été accordée à chacun.

Directeur

Le Lecteur remarquera en passant, que la Compagnie entretient toujours un

un directeur, ou comme les Japonnois l'appellent un Capitaine des Hollandois, qui a le commandement sur toutes les personnes de nôtre comptoir; l'inspection & le soin de nôtre Commerce: le même est destiné pour être à la tête de l'ambassade que l'on envoye à la cour chaque année; il doit être relevé par un autre directeur l'année suivante selon la coutume du pays; les navires qui viennent de Batavia portent celui qui lui doit succeder, avec un commis, quelques Marchands & Secretaires, qui doivent l'assister pendant le temps de la vente. Lorsqu'elle est finie, & que les navires sont prêts à mettre à la voile, il se met à bord pour s'en retourner à Batavia, & laisse sa place à son successeur, qui doit encore être relevé de la même maniere par un autre.

du commerce des Hollandois.

Vente de nos marchandises.

La vente de nos marchandises se fait de la maniere suivante. Le jour du Combang, c'est ainsi qu'ils nomment nôtre vente, doit être determiné par la cour: lorsqu'il approche, on affiche une liste de toutes nos marchandises aux portes hors de nôtre Isle, la liste est en gros Caracteres en sorte que chacun puisse les lire d'assez loin; cependant le gouvernement fait savoir à tous les Ottona de la ville, & ceux-ci aux marchands qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire, & qui logent dans l'etendue de leur jurisdiction, quels sont les droits pour cent, au profit des habitans de Nagasaki, que l'on mettra sur nos diverses marchandises, afin qu'ils sachent, quel est le prix qu'ils en peuvent donner. C'est un tour fin assurement, par où ils taxent nos marchandises indirectement, & nous jouent sur le marché avec la fausse idée du retablissement de nôtre liberté & de nos privileges; car, disent-ils, ce qui est vrai en effet, lorsque nous taxions vos marchandises vous veniés avec six ou sept vaisseaux; & vous vous desaisiez de vos Cargaisons considerables; à present vous n'envoyez que trois ou quatre navires, & ne vendez que peu de marchandises: n'auroit-il pas été mieux pour vous de demeurer comme vous étiez, que de solliciter le renouvellement de vos privileges, par où vous avez rendu vôtre condition pire? La veille du Combang il y a des affiches à toutes les portes des rues, pour inviter les marchands à se rendre le lendemain à Desima, pour s'instruire davantage au moyen des listes des marchandises que l'on affiche à chaque magazin. Comme la direction de nôtre Commerce est entierement à la disposition du gouvernement de Nagasaki, ainsi le Combang en particulier ne sauroit se faire qu'en presence de deux intendants des gouverneurs, en qualité de subdeleguez authorisez par les gouverneurs pour y assister. Les principaux officiers de notre Isle doivent aussi y être presents: le premier interprête preside, tandis que nos triumvirs, j'entends les deux directeurs, l'ancien & le nouveau, & leur commis, ont peu de chose, ou pour mieux dire n'ont rien à dire. Tous ceux qui doivent être presens à la vente s'etant assemblez, nos directeurs font exposer des échantillons de toutes nos marchandises qui sont à vendre, & donnent ensuite le signal avec un Gumgum (c'est une espece de cloche platte, qui ne ressemble pas mal à un bassin) pour avertir les marchands d'entrer. L'endroit, où l'on fait la vente, est un batiment fort propre, fait aux despens de la compagnie; en ôtant les volets, on l'ouvre du coté de la rue; de sorte que les passans peuvent voir ce qui s'y passe. Il regne une petite gallerie tout autour, & l'edifice est divisé en plusieurs Compartimens fort commodes pour l'usage qu'on en fait. La vente se fait comme je vai dire: on n'expose qu'une sorte de marchandises à la fois, ceux qui en veulent acheter donnent chacun des billets signez d'un nom supposé, & marquant combien de Quan, Me, Momi,

Momi, Burin, Me, & Futz, ils veulent donner pour un Catti des marchandifes qu'on a expofées: on fe fert de l'expreffion de Catti pour compter toutes les marchandifes expofées en vente. Je pris garde que chaque marchand donne plufieurs billets: cela fe fait pour voir comment ira la vente, & s'en tenir au plus bas prix offert, fi l'on fe repent du plus grand. C'eft pour cela même que les billets font fignez de noms fuppofez; & comme à caufe du nombre & de la fousdivifion de la petite monnoye il arrive rarement que deux billets conviennent l'un avec l'autre, lorfque les offrants ont livré leurs billets, nos directeurs les ouvrent d'abord, & feparent les grands prix des petits: on les remet enfuite au premier interprête qui prefide, il les lit à haute voix l'un après l'autre commençant par les plus hauts prix; on demande quel eft l'offrant ou l'acheteur par trois fois, & fi perfonne ne repond l'interprête met le billet à côté & prend le fuivant: il continue ainfi prenant les billets du moindre prix, jufqu'à ce que l'offrant crie me voici; il s'approche pour figner le billet, & y mettre fon veritable nom avec de l'ancre noire, que les Japonnois portent toujours pour cet effect. Les marchandifes expofées étant ainfi vendues, on paffe aux autres que l'on vent de la même maniere, & l'on continue jufqu'à ce que la fomme reglée par l'Empereur foit levée; ce qui eft fait ordinairement dans deux ou trois jours de Combang ou de vente: rarement y en met-on quatre. Le lendemain de chaque Combang les marchandifes font livrées à l'acheteur, & emportées de notre Ifle. Une compagnie de marchands des cinq villes Imperiales ont obtenu des lettres patentes de l'Empereur, pour faire eux feuls le Commerce des foyes écrues: cette marchandife leur eft premierement vendue d'une maniere très avantageufe pour eux, & à notre grand prejudice. Ils voudroient bien nous obliger à faire le tiers de nos cargaifons de foye crue. Le Quanmotz, droit, ou douane impofé aux marchandifes eft peu en ufage au Japon: il a été introduit à Nagafaki purement pour avoir part aux grands profits que les étrangers font fur leurs marchandifes, & affigner ce qu'ils en prennent à l'ufage & à l'entretien des pauvres habitans de la ville. Autres fois ce droit étoit fort mediocre, mais la derniere taxation fi lucrative pour les gouverneurs & les autres magiftrats de la ville ayant été fupprimée, les gouverneurs ont jugé à propos d'augmenter ce droit de douane, pour obliger les marchands du Japon à acheter nos marchandifes à un moindre prix, à proportion des droits qu'elles payent. Le Quanmotz eft appellé par les Japonnois, quand on le leve, Koofen ou Kofen Gin, c'eft à dire recompenfe, dedommagement de la peine; dans la diftribution ils l'appellent Fannagin ou fleur d'argent, pour marquer qu'il fort en fleur du Commerce étranger, pour l'entretien & l'avantage des pauvres habitans de Nagafaki. On le leur diftribue à proportion de la peine où ils font expofez à raifon des charges perfonnelles qu'ils doivent remplir à leur tour; elles different felon la fituation des rues où ils demeurent. Cela fe fait encore pour les dedommager de plufieurs autres embarras, & des rigueurs du gouvernement, dont ils ont droit de fe plaindre avec d'autant plus de raifon que la fterilité du pays autour de Nagafaki, & plufieurs autres incommoditez caufées par le Commerce des étrangers, pourroient les reduire à quitter cette ville, & à s'en aller en plufieurs autres endroits de l'Empire, où ils pourroient vivre avec moins d'embarras & de defpenfe; par confequent plus à leur aife. Ils reçoivent ordinairement dans cette diftribution, depuis trois jufqu'à quinze Thails par tête. L'impofition mife fur les marchandifes de la Compagnie eft de

de quinze pour cent, qui étant pris de la somme de 300-000. Thails donne un droit de 45-000. Thails. Les marchandises qui appartiennent à des particuliers, & que l'on vend ordinairement à la fin du Combang, doivent payer beaucoup plus, c'est à dire pas moins de 65. pour cent, pour toutes les étoffes & marchandises vendues par pieces, sur quoi la valeur de 20-000. Thails en produit 13-000. de douane. Les marchandises que l'on vend au poids payent un droit de 70. pour cent, ce qui sur 20-000. Thails en donne 14-000. d'imposition. La raison qu'ils donnent de la grande difference du droit que l'on impose sur les marchandises de la compagnie, & sur celles des particuliers, est, disent-ils, que les marchandises des particuliers sont portées par les navires de la compagnie, à ses perils & à ses depens, & par consequent, elles doivent donner moins de profit. Les Chinois, par la même raison, qui est qu'ils ne sont point exposez aux despenses d'un voyage si long & si hazardeux que les Hollandois, étant au contraire plus près & à portée; payent un droit de 60. pour cent pour toutes leurs marchandises, qui pris sur la somme de 600-000. Thails, à concurrence de la quelle il leur est permis de vendre chaque année de leurs marchandises, produit à la douane la somme de 360-000. Thails. Si l'on ajoute cela au loyer de nos maisons, & de nôtre Comptoir, qui est de 5580. Thails, & celui des Chinois qui est de 16000. Thails chaque année, cela fait en tout la somme de 454-580. Thails, que le Commerce étranger donne de profit chaque année aux magistrats, & aux habitans de Nagasaki.

A l'egard des profits que la Compagnie fait sur les marchandises que nous portons au Japon, ils different beaucoup, & varient chaque année. Les mêmes marchandises ne sont pas toujours vendues en égale quantité ni au même prix: tout depend de celui qu'elles ont à Miaco, reglé ordinairement; par la consommation qui s'en fait, & le besoin qu'on en a dans le pays. Les profits que nous faisons sur nos marchandises peuvent monter une année portant l'autre à 60. pour cent. Cependant, si l'on a égard à toutes les charges & despenses de nôtre vente, nous ne gagnons guere plus de 40. ou 45. pour cent, profit clair; ainsi les marchandises que nous vendons au Japon, jusqu'à la valeur de dix tonnes & demie d'or ou 1050-000. guldes ne donnent pas plus de dix tonnes ou dix tonnes & demie, c'est à dire 400-000. ou 450-000. guldes de profit clair: gain fort peu considerable certainement pour une si grande Compagnie, qui doit avoir au moins 18-000. hommes à ses gages, ce qui lui coute plus de 260-000. Guldes, (près de 24000. livres sterling) par mois, seulement pour les appointements, outre le grand nombre de navires, de comptoirs, & de forts qu'elle doit entretenir & garder, dans toutes les Indes Orientales. Si l'on considere donc la petitesse de ce profit, il ne vaudroit certainement pas la peine que la compagnie entretint plus long temps cette branche de notre Commerce, n'etoit que les marchandises que nous tirons du Japon, sur tout le cuivre rafiné, donnent le même profit & plus; de sorte que tous les gains de ce Commerce peuvent aller à 80. ou 90. pour cent. Les charges & despenses où nous sommes exposez ne sont pas les mêmes chaque année: Elles sont plus grandes, s'il y a quelque batiment on reparation à faire, s'il y a des presens à donner autres que ceux de coutume, ou s'il arrive quelque chose d'extraordinaire. Pour satisfaire la curiosité du lecteur, je mets ici les despenses de deux années telles qu'elles furent comptées dans le quatrieme & dernier periode de notre Commerce, savoir en

Profits que donnent les Marchandises des Hollandois.

Charges des Hollandois.

1686. Mr. le Licentié Cleyer étant alors directeur & les despenses plus grandes qu'à l'ordinaire; & en 1688. lorsque Mr. Butenheimb étoit directeur, & que les despenses furent aussi mediocres qu'on pouvoit s'y attendre.

	Despenses de 1686. Guldes.	Celles de 1688. Guldes.
Pour des Vivres.	23580.	13166.
Despense de table.	9791.	6828.
Despenses extraordinaires.	14097.	4993.
Despenses pour les navires.	10986.	7589.
Presents.	107086.	100789.
Interets & gages payez par mois.	8092.	7311.
Loyers de Desima & de nos magasins.	19530.	19530.
En tout	193162. Guldes.	160213. Guldes.

Prix des diverses marchandises au Japon.

A l'égard du prix, & du profit que donne chaque sorte de marchandise, il ne me conviendroit pas de le specifier éxactement: le lecteur même n'y prendroit aucun plaisir; cependant pour lui en donner une idée, je mettrai ici le prix courant des marchandises étrangeres à Miaco pour l'année 1692. de la maniere qu'on me l'a communiqué.

Cabeça & Bariga sont deux mots Portugais ou Castillans: le premier signifie la tête, l'autre le ventre.

Soye de la Chine, Cabeça ou la meilleure, le Pic, ou 125. livres pesant de Hollande, pour 665. Siumome ou Thails. La même, Bariga ou moyenne, à 638. Thails.

Soye de Bengale, Cabeça ou la meilleure, à 530. Thails le Pic: la même, Bariga ou moyenne, à 406. Thails.

Soye de Tonquin.	440.	Thails le Pic, ou 125. lib.
Fleuret de laine filée.	240.	
Cinabre.	600.	
Clous de gerofle.	223.	
Poivre.	23.	
Sucre Candi.	21.	
Sucre en Poudre.	14.	

Camphre de Baros, de Borneo, le Catti ou une livre & un quart, revient à 33. Siumome ou Thails.

Le Putsiuk ou Costus Arabica à 10. Thails le Catti. Les grands * Pelains blancs de la Chine en rouleaux 14. Thails la piece.

† Armoisins à 7. Thails 4. Maas la piece.

‡ Tapsels de Coromandel, les meilleurs à 6. Thails 8. Maas la piece, les plus grossiers à 6. Thails.

Tapsels de Bengale à 4. Thails 3. Maas.

Gui-

* Pelains: ce sont des Satins de la Chine de huit aunes de longueur sur 7/8 de longueur. Dict. de Commerce.

† Armoisins: Tafetas de moyenne bonté.

‡ Tapsel: grosse toile de Cotton rayée.

* Guilans blancs communs à 4. Thails 8. Maas 4. C. la piece.
Sumongis de Tunquin à 3. Thails 3. Maas la piece.
† Guinées blanches, à 7. Thails la piece.
‡ Salampouris communes blanches à 3. Thails 1. Maas la piece.
⸸ Percales communes blanches à 1. Thail 5. M. 3.

Avant que je finiſſe cet article, & que je parle du retour de nos quatre vaiſſeaux à Batavia avec leurs profits, & leurs nouvelles Cargaiſons, il ne ſera pas hors de propos de dire quelque choſe ſur ce qui regarde les profits que rapportent les marchandiſes des particuliers; & ce que les trois principaux directeurs de nôtre Commerce peuvent gagner par leurs emplois. Les marchandiſes des particuliers, étant comme elles ſont portées & vendues ſans qu'il en coute rien au proprietaire, donnent toutes un profit clair, qui malgré les grands droits qu'on met deſſus ne le cede point au profit de celles de la Compagnie qui ne payent qu'un petit droit. Les deux premiers directeurs, ſelon les ordres qui viennent de la cour, ne ſauroient occuper leur poſte plus de trois ans, ce qu'on ne doit pas entendre ſucceſſivement: Ils ſont obligez après qu'ils ont ſervi un an de s'en retourner à bord des vaiſſeaux équippez pour Batavia, d'où ils ſont renvoyez au Japon, un ou deux ans après, par les navires que l'on envoye à Nagaſaki. Ils ont la plus grande part au profit de ces marchandiſes particulieres; il leur eſt permis de vendre de leurs propres marchandiſes après leur arrivée, à concurrence de la valeur de 7000. Thails; & pendant qu'ils ſont directeurs, avant qu'ils ſoient obligez de retourner à Batavia, à concurrence de 10.000. Thails; par conſequent, pour 17000. Thails dans un an. Le Commis en chef du directeur peut vendre pour 12000. Thails de ſes marchandiſes. Si les directeurs ſont de bonne intelligence avec le premier interprête, & s'ils ont trouvé le moyen de s'aſſurer de ſes bonnes graces en lui faiſant de grands preſens, faiſant, s'il m'eſt permis de le dire, du cuir d'autrui large courroye; ils peuvent trouver les moyens de faire en ſorte que quelques unes de leurs marchandiſes ſoient expoſées en vente, au premier ou au ſecond Combang parmi celles de la Compagnie: ainſi, à cauſe du petit droit qu'elles payent, elles leur produiſent 65. ou 70. pour cent de profit; cela peut ſe faire auſſi ſans porter aucun prejudice à la Compagnie, parce qu'en calculant les ſommes payées pour les marchandiſes de la Compagnie, on paſſe ces articles ſous ſilence. S'ils ont quelques marchandiſes au deſſus de ce qu'il leur eſt permis d'en avoir legitimement, ſur-tout du corail rouge, de l'ambre & choſes ſemblables, il leur eſt aiſé de s'en deffaire en ſecret par l'entremiſe des officiers de nôtre Iſle, qui ordinairement les prennent de la main à la main. L'Ottona eſt ſouvent intereſſé dans ces ſortes de marchez qui ſont fort lucratifs. Autres fois nous pouvions vendre ces ſortes de marchandiſes par l'entremiſe d'un commis aux étrangers, qui dans le temps de nos Combangs venoient dans nôtre Iſle, & cette maniere de vendre nous étoit la plus avantageuſe. Mais un de nos directeurs en 1686. joua ſon jeu ſi mal adroitement, que dix Japon-

Profits ſur les marchandiſes des particuliers.

* Guilans ou Guingans: toile de fil de cotton mélée d'écorce d'arbre qu'on tire de Bengale &c. Dict. de Commerce.
† Guinée: toile de Cotton blanche plus fine que groſſe. ibid.
‡ Salampouris: ſont des toiles que l'on fait à la côte de Coromandel, il y en a de blanches & bleues. V. le Dict. de Commerce.
⸸ Percales: ſont des toiles de cotton blanches plus fines que groſſes. Dict. de Commerce. Il faut que les Sumongis ſoient des étoffes de ſoye. Le Tunquin en a quantité. Voyez le Dict. de Commerce à l'art. du Commerce de Tunquin.

ponnois furent decapitez pour avoir fraudé la douane, & qu'il fut lui même banni du pays à perpetuité. Le directeur resident, qui doit aussi aller en qualité d'Ambassadeur à la cour de l'Empereur, a outre cela un grand avantage, en ce que s'il arrive que les presens que les gouverneurs de Nagasaki trouvent à propos qu'on fasse à l'Empereur ne puissent pas se trouver dans les magasins de la Compagnie, & qu'il faille les acheter des Chinois, le directeur peut les fournir de son fonds lui même, si tant est qu'il ait les marchandises qu'on souhaite pour cet usage, auquel cas il a tout le profit pour lui sans porter aucun prejudice à la Compagnie. Les directeurs pourroient pousser plus loin leurs avantages particuliers, n'etoit qu'ils se piquent de passer pour gens d'honneur & de conscience; ils veulent au moins qu'on croye qu'ils n'oseroient trahir la confiance & les interets de leurs maitres, d'une maniere criante. Je ne pretends pas, en ce que je dis, les taxer d'aucunes pratiques indirectes, à l'égard, par éxemple, des despenses annuelles, quoique peut-être elles montent quelques fois plus haut qu'il ne faudroit. Ce n'est pas du tout mon intention de medire & de noircir la reputation de tant d'honnêtes gens qui ont rempli ce poste avec honneur, & qui se sont acquittez de leur devoir avec toute la fidelité imaginable pour leurs maitres. Cependant, pour appuyer ce que j'ay avancé, & montrer que si les directeurs avoient moins à cœur les interets de la Compagnie que les leurs propres, ils pourroient s'enrichir en fraudant les principaux interessez, je ne saurois me dispenser d'en rapporter un exemple. Les instructions du gouvernement de Batavia à l'égard du cuivre rafiné sont de n'en acheter pas à un prix moindre de douze Thails ou douze Thails & demi par Pic, afin de tenir les rafineurs en haleine, & ne pas les decourager par un trop petit profit. Cependant, les interprêtes peuvent l'avoir quelque fois à un Maas meilleur marché; ce qui sur 12000. Pics, qui est la quantité qu'on en achete ordinairement, fait la somme de 600. Thails qu'ils peuvent mettre dans la poche; leurs instructions portant de ne les mettre pas dans leurs comptes à moins que la somme que j'ay dite. S'ils le font ou non, je ne veux point prendre sur moy de rien assurer là-dessus. Ce que je puis dire sans rien exagerer, c'est que la place de directeur du Commerce Hollandois au Japon est si lucrative, que celui qui en est en possession ne la quitteroit pas pour 30000. Guldes, (c'est environ 3000. Livres sterling) il est vrai que ce seroit un grand desavantage au directeur, & qui diminueroit fort ses profits, s'il n'étoit pas pourvu d'une bonne Caisse avant son depart, & d'une bonne quantité de marchandises qu'il est obligé de prendre à credit, & à son retour de partager le profit avec ses creanciers. Ajoutons à cela, qu'il ne doit pas songer à quitter Batavia, & encore moins à y retourner, sans donner à ses bienfaiteurs des preuves réelles de sa reconnoissance; à moins qu'il ne veuille être dispensé pour l'avenir de l'honneur d'un pareil employ. Les marchandises qu'il apporte à son retour à Batavia, sont des robes de soye qu'il a reçues en present de l'Empereur & de ses ministres; le directeur en fait des presens lui même à ses amis & Protecteurs; des vivres, de la Porcelaine, des ouvrages vernissez, & autres manufactures du pays, dont il peut se defaire à Batavia, à 50. pour cent de profit, outre quelques Cobangs en or. Les Cobangs, que nous prenions autres fois à raison de 54. Thails la piece, nous pouvions les vendre ensuite sur les côtes de Coromandel à 28. pour cent de profit; mais depuis que nous avons été obligez de les prendre sur un plus haut pied, ils donnent aussi bien moins de profit, & en general on y gagne

gagne peu de chofe. Le directeur trouve mieux fon compte, s'il a quelques Cobangs de refte, d'en acheter de l'ambre gris, ou du cuivre rafiné, & d'envoyer ce dernier s'il eft poffible, par les navires de la Compagnie, à Malaca: je dis s'il eft poffible, à caufe qu'il y a des ordres rigoureux de la Compagnie contre ce Commerce.

Il eft temps enfin de renvoyer nos navires, chez nous, pour faire leurs Cargaifons. Nous employons une bonne partie des 1-050-000. Guldes ou florins de la valeur payée de nos marchandifes, pour acheter du cuivre rafiné, dont nous chargeons depuis 12-000, pics, jufqu'a 20·000. par an, (un Pic eft 125. livres poids de Hollande) tout le cuivre rafiné eft fondu en petits bâtons ou rouleaux d'un empan de long & de prés d'un pouce d'epaiffeur, chaque pic pefant eft mis dans une petite boette de fapin, pour le tranfporter plus facilement; chacun des trois ou quatre navires que nous envoyons au Japon en fait une partie de fa cargaifon de retour. Un de ces navires fe rend par le plus court chemin à Batavia: les autres s'arretent à Puli Timon, Ifle fur les cotes de Malacca; ils continuent de là leur voyage jufqu'à Malaca, d'où nôtre gouverneur les envoye équippez pour Bengale, les cotes de Coromandel, Suratte, ou quelque autre place de commerce où ils puiffent felon les apparences fe défaire avantageufement de leurs Cargaifons. Nous achetons auffi une moindre quantité de cuivre groffier fondu en flaons ronds & plats; quelque fois nous prenons quelques centaines de Pics ou caiffes de Casjes de cuivre ou liards, mais c'eft lorfqu'on nous en demande dans le Tunquin, & autres pays. Tout le cuivre nous eft vendu par une compagnie de marchands affociez, qui en vertu d'un privilege de l'Empereur ont feuls la faculté de le rafiner, & de le vendre aux étrangers. Ils font à caufe de cela obligez de payer au prefident Imperial de juftice à Miaco, dans le temps qu'il eft infpecteur des affaires étrangeres, 400. Schuites d'argent par an, en forme de prefent. Pour engager nos interpretes à nous faire faire un marché avantageux, avec les marchands de cuivre, nous leur accordons une recompenfe de 600. Thails & plus par an; & ils jouent fi bien leur jeu, qu'ils en recouvrent bien autant de la compagnie des marchands de cuivre en forme de don gratuit. L'autre partie de la Cargaifon fe fait encore de Camphre du Japon, depuis 6000, jufqu'à 12-000. livres par an & d'avantage, il eft empacqueté dans des barrils de bois; de quelques centaines de bales de Porcelaine empaquetées avec de la paille; d'une boette ou deux de fil d'or, de cent rouleaux la boette, mais nous ne nous chargeons de cette marchandife que lorfqu'il en manque; de toute forte de cabinets verniffez, de boettes, de caiffes à tiroirs, & autres ouvrages femblables, le tout du plus beau que nous pouvons trouver, de parefols, d'efcrans; & de plufieurs autres ouvrages faits de canes refendues, de cornes de buffle, & autres; de peaux fortes de poiffons que les Japonnois accommodent avec beaucoup de propreté & d'adreffe; de pierreries, du cuivre, de l'or, & du Sowas qui eft un metal artificiel compofé de cuivre d'argent & d'or, & eftimé au moins autant que l'argent pur. De Rollangs, de papier rendu tranfparent avec l'huile & le vernis, de papier peint & coloré avec l'or & l'argent faux pour tapiffer des Chambres, de ris le plus fin de toute l'Afie, de Sacki qui eft une efpece de biere que l'on braffe avec du ris; de Soje qui eft une efpece de marinade propre à fervir fur table avec le roft; de fruits confits mis dans des barrils, de tabac dentelé, de thé

Cargaifons de nos navires pour le retour.

Schuite eft une monnoye de compte: les 200 valent 500. fl. monnoye de Hollande. Dict. de commerce.

& des marmelades, outre quelques milliers de Cobangs d'or en espece.

Ce qui se passe au depart des vaisseaux.

Nos navires ne sauroient être chargez, ni mettre à la voile pour sortir du havre, sans un congé exprez, & sans que le jour de leur depart soit fixé par la cour. Lorsqu'on les charge, toutes nos marchandises particulieres, & tout ce que nous devons porter à bord, doit être examiné rigoureusement. Pour cet effet deux proprietaires de maisons, deux apprentis d'interpretes, & deux commis de l'Ottona, ou du bureau de la thresorerie, avec quelques Kuli ou gens de travail, deux ou trois jours avant le depart, appellent un chacun dans sa chambre, tant ceux qui demeurent à Desima, que ceux qui sont sur leur retour, & qui ont été logez dans nos maisons vuides le temps de la vente. Ces gens là furetent tous les coins, éxaminent toutes nos hardes piece à piece, prenant un memoire éxact de ce qu'ils trouvent; ils lient le tout avec des cordes de paille, où ils mettent leurs cachets, avec une liste de tout ce que contient le paquet, pour en informer la garde de la porte, qui autrement deployeroit le pacquet de nouveau. Toutes les marchandises de contrebande sont saisies lors de cette recherche: telles sont par exemple tout ce qui a la figure d'une idole du pays, celle d'un Kuge, ou d'un ecclesiastique de la cour du Dairi dans ses habits d'Eglise; tous les livres imprimez, tous les papiers, miroirs ou autres metaux avec des caracteres Japonnois dessus, l'argent monnoié, les étoffes tissues dans le pays; mais sur tout les armes, & tout ce qui s'y rapporte, comme la figure d'une selle, d'un navire, ou d'un bateau, d'une armure, d'un arc, & des fléches; les espées & les sabres. Si quelque chose de cette nature étoit trouvé sur un Hollandois, le maître seroit pour le moins banni du pays à perpetuité, & les interpretes, & serviteurs nommez pour veiller sur lui, & autres personnes suspectes, seroient mis à la torture, pour decouvrir le vendeur & les complices dont le seul sang pourroit expier un pareil crime. Nous en eumes ces dernieres années un éxemple dans la personne du Secretaire de l'Intendant de l'Empereur qui ayant taché de faire passer à la Chine quelques lames de sabre fût éxecuté à mort pour cela avec son fils unique pauvre innocent qui n'avoit que sept à huit ans. Lors de mon depart, quoique mes hardes fussent visitées assez legerement pour bonnes raisons, & après avoir bu bouteille, ils me saisirent pourtant un vieux rasoir du Japon, & quelques petits bâtons attachez à des poupées en guise de sabres, les ayant apperçus par hazard.

Ordres au sujet de la contrebande.

Tout l'or qui appartient à des particuliers doit être transporté au vu & sçu des gens; & avant qu'ils quittent Desima, ils doivent le montrer aux commissaires qui doivent voir s'il a passé par leurs mains; ce qu'ils connoissent par une marque qu'ils impriment sur tous les Cobangs dans le bureau des finances. Ils connoissent par ce moyen si l'on a eu cet or par la contrebande ou non. A ce dernier égard pourtant, ils ne sauroient être extremement attentifs, à cause du grand embarras d'affaires qui leur tombe sur les bras lors de notre depart. Tous ces reglemens rigoureux des Japonnois ont été faits pour prevenir la contrebande, crime defendu sous des peines capitales par l'Empereur, & assurement pour de bonnes raisons, car non seulement elle rend les marchandises plus communes & à meilleur marché; mais en diminuant le Kosen ou les droits, elle prejudicie à la ville de Nagasaki, dont les habitans fondent une bonne partie de leur subsistance sur ces droits. La peine, comme je viens de le dire, at-

attachée à ce crime est la mort sans remission; elle s'etend non seulement à la personne convaincue, mais aussi à ses complices; non pas à leurs familles comme cela arrive dans les autres crimes. Les Japonnois sont si enclins à la contrebande, que l'on a compté qu'il n'y a pas moins de 300. personnes qui ont été executées à mort en six ou sept années de temps, seulement pour avoir fraudé la douane avec les Chinois dont ils suivent les Jonques après leur depart, lorsqu'elles sont en pleine mer, & achetent d'eux les marchandises dont ils n'ont pu se defaire à leur vente de Nagasaki. Il n'y a pas beaucoup d'exemples de personnes executées pour avoir fraudé la douane avec les Hollandois. Pendant le sejour que je fis au Japon, qui ne fut que de deux ans, plus de cinquante coupables de contrebande perdirent la vie: quelques uns après avoir été pris se defaisoient eux mêmes; d'autres furent executez publiquement, & d'autres furent mis à mort en secret dans la prison. Sans remonter plus loin que l'année 1691. deux Japonnois furent executez à mort dans nôtre Isle, pour avoir acheté en fraude de la douane une livre de Camphre de Borneo d'un Hollandois; elle fut trouvée sur l'acheteur precisement lorsqu'il tachoit de la porter hors de l'Isle. Je renvoyerai premierement nos navires hors du Japon; & je finirai ce chapitre ennuyeux par l'Histoire de cette execution. Le jour fixé pour le depart de nos navires s'approchant, on travaille à les charger l'un après l'autre: ce qu'on porte à bord en dernier lieu ce sont les armes & la poudre, suivies de l'equipage du navire qui doit passer en revuë selon la liste qui en a été donnée à leur arrivée; le navire étant prêt à mettre à la voile on leve les ancres à l'instant, & l'on s'eloigne à deux lieuës de la ville vers l'entrée du port où le navire est sur le fer, en attendant que les autres navires soient chargez de la même maniere. Lors que tous les navires sont ensemble ils continuent leur voyage, & après avoir gagné la pleine mer à une distance assez considerable du havre, la garde Japonnoise des Navires qui ne les a jamais quittez depuis leur arrivée jusqu'àlors prend congé d'eux, & s'en retourne. Si le vent devient contraire, & que les navires ne puissent pas sortir du port, un bon nombre de bateaux de rameurs Japonnois les remorquent, & les font sortir à force de rames l'un après l'autre: car les ordres de l'Empereur doivent s'executer, en depit du vent & du temps, quand même tous les navires courroient le hazard de faire naufrage.

Execution de deux Japonnois qui avoient fait la Contrebande.

Je viens à l'Histoire de l'execution dont j'ai parlé ci-dessus, par où je finirai ce long chapitre. Le 10. de Decembre bon matin le gouverneur qui étoit de commandement, autresfois appellé Ginsejemon, à present Tsino Cami, fit savoir par l'Ottona de nôtre Isle à notre directeur de se tenir prêt avec les autres Hollandois pour voir executer les criminels. Une heure après vinrent des troupes nombreuses de nos interprêtes, proprietaires de maisons, Cuisiniers, & tout le train de Desima avec les Prevots & autres officiers de Justice; le tout faisoit du moins le nombre de 200. personnes: on portoit devant la Compagnie une pique avec un tableau sur lequel étoit ecrit en caracteres fort gros & fort lisibles le crime pour lequel les criminels alloient être punis; de sorte que chacun pouvoit le lire de loin. Les deux criminels venoient ensuite entourez d'archers: le premier, qui étoit l'acheteur sur lequel on trouva le Camphre qu'il tachoit d'emporter hors de l'Isle, étoit un homme de 23. ans habillé fort mesquinement; le second étoit un homme de bonne mine, & bien mis, agé d'en-

viron quarante ans, condamné à mort feulement pour avoir prêté à l'autre, qui avoit été fon domeftique, l'argent pour acheter le Camphre. Un des archers portoit un inftrument tout droit, fait en forme de rateau avec des crocs de fer au lieu de dents, propre à arrêter tout court un homme qui voudroit s'enfuir, parce qu'il arroche aifément les habits; un autre portoit un autre inftrument trenchant, pour percer, & propre à arreter tout court contre un mur: enfuite venoient deux officiers de la cour du Gouverneur, avec leur train en qualité de Commiffaires pour affifter à l'execution, & dans l'eloignement deux Secretaires. Ils traverferent nôtre Ifle dans cet ordre, jufqu'à l'endroit où fe devoit faire l'execution. Les Hollandois étoient feulement au nombre de fept, à caufe que les navires étoient deja partis; ils avoient de la repugnance à s'approcher, mais nôtre directeur nous donna avis d'avancer, parce qu'il avoit oui dire qu'en cas de refus on nous y forceroit: je fuivis fon avis, & je m'approchai du lieu de l'execution; je trouvai les deux criminels au milieu de la place, l'un derriere l'autre à genoux, leurs épaules nues, & leurs mains liées derriere le dos; chacun avoit fon éxecuteur contre lui, l'un étoit un tanneur, car les tanneurs font l'office d'executeurs au Japon, & l'autre le meilleur ami & camarade du patient, qui l'avoit prié inftamment felon la coutume du pays de lui rendre ce fervice pour marque de l'amitié qu'il avoit toujours euë pour lui. A vingt pas des Criminels étoient affis les Commiffaires fur un banc, & les deux Secretaires fur autre banc. Le troifieme étoit deftiné pour nôtre directeur qui n'y parut point; le refte des fpectateurs étoient pêle mêle; je me fourrai dans la foule avec mon domeftique auffi près que nous pumes des patients. Tandis qu'on attendoit le refte des Hollandois, j'entendis une converfation finguliere entre ces deux criminels; le plus âgé marmottoit entre fes dents fon Quanwonjo, qui eft une courte priere addreffée à l'Idole à cent mains appellée Quanwon par les Japonnois: cette Priere eft prife du Fatznomaki, la huitieme partie du grand Livre de Fakejo divifé en 48. parties. L'autre criminel dont j'etois le plus près lui fit la mercuriale en ces termes, *Fy, n'avez-vous point de honte, de montrer tant de frayeur?* *Ah*, repondit l'autre, *je fais une petite priere. Vous avez eu affez de temps pour prier*, repliqua le jeune homme: *cela ne fert à prefent qu'à vous decouvrir & à faire voir aux* Hollandois *que vous n'êtes qu'un poltron.* Ce difcours fit une fi grande impreffion fur l'autre, qu'il ceffa de prier. Une minute après que tous les Hollandois fe furent affemblez dans le lieu de l'execution, le fignal fut donné, & à l'inftant même les deux éxecuteurs couperent chacun la tête à l'un des criminels, de forte que leurs corps tomberent à terre dans le moment. Les corps furent envelopez chacun dans une natte groffiere de jonc, & leurs deux têtes dans une troifieme; & furent emportez ainfi de Defima à la place ordinaire des éxecutions, qui eft un champ près de Mangome, petit village voifin de Nagafaki. On dit que de jeunes gens y firent des épreuves d'addreffe, & du trenchant de leurs fimeterres, fur ces corps morts, en les hachant en petites pieces grandes à peine comme le pouce qu'ils laifferent enfuite enfevelir. Les deux têtes furent fichées fur des pieux felon la coutume, & expofées à la vuë des paffans pendant fept jours. L'execution finie, toute la Compagnie s'en retourna de Defima fans aucun ordre. Nôtre directeur alla au devant des deux Commiffaires, & enfuite des deux Secretaires, par la rue qui coupe celle par où ils s'en retournoient chez eux. Ils les remercia de la peine qu'ils avoient

avoient prise en cette occasion, & les invita à venir fumer une pipe chez lui: il ne reçut d'autre remerciement de son honnêteté, qu'une severe reprimande, avec un avertissement de veiller sur ses gens, en sorte qu'il n'arrivât rien de pareil à l'avenir. Voilà le premier sang des criminels qui fut repandu dans nôtre Isle.

CHAPITRE IX.

De la maniere de vivre, du Commerce, & des Privileges des Chinois au Japon.

LEs Chinois, depuis l'antiquité la plus reculée, ont accoutumé de porter dans tout l'Orient, les marchandises du cru de leur pays, sur tout de la soye non ouvrée dont la Chine abonde: c'est de là que les Grecs & les Romains les appelloient *Seres*. Leur principal Commerce étoit dans les Royaumes & les Isles situez entre Sumatra & Malaca du côté de l'Est. Depuis la derniere conqueste de la Chine faite par les Tartares, plusieurs Chinois ne voulant pas se soumettre aux ordres de leur nouveau maitre, qui étoient de se raser la tête à la maniere des Tartares, ont abandonné leur patrie; & se sont établis dans les mêmes pays où ils faisoient auparavant leur Commerce. Ils avoient aussi trafiqué depuis un temps presque immemorial au Japon; ils y alloient veritablement avec un petit nombre de petites Jonques, à cause que sous les regnes de certains Empereurs la Chine étoit ce qu'est à present le Japon, fermée & gardée de tout Commerce avec les nations étrangeres. Il étoit defendu à tous les habitans, sous des peines severes, de transporter les marchandises de leur pays, & d'avoir aucune Communication avec leurs voisins. Malgré ces ordres, les Chinois qui demeuroient le long des côtes, & dans les Isles voisines, trouverent les moyens, quoi qu'avec peine & en secret, d'equipper un petit nombre de Jonques, & de passer de temps en temps dans les Royaumes & Isles de leur voisinage; le Japon étoit du nombre. Les affaires étoient sur ce pied là, quand le dernier Prince Tartare qui conquît la Chine, & son successeur qui est à present sur le Throne, croyant qu'il seroit fort honorable à leurs sujets & avantageux à leurs états de permettre desormais un Commerce libre, resolurent de laisser à leurs sujets la liberté de negocier dans les pays étrangers, & de laisser aux étrangers l'entrée libre de leur Empire. Depuis ce temps là, les Chinois ont porté les productions & les marchandises de leur pays en plus grande quantité qu'auparavant, & ont étendu leur Commerce avec la plupart des nations de l'Orient, particulierement avec les Japonnois dont ils avoient toujours receu un accueil favorable, & en avoient été soufferts à cause du rapport qu'il y a entre la religion, les livres, le langage savant, les arts & les sciences, des deux nations. Autres fois, ils frequentoient le havre d'Osacca, & autres encore moins surs à cause des rochers escarpez, & des bas fonds qui en rendent la navigation de ce côté là très difficile & dangereuse, de plus absolument impraticable aux vaisseaux d'une charge un peu considerable. Les

Etat du Commerce Chinois anciennement.

Portugais quelque temps après leur montrerent le chemin du port de Nagasaki, qui non seulement est plus seur, mais encore plus avantageux à plusieurs autres égards. L'affluence des marchands, qui se rendoient en cette ville de tous les endroits de l'Empire pour trafiquer avec les Portugais, étoit trop grande pour ne pas obliger les Chinois à y aborder preferablement aux autres ports. A la fin, les ordres qui vinrent de la cour, portant que le havre de Nagasaki seroit à l'avenir le seul ouvert aux étrangers dans toute l'etendue de l'Empire du Japon, y fixerent les Chinois. Depuis ce temps là les Chinois, tant ceux qui demeurent à la Chine, que ceux qui se sont disperséz dans les pays voisins & dans les Isles au delà du Ganges à l'Est, trafiquerent à Nagasaki, soit pour leur propre compte, soit pour celui de leurs commettans; & cela pendant quelque temps avec toute la liberté qu'ils pouvoient souhaiter. Ils venoient au Japon avec le nombre de Jonques, & de gens qu'ils trouvoient à propos. Une liberté si grande & si avantageuse à leurs affaires ne pouvoit que les attirer & leur donner la pensée d'un établissement plus solide. C'est pour cela, & pour avoir l'exercice libre de leur religion, qu'ils bastirent trois temples à Nagasaki selon les trois principaux langages qu'ils parlent. Chacun de ces temples étoit desservi par des Prêtres de leur propre nation, que l'on y envoyoit de la Chine. Le nombre des Chinois & de leurs Jonques s'accrût si fort, que cela excita la jalousie des Japonnois, naturellement soupçonneux & prevoyans: je me contenterai d'en rapporter quelques exemples des derniers temps. Il arriva à Nagasaki dans les années 1683, & 1684. au moins deux cens Jonques chaque année, chacune avec cinquante hommes à bord pour le moins, (à present il ne leur est permis que d'avoir trente hommes d'équipage à chaque Jonque;) de sorte qu'il ne venoit pas moins de dix mille Chinois à Nagasaki chaque année: quelques unes des plus grandes Jonques, entre les gens de l'equipage portoient grand nombre de passagers & de particuliers qui venoient negocier pour leur propre compte, & plusieurs de ces Jonques avoient à bord cinquante, quatre vingts, & cent hommes. La debauche des femmes, defendue rigoureusement à la Chine, est permise ouvertement au Japon; ainsi il venoit de la Chine plusieurs personnes riches, uniquement pour leur plaisir, & pour faire de la despence avec les filles de joye, ce qui étoit fort avantageux à la ville. Il n'y a pas long temps qu'un Mandarin Tartare vint avec une suite nombreuse, & en qualité d'amiral d'une petite flotte de six Jonques: il fut d'abord obligé de s'en retourner à la Chine; les Japonnois lui ayant fait entendre qu'ils ne vouloient avoir chez eux d'autres Commandans & Mandarins, que ceux du pays. La liberté, dont les Chinois avoient joui pendant quelque temps dans le Japon, ne pouvoit pas durer sans éprouver quelques changemens; & à la fin elle eut une fin fâcheuse. Les Japonnois surent que les Jesuites leurs ennemis mortels, bannis à perpetuité du Japon, avoient été receus, & traitez favorablement à la cour du monarque Tartare qui est sur le throne de la Chine, & qu'il leur avoit accordé la liberté de prêcher, & de travailler à la propagation de l'Evangile dans toute l'étendue de ses vastes états. On porta au Japon quelques Livres qui regardoient la Religion Catholique Romaine, & que les peres de la societé avoient trouvé le moyen de faire imprimer à la Chine en langage du pays; ces Livres furent portez au Japon, comme je viens de dire, avec d'autres Livres Chinois & vendus sous le manteau. Cela fit craindre aux Japonnois, que par ce moyen la Religion Chretienne, qui avoit été extirpée avec tant de peine, & par la perte de

Reduction du commerce des Chinois & les raisons qu'on eut de le reduire.

de tant de milliers de perſonnes, pourroit bien ſe remettre ſur pied dans le pays. On ſoupçonna les marchands de ces Livres de quelque teinture de Chriſtianiſme, & ſi on ne les regarda pas tout à fait comme des convertis, le moins qu'on penſa d'eux eſt qu'ils avoient quelque penchant pour la Religion Catholique Romaine. Pour ces diverſes raiſons qui étoient toutes d'un grand poids dans l'eſprit d'une nation auſſi jalouſe & ſoupçonneuſe, il fut propoſé à la cour de reduire la liberté licentieuſe des Chinois à des bornes plus étroites, & de les mettre à peu près ſur le pied des Hollandois, tant à l'égard du Commerce que de la maniere de vivre. Le but de la cour étoit d'abord de changer l'état du Commerce des Chinois, & enſuite de les enfermer, de même qu'on avoit fait les Hollandois à Deſima, & d'aſſujettir leur établiſſement aux mêmes reglemens rigoureux, & ſous une inſpection auſſi exacte que celle que nous eſſuyons: ces vues furent appuyées fortement par la circonſtance de l'arrivée du Mandarin dont j'ai parlé plus haut, & par l'accroiſſement journalier des Chinois & des Tartares ſoupçonnez de Chriſtianiſme; ſoupçon le plus capital que l'on pouvoit concevoir contre eux. Pour venir au premier point, je veux dire les reglemens touchant leur commerce; la même année 1685, dans laquelle les Hollandois avoient été reduits à la ſomme de 300-000. Thails ou 300. Caiſſes d'argent par année; la cour trouva à propos auſſi de limiter les Chinois à une certaine ſomme, au delà de laquelle ils ne pourroient rien vendre de leurs marchandiſes. Cette ſomme ne doit point aller au delà de 600. Caiſſes d'argent, c'eſt à dire 600-000. Siumome ou Thails, & ſelon la maniere de compter des Hollandois, 21. tonnes d'or qui ſont 21-00-000 Guldes (a peu près 200-000. livres ſterling:) on ordonna dans le même temps, que les marchandiſes à concurrence de cette ſomme de 600-000. Thails ſeroient portées par ſoixante dix Jonques au plus, & cela ſuivant la diſtribution ſuivante faite par les Japonnois eux mêmes. Dix-ſept Jonques de Nankin, cinq de la ville & Province de Canton, cinq de Neſa, quatre de Sintsjeu, quatre de l'iſle de Haynan & du continent voiſin de la Chine, trois de Kootz ou Kootsja, trois du Royaume de Siam, deux du Royaume de Tunquin, deux de Cammon, deux du Royaume de Camboya ou Cambodia, deux de Takkafagga autrement Taſwaan dans l'Iſle de Formoſa, une de Fudaſan ſitué au deſſus de Raktsju où il y a un fameux temple de Quanwon, une de la Cochinchine, & une de Tani qui eſt une des plus conſiderables Iſles d'entre les Riuku, outre quelques autres que je n'ai pu ſavoir. C'eſt de cette maniere que les Japonnois ont trouvé à propos de faire le partage des Jonques qui appartiennent aux Chinois établis dans les divers Royaumes & Iſles dont j'ai parlé ci-deſſus. Ils en admettent encore une de Siakka tarra ou Batavia & une autre de Pekin, & ces deux dernieres ſont ajoutées au nombre des precedentes pour faire le nombre des ſoixante dix, ou bien elles ſont reçues pour remplacer celles qui ſe ſont trop arrêtées ou qui ſe ſont perdues en chemin. Cependant, malgré l'exactitude rigoureuſe, & les ombrages des Japonnois, les Chinois leur en font ſouvent accroire; en voici un éxemple: quelques unes des Jonques arrivées de bonne heure à Nagaſaki, lorſquelles ont vendu leur cargaiſon s'en retournent pour être nettoyées, peintes, & verniſſées de nouveau. Elles ſont chargées avec de nouvelles marchandiſes, & un autre équipage, & ſont ainſi le voyage deux fois l'année ſans que les Japonnois puiſſent s'appercevoir de la tromperie. Les autres vont à la Province de Satzuma

Etat preſent du Commerce des Chinois.

vers le commencement de l'année, comme si le gros temps les y avoit jettez par hazard ; ils vendent le plus de marchandises qu'ils peuvent, & s'en retournent au plus viste, pour prendre une nouvelle Cargaison, & la porter à Nagasaki : s'ils sont rencontrez par les garde-côtes du Japon qui croisent dans ces mers pour empecher les naturels du pays de faire la contrebande, ils prennent un autre chemin, faisant semblant de s'être égarez, & vont tout droit à Nagasaki, qui est le seul port où les étrangers ont la permission de trafiquer.

Cloture des Chinois.

Pour le second des articles dont j'ai parlé ci-dessus, & que la cour envisageoit au sujet de la nation Chinoise, j'entends de les renfermer comme on avoit fait les Hollandois à Desima, ne fût éxecutée que trois ans après; car ils jouissoient encore d'une grande liberté, lorsqu'en 1688. le beau jardin de Sije Ssugu Feso, dernier Intendant des domaines imperiaux près de Nagasaki, dont j'ai rapporté plus haut la funeste disgrace, fut assigné aux Chinois pour leur demeure. Ce jardin étoit agreablement situé presque au bout du port, près du rivage & de la ville: il avoit été entretenu avec beaucoup de despense, comme appartenant à l'Empereur, & étoit embelli avec soin d'un grand nombre de belles plantes du pays, & étrangeres, le possesseur étant fort entendu dans la Botanique. On bâtit sur ce terrein plusieurs rangs de maisonnetes, pour y loger les Chinois; chaque rang couvert d'un toict commun, & le tout entouré de fossez, de palissades, & de bonnes doubles portes fortes & bien gardées: cela se fit si promptement, que le même endroit, qui au commencement de Fevrier étoit un des plus agreables jardins qu'on pût voir, avoit deja vers la fin de May l'aspect desagreable d'une prison forte, pour s'y assurer des Chinois, qui par dessus le marché en doivent payer le loyer annuel de 1600. Thails. En quelque temps qu'ils viennent à Nagasaki, ils doivent demeurer dans cet endroit. Ils sont si dominez par l'attrait du gain, qu'ils se laissent ainsi emprisonner & guetter, & endurent un traitement aussi rude s'il n'est pire que celui que j'ai descrit des Hollandois à Desima. Il y a pourtant des differences à remarquer, entre la maniere dont les Chinois sont traitez, & celle des Hollandois; les voici. 1. Les Chinois ne sont point favorisez au point d'être admis à la presence de l'Empereur comme les Hollandois, qui reçoivent cet honneur une fois tous les ans. En recompense, les Chinois sont dispensez de la fatigue & des embarras d'un voyage de trois mois & de la despense d'un grand nombre de presens qu'il faut faire à l'Empereur & à ses ministres. 2. Ils ont des vivres, & des provisions, qu'on leur porte à vendre à la porte même de leur comptoir; au lieu que nous n'en avons qu'en faisant la despense de l'entretien d'une Compagnie entiere de vivandiers tous natifs du Japon. 3. On les regarde comme de simples marchands, qui ne font point corps; & parce qu'ils augmentent la mauvaise opinion que les Japonnois ont d'eux, par les frequentes disputes & querelles qui s'elevent entre eux, leurs inspecteurs, gardes, & interprêtes ne les traitent pas avec la civilité dont ils usent envers les Hollandois, ne faisant point de façon de leur donner des coups de cane de temps en temps, en maniere de chatiment pour de legeres fautes. 4. Ils n'ont point de directeur de leur Commerce qui reside continuellement au Japon, comme les Hollandois; mais, lorsque la vente de leurs marchandises est finie, ils s'en retournent dans leurs Jonques, & laissent leurs maisons vuides pendant leur absence.

Marchan-

Ils ont trois foires ou ventes dans l'année: l'une au printemps, pendant laquel-

laquelle ils vendent les marchandises de vingt Jonques; l'autre en été, pour la Cargaison de trente; & une autre en automne, pour celle de vingt: toutes les Jonques surnumeraires, & celles qui arrivent après les ventes finies, doivent s'en retourner sans avoir même la permission de decharger leurs marchandises. Leurs Cargaisons consistent en soyes non ouvrées de la Chine & du Tunquin; toute sorte d'etoffes, de soye, & de laine, que les Hollandois apportent de même qu'eux, & que j'ay nommées dans le Chapitre precedent. Ils portent aussi du sucre de plusieurs endroits des Indes Orientales, des Pierres de Calamine du Tunquin, pour donner la teinture au cuivre, & aux ouvrages qu'on en fait; de la terebentine tirée des Pistachiers, de la gomme, de la Myrrhe, des agathes, & du bois de Calambouc, de Tsiampa, de Cambodia, & des pays voisins, le precieux Camphre de Baros de Borneo, la racine precieuse de la Chine nommée Ginseng (racine de la cane de sucre sauvage) de Corée, plusieurs autres drogues & remedes simples & composez de la Chine, sans compter plusieurs Livres de Philosophie & de Theologie imprimez à la Chine. Il arriva à l'égard de ces Livres, comme je l'ai rapporté plus haut, que quelques uns de ceux qui traitoient de la Religion Chretienne, composez & imprimez à la Chine par des Jesuites, se glisserent parmi les autres; lorsque cela fut decouvert la premiere fois par les Japonnois, ils obligerent le proprietaire des Livres à certifier par les fermens les plus solemnels, qu'il n'étoit point Chretien lui-même, & qu'il n'avoit porté aucun de ces Livres, de dessein premedité, & après avoir reconnu ce que c'étoit; après cela, pour le rendre plus circonspect & attentif à l'avenir, ils le renvoyerent avec sa Jonque & toute la Cargaison, sans lui permettre d'en vendre la moindre partie. Pour la même raison, on ordonna qu'à l'avenir tous les Livres sans distinction, apportez par les Chinois, seroient éxaminez au prealable, & un par un de chaque faculté, lu & censuré avant que les Chinois eussent la permission de les vendre. Ces offices de censeurs, avec de bons appointemens annuels, ont été donnez à deux hommes de lettres de la ville, un desquels est le pere prieur du monastere de Siutokus, qui doit lire & censurer tous les Livres qui traitent des matieres Ecclesiastiques; l'autre est un Philosophe de la secte de Sjutos, & Medecin du Dairi, c'est le titre qu'il se donne: il est nommé pour lire & censurer tous les Livres de Philosophie, d'Histoire, & autres. Ce dernier censeur se tient à Tattajamma, & porte de longs Cheveux qu'il tient attachez derriere la tête, selon la coutume établie parmi les Philosophes, les Medecins, & les Chirurgiens du pays.

ses apportées par les Chinois.

Les formalitez qui se pratiquent à la vente des marchandises apportées par les Chinois, étant à peu près les mêmes que celles qui s'observent à nos ventes, je n'ay rien à ajouter à la description que j'en ai donnée dans le chapitre precedent. Je dois remarquer seulement, que comme le voyage des Chinois est plus court que le nôtre, & moins exposé aux despenses, le gouvernement, sur ces considerations, a imposé de plus grands droits sur toutes leurs marchandises, savoir 60. pour cent payables par l'acheteur au profit des divers officiers interessez dans la direction du Commerce des Chinois, & des autres habitans de Nagasaki, parmi lesquels cet argent est ensuite distribué. Ces grands droits font cause que leurs profits ne sont pas si considerables que ceux des Hollandois; les acheteurs chargez du payement de cette taxe ne voulant pas à cause de cela donner un grand prix des marchandises des Chinois. Il a été ordonné outre cela, depuis la reduction de leur Commerce, que l'argent qu'on leur payeroit pour leurs

Formalitez de leurs ventes.

Taxes qu'on leur impose.

marchandises ne sortiroit point du pays comme autres fois, il sortoit en monnoye de cuivre ou d'argent, mais qu'il seroit employé à l'achapt du cuivre & des manufactures du pays; de sorte qu'à present les Chinois n'ont pas la permission d'emporter un seul Itzebo, ou liard, d'argent monnoyé du Japon.

Depart de leurs Jonques.

Si-tôt que la Jonque s'est defaite de la partie de la Cargaison qui lui a été assignée dans le partage, le Funaban ou garde des navires, qui, dès quelle étoit entrée dans le port s'etoit postée à ses deux côtez, la suit encore jusqu'à ce qu'elle soit sortie du port, & qu'elle ait gagné la pleine mer. La veille du depart, le Neptune des Chinois, ou l'idole Marine Pusse ou Bossa, est tirée du temple où l'on la tenoit depuis l'arrivée de leurs Jonques, & on la poste à bord avec beaucoup de pompe & de ceremonie au son des tabourins, & d'autres instrumens de musique. Ce Bossa est une idole inconnue au Japon, & les Japonnois ne lui rendent aucun culte. Les Matelots Chinois l'apportent avec eux dans tous leurs voyages, & lui font des voeux considerables lorsqu'ils sont en peril. Tous les soirs on allume devant lui du papier doré qui est jetté dans la mer comme une offrande qu'on lui fait, au son des cloches & des instrumens de musique. S'ils ont fait un heureux voyage, & sur-tout s'ils ont échapé de quelque grand peril, ils jouent des Veijangs ou comedies la nuit en pleine rue, pour divertir leur Dieu des mers. On dit aussi qu'ils lui sacrifient des Cochons & autres animaux dont ils mangent ensuite la chair. C'est pour cette raison qu'ils ne lui sacrifient jamais des vaches, qui sont des animaux pour lesquels ils ont une grande véneration, & dont ils s'abstiennent de manger la chair.

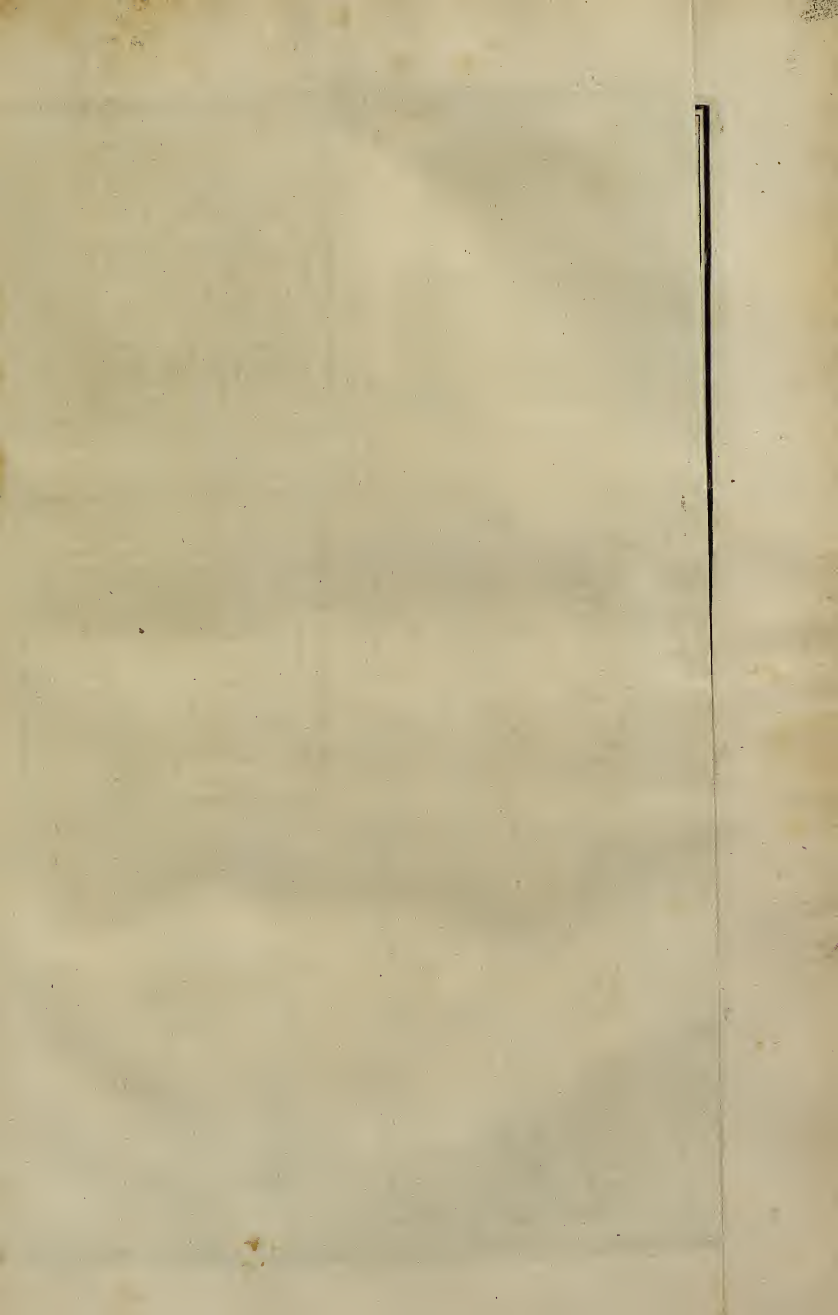
Culte de l'Idole de leurs navires.

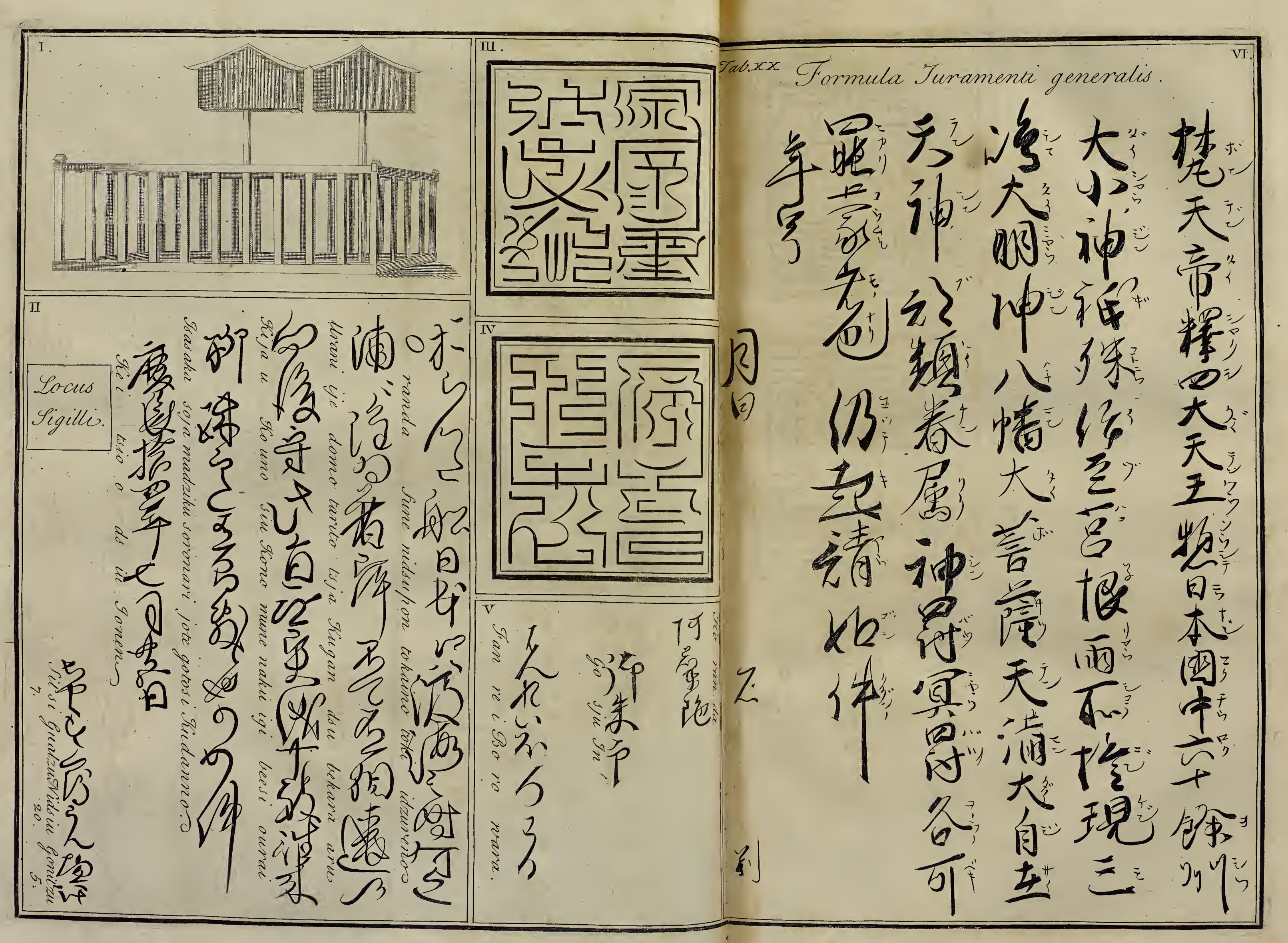
Les marchands Chinois s'en retournent ordinairement avec une quantité considerable de leurs marchandises non vendues; & ils sont souvent suivis par des Japonnois qui font la Contrebande, & qui achetent ce reste de marchandises à bas prix: mais ces pauvres infortunez sont souvent pris par des garde-côtes, & livrez à la justice de Nagasaki qui les traite toujours sans misericorde. Peu de temps après mon arrivée au Japon, savoir au mois de Nov. 1690. onze hommes furent pris dans un batteau & menez en prison à Nagasaki, où ils furent éxecutez à mort peu de jours après. Pour ne pas rapporter d'autres exemples, vingt trois personnes souffrirent la mort pour avoir fraudé la douane le 28. de Decembre 1691. dix d'entre eux furent decapitez, les autres attachez à la croix; parmi ces derniers, il y en eut cinq qui se trouvant pris se defirent eux mêmes, pour éviter la honte d'un supplice public, mais leurs corps furent conservez avec du sel pour être ensuite attachez sur la croix.

Gens qui fraudent la douane.

Avant de finir ce chapitre, il n'est pas hors de propos de faire mention en peu de mots d'une autre Compagnie de Marchands des Isles de Riuku ou de Liquejo, à qui il est permis de faire un Commerce en particulier à la province de Satzuma. Par les Isles de Riuku ou Liquejo on doit entendre cette trainée d'Isles qui s'etendent depuis les côtes occidentales de Satzuma jusques vers les Isles Philippines : leurs habitans parlent un Chinois corrompu, qui prouve qu'ils sont originaires de la Chine. Les Chinois ont trafiqué dans ces Isles de tout temps. Après la derniere Conquete de la Chine par un Prince Tartare, plusieurs Chinois allerent dans ces Isles pour s'y établir avec leurs familles, & furent bien receus des habitans du pays, comme vieilles connoissances, & compatriotes. Quelque temps après, ces Isles furent conquises par le Prince de Satzuma sous la domination duquel elles sont encore. Quoi qu'ils regardent le Prince de Satzuma comme leur Con-

Commerce des Isles de Liquejo au Japon.




Tab. XX. Formula Juramenti generalis.
I.
II.
III.
IV.
V
VI.
Locus Sigilli.

Conquerant & Souverain, aux Bugjos ou Lieutenants duquel ils payent un tribut de la production de leurs champs, ils ne veulent pourtant point reconnoitre la souveraineté de l'Empereur du Japon: ils envoyent tous les ans un present au monarque Tartare de la Chine comme une marque de leur soumission. Quoi qu'on dût les regarder en quelque maniere comme sujets de l'Empereur du Japon, ils sont traitez comme les autres étrangers par rapport à leur Commerce. Ils ont ordre d'aller au havre de Satzuma, & de n'en frequenter aucun autre dans toute l'étendue de l'Empire du Japon. La quantité de marchandises qu'ils peuvent porter & vendre a été aussi limitée à la somme annuelle de 125.000. Thails, au de là de la quelle il ne leur est pas permis de vendre quoique ce soit. Malgré cette defense, ils se defont de bien plus grandes Cargaisons, par la connivence des Japonnois directeurs de leur Commerce, qui n'y perdent rien. Les marchandises qu'ils apportent sont toute sorte d'etoffes de soye & autres, avec plusieurs autres marchandises de la Chine qu'ils portent dans leurs Jonques; quelques denrées du cru de leur propre pays, comme du bled, du rys, des legumes, & des fruits, de l'Awamuri qui est une sorte d'eau de vie forte tirée du reste de leur recolte; des Takaragai, & des Fimagai, c'est à dire des nacres de perle; & cette sorte de petites coquilles nommées Coris dans les Indes, que l'on porte sur tout des Isles Maldives à Bengale & à Siam, où elles sont reçues comme une monnoye courante: de celles qui sont apportées au Japon par les habitans des Isles de Riuku, sur les côtes desquelles on les trouve en abondance, on en fait une espece de blanc dont les jeunes garçons & les filles se servent pour se farder. Ils apportent aussi une espece de grandes Coquilles plattes, polies, & presque transparentes, dont les Japonnois se servent au lieu de vitres pour se garantir de la pluye & du froid; des fleurs rares & des plantes, dans des pots, outre diverses autres choses.

CHAPITRE X.

Proclamations, Passeports, Ordonnances &c. dont il est fait mention dans les Chapitres precedents.

I.

GO SJU IN, c'est à dire Lettres patentes sous le sceau Imperial rouge, concedées par l'Empereur Gonggingsama (pendant sa vie nommé Ongoschiosama) à Jacob Spex en faveur de la Compagnie des marchands Hollandois qui trafiquent aux Indes Orientales, & à leur Comptoir à Firando.

Tous les navires Hollandois qui viennent dans mon Empire du Japon, en quelque lieu ou port qu'ils abordent. Nous par ces presentes, ordonnons expressement à tous & un chacun de nos sujets de ne les inquieter en façon quelconque, de ne leur faire aucun obstacle, mais au contraire de leur donner toute sorte d'aide, de faveur, & de secours. Chacun au-

ra soin de conserver l'amitié mutuelle, en assurance de quoi il nous a plu donner nôtre parole Imperiale à cette nation; & chacun doit prendre garde, que mes ordres, & mes engagemens, soient inviolablement observez.

Datées (selon le style du Japon) le 25. jour du 7. Mane, qui est le 30. d'Aout 1611.

Ces Lettres patentes avec le sceau rouge sont gravées dans la Planche XX. Figure 2. 3.

II.

En l'année 1617. sur les nouvelles sollicitations des Hollandois, semblables Lettres patentes sous le sceau rouge, & à peu près dans les mêmes termes, furent acccordées par l'Empereur Taitokoujinsama, successeur d'Ongoschiosama, à Henri Brower, qui pour cet effet fut envoyé en Ambassade à cet Empereur: l'addresse, comme elle étoit en dehors, est representée dans la Planche XX. Fig. 4. où l'on doit remarquer que les Japonnois ne pouvant pas bien prononcer la lettre L. ecrivent & prononcent Horanda pour Holanda. Fanrei Borowara est le nom de l'Ambassadeur Henri Brower orthographié à la Japonnoise: à l'égard du mot Go-Sju-In, qui signifie le sceau Imperial rouge, j'ai remarqué ailleurs, ce qu'il n'est pas mal de repeter ici, que *Go* est le caractere qui exprime la grandeur & la magnificence en general; mais en particulier il designe la sublime hautesse de l'Empereur monarque supreme de tous les états du Japon; que *Sju* signifie rouge, & *In* signifie sceau; que par consequent *Go-Sju-In*, est comme qui diroit, le sceau rouge de sa sublime hautesse. Le sceau rouge de l'Empereur Ongoschiosama est representé dans la Planche XX. Fig. 3. & celui de son successeur Taitokujinsama, dans la Fig. 4. de la même Planche.

III.

Ordres imperiaux envoyez par les Conseillers d'Etat au Prince de Firando touchant la conduite que les Hollandois y doivent tenir.

Nous vous envoyons ces mots en diligence.

Les navires des Hollandois feront leur Commerce à Firando selon le bon plaisir de leur Capitaine comme ils ont fait ci-devant.

Quoique nous ne vous l'ordonnions pas chaque année, vous devez savoir une fois pour toutes, que vous devez prendre garde que les Hollandois ne repandent point la doctrine des Peres; nous vous laissons le soin de donner vos ordres là dessus.

Nous vous venerons, venerons, nous vous parlons avec respect.

Postcript, ou plutôt interligne.

Les marchands de Miaco, & de Sakai, viendront à vôtre ville pour y trafiquer comme il leur conviendra: cela sera bien. Ainsin-soit-il.

Addressez à Matsura Fisinno, Cami donno Fito Fito, c'est à dire à l'homme de l'homme.

Signez

Doji Oje Nofske.	(L. S.)	*Nagakatz.*
Ando Tsussimano Cami.	(L. S.)	*Sigenobus.*
Itakura Ingano Cami.	(L. S.)	*Kaffuge.*
Fonda Sinano Nofske.	(L. S.)	*Massatsungu.*

Le 23. jour du huitieme mois.

IV.

IV.

GODSIOMOKU. Commandement très exprès de l'Empereur.

1. Les Empereurs nos predecesseurs ont ordonné à l'égard de vous Hollandois qu'ils vous sera permis de venir à Nagasaki chaque année pour vôtre commerce. C'est pourquoi, comme nous vous l'avons ordonné, vous n'aurez aucune communication avec les Portugais: si vous en avez aucune, & que nous venions à le savoir des pays étrangers, la navigation du Japon vous sera defendue. Vous ne porterez dans vos vaisseaux aucune Marchandise du Portugal.

2. Si vous voulez n'être point troublez dans vôtre navigation & commerce au Japon, vous devez nous informer par vos navires de tout ce qui viendra à vôtre connoissance des efforts & des tentatives des Portugais contre nous. Nous esperons aussi d'apprendre de vous si les Portugais font la conquête de quelques nouvelles places ou pays, pour les convertir à la secte Chretienne : tout ce qui viendra à vôtre connoissance dans tous les pays où vous trafiquez, nous esperons que vous le ferez savoir aux gouverneurs de Nagasaki.

3. Vous ne prendrez aucune Jonque Chinoise équippée pour le Japon.

4. Dans tous les pays que vous frequentez avec vos navires, s'il y a quelque Portugais, vous n'aurez aucune communication avec eux: s'il y a des pays frequentez par les deux nations, vous mettrez par écrit les noms, de ces pays & de ces villes, & vous en ferez remettre le memoire tous les ans à nos gouverneurs de Nagasaki par les Capitaines des navires que vous envoyez au Japon.

5. Les habitans de Liquejo étant sujets du Japon, vous ne prendrez aucun de leurs navires ou batteaux.

Ainsin-soit il.

V.	V.
(1) *Kinsai Desimamats.*	Reglements touchant la rue de Desima.
Kee Seno Foka onna Irukotto.	Il n'y aura que les femmes de joye seulement qui ayent la permission d'y entrer.
(2) *Koja sisirino foka siuke Jammabus Irukotto.*	Les seuls Ecclesiastiques de la montagne de Koja y seront admis, tous les autres Jammabos en seront exclus.
So quan sin no mono narabini Kotsusiki Irukotto.	Tous les mendiants, & tous ceux qui vivent de charitez, n'auront point l'entrée.
Desima Mawari foos kui Jori utsij ni fune Norikomu kotto tSuketarri fassinosta fune nori tooru kotto.	Personne n'approchera avec un vaisseau ou batteau dans les palissades de Desima. Personne ne passera avec un navire ou bateau sous le pont de Desima.
Juje naku Horanda sin Desima Jori Idsurukotto.	Aucun Hollandois ne pourra sortir de Desima, que pour des raisons importantes.

Migino dſio kataku limamoru beki.	Tous les ordres ſuſdits ſeront executez ponctuellement.
Mononari.	Cela ſuffit.
Sar.	Dans l'année du Siuge.
Gua--Pi--.	Le mois. . . . . le jour...... ſignez.
Tſino Cami. Siu Bioje. Tonomo.	*Tſino Cami. Siu Bioje. Tonomo.*

1. (Deſimamats) Deſima eſt une iſle élevée par art dans le havre de Nagaſaki, près de la ville. C'étoit autres fois le comptoir des Portugais. A preſent les Hollandois y demeurent, elle eſt compriſe parmi les rues de Nagaſaki & aſſujettie aux mêmes reglemens. C'eſt pour cela qu'on l'appelle Deſimamatz, c'eſt à dire ruë de Deſima.

2. (Koja Fiſiri) Koja eſt une montagne voiſine de Miaco, ſes habitans qui ſont au nombre de pluſieurs milliers ſont gens d'Egliſe; & pour cette raiſon on les appelle Koja Fiſiri, c'eſt à dire les moines ou clergé de la montagne de Koja. Le mot Fiſiri pourtant n'emporte pas qu'ils ayent des regles auſſi auſteres à obſerver que les autres ordres religieux. Cette montagne eſt un azyle pour les criminels. Ni prevots, ni archers, n'ont la permiſſion d'en approcher; tous ceux qui deſirent d'y être receus, le ſont, ceux même qui y cherchent un refuge contre la juſtice; & on leur donne à vivre, s'ils y peuvent apporter ſeulement trente Thails, pour l'uſage du couvent; & ſi d'ailleurs ils ſont portez de bonne volonté à ſervir la communauté religieuſe chacun ſelon ſon talent. Kobodais fut le fondateur de cet ordre. On entretient des lampes continuellement allumées devant ſon Idole; & l'on regarde comme une œuvre fort meritoire d'etablir le fond d'une pareille lampe; ce qui ſe peut faire au moyen d'un petit legs de cent Mas; l'interêt de cet argent ſuffit pour ſoutenir la deſpenſe de l'huile neceſſaire. Ces moines ne ſont point neceſſairement confinez dans cette montagne, ils peuvent voyager dans tout le pays, de la maniere qu'il leur plait, & pour quelques affaires que ce ſoit. Pluſieurs d'entre eux ſe mêlent de trafiquer. Ils ne viennent point à Nagaſaki, mais en cas qu'ils y vinſſent, ils y ſeroient receus ſur le pied des autres marchands.

2. (Jammabus) Jammabus ſignifie Prêtres des montagnes. C'eſt un ordre religieux d'une eſpece toute particuliere, que j'ai décrite éxactement dans le cinquieme Chapitre du troiſieme Livre de cete Hiſtoire.

VI.	VI.
Dzio ſadamavi.	Ordres touchant les marchandiſes de Contrebande.
Nippon Sui Sku Sin gofatto Sowuki Nanigo toki Joraſſu akuſiwo takumi Reimotzuwo idaſi tanomu mono korre araba kitto Mooſi idzubezi Tatto Jeba Dorui tarito ſutome togawo Jurus ſono nei motzno idſij Go foobi Kuda Sarubes moſi Samin Ko-	Si un étranger, ou un Japonnois, contre les ordres tache de vendre aucune marchandiſe de contrebande que ce ſoit, & qu'il ſoit decouvert, on en informera les Magiſtrats, qui en doivent connoitre. Si quelqu'un des Complices ſe decele lui même, & qu'il

Kore aruni Oitewa Seiqua Nan beki.	qu'il ferve de temoin il aura fon pardon, & de plus une recompenfe proportionnée au crime; les Contrevenants qui feront convaincus par le temoignage de leurs complices feront punis felon la loi.
	Cela fuffit.
Mono Nari.	Le mois--- le jour. ----
Qua--Pi--.	Signez
	Tonnome.
	Siu Bioje.
	Setzno Came.

VII.

Defima Narabuxi Kiudfô Quafino fetz ait tfitomo beki Sidai, c'eft à dire, Ordres à obferver pour le feu; en cas qu'il vienne à éclater dans l'Ifle de Defima ou dans fon voifinage.

Defima Ottona, c'eft le commiffaire de quartier, ou l'officier qui commande dans la rue de Defima; Horanda Tfiufi, les huit premiers interpretes; Defima Tfioonin, les hôtes ou proprietaires des maifons de nôtre Ifle, ils font au nombre de vingt quatre; Kannaba Bannamono, les Officiers de nôtre threfor au nombre de trente fix. Horanda Naitfuufi Kogafijra, les interpretes particuliers des Hollandois, leur nombre eft incertain; Defima Tfijetzki, les maitres des Kuli, & infpecteurs de nos portefaix & gens de travail à la journée, ils font au nombre de quinze; Defima Daiku, les Charpentiers qui ont la permiffion de frequenter nôtre Ifle: Daidokoronomono, les officiers de nôtre cuifine.

Si le feu fe decouvre au voifinage de Defima, tous les officiers fusdits doivent s'y rendre, & prendre avec eux leurs domeftiques s'ils le jugent à propos; cependant ils doivent ne point entrer dans l'Ifle, mais s'affembler à la porte, & y attendre jufqu'à ce qu'un Kinsjo ou Commendant y ait été envoyé par les gouverneurs; fi l'incendie fe repand avec fureur, & que le danger augmente avant l'arrivée du Kinsjo, ils doivent obeir aux ordres de Takaki Sakujemon, Matzdofijori, Dfiojofi, & de l'Ottona, ou commiffaire de quartier de Defima, qui donnera au plutôt les ordres pour éteindre promptement le feu.

Si le feu prend dans l'ifle de Defima au temps que les navires des Hollandois font au port, tous les Hollandois en ce cas doivent fe retirer dans leurs vaiffeaux, & pour cet effet un nombre fuffifant de ces batteaux qui font ordinairement près de la rue de Jedomats doivent les attendre à la grande porte de l'eau pour les porter à leurs navires. Mais fi le feu prenoit après que les vaiffeaux des Hollandois font fortis du havre, en ce cas, les Hollandois doivent être tranfportez par nos batteaux de garde à Nomotomiban, ou maifons des vedettes fur la montagne de Noomo où on les logera du mieux qu'il fera poffible: les interprêtes rapporteurs, ou qui doivent en rendre compte, & un Tfioufi, s'y rendront avec eux, & conjointement avec un Joriki & un Dofen auront le Commandement fur les Hollandois pendant ce temps là.

Quafidoogu, c'eft à dire les inftrumens deftinez à éteindre les incendies feront toujours tenus en état dans l'Ifle de Defima.

Ainfin-foit-il.

Donné dans le periode de Jempo dans la cinquieme année. *Mino.*

Signatz.

VIII.

Forme du ferment prêté chez le Maire de Nagafaki, enregiftré dans le Sikkimoku, comme on l'appelle, ou Livre du Maire.

Tous les officiers employez à la conduite de l'Ifle de Defima, & à toutes les affaires qui la concernent, avant d'être revetus de leurs emplois doivent s'obliger par un ferment folemnel d'obferver religieufement les points fuivants.

1. De ne rendre aucun fervice aux Hollandois que pendant le jour, de n'entrer dans aucun difcours ni converfation quelconque au fujet de la fecte des Chretiens. De ne rien faire au contraire de ce qui eft porté par les loix qui font en vigueur, ou aux ordres concernant l'Ifle de Defima, de prendre bien garde que le feu ne prenne dans l'appartement d'un Hollandois.

2. De n'entrer dans aucune familiarité ou converfation particuliere avec les Hollandois fur aucun fujet que ce foit. Si un Japonnois quel qu'il foit vous prie de porter de l'argent ou des marchandifes à Defima ou de les emporter de cette Ifle, il faut fe garder de condefcendre à cela; & de vendre auffi des Gotfiofimo ou marchandifes de Contrebande, encore moins d'en faire prefent à qui que ce foit.

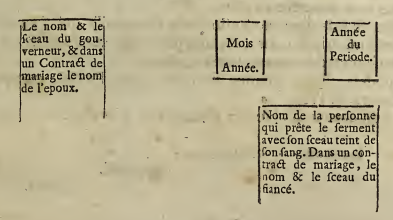
3. Si un Hollandois vous prie d'acheter quoi que ce foit de lui dans la ville de Nagafaki, ou de le porter à Defima. Gardez-vous bien de le faire, & de l'acheter vous même, ni d'agir de concert avec eux, & prendre des mefures pour cacher ces fortes de marchandifes, de les jetter par deffus la muraille qui entoure l'Ifle, de les cacher dans vôtre fein, & de permettre qu'elles foient empacquetées, & portées à bord au temps que les navires des Hollandois font fur leur depart. Vous ne devez pas permettre non plus que rien de ce qui appartient à un Hollandois foit porté dans la ville & y foit vendu: au contraire, fi vous favez que quelqu'un tache d'en venir à bout ou follicite quelqu'un à cela, vous devez en donner avis.

Ces articles preliminaires, & autres s'il eft befoin, ayant été lus d'avance, on y attache la forme generale de leur ferment figné du nom de la partie & fcellée avec fon fang. La forme generale du ferment, où que ce foit qu'on le prête, eft une qualification neceffaire pour être revêtu d'un office public, ou pour porter temoignage des faits particuliers, ou pour juftifier fon innocence, ou pour la confirmation des contracts particuliers: & en general pour quelque fujet que ce foit, en voici la teneur.

Bonden Taifaku Si Dai Tenno Soofite Nippon Goktsju, Rokkufiu Josjuno Dai Siono Singi Kotoniwa Idzu Fakone, Rioofiono Gongin, Miffima Dai Mioofin, Fatzman Daibofatz, Tenman Dai Sijai Tenfin, Burui Kenfok Sinbatz Miobatz Ono ono Makari Komo Vrubeki Mononari. C'eft à dire.

Si

Si je n'obſerve pas religieuſement & ponctuellement tous les articles ci-deſſus ſpecifiez, *Puiſſent les quatre grands Dieux du ciel immenſe & ſans bornes, les Dieux de toutes les (66) Provinces de cet Empire, tous les grands & petits Dieux, les deux Dieux ſoudainement vengeurs & ſeveres de* Idzu, *les Dieux de* Fakkone *& de* Rioosju, *le Dieu de* Miſſima, *le Dieu* Fatzman, *& le Dieu* Temmandai Tenſin, *faire tomber leur couroux & leur indignation ſur moy; puiſſe toute ma famille, puiſſent tous mes parents & amis, reſſentir le poids de leur juſte colere, & de leur chatiment. Ainſin ſoit-il.*



Il convient de remarquer à l'égard des domeſtiques particuliers des Hollandois qui ſont nommez pour les ſervir chez eux, & qui ſont en general de jeunes garçons encore dans un âge où ils ne ſauroient prêter un ferment ſi ſolemnel, qu'ils ſont obligez de trouver un bon bourgeois de Nagaſaki qui vueille ſe rendre caution de leur bonne conduite, & s'engager à avoir ſoin qu'autant qu'ils continueront d'être à nôtre ſervice, les divers articles ci-deſſus marquez feront par eux ponctuellement obſervez: neanmoins en ce cas la forme du ferment que je viens de rapporter eſt omiſe, & l'on y met à la place un engagement general, à peu prés en ces termes. *Je promets d'avoir ſoin que* N.N. obſerve *tous les articles ci-deſſus ſpecifiez: s'il y manque, je me ſommets au chatiment que vous voudrez m'infliger.* Cela ſe fait en preſence du Maire de la ville, & des autres officiers nommez pour cela.

IX.

Ordres qui doivent être obſervez au temps de la vente des Hollandois, & qui ſont affichez dans la grande rue de la ville, pour l'inſtruction particuliere de ceux qui ſe rendent à Deſima dans ce temps là.

DSJO, Commandement abſolu.

Aucun Hollandois ne pourra ſortir de Deſima ſans permiſſion expreſſe.

Perſonne ne pourra entrer dans l'Iſle, avant le commencement de la vente, excepté les officiers ordinaires & les domeſtiques.

Aucunes marchandiſes ne feront portées hors de l'Iſle avant le commencement de la vente. Aucun Tſintaſaki (Vin couvert) ni aucun Budoosju (Vin d'Eſpagne) ne feront envoyez hors de l'Iſle ſans une permiſſion expreſſe & ſpecifiée.

Aucunes armes du Japon, ni peintures, ni petites poupées repreſentant

les Mufia ou gens de guerre, ne feront portées à Defima felon les ordres rigoureux que nous avons fouvent reiterez. Aucunes marchandifes ne feront vendues fecretement aux Hollandois, ni achetées d'eux de la même maniere en fecret.

Lorfque le temps du depart des navires Hollandois approchera, on fera favoir à l'Ottona, & à la Compagnie des interprêtes, quelles font les marchandifes qui ont été vendues aux Hollandois; on leur en donnera une lifte, afin que les fommes dont on a convenu foient payées au terme, & qu'on previenne les embarras & les inconveniens qui pourroient s'en enfuivre les derniers jours de leur demeure au port.

Les interprêtes de la langue Hollandoife & Portugaife qui frequentent l'Ifle & qui font authorifez pour cela ne formeront aucun complot, & n'auront point enfemble de converfations fecretes.

Perfonne ne pourra aller à Defima fans un congé fpecial, excepté le Bugjo & les officiers de l'Ifle.

On ordonne à un chacun d'obferver duement & à la rigueur les articles fufdits.

Le mois - - - le jour - - -

Nagafaki.

Bugjo.

X.

Gotsioosi Mono no Objoje, c'eft à dire Lifte des marchandifes de contrebande qu'il eft defendu aux Hollandois d'acheter & de tranfporter hors du pays.

Gomon. L'ecuffon des armes de l'Empereur, toutes les Eftampes, peintures, marchandifes, ou étoffes, où elles font reprefentées.

Budoogu, les inftrumens militaires.

Mufaige, peintures & reprefentations, imprimées ou autres de foldats, & gens de guerre.

Jeiro No Giendfi, Peintures ou reprefentations des perfonnes appartenant à la cour du Dairi, ou Empereur Ecclefiaftique hereditaire.

Nippon bune no Kogatta Narabinije, les Peintures ou modeles des navires ou bateaux du Japon.

Nippono Jedfu. Les cartes de l'Empire du Japon ou de quelque partie de fes états; les plans des villes, châteaux, temples, & chofes femblables.

Jakko Kenqua Ningio, les poupées ou petites figures qui reprefentent les gens de guerre.

Duitru Jurigana, les couteaux recourbez tels que font ceux dont les charpentiers fe fervent.

Fino Ginu, forte d'etoffes de foye fabriquées à Fino.

Kaga Ginu, etoffes de même forte faites à Kaga: ces deux fortes d'etoffes font faites en longs rouleaux comme les étoffes de foye du Tunquin.

Tfumuggi, autre forte d'etoffes en longs rouleaux de la manufacture du Japon.

Gumai no rui, toute forte de fines etoffes de Soye.

Nuno no rui, toute forte d'etoffes de Chanvre.

Momen no rui, etoffes faites de Cotton.

Mas-

Mawatta, nattes de foye.

Gin, de l'argent.

Ken Hollanda Gattana Nippon gofii raje. Toute forte de fimeterres, épées, & autres armes, faites au Japon à l'imitation de celles que les Hollandois y portent.

XI.

Forme des Paffeports.

NAGASAKI. Le nom de la rue, le nom propre de la perfonne, fon nom de famille, fon âge, la fecte dont il fait profeffion, allant à telle ou telle Province, pour telles ou telles raifons: nous vous prions de le laiffer paffer pour s'y rendre, fans lui donner aucun empechement non plus qu'à fon retour; cela foit ainfi.

Nengo, année------mois------jour.

Signez

Nagafaki Tofij Jori. Nom & fceau.

Dfio Jofi. Nom & fceau.

Addreffé *On Aratame fui Dfiu,*

A tous Vifiteurs & Infpecteurs.

XII.

La Niche de la proclamation, comme ils l'appellent, ou l'endroit où toutes les ordonnances de l'Empereur, les ordres des Princes de l'Empire, des gouverneurs des villes Imperiales, des Magiftrats &c. font affichez pour l'information de ceux qu'il appartient, eft reprefentée dans la Planche XX. Fig. I.

Fin du Quatrieme Livre.



HISTOIRE DU JAPON.

LIVRE CINQUIEME.

LES DEUX VOIAGES DE L'AUTEUR A LA COUR DE L'EMPEREUR A JEDO, VILLE DE SA RESIDENCE.

CHAPITRE I.

Préparatifs pour nôtre Voiage, avec une Description de la Maniere de voiager dans ce païs.

Origine du Voiage qu'on fait tous les ans à la Cour de l'Empereur.

DEPUIS le tems de Joritomo, premier Monarque séculier du Japon, qui a jetté les fondemens du Gouvernement présent de cet Empire; ç'a été une coutume observée, non seulement par les Gouverneurs des villes Impériales, des Provinces, des Païs, Terres & Domaines appartenant à la Couronne, mais aussi par tous les autres Daimio, & Siomjo, comme on les appelle ici, c'est à dire les Seigneurs de tout ordre dans l'étenduë de ce vaste Empire, d'aller à la cour une fois l'année: ceux du premier rang, qui, vû la grandeur de leur puissance & de leur authorité, pourroient porter le titre de Rois ou de Princes, y rendent leur hommages à l'Empereur luimême; & les autres seulement à ses premiers Ministres assemblés en Conseil. Ils accompagnent ces hommages de présens proportionnés à leur qua-

qualité & leurs richesses, en reconnoissance de la suprémacie de l'Empereur. Quand les Hollandois s'établirent dans le Japon, ils se conformerent à cette ancienne coutume, comme les Portugais l'avoient fait auparavant. Le Resident de notre Compagnie des Indes, & le premier Directeur de nôtre Commerce, qui est en charge, font ce Voiage avec un Medecin ou un Chirurgien, & un ou deux Secretaires; & sont suivis d'un grand nombre de Japonnois de divers rangs & de diverse qualité, nommés par les Gouverneurs de Nagasaki, qui sont comme nos Magistrats dans ce païs, & dont nous devons suivre les instructions & les ordres. On diroit, qu'en cela ils n'ont point d'autre but que de nous faire honneur, & de nous escorter, comme des gens qui vont voir la supréme Majesté de l'Empire; mais, c'est en effet, & principalement, pour nous épier & observer de près toutes nos démarches, pour nous empêcher d'avoir avec les naturels du païs aucun commerce suspect & illicite; comme de leur donner secrettement des croix, des images, des reliques, ou d'autres choses qui aient le moindre rapport à la Religion Chrêtienne; de leur faire présent de quelques raretés d'Europe, ou de les leur vendre en cachette. Mais, ce qu'ils se proposent sur-tout par là, c'est de prendre garde qu'aucun de nous ne s'échappe dans le païs, pour entreprendre d'y retablir ou d'y propager le Christianisme, ou d'y exciter, de quelque autre maniére que ce soit, des tumultes & des desordres, au préjudice de la tranquillité qui regne maintenant dans tout l'Empire. Le Lecteur peut aisément s'imaginer, que puis que l'on confie une affaire de si grande importance aux Japonnois qui nous accompagnent dans ce voiage, on ne choisit pour cet effet, que des personnes d'une integrité & d'une fidelité reconnues, & qui ont d'ailleurs l'inspection sur nôtre commerce & le pouvoir de le regler, outre quelques officiers domestiques des Gouverneurs. On ne se repose pas même absolument sur leur fidelité, quoi qu'ils en ayent donné souvent des preuves; car tous ceux qui doivent nous accompagner, depuis le chef de la Troupe jusqu'au moindre valet, (à la seule reserve des Palefreniers, qu'on change très souvent) sont obligés, avant que de partir, de se lier par un serment solemnel & terrible, qu'ils signent de leur sang selon la coutume, à donner avis aux Gouverneurs de Nagasaki de tout ce qu'ils verront faire aux Hollandois, ou aux Japonnois mêmes, contre les Loix du pais, & les instructions particulieres qu'on leur donne.

L'Auteur fait ce Voiage deux fois.

J'ai eu moi même la satisfaction d'aller deux fois à la cour de l'Empereur: La premiére fois en l'année 1691, avec *Henry van Butenheim*, Gentilhomme d'une grande probité, genereux, affable, qui entendoit bien les coutumes & le langage des Japonnois, & qui par sa sage conduitte avoit sçeu maintenir l'honneur de la Compagnie, sans prejudicier à ses interêts: La seconde fois en 1692., avec *Cornelius van Outhoorn*, frere du Gouverneur général qui est à Batavia, Gentilhomme de beaucoup de savoir, de bon sens, & possedant plusieurs langues; qui par son affabilité naturelle avoit trouvé le secret de s'insinuer dans les bonnes graces de cette nation orgueilleuse & jalouse, & qui en avançant le bien de la Compagnie, autant que cela dependoit de lui, avoit rempli tous les devoirs de sa charge à l'entiere satisfaction des uns & des autres. Je vais donner ici une Relation, par voie de Journal, de ce que je remarquai de plus considerable dans ces deux Voiages, après que j'aurai fait quelques observations générales, qui me paroissent necessaires, pour faciliter l'intelligence de

ce que je rapporterai dans la suitte, avec toute la sincerité dont je suis capable.

Préparatifs pour le Voiage. 1. Choisir les présens qu'on doit faire à l'Empereur.

Voici les préparatifs de nôtre Voiage. La premiére chose qu'il faut faire, c'est de chercher des presens convenables pour sa Majesté Impériale, pour ses Conseillers privés, & quelques autres grands Officiers de la Couronne, qui resident à Jedo, Miaco, Osacca: Tous ces presens doivent monter à une certaine somme, ou aussi près qu'il est possible; Ensuite il faut les assortir, & les separer, en marquant les personnes pour qui on les destine; Et puis les mettre dans des sacs de cuir, qu'on enveloppe soigneusement avec des nattes, pour les garantir de tous les accidens qui pourroient arriver dans un si long voiage; & pour une plus grande sureté, on les cachette de divers seaux. C'est l'affaire des Gouverneurs de Nagasaki de voir & de determiner ce qui pourroit plaire à la cour: Ils prennent, parmi les Marchandises qui sont dans nos Magasins, celles qu'ils jugent les plus propres à cela; & ils donnent à chaque Directeur, à son depart, pour Batavia, des instructions par rapport aux présens qu'il faudroit envoier de-là l'année suivante. Quelquefois ils y mêlent quelques uns de leurs propres effets, dont les Chinois leur ont fait présent; parce que de cette maniere ils en tirent plus de profit, soit en nous obligeant de les acheter à un prix excessif, & tel qu'ils veulent y mettre, soit en les échangeant contre d'autres marchandises. On apporte aussi de temps en temps d'Europe, & dautres parties du monde, quelques productions rares & curieuses, de la nature, ou de l'art, à dessein d'en faire présent à l'Empereur. Mais, il arrive souvent qu'elles n'ont pas l'approbation de ces Censeurs rigides. Par exemple, je me souviens qu'on fit venir une fois deux Machines de cuivre à éteindre le feu, de la derniére invention; mais les Gouverneurs ne jugérent pas à propos qu'on les presentât à l'Empereur; & ainsi ils nous les rendirent, après qu'ils en eurent premiérement veu faire l'essai, & qu'ils en eurent même pris le modéle. Une autrefois on envoia de Batavia l'oiseau Casuar; mais ils le desapprouvérent pareillement, & lui refusérent l'honneur de paroitre devant l'Empereur, parce qu'ils avoient appris qu'il n'étoit bon à rien qu'à consumer une grande quantité de vivres. Après qu'on a mis quelque tems à choisir, & à preparer ces divers présens, on les fait porter sur une Barque avec les provisions necessaires, trois ou quatre semaines avant qu'on parte, & on les envoie par eau à Simonoseki, petite ville située à l'extremité de la grande Isle Nipon, où nous les allons joindre par terre. Autrefois nôtre Ambassadeur s'embarquoit, en même tems, avec toute sa suite, pour se rendre par mer à cette ville; ce qui nous épargnoit une grande partie de l'embarras & de la dépense où nous sommes exposés à present, en faisant ce Voiage par terre: Mais, une violente tempête les aiant une fois mis dans un danger éminent; & le voiage aiant souvent été, à cause des vents contraires, trop long & trop ennuieux, l'Empereur à ordonné qu'à l'avenir nous le ferions par terre. La Barque, sur laquelle on transporte à Simonoseki les presens destinés pour ce Prince, ne sauroit être emploiée à aucun autre usage; & pour cet effet on la garde dans le Havre de Nagasaki, où elle est entretenue aux fraix de la Compagnie. Quand ces presens, avec le gros bagage, ont pris le devant, on emploie le tems qui reste jusqu'à ce qu'on parte, à faire d'aussi grands preparatifs pour le voiage, que si l'on se proposoit quelque fameuse expedition dans des pais fort éloignés.

La

La premiére & la plus eſſentielle partie de ces préparatifs conſiſte à nommer les divers Officiers, & tout le cortége qui doit nous accompagner à la cour; & à leur donner les inſtructions convenables. Les Gouverneurs choiſiſſent un de leurs Joriki, ou de leurs Officiers militaires du premier rang, pour ſervir de Bugio, c'eſt à dire de Conducteur, & de Commandant en Chef. Ce Bugio doit repreſenter ſes Maitres, & pour marque de ſon authorité, on porte après lui une Pique. Un Doſin, ou Officier militaire inferieur, a ordre de l'aſſiſter, en qualité de ſon Lieutenant. L'un & l'autre ſont pris d'entre les Domeſtiques de l'un des Gouverneurs, qui réſident cette année là à Nagaſaki. On y joint deux Sergens ſous le nom & en qualité de Tſioosin, ou de Meſſagers de ville: Ceux ci & le Doſin portent avec eux, en vertu de leur charge, une corde pour ſe ſaiſir, au commandement, ou au moindre coup d'œuil du Joriki, de toute perſonne coupable, ou ſeulement ſoupçonnée de crime. Tous ces Officiers, excepté ceux qui ſervent le Bugio, ſont mis au rang des gens de guerre, & comme tels ils ont le privilége de porter deux épées: C'eſt de là qu'ils ſont appellés Samurai, nom qui déſigne des perſonnes qui portent deux épées, ou des ſoldats; tous ceux qui ne ſont pas ou nobles de naiſſance, ou dans quelque emploi militaire, ne pouvant jouir de ce privilége, en vertu d'un dernier Edit de l'Empereur.

2. Nommer les perſonnes qui doivent nous accompagner à la cour.

J'ai remarqué dans le Livre precedent, que nos Interprêtes ſont diviſés en deux Compagnies; la Superieure compoſée des principaux, au nombre de huit; & l'Inferieure qui renferme tous les autres. Le Nimban, ou Préſident en charge de chacune de ces Compagnies, eſt ordinairement nommé, pour nous accompagner dans ce voiage. A ceux là on en joint aujourd'huy un troiſieme, en qualité d'éleve, qu'ils prennent avec eux, pour le rendre capable de leur ſucceder, & pour lui faire connoitre de bonne heure, & par expérience, comment il devra ſe conduire, quand il ſera dans le même poſte. Tous les principaux Officiers, & toutes les autres perſonnes qui en ont le moien, prennent à leur ſuitte quelques domeſtiques, en partie pour en être ſervi, & en partie pour paroitre avec plus d'éclat. Le Bugio, ou Commandant en Chef, & le premier Interprête en ont autant qu'il leur plait; les autres Officiers, deux ou trois; chacun, ſelon leurs facultés, ou ſelon ce que demande leur charge. Le Capitaine ou l'Ambaſſadeur Hollandois peut en avoir trois, & chaque Hollandois de ſa ſuitte, un. Les Interprétes nous recommandent, pour l'ordinaire, leurs favoris, qui moins ils entendent le Hollandois, & mieux cela répond à leur intention. Je ne parle pas de quelques autres perſonnes, qui, par l'ordre ou la permiſſion expreſſe des Gouverneurs & des Interprétes, ſont le voiage avec nous, & franchement auſſi à nos dépens, quoi qu'ils ne ſoient chargés d'aucune affaire qui nous regarde. Tous ces Compagnons de nôtre voiage, dont je viens de parler, ont la permiſſion de nous viſiter familiérement à Deſima, quelque tems avant nôtre départ, afin qu'ils puiſſent un peu nous connoitre d'avance. Il y en a pluſieurs parmi eux, qui ſeroient de tout leur cœur plus libres, & plus ouverts avec nous, n'étoit le ferment ſolemnel qu'ils doivent tous prêter avant que de partir, & plus encore, la crainte d'être trahis par d'autres; car en vertu de ce même ferment, chacun d'eux eſt également obligé d'obſerver de près, non ſeulement la conduite des Hollandois, mais auſſi celle des autres Japonnois, ſur tout en ce qui regarde ces premiers.

Des Interprêtes.

3. Loüer des Chevaux, & des Porteurs.

Une autre partie essentielle des préparatifs necessaires pour nôtre voiage, c'est de loüer des Chevaux, & des Porteurs pour nous, & pour nôtre bagage; Et c'est l'affaire du chef des Interprétes, en qualité de nôtre Thrésorier, qui est d'ailleurs établi pour prendre garde, qu'on fasse provision de tout ce dont on a besoin pendant le voiage: C'est aussi lui qui donne les ordres necessaires, afin qu'on tienne tout prêt pour partir, au moment qu'il plaira au Bugio, comme commandant en chef.

Equipages, & maniére de voiager à cheval.

Deux jours avant nôtre départ de Nagasaki, il faut que chacun donne sa Valise & son Porte-manteau à des gens établis pour cela, afin qu'ils les lient de telle maniére qu'on puisse en un instant les attacher aux chevaux, & les en détacher. Cela se fait, non pas comme en Europe, mais d'une maniére qui est toute particuliére à ces peuples, & qui merite que j'en donne ici la description.

On met sur un cheval une selle de bois toute simple, assés semblable aux Bâts des Chevaux de Poste Suedois; & on l'attache avec un Poitral, & une Croupiére de cuir. On passe par dessus la selle deux courroyes, qui pendent des deux côtez du cheval, pour pouvoir lier commodement deux Porte-manteaux, qu'on met de chaque côté, dans la situation qui paroit la plus propre à les tenir en équilibre; car quand une fois ils sont ainsi attachés, on les laisse, sans les lier davantage ni à la selle, ni au cheval: cependant, pour les affermir en quelque façon, on met par dessus, en travers, un petit coffre, ou une boite longue, & mince, appellée par les Japonnois, Adofski: cette boite repose sur la croupe du cheval, & est attachée fortement à la selle avec des sangles. Sur le tout on étend le lit du voiageur, qu'on lie ferme à l'Adofski, & aux Porte-manteaux avec des ceintures larges & doublées: On remplit le vuide qu'il y a entre les deux Porte-manteaux de quelque chose de mou; & c'est là où le Voiageur s'assied, comme s'il étoit sur une table plate, mais assés à l'aise, aiant les jambes, ou croisées, ou pendantes le long du cou du cheval, suivant qu'il le juge à propos pour sa commodité. Il faut bien prendre garde de s'asseoir précisément dans le milieu; car si l'on se met, ou que l'on se penche de côté ou d'autre, on ne sauroit manquer de faire tomber le cheval, ou les boites, & de tomber en même tems soi meme. En montant & en descendant les montagnes, les Valets & les Palefreniers appuient ces boites, pour prévenir un tel accident. Le Cavalier monte & descend de cheval, non pas d'un coté, comme nous autres Européens, mais par le poitral du cheval, ce qui est fort incommode pour ceux qui ont les jambes roides. Les Chevaux sont dessellez, & déchargez en un instant; car quand on à ôté le lit, ce qui est la premiére chose qu'on fait, il n'y a qu'à détacher une couroie ou deux, en quoi les Palefreniers sont fort adroits, & tout le bagage tombe à la fois. Les courroies, sangles, & ceintures, dont on se sert pour ces divers usages, sont larges & fortes, faites de cotton, & très proprement travaillées, avec de petites pieces de bois longues & rondes aux deux bouts, qui sont fort commodes pour serrer les courroies, & attacher ferme ce que l'on veut (*Voiez la Pl. XX. Fig.* 7.)

La selle (Pl. XXI. Fig. 9.) est faite de bois, & toute unie, avec un Coussin dessous, & une housse derriére, qui couvre le dos du cheval, & sur laquelle sont les armes ou la marque du voiageur. Une piéce de drap grossier pend de chaque côté, pour empécher que le Cheval ne se couvre de boüe: ces deux piéces sont attachées lâches sous le ventre. Sur la tête l'on met un reseau, dont les fils sont deliés, mais forts, pour

la garantir, & particulierement les yeux, de la piqueure des mouches qui les incommodent beaucoup. Enfin, l'on pend des clochettes au cou, au poitral, & en d'autres endroits du corps.

Les Porte-manteaux des côtez, que l'on remplit de quelque chose de leger, & quelque fois seulement de paille, sont une sorte de coffre quarré, fait de cuir de cheval fort roide, long d'environ cinq empans, large de trois, & profond d'autant : Le couvercle est aussi de cuir, un peu plus large, & assés grand pour couvrir entiérement la partie inférieure jusqu'au fond. Quoi que ces coffres resistent fort bien à la pluie, cependant, pour une plus grande sureté, on les enveloppe dans des nattes, qu'on lie avec de bonnes cordes: & comme cela demande quelque tems, rarement les ouvre-t'on jusqu'à ce qu'on soit à la fin du voiage; les choses dont on a le plus de besoin dans la route étant serrées dans l'Adofski. (Voiez la Pl. XXI. Fig. 9.)

L'Adofski (Pl. XXI. Fig. 8.) est un petit Coffre, ou Etui mince, d'environ six empans de longueur, un de largeur, & un de profondeur. Il contient un seul tiroir à peu près de la même grandeur; il a une petite porte ou ouverture d'un côté, que l'on peut fermer à la clef, & par laquelle on peut aisément ouvrir le tiroir, sans detacher l'Adofski; c'est là qu'il faut serrer tout ce dont on a besoin sur la route. Ce Coffre sert aussi à tenir ferme les deux Porte-manteaux, ou Malles; autrement, on seroit obligé d'y mettre un bâton. Il est fait de papier gris fort & épais, & pour le garantir encore mieux de tous les accidens d'un long voiage, on le lie fort proprement avec des attaches bleües, en forme de rets.

Pour rendre l'équipage de nos voiageurs complet, il faut ajouter quelques autres choses, qu'on attache ordinairement aux Porte-manteaux. Telles sont,

Quelques autres choses necessaires pour les voiageurs.

Un Cordon où l'on passe des Senni, ou Puties, monnoie de cuivre, qui a un trou au milieu, & dont on se sert par preférence, parce qu'elle est plus commode, pour acheter ce dont on peut avoir besoin sur la route, que celle d'argent qu'il faut peser. Ceux qui vont à cheval attachent ce cordon derriére eux à l'une des courroies de leur siége; Et ceux qui voiagent à pied le portent dans un Panier sur leur dos.

Une Lanterne de papier vernis & plissé, avec les armes du Possesseur peintes sur le milieu. Quand on voiage de nuit, les valets la portent sur leurs épaules devant leurs Maitres. On l'attache derriére un des Porte-manteaux dans un Reseau, ou dans un petit sac, sur lequel sont encore imprimées les armes, ou les marques du Voiageur, comme elles le sont generalement sur les habits, & sur tous les autres meubles, que les personnes de tout rang, & de toute condition, portent avec eux dans leurs voiages.

Des Vergettes faites de crin de cheval, ou de plumes de coq noires, pour ôter la poussiere des habits & du siége: on les met derriére le siége d'un côté, plutôt par parade, que pour l'usage qu'on en fait.

Un seau à porter de l'eau, qu'on place de l'autre côté du siége, à l'opposite des Vergettes, ou en quelque autre endroit.

Des Souliers pour les valets, & pour les chevaux: ceux-ci sont faits de paille cordonnée, & on y met de longues cordes aussi de paille, pour les attacher aux pieds des chevaux, à la place de nos fers d'Europe, dont on ne se sert point dans ce païs. Ces souliers sont bientôt usez dans les chemins pierreux & glissans, desorte qu'il en faut souvent changer. Pour

cet effet, ceux qui ont le foin des chevaux en prennent toujours avec eux une quantité fuffifante, qu'ils attachent aux Porte-manteaux, quoi qu'on en puiffe trouver dans tous les Villages, & que de pauvres enfans qui demandent l'aumône fur le chemin, en offrent même à vendre: de maniére que l'on peut dire, qu'il y a plus de Marechaux dans ce païs, que peut-être dans aucun autre, bien qu'à la lettre il n'y en ait point du tout.

Diverfes chofes que l'Auteur porte avec lui pour fon ufage particulier.

Qu'il me foit permis de remarquer, qu'outre les diverfes chofes dont je viens de parler, & que les Voiageurs prennent ordinairement avec eux dans leurs voiages, j'avois pour mon ufage particulier, une fort grande boite de Javan, que j'avois apportée de Batavia. Je tenois fecrettement dans cette boite un grand Compas de mer, pour mefurer les chemins, les montagnes & les côtes; mais, quand je l'expofois à la vuë de tout le monde, c'étoit une façon d'Ecritoire, que je rempliffois ordinairement de plantes, de fleurs, & de branches d'arbres, que j'avois deffinées & décrites, & même, fous ce pretexte, de tout ce qui s'offroit de remarquable. Comme je m'occupois à cela ouvertement, & fans obftacle, au veu & au feu de tout le monde, on m'accuferoit fort injuftement d'avoir fait la moindre chofe qui pût tourner au defavantage du Commerce de la Compagnie dans ce païs, ou d'avoir par-là rendu nôtre conduite fufpecte à une nation auffi jaloufe & auffi refervée que celle-ci. Bien loin de là, je puis dire, que depuis le premier jour de notre voiage jufqu'à nôtre retour à Nagafaki, tous les Japonnois qui nous accompagnoient, & fur tout le Bugio ou commandant en chef, étoient fort empreffés à me communiquer toutes les plantes rares qu'ils pouvoient découvrir, avec leurs noms, leur nature, & leurs ufages, dont ils s'informoient avec foin des naturels du païs. Les Japonnois, peuple très raifonnable & très fenfé, d'ailleurs grand amateur des Plantes, regardent la Botanique comme une Etude égalément utile & innocente, que chacun, felon les lumiéres même de la nature, doit encourager avec foin. Mais j'ai appris par ma propre expérience, que de toutes les nations que j'ai connues & frequentées dans mes longs & pénibles voiages, il n'y en a point qui favorifent moins cette efpéce de fcience, que celles qui auroient le plus de raifon de le faire. A mon retour à Nagafaki, Tonnemon Secretaire & premier Confeiller des Gouverneurs, étant à Defima, m'envoia chercher, & me fit dire obligeamment, par Siukobé chef des Interprêtes, qu'il avoit appris avec beaucoup de plaifir, d'Afagina Sindaanofin nôtre dernier Bugio, la maniére agréable dont j'avois emploié mon tems, dans nôtre voiage, en m'attachant à cette excellente & très louable Etude de la Botanique, dont il étoit lui-même grand amateur, & qu'il favorifoit de tout fon pouvoir. Mais il faut auffi que j'avoüe, qu'au commencement de nôtre voiage, je pris toute la peine & tous les foins poffibles, pour me procurer l'amitié & le fecours de ceux qui nous accompagnoient, gagnant les uns par ma grande foumiffion, & par mon empreffement à leur donner les confeils & les remedes neceffaires pour leur fanté; & m'attachant les autres par la maniére dont je les recompenfois, en fecret, des moindres fervices que j'en recevois.

Il faut fe pourvoir auffi d'un manteau.

Il ne faut pas oublier de fe pourvoir encore, pour le voiage, d'un grand manteau contre la pluie: ces manteaux font faits d'un papier double, verniffé, & huilé; & fi amples, qu'ils couvrent, tout à la fois, le Cavalier, le cheval, & le bagage. Il y a apparence que les Japonnois en ont appris l'ufa-

l'ufage auffi bien que le nom Kappa des Portugais: Ceux qui voiagent à pied en portent, lorfqu'il pleut, à la place de Manteaux, ou de Cafaques du même papier.

Pour fe garantir de l'ardeur du Soleil, il faut fe munir d'un grand Chapeau, qui eft fait de Bambou, ou de paille travaillée fort proprement, & avec beaucoup d'art, en forme d'un grand Sombreiro, ou Parafol: On l'attache fous le menton, avec de larges bandes de foie doublées de coton; il eft tranfparent, & extrémement leger; & cependant, dès qu'une fois il eft mouillé, la pluie ne fauroit paffer au travers. Ce ne font pas feulement les hommes qui fe fervent de cette efpéce de chapeaux en voiage, les femmes en portent auffi conftamment dans les villes & dans les villages, quelque tems qu'il faffe; & cela leur donne un air qui ne déplait point. D'un Chapeau.

Les Japonnois dans leurs voiages portent des hauts de chauffes fort larges, qui vont en étreciffant pour couvrir les Jambes, & qui font fenduës des deux côtez; pour y faire entrer les extremités de leurs longues robes, qui fans cela les incommoderoient beaucoup en marchant, ou en allant à cheval. Il y en a qui portent un juftau-corps, ou manteau court, par deffus ces chauffes; d'autres, au lieu de bas, attachent un ruban large autour de leurs Jambes. Les Domeftiques, & fur tout les porteurs du Norimon, & les porteurs de Piques, n'ont point de hauts de chauffes; & pour être plus agiles, ils trouffent leurs robes jufqu'à leur ceinturon, & expofent ainfi leur nudité à la vuë de tout le monde, difant qu'il n'y a point de raifon qui doive les porter à en avoir honte. De hauts de chauffes.

Les Japonnois de l'un & de l'autre fexe ne fortent jamais fans éventails, à peu près comme nous autres Européens ne fortons guére fans gants: dans leurs voiages, ils fe fervent d'une efpéce d'éventails, fur lefquels les routes font imprimées, & qui leur marquent combien de milles ils ont à faire, dans quelles hôteleries ils doivent loger, & à quel prix y font les vivres. Il y en a qui, au lieu de ces Eventails, fe fervent de Livres qui indiquent tout cela, & que nombre de pauvres enfans qui mendient fur les chemins offrent à vendre aux voiageurs. Il n'eft pas permis aux Hollandois d'acheter, au moins publiquement, de ces fortes d'Eventails, ou de Livres.

Telle eft la maniére de s'équiper pour le voiage dans ce païs. Un Japonnois à cheval, ajufté comme je viens de le décrire, fait de loin une figure très étrange & très comique; car, outre qu'ils font généralement gros & courts, leur Chapeau, leur manteau, & leurs chauffes, d'une grandeur enorme, joints à leur maniére de s'affeoir les jambes croifées, les font paroitre plus larges que hauts. En route, ils vont un à un; les Marchands font mener leurs chevaux devant eux, avec leur gros bagage, empaquetté dans deux ou trois coffres, ou Balles; & eux mêmes fuivent à cheval, affis de la maniére que je l'ai marqué ci-devant. Quant à la bride, le Cavalier n'y touche point, c'eft un de fes valets qui la tient, pour conduire le Cheval, & qui pour cet effet marche au côté droit près de la tête, chantant avec fes Camarades quelque chanfon joieufe, pour fe divertir, & pour animer les chevaux.

Les Japonnois regardent nôtre maniére de monter à cheval en Europe, & de tenir foi même la bride, comme quelque chofe de martial, qui convient proprement à un Soldat; & c'eft pour cela même qu'ils ne la fuivent que rarement, & prefque jamais dans leurs voiages: elle eft plus commune

parmi les gens de qualité, dans les villes, lorsqu'ils se vont rendre visite. Mais alors même, le Cavalier, qui fait une fort triste figure, tient la bride seulement pour la forme; car le cheval ne laisse pas d'être mené par un, & quelquefois par deux valets, qui marchent de chaque côté, le tenant par le mors. Leur maniére de seller leurs chevaux différe fort peu de la nôtre; leurs selles approchent plus de nos selles d'Allemagne, que de celles d'aucune nation Asiatique.

Les Etriviéres, ou Gambados, sont fort courtes: un large cuir rond pend des deux côtez, à la maniére des Tartares, pour garantir les Jambes: l'Etrier est fait de fer, ou de Sowaas, & est fort épais, & fort pesant, d'une forme assés semblable à la plante du pied, & ouvert d'un côté, afin que le Cavalier puisse aisément s'en débarasser, en cas de chûte: pour l'ordinaire, il est très bien travaillé, & garni de piéces de rapport d'argent. Les Rênes ne sont pas de cuir comme les nôtres, mais de soie, & attachées au mors. Il y a encore quelques autres ornemens, dont je ne dirai rien ici.

Maniére de voiager dans des Norimons, & & des Cangos.

Outre la maniére de voiager à cheval, il y en a une autre plus magnifique, & de plus grande dépense: C'est celle de se faire porter dans des Norimons, & des Cangos, qui sont une espéce particuliére de Chaises, ou de Littieres: On s'en sert aussi dans les villes, ou pour la parade, ou pour la commodité; Mais il y a une grande difference entre les Littiéres des personnes de qualité, & celles du commun peuple: Les premiéres sont somptueuses & magnifiques, à proportion du rang & des richesses de ceux à qui elles appartiennent; & les autres sont unies & simples: On appelle communement celles là Norimons, & celles-ci Cangos: Le Vulgaire, qui dans toutes les nations est le Maitre du langage, leur à donné ces deux différens noms, quoi que dans le fond ce ne soit qu'une seule & même chose; celui de Norimon signifie proprement, & en général une chaise; & celui de Cangos un panier, ou une hotte: Il y a une si grande varieté dans la façon de ces deux éspées de chaises, depuis la plus simple jusqu'à la plus riche, qu'à peine peut-on distinguer un beau Cangos d'un Norimon tout uni, autrement que par ses bâtons; ceux d'un Cangos sont simples, massifs, tout d'une piece, & plus petits que ceux d'un Norimon, qui sont grands, artistement ornez, & creux: Ces derniers sont faits de quatre petites planches de bois minces, proprement jointes, en forme d'un grand arc, & beaucoup plus legers qu'ils ne paroissent; la grosseur & la longueur en sont déterminées par les Loix Politiques de l'Empire, à proportion de la qualité de chaque personne: C'est par là, en particulier, que les Princes & les grands Seigneurs font connoitre leur rang & leur noblesse. Ceux qui s'imaginent d'etre de plus grande naissance, qu'ils ne le sont en effet, ont souvent les bâtons de leurs Norimons, ou de leurs Cangos, plus larges & plus longs, qu'il ne leur est permis; mais alors aussi, les Magistrats, s'ils viennent à en être informés, les obligent à se reduire à leur premiére mesure, & leur font une sevére reprimande, accompagnée, quelquefois, d'une amande considérable qu'ils leur imposent: le réglement ne regarde neanmoins pas les femmes; car elles peuvent, si elles veulent, se servir de bâtons plus grands, que leur propre qualité, & celle de leurs maris, ne leur donnent le droit d'avoir. Le Norimon comprend un espace de figure quarrée oblongue, assés grand pour qu'une personne puisse s'y asseoir, ou s'y coucher commodément, & fermé de Bambous fort proprement entrelassés, quelquefois vernissés, &

par-

parfaitement bien peints: Il y a de chaque côté une petite porte brisée, & assés souvent une petite fenêtre devant & derriére. Quelquefois il est fait de maniére à pouvoir y dormir à l'aise; & quand il pleut on couvre le haut d'une enveloppe de papier vernis: Il est porté par deux, quatre, huit hommes, ou davantage, suivant la qualité de ceux qui s'en servent; si c'est un Prince, ou le Seigneur d'une Province, ils portent les bâtons sur la paume de leurs mains, autrement ils les mettent sur leurs épaules. Tous ces Porteurs de Norimons sont habillés de la même livrée, avec les armes ou la marque de leurs Maitres; ils sont relevés, de tems en tems, par d'autres, qui marchent à côté du Norimon; mais j'en parlerai encore dans un autre endroit. Les Cangos ne sont pas à beaucoup près si magnifiques, ni si bien accompagnez; ils ont la même figure, ou peu s'en faut, mais ils sont plus petits, avec un bâton quarré, solide, quelquefois rond, & attaché à la partie superieure du dessus, ou à l'inferieure, en travers. Ceux dont on se sert communément pour le voiage, & sur tout pour passer les montagnes, sont fort simples, & grossiers, & si petits qu'on y est très mal à son aise; parce qu'on est obligé de s'y tenir courbé, & les jambes croisées; car ils ressemblent assés à un panier, dont le fond seroit convexe, & le couvercle plat, qu'on toucheroit de la tête, si l'on s'asseyoit dedans. On passe dans ces Cangos par dessus les rochers & les montagnes, qu'on ne sauroit aisement traverser à cheval; ils sont portés par trois hommes, qui vu la pesanteur de leur charge, ont assés de peine.

CHAPITRE II.

Description générale de la route par eau, & par terre, de Nagasaki *à* Jedo, *Résidence de l'Empereur.*

Des grands chemins.

IL y a plusieurs siècles que l'Empire du Japon a été divisé en sept grandes Contrées, comme je l'ai déja dit dans le cinquiéme Chapitre du premier Livre, où j'en ai donné une Description Geographique générale. Pour rendre les voiages, d'un endroit à l'autre, plus aisés, & plus commodes, chacune de ces Contrées est bornée par un grand chemin; & parce qu'à la longue elles ont encore été subdivisées en plusieurs Provinces, aussi y a-t'il des routes particuliéres pour chacune de ces Provinces, qui aboutissent toutes au grand chemin, comme les petites rivieres vont se perdre dans les grandes. Tous ces chemins ont pris leur nom de la Contrée, ou de la Province à laquelle ils conduisent. Mais j'en parlerai encore dans un autre endroit.

Leur description.

Les grands chemins sont si larges, que deux Troupes de voiageurs, quelques nombreuses qu'elles soient, peuvent passer commodément, & sans obstacle, l'une à côté de l'autre. Dans ce cas, la Troupe, qui, selon leur maniére de parler, monte, c'est à dire, va à Miaco, prend le côté gauche du chemin, & celle qui vient de Miaco, le côté droit. Toutes les grandes routes sont divisées pour l'instruction & la satisfaction de-

voiageurs, en milles géometriques, qui font tous marqués, & qui commencent au grand Pont de Jedo, comme au centre commun de tous les grands chemins : Ce pont eft appellé par prééminence, Niponbas, c'eft à dire, le Pont du Japon. De cette maniére un voiageur, en quelque lieu de l'Empire qu'il fe trouve, peut favoir à toute heure, de combien de milles Japonnois il eft eloigné de Jedo réfidence de l'Empereur. Les milles font marqués par deux petites hauteurs placées de chaque côté du chemin, vis à vis l'une de l'autre, & au fommet defquelles on à planté un, ou plufieurs arbres.

On y place des Piliers, pour reconnoitre l'endroit où l'on eft.

A l'extremité de chaque Contrée, Province, ou petit diftrict, il y a un Pilier de bois, ou de pierre, placé dans le grand chemin, fur lequel on a gravé des caractéres, qui marquent quelles font les Provinces ou les terres, qui aboutiffent à cet endroit là, & à qui c'eft qu'elles appartiennent.

On en érige auffi de femblables à l'entrée des chemins de traverfe, qui s'écartent du grand chemin ; & l'on y met pareillement une infcription, pour apprendre aux voiageurs à quelle Province, ou à quel pais c'eft que ces chemins détournés ménent, & de combien de lieuës l'endroit prochain le plus remarquable en eft eloigné.

La route qu'il faut tenir, pour aller à Jedo, fe divife en trois parties.

Dans notre voiage à la cour nous paffons par deux de ces grands chemins, & nous allons de l'un à l'autre par eau ; enforte que toute la route eft divifée en trois parties. Premiérement nous partons de Nagafaki, pour aller par terre, au travers de l'Ifle Kiusju, à la ville de Kokura, où nous arrivons en cinq jours. De Kokura, nous paffons le detroit dans de petits bateaux, tirant à Simonofeki, qui eft éloignée d'environ deux lieuës, & où nous trouvons à l'ancre le vaiffeau, dont j'ai parlé ci-devant, qui attend notre arrivée ; car ce Port eft trés commode, & très affûré. Le chemin de Nagafaki à Kokura eft appellé, par les Japonnois, Saikaido, ce qui veut dire, le chemin des Terres Occidentales. A Simonofeki nous nous embarquons fur notre vaiffeau, pour aller à Ofacca, où nous arrivons en huit jours, plus ou moins, felon que le vent fe rencontre favorable, ou contraire: Quelquefois notre Barque ne va plus loin que Fiogo, parce que le Havre d'Ofacca n'eft point affés profond, ni affés affûré. Ofacca eft une ville fort renommée pour l'étendue de fon commerce, & la richeffe de fes habitans; Elle eft éloignée de Fiogo de treize lieues de mer Japonnoifes : Nous faifons ce chemin dans de petits bateaux, après y avoir laiffé notre Barque jufqu'à notre retour. D'Ofacca nous reprenons la terre, & nous traverfons le continent de la grande Ifle Nipon, jufqu'à Jedo, Refidence de l'Empereur, où nous arrivons en quatorze jours de tems, ou à peu près: Le chemin d'Ofacca à Jedo eft appellé par les Japonnois, Tookaido, c'eft à dire le chemin de la mer, ou de la côte. Nous féjournons à Jedo environ vingt jours ; Et après avoir été admis à l'audience de fa Majefté Impériale, & avoir rendu nos refpects à quelques uns de fes premiers Miniftres, & de fes grands favoris, nous revenons à Nagafaki par le même chemin, achevant tout notre voiage dans l'efpace d'environ trois mois.

Longueur de cette route.

Ce Voiage de Nagafaki à Jedo eft pour le moins de trois cent vingt & trois lieues Japonnoifes, de differente longueur. De Nagafaki à Kokura, l'on en conte cinquante trois & demi; De Kokura à Ofacca, cent trente fix, au moins, & cent quarante fix, au plus; Et d'Ofacca à Jedo, cent trente trois & treize Tsjo ; deforte que le tout monte à trois cent vingt & trois,

trois lieues Japonnoises, pour le moins; & à trois cent trente trois, pour le plus; ce qui revient à environ deux cent milles d'Allemagne.

Les lieues ou les milles du Japon ne sont pas d'une égale longueur. Les lieues de terre dans l'Isle Kiusju, & dans la Province d'Isje, sont de cinquante Tsjo chacune, & les autres lieues communes ne sont que de trente six. (Le Tsjo est la mesure de la longueur d'une rue). Dans les bonnes routes j'ai trouvé, que les premiéres de ces lieues sont d'une heure de chemin à cheval, & les autres seulement de trois quarts d'heure. Le Tsjo contient soixante Kins, ou Nattes, suivant la maniére de mesurer de ce païs, c'est à dire environ autant de Toises d'Europe; desorte que les grandes lieues sont de trois mille, & les petites de deux mille, cent soixante Kins, ou Toises chacune. A l'égard de leurs lieues de mer, deux & demi font un mille d'Allemagne, hors de leur païs, mais au dedans, comme ils s'expriment eux mêmes, c'est à dire, entre les Isles, & aux environs, ils les mesurent suivant la longueur des côtes; sans avoir absolument rien de fixe là dessus; de maniére que je ne saurois bien déterminer quelle proportion elles ont avec les lieues de terre, ou les milles d'Allemagne; seulement il m'a paru, en général, qu'elles sont beaucoup plus courtes que les lieues de terre.

Etendue, & division des lieues du Japon.

Dans la plûpart des endroits du Saikaido, & par tout dans le Tokaido, entre les Villes & les Villages, il y a de chaque côté du chemin un rang de sapins plantez à la ligne, qui par l'ombre qu'ils font rendent le voiage également agréable & commode. On a soin de tenir les chemins propres, de faire des fosses & de petits canaux, pour conduire l'eau de pluie dans les terres basses; & des digues pour retenir celle qui vient des endroits plus élevez. De cette maniére les chemins sont toujours bons, à moins que ce ne soit dans des tems de pluie, & lorsque le terrein est glissant. Les Villages voisins doivent se joindre, pour les tenir en bon état, & les nettoier tous les jours. Les personnes de qualité les font balayer, dans leurs voiages, un moment avant qu'ils y passent; & il y a de distance en distance des monceaux de sable, qu'on y apporte quelques jours auparavant, pour l'épandre, & pour secher par ce moien la terre, au cas qu'il plût à leur arrivée. Les Seigneurs des Provinces, & les Princes du sang Impérial, trouvent à chaque deux ou trois lieues de distance, des huttes de feuillages verds, qu'on a élevées exprès pour eux, & où on leur a ménagé un reduit pour leur plaisir, ou pour leurs besoins. Les Inspecteurs des grands chemins n'ont pas beaucoup de peine à trouver des gens pour les nettoier; car, tout ce qui peut les salir est de quelque usage aux païsans des environs; de sorte qu'ils s'empressent à l'envi les uns des autres à l'emporter. Les pommes, les branches, & les feuilles, qui tombent tous les jours des Sapins leur servent pour se chauffer, & leur tiennent lieu de bois, qui est fort rare en quelques endroits. La fiente de cheval ne demeure pas non plus longtems sur la terre, de pauvres enfans des Villages voisins viennent bientôt la ramasser, & elle sert à engraisser la Campagne. Pour la même raison, l'on ne laisse pas perdre les excrémens des Voiageurs; & dans cette vuë on a bâti en divers endroits, proche des maisons des païsans, ou dans leurs champs, des Retraits, afin qu'ils puissent y faire leurs necessitez. On amasse aussi dans ces Retraits, les vieux souliers des hommes, & des chevaux, qu'on a jetté, comme ne pouvant plus servir; &

Des chemins.

on les brûle avec les excrémens, pour en faire du fumier dont on engraisse les terres: On en fait des provisions, qu'on garde dans de grandes cuves, ou Tonneaux, qu'on met dans des trous à fleur de terre, & qui n'étant point couverts laissent exhaler une senteur de raves (qui sont la nourriture commune des gens de la campagne) aussi desagréable à un odorat delicat, que la propreté & la beauté des chemins est agreable à la vuë.

Des Montagnes.

Dans plusieurs endroits du païs, les grands chemins traversent des montagnes, qui sont quelquefois si escarpées & si hautes, que les Voiageurs sont obligés de se faire porter dans des Cangos, tels que je les ai decrits dans le Chapitre precedent; parce qu'ils ne sauroient y passer à cheval, sans beaucoup de difficulté & de danger. Cependant, cette partie même de la route, qu'on peut appeller mauvaise, en comparaison du reste, est bordée de vendure, & fort agréable: on y rencontre une grande quantité de sources d'eau claire, d'arbres, & d'arbrisseaux verds toute l'année, mais sur tout au Printems, qu'ils sont en fleurs, comme le Fusi, le Tsubacki, le Satzuki, l'Utsugi, & le Temariqua: Ils offrent alors une vuë si charmante, & produisent une odeur si agréable, qu'on auroit peine à trouver ailleurs quelque chose de pareil.

Des Rivieres.

La plupart des rivieres qu'il faut traverser, sur tout dans le Tookaido, coulent vers la mer avec tant de rapidité, & d'impetuosité, qu'elles ne sauroient porter de Pont, ni de Bateau; cela vient en partie des neiges des montagnes voisines, où ces rivieres prennent leur source; & en partie des grandes pluies qui tombent frequemment, & qui les enflent à un tel point, qu'elles les font déborder. Ainsi, il faut les traverser dans les endroits où elles sont guéables. Certaines gens des environs, qui les connoissent très bien, & qui sont faits à ce métier, sont chargés du soin d'y faire passer les hommes, les chevaux, & le bagage: Et comme ils sont responsables de la vie des voiageurs, & de tous les accidens qui peuvent leur arriver dans le passage, ils se servent de toutes leurs forces & de toute leur adresse, pour les garantir de l'impetuosité de l'eau, & des pierres qu'elle entraine avec elle des montagnes. Ils portent aussi les Norimons au travers, sur leurs bras.

La principale de ces riviéres est le formidable Ojingawa, qui sépare les Provinces de Tootomi, & de Surunga. Tous les Voiageurs craignent beaucoup de la passer, non seulement à cause de sa rapidité extraordinaire, mais encore parce que quelquefois, & sur tout après les pluies, elle s'enfle si fort, qu'ils sont obligés d'attendre plusieurs jours sur le rivage, que les eaux se soient écoulées; à moins qu'ils ne veuillent se hazarder à la traverser, & qu'ils ne demandent qu'on les passe à leurs perils & risques. Les riviéres de Fusi Jedagawa, & d'Abikawa, dans la derniére Province, dont nous avons parlé, sont de la même nature, quoi qu'on n'en craigne pas autant le trajet.

Bateaux particuliers, sur lesquels on en passe quelques unes.

Il y a plusieurs autres riviéres basses, & rapides; mais, parce qu'elles ne sont ni si larges ni si impétueuses que les précedentes, on les passe dans des bacs construits d'une maniere particuliére & propre à cet usage. Le fond en est plat & plie aisément; enforte que s'ils viennent à échoüer sur le sable, ou sur quelque grande pierre, ils peuvent facilement & sans danger, glisser par dessus, & se dégager. Les plus considérables riviéres de cette derniére espéce sont celles de Tenriu dans la Province de Tootomi, de Fudsikawa dans la Province de Suruga, de Benrju dans la Pro-

vince de Mufáſi, & le fleuve d'Askagawa, qui eſt particulierement remarquable en ce qu'il change continuellement de lit; Et de là vient qu'en Proverbe, on compare à l'Askagawa les perſonnes inconſtantes.

Sur toutes les autres riviéres, qui ne coulent pas avec tant de rapidité, & qui ne changent pas de lit, il y a des Ponts ſolidement bâtis & fort larges: Ces Ponts ſont de bois de cedre, & ſi bien entretenus, qu'ils paroiſſent en tout tems, comme s'ils étoient nouvellement conſtruits: On a mis de chaque côté, des garde-foux; les Baluſtres ſont éloignées l'une de l'autre d'environ une toiſe, & il y en a deux ſur chaque arche; à moins que ces arches ne ſoient fort larges, pour la commodité des bateaux & des vaiſſeaux qui paſſent deſſous. Comme l'on peut voiager tout le Japon, ſans paier ni taxes ni doüanes; auſſi ne ſait-on ce que c'eſt que de Péage, pour la reparation des grands Chemins & des Ponts: ſeulement en quelques endroits, on a accoutumé de donner, en hyver, au Garde du Pont un Senni, ou un Liard pour ſa peine. Des Ponts.

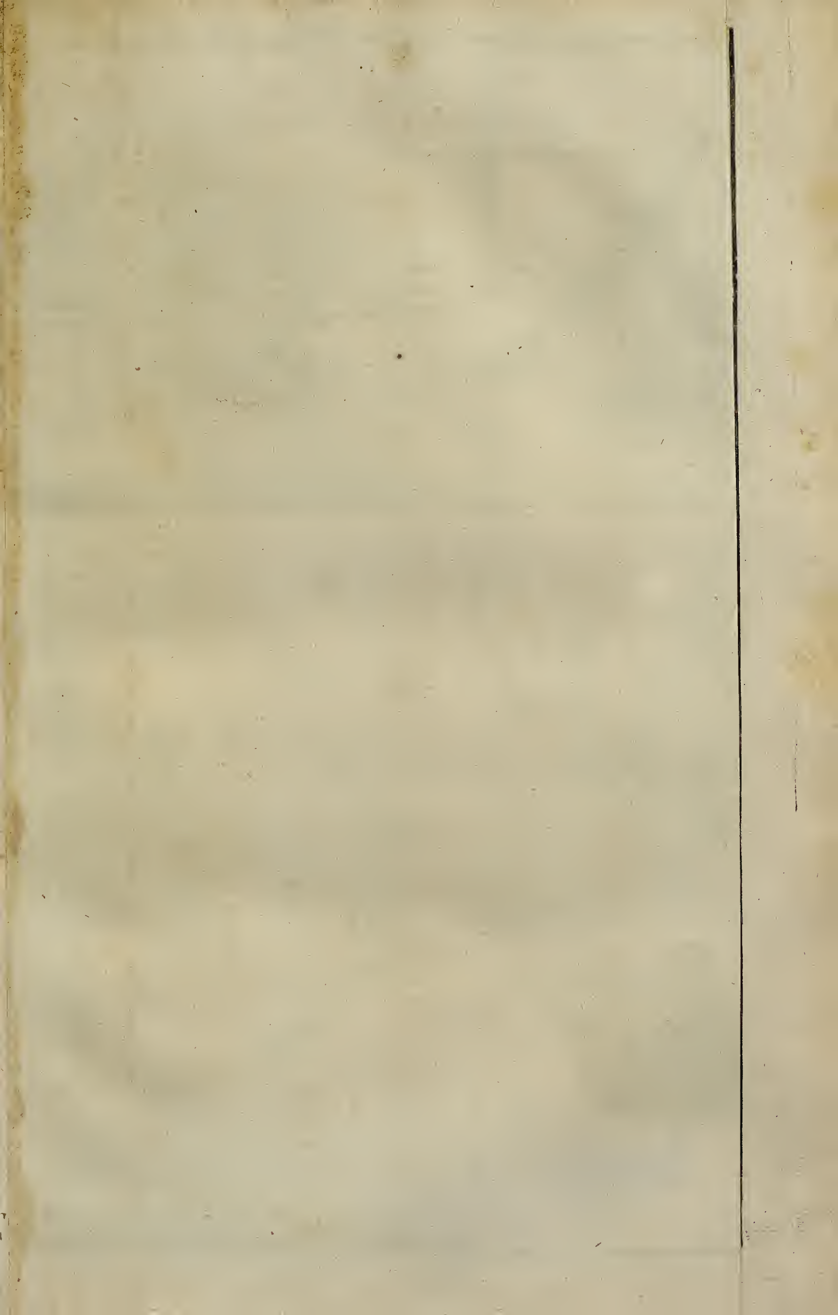
Les plus fameux Ponts qu'il y ait dans tout l'Empire, & les plus remarquables par leur ſtructure & leur grandeur, ſont 1. Celui de Setanofas, ſur la riviére Jedogawa, dans l'endroit où elle ſort d'un grand Lac d'eau fraiche, qui eſt dans la Province d'Oomi: Ce Pont eſt ſoutenu dans le mlieu par une petite Iſle; & par conſequent diviſé en deux parties, dont la prémiere à 36. Kins, ou Toiſes de longueur, & la ſeconde 96. On trouve ſur la même riviére, qui traverſe Oſacca, & qui ſe perd enſuitte dans la mer, pluſieurs Ponts, dont quelques uns ſont encore plus grands: Il y en a un proche de la petite ville d'Udſi, deux proche de Fuſimi, deux proche de Jodo, & ſept dans la ville d'Oſacca; pour ne pas parler de quelques autres plus petits, qu'on à conſtruit ſur les bras de cette riviére, qui eſt auſſi navigable, quoi qu'elle ne puiſſe porter que de petits bateaux, qui ne remontent pas même plus haut qu'Udſi. 2. Le Pont Jaſagibas, proche de la ville d'Okaſacki, dans la Province de Mikawa, long de 208. toiſes: Cette riviere porte auſſi de petits bateaux, qui du bord de la mer remontent juſqu'à ce Pont. 3. Joſidanobas, proche de la ville de Joſida, dans la même Province, qui a 120. Kins, ou Toiſes de longueur: Lorſque la marée eſt haute, de grandes Barques peuvent remonter la riviére, auſſi loin que cette ville. 4. Rokugonofas, dans la Province de Muſaſi, long de 109. Toiſes; Il fut emporté en 1687, par l'impetuoſité de la riviére, que les grandes pluies avoient prodigieuſement enflée; &, ſuivant toutes les apparences, il ne ſera jamais rebâti, parce que cette riviére étant fort proche de la Reſidence de l'Empereur, ſa fureté ſemble demander qu'il n'y ait point de Pont pour la traverſer. 5. Niponbas, c'eſt à dire, le Pont du Japon, ainſi appellé par prééminence; Il eſt placé préciſément à l'oppoſite du Palais Imperial, au milieu de Jedo, & particuliérement renommé à cauſe que les lieuës, qui ſervent à meſurer tous les grands chemins du Japon, commencent à ſe conter de là, & s'étndent juſqu'aux extremités de ce grand & puiſſant Empire. Tous les Ponts avancent ſur les bords des rivieres, au moins deux Toiſes de chaque côté, & ſont ouverts avec leurs baluſtres, qui s'étendent comme deux ailes: Ainſi, il faut ajouter quatre toiſes à la longueur marquée ci-deſſus.

A l'égard de cette partie de nôtre voiage, que nous devons faire par eau, nous prenons nôtre route le long des côtes de la grande Iſle Nipon, que Voiage de Simono'eki à Oſacca.

que nous avons à nôtre gauche ; mais enforte que nous ne perdons point la terre de vuë, c'eſt à dire, que nous ne nous en éloignons, que de deux ou trois lieües, au plus ; afin qu'au cas qu'il s'éleve quelque tempête, nous puiſſions inceſſamment nous aller mettre à couvert dans quelque Port. Après être ſortis du Détroit de Simonoſeki, nous continuons pendant quelque tems nôtre route, à la vüe des côtes, qui ſont au Sud Eſt de l'Iſle Kiusju, que nous avons traverſée en allant de Nagaſaki à Kokura. Nous rangeons enſuitte celles de l'Iſle Tſikoku ; après quoi nous découvrons l'Iſle Awadſi, & navigeant entre cette Iſle, à notre droite, & le continent de la Province d'Idſumi, à notre gauche, nous arrivons au port d'Oſacca, & ainſi nous finiſſons cette partie de notre voiage, que nous devons faire par mer. Toutes ces côtes ſont extremement fréquentées, non ſeulement par les Princes & les Seigneurs de l'Empire, avec leurs ſuites, qui vont à la cour, ou qui en viennent ; mais encore par les Marchands du pais, qui voiagent de Province en Province pour trafiquer ; deſorte que quelquefois on peut y voir au delà de cent vaiſſeaux, ſous les voiles. Les Terres, que la mer baigne dans ces endroits, ſont pleines de rochers & de montagnes, dont pluſieurs ſont cultivées juſques au ſommet ; il n'y manque pas d'ailleurs d'habitans, & l'on y trouve un grand nombre de villages, de châteaux, & de petites villes : Il y a en divers lieux de très bons ports, où les vaiſſeaux ſe retirent la nuit, & jettent l'ancre dans un fond bon & net, qui a quatre à huit braſſes d'eau.

Iſles. En ſuivant la route que je viens de marquer, on côtoie un nombre prodigieux de petites Iſles ; le Détroit entre Tſikoko, & Nipon en eſt, en particulier, tout rempli. Elles ſont toutes montagneuſes, & pour la plupart ſtériles & incultes : il y en a quelques unes dont le terroir eſt paſſablement bon, & où l'on trouve de l'eau douce ; celles-ci ſont habitées, & quelque eſcarpées qu'en ſoient les montagnes, on les cultive juſques au haut. Ces Montagnes, comme auſſi celles du continent de Nipon, ont à leur cime pluſieurs rangs de ſapins plantés pour l'ornement, enſorte qu'on diroit à les voir de loin qu'elles ſont frangées, ce qui fait une perſpective fort agreable. Il n'y a preſque pas une Iſle de celles qui ſont habitées, qui n'ait un port commode, où les Vaiſſeaux peuvent être à l'ancre en ſûreté : Tous les Pilotes Japonnois le ſavent fort bien, & s'y arrêtent auſſi quelquefois ſur le moindre prétexte. A la verité, il ne faut pas tant blâmer cet excès de prévoiance & de circonſpection, que certaines gens pourroient appeller crainte & poltronnerie ; car par les loix de l'Empire, il ne leur eſt pas permis de faire leurs vaiſſeaux aſſés forts, pour reſiſter au choc des vagues impetueuſes : La Cabane même, & les Marchandiſes ne ſont pas tout à fait à couvert de la pluie, & de l'eau de la mer, juſqu'à ce qu'on ait jetté l'ancre, & amené le Mât. Le Tillac eſt bâti d'une maniére ſi peu ſolide, que l'eau paſſe aiſément au travers, ſi on ne démâte le Vaiſſeau, & qu'on ne le couvre, en partie avec des nattes, & en partie avec les voiles. La Poupe eſt entiérement ouverte, & s'il arrive que la mer ſoit haute, les ondes y entrent, & battent de tous côtez. En un mot, la ſtructure en eſt ſi legére, & ſi foible, que lorſqu'il ſurvient quelque tempête, ils ſont à tout moment en danger d'être mis en piéces, & de couler à fond ; à moins qu'on ne jette inceſſamment l'ancre, qu'on ne ſerre les voiles, & qu'on n'amene le Mât.

CHA-



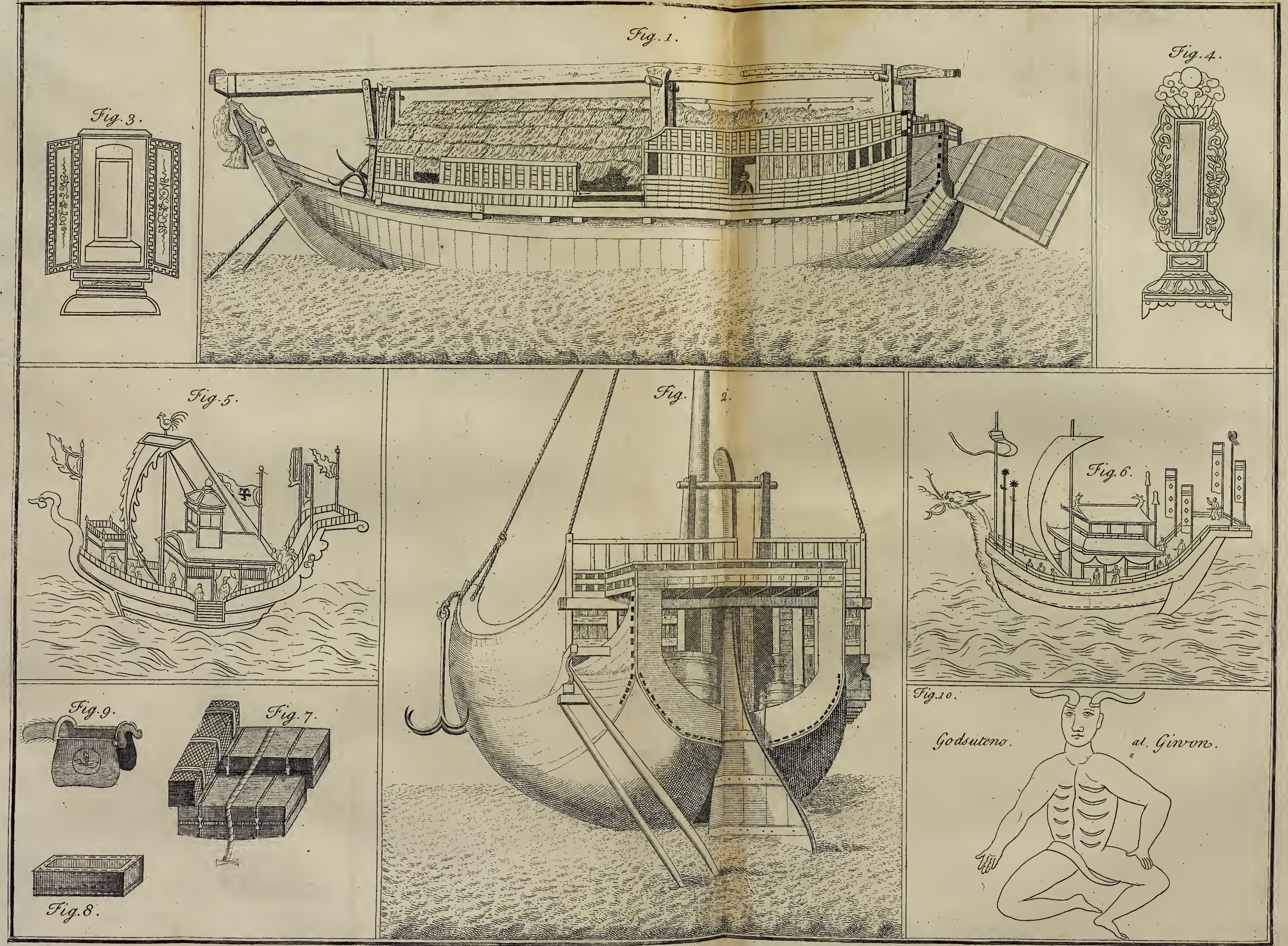


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.
Fig. 10.
Godsuteno. al. Givon.

CHAPITRE III.

Description génerale de plusieurs Edifices, & Bâtimens publics, ou particuliers, que nous avons vûs dans la route.

En allant à la cour, nous recontrons sur mer toute sorte de Vaisseaux, & de Barques; & sur terre plusieurs Edifices publics ou particuliers, des Châteaux, Villes, Villages, Bourgs, Hameaux, Postes, Hôtelleries, Cabarets, Places publiques où s'annoncent les Edits & les Ordres du Gouvernement, les lieux où l'on execute les criminels, des Temples, des Couvents, des Idoles, & des Reliques: J'en donnerai une Description générale dans ce Chapitre, & dans le suivant.

Tous les Vaisseaux & Bateaux, que nous avons vûs dans nôtre voiage par mer, étoient faits de bois de sapin, ou de cédre, qu'on trouve en abondance dans le païs. Ils sont construits différemment, suivant le but qu'on se propose, & les lieux pour lesquels on les destine. Les Bateaux de plaisir, qui sont une espéce à part, & dont on se sert seulement pour remonter & descendre les riviéres, ou pour traverser de petites Bayes, différent encore beaucoup dans leur structure, selon la fantaisie de ceux à qui ils appartiennent. Ordinairement ils sont faits pour aller à la rame; le premier Pont est plat & bas; sur celui là on en construit un autre, qui a des fenêtres ouvertes, & qu'on peut, avec des Paravents, diviser comme l'on veut, en plusieurs petites chambres, ou loges. Le dessus & plusieurs autres parties de ces bateaux sont fort artistement ornées de diverses banderolles, & d'autres embellissemens. Les figures en donneront au Lecteur une idée plus juste, qu'on n'en sauroit attendre de la description la plus exacte (*V. la Pl. XXI. Fig. 5. 6.*) Vaisseaux. Bateaux de plaisir.

Les plus grands Bâtimens, que l'on ait dans ce païs, sont les Vaisseaux Marchands, qui s'exposent aux dangers de la mer (quoi qu'ils ne s'éloignent jamais beaucoup des côtes) & qui servent à transporter, d'une Isle ou d'une Province à l'autre, des hommes & des marchandises. Ils méritent une description particuliére, puisque c'est par leur moien, que le Commerce s'étend dans toutes les parties de l'Empire. Ils ont, pour l'ordinaire, quatorze toises de longueur sur quatre de largeur, & ils sont faits pour aller à voiles & à rames: Ils vont en pointe depuis le milieu jusqu'à l'Eperon; les deux bouts de la Quille s'élevent considerablement au dessus de l'eau; le corps du vaisseau n'est pas convexe, comme celui de nos vaisseaux Européens; mais la partie qui est sous l'eau s'étend presque en droite ligne du coté de la Quille: La Poupe est large & plate, aiant une grande ouverture dans le milieu, qui va presque jusqu'à fond de cale, & laisse voir tout l'interieur du Bâtiment. On avoit d'abord inventé cette ouverture, pour conduire plus aisément le Gouvernail: depuis que l'Empereur a fermé l'entrée de ses Etats à tous les Etrangers, il a ordonné expressément qu'on ne bâtit point de vaisseau, sans y faire une pareille ouverture; & cela pour empêcher ses sujets d'aller en haute mer à quelque dessein Vaisseaux Marchands.

que ce soit. Le Tillac s'éléve un peu vers la Poupe; il est plus large sur les cotez, & dans cet endroit il est plat & uni; il est fait seulement de planches de sapin, qui ne sont point fermes, ni attachées ensemble; il est fort peu au dessus de la surface de l'eau, quand le vaisseau a toute sa charge. Une espéce de Cabane de la hauteur d'un homme le couvre presque tout à fait, il y a seulement un petit espace vers l'Eperon qu'on laisse vuide, pour y serrer les ancres, & les cordages; cette cabane avance hors du vaisseau, environ deux pieds de chaque côté, & tout autour il y a des fenêtres qui se brisent, & qu'on peut ouvrir, ou fermer, comme l'on veut. Dans le fond il y a de petites chambres pour les passagers, separées les unes des autres par des Paravents & des portes, & dont les planchers sont couverts de nattes artistement travaillées; la plus reculée de ces chambres passe toujours pour la meilleure, & par cette raison elle est destinée au plus apparent des Passagers. Le dessus, ou le Pont le plus élevé est un peu plat, & fait de planches fort propres & parfaitement bien jointes: Quand il pleut, on amêne le mât, & on le met sur ce Pont, & par dessus on étend la voile, afin que les mâtelots puissent y être à couvert, & y passer la nuit: Quelquefois, pour le garantir encore mieux de la pluie, on le couvre de nattes de paille, qu'on a toutes prêtes pour cet usage. Le Vaisseau n'a qu'une voile faite de chauvre, & fort ample; & qu'un Mât placé, environ une toise plus avant que le milieu, du côté de la Poupe: On éleve ce Mat, qui est aussi long que le Vaisseau, avec des poulies, & on l'amêne de même sur le Pont, quand on vient à mouiller. Les ancres sont de fer, & les Cables de paille cordonnée, & plus forts qu'on ne s'imagineroit. Ces Vaisseaux ont communément 30, ou 50. Rameurs pour tirer à la rame, lorsque le vent tombe; Ces Rameurs s'asseient sur des bancs qui sont placés du côté de la Poupe; ils rament en cadence sur lair d'une chanson, ou sur le ton de quelques paroles, ou sur un son, qui sert en même tems à régler leur manœuvre, & à les animer. Ils n'étendent pas leurs rames à la maniére des Européens, droit en avant, & fendant justement la surface de l'eau; mais ils les laissent tomber presque perpendiculairement, & puis ils les relévent: Cette maniére de ramer à non seulement tous les avantages de la nôtre, mais elle donne moins de peine, & paroit beaucoup meilleure, si on considére que les Vaisseaux n'ont quelquefois que très peu d'espace, comme lorsqu'ils passent par des detroits, ou à côté les uns des autres; & que les bancs des Rameurs sont fort êlevés au dessus de l'eau: D'ailleurs leurs rames sont faites précisément pour cet usage, car elles ne sont pas toutes droites comme les nôtres, mais un peu recourbées, avec un joint mobile dans le milieu, lequel cedant à la violente pression de l'eau fait qu'on peut les relever plus aisément. Les diverses piéces de la charpente de ces bâtimens, & les planches, sont attachées ensemble dans les joints, & dans les extrémités, avec des crampons, & des bandes de cuivre. L'Eperon est orné d'un nœud de franges fait de petits cordons noirs & longs. Les personnes de qualité, dans leurs voiages, font tendre leurs cabanes de drap, auquel leurs armes sont cousues; & ils mettent leur pique, qui est une marque de leur authorité sur l'arriére du vaisseau, à l'un des côtés du gouvernail; de l'autre côté il y a une Giroüette pour l'usage du Pilote. Dans les petits Bâtimens, aussi-tôt qu'on à jetté l'ancre, on ôte le gouvernail, & on le met à terre; ensorte qu'on peut passer au travers de l'ouverture de la Poupe, comme par une porte de derriére, & marchant

sur

fur le gouvernail, comme fur un Pont, aller à terre. (*Pl. XXI. fig.* 1. & 2. *qui repréfentent, fous deux vües différentes, un de ces Vaiffeaux marchands.*) Voilà pour ce qui regarde les Vaiffeaux; je paffe à préfent aux Edifices que les Voiageurs recontrent dans leur chemin par terre.

On peut dire en général, que tous les bâtiments de ce païs, publics ou particuliers, ne font nullement comparables à ceux d'Europe, ni en grandeur, ni en magnificence; car ils font, pour l'ordinaire, bas & tout de bois. Par les loix de l'Empire, les maifons des particuliers ne doivent pas avoir plus de fix Kins ou Toifes de hauteur: Il eft même fort rare qu'ils les élevent fi haut, à moins qu'ils ne veuillent en faire des Magafins. Bien plus, les Palais du Dairi, ou Empereur Ecclefiaftique, ceux du Monarque féculier, & de tous les Princes & Seigneurs de l'Empire, n'ont qu'un Etage; & quoi qu'il y ait plufieurs maifons particuliéres, fur tout dans les villes, à deux Etages, cependant le plus haut Etage, fi on peut lui donner ce nom, eft ordinairement fort bas, où l'on ne fauroit loger, & ne peut guéres fervir à autre chofe, qu'à y ferrer les meubles les moins neceffaires; puifque fouvent il n'a point de plancher deffus, ni d'autre couverture que celle du toit. Les Japonnois font leurs maifons fi baffes, à caufe des fréquens tremblemens de terre auxquels ce païs eft fujet, & que l'expérience montre être plus funeftes aux bâtimens de pierre, qui font hauts & maffifs, qu'aux maifons de bois qui font petites & baffes. Mais fi ces maifons n'approchent point des nôtres, ni pour la grandeur, ni pour la hauteur, ni pour la folidité; elles font, d'un autre côté, fort remarquables par leur propreté extraordinaire & par leurs riches ameublemens: J'ai même trouvé que les diverfes chofes, dont ils garniffent & embelliffent leurs Apartemens, paroiffent beaucoup mieux dans de petites chambres, qu'elles ne feroient dans de grandes Sales. Ils n'ont point, ou peu, de murs de féparation, pour divifer leurs chambres; mais feulement des Paravents faits de papier peint, ou doré, & enchaffé dans une bordure de bois; qu'ils peuvent mettre & ôter, quand ils veulent; & par ce moien élargir, ou retrécir leurs chambres, fuivant leur fantaifie, ou leur commodité. Les planchers font un peu élevées au deffus du raiz de chauffée, & tous faits de planches proprement couvertes de belles nattes doublées & bien rembourrées, dont les bords font artiftement frangez, brodez ou ornez de quelque autre maniére. Il y a une autre Loi du païs qui veut, que toutes les nattes aient la même grandeur dans toute l'étenduë de l'Empire, c'eft à dire, un Kin, ou une Toife de longueur, & un demi Kin de largeur. Tout le bas des maifons, l'efcalier pour monter au fecond Etage, s'il y en a un, les portes, les fenêtres, les porteaux, & les allées font parfaitement bien peintes, & verniffées. Les planchers de deffus font fort proprement couverts de papier à fleurs d'or, ou d'argent; & l'on voit dans plufieurs chambres des Paravents peints avec beaucoup de délicateffe. En un mot, il n'y a pas un feul coin dans toute la maifon, qui n'ait quelque chofe d'agréable, & de riant. Cela leur eft d'autant plus facile, que comme tous leurs ameublemens font des productions du païs, ils peuvent les avoir à bon marché. Je ne dois pas oublier de dire, que ces maifons font fort faines, & qu'en cela elles furpaffent de beaucoup les nôtres: La raifon en eft, qu'elles font bâties de bois de cédre, ou de fapin, dont il y a une grande quantité dans ce païs; & que les fenêtres font généralement faites de maniére, qu'en les ouvrant & ôtant les Paravents qui féparent les chambres,

Edifices.

bres, l'air a un libre paſſage tout au travers de la maiſon. J'ai remarqué, que le toit, qu'on couvre de planches, ou de bardeau, eſt ſoutenu par de groſſes poutres auſſi fortes, & auſſi peſantes qu'on en peut trouver; & que le ſecond Etage eſt pour l'ordinaire, bâti plus ſolidement que le premier: ce qui a donné lieu à cela, ce ſont les fréquens tremblemens de terre qui arrivent dans ce païs; les Japonnois aiant obſervé, que dans une violente ſecouſſe; la preſſion de la partie ſuperieure de la maiſon ſur l'inferieure qui eſt bâtie beaucoup plus à la legére, empêche que tout l'Edifice ne ſoit renverſé.

Châteaux. Les Châteaux de la Nobleſſe Japonnoiſe ſont bâtis; ou ſur de grandes riviéres, ou ſur quelque éminence: ils occupent un fort grand terrein, & ſont compoſez de trois différentes fortereſſes, ou enceintes de murailles, dont l'une couvre, ou, s'il eſt poſſible, environne l'autre. Chacune de ces enceintes eſt fermée & défenduë d'un profond foſſé, & d'une forte muraille de pierre, ou de terre, qui a de bonnes portes: celle qui eſt la plus reculée, ou au milieu des autres, s'appelle Ton Mas, c'eſt à dire, le véritable, ou le principal château. C'eſt dans ce château que demeure le Prince ou le Seigneur, qui en eſt en poſſeſſion; auſſi eſt-il diſtingué des autres par une grande tour blanche & quarrée, qui a trois Etages, dont chacun eſt environné d'un petit toit; en forme de couronne, ou de guirlande. Dans la ſeconde enceinte appellée Ninmas, c'eſt à dire, le ſecond château, ſont logés les Gentilshommes de la chambre, les Intendans, les Secretaires, & les autres principaux Officiers du Prince, qui doivent être aſſidus auprès de ſa perſonne. On cultive les eſpaces vuides, on en fait des Jardins, ou on y ſéme du riz. La troiſiéme enceinte, & la plus avancée s'appelle Sotogamei, c'eſt à dire, la fortereſſe extérieure, comme auſſi Ninnomas, c'eſt à dire le troiſiéme château. Un nombre conſidérable de Soldats, de courtiſans, de domeſtiques, & d'autres perſonnes loge dans cet endroit là, tout le monde aiant la permiſſion d'y entrer. Les murailles qui ſont blanches; les baſtions, les portes, ſur chacune deſquelles on a élevé un batiment de deux ou trois Etages; & en particulier, la belle tour du château intérieur; tout cela fait de loin une charmante perſpective. Il y a pour l'ordinaire, hors de ces châteaux, une place appellée Oo-te-guts, c'eſt à dire, la grande ouverture de devant, qui eſt marquée pour le rendez-vous, & la revuë des Troupes. De ce que je viens de dire, il paroit que, puis qu'on ne ſe ſert point de Canons dans ce païs, pour la guerre, ces fortereſſes ſont aſſés bien defendues, & capables de ſoutenir un long ſiége. Ceux à qui elles appartiennent ſont d'ailleurs obligés de les tenir toujours en bon état: Cependant, s'il arrive que quelque partie tombe en ruine, ils ne ſauroient les reparer, ſans en avoir auparavant informé l'Empereur, & ſans ſa permiſſion expreſſe: Beaucoup moins ce Monarque ſouffre-t'il qu'on en bâtiſſe de nouvelles dans aucun lieu de ſes Etats. Les Châteaux, où les Princes & les Seigneurs ſont leur reſidence, ſont ordinairement ſitués à l'extrémité de quelque grande ville, qui les enceint en forme de demi-lune.

Villes. La plupart des Villes ſont fort peuplées, & bien bâties. Les rues en ſont généralement réguliéres; car elles s'étendent en droite ligne, & ſe coupent à angles droits, comme ſi elles avoient éte faites en même tems, & ſuivant un plan général. Les villes n'ont ni murailles, ni foſſez. Les deux principales portes, par lesquelles les habitans entrent & ſortent, ne ſont pas meilleures que les portes ordinaires qu'on a élevées à l'extrémité

de chaque rue, & qu'on ferme à l'entrée de la nuit. Quelquefois il y a de chaque côté un pan de muraille contigu, simplement pour l'ornement. Dans les grandes Villes où quelque Prince reside, ces deux portes sont un peu plus belles, & mieux entretenues, & l'on y monte la garde, par respect pour le Prince. Le reste de la ville est pour l'ordinaire tout ouvert; rarement l'enceint-on même d'une haye commune, ou d'un fossé. Quoique les villes frontiéres des Domaines Impériaux ne soient pas beaucoup fortifiées, cependant, dans les passages étroits qui y conduisent, & qu'il seroit difficile d'eviter, elles sont défendues par de bonnes portes, où il y a toujours une nombreuse garde, pour examiner ceux qui entrent. Dans nôtre voiage à la cour, j'ai conté 33. Villes, & Residences de Princes de l'Empire, dont nous avons traversé quelques unes, & vû les autres seulement de loin. A l'égard des petites villes, & des villages, ou bourgs, j'en ai remarqué environ 80: pour ne rien dire de quelques grands Palais habitez seulement par les Intendans des Provinces, ou par les Prevôts des contrées; & de quelques autres destinés à loger les personnes de la premiére qualité, qui vont à la cour, ou qui en reviennent. C'est une chose surprenante que le grand nombre de boutiques, qu'on voit dans toutes les Cités, Villes & Villages; car les grandes ruës en sont presque remplies, d'un bout à l'autre, des deux côtés, & j'avoüe que je ne conçois pas bien comment le pais peut fournir assez de chalands, pour faire seulement vivre ceux à qui ces boutiques appartiennent, beaucoup moins pour les enrichir.

Les Villages, le long des grands chemins, dans la grande Isle Nipon, ne sont pas à beaucoup près autant remplis de païsans & de Laboureurs, que d'autres gens qui s'y vont établir pour gagner leur vie, soit en vendant diverses bagatelles aux Voiageurs, ou par un travail servile & journalier. De là vient que la plupart des villages n'ont qu'une seule rüe sur le grand chemin, qui est quelquefois si longue qu'elle touche au village voisin, ou qu'elle en approche à la distance d'un quart de mille, plus ou moins: Et c'est la raison pour laquelle quelques villages ont deux noms; car comme c'étoient originairement deux villages distincts, lesquels, par une augmentation graduelle des habitans & des maisons, sont venus à se joindre, chaque partie a retenu son premier nom; quoique les gens qui ne savent pas cela, donnent quelquefois à tout le village le nom de l'une de ses parties. A cette occasion je prie le Lecteur de remarquer, que dans ce païs on n'écrit & on ne prononce pas toujours les noms de la même maniére; car ce n'est point une chose incompatible avec la beauté de la langue Japonnoise, que d'abbrévier certains mots, de changer quelques lettres en d'autres, suivant la fantaisie de chacun, ou d'ajouter à quelques sillabes la lettre N, ce que l'on fait très souvent, pour rendre la prononciation plus aisée, & plus agréable. C'est ainsi, par exemple, qu'on écrit Fonda pour Fon Tomida, Mattira pour Matzidira, Tagawa pour Takawa, Firangawa pour Firakawa, Nangasaki pour Nagasaki &c. J'ai crû qu'il étoit necessaire de faire cette remarque une fois pour toutes, & de prier le Lecteur de ne pas se choquer s'il rencontre les mêmes noms differemment écrits en differens endroits.

Villages.

Les maisons des Païsans & des Laboureurs sont si chetives, que peu de mots suffiront à les décrire. Elles sont composées de quatre murailles basses, & couvertes d'un toit de chaume, ou de bardeau. Dans le derriére de la maison, le plancher s'éleve un peu au dessus du raiz de chaussée,

Maisons des Païsans.

ſée, & c'eſt là qu'ils placent le foyer ; tout le reſte eſt couvert de nattes aſſés propres. Derriére la porte de la rue pend un rang de groſſes cordes faites de paille, non pas pour empécher les gens d'entrer, ou de sortir ; mais en place de jalouſie, afin qu'on ne puiſſe par voir de dehors ce que l'on fait dedans. Ces maiſons ſont très mal meublées. Beaucoup d'enfans & un grande pauvreté ſont généralement le partage de ceux qui les habitent ; & neanmoins, à l'aide de quelques petites proviſions de riz, de plantes, & de racines, ils vivent heureux & contens.

Places pour les proclamations.

En paſſant au travers des Villes & des Villages, & d'autres lieux habités, nous avons toujours vû, dans l'une des grandes rues publiques, un Fudanotſiuſi, comme on l'appelle, c'eſt à dire, une place fermée de grilles, pour annoncer de là au peuple la volonté ſuprême, ſuivant la maniére ordinaire de parler dans ce pais, ou les Edits & les Ordres de l'Empereur. (*V. Pl. XX. Fig. I.*) C'eſt le Seigneur, ou le Gouverneur de chaque Province, qui les publie en ſon propre nom, pour l'inſtruction des paſſants. Ils ſont écrits, article par article, en gros & beaux caractéres, ſur une planche carrée, longue d'un pié ou de deux, & attachée au deſſus d'un poteau, qui a pour le moins deux Toiſes de hauteur. Nous vimes, dans nôtre voiage, pluſieurs de ces Planches, de différentes dates, & ſur différens ſujets. Les principales de toutes, & celles qui ſont les plus grandes & les plus vieilles, contiennent l'Edit qui a été fait contre la Religion Romaine, & des ordres particuliers touchant l'Inquiſition, (que j'ai décrit au long dans le troiſiéme Chapitre du Livre precedent,) marquant quelle recompenſe l'on doit donner à celui, ou à ceux, qui découvriront un Chrétien, ou un Prêtre. Les Seigneurs ou Gouverneurs des Provinces placent auſſi dans le même endroit leurs ordres particuliers: Ce qui fait que quelquefois il y en a un ſi grand nombre les uns ſur les autres, ou à côté les uns des autres, qu'il eſt preſque impoſſible de les voir & de les lire tous. A quelques unes de ces planches ſont attachées des piéces de monnoye, d'or ou d'argent, qu'on doit donner pour recompenſe à celui ou à ceux qui découvriront le fait ou la perſonne, dont il y eſt parlé. Ces Places, fermées de grilles, ſont pour l'ordinaire ſituées à l'entrée des grandes villes, & au milieu des principales ruës des Villages & des hameaux, dans l'endroit où elles ſont les plus paſſantes, ou dans quelque autre lieu remarquable. Il y a auſſi le long de la route, hors des villes & des villages, quelques autres ordres élevés de la même maniére, pour l'inſtruction des voiageurs, avec cette ſeule différence, qu'ils ſont placés ſur des poteaux plus bas. Ceux-ci émanent des Prevôts, des Voyers, & autres Officiers inferieurs ; & quoi que les choſes, qui y ſont ordonnées ou ſignifiées, ſoient généralement de très petite conſequence, cependant leur violation ou leur négligence peut expoſer à beaucoup de troubles & de fraix.

Places deſtinées aux Executions publiques.

Une autre choſe remarquable, que nous vimes dans nôtre chemin, ce ſont les lieux deſtinés aux executions publiques. On les reconnoit aiſément par les poteaux, & autres inſtrumens qui ſont demeurés des executions precedentes : Ils ſont, pour l'ordinaire, ſitués hors des villes, ou des villages, à l'Occident. C'eſt une opinion commune, & que l'on ſuppoſe ſe trouver véritable par tout païs; que plus il y a de Loix, & plus il y a de gens qui les violent. A l'égard de celui-ci, ce n'eſt pas une petite preuve de la ſageſſe, & de la prudence de ſes Magiſtrats, auſſi bien que de leur

leur tendre affection pour leurs peuples, que d'apporter, comme ils font, tous leurs soins à prévenir, par des loix expresses & severes, jusques aux moindres occasions qui pourroient les tenter, & les engager dans le crime; Loix, qui sont d'autant mieux observées, que personne n'ignore que la plus legére transgression en est suivie de châtimens corporels, & quelquefois même de la mort. Aussi voit-on moins, parmi ces Payens, de criminels poursuivis par la justice, & de sang répandu par les mains de ses executeurs, que peut-être dans aucun païs de la Chrétienté; tant la crainte d'une mort honteuse & inévitable a de force sur l'esprit d'une nation, d'ailleurs si revêche, & qui fait si peu de cas de la vie, que rien au monde qu'une telle rigueur, ne seroit capable de la retenir dans les justes bornes de la modération & de la vertu. Il est vrai que Nagasaki ne peut pas se vanter de cet avantage; car, outre que cette ville a été, en quelque maniére, consacrée à la cruauté, & au carnage, par les massacres qu'on y a faits de plusieurs milliers de Chrétiens Japonnois, qui dans la derniére persecution séellerent leur foi de sang; outre cela, dis-je, on y a veu, depuis, de frequentes executions, sur tout de ces miserables, qui, malgré les Edits sevéres de l'Empereur, ne peuvent s'empécher de frauder la Doüane, en commerçant avec les Etrangers; & qui sont peut-être les seuls de toute la nation, qui paroissent plus avides de ce gain illicite, qu'effraiés du châtiment ignominieux qu'ils ne sauroient éviter, s'ils sont pris sur le fait, ou denoncés aux Gouverneurs. Mais il est tems de tourner la vüe vers des objets plus agréables.

De tous les Edifices consacrés à des usages religieux, les Tira, c'est à dire, les Temples des Buds, ou des Idoles étrangéres, avec les Couvents joignans, sont sans doute les plus remarquables; car ils l'emportent sur tous les autres, par leur hauteur majestueuse, par leurs toits artistement & superbement construits, & par un grand nombre d'autres beaux ornemens, qui excitent la surprise & l'admiration des spectateurs. Ceux qu'on a élevés dans les villes, ou dans les villages, sont pour l'ordinaire bâtis sur des éminences, & dans les lieux les plus exposés à la vüe; & ceux de dehors sur le penchant des collines & des montagnes. Ils ont tous la situation la plus agréable, une vue charmante, une source, ou un petit ruisseau d'eau claire, un bois aux environs, & de belles promenades: tout cela doit necessairement se recontrer dans le terrein sur lequel on éleve ces sortes d'Edifices; car les Dieux, disent les Japonnois, prennent un singulier plaisir dans des lieux de cette nature; Opinion à laquelle je ne doute pas que leurs Prêtres ne condescendent aisément, puisqu'ils y trouvent leur conte. Tous ces Temples sont bâtis du meilleur bois de cédre & de sapin, & ornés en dedans de plusieurs images taillées. Au milieu, il y a un magnifique autel, avec une ou plusieurs Idoles dorées, dessus; & devant, un très beau chandelier, où sont allumées des chandelles qui donnent une odeur agreable. Tout l'Edifice est si proprement & si artistement orné, qu'on se croiroit transporté dans une Eglise Catholique-Romaine, si la figure monstrueuse des Idoles qu'on y adore ne convainquoit du contraire. Ces Temples ressemblent assés aux Pagodes des Siamois & des Chinois, soit pour la structure, soit pour les ornemens, dont ce n'est pas ici le lieu de donner une description plus étendue. On en trouve une quantité prodigieuse par tout l'Empire, & leurs Prêtres sont sans nombre. On conte seulement dans Miaco, & aux en-

Temples.

virons 3894. Temples, & 37093. Siukku, ou Prêtres, pour y faire le ſervice.

Temples des Mjia: La Sainteté des Mija, ou des Temples conſacrez aux Idoles qu'on adore d'ancienneté dans ce pais, demande auſſi qu'ils ſoient ſitués ſur des lieux éminens, ou, du moins, à quelque diſtance des terres communes & ſouillées: j'ai remarqué dans un autre endroit, que les perſonnes deſtinées au ſervice de ces Temples ſont de ſimples Laïques: Une belle promenade, qui détourne du grand chemin, y conduit: à l'entrée de cette promenade il y a une magnifique porte de pierre ou de bois, & une planche carrée, d'environ un pied & demi de haut, ſur laquelle eſt écrit, ou gravé en caractéres d'or, le nom du Dieu, auquel le Temple, qu'on voit au bout, eſt conſacré. (V. la Pl. XVII. A.) On peut bien dire de cette entrée, qui à quelque choſe de ſuperbe, *Parturiunt montes*, *La montagne en travail enfante une ſouris*; car ſi l'on va juſqu'au bout de la promenade, qui a quelquefois pluſieurs centaines de pas d'étendue, au lieu d'un Bâtiment ſomptueux, & magnifique, l'on ne trouve qu'un miſerable Édifice de bois ſouvent tout caché parmi les arbres & les buiſſons, & n'aiant qu'une ſeule fenêtre grillée au travers de laquelle l'on peut voir dedans. L'interieur eſt, ou tout vuide, ou ſimplement orné d'un miroir de metal, placé dans le milieu, & autour duquel pendent des trouſſes de paille, ou de papier blanc decoupé, qui ſont attachées à une longue corde, en façon de franges, comme une marque de la pureté & de la ſainteté du lieu: On attache auſſi du même papier autour des Tooris, & des galeries qui ſont joignantes. Les plus magnifiques de ces Portails, dont je viens de parler, ſont ceux qu'il y a devant les Temples de Tenſio Daiſin, de Fatzman, & de Cami, qui eſt le Dieu que les Japonnois, en quelques endroits, adorent particuliérement comme leur Dieu Tutelaire. Il n'eſt pas neceſſaire que je m'étende ſur ce ſujet, puiſque j'en ai déja parlé au long dans le ſecond Chapitre du 3. Livre, & dans le 4. du 4. Livre.

Idoles ſur les routes. Les autres objets du culte des Japonnois, que les voiageurs rencontrent le long des routes, ſont les Fotoges, ou les Idoles étrangéres de pierre, ſur-tout celles d'Amida, & de Dſiſoo; & les autres Images & Idoles, que nous vimes ſur les grands chemins, en divers endroits, comme au détour des chemins de traverſe, auprès des Ponts, des Couvents, des Temples, & autres Bâtimens. On les a placées dans ces lieux-là, en partie pour l'ornement, & en partie pour faire ſouvenir les voiageurs du culte qui eſt deu aux Dieux, & du chemin de la vertu, qu'ils doivent ſuivre. Par la même raiſon, l'on imprime ſur des feuilles ou des demi-feuilles de papier, des figures de ces Idoles, & on les affiche aux Portes des Villes & des Villages, à des poteaux de bois, proche des Ponts, dans les Places deſtinées aux proclamations, dont j'ai parlé plus haut, & en divers autres endroits, qui ſont le plus expoſés à la vuë, le long du grand chemin. Les voiageurs, cependant, ne ſont point obligés de ſe proſterner devant ces Idoles, ou devant les figures qui les repreſentent, ni de leur marquer d'autre reſpect que celui qu'ils veulent bien leur rendre.

Images colées ſur les portes des maiſons. Sur les portes des maiſons du commun peuple (car les perſonnes de qualité ne permettent guéres qu'on defigure ainſi les leurs) l'on voit, pour l'ordinaire, une miſerable image d'un de leurs Lares, ou de leurs Dieux domeſtiques, qu'on y a colée, & qui eſt imprimée ſur une demi-feuille de papier. La plus commune eſt le Giwon à cornes noires, autrement appel-

appellé Godſu Ten Oo, c'eſt à dire, ſuivant la ſignification litterale des mots, le *Prince du Ciel à tête de bœuf*, auquel ils attribuent le pouvoir de garantir la famille de maladie, & d'autres fâcheux accidens, ſur tout du Sekbio, ou de la petite Verole, qui eſt fatale à un grand nombre d'enfans (V. la Pl. XXI. Fig. 10.) Il y en a qui s'imaginent de proſperer, & de vivre heureux ſous la protection d'un Païſan de Jeſo, dont ils placent l'image affreuſe ſur leurs portes; je dis affreuſe, car ils le repreſentent tout velu, & tenant de ſes deux mains une grande épée, dont ils croient qu'il ſe ſert pour écarter, & en quelque maniére, pour parer les coups de toutes les maladies, & les infortunes, qui voudroient pénétrer dans la maiſon. J'ai veu quelquefois ſur le front des maiſons neuves & jolies, des Dragons, ou des têtes de Diables repreſentées avec une grande gueule béante, de groſſes dents, & des yeux enflammés. Les Chinois & autres nations Indiennes, & même les Mahometans dans l'Arabie & dans la Perſe, ont la même figure placée ſur les portes de leurs maiſons, pour empêcher, comme diſent les derniers, par cet aſpect hideux, les perſonnes envieuſes de troubler la paix des familles. Souvent ils mettent dans le même endroit une branche de l'arbre appellé Fanna Skimmi, qu'ils croient auſſi leur porter bonheur; ou bien du Liverwort, qu'ils s'imaginent avoir une vertu particuliéré pour chaſſer les mauvais eſprits; ou quelque autre plante, ou branche d'arbres. Dans les Villages ils placent ſouvent leurs boites d'indulgences, qu'ils rapportent de leur pelérinage à Isje, ſur leurs portes, ſe flattant d'amener par ce moien la paix & l'abondance dans leurs maiſons. D'autres y colent de grandes piéces de papier, dont les Eccleſiaſtiques des diverſes religions, ſectes & Couvents font préſent à ceux de leur parti, moiennant quelque petite gratification: Ces papiers ſont remplis de caractéres inconnus, & de diverſes formes de priéres, que les ſuperſtitieux croient fermement avoir la vertu de conjurer & d'éloigner toute ſorte de malheurs: Ils pendent même ces papiers en divers apartemens de leurs maiſons. Ils ont pluſieurs autres amulettes de la même nature, qu'ils attachent à leurs portes, pour ſervir contre la peſte, les maladies, & les infortunes particuliéres. Il y en a auſſi un contre la pauvreté: Les maiſons où celui-ci ſe trouve doivent être bien à couvert des voleurs.

CHAPITRE IV.

Des Poſtes, Hôteleries, Cabarets, & Loges à Thé.

POur la commodité des voiageurs, il y a dans tous les principaux villages, & hameaux une Poſte, qui appartient au Seigneur du lieu, où l'on peut trouver en tout tems, à de certains prix réglez, un nombre ſuffiſant de chevaux, de porteurs, de Valets, & en un mot de tout ce dont on peut avoir beſoin, pour pourſuivre ſon voiage en diligence. L'on y change auſſi de chevaux, & de valets, quand ils ſe trouvent haraſſés du Poſtes.

chemin, ou qu'on ne les a pas loués pour aller plus loin. Les Voiageurs de tout rang & de toute condition se rendent à ces Postes, appellées par les Japonnois Siuku, à cause de la commodité qu'ils ont d'y trouver prêt tout ce dont ils peuvent avoir besoin: Elles sont à la distance les unes des autres d'un mille & demi, & au dessus, jusqu'à quatre milles. En general, nous ne les avons pas trouvées si bonnes, ni si bien fournies, le long du grand chemin de Kiusju, depuis Nagasaki à Kottura, que dans la grande Isle Nipon, où nous en avons rencontré 56. d'Osacca à Jedo. Ces maisons ne sont pas proprement bâties pour loger du monde; mais simplement pour établer les chevaux; à cause dequoi, & pour empêcher qu'en les changeant ils n'embarrassent les rües, il y a une Cour spatieuse pour chacun. Il n'y manque pas de Clercs, & de Teneurs de Livres, qui écrivent, pour leurs Maitres, tout ce qui se passe chaque jour. Le prix de tout ce qu'on peut louer à ces Postes est réglé par tout l'Empire, non seulement suivant la distance des lieux, mais encore suivant que les chemins sont bons ou mauvais, que les vivres ou le fourage sont plus ou moins chers, & autres choses semblables. Un chemin portant l'autre, on peut avoir un Norikaki, c'est à dire un cheval de poste, avec deux Porte-manteaux, & un Adofski ou Coffre, pour 33. Senni par mille. Un Karassiri, c'est à dire, un cheval qui est simplement sellé, & qui ne porte ni homme, ni bagage, coute 25. Senni; Les Valets, & les Porteurs de Cangos, 19. Senni, & ainsi du reste. A toutes les Postes il y a, jour & nuit, des Messagers établis pour porter les Lettres, les Edits, les Déclarations &c. de l'Empereur, & des Princes de l'Empire, qu'ils prennent au moment qu'on les à délivrées, & qu'ils portent en diligence à la Poste prochaine. Ces lettres &c. sont renfermées dans une petite boite vernie de noir, sur laquelle il y a les armes de l'Empereur, ou du Prince qui les envoie; & le Messager la porte sur ses épaules attachée à un petit baton. Il y a toujours deux de ces Messagers, qui courent ensemble, afin qu'au cas qu'il arrivât quelque accident à celui qui porte la boite, l'autre pût prendre sa place, & remettre le paquet au prochain Siuku. Tous les Voiageurs, de quelque rang qu'ils soient, même les Princes de l'Empire, & leur suitte, doivent sortir du chemin, & laisser un passage libre à ces Messagers, qui prennent soin de les en avertir à une distance convenable, par le moien d'une petite cloche qu'ils sonnent, & qu'ils portent pour cet effet toujours avec eux.

Hoteleries.

Il y a des Hôteleries en assés grand nombre, & assés bonnes, tout le long de la route: Les meilleures sont dans les villages où il y a des Postes. Dans celles-ci les Princes eux mêmes & leur suitte peuvent être logés commodément, traittés selon leur rang, & pourvûs de tout ce dont ils ont besoin: Elles sont, comme les autres maisons, bien bâties, seulement à un Etage, ou s'il y en a deux, le second est bas, & ne peut guerres servir que de Magasin. Elles n'ont pas plus de largeur en front que les Bâtimens communs, mais beaucoup plus de profondeur, quelquefois jusques à quarante toises, avec un Tsuboo, c'est à dire, un petit Jardin de plaisir, derriére, qui est fermé d'une belle muraille blanche. Ces maisons sont percées à jour; toutes les fenêtres n'ont que des jaloufies, qu'on laisse ouvertes tout le jour; & l'on ôte aussi les Paravents qui séparent les divers apartemens, à moins que quelque personne de qualité n'y loge avec sa suitte: De cette maniére les voyageurs, en passant dans le chemin, peuvent voir, tout au travers de la maison,

dans

dans le jardin qui eſt derriére ; ce qui fait un agreable aſpect. Le plancher eſt élevé d'environ une Toiſe & demi au deſſus du raix de chauſſée ; & avançant hors de la muraille, à quelque diſtance, & du côté de la rue & du côté du jardin, il forme une eſpéce de petit banc, ou de galerie qui eſt couverte d'un toit, & où les Voiageurs vont paſſer leur tems, & prendre quelque recréation, ſoit en s'aſſeyant, ſoit en ſe promenant. Ils montent auſſi de là ſur leurs chevaux, pour ne pas ſe ſalir en deſcendant dans la rue. Dans quelques grandes Hôteleries, l'on a pratiqué un paſſage, pour la commodité des perſonnes de qualité, à la faveur duquel ils peuvent, ſortant de leurs Norimons, aller droit à leurs apartemens, ſans être obligés de traverſer le devant de la maiſon, qui eſt ordinairement aſſés mal propre, & d'ailleurs fort obſcur. De méchantes nattes couvrent toute cette partie du bâtiment, qui n'a pas grande apparence ; & les chambres ſont ſeparées ſimplement par de mauvais treillis. La cuiſine eſt auſſi dans cet endroit là, qu'elle remplit ſouvent de fumée, n'y aiant point de cheminée, mais ſeulement un trou au toit, pour la laiſſer paſſer. Ceux qui voiagent à pied, & le commun peuple, logent dans cet apartement, avec les Valets & les domeſtiques. Les perſonnes qui ont quelque apparence ſont reçues dans le derriére de la maiſon, qui eſt toujours d'une propreté enchantée. On ne ſauroit voir la moindre tache ni ſur les murailles, ni ſur les planchers, ni ſur les Tapis, ni ſur les poteaux, ni ſur les fenêtres, ni ſur les Paravents ; en un mot, dans aucun endroit de cet apartement, qui paroit toujours comme s'il étoit tout neuf, & tout nouvellement meublé. Du reſte il n'y a point de tables, de chaiſes, de bancs, ni d'autres garnitures de chambre, que celles dont je viens de parler, & quelques Miſeratſiés, comme on les appelle, qui ſont des meubles, pour l'ordinaire, de grand prix, artiſtement travaillés, & fort eſtimés de cette nation. On les met, ou on les pend dans les chambres, pour donner occaſion aux voiageurs d'emploier quelques momens de leur loiſir à les conſiderer, & à les examiner de près ; ce que quelques uns d'entr'eux méritent aſſurément bien. Le Tſuboo, ou le Jardin de derrière la maiſon eſt auſſi parfaitement bien entretenu, pour la ſatisfaction des allans, & des venans, qui ont le plaiſir de s'y promener, & d'y contempler les fleurs dont ils ſont ordinairement ornés. Une deſcription plus détaillée des Miſeratsjés, & du Tſuboo, ne paroitra pas, j'eſpére, inutile ; mais auparavant je dirai quelque choſe, en général, des chambres mêmes.

Les Chambres des maiſons Japonnoiſes ont rarement plus d'une muraille ſolide, qui eſt enduite d'une belle, & bonne terre graſſe d'Oſacca, & qu'on laiſſe dans cet état, ſans la revêtir d'aucun ornement : Outre cela, elle eſt ſi mince que le moindre Choc ſeroit capable de la renverſer. De tous les autres cotés, la chambre eſt fermée, ou de treillis, ou de Paravents & de portes, qui ſe meuvent ſur un double joint en haut & en bas, pour pouvoir aiſément les placer & les oter, ſuivant l'occaſion. Les joints d'embas ſont entaillés dans une pièce de bois qui ſert de ſeuil, & qui eſt de niveau avec les Tapis qui couvrent le plancher ; & les joints d'en-haut s'enchaſſent dans une groſſe poutre, qui deſcend deux ou trois pieds plus bas que le plat-fond. Les fenêtres de papier, qui donnent de la lumiére dans la chambre, ont des volets de bois des deux côtés, qu'on cache le jour, mais qu'on met la nuit, de peur que quelcun n'entrât dans la maiſon, de la cour, ou de la galerie, qui rêgne tout le long du bâti- Chambres.

 ment

ment au dehors. Les poutres, dans lesquelles les joints sont enchaſſés, sont auſſi enduittes de terre graſſe d'Oſacca, de même que l'eſpace qu'il y a de là au plancher d'enhaut. Ce plancher n'eſt quelquefois point applani, à cauſe de la rareté & de la beauté des veines qui ſe trouvent dans le bois dont il eſt fait; & dans ce cas, on y met ſeulement une legere couche d'un vernis tranſparent, pour le conſerver. D'autrefois, on le couvre du même papier, diverſement coloré & à fleurs, dont les Paravents ſont faits.

Eſpéce d'Armoire. Dans la muraille ſolide de la chambre, il y a toujours un Tokko, comme les Japonnois l'appellent, c'eſt à dire, une eſpéce d'armoire, qui eſt, environ un pied ou davantage, plus haute que le plancher, & profonde de près de deux pieds. Elle eſt, pour l'ordinaire, placée préciſément vis à vis de la porte, parce que c'eſt l'endroit qu'on eſtime le plus honorable, comme dans les maiſons des Ruſſiens, le coin où ils pendent leur Bog ou leur ſaint, eſt particulierement diſtingué du reſte. Droit au deſſous de ce Tokko, ou de cette armoire, il y a deux très beaux Tapis étendus l'un ſur l'autre, & ſur les nattes ou les Tapis communs qui couvrent le plancher. Ils ſont deſtinés pour les perſonnes de la premiere qualité, ſeulement, afin qu'ils puiſſent s'y aſſeoir; car à l'arrivée des voyageurs de moindre conſidération, on les ôte.

Buffet. A côté du Tokko, eſt un Tokkiwari, ou Buffet, avec quelques planches dans le milieu, qui ſont placées l'une ſur l'autre d'une maniére fort ſinguliére, qui peut amuſer quelque tems un voiageur curieux. Ces planches ſont appellées Tſigaidanna, & ſervent à l'hôte, ou aux voiageurs s'ils veulent, à y placer le prétieux livre de leur Loy, qu'ils eſtiment, de même que les Mahometans font leur Alcoran, trop ſacré pour le mettre ſur le plancher. Quand les Hollandois arrivent, on ôte ce livre de là, & on le porte ailleurs. Au deſſus du Tſigai, il y a un tiroir particulier, où l'on met l'écritoire, le papier, les écrits, les livres, & autres choſes ſemblables; c'eſt auſſi là que les voiageurs trouvent quelquefois le coffre de bois, dont les naturels du pais ſe ſervent la nuit, en place d'oreiller. Ce coffre eſt preſque cubique, creux, & fait de ſix ais minces joints enſemble, artiſtement vernissés, applanis, & fort proprement travaillés en dehors. Il a environ un empan de longueur, mais pas tout à fait autant de largeur, afin qu'on puiſſe, en le tournant d'un côté ou de l'autre, repoſer ſa tête dans la ſituation qu'on trouve la plus commode. Les Voiageurs ne doivent point attendre de Lit, ni de couverture, de l'hôte; il faut qu'ils en portent avec eux, ou qu'ils couchent ſur le Tapis du plancher, & qu'ils ſe couvrent de leurs propres habits, aiant pour tout oreiller le coffre de bois, dont je viens de parler. Au côté de la chambre, qui touche le Tokko, il y a pour l'ordinaire un très beau balcon, d'une ſtructure ſinguliére, mais magnifique, pour l'uſage de la perſonne qui eſt logée dans cette chambre, comme dans la plus honorable de la maiſon, & qui peut voir, par ce balcon, dans le jardin, dans la Campagne, ou ſur la riviére prochaine, ſans bouger de deſſus les Tapis, qu'on a mis au deſſous du Tokko.

Feu des Chambres. Sous le plancher, qui eſt couvert de belles nattes bien rembourrées, & de Tapis, il y a un trou carré & muré qu'on remplit en hyver de cendres, ſur leſquelles on met du charbon allumé, pour tenir la chambre chaude, après avoir premiérement ôté les Tapis. Les Hôteſſes dans leurs chambres,

bres, mettent une table baſſe ſur ce trou, & étendent par deſſus un grand Tapis, pour s'aſſeoir deſſous, & ſe garantir par ce moien du froid, à peu près comme on ſe met en Perſe ſous un Kurtſii. Dans les chambres, où il n'y a point de trous pour le feu, on ſe ſert en hyver de pots de cuivre ou de terre, artiſtement faits, & pleins de cendres chaudes, avec deux barres de fer, qui tiennent lieu de pincettes ; tout comme ils ſe ſervent à table de deux petits bâtons, en place de fourchettes.

Autres ornemens, appellez Miſeratſiés.

Je reviens aux Miſeratſiés, comme ils les appellent, dont j'ai fait mention ci-devant: Ce ſont des ornemens de leurs chambres capables de reveiller la curioſité des voiageurs & de les amuſer agréablement. Dans nôtre voiage à la Cour je remarquai ceux qui ſuivent, non pas tous dans une même chambre, mais dans les diverſes Hôteleries où nous fûmes logez. 1. Un papier proprement bordé d'une riche broderie, en place de cadre, ſur lequel on a peint un ſaint, avec un gros pinceau à ce qu'il paroit, & en trois ou quatre coups, mais en obſervant pourtant ſi bien les proportions & la reſſemblance, qu'à peine ſe trouveroit-il quelcun qui pût ne pas voir qui c'eſt qu'on a eu deſſein de repreſenter, ni s'empêcher d'admirer l'habileté du Peintre. D'autrefois, au lieu de portrait, il y a ſur ce papier, quelque ſentence morale de quelque fameux Philoſophe, ou Poëte, écrite de ſa propre main; ou bien l'écriture de quelque habile Maitre à écrire de la ville, ou de la Province, qui a voulu montrer ſon ſavoir-faire par quelques traits ou caractéres hardis, qui paroiſſent d'abord aſſés communs, mais qui ſont pourtant formés avec beaucoup de delicateſſe, & capables de fournir matiére d'amuſement & de ſpéculation à un voiageur curieux & attentif: Et de peur qu'on ne les revoque en doute, ils ſont pour l'ordinaire ſignés, non ſeulement des Maitres à écrire eux mêmes, mais encore de quelques autres témoins, qui y ont de plus appoſé leur cachet. On ne pend ces papiers, ainſi peints ou écrits, que dans le Tokko, comme dans le lieu le plus honorable de la chambre ; parce que les Japonnois en font un très grand cas. 2. Des Peintures repreſentant de vieux Chinois, des oiſeaux, des arbres, des païſages, & d'autres choſes, qu'on voit ſur des Paravents blancs, & qui ſont faites par quelque habile Maitre, ou plutôt grifonnées & jettées au hazard, d'une maniére ſi heureuſe, qu'à les regarder à quelque diſtance, elles paroiſſent preſque naturelles. 3. Un Pot à fleurs placé ſous les Tſigaidanna, ou planches du buffet appellé Tokkiwari, que les Japonnois prennent un ſoin particulier de tenir en bon ordre: Ce Pot eſt rempli de toute ſorte de belles fleurs, & de branches d'arbres vertes, telles que la ſaiſon peut en fournir, qui ſont rangées avec beaucoup d'art; car c'en eſt un dans ce païs, d'accommoder un pot à fleurs, tout comme en Europe, de découper la viande, ou de mettre le couvert. Quelquefois, au lieu de pot à fleurs, il y a une Caſſolette d'un travail exquis, d'airain, ou de cuivre jettée en moule, & dont la forme reſſemble à une Grüe, à un Lion, à un Dragon, ou à quelque autre animal ſingulier. J'ai veu une fois, dans l'une de ces Hôteleries, un pot de terre de Cologne, de ceux dont on ſe ſert pour tenir l'eau de Spaw, tout plein de crevaſſes & de fentes ſoigneuſement raccommodées, qu'on avoit mis en place de pot à fleurs, parce qu'on le regardoit comme une très grande rareté, vû la diſtance du lieu d'où il venoit, l'argille dont il étoit fait, & ſa forme particuliére. 4. Quelques piéces d'un bois tout ſingulier, dont les couleurs & les veines ſont admirables, & diſpoſées d'une maniére qui n'eſt point ordinaire ; ſoit qu'elles

ſoient un effet de la nature, ou une production de l'art, à deſſein de repreſenter quelque choſe de frappant. Quelquefois le Tſigaidanna même eſt fait de ce bois rare ; quelquefois la menuiſerie du balcon, ou du Tokkiwari, ou de la porte par où l'on entre dans la chambre, ou de celle qui ouvre dans la gallerie qui regarde ſur le Jardin ; & quelquefois auſſi les piliers & les poteaux de la chambre, ſur tout ceux qui ſupportent le Tokko. Mais de quelque eſpéce que ſoient les ouvrages qui ſont faits de ce bois extraordinaire, les Japonnois, de peur d'en diminuer la beauté naturelle, ne les applaniſſent point, & y laiſſent même l'écorce en pluſieurs endroits; ſeulement, pour les conſerver, auſſi bien que par un principe de propreté, ils les enduiſent fort legérement d'un vernis tranſparent. 5. Des toilettes de reſeau, ou des étoffes à ramages, parfaitement bien travaillées, pour orner le balcon, ou les fenêtres du coté du jardin, ou le haut des portes, des paravents, & des ſéparations des principaux appartemens. 6. Quelque autre piéce de bois rare & extraordinaire, ou une branche d'arbres, ou un morceau de racine vermoulue de quelque vieux tronc, remarquables par leur figure ſinguliére, qu'on pend en quelque coin de la chambre, ou qu'on met dans le Tokowara.

Voilà comment l'apartement de derriére, qui eſt le plus conſiderable eſt meublé, & accommodé, dans les grandes Hoteleries, & dans les maiſons des perſonnes aiſées. Les autres chambres vont en diminuant à cet égard de propreté, parce qu'on y tranſporte, par degrés, les Paravents, les nattes, les fenêtres, les Tapis & les autres meubles de ce premier apartement, à meſure qu'ils commencent à ſe ſalir, & à s'uſer ; & qu'on les y laiſſe juſqu'à ce qu'ils ne puiſſent plus ſervir. La principale de ces Chambres, & la plus grande, eſt celle où les Japonnois tiennent leur Vaiſſelle, leur Porcelaine, & leurs autres Utenciles rangés ſur le plancher dans un très bel ordre, ſuivant leur grandeur, leur forme, & leur uſage. La plupart de ces utenciles ſont faits de bois mince, mais enduit d'un vernis épais tirant ſur le rouge foncé. On les lave avec de l'eau chaude toutes les fois qu'on s'en eſt ſervi, & on les eſſuie avec un linge net, après quoi on les met en leur place juſques à une autre occaſion. De cette maniére, s'ils ſont enduits de laque, & ce vernis ſe trouve bon, ils peuvent ſe conſerver propres, & dans tout leur luſtre, pluſieurs années, quoi qu'on s'en ſerve conſtamment.

Les Lieux, ou le Privé.

La petite galerie, ou promenade, qui avance hors de la maiſon ſur le jardin, conduit aux Lieux, & à un Bain, ou à une Etuve. Les lieux ſont bâtis à l'un des côtés du derriére de la maiſon, & ont deux portes pour y entrer. L'on trouve toujours, à l'entrée, une couple de petites nattes neuves, faites de paille, ou de Genêt d'Eſpagne, pour l'uſage des perſonnes qui ne ſe ſoucient pas de marcher ſur la terre à pieds nuds, quoi qu'on la tienne conſtamment fort nette & fort propre: On s'y aſſied, à la maniére des Aſiatiques ſur un trou qu'on a fait dans le plancher; L'eſpace d'embas eſt rempli de menuë paille, où l'ordure ſe perd ſur le champ. A l'arrivée des perſonnes de qualité, l'on couvre la planche, qui eſt vis à vis de celui qui s'aſſied dans cette poſture neceſſaire, d'une feuille de papier net, comme auſſi le verroux des deux portes, & toute autre choſe à laquelle on peut porter la main. Proche des lieux, il y a un baſſin plein d'eau pour ſe laver les mains, après qu'on en eſt ſorti: C'eſt une pierre inégale, de figure oblongue, & dont la partie ſuperieure eſt artiſtement taillée en forme de baſſin. Un ſeau neuf de bambous pend auprès, &

& eſt couvert d'une belle planche de ſapin, ou de cyprès, à laquelle on attache une nouvelle anſe toutes les fois qu'on s'en eſt ſervi, ſavoir, un bâton de bambou, qui eſt une ſorte de jonc fort propre, & preſque naturellement verni.

Le bain eſt ordinairement bâti ſur le derriére du jardin, & fait de bois de cyprés: Il renferme un Froo, comme on l'appelle, c'eſt à dire, une Etuve, ou un Ciffroo, c'eſt à dire, un bain chaud: & quelquefois tous les deux enſemble. On les chauffe, & on les prépare tous les ſoirs; parce que les Japonnois ſe baignent ordinairement, ou ſe font ſuer, après que leur journée eſt finie, croiant par ce moien de ſe rafraichir, & de ſe délaſſer. D'ailleurs, comme ils peuvent ſe deshabiller en un inſtant, auſſi ſont-ils prêts à entrer dans le bain, dans une minute d'avertiſſement; car ils n'ont qu'à détacher leur ceinture, & tous leurs habits tombent à la fois, & les laiſſent entiérement nuds, excepté une petite bande, qu'ils portent ſur la chair, & qui leur couvre le milieu du corps. Pour la ſatisfaction des curieux, je vais donner ici une plus particuliére deſcription de leur Froo, ou de leur Etuve. C'eſt une eſpéce de coffre, ou de poële, preſque cubique, qui eſt élevé, environ trois ou quatre pieds, au deſſus de la terre, & bâti tout contre la muraille de l'Etuve en dehors: il n'a pas tout à fait une toiſe de hauteur, mais il en a une & demi de longueur, & autant de largeur. Le plancher eſt fait de petites lates, ou planches applanies, qui ſont éloignées, de quelques pouces, les unes des autres, pour donner un paſſage libre aux vapeurs qui s'élevent, & une iſſuë commode à l'eau avec laquelle on ſe lave. On entre, ou plutôt on ſe gliſſe dedans, par une petite porte, ou ouverture: Outre celle là, il y en a deux autres, une à chaque côté, pour laiſſer exhaler l'humidité ſuperflue. L'eſpace vuide qu'il y a ſous ce poële, juſques au plancher, eſt fermé d'un mur, pour empêcher que la chaleur ne ſe répande ſur les côtés. Du côté de la cour, il y a une fournaiſe droit deſſous l'Etuve; l'ouverture pour le feu en eſt fermée du côté du bain, de peur que la fumée n'y entre: Une partie de cette fournaiſe avance dans la cour, où ils mettent l'eau, & les plantes neceſſaires. Quand le feu eſt allumé, on ferme cette partie avec une douve, pour faire monter l'humidité & les vapeurs, au travers de la partie intérieure qui eſt ouverte, dans l'Etuve. Il y a toujours deux cuves pleines, l'une d'eau chaude, & l'autre d'eau froide, pour ceux qui veulent ſe baigner, ſoit par divertiſſement, ſoit par neceſſité.

Le Bain, ou l'Etuve.

Le Jardin eſt le ſeul lieu, dans lequel nous autres Hollandois, qui ne ſommes, à tous égards, guéres mieux traittés que des priſonniers, aïons la liberté de nous promener. Le Jardin occupe tout l'eſpace qu'il y a derriére la maiſon, & pour l'ordinaire il eſt carré, & fort proprement muré en dedans, comme une cîterne, ou un Etang; à cauſe dequoi il eſt appellé Tſuboo, mot qui, en langage Japonnois, ſignifie, un abbreuvoir, ou une cîterne. Il y a peu de bonnes maiſons & d'Hôteleries, qui n'aient leur Jardin; ſi elles manquent de place pour en faire un, elles ont au moins quelque vieux Prunier, Ceriſier, ou Abricotier greffé: plus ces arbres ſont vieux, tortus, & difformes, & plus les Japonnois en font de cas: quelquefois ils en laiſſent croitre les branches juſqu'à ce qu'elles entrent dans les chambres. Pour leur faire porter des fleurs plus grandes, & en plus grande quantité, ils les ébranchent avec le dernier ſoin. On ne ſauroit nier que le grand nombre de belles fleurs incarnates & doubes, que ces arbres portent dans leur ſaiſon, ne ſoit un ornement très agréable pour

Le Jardin.

ces derriéres de maison; mais ils ont ce desavantage, qu'ils ne produisent point de fruit. Dans les petites maisons, & les Hôteleries peu considerables, où il n'y a pas de place, ni pour un Jardin, ni pour des arbres, ils ont au moins une ouverture, ou fenêtre, pour donner du jour dans les chambres de derriére, devant laquelle, pour amuser & divertir les voiageurs, ils mettent une petite Cuve pleine d'eau, où ils gardent en vie du poisson d'or ou d'argent, comme ils l'appellent; par ce qu'il a la queüe de couleur d'or ou d'argent. Pour orner d'avantage cet endroit, ils y tiennent généralement un pot ou deux à fleurs; quelquefois ils y plantent quelques arbres nains, qui peuvent croitre aisément sur la pierre ponce, ou sur toute autre pierre poreuse, sans qu'il y ait aucune terre, pourvû que la racine soit dans l'eau, d'où elle tire assés de nourriture. Le petit peuple en plante souvent de la même espéce devant la porte qui donne sur la ruë, pour le plaisir aussi bien que pour l'ornement. Mais, pour revenir au Tsuboo, ou jardin; s'il est beau, il faut qu'il ait au moins 30. pieds en carré, & qu'il soit composé des choses suivantes qui sont essentielles. 1. La terre est couverte, en partie, de pierres rondes de différente couleur, qu'on a prises dans les riviéres, ou sur le bord de la mer, proprement lavées, & rangées par lit, selon leur espéce; & en partie, de gravier, qu'on balaye tous les jours, & qu'on entretient dans la derniére propreté: les grandes pierres occupent le milieu, & forment comme une espéce de sentier, sur lequel on peut marcher sans gâter le gravier; à quoi l'on peut ajouter, que le tout est dans une confusion apparente, mais ingenieuse. 2. Quelques plantes, qui portent des fleurs, plantées pesle mesle, quoi qu'avec certaines regles constantes. Parmi ces plantes il y a quelquefois un Saguer, comme ils l'appellent, qui est un arbre êtranger & rare, & quelquefois un ou deux arbres nains. 3. Un petit rocher, ou côteau dans un coin du jardin, fait à l'imitation de la nature, artistement orné d'oiseaux & d'insectes d'airain jettés en moule, & placés entre les pierres; & sur lequel on a quelquefois bâti le modéle d'un temple, comme ils sont en effet généralement situés, pour le plaisir de la vuë, sur quelque éminence remarquable, ou sur les bords de quelque lieu escarpé: Souvent il y a un petit ruisseau qui se précipite du haut du rocher avec un agréable murmure; & tout cela est executé d'une maniére que les proportions & la ressemblance y sont observées d'aussi près qu'il est possible. 4. Un petit bois à l'un des côtés de la montagne, pour lequel les Jardiniers choisissent les arbres qui peuvent croitre fort près les uns des autres, & ils les plantent & les taillent suivant leur grandeur, leur nature, & la couleur de leurs fleurs & de leurs feuilles; ensorte qu'ils les font exactement ressembler à un bois naturel. 5. Une Cîterne ou un Etang, où l'on tient du poisson, & que l'on entoure de plantes qui conviennent à un tel endroit, c'est à dire, qui aiment un terroir humide, & qui perdroient leur beauté & leur verdeur, si on les plantoit dans une terre séche. C'est une profession particuliére, que celle d'aligner ces jardins, & de les tenir dans l'ordre & dans la propreté où ils doivent être, comme j'aurai occasion de le montrer dans la suitte de cette Histoire. Et il ne faut pas moins d'habileté & d'adresse, pour inventer & pour fabriquer les rochers, dont j'ai parlé tout à l'heure, selon les régles de l'art. Ce que j'ai dit jusques ici peut suffire à donner au Lecteur une idée generale des Hôteleries du Japon. Pour ce qui est des diverses commodités, que les voiageurs y rencontrent, j'ai dessein d'en parler dans un chapitre à part.

Il

Il y a une infinité de plus petites Hôteleries, de Rôtifferies, de Sacki, ou de Cabarets à biére, de boutiques de Pâtiffiers, & de Confituriers, tout le long du chemin, même dans le milieu des bois & des forêts, & au haut des montagnes, où ceux qui voiagent à pied, & le petit peuple, peuvent trouver en tout tems, pour quelques Liards, quelque chofe de chaud à manger, & du Thé, du Sacki, ou autres Liqueurs femblables à boire, pour fe rafraichir. Il eft vrai que ces Rôtifferies &c. ne font que de petites méchantes maifons, fi on les compare aux grandes hôteleries, n'étant habitées que par de pauvres gens, qui ont affés de peine à gagner leur vie à ce mêtier. Cependant, il y a toujours quelque chofe capable d'amufer les paffans, & de les attirer; quelquefois un jardin, & un verger, derriére la maifon, qu'on peut voir de la ruë au travers de l'allée, & qui par les belles fleurs qu'on y apperçoit, ou par l'agreable afpect d'un petit ruiffeau d'eau claire, qui tombe d'un rocher voifin naturel ou artificiel, ou par quelque autre ornement de cette nature, tentent les voiageurs d'y entrer & de s'y repofer à l'ombre. D'autrefois il y a fur la fenêtre un grand pot à fleurs, plein de branches d'arbres fleuries, (car quelques belles que foient les fleurs des plantes, elles font trop communes pour mériter d'avoir place dans un tel pot) & difpofées d'une maniére fort curieufe & fort finguliére. On y voit auffi affés fouvent, ou une jolie fervante, ou une couple de jeunes filles bien mifes, qui fe tiennent fur la porte, & qui invitent fort gracieufement le monde à entrer, & à acheter quelque chofe. On tient les vivres, comme gâteaux &c. devant le feu, dans une place ouverte, attachés à des brochettes de bambous, afin que les voiageurs puiffent les prendre, en paffant, fans s'arrêter. D'abord que les Hôteffes, les cuifiniéres, ou les fervantes voient venir quelcun de loin, elles allument le feu, pour donner lieu de croire que les vivres ont été apprêtés dans le moment même. Les unes s'occupent à faire le thé; les autres à dreffer la foupe dans une coupe; les autres à remplir des Taffes de Sacki, ou d'autres liqueurs, pour préfenter aux paffans, toujours en caufant, & vantant leur marchandife d'une voix affés haute, pour fe faire entendre de leurs voifins, qui font du même metier. — *Rôtifferies, Cabarets à biere, &c.*

Les vivres que l'on vend dans ces Rôtifferies, outre le thé, & quelquefois le Sacki, font: les Mansje, forte de gateaux ronds, qu'ils ont appris à faire des Portugais, & qui font auffi gros que des œufs de poule ordinaires, & fouvent remplis de fleur de farine de fêves noires, & de fucre; Des gâteaux faits de la gelée de Kaad, qui eft une racine qu'on trouve fur les montagnes, qu'on coupe par tranches rondes, comme les carottes, & qu'on rôtit enfuitte; Des efcargots; Des huitres; des poiffons à coquilles, & autres petits poiffons, bouillis, ou marinez; De la Laxa Chinoife, qui eft une efpéce de bouillie claire, ou de pâte fine, faite de belle fleur de farine de froment, coupée par petites tranches longues & minces, & cuite au four; Toutes fortes de plantes, de racines, & de rejettons, que la faifon fournit, lavées & nettoiées, & puis bouillies dans de l'eau avec du fel; Une infinité d'autres mets particuliers à ce païs, faits de femences de plantes, de racines faupoudrées, & de vegetables, bouillis ou cuits au four, & apprêtés de plufieurs differentes maniéres, de différentes formes & couleurs; preuve conftante de la pauvreté des anciens Japonnois, & de la fterilité naturelle du païs, avant qu'on l'eut cultivé, au point où il eft à prefent. La fauce ordinaire à ces mets, & à tous les autres, eft un peu de Soije, comme ils l'appellent, mêlé avec du Sacki, ou — *Vivres que l'on y vend.*

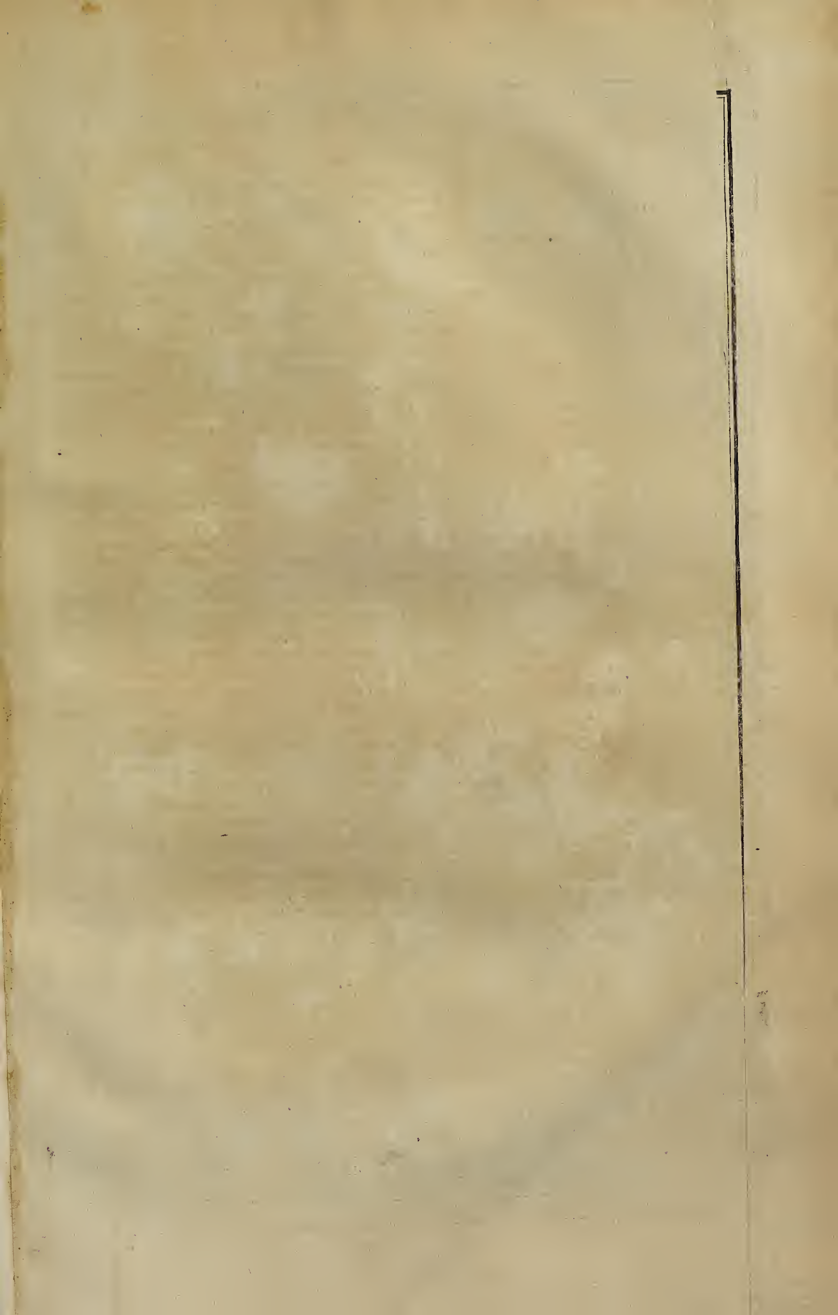
de la biére du païs. On orne le plat de feuilles de Sansjo, ou de minces tranches de Gingembre, & de pelure de Limon. Quelquefois ils mettent dans la soupe du Gingembre pilé, du Sansjo, ou de la poudre de quelque racine qui croit dans le païs. Ils sont aussi pourvûs de sucreries & de confitures de diverse couleur, & de différente sorte, qui sont généralement beaucoup plus agréables à la vuë qu'au goût, étant fort peu sucrées, & avec cela si dures qu'il faut avoir de bonnes dents pour les mâcher. Ceux qui voiagent à pied trouvent marqué dans le livre imprimé pour les routes, qu'ils portent toujours avec eux, où, & à quel prix c'est qu'ils peuvent avoir les meilleurs vivres, de l'espéce dont ils les souhaittent.

Cabanes à thé.

Il me reste maintenant à dire quelque chose du Thé, d'autant plus que la plupart des voiageurs ne boivent presque point d'autre liqueur sur la route. On en vend dans toutes les Hôteleries & Rôtisseries le long du chemin, outre plusieurs cabanes à thé, qu'on à élevées, à ce dessein, au milieu de la campagne & des bois, & au sommet des montagnes. Le thé qu'on trouve dans tous ces endroits est de la plus mauvaise sorte, car ce ne sont que les feuilles les plus larges qui restent sur l'arbrisseau après qu'on a cueüilli, à deux différentes reprises, les plus jeunes & les plus tendres, pour l'usage des gens au dessus du commun, qui en boivent constamment avant ou après leurs repas. Ces larges feuilles ne sont pas roulées & frisées, comme est le meilleur thé, mais simplement rôties dans une poile qu'on remue continuellement, de peur qu'elles ne prennent un goût de brûlé; quand cela est fait, on les met dans des corbeilles de paille, dessous le toit de la maison, proche de l'ouverture par où la fumée sort. Les Japonnois ne sont en rien plus délicats dans la maniére dont ils préparent cette espece de thé pour boire; car ordinairement ils en prennent une bonne poignée, qu'ils font bouillir dans un grand chauderon de fer plein d'eau: quelquefois ils le mettent dans un petit sac, autrement ils ont un petit panier qui nage dans le chauderon, & dont ils se servent pour tenir les feuilles dans l'eau, quand ils veulent en tirer la décoction claire: Ils mêlent la moitié d'une coupe de cette décoction avec de l'eau froide, pour la donner aux voiageurs qui en demandent. Du thé ainsi préparé a précisément l'odeur & le goût de la lessive; les feuilles dont on le fait étant presque toujours vieilles d'une année, outre qu'elles sont d'une très mauvaise sorte; Et cependant les Japonnois le croient beaucoup plus sain, pour un usage constant, que celui qui est fait de feuilles jeunes & tendres, & preparé à la maniére Chinoise, qu'ils disent affecter le cerveau; quoi qu'il soit certain qu'elles perdent une grande partie de leur qualité narcotique, quand on les fait bouillir.

Je ne dirai rien ici des Boutiques & des Magasins, qui sont sans nombre dedans & dehors les villes, les villages, & les hameaux, par la raison qu'elles ne différent pas beaucoup des nôtres d'Allemagne, & que j'ai parlé ailleurs des marchandises & des manufactures du païs.

CHA-



Tab XXII



CHAPITRE V.

Du grand nombre de gens, qu'on rencontre continuellement ſur les grands chemins.

C'Eſt une choſe preſque incroiable, que la quantité de monde qui voiage tous les jours dans ce païs; Et je puis aſſûrer le Lecteur par ma propre expérience (y aiant paſſé quatre fois) que le Tokaido, qui eſt un des principaux, & certainement des plus frequentés des ſept grands chemins du Japon, eſt, dans de certains jours, plus rempli d'allans & de venant, que les rues publiques des plus grandes villes de l'Europe. Cela vient en partie de ce que le païs eſt extremement peuplé, & en partie des fréquens voiages que les naturels entreprennent, peut-être plus qu'aucune autre nation, ſoit volontairement, ſoit par neceſſité. Pour la ſatisfaction du Lecteur, je donnerai ici en peu de mots une idée préliminaire des perſonnes, & des compagnies les plus remarquables, que les voiageurs rencontrent ſur la route.

Multitude de gens, qu'on rencontre dans les grands chemins du Japon.

Les Princes & les Seigneurs de l'Empire, avec leurs nombreuſes ſuittes, comme auſſi les Gouverneurs des villes Imperiales & des terres appartenant à la couronne, méritent que j'en faſſe mention avant tous les autres. Ils ſont obligés d'aller une fois l'année à la cour, pour y rendre leurs hommages au Monarque ſéculier, dans certains tems marqués pour cela: Ainſi ils doivent ſe trouver ſur les grandes routes deux fois par an, c'eſt à dire quand ils vont à Jedo, & qu'ils en reviennent. Ils ſont accompagnés dans ce voiage de toute leur cour; & ordinairement ils le font avec cette pompe, & cette magnificence, qu'ils eſtiment convenir à leur qualité, & à leurs richeſſes, auſſi bien qu'à la Majeſté du puiſſant Monarque qu'ils vont voir. La ſuitte de quelques uns des premiers Princes de l'Empire eſt ſi nombreuſe, qu'elle tient quelques journées de chemin. Auſſi ai je vû ſouvent, que quoi nous fiſſions aſſés de diligence, nous avons rencontré, pendant deux jours conſecutifs, le bagage & le train, qui precedoit le Prince, compoſé des Valets & des Officiers inférieurs, & diſperſé en diverſes bandes; Le Prince lui même ne paroiſſoit que le troiſiéme jour, ſuivi d'une cour nombreuſe; & tout cela marchoit dans un ordre admirable. On conte, que le Cortége d'un des Principaux Daimios, comme on les appelle, eſt compoſé de près de 20000. hommes; celui d'un Siomjo, d'environ 10000; & celui d'un Gouverneur des villes Imperiales, & des Terres appartenant à la Couronne, d'une ou de pluſieurs centaines, ſuivant ſa qualité, ou ſes revenus.

Les Princes, & leur ſuitte.

S'il arrive que deux, ou pluſieurs de ces Princes & Seigneurs, avec leur nombreuſe ſuitte, ſe trouvent ſur la même route dans le même tems, ils ne peuvent que ſe nuire beaucoup l'un à l'autre, ſur tout s'ils ſe rencontrent dans un même Siuku, ou village; car le plus ſouvent de grands villages tout entiers ne ſuffiſent pas à loger le cortége d'un ſeul Daimio. Pour prévenir de tels inconvéniens, les Princes & les Seigneurs ont accoutumé de faire avertir, quelque tems à l'avance, les divers Siukus par

où ils doivent passer, & toutes les Hôteléries ; par exemple, ceux de la premiére qualité, un mois, & les autres, une semaine ou deux avant leur arrivée. Outre cela, on en instruit toutes les villes, tous les villages & hameaux qui sont sur leur route, par le moien de petites planches qu'on éleve sur de longs bâtons de Bambous, à l'entrée & à la sortie de ces divers endroits, & sur laquelle on marque en peu de mots, quel jour du mois c'est que tel ou tel Seigneur doit passer dans le lieu, & y diner, ou y coucher.

Pour satisfaire la curiosité du Lecteur, il ne sera pas hors de propos de décrire ici un de ces grands cortéges, en omettant les Avantcoureurs, le bagage, les chevaux de main, les Cangos & Palanquins, qu'on envoie un jour ou deux à l'avance. Ce que je dirai là dessus ne regarde pourtant pas les plus puissans Princes & petits Rois, tels que sont les Seigneurs de Satzuma, de Cango, d'Owari, de Kijnokuni, & de Mito ; mais seulement quelques autres Daimios, dont nous avons rencontré plusieurs dans notre voyage à la cour : d'autant plus qu'il n'y a pas beaucoup de différence dans leur train, si l'on en excepte les livrées, & des piques particuliéres, certain ordre arbitaire dans la marche, & le nombre de chevaux de main, de Fassambacs, de Norimons, de Cangos, & de Valets pour en prendre soin, ou pour les accompagner.

1. De nombreuses troupes d'Avantcoureurs, de Fourriers, de Secretaires, de cuisiniers, & d'autres Officiers inferieurs commencent la marche, parce qu'ils doivent pourvoir aux logemens, aux vivres, & autres choses necessaires pour la reception de leur Maitre & de sa Cour.

2. Ensuitte vient le gros bagage du Prince, empaquetté ou dans de petits coffres semblables à ceux que j'ai décrit ci-devant, & portés par des chevaux, avec chacun un étendart dessus où sont les armes & le nom du possesseur ; ou bien dans de grandes caisses couvertes de cuir rouge vernis, sur lesquelles il y a aussi les armes du Maitre, & que des hommes portent sur leurs épaules, suivis d'un grand nombre d'inspecteurs.

3. Un grand nombre de moindres équipages appartenant aux principaux Officiers, & aux personnes de qualité qui accompagnent le Prince, avec les Piques, les Cimeterres, les arcs, & les flêches, les Parasols, les chevaux de main, & autres marques de grandeur, qui conviennent à leur qualité ou à leur charge.

4. Le train particulier du Prince même, marchant dans un ordre admirable, & divisé en plusieurs troupes dont chacune est commandée par un officier qui lui est propre. Les voici dans leur rang, 1. cinq beaux chevaux de main, plus ou moins, menés par deux Palefreniers, un de chaque côté, & suivis de deux Valets de pied. 2. Cinq ou six porteurs, & quelquefois davantage, richement vêtus, marchant un à un, & portant sur leurs épaules les Fassanbacks, ou caisses vernies, & les coffres & corbeilles aussi vernies, où sont les robes, habits, hardes & autres choses necessaires pour l'usage du Prince ; chaque porteur est accompagné de deux valets, qui prennent sa charge tour à tour. 3. Dix hommes ou davantage, marchant aussi un à un, & portant de riches cimeterres, des piques de distinction, des armes à feu, & d'autres, dans des étuis de bois vernis ; comme aussi des carquois avec des arcs & des fléches : Quelquefois, pour plus de magnificence, il y a un plus grand nombre de porteurs de Fassanbacks, & de chevaux de main, qui suivent cette troupe. 4. Deux, ou trois hommes, qui portent les piques d'Etat, qui sont les marques du pou-

pouvoir & de l'authorité du Princé, garnies au haut de touffes de plumes de coq, ou de certains cuirs rudes, ou de quelques autres ornemens particuliers à chaque Seigneur. Ces porteurs de piques marchent un à un, & sont suivis chacun de deux valets de pied. 5. Un Gentilhomme qui porte le chapeau dont le Prince se sert pour se garantir de l'ardeur du soleil, & qui est couvert de velours noir: il est aussi suivi de deux valets de pied. 6. Un autre Gentilhomme portant le Sombreiro ou Parasol du Prince, pareillement couvert de velours noir, avec deux valets de pied. 7. Un plus grand nombre de Tassanbacks, & de coffres vernis, couverts de cuir coloré, sur lesquels sont les armes du Prince, & à chacun desquels il y a deux hommes commis pour en prendre soin. 8. Environ seize Pages & Gentilshommes de la chambre du Prince, richement vêtus, & marchant deux à deux devant son Norimon; Ils sont pris d'entre les personnes de la premiere qualité de sa Cour. 9. Le Prince lui même, assis dans un magnifique Norimon, ou Palanquin, qui est porté par six ou huit hommes, vêtus de riches livrées, avec plusieurs autres qui marchent aux deux côtés du Norimon, pour relever les premiers. Deux ou trois Gentilshommes de la chambre se tiennent à la portiére, pour donner au Pince ce dont il a besoin, ou ce qu'il souhaitte, & pour le soutenir en entrant, où sortant de son Norimon. 10. Deux ou trois chevaux de parade, dont les selles sont couvertes de noir: il y en a un qui porte un grand fauteuil, qui est quelquefois aussi couvert de velours noir, & placé sur un Norikako de même étoffe. Chacun d'eux est accompagné de plusieurs Palefreniers, & valets en livrée, & l'on en voit qui sont menés par les Pages mêmes du Prince. 11. Deux porteurs de piques. 12. Dix hommes, ou plus, portant deux paniers d'une grandeur énorme, attachés aux extremités d'un bâton, qu'ils mettent sur leurs épaules; de façon que l'un de ces paniers pend devant & l'autre derriére: Ce n'est pas tant pour l'usage qu'on en fait que par parade qu'on les porte. Quelquefois, pour augmenter la troupe, quelques porteurs de Fassanbacks se joignent à ceux-ci. Voilà l'ordre dans lequel marche le train particulier du Prince; ensuitte viennent.

5. Six à douze Chevaux de main, avec ceux qui les ménent, les palefreniers, & les Valets, qui sont tous en livrée.

6. Une foule de domestiques du Prince, & d'autres officiers de sa cour, avec leurs propres équipages & serviteurs, qui sont en grand nombre, comme porteurs de piques, porteurs de Fassanbacks, & valets de livrée. Quelques uns de ces domestiques & officiers voiagent dans des Cangos, & toute la Troupe est conduite par le grand Maitre de la Maison du Prince, qui se fait porter dans un Norimon.

Si quelcun des fils du Prince l'accompagne à la cour, il marche immédiatement après lui, avec tout son train particulier.

Le superbe Norimon, les Parasols, les Carquois, les arcs & les fleches, quelques Etendarts, & autres marques d'honneur & d'authorité, qu'on porte ordinairement devant les Princes de l'Empire & les personnes de grande qualité, sont representez dans la Pl. XXII.

C'est une chose extrémement curieuse & digne d'admiration, que de voir toutes les personnes qui composent le nombreux cortége d'un Prince (excepté seulement les porteurs de piques, les Valets de Norimon, & les gens de livrée) habillées de soie noire, marchant dans un ordre merveilleux, avec une gravité qui leur sied bien, & gardant un si profond silen-

ce, qu'on n'entend pas le moindre bruit, à la reserve de celui que cause necessairement le frottement des habits & les divers mouvemens des hommes & des chevaux, quand ils marchent. Mais d'un autre côté, il ne peut que paroitre fort étrange à un Européen, que tous les porteurs de piques, & les Valets de Norimon, troussent leur habit jusqu'à la ceinture, & exposent ainsi leur nudité à la vue des spectateurs, n'aiant qu'une bande de drap pour couvrir leurs parties honteuses. Ce qui semble plus bizarre encore & plus comique, c'est une certaine marche, ou danse bouffonne, que les Pages, les porteurs de piques, de parasols, de chapeaux, de Fassanbacks ou de coffres, & tous les Valets de livrée affectent, quand ils passent au travers de quelque ville ou bourg remarquable, ou à coté du cortége de quelque autre Prince ou Seigneur. A chaque pas qu'ils font, ils jettent un pied en arriere, & le relévent jusqu'à leur dos, étendant le bras du coté opposé aussi loin qu'ils peuvent, & se mettant dans une posture que l'on diroit qu'ils veulent nager dans l'air: En même tems, ils brandillent & agitent d'une maniére fort singuliére, qui repond aux mouvemens de leur corps, les piques, chapeaux, parasols, Fassanbacks, boites, corbeilles, & en general tout ce qu'ils portent. Les Valets de Norimon retroussent leurs manches jusqu'aux épaules, & vont les bras nuds: Ils portent les bâtons du Norimon, ou sur leurs épaules, ou la paume de leur main, qu'ils lévent au dessus de leur tête: Pendant qu'ils le soûtiennent ainsi d'un de leurs bras, ils étendent l'autre, tenant la main dans une situation horizontale, par laquelle, aussi bien que par leur maniére de marcher à petit pas, à pas contés, & les genoux roides, ils affectent une crainte & une circonspection ridicules. Si le Prince sort de son Norimon, pour entrer dans une des cabanes de verdure, qu'on a bâties exprès pour lui, de distance en distance sur la route; ou dans quelque maison particuliere, soit pour y prendre une tasse de thé, soit pour y aller à ses necessités; il laisse toujours à l'hôte un Cobang, pour le recompenser de sa peine: à diné, & à soupé, ce qu'il donne est beaucoup plus considérable.

Pelerins qui vont à Isje.

Tous les Pelerins qui vont à Isje, de quelque Province de l'Empire que ce soit, sont obligés de tenir, en partie, cette grande route. On fait ce pelerinage dans toutes les saisons de l'année, mais particuliérement au printemps; Et c'est alors qu'on voit une multitude innombrable de peuple dans les grands chemins. Les Japonnois de l'un & de l'autre sexe, jeunes & vieux, riches & pauvres, entreprennent ce voiage meritoire, generalement parlant, à pied, pour obtenir à ce saint lieu des indulgences, & la remission de leurs pechés. Quelques uns de ces pelerins sont si pauvres qu'ils sont reduits à vivre des aumônes qu'ils demandent sur la route.

Cela sur-tout, joint à leur grand nombre, fait qu'ils sont extrémement incommodes aux Princes & aux Seigneurs, qui vont alors à la cour, ou qui en viennent; quoi que d'ailleurs ils demandent d'une maniére fort honnête, la tête nüe, disant d'une voix basse & respectueuse; *Mon Seigneur, aiés la bonté de donner au pauvre Pelerin un Liard pour lui aider à faire son voiage à Isje*, ou autres paroles semblables. De tous les Japonnois, les habitans de Jedo, & de la Province Osju, sont les plus portés à ce saint pelerinage. Ils se rendent en foule à Isje, souvent même à l'insçu de leurs parens, & sans la permission de leurs Magistrats, qu'ils sont d'ailleurs obligés de demander dans cette Province, & dans toutes les autres. Il n'y

à pas jusqu'aux enfans, qui, s'ils craignent d'être chatiés févérement pour quelques fautes qu'ils auront commises, ne s'enfuient de la maison, pour aller chercher à Isje un Ofarrai, ou une indulgence, qui à leur retour passe pour une expiation suffisante de leurs desordres, & est un seur moien de les reconcilier avec leurs parens. Un grand nombre de ces Pelerins sont obligés de passer les nuits entiéres en pleine campagne, exposés à toutes les injures du tems; les uns manque de place dans les Hôtelleries (toutes les maisons publiques & particuliéres des grands villages ne suffisant pas, dans certains tems de l'année, à les loger); les autres par pauvreté: Et de ceux-ci, l'on en trouve souvent plusieurs de morts sur le chemin; dans lequel cas, on a soin de prendre leur Ofarrai, s'ils en ont, & de le cacher dans l'arbre ou le buisson voisin. On voit quelquefois des fainéans, qui, sous le prétexte de ce pelerinage, vont mendiant toute l'année, ou jusques à ce qu'ils aient amassé dequoi vivre sans rien faire. Il y en a d'autres qui font ce voiage d'une maniére si comique & si divertissante, qu'ils attirent les regards de tout le monde sur eux, en même tems qu'ils gagnent l'argent des spectateurs. Ils vont par petites bandes, composées pour l'ordinaire de quatre personnes, qui sont vêtues de toile blanche, à la maniére des Kuge, c'est à dire de ceux qui forment la sainte Cour Ecclesiastique du Dairi; Deux de ces pelerins marchant d'un pas grave, lent, & déliberé, & s'arrêtant souvent tout court, portent une grande civiére garnie tout autour de branches de sapin, & de papier blanc découpé, sur laquelle ils mettent une grosse cloche faite d'une matiére legére, ou un chauderon, ou quelque autre chose, qui fait allusion à de vieilles histoires fabuleuses de leurs Dieux & de leurs Ancêtres. Un troisiéme tenant à la main un bâton de commandant, orné, par respect pour son office, d'une touffe de papier blanc, marche ou plûtôt dance devant la civiére, chantant d'une voix basse & languissante, une chanson qui a rapport au sujet qu'ils veulent représenter. Cependant le quatriéme va demander de porte en porte, ou s'adresse aux voiageurs pour quelque secours; Et c'est lui qui reçoit & qui garde l'argent qu'on leur donne par charité. Ils marchent à si petites journées, qu'ils emploient aisément tout un Eté à une pareille expédition.

Les Siunre sont un autre ordre de gens singulier, que les Voiageurs rencontrent sur les chemins. On appelle ainsi ceux qui vont en pelérinage visiter les 33. principaux Temples de Quanwon, dispersés dans les diverses Provinces de l'Empire. Ils marchent ordinairement deux ou trois ensemble, chantant quelque miserable chanson de Quanwon, aux portes des maisons, ou jouant du violon, ou de la guitarre, comme les gueux font en Allemagne. Cependant ils n'importunent pas les voiageurs, pour en obtenir quelque assistance. Ils portent une petite planche pendue à leur cou, sur laquelle sont écrits par ordre les noms des Temples de Quanwon, qu'ils n'ont point encore visités. Ils sont habillés de blanc, d'une façon fort singuliére, & particuliere à cette secte. Certaines gens se plaisent si fort à courir ainsi le pais, qu'ils ne veulent s'appliquer à aucun autre mêtier ou profession, pour gagner leur vie, choisissant de passer leurs jours dans ce pelerinage continuel.

Pelerins qui vont visiter les Temples de Quanwon.

Quelquefois l'on rencontre les figures du monde les plus bizarres & les plus étranges; des gens, par exemple, qui courent les chemins tout nuds dans les plus grands froids de l'année, portant seulement un peu de paille à l'endroit de la ceinture, pour couvrir leurs parties honteuses. Ces

Vœux étranges.

 gens

gens entreprennent généralement un voiage ſi extraordinaire, & ſi rude, pour viſiter certains temples, ſuivant le vœu qu'ils en ont fait, au cas qu'ils obtinſſent de la bonté de leurs Dieux la délivrance de quelque fâcheuſe maladie, dont eux ou leurs parens étoient attaqués; ou de quelque autre grand malheur qui les menaçoit. Ils vivent fort pauvrement en chemin, ne reçoivent point de charités, & voiagent ſeuls, courant presque ſans ceſſe.

Mendians. Une infinité de mendians couvrent les chemins par tout l'Empire, ſurtout celui du Tokaido, qui eſt ſi fort fréquenté. Parmi ces mendians il y a pluſieurs jeunes hommes gros & vigoureux, qui ſe raſent la tête; Coûtume anciennement établie par Sotoktais, zêlé défenſeur de la Fotoge, ou doctrine du culte Payen étranger; & toujours pratiquée depuis. Car un certain Moria s'oppoſant fortement aux progrès de cette doctrine, Sotoktais commanda à tous ceux qui l'avoient embraſſée, de ſe raſer une partie de la tête, afin qu'on pût les diſtinguer par là des Sectateurs de ſon Antagoniſte. Il ordonna auſſi que leurs enfans mâles euſſent toute la tête raſée, à la maniére de leurs Prêtres, en vertu dequoi ſeulement ils jouiroient du privilége de mendier.

Ordre de Religieuſes mendiantes. A cette Tribu de Mendians raſés appartient un certain Ordre religieux de jeunes filles, appellées Bikuni; ce qui veut dire la même choſe que Nonnes. Ces Nonnes vivent ſous la protection des Religieuſes de Kamakura & de Miaco, à qui elles paient une certaine ſomme annuelle, de ce qu'elles gagnent par leur profeſſion mendiante, comme une marque de dépendance: Il y en a qui paient outre cela une eſpéce de tribut, ou de contribution, aux Temples de Khumano à Isje; Leur principale demeure & eſt dans le Voiſinage de Khumano, à cauſe dequoi on les appelle Khumano no Bikuni, ou les Nonnes de Khumano, pour les diſtinguer des autres religieuſes. Ce ſont, à mon avis, les plus belles femmes, de beaucoup, que nous aions vues dans le Japon. Les filles des pauvres gens, qui ont des charmes, recherchent & obtiennent aiſément ce privilége de mendier en habit de Religieuſes; ſachant que la beauté eſt un des moiens les plus capables d'engager les voiageurs à leur faire ſentir les effets de leur generoſité. Les Jammabos, ou Prêtres mendians des montagnes, dont nous parlerons dans la ſuitte, ont coûtume de faire entrer leurs filles dans cet ordre religieux, & d'y prendre leurs femmes. Il y a de ces Nonnes, qui ont été élevées dans des Bordels, & qui après y avoir ſervi leur tems, achetent le privilége d'entrer dans cette Communauté, pour y conſumer le reſte de leur beauté & de leur jeuneſſe: Elles demeurent deux ou trois enſemble, & font tous les jours une courſe de quelques milles loin de leurs maiſons: Elles guettent ſur tout les perſonnes de quelque diſtinction qui voiagent dans des Norimons ou des Cangos, ou à cheval. Dès qu'elles apperçoivent quelcun, elles s'approchent & demandent la charité, non pas toutes enſemble, mais ſéparément; chacune d'elles abordant un voiageur en particulier, en chantant une chanſon ruſtique: s'il ſe trouve que le voiageur ſoit liberal & charitable, la Nonne lui fera compagnie, & le divertira pendant quelques heures. Comme ces Religieuſes ne ſemblent pas avoir beaucoup leur honneur en recommandation, auſſi ne paroit-il pas qu'elles ſoient autrement expoſées à la pauvreté. Il eſt vrai qu'elles ſe conforment aux regles de leur Ordre, qui les obligent à ſe raſer la tête; mais elles prennent ſoin de cacher cela, par le moien des bonnets ou des coiffes de ſoie noire dont elles ſe parent: Elles

les vont proprement habillées à la maniére des gens du commun ; elles portent des mitaines, & un grand chapeau, pour couvrir leur visage, qui souvent est peint, & pour se garantir de l'ardeur du soleil ; Elles tiennent ordinairement à la main une houlette ; leur voix, leurs gestes, & leurs démarches extérieures n'ont rien d'effronté, ni d'affecté, ni d'abbatu ; mais elles sont naturelles, ouvertes, agréables, & en apparence modestes. Cependant, pour ne point trop relever leur modestie, il est bon de dire qu'elles ne se font point de peine d'exposer leur gorge toute nue aux yeux des voiageurs charitables, tout le tems qu'elles leur tiennent compagnie, sous pretexte que cela est ordinaire dans le païs : Peut être même sont-elles, malgré l'exactitude avec laquelle elles remplissent les engagemens de leur profession, tout aussi impudiques que les plus grandes prostituées.

A l'occasion de ces Bikunis, il ne sera pas hors de propos de dire deux mots d'un autre ordre de Religieux Mendians, appellés Jammabos, c'est à dire Prêtres des montagnes ; ou plûtot Jammabus, c'est à dire soldats des montagnes, parce qu'ils vont armés en tout tems d'épées & de cimeterres. Ils ne se rasent pas la tête, mais ils suivent les régles du premier Fondateur de cet ordre, qui, pour mortifier son corps, s'exerçoit à grimper au sommet des montagnes les plus hautes & les plus escarpées ; du moins ils s'y conforment dans leur habillement, dans leur conduitte exterieure, & dans certaines ceremonies qu'ils observent, car ils sont beaucoup déchûs de cette ancienne austerité. Le General de leur ordre fait sa residence à Miaco, où ils sont obligés de lui apporter tous les ans une certaine somme d'argent ; & en échange ils en obtiennent une plus haute dignité, avec quelques nouveaux ornemens, par lesquels ils se connoissent entr'eux. Ils demeurent pour l'ordinaire dans le voisinage de quelque fameux Temple de Cami, & ils demandent la charité aux passans au nom de ce Cami, dont ils relevent en peu de mots, & d'une voix forte & enrouée, la sainteté & les miracles ; en même tems, pour faire encore plus de bruit, ils secoüent leurs longs bâtons qui sont garnis au bout d'anneaux de fer pour ramasser l'argent qu'on leur donne, & sonnent d'une trompette faite d'une grande coquille. Ils élevent leurs enfans à cette vie mendiante & vagabonde, & pour cet effet ils les ménent avec eux, vêtus de la même maniere, mais aiant la tête rasée. Ces petits fripons sont très importuns & incommodes aux voiageurs ; ils ont ordinairement soin de les rencontrer comme ils montent quelque colline ou quelque montagne, parce que les chemins étant étroits & rudes dans ces endroits là, il est difficile de les éviter, & de s'en débarrasser sans leur donner quelque chose. En certains lieux ils se joignent avec leurs péres à une troupe de Bikunis, pour demander la charité aux passans ; & tous ensemble, à force de remuer leurs bâtons, de chanter, de sonner de la trompette, de babiller, & de crier, font un bruit si horrible, qu'il seroit capable de rendre les gens fous ou sourds. Le peuple superstitieux consulte fréquemment ces Prêtres-montagnards, s'imaginant qu'ils ont le don de conjurer, de dire la bonne aventure, de prédire l'avenir, de découvrir les effets perdus, & autres choses semblables. Ils professent la religion de Cami, comme étant fort ancienne ; & cependant on ne leur permet point de servir aucun de ses Temples, ni d'en prendre le moindre soin.

Des Jammabos, ou Prêtres mendians des montagnes.

Il y a plusieurs autres espéces de mendians, que les voiageurs rencontrent

Quelques autres es-

péces de mendians.

trent sur les chemins. On en voit qui sont vieux, & en apparence honêtes gens, & qui pour mieux engager le monde à leur faire la charité, se rasent & s'habillent à la maniére des Siuko, ou Prêtres de Budsdo. Quelquefois ils sont deux ensemble, qui tiennent chacun devant soi un petit Livre, plié à peu près comme les Actes publics de la Chancellerie de Siam. Ce Livre contient une partie de leur Fokekio, ou Bible, écrite dans le langage des savans. Cependant il ne faut pas s'imaginer qu'ils entendent ce langage, ou qu'ils sachent lire les caractéres dans lesquels le Livre est imprimé; ils en apprennent seulement quelque petite portion par cœur, qu'ils recitent à haute voix, jettant les yeux sur le livre, comme s'ils y lisoient actuellement, & attendant quelque charité de ceux qui les écoutent comme une récompense de leur peine. On en voit d'autres assis auprès de quelque riviére, ou de quelque eau courante, & faisant un Siegaki, qui est une certaine cérémonie inventée pour le soulagement des ames des Trépassés. Voici comment ils l'observent; Ils prennent une branche verte de l'arbre appellé Fanna Skimmi, & marmottant certaines paroles, ils lavent & écurent avec cette branche quelques copeaux de bois, sur lesquels ils ont écrit les noms des personnes décédées. Ils croient de contribuer par là beaucoup au repos de leurs ames qui sont en Purgatoire; Et, à mon avis, avec autant de raison que ceux de l'Eglise Romaine, qui se flattent d'obtenir ce but par des Messes reïterées. Ceux qui ont dessein de faire cette ablution pour eux mêmes, ou pour leurs parens & amis, jettent un Senni sur une natte étenduë auprès du mendiant, lequel ne daigne pas seulement leur en marquer la moindre reconnoissance, prétendant que son art & sa dévotion méritent encore plus que cela; outre que ce n'est point la coûtume des mendians distingués de remercier des charités qu'on leur fait. Quiconque a appris les cérémonies propres & necessaires au Siegaki, a le pouvoir de le pratiquer. Mais la plupart de ceux qui composent cette tribu de mendians se tiennent assis tout le jour, le long du chemin, sur une petite natte grossiére; & ne font autre chose que de repeter, en chantant, d'un ton lamentable le mot Namanda, formé par abbréviation de Namu Amida Budsu, qui est une courte priére par laquelle ils s'adressent à Amida, comme au Patron & à l'Avocat des ames des Trépassés. En même tems, ils frappent avec un petit marteau de bois sur une cloche platte, en forme d'un grand mortier, qu'ils ont devant eux; & cela, disent-ils, afin qu'ils puissent étre plus facilement entendus d'Amida, mais, à ce que je crois, pour se faire mieux remarquer des passants.

Puisque j'ai donné une relation des nombreuses Confrairies mendiantes de ce païs, qu'il me soit permis d'y en joindre encore deux ou trois. Nous en rencontrames une, dans nôtre voiage, qui étoit composée de mendians differemment habillés, les uns en Ecclesiastiques, & les autres en seculiers. Ces mendians se tenoient dans les champs proches du chemin, & avoient généralement devant eux une espéce d'autel, sur lequel ils avoient placé l'Idole de leur Briarée, ou Quanwon, comme ils l'appellent, faite de bois, & dorée; ou les images, en peinture, de quelques autres faux Dieux, mal travaillées, comme celles d'Amida le juge suprême des ames des Trépassés; de Jemau O, le principal Geolier de la prison où sont detenues les ames condamnées; de Dsisoo, le Commandant en chef dans le Purgatoire des enfans; & de quelques autres. C'est pour reveiller la compassion & la charité des voiageurs en leur faveur, que ces mendians

dians exposent à leurs yeux ces diverses images, auxquelles ils joignent encore des representations des supplices préparez aux méchans dans un autre monde.

On en rencontre d'autres, qui ont l'air d'assés honnêtes gens, assis le long du chemin, & vêtus à peu près comme les Mendians de Quanwon, avec un bâton de Dsisoo à la main. Ils ont fait vœu de ne point parler pendant un certain tems, & ils n'expriment leurs besoins & leurs desirs, que par une contenance triste & abbatüe.

Pour ne pas m'arrêter à ce nombre infini d'autres mendians communs; dont les uns sont malades, & les autres assés forts & vigoureux, qui demandent la charité en priant, en chantant, en jouant du violon, de la guitarre, & d'autres instrumens de Musique, ou en faisant quelques tours d'adresse; je finirai la relation de toute cette engeance par la description d'une espéce singuliére de musique mendiante (s'il m'est permis de me servir de ce terme) ou plûtôt de carillon, que nous avons quelquefois, mais rarement, rencontré dans nôtre voiage à la cour, & qu'on appelle, du nombre des cloches, Fatsio Canne, c'est à dire, le carrillon ou la musique à huit. Un jeune garçon, portant pendüe à son cou une machine de bois, autour de laquelle il y a une corde & huit cordons auxquels sont attachées huit cloches qui rendent un son différent, se meut en rond avec une vitesse presque incroiable, de maniére que la machine qui repose sur ses épaules, & les cloches, tournent avec lui horisontalement: en même tems il frappe avec deux marteaux qu'il tient dans les mains sur les cloches; & il le fait avec tant d'adresse & de promptitude, qu'il en resulte une simphonie fort extraordinaire. Pour augmenter le bruit, deux mendians assis auprès de lui battent, l'un un grand, l'autre un petit tambour. Ceux qui prennent plaisir à cette étrange musique, leur jettent à terre quelques Sennis, ou Liards.

Ce qui augmente considérablement la foule dans les chemins, c'est le nombre prodigieux de Marchands en détail, & d'enfans de Païsans, qui courent de côté & d'autre du matin au soir, suivant les voiageurs, & leur offrant à vendre leur mauvaise marchandise, dont la plus grande partie consiste en vivres, comme gâteaux de différentes espéces, confitures où il y a si peu de sucre qu'à peine peut-on s'en appercevoir, du Soccani, ou bien toute sorte de racines boullies dans l'eau & le sel, livres qui marquent les routes, souliers de paille pour les hommes & les chevaux, cordes, attaches, cure-dents, & une infinité d'autres bagatelles, ou Colifichets de bois, de paille, de roseaux, de Bambous, tels que la situation de chaque lieu en fournit. *Collepor-teurs, & petits Mer-ciers.*

En certains endroits, & dedans & dehors les Villes & les Villages, on rencontre quelquefois des Cangos & des Palanquins vuides, ou des chevaux de renvoi tout sellés, mais en apparence assés mauvais, avec les Valets qui en ont le soin, & qui les offrent à ceux qui voiagent à pied, pour s'en servir jusqu'à la poste prochaine, ou à l'endroit qu'ils voudront, moiennant quelque petite gratification.

Pour achever la description que je m'étois proposé de donner du nombre infini de gens que les voiageurs rencontrent tous les jours sur les chemins, je ne dois pas oublier de faire particulierement remarquer la quantité de filles de joie, dont les grandes & les petites Hôtelleries, les Cabanes à thé, & les Rôtisseries, sur-tout dans les Villages & Hameaux de la grande Isle Nipon, sont fournis en tout tems. Sur le midy, lorsqu'elles ont *Filles de joie dans les hôtelle-ries &c.*

ont acheve de s'habiller & de se peindre, elles se montrent en public, se tenant debout à la porte de la maison, ou s'asseiant sur une petite gallerie qui avance sur la rüe, d'où, avec un air riant & des paroles honnêtes, elles invitent les diverses troupes de Voiageurs qui passent, à entrer dans leur hôtellerie, préférablement aux autres. Dans les lieux où il y a plusieurs maisons publiques proche les unes des autres, sur-tout dans le Siuku, & les Villages qui ont des Postes, ces creatures font un tel bruit, à force de causer & de se quereller, qu'elles en deviennent très incommodes. Les deux villages d'Akasaki, & de Goy, voisins l'un de l'autre, sont particuliérement remarquables par cet endroit; toutes les maisons étant autant d'Hôtelleries, ou plûtôt de Bordels, qui n'ont pas moins de trois, six, ou sept, de ces filles de joie; à cause dequoi aussi, on les appelle, le grand Magazin des Putains du Japon, &, par raillerie, le moulin commun. Les Japonnois, n'y passent guére, sans s'accrocher à quelcune de ces Garces. Je ne saurois m'empêcher de relever, à cette occasion, une petite bevüe de Mr. Caron, dans sa Relation du Japon. Cet autheur s'interesse si tendrement pour l'honneur des femmes Japonnoises (peut-être par respect pour son Epouse qui en étoit une) qu'il ne craint point d'assurer, qu'à la reserve des maisons de débauche qui sont privilegiées, cet infame commerce est banni de toutes les villes & villages de l'Empire. Cependant c'est une chose incontestable, qu'à peine y-a-t'il une Hôtellerie dans toute la grande Isle de Nipon, qu'on ne puisse appeller un Bordel; jusques là, que s'il se rend un trop grand nombre de chalands, ou de voiageurs, dans l'une de ces maisons, les Hôteliers voisins prêteront avec plaisir à celui qui en est le Maitre leurs filles de joie, à condition que l'argent qu'elles gagneront leur soit fidellement paié. Et ce n'est point ici une nouvelle coûtume, établie depuis le tems de Mr. Caron. Au contraire, elle est de fort vieille date, aiant pris naissance, il y a plusieurs siécles, sous le fameux Joritomo, premier Monarque séculier du Japon. Ce brave General, craignant que ses Soldats fatigués de ses longues & pénibles expéditions, & impatiens de revoir leurs femmes & leurs enfans, ne desertassent son armée, crût qu'il valoit mieux, pour les retenir, satisfaire leurs appetits charnels, en leur accordant des maisons de débauche publiques particuliéres. Et c'est à cause de cela même, que les Chinois avoient accoûtumé d'appeller le Japon, le Bordel de la Chine; car, cet infame métier étant défendu absolument, & sous des peines très sevéres, dans toute l'étenduë de cet Empire, ses habitans se rendoient fréquemment au Japon, pour y dépenser leur argent avec ces gueuses dont nous avons parlé.

CHA-

CHAPITRE VI.

De notre Voiage à la Cour de l'Empereur, en général; & de la maniére dont nous fumes accommodés sur la route.

Comme tous les Princes, Seigneurs, & Vassaux de l'Empire du Japon sont obligés d'aller à la cour une fois l'année, l'Empereur a fixé le tems & le jour qu'ils doivent se mettre en chemin. La même chose s'observe à l'égard des Hollandois; & le 15. ou 16. jour du premier mois Japonnois, qui tombe ordinairement sur le milieu de nôtre mois de Fevrier, a été arrêté pour nôtre départ constant à l'avenir. Quand ce tems approche, nous tenons tout prêt pour notre voiage, après avoir envoié à la ville de Simonoseki, sur une Berge construite à ce seul dessein, les présens que nous devons faire à Osacca, à Miaco, & à la cour de l'Empereur, de même que les vivres & la batterie de cuisine necessaires pour le trajet que nous avons à faire par eau, & le reste du gros bagage. Chaque année on doit pourvoir cette Berge de nouveaux cordages, & garnir la Cabane de nouveaux meubles, suivant la coutume du païs; & ce n'est pas sans qu'il en coûte beaucoup, qu'on la tient constamment en bon état. Si elle s'use au point de ne pouvoir plus servir, il faut donner une somme considerable, pour en construire, ou en acheter une neuve. Quand on a mis à bord de ce petit Vaisseau tous les présens & autres effets, il fait voile pour Simonoseki, quelque tems avant nôtre départ, parce que nous faisons ce chemin par terre, & en moins de tems qu'il ne lui en faut pour arriver à cette ville, où il doit nous prendre avec nôtre équipage, & nous transporter à Osacca. Autrefois nous nous embarquions d'abord à Nagasaki sur cette Berge, & nous faisions tout le trajet de là à Osacca par mer, mais une violente tempête nous aiant un jour surpris & mis en grand danger, l'Empereur, par un soin particulier de nôtre conservation, a depuis lors ordonné que nous ferions à l'avenir cette premiére partie de nôtre voiage par terre. Trois ou quatre semaines aprés que cette Berge a fait voile pour Simonoseki, & peu de jours avant nôtre départ, nôtre Résident, suivi de son train ordinaire, va faire visite aux deux Gouverneurs de Nagasaki, à leurs Palais, pour prendre congé d'eux, & leur recommander les Hollandois, qui restent dans nôtre comptoir. Le lendemain l'on marque tous les effets, que nous devons porter avec nous; & pour cela on attache à chaque Balle ou Coffre une petite planche sur laquelle on a écrit le nom du possesseur, & spécifié les choses qui y sont renfermées.

Tems de nôtre départ.

Le jour même de nôtre départ, tous les Officiers de nôtre Isle, & tous ceux qui ont quelque interêt que ce soit dans ce qui nous regarde, sur-tout les compagnons futurs de nôtre voiage, se rendent à Desima de grand matin. Ils sont suivis bientôt après des deux Gouverneurs & de leur Cour, ou de leurs Lieutenans, qui viennent nous visiter, & nous souhaitter un bon voiage, comme à des gens qui s'en vont partir, pour avoir l'hon-

Cérémonies qui se pratiquent à nôtre départ.

l'honneur singulier d'être admis en la présence de la supreme Majesté de l'Empire. Quand les Gouverneurs, ou leurs Lieutenans, ont été regalés, suivant la coûtume dans ces sortes d'occasions, & qu'ils nous ont dit adieu, nous les accompagnons hors de nôtre Isle, ce qui se fait pour l'ordinaire environ neuf heures du matin, auquel tems nous partons aussi pour nôtre voiage. Le Bugio, ou commandant en chef de nôtre train, & le Résident Hollandois, entrent dans leurs Norimons; Le chef des Interpretes, s'il est âgé, est porté dans un Cangos ordinaire: Les autres montent à cheval; & les Valets marchent à pied. Tous les Officiers Japonnois de nôtre Isle, & plusieurs amis ou connoissances des Japonnois qui doivent faire le voiage avec nous, nous accompagnent hors de la ville jusqu'à la prochaine Hôtellerie.

Nôtre train n'est pas le même dans les trois diverses parties du chemin que nous avons à faire, pour nous rendre à la cour. Dans celle que nous faisons par terre de Nagasaki, à Kokura, traversant l'Isle de Kiusju, il peut se monter à environ cent personnes, en y comprenant tous les domestiques, & Valets, comme aussi les Gentilshommes que les Seigneurs des diverses Provinces, par où nous passons, envoient pour nous complimenter & nous tenir compagnie tant que nous sommes sur leurs terres. Dans nôtre trajet par mer, il n'est pas beaucoup moins nombreux si l'on y fait entrer les Mâtelots. Mais dans la derniére partie de nôtre voiage, quand traversant la grande Isle de Nipon, nous allons d'Osacca à Jedo, il est considerablement plus grand, puis qu'il est composé de cent cinquante personnes au moins; & cela à cause des presens & autres effets qui viennent par mer de Nagasaki à Osacca, où il faut les decharger, pour les transporter par terre à Jedo sur des chevaux, & par des hommes. Nous envoions ordinairement tout nôtre gros bagage quelques heures avant que nous partions, de peur qu'il ne nous soit en obstacle, & afin aussi d'avertir de bonne heure les Maitres des Hôtelleries où nous devons nous arrêter, de nôtre arrivée.

De nos Journées.

Nous voiageons à grandes journées, car nous partons de bon matin, & nous marchons, sans nous arrêter qu'une heure à la dinée, jusques au soir, & quelquefois même assés avant dans la nuit, faisant dix à treize Milles Japonnois par jour. Dans nôtre voiage par mer nous entrons dans quelque port, & nous jettons l'ancre toutes les nuits après avoir fait au moins quarante lieues d'eau Japonnoises.

De la reception qu'on nous fait dans les endroits par où nous passons.

Nous sommes mieux traittés, & plus honorablement reçus, par tout où nous passons dans l'Isle de Kiusju, que nous ne le sommes dans la grande Isle de Nipon; Et en général nous recevons plus de civilités des Etrangers, je veux dire des naturels du pais qui ne sont pas avec nous, que des Japonnois de Nagasaki, qui nous accompagnent, & de nos propres domestiques, qui mangent nôtre pain, & voiagent à nos dépens. En traversant l'Isle de Kiusju, les Seigneurs des diverses Provinces par où nous passons nous font à peu près les mêmes honneurs, & les mêmes civilités, qu'ils ont coûtume de faire seulement aux Princes qui voiagent & à leurs suittes. On nettoie & on balaye les chemins devant nous; & dans les villages on y jette de l'eau, pour abbatre la poussiére: On fait tenir à l'écart le petit peuple, les laboureurs, & les spectateurs oisifs, qui sont si fort incommodes aux voiageurs dans la grande Isle de Nipon; Et les habitans des villes, villages &c, de chaque côté des rues, nous régardent passer, assis sur le derriére de leurs maisons, ou à genoux sur le devant derriére les

Pa-

Paravents, dans un grand respect, & un profond silence.

Tous les Princes & Seigneurs de l'Isle de Kiusju, dont nous devons traverser les Etats, envoient un de leurs Gentilshommes pour nous complimenter dès que nous avons mis le pied sur leurs terres; mais comme on ne permet pas à ce Deputé de s'adresser à nous en personne, il fait son compliment, au nom de son Maitre, au Bugio, ou Commandant en chef de nôtre Train, lui offrant en même tems autant de chevaux & d'hommes que nous en avons besoin pour nous & pour nôtre bagage. Il ordonne aussi à quatre laquais de marcher aux côtez de chaque Hollandois, & à deux Gentilshommes de distinction de sa suitte, vêtus de soie noire, avec des bâtons à leur main, de preceder tout l'Equipage. Ces gens là nous conduisent dans cet ordre à travers les Etats de leurs Maitres, & quand nous sommes arrivés aux Limites qui les séparent des terres voisines, ils regalent de Sacki, & de Sokanna, les Japonnois qui nous accompagnent à la cour, & de cette maniere ils nous disent adieu. Pour traverser les Ports d'Omura & de Simabara, les Seigneurs de ces deux places nous prêtent leurs propres Berges de plaisir, & leurs Bateliers, & nous fournissent de plus de toute sorte de provisions, sans qu'ils s'attendent même au plus petit present de notre part pour retour de leur honnêteté: & cependant nos voleurs d'Interprétes ne manquent jamais de profiter de cet avantage, & de mettre cet article sur nôtre conte, comme si nous en avions effectivement fait la dépense, & de cette maniére ils s'en approprient pour l'ordinaire le montant. Pendant tout le chemin de Nagasaki à Kokura, tous ceux que nous rencontrons nous témoignent, & à nôtre Equipage, un respect qui n'est dû qu'aux Princes & aux Seigneurs du Païs. Les particuliers qui voiagent, soit à pied, soit à cheval, doivent s'ôter du chemin, & attendre dans le champ voisin, la tête nue & faisant une profonde reverence, que tout notre train ait passé. Ceux qui ne veulent pas nous rendre cet honneur de bon gré, sont forcés à le faire par les Officiers qui nous precedent, & dont j'ai parlé ci-devant. Les Païsans, & le petit peuple qui voiage à pied, sont généralement si honnêtes, que sans attendre qu'on les oblige, ils se retirent du chemin, & demeurent nue tête & prosternés presque en terre, jusqu'à ce que nous ayons passé. J'en ai même vû quelques uns, qui non contens de cela, nous tournoient le dos, comme n'étant pas dignes de nous regarder en face; ce qui est une marque singuliére de respect qui s'observe à Siam à l'égard des femmes du serrail de l'Empereur, & on peut le dire, presque dans toutes les Indes Orientales, envers les personnes d'un rang distingué. Dans le Japon c'est la plus grande civilité qu'un naturel puisse nous faire, soit par un principe de respect pour la supréme Majesté de l'Empire, devant qui nous allons paroitre; soit, comme nos Interpretes voudroient bien nous le persuader, par honneur pour notre Bugio, entant qu'il represente les Gouverneurs de Nagasaki. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans toute la grande Isle de Nipon, on ne nons dônne point, ou très peu, de ces marques publiques de civilité & de respect.

Pour ce qui est des commodités qu'on peut avoir sur la route, nous en trouvons pour notre argent d'aussi bonnes que nous pourrions souhaitter, soit par rapport aux voitures dont nous avons besoin pour nous & pour notre bagage, & au nombre de chevaux & d'hommes que cela demande; soit par rapport aux Hotelleries où nous nous arrêtons, & à la maniére dont nous y sommes logés, traittés, & servis. Mais, d'un autre coté

Commodités, que nous trouvons sur la route.

té ſi nous conſiderons le peu de liberté qu'on nous laiſſe, nous avons bien aſſés de raiſon de nous plaindre : car l'on nous traitte en quelque façon comme des priſonniers, n'aiant d'autre permiſſion que celle de regarder de coté & d'autre, qu'on ne ſauroit nous refuſer. Dès qu'un Hollandois deſcend de cheval (ce qu'on trouve très mauvais, à moins qu'une preſſante neceſſité ne l'y oblige) celui qui eſt à la tête de nôtre train, & par conſequent tout le train, doit s'arrêter ſur le champ ; & alors le Doſin & deux ſergeans mettent pied à terre, pour prendre garde à lui. Ils nous obſervent même au point que de ne vouloir pas nous laiſſer ſeuls, lors même que la nature nous oblige à aller à nos neceſſités. Le Bugio, ou Commandant en chef de nôtre Troupe, étudie jour & nuit, non ſeulement le contenu de ſes inſtructions, mais encore les journaux de deux ou trois voiages precedens, afin de pouvoir ſuivre exactement & pas à pas la conduite de ſes Predeceſſeurs. S'il les ſurpaſſe en attention & en rigidité, c'eſt la preuve la plus convaincante qu'il puiſſe donner de ſa fidelité, & de ſon zele. Il s'en trouve même quelquefois qui ſont ſi capricieux, qu'aucun accident ne peut les obliger à aller à d'autres Hôtelleries, que celles où nous avons été l'année precedente, deuſſions-nous marcher par le plus mauvais tems, avec la plus grande incommodité, au péril même de nos vies, juſques bien avant dans la nuit.

A quelles Hôtelleries nous allons.

Nous allons deſcendre aux mêmes Hôtelleries, où les Princes & les Seigneurs du païs s'arretent quand ils vont à la Cour, c'eſt à dire, toujours aux meilleures. Dès que nous y ſommes entrés, on arbore l'étendard & les Armes de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, pour faire ſavoir par ce moien à tout le voiſinage, ſuivant la coûtume du païs, qui ſont ceux qui logent dans cet endroit. Nous allons toujours aux mêmes Hôtelleries, avec la ſeule différence, qu'en revenant de Jedo, nous couchons où nous avons diné en allant ; & cela pour partager également entre les Hôtes l'incommodité que nous leur cauſons, & qui eſt beaucoup plus grande la nuit, que le jour. Nous logeons conſtamment dans l'appartement de derriére, qui eſt le plus agréable, parce qu'il regarde ſur un fort joli jardin ; outre qu'on l'eſtime le meilleur, & le plus honorable, à cauſe qu'il eſt le plus éloigné du bruit de la rue & du devant de la maiſon.

Comment nous y ſommes reçus & traittés.

L'Hôte, chez qui nous aller loger, obſerve à notre égard les mêmes cérémonies qu'il a coutume de faire à l'arrivée des Princes & des Seigneurs de l'Empire. Il vient hors de la ville ou du village à notre rencontre, vetu d'un Camiſimo, ou habillement de cérémonie, & armé d'un court cimeterre, qu'il porte à la ceinture. Dans cet équipage, il nous aborde & nous ſalue chacun en particulier, accompagnant ſon compliment d'une grande reverence, qu'il fait ſi profonde devant les Norimons du Bugio & de notre Reſident, qu'il touche la terre des mains & preſque du front. Cela fait, il reprend en diligence le chemin de ſa maiſon, à la porte de laquelle il nous reçoit de la même maniére, & avec le même compliment.

Dès que nous ſommes deſcendus à l'hotellerie, ceux qui ſont chargés de nous garder & de nous conduire, nous mênent inceſſamment au travers de la maiſon à l'appartement qui nous eſt deſtiné : Et cela ne nous fait pas autrement chagrin, parce que la foule des ſpectateurs, les inſolens brocards que nous donnent les enfans, & ſur tout les fatigues d'un pénible voiage, nous font ſouhaitter de nous repoſer au plûtot. Du reſte nous ſom-

ſommes comme des priſonniers dans notre appartement, n'aiant d'autre liberté que celle de nous promener dans le petit, mais joli jardin qui eſt derriére la maiſon; Toutes les autres avenues, portes, fenêtres, & ouvertures, qui donnent dans la rue ou dans la campagne, ſont fermées & clouées avec ſoin; & cela, comme on voudroit nous le perſuader, pour nous garantir des voleurs, mais en effet pour nous garder à vuë, comme ſi nous étions nous mêmes des voleurs ou des deſerteurs. Il faut pourtant avouer que cette extrême attention avec laquelle on nous obſerve, diminue beaucoup à notre retour, quand nous avons trouvé les moiens de nous inſinuer dans les bonnes graces de nos ſurveillans, & de nous aſſurer par des préſens ou autrement de leur connivence. Le Bugio prend le meilleur appartement après le notre, en quelque endroit de la maiſon qu'il ſoit: Les autres chambres, qui touchent la notre, ſont occupées par le Doſin, les Interprétes, & les autres principaux Officiers de nôtre ſuitte; afin qu'ils ſoient plus à portée de veiller ſur notre conduite, & de prendre garde qu'aucun des domeſtiques de l'Hôte, ni aucune autre perſonne, n'entre dans notre appartement, à moins que ce ne ſoit par leur permiſſion, & en leur préſence. Quand ils n'y ſont pas, ils confient ce ſoin à quelques uns de leurs propres domeſtiques, ou des notres; quoi que tous les Japonnois en general qui nous accompagnent, ſoient formellement chargés de nous obſerver de près. Ceux qui ſurpaſſent les autres en vigilance & en bonne conduite à cet égard, reçoivent, par voie d'encouragement, la permiſſion de refaire ce voiage l'année ſuivante: Autrement, ils en ſont exclus pour deux ans.

Auſſi-tot que nous avons pris poſſeſſion de notre appartement, l'hôte y vient ſuivi de quelques uns de ſes principaux Valets, tenant chacun à la main une taſſe de thé, qu'ils nous préſentent avec une profonde reverence, ſuivant notre rang & notre dignité, & repetant d'une voix humble & ſourde ces mots, Ah, Ah, Ah? Ils ſont tous vêtus de leurs robes de ceremonies, qu'ils ne mettent que dans des occaſions importantes; & ils portent pendu à la ceinture un petit cimeterre, qu'ils ne quittent point, tant que nous demeurons dans la maiſon. Cela fait, on apporte à fumer, c'eſt à dire, une planche de bois, ou une plaque de cuivre, quoi qu'elle ne ſoit pas toujours de la meme façon, ſur laquelle on met un petit rechaut où il y a du feu, un pot à cracher dedans, une petite boite pleine de tabac haché menu, & quelques pipes longues, dont les têtes ſont de cuivre. On apporte auſſi en meme tems un plat verniſſé, tout rempli de Socano, c'eſt à dire de quelque choſe à manger, comme diverſes ſortes de fruits, de gâteaux; principalement de Manſie, & de ris chauds, de racines bouillies, de confitures, & autres ſemblables. Tout cela paroit prémiérement dans la chambre du Bugio, & puis dans les nôtres. Quant aux autres choſes dont les voiageurs peuvent avoir beſoin, elles leur ſont généralement preſentées par les ſervantes de la maiſon, pourvû qu'elles ſoient naturelles du Japon. Ces gueuſes mettent auſſi le couvert & ſervent à table, profitant de cette occaſion pour engager leurs hôtes à de plus grandes faveurs: Mais c'eſt ce qui ne ſauroit avoir lieu à notre égard; car on ne permet point aux Maitres eux mêmes & à leurs Valets, après qu'ils nous ont offert une taſſe de thé, comme nous venons de le dire, d'approcher de nos appartemens, ou d'y entrer ſous quelque pretexte que ce ſoit. C'eſt l'affaire de nos propres domeſtiques, & d'eux ſeuls, de nous pourvoir de ce qui nous eſt neceſſaire.

Il n'y a point d'autres pots à cracher dedans, que celui qu'on a apporté avec le Tabac. Si l'on en a besoin de davantage, on se sert de petites piéces de Bambous de la largeur d'une main, & hautes d'autant, qu'on a sciées d'entre les joints, & creusées. Les chandelles qu'on nous donne la nuit sont creuses dans le milieu; car on entortille autour d'un bâton de bois la méche qui est de papier, avant qu'on la trempe dans le suif: Par cette raison aussi, on met au haut des chandeliers une espece de poinçon, sur lequel on place les chandelles, qui se consument fort vîte, & produisent beaucoup de fumée & de mauvaise odeur, parce que l'huile ou le suif en est fait de bayes de Laurier, de Camphrier, & de quelques autres arbres semblables. C'est une chose assés plaisante que de voir les tourbillons de fumée, suivis de flamme, qui montent de la chandelle, quand on l'ote de dessus le poinçon qui est au haut du chandelier. Au lieu de lampes, les Japonnois se servent de petits vaisseaux de terre plats, qu'ils remplissent d'huile faite de graisse de Baleine, ou de semence de coton. La meche est de jonc, & l'on met le vaisseau de terre dans un autre plein d'eau, ou dans une Lanterne quarrée, afin qu'au cas que l'huile vint par hazard à s'enflammer, cela ne fit point de mal à la maison. Le grand ravage que fait le feu dans ce païs, quand il prend aux maisons qui sont toutes de bois, les oblige à être fort soigneux à cet égard.

Les Japonnois font trois repas par jour en voiage, outre ce qu'ils mangent entre deux: Ils commencent par un bon déjeuner, qu'ils font de grand matin, & avant la pointe du jour, du moins avant qu'ils partent. Ensuitte vient le dîner à midi; & la journée se termine par un bon souper où rien ne manque. La table est servie, & les viandes sont apprêtées, à la maniére du païs, que j'ai décrite ailleurs. Comme il leur est défendu de joüer aux cartes, ils se divertissent après le repas à chanter & à boire, ou ils proposent à la ronde quelque énigme, ou ils font quelque autre jeu; & celui qui ne peut pas deviner l'énigme, ou qui perd le jeu, est obligé de boire un coup. Il n'en est pas de même de nous autres, car nous prenons nos repas avec beaucoup de tranquillité. Nous mangeons à la maniére des Européens, quoi que nos cuisiniers soient Japonnois: Notre Hôte nous fait d'ailleurs servir un plat à la Japonnoise pour chacun: Nous beuvons des vins d'Europe, & de la biére de ris du païs, chaude. Toute nôtre recréation se borne le jour au petit jardin, qui est derriére la maison, & la nuit au Bain, si nous voulons y aller. On ne nous permet point d'autre divertissement, ni aucune espéce de conversation avec les Valets ou les servantes, à moins que, par la connivence de nos Inspecteurs, quelques uns de nous ne trouvent le moien d'en avoir, de nuit, en secret, & dans leurs propres chambres.

Nôtre dêpense dans les Hôtelleries.

Quand tout est prêt pour repartir, on appelle l'hôte; & notre Resident, en présence des deux Interprétes, paie l'écot en espéces d'or qu'il met sur une petite table. L'hote s'approche, en se trainant sur ses genoux & sur ses mains, & quand il prend la table avec l'argent qui est dessus, il fait une profonde reverence, jusques à toucher presque la terre du visage, en signe de soumission & de reconnoissance, prononçant d'une voix basse & sourde le mot, Ah, Ah, Ah! par lequel les inferieurs ont coutume dans ce païs, de temoigner leur respect à leurs superieurs: Ensuite il se dispose à faire le même compliment aux autres Hollandois, mais nos Interprétes l'en dispensent ordinairement, & lui rendent ses civilités dans la même posture rampante. On lui paie constamment deux Cobangs pour le diner &

trois

trois pour le souper & les logemens la nuit. Moiennant cette somme, il doit pourvoir de vivres tout notre train, excepté seulement les chevaux, les Palefreniers, & les porteurs. On donne le même argent aux Hotes des villes, où nous nous arretons quelques jours, comme à Osacca, à Miaco, & à Jedo, c'est à dire cinq Cobangs par jour, sans aucune autre recompense; ce qui est très peu de chose, si l'on considére qu'il faut que nous paiions le double pour tout ce dont nous avons besoin d'ailleurs. Ce qui fait que nous sommes traittés & logés à si bon conte, c'est un accord passé avec nos hotes sur ce pied là il y a longtems, lorsque notre Equipage n'étoit pas aussi considérable qu'il l'est à présent. Dans le Saikaido, en allant de Nagasaki à Kokura, nous ne donnons aux Hotelliers qu'une bagatelle, par maniére de recompense pour l'incommodité que nous leur causons, car nos cuisiniers ont soin de pourvoir eux mêmes à ce qu'il faut pour notre table. C'est une coûtume dans ce païs, que nous observons comme les autres, qu'avant que de quitter l'hotellerie, on fait balayer par ses domestiques la chambre où l'on a logé, pour ne pas laisser de saleté après soi, ce que l'on regarderoit comme une marque d'ingratitude.

Par ce procedé fort honnête des hotelliers à notre égard, le Lecteur peut juger des maniéres civiles & courtoises de toute la nation, en exceptant pourtant toujours nos propres Officiers & domestiques, & les compagnons de notre voiage. Je puis dire que dans toutes les visites que nous avons faites ou reçues en chemin, nous avons plus trouvé de douceur & d'honnêteté chez les Japonnois, qu'on n'en pourroit attendre du peuple le mieux policé. Leurs maniéres d'agir, depuis le plus miserable païsan jusqu'au plus grand Prince ou Seigneur, sont telles, que tout l'Empire peut être appellé une Echole de civilité. Ils ont naturellement tant de bon sens & de curiosité, que si on ne les empêchoit d'avoir un libre commerce avec les Etrangers, il les recevroit avec la derniére honnêteté, & le plus grand plaisir. J'ai seulement remarqué, que dans quelques villes & villages, les jeunes garçons, qui par tout païs sont enfans, couroient après nous, nous disoient des injures, & nous donnoient des brocards, qui portoient sur les Chinois, nous prenant pour des gens de cette nation. Un des plus communs & qui ne différe pas beaucoup de celui qu'on donne généralement aux Juifs en Allemagne, est, Toosin bay bay, ce qui, en Chinois corrompu, signifie, Chinois n'as tu rien à troquer? Civilité des naturels.

Pour donner au Lecteur une idée de la dépense de notre voiage à la Cour, je vais en marquer ici les principaux articles, exprimés en sommes rondes, & en Risdales. Dépense de tout nôtre voiage.

	Risdal.
Pour vivres & logement, à 50. Risdales par jour, dans notre voiage par terre, cela fait en deux mois de tems.	3000.
Pour 40. chevaux, & autant d'hommes, pour porter notre bagage d'Osacca à Jedo (En revenant de la Cour le nombre en est plus petit) à 15. Thails par cheval, & à 6. Thails par homme, comme on en étoit convenu autrefois, cela monte à dont les Interpretes mettent la moitié en poche.	3000.
Une somme d'argent qu'on divise entre l'équipage, pour les fraix extraordinaires du voiage; chaque Hollandois en reçoit 50. Thails, & les autres plus ou moins, à proportion de sa charge &	

	Risdal.
& de sa qualité. Cette somme se monte à environ	1000.
Pour le louage d'une Berge, ou si elle nous appartient, pour la construire, 420. Thails, & aux mâtelots 50: Pour la garniture de la Cabane, & les cordages 90: Et pour entretenir & reparer la Berge 40. En tout 6000. Thails ou	1000.
Pour vivres, boisson, thé, tabac, & autres provisions necessaires pour nôtre voiage par mer	1000.
Pour les presens accoutûmés en argent, comme par exemple au Bugio, ou Commandant en chef de notre Train, 300. Thails, ou 500. Risdales: à peu près autant aux Hôtelliers, à leur fils, & à leurs domestiques à Osacca, Miaco, & Jedo; En tout	1000.
Pour le louage des Norimons, & des Cangos, dont nous nous servons au lieu de chevaux, pour passer les montagnes & les mauvais chemins, comme aussi pour visiter certains temples & certaines maisons de plaisance: Pour le passage des riviéres & des ports: Pour quelques fraix & presens extraordinaires, soit necessaires, ou pour nôtre plaisir; En tout, environ	2000.
Presens qu'il faut faire à sa Majesté Imperiale, qui sont à la verité de petite valeur pour un si puissant Monarque, mais qui, si on les vendoit, produiroient au moins la somme de	2500.
Presens pour quatorze des premiers Ministres & des principaux Officiers de la Cour, pour les deux Gouverneurs de Jedo, pour le grand Juge de Miaco, comme aussi pour les deux Gouverneurs de cette ville, & les deux d'Osacca. Ces presens consistent en quelques marchandises étrangéres, & ne montent qu'à une bagatelle pour chacun d'eux, quoi qu'ils nous reviennent au moins à	3000.
Presens pour les deux Gouverneurs de Nagasaki, qu'ils reçoivent avant nôtre depart en soie crüe & en étoffes qu'ils revendent à grand profit: Ils montent à la somme de	2500.
Somme totale de tous les frais de nôtre voiage ou environ 4000. £ Sterling.	20000.

Jours propres à commencer un voiage.

Avant que de reprendre le fil de la relation de nôtre voiage à la Cour Imperiale, il ne sera pas hors de propos de remarquer qu'il n'est point indifferent aux voiageurs dans ce païs, quel jour ils se mettent en chemin; car ils ont pour la plûpart grand soin de choisir un de ceux qu'il appellent heureux; Et pour cela ils se servent d'une table particuliére, qu'ils disent avoir été verifiée par une expérience de plusieurs siécles, où sont marqués tous les jours malheureux de chaque mois. Ils s'imaginent que s'ils sortoient dans ces jours là pour quelque voiage que ce fût, ils s'exposeroient non seulement à quelque grand desastre, mais encore à perdre leur argent & leur peine, & à échouer dans leur dessein. Cependant les Japonnois les plus raisonnables n'ont pas beaucoup d'égard à cette coûtume superstitieuse, qui n'est guére suivie & appuiée que par le commun peuple, les Prêtres-montagnards, & les Moines. On trouve dans tous les Livres pour les routes & les logemens, une copie imprimée de la Table dont j'ai parlé, & que voici.

Table

Table qui montre les jours du mois qui ne sont pas heureux & propres à commencer un Voiage, inventée par le sage & experimenté Astrologue ABINO SEIMEI.

Mois.		Jours malheureux.			
1.	7.	3.	11.	19.	27.
2.	8.	2.	10.	18.	26.
3.	9.	1.	9.	17.	25.
4.	10.	4.	12.	20.	28.
5.	11.	5.	13.	21.	29.
6.	12.	6.	14.	22.	30.

Pour donner plus d'authorité à cette Table, ils disent que ce Seimei qui en est l'inventeur, étoit un homme de grande qualité, & très illustre dans sa profession. Il étoit né Prince; Le Roi Abino Jassima étoit son pére, & un renard sa mére. Voici à quelle occasion Abino avoit pris à femme ce renard. Etant un jour avec un de ses domestiques dans le temple d'Inari, qui est le Dieu protecteur des renards, pendant que quelques courtisans chassoient dehors à ces animaux, pour en avoir le poûmon, dont ils vouloient se servir dans la preparation d'une certaine medecine; il arriva qu'un jeune renard, qu'ils poursuivoient, se refugia dans ce temple qui étoit ouvert, & fut se cacher dans le giron même de Jassima. Ce Roi, ne voulant pas le remettre aux chasseurs impitoiables, se vit obligé pour le défendre de repousser la force par la force; ce qu'il executa avec tant de bravoure & de succès, qu'après avoir vaincu ces temeraires, il mit le renard en liberté. Les chasseurs, honteux & fort irrités de l'opposition courageuse du Roi, saisirent dans la fureur de leur ressentiment une occasion qui se presenta de faire mourir son pére. Jassima l'aiant appris ranima tout son courage & toute sa prudence pour vanger une action si noire, & le fit si heureusement qu'il tua les traitres de sa propre main.

Le Renard, pour témoigner sa reconnoissance à son Liberateur, lui apparut après cette victoire, sous la forme d'une Dame d'une beauté incomparable, dont il devint si éperduement amoureux, qu'il la prit en mariage. Il en eut ce Seimei Astrologue, qui fut doué d'une sagesse divine, & du merveilleux don de pronostiquer & de prédire l'avenir. Au reste, ce Prince ne sût point que la femme qu'il prenoit étoit ce même renard, dont il avoit sauvé la vie avec tant de courage dans le Temple d'Inari, jusques à ce que bientot après, sa queuë & ses autres parties commençant à croitre, elle reprit par degrès sa premiére forme.

Cette histoire n'est pas la moins considerable de celles des Dieux du Japon; & je dois à cette occasion prier le Lecteur, une fois pour toutes, de m'excuser, si dans la suite de ce journal, je le fatigue de quelques autres histoires de cette nature, suivant que cela se presentera; n'y aiant guéres autre chose, par rapport aux antiquités de ce païs, qui merite qu'on s'y arrête. Seimei ne régla pas seulement la Table dont nous avons parlé ci-dessus, par la connoissance qu'il avoit acquis du mouvement & de l'influence des Astres; mais de plus, comme il possedoit parfaitement les sciences cabalistiques, il inventa certaines paroles, qu'il mit en vers, dont la prononciation a la vertu infaillible, s'il faut en croire les Japonnois, d'éloigner toutes ces infortunes, qui dans les jours marqués par la

Table pour malheureux, ne manqueroient pas ſans cela d'arriver aux voiageurs. Il fit cela en faveur des pauvres domeſtiques, qui n'ont pas la liberté de ſe régler ſur cette Table, obligés qu'il ſont d'aller où leurs Maitres les envoient, & quand ils les envoient. Voici le vers en queſtion.

Sada Mejeſſi Tabiaatz Fidori. Joſi Aſijwa,
Omojitatz Figo Kitz Nito Sen.

CHAPITRE VII.

Notre Voiage par terre de Nagaſaki *à* Kokura.

Ce qui arriva avant notre départ.

LE Samedi 10. du mois de Fevrier 1691, Mr. *Van Butenheim*, Directeur de notre commerce, & Ambaſſadeur à la Cour Imperiale, fut prendre congé des Gouverneurs de Nagaſaki avec les formalités & le train ordinaires, & recommander à leur protection les Hollandois qui avoient ordre de demeurer à Deſima. Les deux jours ſuivans nous fumes occupés à empaquetter notre bagage, & à marquer nos coffres, & nos bales, ſuivant l'Ordre, avec de petites tables faites par les Secretaites Japonnois de l'Ambaſſade. Le Mardy 13. de Fevrier, qui eſt le jour fixé pour notre départ, les deux Gouverneurs de la ville vinrent de grand matin à Deſima, ſuivis de toute leur Cour; & après avoir été regalés ſuivant la coutume dans cette occaſion, ils nous accompagnérent entre huit & neuf heures hors de notre Iſle: Ainſi, aiant pris congé de nos Compatriotes qui reſtoient, nous nous mimes en chemin. Il y a environ 200. Milles d'Allemagne de Nagaſaki à Jedo. Nous traverſons, ou nous voions à quelque diſtance, 33. grandes villes aiant châteaux, 57. tant petites villes qui ne ſont pas fortifiées, que bourgs; outre un nombre infini de villages & de hameaux. La premiére partie de notre voiage s'étend juſqu'à Kokura, & ſe fait au travers de l'Iſle de Saikofk, par les Provinces de Fiſen, de Tſikungo, de Tſikuſen, & de Buſen. Elle comprend 55. milles Japonnois, qui font environ 22. milles d'Allemagne, & qui ſont diviſés par journées, de cette maniére: De Nagaſaki à Sonongi 10. milles; De Sonongi à Orda 11. milles; D'Orda à Sangen 4. milles; De Sangen à Taiſero 11. milles: De Taiſero à Itzka 10. milles; Et de là à Kokura 13. milles. Dans la Province de Fiſen j'ai obſervé que les milles étoient d'une heure de chemin à cheval au petit pas, ou à pied au grand pas; mais dans les autres, de trois quarts d'heure ſeulement. Cinq lieües d'eau font trois milles de terre ſur les côtes du Japon; mais dans les mers plus éloignées, on conte que deux lieues & demi font une lieue Hollandoiſe. Un mille ordinaire contient la longueur de 36. rues, excepté dans la Province d'Isje où il en contient 50. La longueur d'une rue eſt de 60. Kins, ou Nattes; & à Nagaſaki de 56.

Montan, dans ſon Ambaſſade du Japon, p. 104., conte 25. milles Japonnois pour un degré, & 354. de Nagaſaki à Jedo; ſavoir, 220 de Nagaſaki à Oſacca, & 134. de là Jedo.

No-


Mappa Specialis
Itineris Terrestris
ab Urbe Nangasaki Kokuram
suscepti
ab Engelberto Kæmpfero
descripta.
I.G. Scheuchzer delin.
C. Moore Sculp.
Scala 5 Milliarium Japonicorum.
Pars Maris Coræensis.
Sinus Simabaricus
Belgis
De boght van arima.
TSI KUD SEN.
BUD SEN
FISEN
TSI KUN GO
OM URA
Sinus Omuracensis.
Sinus Nangasackensis.
Sinus Abaicus.
Unsen Mons ignivomus.
Simonoseki.
Dairi.
Kokura.
Kokura.
Kujanoski.
Jtzka
Sanga
Kurume
Ftsju.
Janagawa.
Nangasacki
Isafaja
Swota.
Narsi.
Misi Jama.
Mangome.
Fukafuri.

Notre Train étoit composé des personnes suivantes, qui marchoient dans cet ordre. (Voiés la Pl. XXII. Fig. I.) En quoi consistoit notre Train.

Premiérement un Dosin, ou pour le nommer par son titre plus honorable, un Deputé-Bugio; ensuitte son propre Deputé; un Baillif de Nagasaki; & puis notre Resident dans son Norimon. Après lui venoient le chef de nos Interprétes, le vieux Joseimon, autrement appellé Brasman; un Marchand nommé Abouts; le Doctr. Kæmpfer, & son assistant Dubbels; tous à cheval. A leur suitte marchoient l'Interpréte en second Trojemon; son fils en qualité d'Eléve; & un autre Baillif de Nagasaki. Enfin paroissoit le Joriki, ou Bugio, Assagina Sandaa Nosin, Commandant en chef de notre train, porté dans son Norimon, precédé d'un cheval de main, & suivi d'un Officier qui porte sa pique d'Etat, ornée au haut d'une boule d'argent & d'une plaque d'argent qui y pend, comme une marque de l'authorité qu'il a réçu de ses Maitres. Dès que nous entrons dans une autre Province, cet ordre est changé en certaines choses. La figure ci-jointe (Pl. XXII.) en donnera au Lecteur une idée plus juste, que la description la plus exacte. Nos Cuisiniers & leurs serviteurs avec la batterie de cuisine necessaire, comme aussi les deux Clercs de notre Train, partent toujours quelque tems avant nous; les premiers pour avoir soin que tout soit prêt à notre arrivée à l'hotellerie; & les autres pour tenir un conte exact de tous les frais de notre voiage, de nos meubles & effets, & du nombre de chevaux & d'hommes emploiés à les voiturer; comme aussi pour marquer combien de milles nous faisons par jour, à quelles Hotelleries nous nous arrêtons, & en general pour faire des memoires de tout ce qui se présente de remarquable sur la route. Les Cuisiniers sont suivis par nos Valets, nos Palefreniers, & quelques porteurs, qui doivent se décharger l'un l'autre à tour, tous à pied. Les chevaux sur lesquels nous étions montés, portoient chacun deux Coffres & un Adofski; & les Nattes, sur lesquelles nous couchions la nuit étoient étendues par dessus. Les cavaliers sont assis les jambes croisées, ou dans quelque autre posture qu'il leur plait. Mais j'en ai déja parlé au long dans le premier chapitre de ce livre. Une foule de gens nous suivit hors de la ville, composée de nos autres Interprétes, cuisiniers, tailleurs, officiers & domestiques inferieurs; comme aussi des fils, neveux, & autres parens de quelques uns de nos principaux Officiers; dont chacun attendoit au moins un Itzebe de notre Resident, pour l'honneur qu'il nous faisoit de nous accompagner.

Le chemin au travers de Nagasaki est rude & incommode, parce qu'il va toujours en montant. Quand nous eumes passé la ville, nous vinmes à un petit village appellé Mangome, qui n'est pas éloigné du lieu où l'on supplicie les criminels, & qui par cette raison n'est habité que par des Tanneurs, qui dans ce païs font l'office de bourreaux. Nous nous arretâmes là un moment, dans une maison qui appartenoit à celui qui garde notre Berge, & où nos Interpretes & quelques uns de nos Officiers & domestiques, qui nous avoient accompagnés hors de la ville, nous regalérent d'un verre de Sacki & de Socanna. Ces gueux, bien loin d'être satisfaits de l'honnêteté que nous leur fimes en retour, engagérent les Interpretes à présenter à notre Resident plusieurs jeunes garçons, qui se disoient être ses proches parens. Tous ces complimens & ces honneurs particuliers, qu'on nous fit à notre départ, nous coutérent cher; car nous donnâmes une si grande quantité d'Itzebos, & de Bontzes d'argent, que par une Nous nous arrêtons à Mangome.

 suppu-

ſupputation en gros, cela montoit au moins à la ſomme de cent Thails. Quand nous nous fumes arrêtés environ une heure dans cet endroit, nous continuames notre route; & après une heure & demie de chemin, nous arrivâmes au village de Urakami. A 5. milles de là nous vîmes une colomne de pierre d'environ une toiſe & demie de haut, ſur laquelle étoient gravés des caractéres, qui marquoient que c'étoient là les bornes des territoires de Nagaſaki & d'Omura. Environ une heure après, nous vinmes au village de Tockitz, ſur la baye d'Omura à trois milles de Nagaſaki: Nous y dinâmes, & quoi que nous euſſions apporté avec nous nos proviſions, & que nous les euſſions fait apprêter par nos propres cuiſiniers, ils nous firent paier pour du Sacki & d'autres bagatelles, que nous n'avions ni veu ni goûté, treize Thails. Nous renvoiames auſſi avec des préſens, quelques parens & quelques connoiſſances du Joriki, qui voulurent abſolument l'accompagner juſques là. Le chemin de Nagaſaki à ce Village eſt fort inegal, montueux, pierreux & raboteux, comme auſſi tout le païs d'alentour. De fertiles vallées s'étendent entre les montagnes; & les montagnes elles mêmes ſont, par l'induſtrie des habitans, cultivées juſqu'au ſommet. Nous n'apperçumes preſque rien de remarquable dans tout ce chemin; ſeulement, pour n'omettre aucune particularité tant ſoit peu curieuſe, je dirai qu'en ſortant de Nagaſaki, nous vîmes l'Idole de Dſiſos, qui eſt le Dieu des chemins, & le patron des Voiageurs, taillée dans le roc en neuf differens endroits. Nous en obſervâmes une autre de la même eſpéce, pas loin du village d'Urakami, qui avoit environ trois pieds de hauteur, ornée de fleurs & de Fannaskibba, & placée ſur un pilier de pierre haut d'une toiſe. Devant cette Idole il y avoit deux autres plus petits piliers auſſi de pierre, & creux par le haut: Sur ces piliers étoient poſées des lampes, que les Voiageurs font brûler en l'honneur du faux Dieu. A une petite diſtance on voioit un baſſin plein d'eau, où ceux qui veulent allumer les lampes, ou offrir quelque choſe à l'Idole, doivent premiérement ſe laver les mains. Un moment avant que nous arrivaſſions à Urakami, un magnifique Toori s'offrit à nôtre vüe. C'étoit un grand portail qui conduiſoit à un Temple de Cami, comme cela étoit marqué ſur une table placée au deſſus de la porte.

Pour mieux entendre la relation ſuivante de nôtre voiage à Kokura, le Lecteur eſt prié de conſulter la Planche XXIII.

A Tokitz nous rencontrâmes le Maitre d'Hôtel du Prince d'Omura, qui nous offrit au nom de ſon Maitre, par reſpect pour l'Empereur, & ſans autre conſidération, tous les ſecours poſſibles pour continuer nôtre voiage; & qui nous dit en même tems, que deux Feiſeneers, ou batteaux de plaiſir étoient prêts à nous paſſer au delà de la baye, au village de Sinongi, qui eſt éloigné de ſept milles & demi de Tokitz. Ces bateaux de plaiſir ſont faits de bois, à la maniére du païs, maſſifs, mais propres: Ils avoient quatorze rameurs chacun, qui étoient vêtus de robes bleües à rayes blanches en travers. On avoit arboré ſur la poupe l'Etendart du Prince, avec l'Ecu de ſes armes, qui ſont une roſe à cinq feuilles en champ bleu. Devant l'Etendard étoit placé le ſymbole ordinaire de l'authorité ſupérieure (ſavoir une touffe de papier découpé attachée au bout d'un long baton) auprès duquel le Bugio planta ſa pique; & alors un des Secretaires du Prince s'aſſit d'un côté, & le Pilote de l'autre: Le Bugio & notre Reſident prirent poſſeſſion des deux cabanes. Nous nous embarquâmes environ une heure & demie après midi, & nous arrivâmes à Sinongi à ſix heu-

Paſſage au travers de la baye d'Omura.

heures & demie, aiant fait ce jour-là dix milles Japonnois en tout: Il y en a quinze par terre de Tokitz à Sinongi, à cause qu'il faut faire le tour de la baye d'Omura. Il y a fort peu d'eau dans cette baye, & elle n'est du tout point propre pour de grands vaisseaux: Elle s'étend à l'Ouest-Sud-Ouest; elle a flux & reflux, & elle communique avec la mer par un petit détroit. Nous vimes la ville d'Omura, qui est la residence du Prince, située sur le Havre, à la distance d'environ deux milles à nôtre droite. Derriére cette ville nous apperçumes une montagne qui jettoit de la fumée, & qui probablement étoit celle, qu'il y a proche d'Usen. On trouve dans la baye d'Omura des coquilles qui produisent les perles: Autrefois on y ramassoit du très beau sable d'or le long des côtes, qui sont presentement inondées, la mer aiant gagné du terrein de ce côté là. Omura dépend de la grande Province de Fisen, de même que Nagasaki, Firando, Gotho, Urissijno, Ficassari, & divers autres plus petits districts, qui relevoient tous autrefois du Roi de Fisen. C'est même une tradition commune parmi les Japonnois, qu'anciennement toute l'Isle de Kiusju, qui fait à peu près la quatriéme partie de l'Empire du Japon, étoit gouvernée par un seul Monarque.

Nous partîmes de Sinongi le Mecredi 14. Fevrier, de grand matin, & quand nous eumes fait une heure de chemin, nous passâmes à côté d'un grand arbre de camphre fameux par sa grosseur extraordinaire. Le tronc paroissoit avoir au moins six toises de circonference, mais il étoit creux par dedans. Ce que les Japonnois disent de cet arbre, qu'on ne sauroit en mesurer le contour, est vrai en partie, en ce qu'il est planté au sommet d'une montagne, de difficile accès. Après avoir fait encore un mille, en suivant le pied de la montagne de Tawara, nous arrivâmes aux frontiéres d'Omura, & nous entrâmes dans le petit district d'Urisijno: Ce district est gouverné par un Seigneur également sage & liberal; Nous lui demandâmes cent hommes, & il nous en offrit généreusement le double. Dix hommes balayérent les chemins devant nous jusqu'à ce que nous vinmes à un village du nom du district, où nous trouvâmes des chevaux de relais, avec trois valets pour chacun, & deux Gentilshommes de ce Seigneur, en qualité de Bugio & de Vice Bugio, pour nous conduire au travers de ses Terres.

De Sinongi nous vinmes à Urisijno.

Pas loin de ce village, sur le bord d'une petite riviére qui tombe d'une montagne voisine, il y a des Bains chauds, fameux par la vertu qu'ils ont de guerir le mal de Naples, la gale, le rhumatisme, & divers autres maux chroniques & inveterés. Nous eumes la permission de les voir. Tout le Bâtiment est fermé de Balustres de Bambous parfaitement bien travaillées. Dedans l'enclos il y a une guerite, & une petite loge, où ceux qui viennent là peuvent se divertir. Sur l'un des cotés de la Balustrade on a bâti une longue chambre ou gallerie, divisée en six autres petites chambres, ou bains, toutes sous le même toît. Chacun de ces bains a une natte de longueur & autant de largeur, & deux robinets, l'un pour l'eau froide & l'autre pour l'eau chaude, afin qu'on puisse les mêler & les prendre au degré de chaleur qu'on veut. A côté de cette longue chambre il y a un endroit où ceux qui se baignent peuvent se reposer, qui est couvert de chaume. Le puits a aussi un petit toît quarré de la même matiére; il n'est pas fort profond, mais l'eau bouillonne avec tant de vehemence & de bruit, & est outre cela si chaude, qu'aucun de nous n'eut assés de courage pour y plonger les doigts. Je trouvai qu'elle n'avoit ni odeur, ni goût;

Bains chauds proche de ce dernier village.

deſorte que je ne fis pas difficulté d'attribuer toute ſa vertu à la ſeule chaleur. L'homme qui nous montroit ces Bains, pour nous convaincre qu'il y avoit quelque choſe d'extraordinaire dans cette eau, arracha une branche d'un arbre de camphre (qui étoit tout près, & environ de la groſſeur d'un grand chêne, étant le ſecond que nous euſſions veu depuis nôtre départ de Nagaſaki, qui eut une ſi prodigieuſe circonference) la plongea dans le puits, & nous en donna à chacun une feuille à mâcher; ce qui produiſit un tel effet, qu'on eut dit que notre bouche & notre langue avoient été peintes d'une couleur mêlée de verd & de jaune. Pas loin de la ſource, il y avoit deux autres bains ſpatieux, pour l'uſage des pauvres gens. Je remarquai qu'un petit ruiſſeau d'eau froide, qui coule tout près de là, fumoit en quelques endroits; peut être parce qu'il s'y rencontroit d'autres ſources d'eau chaude. (Voiez la Pl. XXXIII. Fig. 1.)

Autres Bains chauds.

Il y a pluſieurs autres puits d'eau chaude dans cette Iſle, qui ont la même vertu, & quelques uns une plus grande encore. Par mes recherches exactes, je découvris les ſuivans: Celui de Jumotto dans Arima, dont on ſe ſert pour la gueriſon de ceux qui ſont perclus de leurs membres. Celui de Tskakaki dans la Province de Fiſen, qui a la même vertu. Un autre à Obamma dans la Province de Simabara, qui n'eſt pas fort éloigné des côtes, & que la mer inonde dans le tems du flux: Celui-ci eſt petit, peu profond, & ſes eaux ont un goût de ſel mineral, ce qu'on regarde dans ce païs, comme une choſe fort remarquable. A trois milles de là, au pied de la fameuſe montagne d'Uſen, l'on voit pluſieurs ſources chaudes de la même nature, dans la circonférence d'environ cent pas, qui ont toutes une odeur de ſouphre, & qui ſont outre cela ſi chaudes, qu'on ne ſauroit s'en ſervir, à moins qu'on ne les mêle avec une quantité ſuffiſante d'eau froide. Il y avoit un autre étang d'eau chaude à Jamaga dans la Province de Figo, mais on l'a deſſeché. J'ai fait mention de quelques autres puits dans le 8. Chapitre du premier Livre, où je renvoie les Lecteurs.

Village de Swota où l'on fait de grands pots de terre à tenir l'eau.

Aiant laiſſé ces Bains chauds, dont j'ai parlé, nous vinmes en demie heure de tems à l'autre partie d'Uriſijno, & de là en deux heures au village de Swota, où nous dinâmes; aiant paſſé auprès d'un grand nombre de maiſons qui étoient à notre gauche le long du chemin. On travaille dans ce village à cette eſpéce de grands pots de terre, dont on ſe ſert en mer pour tenir l'eau, au lieu de Tonneaux, & que les Européens appellent des Martuans, du nom du Royaume de Martan, où l'on en fait une grande quantité, & d'où on les tranſporte par toutes les Indes. Ceux de Swota y vont par eau, à la faveur d'une grande & belle riviére, qui coule à l'Orient au travers d'une vaſte plaine, & ſe jette dans le golfe de Simabara.

Et de la Porcelaine.

Dans ce village, de même qu'à Uriſijno, ſur les montagnes voiſines, & en pluſieurs autres lieux de la Province de Fiſen, ſe fait auſſi la porcelaine du Japon; d'une argile blanchâtre qu'on y trouve là en grande quantité. Quoique cette argile ſoit naturellement belle & nette, il faut la pétrir, la laver, & la nettoier bien, avant qu'elle ſoit à ce degré de perfection neceſſaire, pour rendre la vaiſſelle qu'on en fait tranſparente. La peine extrême, que cette ſorte d'ouvrage demande, a donné lieu à ce plaiſant Proverbe, *Que les os humains ſont un ingredient qui entre dans la Porcelaine.* Après nous être arrêtés environ une heure à Swota, nous nous remîmes en chemin. Nous traverſâmes pluſieurs rivieres, dont quelques unes ſont navigables; & paſſant par les villages de Nariſij, & de Wewa-

Wewaki, nous vinmes à celui d'Ooda, où nous avions dessein de coucher, aiant fait ce jour là onze milles Japonnois. Précisément à l'entrée de ce village nous vimes une tête monstrueuse d'une Idole, faite comme une tête de veau, dans une espece d'étui grillé, posée sur des pieux, dessous un fort grand arbre de Camphre, qui étoit le troisiéme que nous eussions vû depuis Nagasaki, & remarquable par sa grosseur extraordinaire. Nous marchâmes presque tout ce jour là à travers de vallées agreables & fertiles, & de belles Campagnes de riz. Autour de ces derniéres l'on avoit planté des Thés, à quelques pas du chemin: Ces arbrisseaux n'ont pas plus de six pieds de Roi de hauteur, & paroissent fort peu de chose, quand on les a dépouillés de leurs feuilles, comme ils l'étoient alors. Les champs de riz que nous vimes hors du village d'Ooda, à notre droite, me parurent être de beaucoup plus beaux que tous ceux qu'on peut voir ailleurs, dans quelque païs du monde que ce soit. Toute la Province de Fisen est renommée pour la quantité de riz qu'elle produit, qui surpasse considérablement ce que rapportent toutes les autres Provinces du Japon. On en conte jusqu'à dix différentes sortes qui croissent dans son district: La meilleure est celle qui vient aux environs d'Omura; & c'est celle là même qu'on transporte à Jedo pour le propre usage de l'Empereur. Les Provinces de Cango & de Finongo suivent celle de Fisen, par rapport à l'abondance du riz qu'elles produisent. Beaux champs de riz.

Le Jeudi 15. Fevrier, nous partimes à la pointe du jour, & fimes grande diligence: Nous passâmes par Sanga, Capitale de la Province de Fisen, pour nous rendre au village de Todoroki, où nous avions resolu de coucher cette nuit-là, aiant fait en tout dix à onze milles du Japon de chemin. Le païs que nous traversâmes est plat, plein de riviéres, & de champs semés de riz. Les endroits les plus remarquables, par où nous passâmes, sont prémierement Torimatz, grand village, à environ un demi mille d'Ooda. Nous y vimes pour la premiéte fois des femmes de Fisen; & ce ne fut pas une petite surprise pour nous, car elles étoient fort courtes: & quoi qu'à les voir on les eut pris pour de jeunes filles, elles avoient avec elles une troupe de petits enfans, dont les uns pendoient à leurs mamelles, & les autres les suivoient. Il faut pourtant avouer, que si elles avoient la taille courte, ce qui est commun à la plupart des autres femmes de cette Province, elles l'avoient bien proportionnée, & qu'elles paroissoient également jolies & agreables. Elles se peignent toutes le visage; de sorte qu'elles ressemblent à des Poupées: quand elles sont mariées, elles s'arrachent les sourcils. A environ un mille de Torimatz est le grand village de Kongawamas. Une riviére bourbeuse le traverse, & va se perdre dans la mer, quatre ou cinq milles plus bas; cette riviére a un très beau pont de bois, & n'est gueres sans quelques bateaux de plaisir qui montent & descendent. Un quart de mille plus loin, on trouve le village d'Utsinsin, où nous changeames nos porteurs, & nos Valets de Norimon & de Cangos. A un demi mille de là, est celui de Botack. Ensuitte, à une petite distance, celui de Krasijnomas, qui est composé de trois parties, ou plûtôt de trois plus petits villages: le premier, qui est de ce côté d'une grande riviére, qui coule au Sud-Est, s'appelle Fooknamatz: le second, qui communique avec le premier, par un pont de 150. pas de longueur, bâti sur cette riviére, s'appelle Jakimootzmas; & le troisiéme Fasijnomas. Dans les deux premiers il y a plusieurs bonnes manufactures d'etoffes de soie, & de moulins à papier. De Femmes de Fisen.

la même matiére dont ils se servent pour le papier, ils en tirent une espéce de laine filée pour faire des voiles. Entre le second & le troisiéme village nous vimes un homme en croix, qui avoit été condamné à ce supplice, pour avoir, dans une violente colére, étranglé avec son mouchoir un jeune garçon, seulement parce qu'il le blâmoit d'avoir volé du bois. Les croix dans ce pais sont faites, comme Lipse les décrit dans ses Lettres: Une grande poutre est attachée en travers, au haut d'une autre qui est plantée en terre, sur laquelle sont étendus les bras des malfaiteurs; il y en a une autre embas, disposée de la même maniére pour leurs pieds; à peu près dans le milieu avance une petite piéce de bois, sur laquelle ils peuvent s'asseoir. Ils ne sont pas cloués, mais simplement attachés à la croix avec des cordes. Quand nous eumes fait encore un quart de mille de chemin, nous arrivâmes aux Fauxbourgs d'Onsijmatz, & bientot après nous entrâmes dans la ville de Sanga, qui est la Capitale de la Province de Fisen. Le Prince ou petit Roi de cette Province, Matzendniro Fitzino Cami y fait sa residence dans un grand château qui commande la ville. Cette ville est fort grande, fort peuplée, & plus longue que large. En entrant & en sortant nous trouvâmes une bonne garde aux portes. Elle est fermée de murailles, mais plus pour l'ornement que pour la défense. Les rües sont larges & droites, tirant à l'Est & au Sud; il y a des canaux & des riviéres qui passent par le milieu, & qui vont se perdre dans la mer d'Arima, comme on l'appelle, proche d'un lieu de ce nom. Les maisons y sont fort chetives, basses; & dans les principales rües, accommodées pour des manufactures, & des boutiques. Les boutiques sont tenduës de drap noir pour l'ornement. Les habitans ont la taille courte, mais bien proportionnée, sur tout les femmes, qui, à mon avis, sont les plus belles & les mieux faites de toute l'Asie; mais si prodigieusement peintes, qu'on les prendroit volontiers pour des figures de cire, plûtôt que pour des creatures vivantes. Leurs maniéres & leur contenance sont d'ailleurs fort agréables, & la couleur vermeille de leurs levres est une preuve de leur bonne constitution. La campagne, plusieurs milles à la ronde, est fertile, unie, & coupée de canaux & de riviéres, où il y a, déspace en espace, des écluses; de maniére qu'en les levant, on peut mettre dans un moment toute cette êtendüe de païs sous l'eau; ce qui est fort avantageux pour faire vîte croître le riz. En un mot Fisen est, après la Province de Cango, qui produit & du riz & du bled, la plus fertile de tout le Japon; & mériteroit, à mon sens, d'être preferée à la Medie même, si elle étoit aussi bien fournie de bêtail & d'arbres fruitiers, dont je n'ai vû que fort peu. J'observai, comme une chose rémarquable, que de tout ce jour là nous ne vîmes, ni Prêtres, ni Temples, excepté un seul Toori, sur lequel étoient gravés des caractéres d'or, & qui conduisoit sans doute à quelque Temple de Mia. Il semble qu'on n'ait pas beaucoup d'égard dans cette Province à l'entretien des Prêtres & des Temples. Fisen est la plus grande Province qu'il y ait dans le Saikokf, elle comprend les Terres & Districts de Nagasaki, Simabara, Omura, Arima, Sauda, Karatz, Firando, les Isles de Goto, &c. Quelques unes de ces terres appartiennent au Prince de Fisen; l'Empereur lui a ôté les autres, pour les donner à d'autres Princes, qui lui rendent à présent hommage, comme tout le reste, en allant une fois l'année à la Cour. Cependant le Prince de Fisen, pour soutenir sa grandeur, a encore 40000. villages & hameaux, qui relevent de lui. Satzuma, autre Province dans le Saikokf, n'a pas au-

Sanga Capitale de Fisen.

tant

tant d'étendüe que Fifen, mais l'on peut dire qu'elle la furpaffe de beaucoup, auffi bien que toutes les autres de cette Ifle, en richeffes & en pouvoir, ayant les meilleurs Soldats, & produifant du camphre en grande quantité. Elle a auffi de riches mines d'or & d'argent, dont l'Empereur s'eft refervé la difpofition à lui feul. Nous paffâmes par Sanga, fans nous arrêter; & nous demeurâmes à aller d'un bout de cette Ville à l'autre, une heure & demie, quoi que nous marchaffions d'un affés bon pas. Hors de la porte; il y a une longue allée de Sapins, qui s'étend droit au Sud au moins l'efpace d'un demi mille, autant que je pus en juger. Je vis là pour la premiére fois deux fauçons, que deux hommes portoient fur leurs mains, fuivant la coûtume; comme auffi deux Cicognes perchées fur des arbres, dans un petit bois qu'il y avoit fur la Colline voifine. Elles me parurent un peu plus petites que celles d'Europe. Je remarquai que les Païfans des environs labouroient la terre avec des chevaux. A un mille de Sanga eft le village de Farnomatz. De là aiant paffé par plufieurs petits hameaux, & traverfé quelques riviéres, nous arrivâmes, à environ une heure après midy, au grand village de Kanfacki, éloigné de deux milles de Farnamatz, & de fept de l'endroit où nous avions couché la nuit précedente. Il eft compofé de fept à huit cent maifons. Nous y dinâmes, & après nous y être arrêtés environ une heure nous repartimes. Les chemins étoient par tout propres & unis, couverts de fable frais, en un mot auffi bons qu'on pouvoit les fouhaitter. A près de quatre milles du Japon de là, nous trouvâmes un autre grand village, qu'on appelle Todoroki, compofé d'environ 500. maifons. C'eft le lieu où nous avions refolu de coucher, & le dernier village de la Province de Fifen. Autrefois nôtre Train alloit jufqu'à celui de Taifero, un demi mille plus loin: mais il y arriva un malheureux accident, il y a environ quatre ans, qui a fait changer cette coûtume. Nôtre Bugio aiant eu difpute avec le chef des Interprêtes, & en étant venu à de groffes paroles de part & d'autre, il le tua fur la place, & s'enfuit. Il avoit deffein d'en faire autant au Dofin, mais celui-ci en fut quitte pour perdre la main, que le furieux Bugio lui coupa dans le tranfport de fa rage. Depuis ce tems là, il a été ordonné qu'à l'avenir on éviteroit ce lieu, comme fatal. Nous traversâmes cet après midy quelques petites riviéres, & plufieurs petits villages, dont les principaux font Haddi, ou Faddi (n'étant par bien poffible de diftinguer dans la prononciation des naturels du païs, l'H de l'F,) Nittanwah, & Magabar. Nous traverfâmes auffi un petit bois de Sapins, fort agréable, ce qu'on voit rarement dans ce plat pais: les arbres en étoient gros & hauts, mais les pommes petites, comme celles de Cyprès. A une lieue de diftance de Magabar, nous nous trouvâmes au pied de quelques montagnes, qui étoient fur notre gauche, & que nous eumes bientôt côtoiées. Nous vimes enfuitte à notre droite le château de Kurume, où le Prince de Tfikungo fait fa refidence: Il paroiffoit tout blanc, par la couleur de fes murailles, & avoit l'air d'un magnifique bâtiment. Kurume.

Le Vendredi 16. Fevrier, nous partimes de grand matin fur des chevaux de relais, & aiant paffé par Urijino, petit hameau, à la porte de Todoriki, nous vimmes au village de Taifero, qui en eft à un demi mille, & dont j'ai parlé ci-deffus. Il a bien cinq à fix cent maifons qui forment quelques rues, & des portes. L'Empereur l'ôta, il y a peu d'années, avec tout fon diftrict, au Prince de Fifen, pour le donner au Seigneur de Tfuffima & de Simabara, qui jufques là n'avoit poffedé aucunes Taifero.

terres dans le continent du Japon, & étoit seulement Maitre des deux Isles d'Iki & de Tsussima, situées du coté de la Corée. Le Bugio, qui nous accompagnoit dans notre passage au travers des Etats du Prince de Fisen, prit là congé de nous, & fut relevé par un autre, qui étoit envoié du Prince de Tsussima. Aiant pris des chevaux de relais dans la rue, sans nous arrêter, nous continuames notre chemin; & après avoir traversé quelques petites riviéres, nous passames par Inamatz, Farda, Dsusancka, & quelques petits hâmeaux, & nous vinmes au village de Jamaijo, éloigné de Taisero de trois milles & demi, où nous dinâmes. Près de Dsusanska, le chemin se divise en deux, dont l'un va à la droite du côté de Kurine, & l'autre à la gauche, le long de quelques montagnes, du côté de Fakatto, residence du Seigneur de ce lieu, & de Tsikutsiu, à quatre milles de là. Le village de Jamaijo renferme dans son enceinte plusieurs centaines des maisons, & est très bien habité: il y a une grande & belle Hôtellerie, où nous fûmes loger. A l'entrée du village est un grand arbre de Camphre, le quatriéme que nous vimes dans notre voiage d'une grosseur extraordinaire. Après le diner, nous poursuivimes nôtre chemin dans des Cangos, à cause des montagnes voisines que nous devions traverser, & qu'on ne sauroit aisément passer à cheval. C'est une chose fort incommode que de voiager dans ces Cangos, qui sont faits en forme de petits paniers quarrés, ouverts de tous côtés, & simplement couverts d'un petit toit, auquel est attaché le bâton qui sert à les porter. Quand nous eumes fait l'espace d'un demi-mille de chemin, nous nous trouvâmes au pied de la montagne de Fiamitz. En la montant, nous recontrâmes, à un mille de distance, un petit village sans nom, dont les habitans, à ce qu'on nous dit, *étoient tous descendus d'un même homme, qui vivoit encore alors*. Quoi qu'il en soit de cette histoire, ces gens là sont beaux & bien-faits, aussi agréables & aussi honnêtes dans leur conversation & dans leurs maniéres, que s'ils avoient été élevés en gens de qualité. Nous nous arrêtâmes une demie heure dans ce village, & dans un quart d'heure nous achevâmes de monter la montagne; Ensuitte l'aiant descenduë l'espace d'un mille & demi, nous vinmes au village d'Utsijno, mot qui signifie, dans les montagnes. Nous nous y reposâmes une demie heure, & nous y primes quelques refraichissemens: après quoi, laissant nos Cangos, nous montâmes sur des chevaux de relais, & continuâmes notre route; nous traversâmes quelques riviéres & plusieurs petits villages, dont le plus considérable s'appelle Tintomatz. Sur le soir nous arrivâmes au village d'Itz où nous nous proposions de coucher, aiant fait ce jour là dix milles du Japon. Ce village est composé de plusieurs centaines de maisons, & bien habité: il est situé de l'autre côté d'une riviére, qui porte de petits bateaux. Notre Ambassadeur, & tout notre Train la passérent à gué; mais j'eus la permission de marcher sur un Pont de bois, long & étroit, qui la traverse. Nous voiageames tout ce jour là au travers des montagnes, des buissons, & des lieux deserts: ce pais ne ressemblant pas mal à quelques endroits d'Allemagne, qui sont montagneux & pleins de bois. Nous remarquâmes que l'air & la taille de ses habitans étoient tout autres que dans la province de Fisen; nous trouvâmes, sur-tout, ceux des montagnes, contre notre attente, extrémement civils & modestes. De tout le jour nous ne vîmes de bêtail paitre dans la campagne, excepté quelques vaches & chevaux, qui leur servent pour le charroi, ou pour le labourage. J'apperçus deux fauçons assés sem-

Village singulier.

Itska.


Mappa Itineris ab Urbe Simonoseki Osaccam usque mari suscepti, ab Engelberto Kampfero. (Adjunctis Autoris origin: delineavit I.G.S.)
Tab. XXIV.
NAGATTO
BVSEN sive BVNGO
BITSIV
BINGO
AKI
INSVLA SANVKI
SETZ
FARIMA
AWADS II
Sinus inter Ijo & Sanuki Provincias Ins TSIKOKO
Sinus OSACKENSIS
TSIKOKO
IIO
Scala quindecim Milliarium Japonicorum maritimorum
5
10
15
Itsussima
Dsino Camiro
M. Sembetacki
Siensj
Kuda
Fimesima I.
Nosima I.
Takesima
Motto
Simonoseki
Tannora
Dairi
Kokura
Usijmano
Inasima
Minaje
Nawosima
Itzhawa
Taka
Sijbi
Tesima I.
Kiono Sjuro
Iwosima I.
Tomu
Sima
Mesima
Mitarai
Caminogari
Gongosima
Morosima
Jusima
Osaka
Castellum
Tenosi
Simiosi
Sakai
Khitama
Famma
Samba
Amagasaki
Nagu
Simisigava
Tegonahawara
Midoro
Koobe
Fiongo
Komanoajasi
Summa
Taromi
Jamatto
Limites Farima
Akasi
Planities
Takasango
Fimedsi
Tango
Kurokaha
Tesima
Aho
Siodasima
Utsijmado
Inosima

femblables à ceux d'Europe. En defcendant la montagne de Fiamitz ; nous remarquâmes que les champs étoient enclos de Thés, à huit pas environ du chemin. Ils font tant de cas de la terre dans ce païs, qu'ils ne veulent point donner d'autre place à leurs Thés mêmes, que juftement autour de leurs champs.

Le Sammedi 17. Février, aiant à faire ce jour là treize milles, favoir dix par terre jufqu'à Kokura, & trois par eau de Kokura à Simonofeki ; nous partimes avant le point du jour, avec des flambeaux, faits de copeaux de Bambous, pour nous éclairer. Nous paffâmes l'après midy par Tabukro, village de quelques centaines de maifons, & par quelques petits hameaux. Nous traverfâmes auffi deux riviéres peu profondes, mais rapides, dans des bateaux plats ; & après cinq petits milles de chemin, nous vinmes au village de Kujanoffe, compofé de deux ou trois cent maifons. Les deux riviéres, dont je viens de parler, fe joignent un peu en deça de ce village, pour n'en faire plus qu'une, qui paffe tout auprès, & qui eft appellée à caufe de cela Kujanoffegawa. Après diner nous continuâmes nôtre route fur des chevaux de relais fuivant le bord de cette riviére pendant près d'un demi mille. A deux milles de là, nous rencontrâmes le village de Kurofaki, fitué fur le golfe du Nord, comme on l'appelle, & compofé de deux à trois cent maifons, ou plûtôt chaumiéres, comme font bâtis la plûpart des petits hameaux. Nous paffames auprès de quelques mines de charbon, qu'on nous montra, comme quelque chofe d'extraordinaire. A Kurofaki nous primes encore des chevaux de relais, & aiant marché un mille & demi, nous arrivames à deux bornes, ou piliers de pierre fur lefquels on avoit gravé des caractéres, qui étoient à la diftance de dix pas l'un de l'autre, & qui fervoient à féparer les territoires de Tfikufen & de Kokura. Un petit mille plus loin, nous trouvames Fijomi, petit village fort proche de Kokura ; & enfuitte nous entrames dans la ville de Kokura même, accompagnés de deux Benjos, ou Gentilshommes de la cour du Prince. Nous allames directement à notre logis, qui eft dans la troifiéme partie de la ville, & la plus reculée, de l'autre côté du Pont. Nous le trouvames très bien fourni de toutes les chofes neceffaires, & très agréablement fitué, aiant une belle vue fur une grande plaine.

Kokura eft dans la grande Province de Bufen. C'étoit autrefois une ville riche & peuplée ; mais depuis que les Territoires des environs ont été divifés entre plufieurs Princes, elle eft beaucoup déchuë de fon ancienne fplendeur. Elle eft fituée pas loin de la côte, & a prefque un mille du Japon de longueur, de l'Eft à l'Oueft, décrivant la figure d'un quarré oblong. Elle eft compofée de quatre parties, un grand Chateau où le Prince fait fa refidence, & trois villes, ou plûtôt trois portions d'une même ville, feparées les unes des autres. Le chateau occupe un grand terrein quarré, & eft entouré de foffés & de murailles qui font baffes, bâties de pierre de taille depuis le bas jufqu'au haut, & fortifiées, ou plûtôt ornées à la maniére du pais, de baftions de bois, fur tout le long de la riviére. Dans le milieu eft le logement du Prince, environné d'une belle muraille blanche ; il a une Tour haute de fix Etages, marque ordinaire de la demeure des Princes, fur laquelle on a placé quelques canons. Dans ce chateau refidoit, à notre arrivée, Ungafawara ukon no Cami, Prince de Kokura, & de fon petit diftrict : fon revenu annuel ne monte pas à plus de 15. Magokf. Chaque partie de la ville eft quarrée ; chaque Kokura.

 por-

porte à deux grands battans, & est entre deux murailles solidement bâties de pierres de taille: A côté il y a un corps-de-garde de bois, tout ouvert, & trois soldats qui y sont en fonction: Nous y vimes aussi six piques, ornées au haut de touffes de crin noir. Nous trouvâmes trois Messieurs gravement assis dedans, bien habillés, & aiant le visage tourné vers la porte. Les maisons sont petites & basses, les rues larges & réguliéres, allant les unes au Sud, & les autres à l'Ouest. Il y a plusieus grandes Hôtelleries, & Rôtisseries, qui ont des foyers élevés, & des grilles, à peu près comme en Allemagne; de même que des Bains & de beaux Jardins derriére. Une riviére traverse la ville de Sud au Nord, separant sa troisiéme partie, & la plus reculée, des deux autres & du château; après quoi elle se perd dans la mer: Il y avoit au moins une centaine de petits bateaux, qui bordoient cette riviére des deux côtés; car elle a si peu d'eau que les grands vaisseaux ne peuvent la remonter, & qu'ils sont obligés de demeurer à l'ancre à Simonoseki. On a bâti dessus un grand pont d'environ 200. pas de longueur, où il y a de chaque côté des Balustres de fer, qui sont soutenues par quatre bons piliers de bois, artistement ornés. Le Lecteur verra mieux de quelle maniére cette ville est située, & disposée, par la figure ci-jointe (Pl. XXXIII. Fig. 2.) où *a* est la partie intérieure du Chateau dans laquelle le Prince demeure; *b* la place qui est autour, avec les Jardins & les maisons qui appartiennent aux principaux Officiers de sa cour; *c* la Tour du château; *d* la premiére partie de la ville, *e* la seconde, & *f* la troisiéme.

CHAPITRE VIII.

Voyage de Kokura à Osacca.

Nôtre depart de Kokura.

APrès que nous eumes demeuré une heure & demie à nôtre hotellerie de Kokura, & que nous nous fumes bien rafraichis, & regalez de mets à la Japonnoise; nous quitames cette ville, accompagnez par les deux Gentilshommes de la cour du Prince de Kokura dont j'ai parlé plus haut. Nous primes le chemin de la côte pour nous embarquer dans deux Kabajas ou petits bateaux de passage, qui devoient nous transporter de là à Simonoseki. Nous trouvames à la sortie de la ville le grand pont dont j'ay déjà parlé, & la place quarrée qui étoit devant nôtre hôtellerie, remplie de plus de mille curieux, sur tout de personnes du peuple qui étoient venues pour nous voir passer; ils bordoient les deux côtez de nôtre chemin, tous à genoux, gardant un profond silence; personne n'osant remuer ni faire le moindre bruit, apparemment par respect pour nous, ou pour le Prince de Kokura, representé par les deux Gentilshommes de sa cour qui avoient ordre de nous accompagner. Nous sortimes de Kokura au milieu de cette foule de peuple, & nous allames à bord de nos deux bateaux de passage demie heure avant le coucher du Soleil; nous dimes adieu de cette maniere à l'Isle de Kiusju ou comme elle est nommée par le commun peuple, Nisijno Kuni, c'est à dire le païs de neuf, parce qu'elle est divisée en neuf

neuf grandes Provinces: elle eſt auſſi appellée Saikokf, ou le païs occidental, à cauſe qu'elle porte Oueſt à la grande Iſle de Nipon. Simonoſeki n'eſt qu'à trois lieuës de Kokura. Nôtre grande barque, à bord de laquelle nous devions paſſer à Oſacca, & qui avoit été envoyée à Simonoſeki quatre ſemaines avant nôtre depart de Nagaſaki, n'y étoit arrivée que cinq jours avant nous. Le petit bateau ſur lequel j'étois employa cinq heures à faire le trajeſt de Simonoſeki, de ſorte que nous y arrivames bien avant dans la nuit, deux heures après l'autre bateau. La raiſon de ce retardement étoit que le pilote avoit manqué ſa route, & avoit ſouvent donné au travers de quelque banc de ſable: nous allames tous coucher à nôtre grande barque, & y trouvames tout prêt pour nous recevoir. Ce petit trajet de Kokura à Simonoſeki, quoi qu'il ne ſoit qu'un petit detroit formé par une Iſle appellée par quelques uns Kikuſima, & par d'autres Finoſama, & par les côtes de la Province de Buſen, on y montre pourtant pluſieurs endroits de remarque dans leurs hiſtoires, à cauſe des évenemens qui s'y ſont paſſez dans les derniers tems. A nôtre droite ſur les côtes de la Province de Buſen dans la juriſdiction de Kokura, il y a une grande plaine verte, ou champ planté d'arbres, appellé Jamaſima; c'eſt comme qui diroit l'Iſle des Perles. Tout auprès il y a un endroit appellé Dairi, à cauſe que c'étoit autres fois la reſidence du Dairi, ou Empereur Eccleſiaſtique hereditaire, dont il retient encore le nom. Entre cet endroit, & l'Iſle voiſine, qui n'en eſt qu'à un quart de lieuë, il y a un roc élevé au deſſus de la mer, avec un pilier ou monument de pierre bati deſſus, appellé par les naturels du pays Jorike: il fut mis là en memoire d'un pilote de ce nom qui avoit entrepris de conduire le fameux Empereur Taiko, lorſqu'il vint ſubjuguer ces Provinces occidentales, & établir la forme de gouvernement qui eſt à preſent ſuivie dans l'Empire. Ce pilote ayant expoſé l'Empereur à un très grand danger, contre ce même rocher, s'en punit lui même, pour prevenir le chatiment qu'il croyoit meriter par ſon imprudence: il s'ouvrit le ventre, & pour éterniſer cette action l'Empereur ordonna qu'on lui erigeât ce monument. Ce même rocher eſt encore celebre par la mort du fils d'un Empereur, & heritier preſomptif de la couronne, dans le temps des guerres civiles contre les Empereurs Eccleſiaſtiques hereditaires. L'affaire arriva comme ceci. Feki en Fegue, Prince d'un grand courage, & plein de bravoure, ſe trouva engagé dans une longue guerre contre Gego. Le courage & la bonne conduite n'étant pas toujours accompagnés d'un heureux ſuccez, Feki eut le malheur d'être vaincu par ſon ennemi, qui le força d'abandonner le lieu de ſa reſidence, Oſacca, & de s'enfuir à Fijungo. Le malheureux Empereur ne put ſe ſoutenir long temps dans cette derniere place. Pourſuivi par ſon ennemi, il fut forcé encore de l'abandonner, & peu après il perdit la vie. La nourrice du fils de l'Empereur, lequel n'avoit encore que ſept ans, tacha de s'échaper avec lui par eau: mais ayant été juſqu'à ce rocher, ſe voyant pourſuivie de près, & jugeant qu'il étoit impoſſible d'eviter de tomber entre les mains de l'ennemi, elle embraſſa fortement le jeune Prince, & avec ce courage & cette reſolution qui eſt ſi particuliere à la nation Japonnoiſe, elle ſe jetta avec lui dans la mer. Il eſt dit dans les Hiſtoires du Japon, que Fegue voyant ſa perte prochaine, & preſque inevitable, envoya ſept navires chargez d'or & d'argent à la Chine; où après ſa mort on batit un magnifique temple à ſa memoire; & un autre, qu'on appelle à preſent Amadais, à Simonoſeki,

Endroits remarquables auprès du détroit de Simonoſeki.

feki, pour conferver la memoire de la mort prematurée de l'infortuné Prince fon fils.

Simonofeki.

Simonofeki eft fitué fur un fameux port au pied d'une montagne dans la province de Nagatto la plus-occidentale du continent, ou pour mieux dire de la grande Ifle de Nipon. Les côtes de cette Province, & celles de l'Ifle de Kiusju, font feparées par un petit detroit qui n'a pas plus d'une lieue Japonnoife de largeur. Nipon eft la plus grande des Ifles qui compofent l'Empire du Japon. Sa figure approche de celle d'une machoire; elle eft divifée en cinquante deux Provinces; & coupée par deux grands chemins d'un bout à l'autre. L'un va de l'Oueft à l'Eft, depuis Simonofeki paffant par Ofacca & Miaco jufqu'à Jedo tout le long des côtes. Une partie de ce chemin, favoir depuis Simonofeki, jufqu'à Ofacca, fe fait par eau, à caufe que les côtes qui font entre ces deux places font fort montagneufes. L'autre grand chemin va depuis Jedo au Nord, & au Nord-Eft, jufqu'aux extremitez de la Province d'Ofiu pendant plus de quarante lieues. Le Seigneur de Simonofeki d'aujourd'hui, qui eft un de ceux qui doivent fe faire voir à la cour une fois l'année, s'appelle Mori Fidan no Cami: Il demeure à fix lieues de Nagatto. La ville de Simonofeki contient quatre ou cinq cens maifons, bâties la plupart fur les deux cotez d'une longue rue qui fait toute fa longueur, & qui n'a que peu de rues à coté. Prefque toutes les petites rues coupent la grande, & s'y terminent. La ville eft pleine de boutiques où l'on vend des vivres, & des Provifions pour les navires, qui en partent tous les jours en grand nombre. Lorfque nous y arrivames, il n'y en avoit pas moins de deux cens à l'ancre, grands & petits. C'eft le port ordinaire des navires qui vont & viennent des Provinces occidentales, ou orientales. Nous y vimes auffi plufieurs tailleurs de pierre, qui font des écritoires, des boettes, des affietes, & plufieurs autres chofes d'une pierre ferpentine grife & noiraftre, que l'on tire des carrieres voifines de la ville.

Le dimanche 18. de Fevrier, qui étoit le lendemain de notre arrivée à Simonofeki, nous y couchames; la raifon en fût en partie pour nous repofer des fatigues du voyage, & parce que nous étions retenus par les vents contraires, qui ne nous permettoient pas de fortir du port. Nous paffames l'après midi à parcourir les boutiques des tailleurs de la pierre Serpentine dont je viens de parler, & le temple d'Amadais renommé dans tout le Japon; il fût bâti en memoire de l'infortuné Prince dont j'ai rapporté l'hiftoire ci-deffus: nous y fumes accompagnez par deux officiers de la ville pour arrêter la foule du peuple. Après avoir monté vingt quatre marches malfaites avec des pierres raboteufes, nous vimes vis à vis de nous trois petits temples, qui n'étoient que de chetifs bâtimens de bois. Le temple d'Amadais étoit derriere à la gauche en montant. Nous fumes receus à l'entrée du temple par un jeune Prêtre qui nous mena dans une avant-chambre, ou fale, tendue de crefpe noir à la façon de leurs theatres: au milieu du plancher il y avoit un tapis broché d'argent; c'étoit dans cette chambre qu'on voyoit fur un autel l'image du Prince decedé, c'etoit un agreable enfant potelé, avec de longs cheveux noirs. Tous les Japonnois de notre fuite lui firent des reverences à la maniére du pays, courbant leurs têtes jufqu'à terre. De chaque coté du Prince étoient les images de deux autres Princes du fang royal, grands comme nature, & habillez de noir à la maniere de la cour du Dairi. Le Prêtre

Temple d'Amadais.

qui

qui nous avoit conduit dans cet endroit alluma une lampe, & fit ensuite un discours fort touchant sur cet événement tragique, tandis qu'il nous conduisit dans une autre chambre joignante, où il nous montra des portraits dorez des autres personnes dont il avoit parlé dans son discours. De là il nous mena dans une autre grande chambre ouverte qui étoit la sale d'audience du monastere Comme nous y entrions, le Prieur y entra aussi, c'étoit un vieillard maigre & d'une mine grave: Il s'assit sur le plancher: il étoit vêtu, comme les autres Prêtres, d'une robe de crespe noir, avec un ruban d'argent qui pendoit à son coté gauche venant de l'epaule droite. Derriere sa tête, entre les deux épaules, pendoit une autre piece quarrée de la même etoffe, c'étoient les marques de sa dignité de Prieur, & de son authorité dans monastere. Voiant que nous ne nous approchions pas, & que nous ne prenions pas garde à lui, il se releva, & s'en alla dans une des cellules prochaines du monastere: ce sont de petites chambres separées l'une de l'autre par des paravents. Nous laissames un Itzebo pour present au monastere (c'est une piece d'or, qui vaut environ deux Richedales & demie, ou douze chelins d'Angleterre) Nous fumes ensuite reconduits par les deux officiers de ville que j'ay dit à notre hôtellerie, où nous fumes servis à manger à la Japonnoise; & après nous être divertis à nous mettre au bain de notre hôte, nous nous rembarquames sur le soir. Il y avoit au même endroit un autre temple bâti à la memoire de Fatzima qui fût le fondateur, & le premier habitant de la ville; mais comme c'étoit un édifice mediocre, nous ne crumes pas qu'il valut la peine de le visiter.

Le lundi 19. de Fevrier nous partimes pour aller à Osacca, de bon matin. La premiere journée étant fort longue; & n'y ayant que deux havres pour nous retirer en cas de danger, l'un nommé Mocko, & l'autre Kadatz, aucun d'eux même n'étant capable de nous mettre à l'abri de la tempête, d'ailleurs d'une difficile entrée; nous mettons rarement à la voile, si ce n'est par un vent d'Ouest bien assuré. On compte que tout le voyage de Simonoseki à Osacca est de 136. lieues marines du Japon, d'autres en comptent davantage. La situation des havres où nous jettons l'ancre, & la variation des vents, font une difference considerable: quelques uns de nos pilotes me donnerent la supputation suivante de la distance des havres que l'on trouve de Simonoseki à Osacca.

De Simonoseki à l'isle, havre, & village de Caminoseki.

	35. lieuës marines.
Au village de Kamagari. - -	20.
A celui de Tomo. - -	18.
A la ville & havre de Muru. -	30.
Au village & havre de Fiogo, ou Sinongi.	18.
A Osacca. - - - -	13.
En tout. -	134.

Le calcul, qui m'a été donné par d'autres, est comme s'ensuit.

De Simonoseki à Caminoseki. -	35.
A Camiro. - - -	7.
A Mitarei. - - - -	18.
A Fanagari. - - -	5.
A Tomu. - - - -	10.

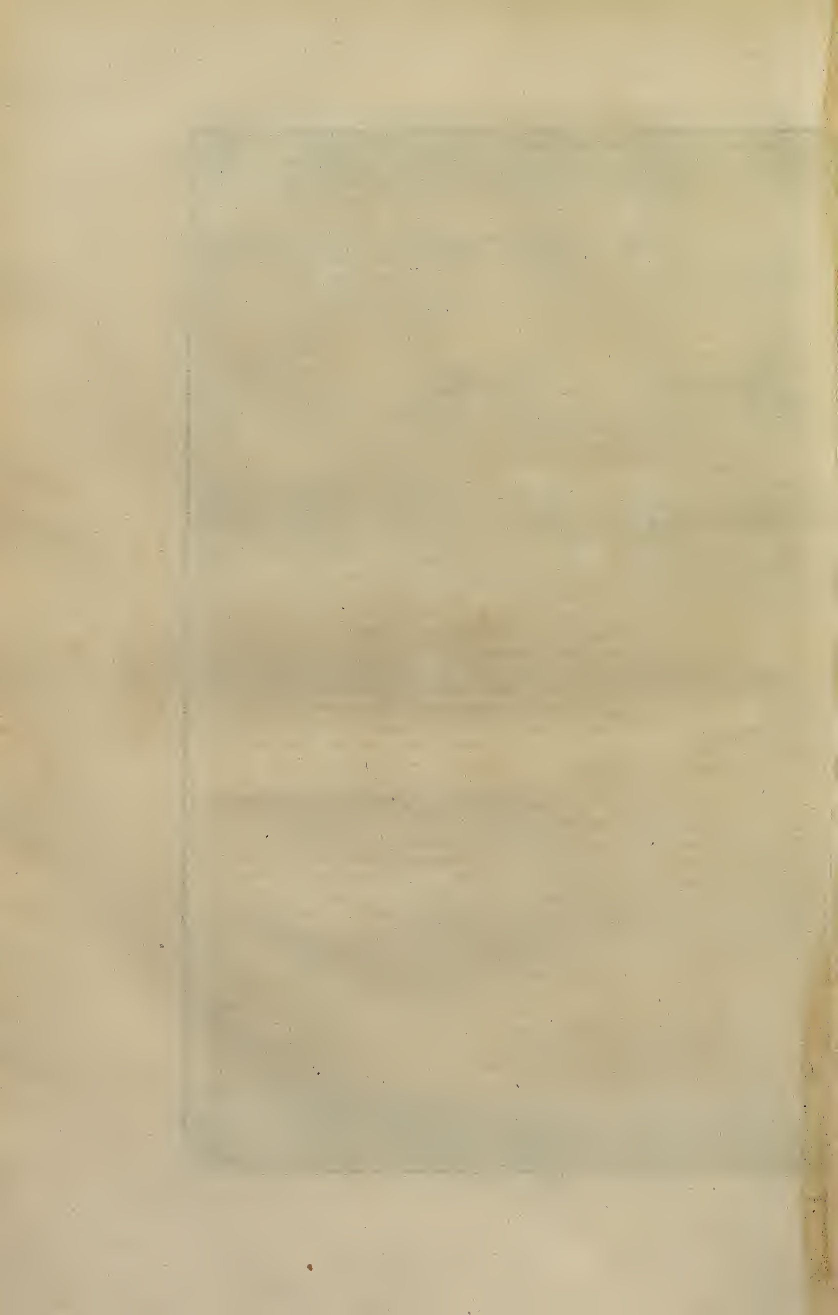
A Sijrei. - - - -	3.
A Sijmotz. - - - - -	7.
A Itzijmodo. - - -	10.
A Muru. - - -	10.
A Akasi. - - - - -	13.
A Fiogo. - - -	5.
A Osacca. - - -	13.
En tout	136.

Tous les endroits dont je viens de rapporter les distances, qui sont en tout 136. lieuës marines du Japon, ou quarante six lieuës & demie d'Allemagne, ont des ports commodes, où les navires peuvent surement jetter l'ancre; & trouver un abri contre le temps orageux. Cependant nous faisons voile en rangeant la plupart de ces endroits que nous laissons à la gauche allant à Osacca; parce qu'ils sont situez sur les côtes de la grande Isle de Nipon. Il y a encore plusieurs autres endroits remarquables, havres, Isles, villes, villages & hameaux sur les côtes, & au cœur de cette grande Isle, que je ne nomme point: Je me contente de renvoyer le lecteur curieux à la Carte generale du Japon (Planche VIII.) & à la Carte particuliere de nôtre route à Osacca (Planche XXIV.). Sortant des destroicts de Simonoseki, il nous faut revirer le bord pendant quelques lieuës jusqu'à ce que nous soyons un peu loin des côtes, & en pleine mer: nous avançons alors assez, si le vent n'est pas contraire; & après avoir fait la moitié du chemin, nous portons au Nord-Est pour aller à Osacca. Mais tout nôtre cours est fort irregulier à cause des diverses Isles grandes & petites qui sont à droite & à gauche de nôtre route: quelques unes sont fertiles, & bien cultivées, même jusqu'au haut des montagnes, avec des villages & de bons ports; d'autres sont steriles & inhabitées. Osacca porte lui même Est par Nord à Simonoseki; ce que l'on doit observer pour corriger les côtes du Japon. J'ay trouvé la declinaison de l'aiguille à Osacca, de cinq degrez à l'Est. Pendant tout le voyage nous avons les côtes de la grande Isle de Nipon à nôtre bas bord, à une ou peu de lieuës de distance. Nous avons à notre stribord, premierement les côtes de la Province de Busjen, ou Bungo, qui est dans l'Isle de Saikokf près de celle de Tsikokf divisée en quatre Provinces; enfin la petite Isle & Province d'Awadsi. C'est assez parlé de notre voyage d'Osacca en general, il est temps de rependre le fil de la relation particuliere de ce voyage.

Depart de Simonoseki.

Nous mimes à la voile pour partir de Simonoseki de bon matin avec un vent fraix favorable mêlé d'une petite pluye. Après avoir fait deux lieues, nous nous trouvames à la vuë d'un grand palais bati près du village de Tannora, où les Princes de Saikokf logent lorsqu'ils vont, ou qu'ils viennent de la cour. Cinq lieuës plus loin, nous decouvrimes le village & la fameuse montagne de Mottojamma. Ici nous commençames à être plus au large, les côtes de Saikokf tournant à notre stribord, & formant avec celles de Nipon une baye bien ouverte & spatieuse. Nous y rencontrames plus de cent navires à la voile. Ils avoient été forcez par les vents contraires de reculer vers Simonoseki, il y avoit plusieurs jours. Nous les passames tous, notre navire étant non seulement meilleur voilier, mais encore mieux équippé. Après avoir cinglé environ dixhuit lieuës nous perdimes de vuë Saikokf, & peu après nous decouvrimes une grande Isle nommée


Tab. XXV.
Simodsi
Morizu
Caminoseki



mée Iwoiffima, un peu plus loin nous fumes en vuë de la haute montagne de Caffada Jamma, qui eft environ à dix lieuës de Caminofeki. Ici même nous decouvrimes de loin les hautes montagnes couvertes de neige de la Province d'Ijo dans la grande Ifle Tfikokf, divifée en quatre grandes Provinces, & que l'on compte avoir 70. lieuës du Japon de longueur. Plus loin nous nous trouvames près des rochers dangereux nommez SSo Sine Kfo dont quelques uns font fous l'eau, & d'autres au deffus. Les pilotes doivent être attentifs à les éviter. Nous entrames enfuite dans un detroit qui fepare le continent de l'Ifle de Nipon d'avec une Ifle voifine: il eft pourtant fi étroit, que nous n'apperçumes point qu'il y eut aucun paffage, nous primes cela pour une continuation de la côte jufqu'à ce que nous fumes tout auprès. Paffant ce detroit on laiffe à bas bord un village nomme Moritzu fitué dans l'Ifle de Nipon, & à ftribord un autre village nommé Caminofeki dans une Ifle du même nom. Les deux villages font environ quatre vingts maifons & font gouvernez par un Coufin du Prince d'Imoo, étant fur les extremitez de fa Province de Nagatto. Il les donna à fon coufin en appannage. Juftement au devant du havre il y a une tour à lanterne, ou fare de bois, bati fur un rocher élevé, pour la fureté des navigateurs qui paffent ce detroit pendant la nuit. (*Voyez une reprefentation de ce detroit*, *& des villages* Morizu *&* Caminofeki *dans la planche XXV.*) Cette Ifle fe glorifie d'une grande & puiffante Idole. La mer qui eft entre Simonofeki & Caminofeki, que nous venions de paffer fans aucun accident finiftre, s'appelle Suwonada, c'eft à dire le havre de Siwo, à caufe qu'elle mouille principalement les côtes de la Province de Suwo. De Caminofeki nous avançames encore fept lieuës, à caufe que le vent nous étoit toujours favorable, & nous fumes à Dfino Camiro, nous y jettames l'ancre à huit heures du foir, ayant fait pendant le jour 45. lieues marines du Japon. Il y avoit un grand nombre de barques à l'ancre tout le long des Côtes. Dfino Camiro eft un village d'environ cent huttes, & d'un petit nombre de maifons bien baties; il eft fur les côtes de la Province d'Aki, au bout d'un port entouré de montagnes: on l'appelle ainfi, pour le diftinguer d'un autre village nommé Okino Camiro ou haut Camiro, qui n'en eft pas éloigné, & fur les mêmes Côtes. Dfino Camiro eft bien connu des mariniers, à caufe du bon anchrage qu'ils trouvent dans fon port. Detroit de Caminofeki.

Le Mardi 20. de Fevrier, la matinée fut calme, de forte que nous n'avançames qu'à force de rames. Nous partimes d'affez bon matin, & nous paffames le village d'Okino Camiro dont je viens de parler: il contient environ quarante maifons, & eft fitué à l'extremité orientale d'une petite Ifle fort fertile dont les Collines & les Montagnes, comme nous le remarquames, font cultivées jufqu'au fommet. A midi nous paffames près d'une autre Ifle nommée Tfuwa que nous laiffames à notre bas bord: il y a un fort bon anchrage aux côtes meridionales de cette Ifle dans un port fait en demi cercle, autour duquel il y a environ 200. maifons. C'étoit pour nous un objet bien agreable de voir les montagnes que nous avions à notre arriere cultivées jufqu'à leur fommet. L'après midi nous eumes un vent fraix, à la faveur du quel nous mimes derechef à la voile, & peu après nous fumes à la vuë d'un village nommé Camogari fur les côtes de la Province d'Aki. Sur la nuit nous entrames dans le fameux havre de Mitarei, où nous jettames encore l'ancre en compagnie d'autres navires & bateaux. Nous avions fait ce jour là en tout dix huit lieuës marines, faifant voile en- Tfuwa. Mitarei.

tre des Isles, les unes fertiles & cultivées, le plus grand nombre steriles & inhabitées, n'etant que des rochers. Nous avions à notre stribord la Province d'Ijo dans l'Isle de Tsikoko, & à bas bord la Province d'Aki dans l'Isle de Nipon, les plus hautes montagnes de ces deux Provinces étoient alors couvertes de neige.

Le Mecredi 21. de Fevrier, nous levames l'ancre pour partir de Mitarei au lever du soleil & dans un temps calme. Les côtes de l'Isle de Tsikoko s'approchent si fort tout autour de celles de l'Isle de Nipon, qu'elles forment un détroit qui en quelques endroits n'a pas plus d'une lieuë du Japon de largeur. Ayant cinglé deux lieuës nous arrivames à la vuë de Ksurissima, chetif endroit situé à la pointe la plus avancée de l'Isle de Tsikoko. C'est le lieu de la residence du Seigneur de Firesima dans la Province d'Aki, qui a aussi neuf petites Isles tout autour, & cette pointe avancée, qui composent ses états. Deux ou trois lieuës plus loin est la ville d'Imabari avec un château du même nom, c'est un bâtiment magnifique avec plusieurs hautes tours à la maniere du pays. Sijromottofonno fils du Prince de Kijnokuni, qui avoit épousé la fille de l'Empereur, y fait sa residence. Après avoir cinglé cinq lieuës marines du Japon de plus, nous entrames encore dans un détroit fort serré & nous eumes à bas bord un village nommé Fanaguri où nous nous arrêtames une heure pour faire aiguade, pendant lequel temps plusieurs barques passerent près de nous. Fanaguri est un village d'environ soixante maisons, il est au pied de deux montagnes, son nom en Japonnois signifie proprement une narine; nous y remarquames neuf cabanes qui paroissoient de loin neuf petites buttes; elles étoient couvertes de chaume: c'est là qu'on faisoit bouillir de l'eau de la mer pour en tirer du sel. Non loin de cet endroit il y a plusieurs autres petits villages, le long des côtes, habitez la plupart par des pecheurs. A une lieue de Fanaguri il y a un autre village nommé Turanami. Entre ces deux villages il y a une espece de batterie à fleur d'eau, pour empecher en cas de besoin toutes sortes de bâtimens d'aller & de venir: ils sont obligez d'approcher à la portée du pistolet du village. Quelques lieues plus loin nous vimes un village nommé Iwangi que nous avions à notre basbord, il contient environ quatre vingts maisons. Le pays tout autour est si fort rompu par la mer, que je ne pus pas bien distinguer si le village est sur le continent de l'Isle de Nipon, ou sur quelque autre petite Isle voisine: près du village nous vimes un temple situé sur une agreable colline couverte de verdure, on avoit bâti sur le rivage un double Toori ou avant-porte pour avertir les passans qu'il y a au voisinage un edifice sacré: un long escalier conduisoit au temple. Plus loin nous passâmes entre des montagnes apres & hautes, que nous avions à nos deux cotez, au pied desquelles il y avoit plusieurs bons ports; & de petits villages qui ne valent presque pas la peine d'être nommez. Nous avions à notre stribord un village nommé Swoja situé dans une Isle: il contient environ cent maisons, & il est renommé pour la quantité de sel qu'on y fait, d'où il a emprunté son nom. Assez près de là est le petit village de Jugi ou Ige, celebre en ce qu'il n'est habité que par de riches paysans; il a aussi un beau palais qui appartient au gouverneur de la place. Le vent recommença ici à nous être favorable. Cinglant plus loin, nous passames contre une petite Isle remarquable; elle sort de l'eau en forme de haute pyramide. A notre stribord nous ne voions que la mer à perte de vue, c'est un grand golfe qui s'étend entre Iko, & Sanuki, les

Ksurissima.

les deux Provinces les plus feptentrionales de l'Ifle de Tfikoko : il s'enfonce fi avant entre ces deux Provinces, que nous n'en pumes decouvrir le bout. A notre bas bord nous vimes plufieurs villages dans la grande Ifle de Nipon. Non loin de là nous fumes au fameux havre & bourg de Tomu, que nous avions à coté de notre bas bord à une fort petite diftance: il eft fur le continent de Nipon dans la Province Bingo, d'où on le nomme Bingono Tomu, pour le diftinguer d'un autre village du même nom. Il eft fitué fur une éminence au pied de la montagne, & contient quelques centaines de maifons: elles font un fort bon effet, étant bâties autour du port, qui eft fait prefque en demi cercle. Dans la principale rue qui fait le tour du port, il y a un Mariam ou lieu de debauche, & deux temples fort jolis. On fait dans cet endroit des nattes fort fines & des tapis dont on couvre le plancher dans le pays, & que l'on porte de là dans plufieurs autres Provinces. Derriere le bourg, fur le penchant de la montagne, il y a un fort beau monaftere. Un quart de lieues d'Allemagne avant que l'on foit dans le village, il y a un fameux temple de l'Idole Abbuto, que l'on dit être fort diftingué par la guerifon miraculeufe de plufieurs maladies inveterées qui s'y fait, & auffi parce qu'il procure un vent favorable & un heureux paffage. C'eft pour cela que les matelots & les paffagers ne manquent jamais d'attacher quelques liards à une piece de bois qu'ils jettent dans la mer, comme une offrande faite à cet Abbuto quano Sama, ou Seigneur Dieu Abbuto, comme ils l'appellent, pour en obtenir un vent favorable. Le Prêtre du temple affure que ces offrandes ne manquent jamais d'être conduites fur le rivage, & de venir heureufement entre fes mains: cependant, par precaution, il vient en temps calme dans un petit bateau demander cette forte de tribut, pour fon Idole, à tous les navires & bateaux qui paffent par là. Tout au devant de ce village eft une Ifle couverte de bois de haute fuftaye, & autre bois comme font la plus grande partie des montagnes voifines. Le vent continuant à nous être favorable, nous cinglames encore pendant fept lieues marines du Japon jufqu'à un village nommé Sijreifi fitué dans une petite Ifle à notre ftribord. Nous y jettames l'ancre avant le coucher du Soleil, à caufe que fi nous euffions avancé davantage nous n'aurions pas trouvé affez tôt un autre bon havre. Ce village contient environ cinquante maifons, il eft fitué dans une vallée charmante, & fort bien cultivée, à l'entrée du havre qui eft ouvert au Nord. Le Dieu Kobodais eft adoré dans cette Ifle, dans une caverne qui eft au haut d'une montagne precifement derriere le village. Outre nos barques, il y en avoit encore-là douze qui avoient jetté l'ancre dans le même port: tous fuivirent notre exemple, & laifferent tomber le mât fur le tillac, pour n'être pas ballotez pendant la nuit. Le vent nous ayant été favorable, nous fimes en tout ce jour là dixhuit lieues marines, cinglant Eft & Nord-Eft.

Tomu. Temple d'Abbuto. Sijreifi.

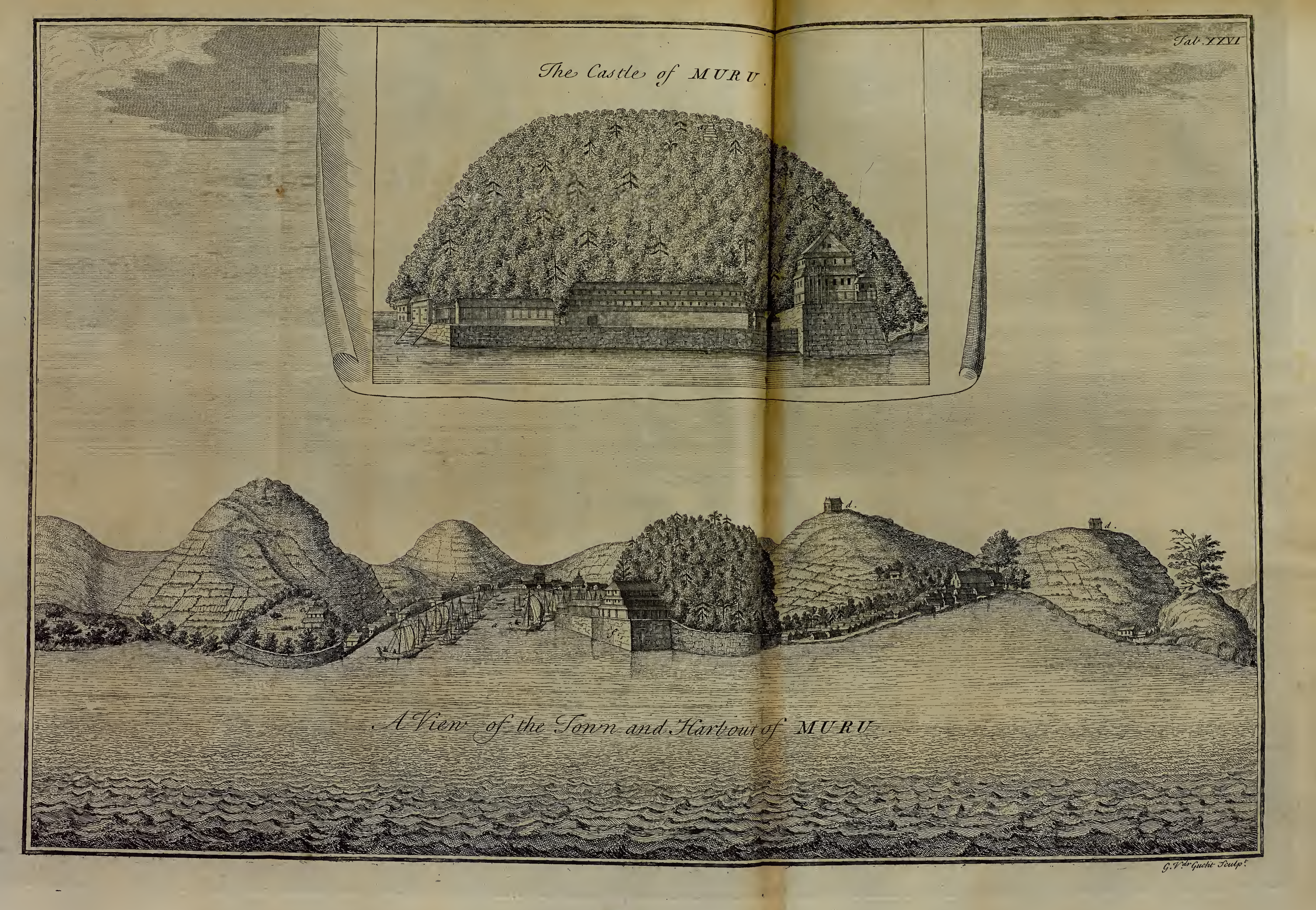
Le Jeudi 22. de Fevrier, nous levames l'anchre à la pointe du jour, & ayant cinglé pendant fept lieuës marines entre diverfes petites Ifles, nous arrivames à la ville de Sijmotzi ou Sijmotfui fituée dans le continent de la Province de Bitzju, au pied d'une montagne qui a un rang de fapins à fon fommet, à la maniere des autres montagnes cultivées, fur tout dans les diverfes Ifles que nous avions rangées depuis Simonofeki. La ville contient quatre ou cinq cent maifons, & eft divifée en trois parties, chacune gouvernée par un Joriki. Vis à vis à la droite il y a un chateau nommé Sijwos, bâti de pierre de taille, avec un petit village tout auprès. (Il y a une

Sijmodfi.

vue de Simodſi dans la Planche XXV.) Non loin de là nous arrivames à la vue d'une autre Iſle élevée & remarquable nommée Tſuſi Jamma, qui s'eleve ſur l'eau en forme de Pyramide, nous l'avions deja decouverte à Sijmotſi, portant Eſt, & devant faire route à l'Eſt, nous y allions tout droit. La mer tout autour commence à s'eſtrecir, les côtes de Nipon & de Tſikoko ſe rapprochant mutuellement. A notre côté de bas bord ſur les côtes de la Province Bitsju que nous avons nommée plus haut, nous vimes un grand port, où quelques petites barques étoient à l'ancre; il étoit ouvert, & aſſez expoſé aux vents du Sud: il y avoit un village de chaque coté appellé Sijbi. A huit lieues de là ſur les mêmes côtes au Nord eſt le grand & beau village de Sijmodo ou Uſijmano defendu par un petit fort. Sept lieues plus loin eſt le château d'Ako beau & bien bâti; qui avec ſes murailles blanches, ſes hautes tours, & la ville d'Ako qui eſt derriere, fait un point de vue fort agreable, & fort curieux. Les côtes au voiſinage ſont plaines de rochers, & ne paroiſſent pas avoir un bon anchrage. C'eſt la reſidence d'un petit Prince nommé Aſſino Tackomin, dont le revenu ne va pas au delà de cinq Mangokfs. Environ cinq heures du matin nous entrames dans le havre celebre de Muru, éloigné d'Ako de trois lieues; nous y jettames l'ancre, à vingt pas du rivage, au milieu de plus de cent autres barques. Le vent étoit toujours favorable. Nous avions fait ce jour là en tout vingt ſept lieues marines. Le port de Muru n'eſt pas fort ſpatieux, mais il eſt un des plus ſurs contre la tempête, à cauſe qu'il eſt à l'abri d'une montagne qui du continent s'avance vers l'Oueſt, & en couvre une bonne partie. Les navires qui y abordent doivent gouverner N. E. enſuite tourner S. S. par Eſt, pour jetter l'ancre près de la ville: une bonne partie du port eſt entourée d'un mur épais de pierre de taille. La ſituation de la ville eſt agreable, & commode. Elle eſt bâtie le long de ce mur ou mole, & appartient à la Province de Biſen: elle conſiſte en une longue rue étroite, qui regne le long du rivage fait en demi cercle, & de quelques autres rues derriere le port en allant vers la montagne. Le nombre des maiſons peut aller en tout à ſix cens. Elle eſt habitée ſur tout par des braſſeurs de Sacki, des cabaretiers à biere, & des marchands en detail; qui gagnent conſiderablement, à cauſe de la multitude des navires, qui ſe rendent tous les jours à ce port. La ville eſt gouvernée par un Bugio. Il y a une celebre manufacture de cuirs de chevaux qu'ils tannent à la maniere du cuir de Ruſſie, & qu'ils verniſſent: on nous en offrit à vendre pluſieurs à quatre Maas la piece. Quelque ſalle que ſoit cette ville, & quelque vile que ſoit la condition de ſes habitans, ils ne laiſſent pas d'avoir un Mariam ou lieu de debauche public, pour s'aller divertir. Les montagnes voiſines ſont cultivées juſqu'au ſommet, & vues de loin, elles forment une perſpective curieuſe. Le bois qui eſt derriere la ville d'un côté de la montagne, qui met le port à couvert, reſſemblant à une preſqu'iſle, donne un point de vue fort agreable & fort varié. Ce bois eſt ſur un ſol pierreux: il eſt entouré de pluſieurs baſtions ronds de corps de garde, & d'autres maiſons bien bâties, & agreablement ſituées pour loger les officiers & les ſoldats. A l'extremité occidentale du havre, près de l'entrée, il y a un petit fort avec une garde de Soldats: on peut conjecturer que c'eſt pour la defence du port, plûtôt en ce qu'il a la forme d'un fort, & par dix piques & ſix hallebardes qui ſont debout à l'entrée, que par la preſence des Soldats. La colline, ſur laquelle eſt ce bois ou ce fort, eſt jointe à la ville par un petite langue de terre, mais elle en eſt

Muru.

fe-


Tab. XXVI
The Castle of MURU.
d.
d.
A View of the Town and Harbour of MURU.
G. V.der Gucht Sculp.t

ſeparée pourtant par des portes & des murailles; pour empecher une communication qui n'eſt pas neceſſaire. Nous allames à la ville ſuivis à l'ordinaire par nos inſpecteurs & nos gardes, j'appelle ainſi les Compagnons de notre voyage. On nous fit traverſer la maiſon d'un braſſeur de Sacki pour aller à la grande rue, & enſuite celle d'un baigneur, pour nous laver & nous rafraichir. Cette maiſon étoit pleine de chalans, car outre l'avantage du bain, le baigneur vendoit auſſi du Sacki, & quelques viandes. Après nous être baignés & rafraichis nous retournames à notre barque, & nous trouvames les rues bordées à droit & à gauche d'une multitude de ſpectateurs qui s'y étoient rendus en foule pour nous voir paſſer: ce qu'ils firent pourtant avec beaucoup de reſpect & à genoux, ſans oſer faire le moindre bruit. (Une perſpective de la ville & du havre de Muru & de ſon Château eſt repreſentée dans la Planche XXVI.)

Le Vendredi 23. de Fevrier, nous levames l'ancre à la pointe du jour: nous allames à la rame environ deux mille pas juſqu'à ce que nous fuſſions hors du port, & en pleine mer, en ſorte que nous puſſions nous ſervir de nos voiles. Nous paſſames par les endroits ſuivants que nous avions tous à nôtre bas bord, étant ſituez ſur les côtes de l'Iſle de Nipon. Aboſi eſt une ville defendue par quelques forts: elle a un grand magaſin Imperial, & eſt gouvernée au nom de l'Empereur, par un Bugio qui y reſide; un Intendant de l'Empereur s'y tient auſſi pour recevoir les revenus de ce monarque, & en avoir ſoin: elle eſt dans le territoire du Prince de Farima. Fimeſii, ou Fimedſi eſt une autre petite ville avec un Chateau ſomptueux où demeure Madſidairo Jamatto. Les côtes auprès de ces deux places ſont pleines de rochers & de baſſes. Takaſango, ou Takaſanni eſt une autre petite ville à ſept lieuës de Muru: elle domine ſur une grande plaine qui y commence, s'étend ſept lieuës dans l'interieur du pays, & cinq lieues le long des côtes juſqu'à Akaſi: Celle-ci eſt une ville ouverte entourée de pluſieurs allées d'arbres, & contenant environ quatre cens maiſons. Une riviere large & profonde la traverſe: Elle eſt renommée pour la manufacture des belles Catabres ou robes de femme que l'on fait de chanvre avec beaucoup de propreté. Derriere la ville eſt le Chateau qui a auſſi des arbres plantez tout autour, dedans & dehors, de telle ſorte que ſes murailles blanches ſont vues ſeulement de deux cotez, & entre les arbres: une tour quarrée haute de trois étages eſt batie à chaque bout de la muraille, & une autre au milieu. Au milieu du chateau eſt le palais d'un Bugio qui y eſt envoyé par le Prince de Farima, dont les états ſont à ce qu'on dit la moitié auſſi grands que ceux du Prince de Fiſen, quoique ſon revenu n'aille pas au de là de vingt Mangokfs. Aux deux côtez de cette ville le long des Côtes il y a pluſieurs grands villages habitez la plupart par des pecheurs & par des gens qui tirent du ſel de l'eau de la mer en la faiſant bouillir. Nous entrames encore près d'Akaſi dans un detroit formé par les côtes de Nipon, & par celles d'une aſſez grande Iſle ſur laquelle nous vimes quelques villages & temples qui ſont à moins de deux lieues de diſtance l'un de l'autre. Cette Iſle & quelques autres petites Iſles au voiſinage furent données autres fois à des payſans pour en être poſſedées par eux & leurs enfans à perpetuité, à condition qu'ils defricheroient, & cultiveroient la terre, & qu'ils payeroient quelque choſe comme un tribut annuel au Seigneur du lieu. Ces gens là ſont maintenant devenus ſi riches que quelques uns d'entre eux poſſedent vingt ou trente Caiſſes d'or, comme ils s'expriment dans le pays. Cinglant plus avant, nous arrivames à la

Aboſi.

vue des villages suivants, Jamatta, Taromi, & Sijwoja, situez sur les côtes de Nipon, habitez par des pecheurs & de faiseurs de sel. Un peu plus loin est le village de Summa ou plutot trois villages confondus en celui de ce nom. Pendant les anciennes guerres civiles du Japon, contre ceux du parti de l'Empereur Feki (J'ay parlé de lui au commencement de ce Chapitre, à l'occasion d'un temple bati pour conserver la memoire de la mort de son fils, lequel temple nous fût montré à Simonoseki), un certain nombre de ceux qui s'attachoient à cet Empereur se defendit plusieurs années dans cette place. Après Summa est le village de Kammagu Fajassi ou Komano Fajassi, qui contient trois ou quatre cens maisons, & un peu plus loin est la ville & le port de Fiogo dans la Province de Setz à cinq lieuës d'Akasi. Avant d'entrer dans ce havre, il ne sera pas mal à propos de remarquer que du côté de la mer au Sud, il est defendu par une digue ou jettée de sable appuyée contre les montagnes qui sont derriere Summa; elle s'avance dans la mer à l'Est environ le tiers d'une lieuë d'Allemagne. Cette jettée n'est pas un ouvrage de la nature; elle fut élevée avec art par ordre de l'Empereur Feki ou Fegue, qui vouloit faire là un bon port pour la defence du pays voisin; & y fit batir des maisons. Cet ouvrage couta des travaux immenses, & des despenses proportionnées, sans compter la vie de plusieurs hommes, avant qu'on l'eut conduit à sa perfection. La mer, les orages, & tempêtes l'ayant souvent gatée & même destruite deux fois entiérement. On n'auroit jamais pu en venir à bout, si un heros Japonnois, comme leur histoire le rapporte, (d'autres disent trente hommes) doué de l'intrepidité & du courage de Curtius cet illustre Romain, ne se fut laissé enterrer tout vif sous les fondemens de cet ouvrage; ce qui, disent-ils, appaisa parfaitement les Dieux courroucez de la mer. Le port est ouvert seulement à l'Est, & même de ce côté là il est couvert en bonne partie par les côtes de la Province de Setz: au Sud il est garanti de la fureur d'une mer orageuse par la digue dont je viens de parler. C'est le dernier bon port où nous entrames depuis Simoneseki jusqu'à Osacca; & il est si fort frequenté, que lorsque nous y arrivames, il n'y avoit pas moins de trois cens barques à l'ancre. La ville de Fiogo n'a point de Chateau: elle est presque aussi grande que Nagazaki, non pas à la verité tout à fait si large, mais plus longue & batie autour du rivage du port qui est disposé en demi cercle: les maisons qui sont face, ou qui sont voisines du port, sont toutes de pauvres petites chaumieres, celles qui sont derriere sont plus grandes, plus propres, & mieux situées; étant baties sur une éminence qui regne jusqu'à une agreable colline plantée d'arbres: derriere cette colline paroit le sommet d'une montagne pelée, où sont, dit-on, des mines fort riches qui fournissent beaucoup d'or. Nous jettames l'ancre dans ce havre à une heure après midi; après avoir fait ce jour là en tout dix huit lieues.

Fiogo.

Digue remarquable.

Le Samedi 24. de Fevrier, nous quittames nôtre grande barque. Elle n'auroit pu nous porter jusqu'à Osacca, à cause du peu de profondeur du havre de cette derniere ville; nous louames quatre petits bateaux, pour nous y transporter nous & nos hardes. Nous vimes plusieurs villes & chateaux remarquables, sur la côte de Nipon que nous rangions; entre autres la Ville & le Chateau d'Amangasaki qui n'est qu'à trois lieuës d'Osacca. Nous vimes aussi la ville Imperiale de Sakai portant Sud-Est, en entrant dans la riviere d'Osacca dont elle est à trois lieuës Japonnoises de mer. Après avoir fait ce jour là dix lieuës, nous arrivames à l'embouchure de la riviere

Arrivée à Osacca.

viere d'Osacca, & à onze heures du matin nous entrames dans le bras de la riviére qui est navigable, gouvernant E. S. E. Nous y fumes receus par notre hôte qui nous fit remonter la riviere dans deux bateaux magnifiques. Nous passames près de plusieurs villages nouvellement batis, & de quelques petites villes ou plûtôt fauxbourgs d'Osacca, batis en divers temps pendant ces derniers années, sur les bords de la riviere; nous entrames dans la ville même au milieu de plus de mille bateaux. Elle est separée des fauxbourgs par deux corps de garde fortifiez, & magnifiques, un à chaque côté de la riviere: après avoir passé sous six beaux ponts de bois, nous eumes enfin la permission d'aborder, & après avoir marché quelques pas nous nous trouvames dans une rue étroite par laquelle on nous mena à notre hotellerie: elle est dans un des coins qui font face à la grande rue. Nous y arrivames entre une & deux heures après midi: nous fumes sans perdre temps conduits par notre hôte, chacun dans nôtre appartement au haut de la maison, que nous trouvames partagé à l'ordinaire avec des paravents. Ils auroient été assez commodes, si nous n'avions pas été incommodez de la fumée; car on ne sait ce que c'est que des cheminées dans le pays. Dès que nous fumes arrivez dans l'hôtellerie, nous envoyames nos interprêtes aux deux gouverneurs de la ville pour avoir la permission de les aller voir avec quelques petits presens. Nossi SSemono Cami un des Gouverneurs étoit allé à la cour pour y rendre les comptes necessaires de ce qui s'etoit passé dans son gouvernement, devant l'Empereur, & ses ministres d'état. L'autre Gouverneur, Odagiri Tassano Cami, ne se trouva pas au logis, mais il nous envoya dire le soir qu'il seroit bien aise de nous voir le lendemain matin à huit heures.

CHAPITRE IX.

De nôtre Voyage d'Osacca à Miaco demeure ordinaire des Empereurs Ecclesiastiques hereditaires, avec une Description de ces deux Villes.

OSacca est une des cinq grandes Villes Imperiales: sa situation est également agreable & commode, dans la Province de Setzu. Elle est dans une plaine fertile sur les bords d'une riviere navigable, au 35. degré 50. minutes de latitude septentrionale: defendue au bout oriental par un chateau fortifié, & au bout occidental par deux bons corps de garde qui la separent des fauxbourgs. Sa longueur depuis l'Ouest à l'Est, c'est à dire depuis les fauxbourgs jusqu'au Chateau, est entre trois & quatre mille pas communs; sa largeur est un peu moindre. La riviere de Jedogawa passe au Nord de la ville, coule de l'Est à l'Ouest, & ensuite se jette dans la mer voisine. Cette riviere apporte des richesses immenses à cette ville; c'est pourquoi elle merite bien que l'on en fasse une courte description. Sa source en est à une journée & demie au Nord-Est: là elle sort d'un lac qui est au cœur du pays, dans la Province d'Oomi, & qui se forma, selon les Japon- Description d'Osacca.

ponnois dans l'espace d'une nuit; le morceau de terre qu'il occupe s'étant abysmé par un grand tremblement de terre. La riviere sort de ce lac près du village de Tsinatofas où elle a un double pont magnifique; il est double à cause d'une petite Isle qui le separe, & sur laquelle l'un des ponts finit & l'autre commence. Elle coule ensuite près des petites villes d'Udsi & de Jedo, la derniere desquelles lui a donné son nom: de là elle continue son cours jusqu'à Osacca, & une lieuë avant qu'elle entre dans la ville, il s'en separe un bras qui va droit à la mer: cette diminution est reparée par deux autres rivieres nommées Jamattagawa, & Firanogawa, qui se jettent dans celle d'Osacca précisement devant la ville au Nord du Chateau; on les traverse sur des ponts magnifiques; toutes ces eaux jointes ensemble ayant arrosé un tiers de la ville, une partie en est conduite par un large Canal pour fournir la partie du Sud qui est la plus grande, & habitée par les gens les plus riches. Pour cet effet, on a coupé divers petits Canaux, que l'on remplit des eaux du grand, & que l'on fait passer dans les principales rues. D'autres Canaux reportent l'eau au grand bras de la riviere; ces derniers sont assez profonds pour de petits bateaux qui peuvent entrer dans la ville, & apporter les marchandises devant la porte des marchands. Tous ces differents Canaux coulent le long des rues, sont tous fort reguliers, & d'une largeur proportionnée: on a bati dessus plus de cent ponts, plusieurs desquels sont d'une beauté rare. Quelques uns des Canaux à la verité sont pleins de vase, & ne sont pas nettoyez quelque fois faute d'une quantité d'eau suffisante. Un peu au dessous à la sortie du canal dont nous avons parlé ci-dessus, qui fournit la ville d'eau, un autre bras se separe du grand courant du côté du Nord: les eaux de celui-ci sont basses, & il n'est pas navigable, mais coule à l'Ouest avec beaucoup de rapidité, & se perd enfin dans la mer d'Osacca. Le grand Courant qui est au milieu continue son cours dans la ville, au bas bout de laquelle il se tourne à l'Ouest; & après avoir fourni les fauxbourgs & les villages qui sont au dessus de la ville, il se separe en plusieurs branches, & se jette enfin dans la mer par differentes embouchures. (Voyez la Planche XXVIII.) Cette riviere est étroite, mais profonde & bien navigable. Depuis son embouchure en remontant jusqu'à Osacca, & plus haut, il y a rarement moins de mille bateaux qui montent & descendent les uns avec des marchands, les autres avec des Princes ou Seigneurs de l'Empire qui demeurent à l'Ouest d'Osacca; lorsqu'il vont ou qu'ils reviennent de la cour. Les bords de la riviere sont relevez des deux côtez avec des marches de pierre de taille rustiquées taillées, de sorte qu'ils paroissent comme des escaliers continuez, & l'on peut prendre terre par tout où l'on veut. On a bati des ponts sur la riviere, qui sont magnifiques, à

Les ponts.

trois ou quatre cens pas de distance l'un de l'autre, plus ou moins: tous sont batis du meilleur cedre du pays & le mieux choisi. Ils sont bordez des deux côtez d'une balustrade ornée sur le haut avec des boules de cuivre jaune. J'ay compté dix de ces ponts, trois desquels sont remarquables par leur longueur, à cause qu'ils sont sur le grand bras de la riviere, là où il est le plus large. Le premier & le plus reculé à l'Est a soixante brasses de longueur, il est porté sur trente arches, chacune soutenue par cinq fortes poutres ou d'avantage; le second est exactement la même chose dans ses proportions. Le troisiéme est sur les deux bras de la riviere là où elle se partage. Celui-ci a cent cinquante pas de longueur: de là à l'extremité de la ville il y a sept autres ponts qui sont moins longs à mesure que la riviere

viere s'étrecit; leur longueur eſt depuis vingt juſqu'à ſoixante braſſes, & ils ſont appuyés à proportion, ſur dix ou trente arches. Les rues pour la plupart ſont étroites, mais regulieres, & ſe coupant l'une l'autre à angles droits, allant les unes vers le Sud, & les autres vers l'Oueſt. Je dois excepter pourtant cette partie de la ville qui eſt du côté de la mer, à cauſe que les rues vont Oueſt-Sud-Oueſt, le long des diverſes branches de la riviere. Les rues ſont propres, quoiqu'elles ne ſoient pas pavées; cependant, pour la commodité des paſſans, il y a un petit pavé de pierre de taille, le long des maiſons de chaque côté de la rue. Au bout de chaque rue il y a de bonnes portes que l'on ferme la nuit, pendant lequel temps il n'eſt permis à perſonne d'aller d'une rue à l'autre ſans une permiſſion expreſſe, & un paſſeport de l'Ottona ou officier, qui commande dans la rue. Il y a auſſi dans chaque rue un endroit entouré de baluſtrades, où l'on tient tous les inſtrumens neceſſaires en cas de feu. Tout auprès eſt un puis couvert, pour les mêmes beſoins. Les maiſons ſelon les loix fondamentales, & la coutume du pays, n'ont pas plus de deux étages, chacun d'une braſſe & demi ou de deux braſſes de haut; elles ſont baties de bois, de chaux & d'argile: la façade preſente la porte, & une boutique où les marchands vendent leurs marchandiſes, ou bien un lieu ouvert où les artiſans & les ouvriers travaillent à decouvert, & à la vuë d'un chacun, à leur metier ou à leurs arts. Du haut de la boutique ou chambre pend une piece de drap noir, en partie pour ornement & en partie auſſi pour les defendre du vent & des injures de l'air: on ſuſpend au même endroit des echantillons ou des modeles de ce qui ſe vend dans les boutiques. Le toit eſt plat, & dans les bonnes maiſons il eſt couvert avec des toiles noires, qu'on fait tenir avec de la chaux: le toit des maiſons ordinaires n'eſt couvert ordinairement que de bardeaux ou de coupeaux de bois. Toutes les maiſons en dedans ſont tenues admirablement propres; elles n'ont ni tables, ni chaiſes, ni aucun autre meuble, comme nos appartemens en Europe en ſont fournis: l'eſcalier, les baluſtrades, & les lambris ſont tout verniſſez, le plancher eſt couvert de nattes fort propres & de tapis; les chambres ne ſont ſeparées l'une de l'autre que par des paravents, de ſorte qu'en les ôtant, de pluſieurs chambres on n'en fait qu'une; & au contraire d'une on en fait pluſieurs, s'il eſt neceſſaire. Les murailles ſont tapiſſées de papier brillant, peint curieuſement de fleurs d'or & d'argent: le haut de la muraille, quelques pouces au deſſous du plat fond, eſt ordinairement nud & enduit ſeulement d'une argile couleur d'orange, que l'on tire de la terre auprès de la ville, & qui à cauſe de ſa beauté eſt portée dans pluſieurs Provinces éloignées. Les nattes, les portes, & les paravents ſont tous de la même grandeur ſavoir une braſſe de long, & la moitié en largeur: les maiſons même & leurs differentes chambres ſont baties à proportion d'un certain nombre de nattes plus ou moins. Il y a ordinairement un joli jardin derriere la maiſon, avec une colline artificielle & toute ſorte de fleurs, tels que j'en ai deſcrits ailleurs. Derriere le Jardin eſt le bain, ou l'etuve pour ſe baigner, & quelque fois une voute, ou plûtôt un petit endroit avec des murailles épaiſſes d'argile & de mortier, pour y reſſerrer en cas de feu les meubles les plus precieux.

Les maiſons.

Oſacca eſt gouverné par des Maires, & par la cour des Ottona chefs de Communauté, ou officiers Commandans de chaque rue. Les Maires & les Ottona ſont ſubordonnez à l'authorité de deux Gouverneurs imperiaux, qui ont auſſi le Commandement ſur tout le pays voiſin, villages & ha-

Gouvernement d'Oſacca.

hameaux. Ils resident à Osacca alternativement chacun une année; & tandis que l'un d'eux est au lieu de son gouvernement, l'autre est avec sa famille à Jedo capitale de l'Empire & demeure ordinaire de l'Empereur. Le gouvernement des quatre autres villes Imperiales est sur le même pied, avec cette difference seulement qu'à Nagazaki il y a trois gouverneurs, dont deux y resident & commandent tour à tour, tandis que le troisieme demeure à la cour pendant un an. Les deux gouverneurs de Miaco sont obligez d'aller à la cour seulement une fois en trois ans. Je ne m'etendrai point sur les reglemens de la police tels qu'on les observe à Osacca, & l'ordre qui est observé dans les rues: c'est la même chose qu'à Nagasaki, dont j'ay donné une description ample dans le second & le troisieme Chapitre du quatrieme Livre, où je renvoye le lecteur. Je remarquai seulement une particularité par rapport au guet de nuit, & à la maniere dont on y annonce les heures de la nuit; car, au lieu qu'à Nagasaki les gens du guet le font en frappant deux rouleaux de bois l'un contre l'autre, on se sert à Osacca d'un different instrument musical pour marquer chaque differente heure. Ainsi l'on fait connoitre la premiere heure après le Soleil couché en battant un tambour; la seconde en battant un gum gum (c'est un instrument en forme d'un grand bassin plat, qui étant frappé fait un bruit fort & perçant;) la troisieme, ou minuit, en sonnant une cloche ou plûtôt en la battant avec un baton de bois. La premiere heure après minuit, ils battent encore le tambour. La seconde le gum gum, la troisieme la cloche. Cette troisieme heure après minuit ou sixieme heure de la nuit, est aussi la derniere, & finit par le lever du Soleil. Je remarquerai ici une fois pour toutes, que le jour comme la nuit sont divisez par les Japonnois en six portions égales ou heures; & cela tout le long de l'année: de là vient que dans l'été les heures du jour sont plus longues que celles de la nuit, & en hiver c'est tout le contraire.

Nombre des habitans.

Osacca est extremement peuplé, & si nous en voulons croire ce que les Japonnois pleins de vanterie nous en disent, elle peut lever une armée de 80000. hommes de ses habitans seulement. C'est la ville la plus marchande du Japon, à cause qu'elle est dans une situation très avantageuse pour faire le Commerce tant par terre que par eau. C'est la raison qui fait qu'elle est si fort remplie de riches marchands, d'artisans, & d'ouvriers. Les vivres y sont à bon marché, quoique la ville soit si peuplée: l'on peut même y avoir à aussi bon marché qu'ailleurs ce qui ne sert qu'au luxe, & à la sensualité; aussi les Japonnois appellent-ils Osacca le theatre universel des plaisirs & des divertissemens: on peut y voir representer tous les jours des pieces de theatre, tant en public que dans les maisons des particuliers: les Saltinbanques, les joueurs de gobelets qui savent faire des prestiges & des tours extraordinaires, tous les montreurs de raretez qui ont à faire voir quelque animal monstrueux, rare, ou dressé à faire des tours, s'y rendent de tous les endroits de l'Empire, assurez qu'ils sont d'y gagner de l'argent plus que par tout ailleurs. Il suffit d'en donner un exemple: il y a quelques années que nôtre Compagnie des Indes Orientales envoya de Batavia un Casuar (c'est un grand oiseau des Indes, qui avale des pierres, & des charbons ardens) pour en faire un present à l'Empereur. Cet oiseau ayant eu le malheur de ne pas plaire à nos rigides Censeurs, les Gouverneurs de Nagasaki, à qui il appartient de marquer quels sont les presens les plus agreables à l'Empereur, nous eumes ordre de le renvoyer à Batavia; sur quoi un riche Japonnois, grand amateur de ces sortes de curiositez, nous assura, que

que s'il avoit eu la permiffion de l'acheter, il en auroit donné volontiers mille Thails; étant certain, que dans une année de temps, il auroit gagné le double du prix en le montrant à Ofacca. Il ne faut donc pas s'etonner qu'un grand nombre d'étrangers & de voyageurs fe rende tous les jours dans cette ville, où ils peuvent defpenfer leur argent, & paffer leur temps avec plus de plaifir peut être, qu'en pas un autre endroit de l'Empire. Tous les Princes & Seigneurs, qui demeurent à l'Oueft d'Ofacca, ont leurs maifons dans cette ville, & des domeftiques pour lès fervir pendant leur paffage. Cependant, il ne leur eft pas permis de s'y arrefter plus d'une nuit: outre cela, lors de leur depart, ils font obligez de prendre le chemin qui eft hors de la vuë du chateau. L'eau qu'on boit à Ofacca eft un peu fomache, mais en recompenfe ils ont le meilleur Sacki de tout l'Empire, que l'on braffe abondamment dans le prochain village de Tenufij, & qui eft transporté dans plufieurs autres Provinces, même hors du pays par les Hollandois & les Chinois.

A l'Eft de la ville, ou plûtot à fon extremité au Nord-Eft, eft le fameux Château bâti dans une grande plaine; nous paffames tout auprès en allant à Miaco: il fut bâti par l'Empereur Taico: il eft quarré, & l'on n'en peut faire le tour qu'en une heure de promenade; il eft bien fortifié avec des baftions ronds felon l'architecture militaire du pays. Il n'y en a point dans tout l'Empire, après le Château de Fingo, qui le furpaffe en étendue, en magnificence, & en force; il eft defendu du côté du Nord par la riviere de Jodogawa qui baigne fes murs après qu'elle a reçu deux autres rivieres; &quoique toutes ces eaux jointes enfemble fuffent d'une largeur confiderable, on a pourtant jugé à propos, pour plus de fureté, d'élargir le lit de la riviere. Du côté de l'Eft les murailles du château font baignées par la riviere de Kafijwarigawa, avant qu'elle fe jette dans le grand bras de la riviére de Jodogawa. Au delà de la riviere de Kafijwarigawa, vis à vis du château, eft un grand jardin qui en depend. L'extremité du Sud & de l'Oueft eft bornée par la ville, les appuis de la muraille en dehors font extraordinaires, je croi qu'ils ont au moins fept braffes d'epaiffeur. Ces éperons foutiennent une muraille haute & efpaiffe bordée de pierre de taille, qui a au deffus un rang de fapins ou de cedres. Je pris garde qu'il y avoit une petite porte étroite avec un petit pont pour entrer dans le château. C'eft tout ce que nous pumes remarquer de la fituation & de l'état prefent de ce fameux édifice. A l'egard des autres particularitez, voici ce que j'en ai appris des gens du pays. Après avoir paffé la premiere muraille, on voit un fecond Château de la même architecture que le premier, mais plus petit. Après être entré dans ce dernier, on arrive au troifieme, qui eft au cœur de tout l'édifice, & qui felon la coutume du pays à les angles ornez de belles tours à plufieurs étages. Il y a dans ce troifieme château, qui eft auffi le plus elevé des trois, une tour magnifique, haute de plufieurs étages, dont le toict le plus haut eft couvert & orné avec deux grands poiffons monftrueux, qui au lieu defcailles font couverts d'Ubangs d'or parfaitement polis. Lorfque le foleil brille, ils en reflechiffent les rayons fi fortement qu'on peut les voir de Fiongo. Cette tour fût entierement brûlée il y a environ trente ans (en comptant audeffus de cette année 1691). On voit, à la porte qui mene au fecond Château, une pierre noire & polie, qui fait une partie du mur. Sa groffeur extraordinaire & fa pefanteur, & cette circonftance qu'elle à été portée par eau à Ofacca, font que les gens du pays la regardent comme une mer-

Château d'Ofacca.

veille : elle à cinq brasses de long, quatre de largeur, & à peu près la même épaisseur; ainsi elle est presque de figure cubique. Ce fût un Gouverneur de Fiongo, qui ayant eu ordre de l'Empereur Taico, lorsqu'il faisoit bâtir ce château, de faire venir de grandes pierres, fit joindre six grandes barques pour transporter celle-ci à Osacca: on l'avoit tirée de l'Isle d'Initzuma, située à cinq lieues de Tomu du côté d'Osacca. L'Empereur fit bâtir ce château, pour la sureté de la personne; & pour executer ce dessein, il se saisit d'une occasion favorable. Ayant declaré la guerre aux habitans de la Corée, il trouva le moyen par là d'écarter plusieurs des plus puissans Princes & Seigneurs de l'Empire, qu'il avoit le plus sujet de craindre; il les tira de leur cour, & de leurs états, & les envoia à cette expedition. On tient toujours une grosse garnison dans ce château, tant pour garder les thresors de l'Empereur, & les revenus des Provinces occidentales que l'on y accumule, que pour tenir les mêmes Provinces en respect & dans la soumission, & empecher les Princes du côté de l'Occident du Japon d'attenter quoi que ce soit contre la seureté de l'Empereur, & de l'Empire. Deux des principaux favoris de l'Empereur ont le Commandement du château, & de la garnison, tour à tour, chacun pendant trois ans. Lorsqu'un des Gouverneurs retourne de la cour au lieu de son gouvernement, son Precedesseur doit d'abord sortir du Château & aller à la cour lui même, pour y rendre compte de sa conduite: & ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il ne lui est pas permis de voir ni de parler à son Successeur, mais il doit lui laisser ses instructions par écrit dans l'appartement qu'il a dans le Château. Les gouverneurs dont nous parlons n'ont rien du tout à voir aux affaires qui regardent la ville d'Osacca, & ils n'ont rien à demêler avec les gouverneurs de la ville: cependant, ils leur sont superieurs quant au rang; ce qu'on doit inferer de ce que le dernier President du tribunal de Justice à Miaco, qui est un des principaux officiers de la couronne, & comme le bras droit de l'Empereur, fût élevé à ce poste eminent, immediatement après celui de gouverneur de ce château.

Notre audience du gouverneur.

Le Lundi 25. de Fevrier, nous fumes admis à l'audience du gouverneur de la ville: nous nous fimes porter chez lui dans des Cangos suivis de tout nôtre train d'interpretes, & autres Officiers. Il y a une demie heure de chemin depuis notre hôtellerie jusqu'au palais du gouverneur, qui est à l'extremité de la ville dans une place quarrée vis à vis du château. Nous sortimes de nos Cangos tout près de la maison, & nous primes chacun un manteau de soye, que l'on regarde de même qu'un habit de ceremonie, tel que les Japonnois en portent en ces occasions. Nous traversames un passage de trente pas de long, pour entrer dans une sale, ou corps de garde: nous y fumes receus par deux gentilshommes du gouverneur, qui nous firent asseoir avec beaucoup d'honnêteté, en attendant que l'on fit savoir notre arrivée à leur maitre. Quatre soldats étoient en faction à notre gauche, quand nous entrames; & après eux nous trouvames huit autres officiers de la cour du gouverneur, tous assis sur leurs genoux & leurs talons. On regarde cette maniere de s'asseoir comme plus respectueuse que la maniere ordinaire, de s'asseoir les jambes croisées. La muraille à notre droite étoit garnie d'armes suspendues & rangées dans un bon ordre. Il y avoit quinze halebardes d'un côté, vingt lances au milieu, & dix neuf piques de l'autre côté: ces dernieres étoient ornées de franges à l'extremité. De là nous fumes conduits par deux des Secretaires du gouver-

verneur au travers de quatre chambres dont ont auroit pu faire un seule sale d'audience en ôtant les paràvents. Je remarquai en les traversant que les murailles en étoient ornées avec des arcs d'environ une brasse & demie de longueur, des sabres, & des simeterres (on peut voir la representation de quelques unes de ces armes, & d'autres que l'on voit communement aux palais des grands, dans la Planche XXXII:) il y avoit aussi des armes à feu renfermées dans de riches etuis noirs & vernissez. Dans la sale d'audience où étoient assis sept des gentilshommes du gouverneur, les deux Sécrétaires s'assirent eux mêmes à trois pas de nous, & nous donnerent du thé, s'entretenant avec nous avec beaucoup de civilité; jusqu'à ce que le gouverneur parût lui même, accompagné de deux de ses fils, l'un agé de dix-huit ans, & l'autre de dix-sept. Il s'assit à dix pas de distance dans une autre chambre ouverte du côté de la sale d'audience, en deplaçant trois jalousies, au travers desqu'elles il nous parloit. Il nous parut avoir quarante ans, de taille moyenne, vigoureux, actif, & d'un air màle: il avoit le visage large, fort honnête dans son entretien, & parlant avec baaucoup de douceur, & de modestie. Il étoit habillé d'un habit noir modeste, & portoit une robe de ceremonie grise sur son habit ordinaire; il n'avoit alors aussi qu'un simeterre commun. Sa conversation roula principalement sur les articles suivants. *Que le temps étoit presentement bien froid, que nous avions fait un grand voyage, que c'étoit une faveur singuliere d'être admis à la presence de l'Empereur, & qu'entre toutes les nations du monde les seuls Hollandois avoient cet honneur.* Il nous demanda ensuite *si nous n'avions pas beaucoup de plaisir à voir leur pays, après les embarras d'un voyage si long & si fatigant?* Il nous promit enfin, qu'à cause que le President de Miaco qui expedie les passeports necessaires pour notre voyage à la cour n'étoit pas encore de retour de Jedo, il nous en donneroit lui même qui seroient de la même validité, & qu'il nous les envoyeroit le lendemain matin. Il nous assura aussi qu'il nous procureroit volontiers des Chevaux, & tout ce qui nous seroit necessaire pour nôtre voyage. Nous le remerciames de notre côté de ses offres obligeantes, & nous le priames d'accepter un petit present qui consistoit en quelques pieces d'etoffe de soye, comme une marque de notre reconnoissance. Nous fimes encore quelques presens aux deux secretaires ou intendants de sa maison, & ayant pris nôtre congé, ils nous reconduisirent au corps de garde: là nous primes congé d'eux aussi, & nous en retournames par le même passage dont nous avons parlé, dans nos Cangos: nos interpretes nous permirent de marcher un peu, ce qui nous donna l'occasion de voir le dehors du fameux Château que nous avons descrit ci-dessus. Nous entrames ensuite dans nos Cangos, & nous fumes reportez à notre hôtellerie par une autre longue rue. Nous avions porté des presens pour le second gouverneur; mais comme il ne se trouva pas alors à Osacca, il nous falut attendre jusqu'à notre arrivée à Jedo, pour consulter un des gouverneurs de Nagazaki qui étoit alors dans la Capitale & savoir de lui comment nous en disposerions; car nous devons nous comporter dans ce pays avec une circonspection extrême, de peur d'encourrir le mecontentement de quelqu'un des grands de cet Empire.

Le Lundi 26. de Fevrier, nous sejournames à Osacca selon la coutume.

Le Mardi 27 de Fevrier, nous y sejournames aussi, les preparatifs de nôtre voyage n'etant pas encore en état: nous louames quarante chevaux & quarante-un portefaix, après avoir disputé vivement avec nos interprêtes, qui vouloient que nous en eussions davantage: nous eumes bien pu nous

paſſer à moins, ſans nos voleurs d'interprêtes, qui voiturent une bonne quantité de hardes ou marchandiſes, ſous nôtre nom, & à nos deſpens. L'après midi, nous envoyames nôtre ancien premier interprête au gouverneur de la ville, pour prendre congé de lui en nôtre nom, & lui demander les paſſeports qu'il nous avoit promis lors de nôtre audience; ce qui fut d'abord accordé, & l'interprête fut chargé de ſa part de nous ſouhaiter un heureux voyage.

Le Mecredi 28. de Fevrier, nous partimes à la pointe du jour, pour aller à Miaco, où nous voulions arriver le même jour: cette ville n'eſt qu'à treize lieues d'Oſacca, ou une aſſez bonne journée, ſavoir trois lieues jusqu'à Suda, deux de là à Firacatta, trois juſqu'à Jodo, & cinq de Jodo à Miaco, en paſſant par Fuſimi. (*Le lecteur eſt prié de conſulter ſur cela la Planche XXVIII. qui eſt la Carte de la route depuis Oſacca juſqu'à Fammamatz.*) Sortant d'Oſacca, nous paſſames ſur le Kiobas, comme on l'appelle ici, ou le pont qui mene à Miaco: il eſt ſur la riviere preciſement ſous le Chateau; nous traverſames enſuite pendant une lieuë des champs de ryz, alors tout couverts de bouë, marchant ſur une chauſſée baſſe, élévée ſur les bords de la riviere de Jodogawa, que nous avions à nôtre gauche. Nous vimes auſſi, du même côté, pluſieurs maiſons diſperſées pendant une demie lieuë au de là d'Oſacca, & qui font partie des fauxbourgs de la ville. Le long les bords de la riviere de Jodogawa, il y a un grand nombre d'arbres de Tſanadil plantez tout le long. Cet arbre vient au Japon auſſi grand que les Cheſnes dans nos pays, il a une écorce fort rude, il n'avoit point alors de feuilles, à cauſe de l'hiver, mais ſes branches étoient chargées d'un fruit jaune, dont les gens du pays tirent de l'huile. Le pays tout autour eſt peuplé extraordinairement, & le grand nombre de villages qu'on trouve ſur le grand chemin ſont ſi proches l'un de l'autre, que peu s'en faut qu'ils ne faſſent une rue continuelle depuis Oſacca juſqu'à Miaco: les principaux villages & les plus grands n'ont pas moins de 200. maiſons chacun, ſavoir Immitz, Morigutz où l'on prepare la meilleure Cannelle, Sadda, Defudſi. Après cela, vient Firacatta, qui contient près de 500. maiſons: nous y arrivames à neuf heures & demie du matin, n'etant qu'à cinq lieuës d'Oſacca. Nous nous y arretames une demie heure pour diſner. Il y a dans le village un grand nombre d'hotelleries, de Cabarets à Thé & à Sacki, où l'on peut trouver toujours à juſte prix quelque choſe de chaud pour manger. On connoit facilement ces hôtelleries, & maiſons publiques, par les filles qui avec leurs viſages extremement fardez ſe tiennent à la porte, & ſollicitent les voyageurs à y entrer. Dans cet endroit nous remarquames à nôtre gauche, de l'autre côté de la riviere, un chateau blanchi qui eſt la reſidence d'un petit Prince; il fait un bel effect vû de loin. Après diner nous continuames nôtre chemin, & nous traverſames les villages, de Fatzuma qui eſt de 200. maiſons, & celui de Faſimotto, qui en a 300. Nous arrivames ainſi à la petite ville de Jodo. Faſimotto eſt remarquable par la quantité d'hôtelleries & de lieux de debauche. La petite ville de Jodo, celebre pourtant, eſt entourée d'eau, & a outre cela pluſieurs Canaux qui coupent la ville, & qui ſont derivez de la riviere qui l'entoure. Les fauxbourgs conſiſtent en une rue longue, par laquelle nous allames à un magnifique pont de bois nommé Jodo Obas: il a quatre cens pas de longueur, & eſt ſupporté par quarante arches auxquelles repondent un pareil nombre de baluſtrades ornées au haut avec des boules de cuivre jaune: tout cela fait un très bel effect. Au bout du pont, il y a une porte ſimple bien gardée,

par

par où nous entrames dans la ville; elle eſt agreable & commodement ſituée: elle a des maiſons bien baties; le peu de rues qu'elle a ſe coupent l'une l'autre à angles droits, & vont les unes à l'Eſt les autres au Sud. Il y a un grand nombre d'artiſans & d'ouvriers à Jodo. Au côté occidental de la ville eſt le Chateau, bati de brique au milieu de la riviere: il a à chaque angle des tours magnifiques, qui ont pluſieurs étages, de même qu'au milieu des murs, ce qui donne un aſpect magnifique & agreable à tout le batiment. La place qui eſt devant le Chateau eſt renfermée par une forte muraille de brique, qui va juſques dans la ville. Ce chateau eſt la demeure du Prince Fondaiſiono. Sortant de Jodo nous paſſames encore ſur un pont de deux cens pas de long ſoutenu par vingt arches, il nous mena à un autre fauxbourg, au bout du quel il y avoit un bon corps de garde. Nous laiſſames à nôtre droite, & de l'autre côté de la riviere, quoique hors de la portée de l'œil, le gros village ou petite ville ouverte d'Udſij, celebre dans tout le Japon à cauſe qu'elle produit le meilleur Thé, qui, à cauſe de ſa bonté extraordinaire, eſt cultivé avec ſoin, & envoyé à Jedo pour l'uſage propre de l'Empereur. (Voyez l'Hiſtoire du Thé dans l'Appendice.) Aprés deux heures de marche, nous arrivames à deux heures après midi, à la ville de Fuſimi, ou Fuſijmi. Cette petite ville ouverte, ou pour mieux dire ce village, ne contient que peu de ruës, la plupart plus larges que longues à proportion; quelques unes d'une longueur raiſonnable. Les unes vont du côté des collines couvertes de bois que nous laiſſions à la droite, ou au côté de l'Eſt de la ville. De petits bras de la riviere, dont nous avons parlé plus haut, coulent dans la ville & au dehors. La rue du milieu, & la principale de Fuſimi s'etend juſqu'à Miaco: elle eſt contigue aux rues de cette Capitale, reſidence de l'Empereur Eccleſiaſtique du Japon: de ſorte que l'on pourroit appeller Fuſimi le fauxbourg de Miaco; d'autant mieux que cette grande ville n'eſt point entourée de murailles, & qu'elle eſt toute ouverte du côté de la Campagne. Il étoit ce jour là Tſitats pour les Japonnois, ou le premier jour du mois, qu'ils obſervent comme un Dimanche ou un jour de fête, viſitant les temples, ſe promenant dans les champs, & recherchant toute ſorte de divertiſſement. Ainſi nous trouvames la grande rue dans laquelle nous marchions, pendant quatre heures avant d'arriver à nôtre hôtellerie, remplie d'une foule d'habitans de Miaco qui ſe promenoient hors la ville, pour prendre l'air, & viſiter les temples voiſins. Les femmes ſur-tout étoient toutes bien miſes, avec des robes de differentes couleurs, à la maniere de Miaco, portant un voile de ſoye couleur de pourpre, ſur le front, & de grands Chapeaux de paille pour les defendre de l'ardeur du Soleil. Nous rencontrames auſſi quelques eſpeces particulieres de mendiants habillez d'une maniere bouffonne, & d'autres ridiculement maſquez. Pluſieurs marchoient ſur des échaſſes de fer, d'autres portoient ſur leurs têtes de grands pots avec des arbriſſeaux verds dedans: les uns chantoient, les autres ſiffloient; les uns jouoient de la flutte, les autres frapoient de petites Cloches. Nous vimes tout le long de la rue une grande quantité de boutiques ouvertes, des joueurs de paſſe-paſſe, & des farceurs qui divertiſſoient la multitude. Les temples que nous avions à nôtre droite en arrivant à la ville, étant bâtis ſur le penchant des collines vertes voiſines, étoient illuminez avec pluſieurs lampes, & les Prêtres battant les Cloches avec des marteaux de fer, faiſoient un bruit qu'on pouvoit entendre de bien loin. Je remarquai un grand chien blanc, fait apparemment de plaſtre, qui étoit ſur un autel à nôtre gauche dans une chapel-

Fuſimi.

Mendiants.

le ou petit temple proprement orné: Il étoit consacré au patron des chiens.

Arrivée à Miaco.

Nous arrivames enfin à nôtre hotellerie à Miaco à six heures du soir, nous fumes d'abord conduits au premier étage dans nos appartemens, que je pourrois comparer en quelque sorte aux Chambres enfumées de Westphalie, où l'on seche à la fumée le bœuf & le porc. Nous avions passé ce jour là dans un pays fort fertile, la plupart du temps dans des champs de ryz, où nous vimes de grands troupeaux de Canards sauvages, si l'on doit les appeller ainsi; ils sont si familiers, que les gens qui les approchent ne les effarouchent point. Nous remarquames aussi plusieurs grands herons blancs, des Cygnes, & quelques Cigognes, qui cherchoient leur vie dans les champs marescageux. Nous vimes aussi les paysans qui labouroient avec des bœufs noirs, qui nous parurent maigres, & en mauvais état: on dit pourtant qu'ils travaillent fort bien.

Ce qu'on fit à Miaco.

D'abord après notre arrivée à Miaco, nos interpretes furent au palais du President du tribunal de justice Matsandario Inata Cami, quoi qu'il fût alors absent: ils furent aussi aux maisons des deux gouverneurs de la ville, Ojude Awa Cami, & Majoda Akono Cami, pour leur annoncer notre arrivée en cette ville, & pour les prier d'accepter nos presens à l'ordinaire.

Audience de l'Intendant du President de Justice à Miaco.

Le Jeudi 29. de Fevrier grand matin, nous envoyames les presens pour le President de justice, & pour les gouverneurs de Miaco à leur palais, & nous les fimes mettre selon la coutume du pays sur de petites planches de sapin destinées à cela. Nous suivimes peu après à dix heures du matin portez dans des Cangos: les palais de ces Seigneurs étoient à l'extremité occidentale de la ville, vis à vis du chateau de l'Empereur Ecclesiastique hereditaire: on nous ordonna de sortir de nos Cangos à cinquante pas du palais du President de justice, & par respect pour son poste eminent de faire à pied ce qui nous restoit du chemin: comme aussi d'attendre à la Porte du premier corps de garde, que l'on donnât avis de nôtre venue. Cela fait, nous fumes conduits au travers d'une cour large de vingt pas par où nous allames dans la sale ou antichambre de la maison que l'on nomme Ban ou la premiere garde; c'est là le rendez-vous de quantité de greffiers, d'inspecteurs & de concierges. Nous y trouvames vingt des Officiers du President, & des domestiques, assis à la file. De là nous fumes menez par deux autres Chambres dans une troisieme, où l'on nous fit asseoir. Peu après, entra l'Intendant de ce Seigneur, c'étoit un vieux gentilhomme, qui paroissoit avoir plus de soixante ans: il étoit habillé d'une robe grize ou de couleur de cendre: il s'assit à quatre pas de nous, pour recevoir au nom de son maître nos compliments, & nos presents, qui étoient dans la même Chambre dispersez dans un bon ordre; ils consistoient en un flaçon de vin couvert, outre vingt pieces de soye étrangere, d'étoffes de laine, & de lin. L'Intendant nous ayant remerciés de nos presents d'une maniere fort civile, on porta des boettes avec du tabac, des pipes, & tout l'appareil pour fumer, que l'on plaça devant nous: une tasse de Thé nous fût presentée à trois differents temps par un domestique; tandis que l'Intendant & les principaux gentilshommes qui étoient dans la chambre nous sollicitoient à boire. Après avoir demeuré là un quart d'heure, nous primes notre congé reconduits par l'Intendant lui même jusqu'à la porte de la chambre, & de là par les autres gentilshommes jusqu'à la porte de la rue. Cette premiere visite étant faite, nous allames de là à pied au palais du gouverneur qui commandoit alors: il étoit nouvellement

ment arrivé de Jedo, & ſes deux Secretaires, qui ſont les maitres des ceremonies en pareilles occaſions, nous dirent que leur maître n'étoit pas encore inſtruit pleinement du ceremoniel & des uſages qui s'obſervent à la reception des Hollandois. Il y avoit des ſentinelles en faction à la porte, & dans le Ban ou Sale, où nous trouvames près de cinquante perſonnes, outre quelques jeunes garçons bien mis & aſſis en bon ordre. On nous fit traverſer cette ſale, pour nous mener dans un appartement à côté; nous y fumes receus fort civilement par les deux ſecretaires dont j'ai parlé cideſſus. Tous deux étoient avancez en âge, ils nous regalerent avec du Thé, du Sucre, & du Pankel; nous aſſurant toujours que nous ſerions bientôt preſentez au gouverneur. Après avoir attendu une groſſe demie heure dans cette chambre, on nous conduiſit dans une autre, où les volets de deux fenêtres à jalouſie étant ouverts tout d'un coup, nous vimes le gouverneur aſſis dans la chambre joignante à quatorze pas de nous: il portoit, ſelon la coutume, ſon habit de ceremonie ſur un habit noir, il nous parût agé de trente ſix ans, & d'un temperamment vigoureux & replet, ſon air & ſon procedé faiſoient decouvrir en lui beaucoup d'orgueil & de vanité: il nous addreſſa la parole avec une voix haute, nous diſant *que nous étions arrivez par un beau temps, & que c'étoit Meditch* : Meditch *ſignifie une bonne fortune.* Après une courte converſation, nous le priames d'accepter nos petits preſens, qui conſiſtoient en douze pieces d'étoffes miſes ſur une table, ou planche, de la maniere que nous l'avons decrite plus haut. Sur cela, il baiſſa un peu la tête pour nous remercier, & ſe diſpoſant à ſe lever de bout les deux fenêtres à jalouſie furent abbaiſſées d'abord d'une fort plaiſante maniere. On nous pria de nous arrêter encore quelque temps, afin que les dames qui étoient dans une chambre voiſine derriere un paravant de papier où l'on avoit fait des trous, puſſent avoir l'occaſion de nous regarder, nous & notre équipage étranger. Pour cet effect, notre Reſident fût prié de leur montrer ſon chapeau, ſon eſpée, ſa montre, & pluſieurs autres choſes qu'il avoit ſur lui. On le pria encore d'ôter ſon manteau, afin qu'elles puſſent voir à plein ſes habits devant & derriere. Après avoir demeuré une heure dans la maiſon de ce gouverneur, nous fumes reconduits par les deux ſecretaires que j'ay dit, à la ſale ou garde principale; & de là deux Officiers inferieurs nous reconduiſirent juſqu'à la cour. Le tems étoit beau, ainſi nous voulumes aller de là à pied à la maiſon de l'autre gouverneur, qui n'étoit qu'à quelques centaines de pas. Nous y fumes receus à peu près de la même maniere que je viens de deſcrire, après avoir été regalez dans le Ban de la maiſon, de thé & de tabac à l'ordinaire: nous fumes conduits au travers de pluſieurs chambres dans la ſale d'audience qui étoit richement meublée, & entre autres choſes elle étoit ornée d'un cabinet rempli d'arcs & de fleches, de petites armes à feu, de mouſquets & de piſtolets mis dans des boettes noires & verniſſées. Des armes de même eſpece & d'autres étoient ſuſpendues dans pluſieurs autres chambres que nous traverſames, de la même maniere que nous l'avions obſervé chez le gouverneur d'Oſacca. Nous remarquames à un des côtez de la ſale deux fenêtres à jalouſie où l'on avoit fait des trous, derriere leſquelles étoient aſſiſes des femmes que la curioſité de voir des gens venus d'une partie ſi reculée du monde, avoit fait venir-là. A peine nous fumes nous aſſis, que le gouverneur ſe montra, & s'aſſit à dix pas de nous: Il étoit habillé de noir à l'ordinaire, & portoit avec cela ſon habit de Ceremonie. C'étoit un homme griſon, d'environ ſoixante ans, de bonne

Audience des gouverneurs.

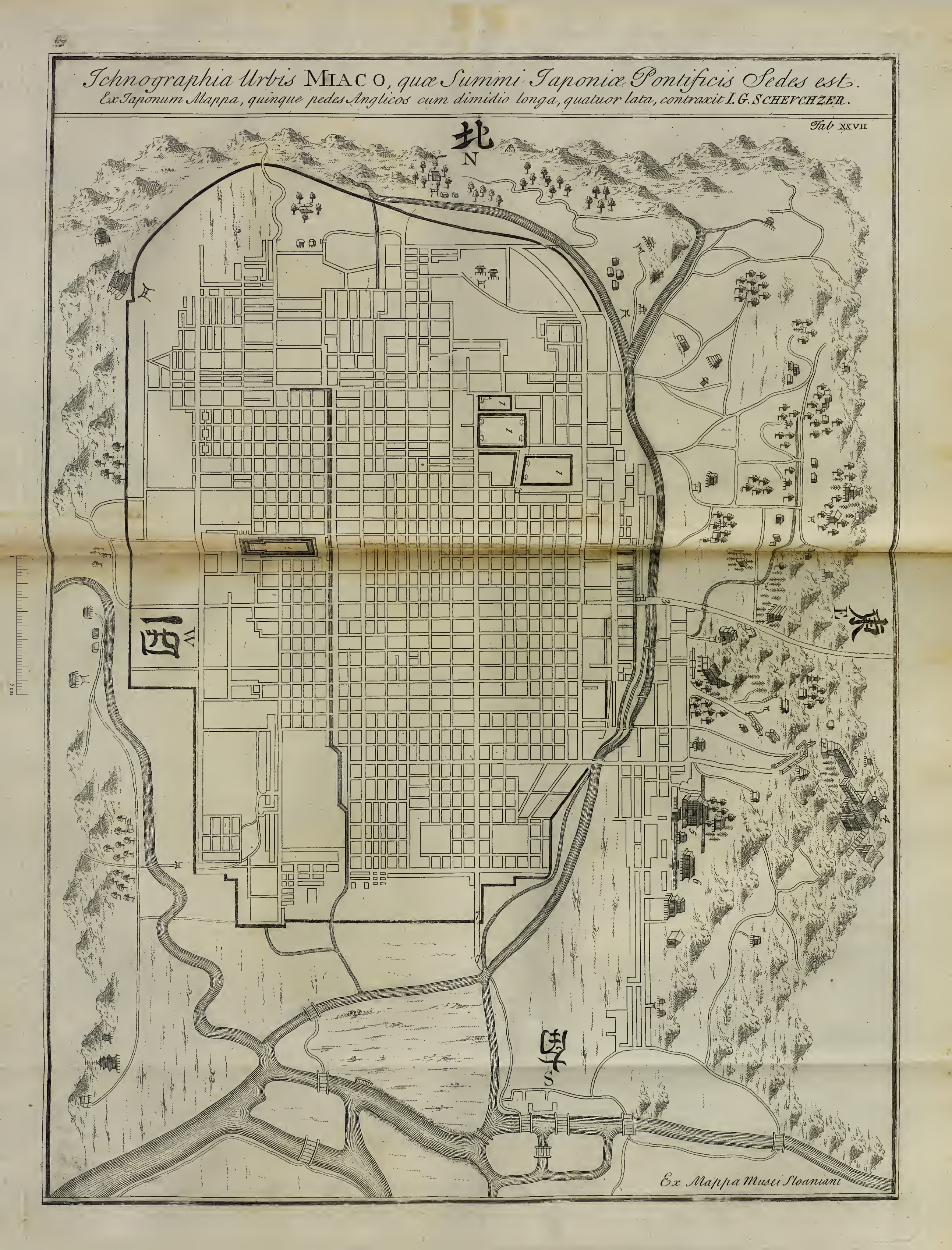
conſtitution, & avec cela bel homme; il nous dit que nous étions les bienvenus; fit voir dans tout ſon procedé beaucoup de civilité, & receut nos preſents d'une maniere obligeante, & de ſorte qu'il en paroiſſoit fort ſatisfait. Notre premier interprete profita de l'occaſion pour faire au gouverneur qu'il connoiſſoit depuis long-temps quelques preſens en ſon particulier, c'étoit des miroirs d'Europe; & en même temps il lui demanda une grace pour le fils de ſon commis. Après avoir pris notre congé, nous rentrames dans nos Cangos, & nous nous fimes reporter à notre hôtellerie, où nous arrivames à une heure après midi.

Deſcription de Miaco.

Kio ou Miaco (voyez le plan de cette ville, copié & reduit d'après une carte du Japon, dans la Planche XXVII.) ſignifie en Japonnois ville. Elle eſt ainſi nommée par excellence, à cauſe que c'eſt la demeure de ſa Sainteté, le Dairi, ou Empereur Eccleſiaſtique hereditaire; & ſur ce pied on la regarde comme la Capitale de tout l'Empire. Elle eſt ſituée dans la Province de Jamatto, ſur une grande plaine. Sa longueur du Nord au Sud eſt de trois quarts de lieuë d'Allemagne, & une demie lieue de largeur de l'Eſt à l'Oueſt. Elle eſt entourée d'agréables Collines de verdure, & de montagnes d'où ſourdent un grand nombre de petites rivieres & de fontaines charmantes. La ville avoiſine la montagne du côté de l'Eſt, où l'on voit un grand nombre de temples, de monaſteres, de chapelles & d'autres batimeus religieux ſur ſon penchant. Nous aurons l'occaſion de les parcourir, & de les deſcrire plus exactement à nôtre retour de la cour. Trois rivieres, qui ont peu de profondeur, entrent dans la ville du même côté: la plus grande ſort du lac d'Oitz, les deux autres deſcendent des montagnes voiſines, & toutes trois ſe reuniſſent en une ſeule au cœur de la ville, où il y a un grand pont de deux cens pas de longueur, nommé Sensjonofas, qui les traverſe; là toutes ces eaux ramaſſées coulent du côté de l'Oueſt. Le Dairi, avec ſa maiſon Eccleſiaſtique, & ſa cour, ſe tient dans un quartier au Nord de la ville, ſeparé du reſte de la ville par des murs & des foſſez; il conſiſte en douze ou treize rues. Au côté occidental de la ville, il y a un Chateau fortifié, bati de pierres de taille: il fut bati par un des Empereurs Eccleſiaſtiques hereditaires, pour la ſureté de ſa perſonne pendant les guerres Civiles. Il ſert maintenant à loger le Monarque ſeculier, lorſqu'il vient viſiter le Dairi. Il a dans ſa plus grande longueur cent cinquante Kins ou braſſes; il eſt entouré d'un profond foſſé, rempli d'eau, & revêtu d'un mur; ce foſſé eſt encore entouré par un eſpace large & creux, ou foſſé ſec: au milieu de ce Chateau il y a, comme c'eſt l'ordinaire de ces ſortes de bâtimens, une tour quarrée, haute de pluſieurs étages. On tient dans le foſſé une eſpece particuliere de carpes delicieuſes, dont quelques unes furent données le ſoir à nôtre interprête. Ce Chateau eſt gardé par une petite garniſon commandée par un Capitaine. Les rues de la ville ſont étroites, mais toutes regulieres, les unes allant au Sud, les autres à l'Eſt: ſi l'on eſt au bout d'une grande rue, il eſt impoſſible d'en voir le bout oppoſé, à cauſe de la longueur extraordinaire, de la pouſſiere, & de la foule de peuple qui les remplit. Les maiſons ſont généralement parlant étroites, à deux étages ſeulement, baties de bois, de chaux & d'argile, à la maniere du pays: les toits en ſont couverts de bardeaux ou de coupeaux de bois; au haut des maiſons, il y a toujours une auge pleine d'eau, avec tous les inſtrumens neceſſaires pour éteindre le feu, tout prêts. Miaco eſt le grand magazin de toutes les manufactures du Japon, & de toute ſorte de marchandiſes; c'eſt la principale ville de commerce de l'Empire, à peine

y




Ichnographia Urbis MIACO, quæ Summi Japoniæ Pontificis Sedes est.
Ex Japonum Mappa, quinque pedes Anglicos cum dimidio longa, quatuor lata, contraxit I.G. SCHEUCHZER.
Tab. XXVII
北 N
東 E
南 S
西 W
Ex Mappa Musei Sloaniani



y a-t-il une maison de cette capitale où il n'y ait quelque chose à vendre ou à acheter. C'est là que l'on rafine le cuivre, que l'on bat monnoye, que l'on imprime des livres, & que l'on fait au mêtier les plus riches étoffes à fleurs d'or & d'argent. Les meilleures & les plus cheres teintures, les ciselures les plus exquises, toute sorte d'instrumens de musique, de peintures, de cabinets vernissez, toute sorte d'ouvrages en or, & en autres metaux; sur tout en acier, comme les lames de la meilleure trempe, & autres armes, se font à Miaco dans la derniere perfection; de même que les plus riches habits & parures, & du meilleur gout; toute sorte de bijouterie, de marionetes qui remuent leur tête d'elles mêmes, & une infinité d'autres choses qu'il seroit trop long de rapporter. Enfin, on ne sauroit rien souhaiter, qu'on ne trouve dans cette ville; & l'on n'y sauroit rien porter des pays étrangers, que quelque artiste ou autre habitant de cette capitale n'entreprenne d'imiter. Cela étant, il ne faut pas s'étonner si les manufactures de Miaco sont devenues celebres dans tout l'Empire, & si elles sont preferées à toute autre, quoique peut-être inferieures à certains égards, seulement parce qu'elles portent le nom de Kio. Il y a peu de maisons dans toutes les principales rues où il n'y ait quelque chose à vendre; & j'avoue que n'ai pu comprendre d'où il peut venir assez d'acheteurs pour une si grande quantité de marchandises. Il est vray que presque personne ne passe à Miaco sans acheter quelque chose de ce qui s'y fabrique, soit pour son propre usage, soit pour faire des presens à ses parens ou à ses amis. Le President du tribunal de justice qui reside à Miaco est un Seigneur qui a beaucoup de pouvoir & d'authorité: il a immediatement sous l'Empereur, le commandement souverain sur tous les Bugios, les Gouverneurs, les Intendants, & les autres Officiers, qui ont quelque part au gouvernement des villes Imperiales, des terres de la couronne, & des proprietez du souverain dans toutes les Provinces occidentales de l'Empire. Les Princes même du côté de l'Occident dependent de lui en quelque maniere, & ont beaucoup d'egard pour sa personne. Il est le mediateur, & l'arbitre de tous les differents, & procès qui peuvent survenir entre eux. Personne n'a la permission de passer par Array & par Fakone, deux des plus importans passages, & en quelque façon les clefs de la ville capitale & de la cour; sans avoir un passeport signé de sa main. Le gouvernement Politique, & les reglemens de police par rapport aux rues, sont les mêmes à Miaco qu'à Osacca & à Nagazaki, dont nous avons parlé plus haut. On pourra connoitre le nombre des habitans de Miaco par l'Aratame suivant, où l'on n'a point compris les personnes qui demeurent dans le Château, & à la Cour du Dairi. Ceux qui demeurent dans un grand nombre de monasteres, & maisons religieuses, sont comptez à part. L'Aratame est une espece d'inquisition, sur la vie, & la famille de chaque habitant, le nombre de ses enfans, & de ses domestiques, la secte qu'un chacun professe, ou les temples auxquels il appartient; ce qui se fait très ponctuellement une fois chaque année, par des Commissaires nommez pour cela. Le dernier Aratame contenoit le nombre des habitants, comme aussi celui des temples, des palais, des édifices publics & particuliers, des rues, & des ponts de la façon que je le mets ici.

Nombre des habitans de Miaco.

KIOOTO ARATAME.

Tira, c'est à dire les temples de la religion du Budsdo, ou du

Culte payen étranger grands & petits.	3893.
Mia, temples du Sintos, ou temples de la Religion du Sintos qui eſt la religion établie de tout temps dans le pays.	2127.
Sokkokf Dai Mio Jaſſiki, c'eſt à dire les palais, & les maiſons des Princes & Seigneurs de l'Empire.	137.
Matz, ou rues,	1858.
(1.) Ken, ou maiſons Siuſanwan faſſenku fiaku Sijtzi Snicku, comme il eſt exprimé en Japonnois, c'eſt à dire	13879.
Ponts.	87.
Negi, Seculiers qui ſervent les temples du Sintos.	9003.
Jammabos, ou Prêtres des montagnes: cet ordre à été deſcrit exactement dans le Livre III. Ch. V.	6073.
(2.) Siukke, Eccleſiaſtiques de la religion du Budſdo.	37093.

Le nombre des perſonnes ſeculieres qui demeurent à Miaco, fût trouvé comme il s'enſuit par le même Aratame.

Sinſi Oboi ji, ou Liſte de toutes les Sectes & Religions profeſſées à Miaco, enſemble le nombre des Perſonnes qui les profeſſent.

Ten Dai Siu.	1009.
Singon Sui.	18095.
Sen Siu.	16058.
Riſſiu.	9998.
Foſſo Siu.	5513.
Fokke ſui.	97728.
Sioo Doſui.	159113.
(3.) Dai Nembudſiu.	289.
(4.) Nis fonguan ſi Siu.	54586.
Fogas fonguan ſi Siu.	99016.
(5.) Bukkwoo ſi Siu.	8576.
Takkada ſiu.	7576.

Il paroit par là que lorſqu'on fit le dernier Aratame à Miaco il y avoit 52169. Eccleſiaſtiques 477557. laiques dans cette capitale, outre un nombre infini d'étrangers qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire, ſans compter auſſi la Cour entiere du Dairi ou Empereur Eccleſiaſtique hereditaire, dont on n'a pu avoir le denombrement. Le petit nombre de Remarques ſuivantes ſerviront à expliquer quelques uns des mots les plus difficules de la Liſte qui eſt ci-deſſus (comme auſſi ce qui à été inſeré dans les pages 171 & 172. du I. Tome de cette hiſtoire) dont on n'a point parlé ou dont on n'a parlé qu'en paſſant.

1. Ken: ſignifie proprement un toict, mais on le prend dans un ſens plus étendu pour la maiſon même.

2. Siukke. Tous les prêtres du Budſdo ſont appellez Siukke: ce mot ſignifie des perſonnes qui ſe retirent du monde & qui vont paſſer le reſte de leurs jours dans les Couvents ou monaſteres; s'appliquant à l'étude, & aux exercices religieux, à la maniere des Catholiques-Romains. Ces gens là lorſqu'ils ſont envoyez d'un Couvent à l'autre, ou qu'ils voyagent pour quelque autre raiſon, n'ont beſoin pour cela que d'une lettre de leur Osjo, ou pere Prieur du monaſtere, pour aller par tout l'Empire, au lieu que les autres perſonnes doivent ſe pourvoir de paſſeports de leurs propres magiſtrats.

3. Dai Nembudzſui: ſont les perſonnes qui ſe devouent d'une façon plus

par


IAMASIIRO. Pr.
Lacus Oitz.
OOMI. Pr.
ISE. Pr.
Milliaria Japonica minora.
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
OWARI. Pr.
MIKAWA. Pr.
TOOTOMI. Pr.
ISE. Pr.
Sinus OWARICUS
Nagasima I.
Kwano
Miaco
Fusimi
Jodo
Oosaka
Matsi Jagava
Fatsingava R.
Jokaitz
Dsusukugava R.
Mappa Specialis
Itineris Terrestris
ab Urbe Osacca, ad Urbem
Miaco, Pontificis Japonici Sedem,
indeque ad pagum Fammamatz
suscepti
ab. Engelberto Kæmpfero.
J. G. S. delineavit
Guil. Hulett Sculp.

particuliere au culte d'Amida. D'ailleurs ils professent la religion du Budsdo & suivent en particulier la secte du Siudosiu, dont ils frequentent les temples. Nembutz, ou Namanda, qui sont les mots qu'ils repetent souvent dans leurs pierres, & dans leurs élans de devotion, sont abregez de Namu Amida, Budzu; grand Dieu Amida, Secourez-nous. Ils sont au fond une troupe de mendiants paresseux, qui s'assemblent dans les rues, sur les grands chemins, & dans les places publiques, priant, & chantant Namanda, battant des cloches, & attendant la charité des superstitieux, pour la peine qu'ils se donnent; d'autant mieux qu'ils prétendent que leurs prieres & Cantiques en l'honneur d'Amida contribuent beaucoup au soulagement de leurs pere, mere, & parens, s'ils sont renfermez dans un lieu de souffrance. Ils s'assistent l'un l'autre de tout leur pouvoir, & ont fait l'interêt commun de leur Confrerie une de leurs loix fondamentales. Si l'un d'entre eux meurt, ils l'enterrent eux mêmes; ils s'assemblent pour cela au plus grand nombre qu'il est possible; & si le defunt étoit pauvre, & hors d'état de payer les despenses necessaires pour ses funerailles, ils se cottisent pour cela parmi eux; & s'il manque encore quelque chose, ils le ramassent en mendiant. Si des gens riches souhaitent d'être admis parmi les membres de la societé, la premiere & principale question qu'ils lui font est, si dans l'occasion ils presseront leurs mains secourables pour enterrer un des freres morts; & s'ils respondent que non, ils sont exclus pour cette raison. Ils observent cette coutume dans toute l'étendue de l'Empire.

4. Fonguansi sui, autrement Ikosiu, ce qui signifie le plus riche, est une autre secte de Budsdoistes qui font du temple de Fonguansi l'endroit principal de leur culte. Ils sont divisez en Nis Fonguan Si Siu, ou sectateurs occidentaux de la secte du Fonguan, & en Figos Fonguan Si Siu, ou les sectateurs orientaux de la même secte.

5. Bukkwo Si Siu: ceux de ce nom l'empruntent aussi du temple Bukkwo, où ils font leur culte préferablement à tout autre endroit; ils conviennent d'ailleurs dans la plupart des articles de leur croyance avec la secte du Montesiu.

CHAPITRE X.

De nôtre Voyage depuis Miaco *jusqu'à* Fammamatz *qui est à moitié chemin de* JEDO.

NOus partimes de Miaco dans des Cangos le Vendredi second de Mars, & après avoir marché une heure nous nous trouvames au bout d'une rue d'un fauxbourg qu'on nomme Awattagus: nous entrames dans une hotellerie où notre hôte de Miaco nous regala, avec du Sacki, & du Sockani, qui est une viande froide. Nous y demeurames une heure, & notre hôte reçut pour son honneteté un Cobang, son fils un demi Cobang, & l'hotesse un Itzebo. Nous passames ensuite par un Sentier étroit, sur une montagne, pour nous rendre aux longs villages de Finoka & de Jakodsieja qui sont à une lieuë de Miaco: nous y bumes du thé, pour abba- Depart de Miaco.

tre les fumées du Sacki que l'on nous avoit fait boire abondamment à Miaco lors de nôtre depart. Le village dont je parle s'étend jusqu'à celui de Jabunosa, que l'on appelle ainsi à cause de la quantité de Bambous qui croissent au voisinage: son terroir produit aussi la meilleure espece de Tabac. Nous y vimes à nôtre gauche, à quelques portées de Pistolet du grand chemin, un monastere nommé Muro Tai Dai Moosin, avec un magnifique Tori ou grande porte, qui est sur le Chemin, pour marquer l'avenue du temple. Un peu plus loin est un temple de Quanwon avec un grand Diisoo doré, posé sur un batiment éxagone. Un quart d'heure plus loin nous fumes à Iwanotseja petit hameau, & peu après au grand village d'Ojiwaki: il consiste en une longue rue de quatre ou cinq cens maisons, habitée par des serruriers, des tourneurs en bois & en ivoire, des ciseleurs, des faiseurs de poids selon les reglemens, des tireurs d'or & d'argent, & sur tout par des de peintres, & autres personnes qui vendent toute sorte d'Idoles, & d'Images. Nous vimes de là à nôtre droite une haute montagne encore couverte de neige, appellée Ottowano Jamma. Il y a un chemin pour les gens de pied, qui va de là tout droit à Fusimi. Apres un quart d'heure de marche, nous arrivames une heure avant le coucher du Soleil à la ville d'Oitz où nous resolumes de coucher cette nuit, quoi que nous n'eussions fait ce jour-là que trois lieuës Japonnoises depuis Miaco. Ootz ou Oitz (Oitz.) est la premiere ville de la Province d'Oomi, en venant de Miaco: elle est composée d'une rue en forme d'arc qui en fait la longueur, & de quelques autres plus petites qui y aboutissent, à droit & à gauche. Le nombre des maisons peut aller à mille en tout; il y a de bonnes hôtelleries, qui ne sont jamais depourvues de filles de joye, selon la coutume du pays. La ville est située au bord d'un lac d'eau douce, qui n'a point de nom particulier; on l'appelle le lac d'Oitz du nom de la ville. Elle fait partie du domaine de l'Empereur, & est gouvernée avec le pays contigu par un Intendant que l'Empereur y envoye. Il est rapporté dans les Histoires du Japon, que ce lac se forma dans une nuit; le morceau de terre qu'il occupe ayant été englouti par un grand tremblement de terre, & couvert d'eau. On ajoute que la montagne de Fasijamma, dont nous parlerons encore ci après, devint plus haute alors qu'elle n'avoit été auparavant. Le lac est assez étroit, mais il s'etend en longueur cinquante ou soixante lieuës Japonnoises au Nord jusqu'à la Province de Canga. Toutes les marchandises & denrées qui sont envoyées de ce pays là à Miaco sont portées par eau jusqu'à Oitz. Ce lac est poissonneux: il y a entre autres des Saumons delicieux, des Carpes, & un grand nombre d'autres especes de poisson; on y voit nager des canards sauvages: ils forment des troupes si nombreuses, qu'ils couvrent une bonne partie du lac. Le lac se decharge dans deux rivieres dont l'une descend à Miaco qu'elle traverse, & l'autre passe à Jodo, & à Osacca, pour entrer dans la mer. Non loin de ce lac, sur (Montagne sainte.) la gauche en allant à Jedo, est une montagne renommée, haute, & pourtant charmante, on la nomme Jesan ou Jiosan, comme qui diroit *beau mont*. On y voit un nombre infini de grands & beaux arbres qui croissent jusqu'au sommet; & l'on assure qu'elle ne contient pas moins de 3000. temples dans son enceinte, outre plusieurs villages, & par consequent un grand nombre de moines & de paysans. La situation de cette montagne, mais encore plus la sainteté du lieu, en firent un sanctuaire, & un azyle pour les habitans de Miaco pendant les guerres intestines qui desolerent cette ville. Cependant, Nobunanga monarque seculier du Japon, & predecesseur

cesseur du grand Empereur Taico, poussé de la haine universelle qu'il portoit à toute sorte de Prêtres & de Moines, autant que pour venger quelques insultes particulieres qu'il avoit essuyées de ceux qui habitoient cette fameuse montagne, s'en empara à la tête d'une nombreuse armée; detruisit tous les temples & les batimens religieux, où il mit le feu; & fit massacrer cruellement toute cette vermine de prêtres, comme il les appelloit, avec tous les autres habitans. Derriere cette montagne, à deux lieuës du grand chemin, nous en vimes d'autres nommées Firanotacki, qui étoient alors couvertes de neige, & s'etendoient bien avant sur la longueur du lac d'Oitz. Derriere ces montagnes il y a deux chemins étroits & mauvais, qui passent sur d'autres montagnes, par où quelques uns des Princes de l'occident du Japon, passent pour se rendre à la cour. (Dans la Planche XXVIII. on voit une Carte particuliere de la route d'Osacca à Miaco, & de cette derniere ville à Fammamatz en passant par Oitz.)

Le Samedi troisieme de Mars, nous partimes avant l'aurore pour tacher d'arriver le même jour au village de Tsutsi jamma, qui est à treize lieues d'Oitz. Il nous falut près d'une demie heure pour arriver au bout de la longue rue de cette ville, où nous remarquames une lanterne quarrée de papier, allumée & mise devant de vieilles maisons, à cause qu'il étoit passé avant nous un messager de l'Empereur, dans la ville, pour aller à la cour. Les rues du fauxbourg vont jusqu'à l'agreable ville de Dsedsie, ou Dsedsije Siesii demeure de Fondasijro Cami, Prince de Facatta. A côté des portes de cette ville on avoit élévé des murailles basses, mais propres: je trouvai que les rues en étoient regulieres au possible, allant autant que j'en pus juger, les unes du côté du midi, les autres du côté du levant; toutes les maisons étoient blanchies. Le Château est au bout septentrional de la ville, & il est entouré en partie par le lac d'Oitz, & en partie par la ville. C'est un grand & magnifique bâtiment, orné selon la coutume du pays, avec des tours quarrées hautes de plusieurs étages, chaque étage ayant un toit d'un travail singulierement beau. Assez près du Château est le grand temple du Dieu Umano Gongin. Nous fumes de là à une autre porte de ville, où nous trouvames des soldats du Prince en faction. Nous remarquames que le drap noir, dont le corps de garde est tapissé, porte les armes du Prince, qui sont un caractere de lettre entre deux feuilles dressées. Les grands chemins commencent ici d'être bordez des deux côtez de sapins, & cela continue jusqu'à Jedo, à moins qu'on n'ait été empeché d'en planter par des rochers ou par le terrein sablonneux qui se trouve en quelques endroits. Les lieues aussi sont mesurées regulierement, & au bout de chacune on a élevé une butte ronde avec un arbre dessus, par ou les voyageurs peuvent connoitre exactement la distance des endroits, & combien de lieues ils ont fait. Une demie lieue après Diedsje nous fumes au village de Tsetta, ou Tsijtto, quelques uns le prononcent Sjetta, d'autres Seta. Les maisons sont bâties des deux côtez sur le grand chemin. La riviere de Jodogawa traverse le village en sortant du lac d'Oitz sous le nom de Jocattagawa. Il y a un double pont de bois sur cette riviere precisement à sa sortie du lac. Ce pont est le plus grand que j'aye vu dans ce pays là: il est connu dans tout l'Empire sous le nom de Tsettanofas, ou Pont de Tsetta, ainsi nommé à cause du village voisin. Les deux parties du pont, ou plûtôt les deux ponts se joignent dans une petite isle qui est sur la riviere. Le premier a quarante pas de longueur, & l'autre en a trois cens. Tous deux ont des balustres: celles du dernier sont ornées

Dsiedsi.

Pont de Tsetta.

nées avec des boules de cuivre jaune ſur le haut. Je ne puis me diſpenſer de m'arrêter ſur ce pont fameux, pour faire part au lecteur de quelques Hiſtoires fabuleuſes, bizarres, & ridicules, que les Japonnois croyent fermement & religieuſement, qui ſont arrivées au voiſinage. Un Dſia on dragon, animal fort eſtimé de toutes les nations payennes de l'Aſie, mais ſur tout des Chinois & des Japonnois, qui le repreſentent dans leurs peintures comme s'il avoit des mains, des jambes, & deux cornes; un dragon, dis-je, demeuroit au rivage du lac d'Oitz. Il y avoit en même temps une fort grande Scolopendre ou bête à quarante jambes, de la longueur de deux hommes, & groſſe à proportion, qui faiſoit ſon ſejour ſur une montagne, ou plûtot colline ronde, ſur le grand chemin à deux lieues de la demeure du dragon: cet endroit, à cauſe de ce monſtrueux animal, eſt encore nommé Mukaddo Jamma, ou montagne de la bête à quarante jambes. Cette monſtrueuſe Scolopendre infeſtoit beaucoup les grands chemins d'alentour, & elle deſcendit une nuit de la montagne où elle demeuroit, pour aller à l'habitation du dragon dont elle détruiſit & mangea les œufs qu'il avoit près de lui; ſur quoi il y eut un grand combat entre ces deux animaux, où le dragon obtint une victoire complette, & tua ſon ennemi. Pour conſerver la memoire de cette avanture, on fonda un temple dans l'endroit du village nommé Tawarrattadu; ce temple ſubſiſte encore, & on nous le montra comme une preuve inconteſtable de cet évenement. Pour paſſer à une autre hiſtoire, les culées de pierre de ce fameux pont ont été à ce qu'on dit poſſedées autres fois par un malin eſprit qui tourmentoit beaucoup les voyageurs, auſſi bien que les habitans du village. Il arriva un jour, que le fameux Apôtre des Japonnois Kooſi, dont la memoire eſt en odeur de ſainteté, paſſant en cet endroit, tout le peuple du voiſinage le pria inſtamment de ſe ſervir de ſon pouvoir miraculeux pour les delivrer de ce mal inſupportable, & de chaſſer le demon de ces piles; ce qu'il fit à leur priere. Les Japonnois, qui ſont ſuperſtitieux à l'excez, s'attendoient qu'il employeroit beaucoup de prieres & de ceremonies: ils virent avec beaucoup de ſurpriſe, qu'il ſe contenta de prendre un morceau du linge ſale qu'il portoit autour de ſa ceinture, & de l'attacher autour de la pile. Kooſi s'appercevant de leur ſurpriſe, *Mes amis*, dit-il, *vous vous attendez vainement que je faſſe beaucoup de ceremonies, elles ne chaſſent pas les demons: c'eſt par la foy qu'on en vient à bout*; *c'eſt par la foy que je fais des miracles.* Après quoi, il continua ſon chemin. Mot bien remarquable dans la bouche d'un Predicateur payen! Nous traverſames enſuite Kantangiwara, Sinde, Noodſi, ou Nooſi, & pluſieurs autres plus petits villages, ou plûtôt longues rues; comme auſſi la riviere d'Okamigawa, dont la ſource eſt à une lieuë & demie de là dans la montagne d'Okami. Après avoir encore fait une lieuë & demie nous arrivames à la ville ou plûtôt grand village de Kuſatz; en arrivant, nous remarquames ſix piliers de pierre, qui ſont les bornes des Seigneuries & villages appartenant au Prince de Jodo dans la Province de Comi. On compte dans Kuſatz, ou Kuſatzi, environ cinq cens maiſons bâties pour la plupart aux deux côtez d'une lougue rue. Nous nous y arrêtames pour boire une taſſe de thé: nous employames une groſſe demie heure pour aller d'un bout de ce village à l'autre. C'eſt dans le pais circonvoiſin que croît l'eſpece particuliere de roſeau ou de Bambonc, que l'on appelle Fatſiku, les racines duquel ſervent à faire des canes, & ſont portées en Europe ſous le nom de Rottang. Elles ſont generalement parlant à aſſez bon marché; quelques fois

Exemples de la Superſtition des Japonnois.

Sentence remarquable d'un payen.

Kuſatz.

Bambous ſinguliers pour des canes à marcher.

fois pourtant on les vend fort cher, lorsque le Seigneur de la Province fait deffence de les arracher des terres pendant quelques années; ce qu'il est obligé de faire, de peur qu'une trop grande consommation ne fasse tort à l'accroissement de la plante, les racines en étant fort avant en terre, & n'en pouvant être tirées si l'on ne fait de grandes ouvertures. Le roseau Fatsiku se trouve aussi en d'autres pays, mais la racine en est si courte, qu'on n'en sauroit faire des canes. Il y a des gens dans ce village dont le metier principal est de tirer de terre ces racines; ils en font un commerce pour lequel ils obtiennent un privilege du Seigneur de la Province. Tout l'art de les preparer, & de les rendre propres pour l'usage à quoi on les destine, consiste en ceci: tout ce qu'il y a d'inutile aux deux bouts de la racine est coupé de telle sorte que ce qui reste ait la longueur necessaire pour l'usage; cela fait, on coupe aussi avec un bon couteau d'une trempe particuliere pour ce dessein, les jeunes racines & fibres qui sont autour des jointures, & dont on laisse toujours des marques, qui font de petits trous ronds autour de chaque jointure; si les racines sont courbées on les redresse par le moyen du feu: il les faut ensuite bien laver, & bien nettoyer. Un quart de lieue plus loin nous trouvames le village de Mingawa, qui emprunte son nom de la riviere qui le traverse. Il contient environ quatre cens maisons bâties sur les bords du grand chemin, & formant une longue rue jusqu'au village de Tabara, ou Tebuira, qui contient environ trois cens maisons, & est encore contigu de la même maniere au village de Minoki. Ce dernier l'est encore au village voisin; ce ne sont qu'autant de longues rues, dont chacune à son nom particulier. Minoki est un village bâti aux deux côtez du grand chemin. Il est renommé pour un remede de grande vertu: c'est une poudre nommée Wadferan, qu'on à decouverte dans ce lieu là, & qui ne se fait point ailleurs. On la prend interieurement dans toutes sortes de maladies, sur tout dans cette sorte de Cholique qui est particuliere aux naturels du pays, & dont j'ai donné une relation dans mes *Amœnitates Exoticæ* pag. 582. (cette Relation à été inserée dans l'Appendice de cette Histoire) Elle est faite du Putsju, espéce amere & étrangere de Costus, qui à été premierement seché, & coupé grossierement; on le porte ensuite à trois maisons voisines, où l'on le reduit en poudre que l'on garde pour s'en servir. Le moulin dont on se sert le pulveriser est tourné par quatre personnes, comme nous le vimes à nôtre retour, à peu près de la même maniere qu'on le fait dans nos moulins pour moudre le grain de moustarde. On laisse le reste à faire aux femmes, qui ont soin de la poudre moulue; elles la reportent au logis, & la mettent dans des papiers de quatre doigts en quarré sur quoi l'on ecrit en caractéres rouges & noirs le nom de la poudre, avec ses usages & ses vertus. Chaque pacquet pese un peu plus de deux dragmes, & on la donne selon lâge, & la disposition du malade en une, deux, ou trois doses, que l'on prend dans une tasse deau chaude. Aux maisons où cette poudre se fait on la vend aussi preparée & bouillie dans l'eau. Un homme pauvre, mais plain de pieté, habitant de la rue ou du village de Tabara, est reputé le premier inventeur de ce remede. Il publia que le Dieu Jakusi, qui est l'Apollon des Japonnois, patron de la medecine & des medecins, lui étoit apparu en songe, & lui avoit montré tous les ingredients de ce remede qui croissent sur les montagnes voisines; ce Dieu lui ordonna d'en faire pour l'usage, & le soulagement de ses compatriotes. Cette histoire mit ce remede en grand credit; & comme on en vendit beaucoup, l'homme devint bientôt ri-

Poudre medicinale.

Jakusi Dieu de la medecine.

riche, & en état de faire bâtir une belle maiſon pour y demeurer, & vis à vis de ſa boutique une Chapelle ou petit temple richement orné en l'honneur, & pour la reconnoiſſance qu'il devoit au Dieu qui lui avoit revelé ce ſecret. Il plaça dans ce temple l'Idole de Jakuſi, elle eſt debout ſur une fleur de Tarate dorée, (c'eſt la *Nymphæa paluſtris maxima*, ou *Faba Ægyptiaca Proſp. Alpini*) ſous une grande coquille de Petoncle étendue ſur ſa tête. La tête eſt entourrée d'une couronne de rayons, comme une marque de ſa ſainteté; il tient à ſa main droite une choſe qui m'eſt inconnuë, & un ſceptre à ſa gauche. L'idole entiere eſt ſolidement dorée. Les Japonnois qui paſſent auprès manquent rarement de rendre hommage à cette Idole dorée; les uns avec une profonde reverence, les autres s'approchant du temple dans une poſture fort humiliée & tête nue: ils ſonnent ou plûtôt batent une cloche qui eſt penduë auprès de l'idole; ils tiennent enſuite leurs deux mains ſur leur front, & font ainſi leurs prieres. Deux parens de l'inventeur, qui demeurent à Minoki, ayant eu la recette de cette poudre, ont fait le même commerce, qui les a ſi fort enrichis qu'ils ont été en état de bâtir auſſi chacun une Chapelle au Dieu Jakuſi. L'un d'eux a été plus loin encore, il a fait batir outre cela, une petite maiſon contre la chapelle où il entretient un prêtre, dont l'emploi eſt de deſſervir la chapelle, de la nettoyer, d'allumer les lampes devant l'idole, & de lui rendre tous les ſervices & les honneurs de cette nature. Au ſortir de Minoki, nous perdimes de vue bientôt le lac d'Oitz, que nous avions vu juſques là à nôtre gauche, dans des differents éloignements, mais pas fort grands. La vuë nous en fut derobée, par des collines & de petites montagnes qui en ſont près, du nombre deſquelles eſt la fameuſe montagne de Mikadde, ou Mikame Jamma dont nous avons parlé, & qui eſt à demie lieuë du grand chemin. Les chemins tout autour avoient été fort endomagez, & quaſi noyez par les grandes pluyes; c'eſt pourquoi nous ſuivîmes le nouveau chemin qui tournoit autour d'une montagne à nôtre droite, ſur lequel nous fimes demie lieuë; après quoi nous rentrames dans le vieux chemin. Peu après à onze heures du matin nous arrivames à Iſſibe, grand village d'environ quatre cens maiſons, & qui eſt à ſix lieues d'Oitz: nous y dinâmes dans une grande & magnifique hôtellerie; nôtre coutume étoit auparavant de dîner à la petite ville de Minakutz, au de là d'Iſſibe; mais nôtre hôtellerie y ayant été conſumée par le feu, on a fait choix de ce village pour la diſnée. Nous continuames nôtre route juſqu'à Dſutſi Jamma, village d'environ trois cens maiſons ſitué au pied d'une montagne de même nom; nous y arrivames à cinq heures du ſoir, ayant fait ce jour là douze lieuës Japonnoiſes. Nous paſſames cette après midi par divers villages grands & petits preſque contigus l'un à l'autre. A moitié chemin à peu près d'Iſſibe à Dſutſi Jamma, eſt la petite ville de Minakudſi qui appartient à Catto Sadano Cami un des conſeillers d'etat de l'Empereur, du ſecond rang. Elle eſt compoſée de trois longues rues fort irregulieres. A une extremité de la ville eſt un Chateau bas, ou pour mieux dire le palais du Seigneur de la ville, car il n'a ni muraille, ni foſſez, quoi qu'il y eut aux portes quelques Soldats en faction. Une partie de la ville qui avoit été deſtruite par les flames étoit encore en cendres. On y fait de fort beaux Chapeaux, & des paniers de toute eſpece, avec du jonc & des roſeaux refendus. Nous y rencontrames une grande multitude de gens hommes & femmes, la plupart à pied, quelques uns à cheval, & quelques fois deux ou trois ſur la même monture: les mendiants ne manquoient pas d'en groſ-

Minakudſi.

groffir le nombre. Tous étoient pelerins, les uns alloient & les autres retournoient d'Isje, lieu renommé, fitué au bout meridional de la Province de ce nom. Ils ne manquerent pas de nous importuner, comme c'eft leur coutume, & de nous demander la charité pour les aider à s'acquitter de leur pelerinage. Plufieurs d'entre eux avoient le nom de l'endroit où ils alloient, ou dont ils retournoient en qualité de pelerins, comme auffi leur nom propre, celui de leur Province & de leur endroit, ecrit fur leur chapeau: cela fe fait afin qu'on les reconnoiffe, en cas que quelque accident leur arrive fur leur route. Ceux qui retournent d'Isje ont leur Ofarrai, ou la boette qui contient leurs indulgences, attachée au bord du chapeau fur leur front, & ils attachent au bord oppofé un bouchon de paille envelopée dans du papier, pour tenir l'Ofarrai dans l'équilibre.

Le Dimanche quatrieme de Mars, nous fumes portez dans des Cangos depuis nôtre hôtellerie par deffus la montagne de Dfutfika, jufqu'au village de Sakanofta qui eft à deux lieuës de Dfutfi Jamma; tout ce chemin étoit plein de montées & de defcentes rudes. La montagne eft fort fterile, le terrein n'eft qu'un fable aride, qu'on ne fauroit labourer, & où l'on ne voit pas même le moindre gazon; cependant, on trouve plufieurs petits hameaux en la traverfant, dont les habitans gagnent leur vie en rendant fervice aux voyageurs. La defcente de cette montagne ne reffemble pas mal à celle d'un efcalier à vis: de grandes marches taillées fur le bord d'un precipice profond menent à une autre montagne voifine, remarquable en ce qu'elle eft une efpece de Baromêtre naturel pour les pilotes du pays, qui voyant fon fommet clair, ou couvert de nuages, & quelques autres figures, connoiffent le temps qu'il fera, & par confequent s'ils peuvent s'avancer en mer. En allant fur la montagne, nous trouvames un temple fur nôtre chemin; non loin duquel il y avoit une petite Chapelle où l'on gardoit une Idole dorée: deux moines y faifoient leurs prieres & leurs fonctions devotes, pour exciter les bons & devots voyageurs à leur faire la charité. Nous fumes un gros quart d'heure à defcendre la montagne, nous remarquames au pied une autre Chapelle où il y avoit un lyon doré. Des prêtres prefentent, en cet endroit, aux voyageurs une relique à baifer, & en reçoivent un liard par tête en recompenfe. Un quart de lieuë plus loin il y a une autre chapelle taillée dans le roc, appellée Twei Jano Fano, mais nous n'y vimes point de prêtres pour la deffervir, ni perfonne qui y rendit un culte religieux. Sakanofta eft un village d'environ cent maifons, le premier que l'on trouve dans la Province d'Ife: il eft riche, contient beaucoup de bonnes hôtelleries, & eft fitué dans un pays fort agreable. Nous y remarquames une petite chapelle ouverte, où l'on gardoit une bonne provifion de petites planches minces, fur lefquelles étoient ecrits des Caracteres facrez, & magiques, que l'on croit avoir une vertu infaillible pour garantir de toute fortes d'incommoditez, & d'infortunes: on les vendoit quelques liards la piece. Après avoir bu une taffe de Thé à Sakanofta, nous remontames à Cheval, & dans un quart d'heure de marche, nous arrivames au petit village de Futzkaki ou Kudfukaki, où l'on vend des chataignes roties, & des racines de Kokoro bouillies: ces deux denrées croiffent en abondance dans la Province d'Ife. Trois quarts d'heure de marche plus loin nous arrivames à Sekinofifi, grand village d'environ quatre cens maifons: plufieurs de fes habitans gagnent leur vie en faifant un grand nombre de torches, de rofeaux ratiffez & refendus, comme auffi des chapeaux, des fouliers, & diverfes autres chofes que les

Montagne de Dfutfi Jamma.

Sakanofta.

Sekinofifi.

les enfans crient dans la rue: ils importunent les gens pour les leur vendre, & deviennent fort incommodes aux voyageurs. Nous y dinâmes, n'ayant fait ce matin que quatre lieuës, mais nous nous hatames d'en partir pour arriver à Jokaitz qui eſt à ſept lieuës de Sekinofiſi. Hors de ce village, il y a un chemin qui mene droit à Isje, endroit qui eſt en grande odeur de ſainteté parmi les Japonnois; il en eſt à treize lieuës, & chaque lieuë eſt d'une bonne heure de chemin dans cette Province. On compte qu'Isje eſt à treize lieuës de Miaco. Après trois quarts d'heure de marche, nous arrivames à la ville de Kamme Jamma, ſituée ſur une éminence, ou ſur le ſommet plat d'une hauteur; c'eſt une aſſez grande ville renfermée de murailles, autant que j'en pus juger: elle eſt defendue auſſi par de bonnes portes & des corps de garde. Au côté meridional de la ville eſt le chateau paſſablement fortifié, avec des foſſez, des murailles, & des baſtions ronds. Nous marchames près d'une heure avant d'arriver à la troiſieme garde, & à l'extremité des fauxbourgs. Les rues ſont fort irregulieres, à cauſe de l'inegalité du terrein ſur lequel la ville eſt placée. Une petite lieue plus loin nous arrivames à Munitſaya, petit village ſitué près d'un grand nommé Tsjono: nous fumes ſurpris à Munitſaya, par une telle ondée de pluye que nous fumes obligez pendant quelque temps de nous mettre à labri dans les maiſons. Il y a ici un autre chemin qui mene à Isje, fort frequenté par les habitans des Provinces orientales, & ſeptentrionales. Continuant notre chemin nous traverſames pluſieurs villages: les principaux étoient Tsjono, Tſijakus, Tſietſuki, Ojewata, & Finkawa. Le moindre de ces endroits n'a pas moins de deux ceus maiſons. Le dernier, qui eſt à une demie lieue de Jokaitz, eſt le plus grand de beaucoup, parce qu'il a encore près de cent maiſons de l'autre côté de la riviere qui a donné le nom au village. Le pays où nous voyageames ce jour là étoit pour la plus grande partie ſterile & montagneux, avec fort peu de morceaux de terre de mediocre bonté. Pour les deux dernieres lieues depuis Tſitſuki juſqu'à Jokaitz, le terroir commence là d'être paſſablement fertile, un peu plat, & abonde ſur tout en ryz, à peu près comme la Province de Fiſen. Un moment avant d'entrer dans notre hôtellerie, un meſſager de l'Empereur qui avoit été envoyé au Dairi paſſa près de nous avec beaucoup de diligence: il s'en retournoit de Miaco à Jedo, & avoit ordre de faire ce chemin dans huit jours de temps. C'étoit un homme de bonne mine: ſon train conſiſtoit en deux Norimons, pluſieurs porte-piques, un cheval de main ſellé, & ſept domeſtiques à cheval outre les valets de pied. Jokaitz eſt une aſſez grande ville d'environ mille maiſons: elle a pluſieurs bonnes hôtelleries où les voyageurs ſont très commodement, car les habitans ſont obligez de tacher de gagner leur vie en partie par le moyen des allans & venans, & en partie par ce qu'ils tirent de la mer voiſine qui baigne les côtes meridionales, & ſur laquelle la ville eſt ſituée. Elle leur fournit du poiſſon, des cancres, des herbes marines, & des choſes ſemblables. Entre les Pelerins que nous rencontrames ce jour là, il y avoit une femme vêtue de ſoye, bien miſe, & extrémement fardée, qui conduiſoit un vieillard aveugle, & demandoit la charité, marchant devant lui: ce fut pour nous un objeꝺ fort nouveau. Nous trouvames auſſi pluſieurs jeunes Beckuni, eſpece de religieuſes mendiantes, que j'ay deſcrites au cinquieme Chapitre de ce Livre: elles abordent les voyageurs pour leur demander la charité, & leur recitent des chanſons pour les divertir qui ſont ſur un air étrangement ruſtique. Elles s'arre-

Jokaitz.

s'arrêtent avec eux auſſi long tems qu'ils le deſirent, & cela à juſte prix: La plupart d'entre elles ſont filles de Jammabos ou Prêtres des montagnes; & ſe ſont conſacrées à ce ſaint ordre mendiant, en ſe raſant la tête. Ces ſœurs queſteuſes ſont propres & bien vetues; elles portent une coeffe de ſoye noire ſur leur tête raſée, avec un Chapeau leger pour defendre leur viſage de l'ardeur du Soleil. Leur conduite eſt en apparence libre tout enſemble & modeſte: pas trop hardie & libertine, ni trop honteuſe & abbatue non plus. A l'égard de leur perſonne elles ont de la beauté autant qu'on en peut voir dans quelque autre femme du pays que ce ſoit. Enfin tout ce qui ſe paſſe avec elles reſſemble plus à une ſcene de comedie, qu'à une mendicité cauſée par l'indigence. Il eſt certain que leurs peres ne ſauroient envoyer des perſonnes plus propres à faire la queſte; car non ſeulement elles ſavent attaquer la bource des voyageurs, mais elles ont encore aſſez de beauté, & de charmes, pour leur rendre d'agreables ſervices. Pour les diſtinguer des autres religieuſes mendiantes, on les appelle Kamano Bikuni, à cauſe qu'elles vont toujours deux à deux: elles ont leurs poſtes marquez ſeulement ſur les chemins voiſins de Jokaitz. Elles ſont obligées de porter une certaine ſomme chaque année de ce qu'elles ramaſſent en mendiant, au temple d'Isje en maniere de tribut.

Le Lundi 5. de Mars, nous partimes de Jokaitz au lever du Soleil: l'Envoyé de l'Empereur dont nous avons parlé en étoit parti à minuit. Nous arrivames à onze heures du matin à Quano, après avoir fait trois lieuës dans un pais uni & fertile: nous traverſames dix villages & pluſieurs rivieres, deux deſquelles avoient des ponts, l'un d'eux de 150. pas de long. Nous fumes obligez d'en paſſer à gué la plupart. J'ay marqué les differents villages dans la Carte de nôtre route, ainſi je me diſpenſe de rapporter ici leurs noms; d'autant mieux que je n'y vis rien de remarquable que je n'euſſe vu ailleurs: je pris garde ſeulement qu'au village de Navi ils font cuire les huiſtres de Jamaguri avec un feu de pommes de pin, & les vendent aux gens de pied qui paſſent dans ce village.

Kuwana, Kfana, ou Quano eſt une fort grande ville & la premiere de la Province d'Owari. Elle eſt ſituée ſur un port ſpatieux, ou plûtôt baye, de la mer du midi. Elle eſt compoſée de trois differentes parties qui ſont comme autant de villes. Nous fumes trois grands quarts d'heure à aller à nôtre hotellerie qui étoit au bout de la troiſieme partie. La premiere partie eſt entourée, de même que la troiſieme, d'une haute muraille & de foſſez: les portes ſont fortes & bien gardées; la ſeconde partie ou celle du milieu n'a point de murailles, mais elle eſt entourée d'eau, à cauſe que le pays eſt plat & plein de rivieres; au côté meridional de la troiſieme partie, eſt le Chateau & la demeure de Matzindairo Jetſu Cami, bati dans l'eau. (Voyez la Planche XXXIII. Fig. 14.) Les murailles en ſont fort hautes avec des barbacanes, & couvertes d'un toit fort propre; on y a bâti des fortins à peu de diſtance l'un de l'autre: ce Chateau occupe un grand terrein. Le côté de l'Eſt ſeulement eſt un peu rond, il eſt ſeparé de la ville par un foſſé profond ſur lequel on a mis deux ponts de communication. Les trois autres côtez ſont baignez de la mer. Au milieu du Chateau il y a une tour quarrée & blanchie, de ſept étages de hauteur, avec pluſieurs toits à la maniere du pays, qui contribuent beaucoup à la beauté de la place. Ce Château fût bâti par l'Empereur Gengoin oncle du Monarque à preſent regnant, qui avoit naturellement de l'averſion pour le ſexe, & ſur tout pour l'Imperatrice ſon épouſe; de ſorte qu'il ordonna qu'el-

qu'elle, les Dames de sa cour, & la propre nourrice de l'Empereur, y passeroient le reste de leurs jours.

Passage de Mia.

Nous dinames à Quano, & le temps s'étant mis au beau après une grosse ondée de pluye, nous quittames cet endroit à midi, & allames avec nos chevaux, & notre bagage, à bord de quatre barques qui devoient nous passer à Mia, éloigné de Quano de sept lieuës & demie. La grande riviere de Saijah se jette dans la mer près d'un village du même nom à trois lieuës de Quano. Cette riviere porte beaucoup de bois flotté, de la Province d'Owari & de plusieurs autres endroits. Le port a fort peu de profondeur, & a plusieurs bancs de vase qui paroissent quand la maree s'est retirée, quatre ou six pieds hors de l'eau. Ce peu d'eau nous obligea de quitter nos quatre grandes barques que nous avions arrêtées pour notre passage, une heure avant que nous arrivassions à Mijah, & d'en prendre de plus petites pour nous porter nous & notre bagage jusqu'à cette ville. Ces petits bateaux étoient tirez, ou plûtôt levez, à l'aide des perches de Bambous; deux hommes étoient employez pour chaque bateau, l'un devant, & l'autre derriere. Cette maniere de naviger, qui nous paroissoit à nous étrangers bien étrange & bizarre, par ce que nous n'y étions point accoutumez, ne laissoit par de reussir, à cause que le dessus de la vase étoit assez doux & uni, le terrein au dessous ferme, & les bateaux fort petits, ne contenant que sept à huit personnes, & moins même, s'il y avoit des marchandises. Nous arrivames ainsi à Mija deux heures avant le coucher du soleil. Nous trouvames plus de cinquante bateaux qui étoient à l'ancre à demie lieuë de la ville, à cause du peu de profondeur du port. Le chemin par terre de Kwano à Mia est beaucoup meilleur, mais plus long, y ayant dix lieues du village de Sajah à Mijah, sans compter le reste. Sur ce que je viens de dire, il ne faut pas s'etonner d'Ulisse & de ses Argonautes, si, lors que l'occasion le demandoit, ils poursuivoient leur navigation par terre, comme Rudbeck le remarque dans son *Atlantica*. On voit la même chose aujourd'hui, pratiquée par les Cosaques, qui tirent leurs bâteaux de la riviere du Tanais jusqu'à celle du Wolga près de la ville de Zarich. Il arriva pendant mes voyages de Moscovie en Perse, que le jour qui préceda nôtre arrivée à Zarich, 800. Cosaques avoient porté ainsi leurs bateaux depuis le Tanais au Wolga pour descendre la riviere, pour suivre leurs ennemis les Tartares Calmuques, & leur reprendre le butin que ces Tartares leur avoient enlevé. Pour retourner à notre sujet, Mia n'a point de murailles, il y a un mechant fossé à l'entrée & à la sortie de la ville. Elle est grande & bien peuplée, quoiqu'elle ne soit pas si grande que Quano; ne contenant qu'environ deux mille maisons. Sur la droite elle a un palais quarré bâti en forme de Château, où l'Empereur loge lorsqu'il va à Miaco, ou qu'il en revient. Comme font aussi quelques uns des plus considerables Princes de l'Empire, dans leurs voyages à la cour. Les rues se coupent à angles droits avec toute la regularité que la disposition du terrein peut le permettre. Une longue rue ou rang de maisons s'etend pendant deux lieues depuis Mijah, & finit à Nagaija, demeure du Seigneur de la Province, qui est un Prince du sang Imperial. Le Château où il fait sa residence est regardé comme le troisieme de l'Empire par rapport aux fortifications & à l'étendue. Ce Prince fait son voyage à la cour avec une magnificence extrême: son avant-garde seule est composée de plus de 2000. hommes avec des chevaux de main, des halebardes, des piques, des arcs, des fleches &

Exemples de navigation par terre.

Description de Mia.

& d'autres armes; des paniers, des coffres, & une infinité d'autres choſes, les unes pour l'uſage, les autres pour la parade ſeulement, avec ſes armoiries deſſus. Lorſque les Hollandois le rencontrent ſur le chemin, toute leur ſuite doit mettre pied à terre: notre Reſident ſort de ſon Norimon, & tous dans une poſture humiliée, par reſpect pour le ſang Imperial, s'arrêtent juſqu'à ce qu'il ſoit paſſé. Le pays autour de Mijah eſt uni, fertile, & bien habité. En traverſant la ville nous paſſames par un petit temple du Sintos bâti depuis quatre ans. On l'appelle Azta, ou le temple des trois Simeterres, on voit à ſon entrée deux portes rouges telles qu'on en voit devant les temples. On y garde comme de ſaintes reliques trois Simeterres miraculeux, dont on ſe ſervoit au temps reculé de cette race de demi-dieux qui habitoient le pays, & ſe faiſoient une cruelle guerre. On les gardoit autresfois dans un temple à Isje, d'où on les a tranſportez ici. Cinq prêtres du Sintos deſſervoient ce temple, habillez de robes blanches Eccleſiaſtiques, avec des chapeaux noirs verniſſez, tels qu'on les porte à la cour du Dairi, ou de l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire. Deux du plus bas rang ſe tenoient debout ſur le ſol du temple, deux autres d'un rang plus relevé étoient aſſis un peu plus haut derriere les premiers, & le cinquieme étoit aſſis ſur le milieu du temple dans un endroit plus relevé que tout le reſte. Il y a auſſi un autre temple de la même eſpece que l'on peut voir dans la ville, nommé Fakin ou le temple des huit ſimeterres; l'on y garde avec beaucoup de ſoin & de veneration huit eſpées dont ſe ſervoient les heros demi-dieux de ces anciens temps. Des prêtres habillez de même deſſervent ce temple.

Le Jeudi 6. de Mars, nous partimes de Mijah par terre à la pointe du jour: nous traverſames divers villages & hameaux dont le principal étoit Kaſſadira, village d'environ cent maiſons, ainſi nommé d'un temple de ce nom bâti en l'honneur d'une Idole conſiderable. Les Japonnois qui paſſent auprès ſonnent une cloche ſuſpendue devant le temple, & font une profonde reverence: quelques uns recitent une courte priere. Narimui ou Narumi eſt un autre village d'environ 400. maiſons ou huttes. Arimatſi n'a pas plus de cent maiſons; on y fait, & l'on y vend de bons habits de toile de Cotton. Imokawa eſt un village d'environ 200. maiſons. Tſiwa ou Tſiriu eſt une petite ville, la premiere qu'on trouve dans la Province de Mikawa. Okaſaki eſt une grande ville: on y compte environ 1500. maiſons, la plupart bien bâties; elle eſt ceinte d'une haye fort jolie, ou paliſſade de Bambous, & en quelques endroits d'une muraille. Le Château eſt ſitué à l'extremité meridionale de la ville ſur une colline, & eſt entouré de foſſez & d'une muraille blanche élevée ſur un rempart bas; cette muraille eſt defendue avec de bons corps de garde bâtis de pierre, en differents éloignemens. Du côté de la colline, où il ſeroit plus aiſé de l'attaquer, il eſt defendu par une triple muraille forte. La haute tour qui eſt au milieu du château, & qui eſt la marque ordinaire de la reſidence d'un Prince, fait un effect merveilleux à l'œil du côté du midi. Je trouvai que les fauxbourgs contenoient environ 200. maiſons. Une grande riviere qui tire ſon nom de la ville la traverſe: cette riviere eſt aſſez large, & ne manque pas d'eau; mais à cauſe de ſon peu de profondeur elle n'eſt pas navigable. Elle prend ſa ſource dans les montagnes voiſines qui ſont au Nord-Oueſt, d'où elle coule avec beaucoup de rapidité juſqu'à la mer. Il y a un pont de bois ſolide & magnifique, que les Japonnois diſent avoir 158. Ikins ou braſſes de longueur; mais mon domeſtique l'ayant meſuré

Okaſaki.

trouva qu'il avoit 350. pas de long. A compter depuis notre entrée dans le fauxbourg, nous marchames une demie lieue pour aller à notre hotellerie qui étoit magnifique : nous en partimes après diner, & nous fimes cinq lieues de plus pour aller à la ville d'Akafaka. Nous paffames par divers petits villages ou hameaux, & par une petite ville, ou pour mieux dire, bourg, nommé Fufikawa, qui eft à une lieue & demie d'Okafaki. Il y a une grande riviére entre ces deux endroits, qu'on traverfe fur un pont de 120. pas de long. Après une demie heure de marche au de là de Fufikava, près du village d'Ofijra, nous fumes rencontrez par trois couples de Bikunis, ou religieufes mendiantes, & par le même nombre de jeunes Jammabos ou prétres de montagne, qui fortirent enfemble d'un bois prochain, & firent de leur mieux en chantant, en priant, & en prechant: pour exciter nôtre charité, nous fumes plus liberaux pour les Nonains, que pour les prêtres, parce qu'elles nous tinrent Compagnie affez long temps, & nous divertirent avec leurs chants. La plus grande partie d'Akafaka confifte en une longue rue bordée de maifons bien bâties; & de plufieurs magnifiques hôtelleries. Chaque hôtellerie à un nombre fuffifant de filles de joye fort fardées, pour fervir les hôtes. C'eft à caufe de cela que cette ville a gagné le nom de Magazin de lieux de debauche publics. Le pays que nous traverfames au matin étoit uni, plein de bois & de broffailles en quelques endroits, & de champs cultivez en d'autres, le tout étoit une plaine qui nous paroiffoit s'etendre depuis Tfirija jufqu'à cinq lieuës du côté des collines les plus prochaines. L'après midi le pays fût montagneux pendant deux lieues & demie, depuis Okafaka le refte étoit un pays uni, fertile, & cultivé.

Akafaka.

Notre vieux premier Interprete fût attaqué pendant la nuit de douleurs de Rhumatifme, cela retarda notre depart le mecredi feptieme de Mars. Nous ne quittames Akafaka qu'à neuf heures du matin, & nous fimes fept lieues jufqu'à Array, où nous dinames. Il ne nous reftoit que trois lieues pour nous rendre à Fammamatz où nous devions coucher cette nuit; cet endroit eft à moitié chemin de Jedo. Les endroits les plus confiderables où nous paffames avant diner étoient Goju, village de près de 300. maifons; Khomra, de 150; Simofij de 100. Ici nous paffames fur un pont de 350. pas de long qui nous conduifit aux fauxbourgs de Jofijda, ou Joftfijda, qui eft à trois lieues d'Akafaka. La ville de Jofijda eft bâtie fur une éminence: elle à des portes, & des corps de garde, avec une petite garnifon, plûtôt pour la parade que pour la defence; on y compte mille maifons, ou pour parler plus proprement mille huttes habitées par de pauvres gens, & bâties aux deux côtez d'une rue qui coupe la ville en longueur, & de quelques autres petites rues qui y aboutiffent. Il y a deux fauxbourgs: on trouve l'un en entrant & l'autre en fortant de la ville. On compte au premier cent maifons, & à l'autre 250: elles font bâties aux deux côtez du grand chemin, ce qui fait une grande heure de marche depuis le commencement du premier fauxbourg jufqu'au bout de celui que l'on trouve après avoir traverfé la ville. Le Château eft au côté feptentrional de la ville, c'eft un bâtiment quarré à l'ordinaire, trois de fes côtez font fermez par des murailles & des foffez, & le quatrieme par la riviere qui coule auprez. Les murailles font hautes, blanches, & propres; d'ailleurs fans corps de garde, ni aucune autre defence; le Château n'ayant été bati que pour loger les Princes de l'Empire pendant les voyages qu'ils font à la cour. Le gouverneur du château avoit donné ordre à un de-

Jofijda.

détachement de vingt Bugjos ou ſoldats du premier rang de nous recevoir ſous les armes pour nous faire honneur. On fait & l'on vend dans cette ville beaucoup d'ouvrages d'acier. Je remarquai que les payſans y avoient apporté au marché quantité de bois, de feuilles, de foin, de poix, & d'autres productions naturelles du pays: apparemment c'étoit le jour du marché. Pour aller de là à Array, qui en eſt à près de cinq lieuës, nous traverſames des villages peu conſiderables, ſi l'on excepte ſeulement Sijroſaka, qui contient environ 200. maiſons bâties ſur le rivage de la mer. Nous commenceames à decouvrir en cet endroit le ſommet de la haute montagne de Fooſi ou Fuſino jama, qui n'a peut-être pas ſa pareille pour la beauté. Demie lieuë plus loin nous nous trouvames à Array, petite ville d'environ 400. maiſoins, ſituée près de la mer au bout étroit d'un petit havre. Nous y dinames: la ville eſt ouverte, ſans murailles, ou foſſez. Les hardes & le bagage de tous les voyageurs, & ſur-tout des Princes de l'Empire, doivent être viſitez en cette ville par des commiſſaires imperiaux nommez pour cela. Il leur eſt enjoint de prendre garde qu'il ne paſſe outre, ni femmes ni armes. C'eſt une des maximes politiques, que l'Empereur à preſent regnant à jugées neceſſaires pour s'aſſurer la paiſible poſſeſſion du throne. Les femmes, & les jeunes filles, de tous les Princes de l'Empire ſont gardées à Jedo Capitale de l'Empire, comme ôtages de la fidelité de leurs maris, & de leurs peres. A l'egard du tranſport des armes, on l'empeche, de peur que ſi les Princes en faiſoient paſſer une quantité conſiderable ils ne ſe miſſent en tête d'exciter des troubles contre le gouvernement tel qu'il eſt à preſent établi. Nos hardes furent non ſeulement ouvertes, elles furent encore viſitées par-tout, à la reſerve de mon Adofski ou coffre qui étoit attaché à la croupe de mon cheval: il y eut quelque difficulté à ſe diſpenſer de le detacher, à cauſe de ſon poids qui faiſoit ſoupçonner qu'il n'y eut des armes, ou quelque choſe d'extraordinaire. Cependant les Commiſſaires ſe contenterent de quelques raiſons qu'on leur donna, & mon coffre échappa à leur viſite. Après avoir eſſuyé cette recherche, nous nous preſentames à eux; ils nous reçurent d'une maniere fort civile, & ne firent aucune difficulté de nous permettre de partir quand nous voudrions: ſur cela nous nous mimes à bord d'un batteau de divertiſſement de l'Empereur qui devoit nous porter au travers du havre juſqu'au village de Mijaſacka qui n'eſt qu'à demie lieuë d'Array. Ce havre qu'on nomme Sawo a ſept lieuës & demie de tour, ſon entrée eſt petite & il s'élargit vers les côtes montagneuſes du Nord-Oueſt. Il eſt preſque rond: ſeulement du côté de l'Eſt il s'en detache un bras qui entre avant dans le pays, & finit en une pointe étroite, où l'on trouve une autre garde Imperiale pour empecher que qui ce ſoit ne traverſe le havre de ce côté là, pour éviter les recherches qu'on fait à Array. Nous primes des chevaux fraix à Mijaſacka, nous fimes encore trois lieues & traverſames quelques villages pour nous rendre à Fammamatz où nous arrivames à cinq heures du ſoir, & nous y couchames. Fammamatz eſt une petite ville de quelques centaines de maiſons, ou huttes, bâties tout le long d'un petit nombre de rues regulieres. Elle eſt beaucoup plus longue que large, car il faut trois quarts d'heure pour aller d'un bout à l'autre. Elle eſt dans une plaine qui s'étend une lieue ſur la droite vers les côtes, & ſur la gauche elle s'étend l'eſpace de cinq lieues juſqu'au pied des collines voiſines. Les rues font un bel effect pendant le jour, à cauſe du grand nombre de boutiques ouvertes. Au côté ſeptentrional, & à peu près ſur le mi-

lieu de la ville, il y a un grand Château sans aucune defense; n'étant ceint que d'une simple muraille peu épaisse. C'étoit alors la foire annuelle du lieu, ou quelque autre jour de fête: nous vimes les jeunes garçons, qui se divertissoient marchant en procession dans les rues de la ville, avec des tambours & autres instrumens de musique, & des chandelles qu'ils portoient sur des Bambous. Le pays que nous traversames l'après midi étoit peu habité pendant trois lieues, quoi qu'il fût uni & bien cultivé; sur tout aux environs de Josijda, & environ deux lieues plus loin nous passames par des champs fertiles de ryz, & de bled. Ensuite nous trouvames une autre plaine agreable avec des buissons & des bois, qui s'étendoit jusqu'à Array. Nôtre route de l'après midi fût aussi par un pays uni, & agreable, à peu près comme celui où nous avions passé le matin; il étoit d'ailleurs peu habité.

CHAPITRE XI.

Notre Voyage de Fammamatz à Jedo, *Capitale de l'Empire, & Demeure de l'Empereur.*

NOus partimes de Fammamatz plus tard que de coutume, à cause de l'indisposition de nôtre vieux premier interprete. Après avoir fait deux lieues, nous nous trouvames sur les bords de la riviere de Ten Rijn, qui se degorgeoit alors dans la mer par deux bras differens. Elle est fort large ayant un quart de lieue d'une rive à l'autre, & sa rapidité est si grande qu'on n'y sauroit bâtir des ponts. Nous traversames le premier bras à cheval, & le second dans des bateaux plats qu'on appelle Prows: nous remontames à cheval, & nous traversames divers villages qu'il n'est pas necessaire de nommer: je les ai marquez dans la carte de nôtre route de Fammamatz à Jedo (Planche XXIX.) Entre autres endroits nous passames dans la ville de Mitzedai qui contient 250. maisons: nous y remarquames un Tori ou porte de la cour d'un temple d'une magnificence singuliere. Mitzka est une autre ville d'environ cinq cens maisons. De là nous passames sur un pont de cinq cens pas de long pour aller diner à Fukuroy grand village d'environ 800. maisons. Nous fumes ensuite à la ville de Kakinga, ou Kakegawa à deux lieues de Fukuroy. Cette ville a des portes, & des corps de garde, avec un fauxbourg à chaque bout. Le Château est au côté septentrional. C'est un grand bâtiment quarré entouré d'une muraille toute unie sans corps de garde ni aucune autre defence. Il y a au beau milieu du chateau une magnifique tour blanche haute de plusieurs étages, avec les ornemens ordinaires. Voici ce qui nous arriva à nôtre entrée dans cette ville: un pauvre homme, assis avec ses domestiques à la porte de sa maison, faisoit bouillir dans une grande chaudiere, l'huile qu'on tire de certains fruits: l'huile ayant pris feu par accident la flame se repandit tout d'un coup dans la maison, & le vent étant fort, l'embrasement se communiqua aux maisons voisines. Nous ne primes pas garde qu'il y eut du feu derriere nous: nous apperçumes seulement qu'une

Riviere de Ten Rijn.

Embrasement à Kakegawa.


Mappa Specialis
Itineris Terrestris
a Pago Fammamatz ad Urbem
IEDO,
Summi Japoniæ Monarchæ
Sedem,
Suscepti
ab ENGELBERTO KÆMPFERO.
Ad Autoris Orig. & Observationes
delineatam sistit. I. G. S.
Guil: Hulett Sculp.
Notarum aliquot explicatio.
Urbes & Pagi majores.
Urbes cum Castellis.
Pagi.
Templa.
Fusi no Jamma
Mons excelsus & Singularis.
SURUGA. Pr.
TOOTOMI. Pr.
MUSASI
SAGAMI. Pr.
Planities Collosa.
Castellum Sedes Imperatoris.
Urbis IEDO
Sinagava
Omori
Ikinganu Templ.
Locus Supplicii
Rokingava R.
Fammamatz
Jenosima I.
IDSU Pr.
Montes
Astaga Jamma.
SINUS URBIS IEDO

ne épaisse fumée nous gagnoit ; elle couvrit d'abord l'air : nous craignimes un orage, & commencions à prendre nos manteaux ; mais le vent soufflant avec force à notre dos, nous envelopa dans un si étrange nuage de fumée & de chaleur, que pour éviter d'être étouffez, nous fumes obligez de nous tirer du chemin au grand galop, le plus vite que nous pumes. Quand nous fumes à quelques centaines de pas de la ville sur une petite éminence, nous regardames en arriere, & nous vimes toute la ville couverte de feu & de fumée, de sorte que nous ne pouvions rien distinguer, si ce n'est le haut de la tour du Chateau qui sembloit sortir d'un nuage. Cependant, quand nous y repassames à nôtre retour de Jedo, nous trouvames que le dommage avoit été moins grand que nous n'avions cru ; le Château n'ayant point été du tout endommagé, & la bonne moitié de la ville ayant été garantie. Il n'y avoit pourtant pas moins de deux cens maisons en cendres, la plupart le long de la grande rue du milieu. Deux lieues plus loin nous arrivames à Nisijsacca, village d'environ 200. maisons : nous y laissames nos chevaux, & primes des Cangos pour traverser une montagne jusqu'au village de Canaja, où nous devions prendre des chevaux fraix. Une lieue plus loin nous nous trouvames à la grande & fameuse riviere d'Ojingawa, qui descend des montagnes voisines avec une force & une rapidité extraordinaires, & se jette dans la mer une demie lieue au dessous de cet endroit. Le temps ayant été beau pendant quelque temps, le lict de la riviere, qui a un grand quart de lieue de largeur, étoit fort desseché, & la riviere couloit en plusieurs courans separez : il est impossible de passer à gué cette riviere après les grandes pluyes lorsque l'eau est haute : & même lorsqu'elle est basse le passage est accompagné d'assez de difficulté & de danger, à cause de la force & de la rapidité du torrent ; & des grandes pierres qu'il entraine souvent des montagnes du voisinage où elle prend sa source. C'est pour cela que des particuliers qui connoissent le lict de la riviere sont nommez pour faire passer les voyageurs à gué, hommes & chevaux, à un prix reglé ; & pour les obliger de vieiller à la sureté des passagers dont ils se chargent, il a été ordonné par les loix du pays que si quelqu'un d'eux se perd ou se noye tous ceux qui devoient avoir soin de lui soient mis à mort. Ils sont payez à proportion de la profondeur de la riviere, ou de la hauteur de l'eau, que l'on mesure par un posteau planté sur la rive. On nous aida à passer à gué, quoi que l'eau fût alors fort basse, & allât à peine au genouil ; cinq hommes furent nommez pour chaque cheval, deux à chaque côté pour lui soûtenir le ventre, & un pour tenir la bride. Lorsque l'eau est haute il faut qu'il y ait six personnes de chaque côté du Cheval, deux pour le tenir sous le ventre, quatre pour soûtenir ceux de devant, & se soûtenir l'un l'autre, pendant qu'un treizieme mene le Cheval par la bride. Les ecrivains du Japon, sur-tout le Poëtes, font souvent des allusions à cette riviere, à cause de ses attributs singuliers. Après l'avoir passée, ce qui nous prit une demie heure, nous arrivames bientôt au village ou petite ville de Simada, qui a un quart de lieuë de longueur, nous y passames la nuit, ayant fait cinq lieues le matin, & six l'après dinée. Le pays que nous avions traversé ce jour là étoit une plaine fertile jusqu'à Farangawa, mais de là jusqu'à Simada, où nous couchames, le pays devient montagneux, & sterile, pour la plus grande partie. Non loin de Mitzka, où nous avions les montagnes à nôtre gauche, à une demie lieue de distance, & d'où nous pouvions decouvrir la mer à la droite, nous passames plusieurs bois, & lieux cou-

Riviere d'Ojingawa.

verts de buiſſons avec des champs fertiles entourez d'arbriſſeaux à Thé, mais cela ne dura qu'une demie lieue. Entre les differentes ſortes de mendiants que nous rencontrames ce jour là, il y avoit un garçon de treize ans tel que j'en ai deja decrit dans le cinquieme Chapitre de ce Livre: il avoit une machine de bois pendante à ſon col, & une corde en guiſe de collier avec huit nœuds, des extremitez deſquels pendoient tout autant de clochettes: il ſe tournoit, & cela avec une ſi ſurprenante agilité, que toute la machine ſembloit tourner horizontalement avec lui, tandis qu'avec deux marteaux qu'il tenoit à ſes mains, il battoit les cloches, ce qui faiſoit une étrange ſorte de muſique.

Le Vendredi 9. de Mars, nous partimes à ſept heures du matin, & après avoir traverſé divers villages nous arrivames à une grande riviére nommée Fuſij Jedogawa, du nom de la ville de Fuſij Jedo, qui eſt au côté oppoſé. Elle eſt large & rapide, & l'on ne ſauroit la paſſer ſans le ſecours des perſonnes adroites qui en connoiſſent le lict. Lorſque nous la traverſames, l'eau étoit fort baſſe; & il s'en faloit bien qu'elle atteignit les rives. Il y avoit deux portes gardées à l'entrée & à la ſortie de la ville, dont nous trouvames les rues irregulieres, les maiſons pauvrement bâties, reſſemblant à des huttes. Nous employames une groſſe demie heure pour aller au bout des fauxbourgs: le château où demeure le gouverneur étoit à notre gauche. Non loin de Fuſij Jedo on nous montra un fameux Château nommé Fanunkaſijo, ſitué à nôtre droite environ une demie lieue. Une lieue plus loin, nous paſſames ſur un pont de cinquante pas de long, au bout duquel étoit un petit hameau nommé Okabe. A un quart de lieue plus loin il y a un village du même nom où nous nous rendimes, marchant entre des montagnes. De là nous eumes pendant deux lieues un fort mauvais chemin, ſur des collines & des rochers, d'où la riviere dont nous venons de parler prend ſa ſource. Nous rentrames dans la plaine & nous arrivames peu après à Muriko petite ville d'environ 300. maiſons: nous y dinames & en partimes, les uns dans des Norimons & des Cangos, & les autres à cheval. Après une demie heure de marche nous arrivames à Abikawa, village ſitué ſur les deux bords d'une grande riviere qui le partage, & enſuite ſe jette dans la mer par trois embouchures. A un quart de lieue de cette riviere nous nous trouvames à la capitale de la Province de Suruga ou Sirijnga, que quelques uns nomment Sumpu, les autres Futsju, du nom de ſon Château: mais on la nomme plus communement Suruga du nom de la Province. C'eſt une ville toute ouverte, ſans portes ni murailles: les rues en ſont regulieres & larges, ſe coupant l'une l'autre à angles droits. Les maiſons ſont baſſes, mais toute la ville eſt pleine de boutiques bien fournies. On y fait & l'on y vend à juſte prix, du papier, des étoffes à fleurs bien travaillées, & de pluſieurs couleurs pour des habits, des paniers, des boettes & d'autres choſes faites de roſeaux entrelaſſez d'une maniere très ingenieuſe; & toute ſorte de vaiſſelle verniſſée. On y bat auſſi monnoye, de même qu'à Jedo & à Miaco; & l'on y fait des Cobangs qui ſont des pieces d'or, plates & en ovale, de la valeur d'environ cinq ducats; des Itzebos, qui ſont des pieces d'or en quarré long, de la valeur de deux ducats & demi. Le Château eſt au côté ſeptentrional de la ville. C'eſt un bâtiment quarré, bien fortifié, avec des foſſez, & de hautes murailles de pierre de taille. Il y a peu d'années que ſa magnifique tour fût conſumée par le feu juſqu'aux fondemens. Cela vint, dit-on, de la fiente de pigeon qui s'étoit ramaſſée au plus haut étage de la tour pendant pluſieurs années, & qui

Muriko.

Abikava.

Ville de Suruga.

qui prit feu par la chaleur de pigeons qui y couvoient leurs œufs. On dit que cet accident arrivoit souvent dans le pays ; & pour le prevenir, ils ferment les galetas de leurs maisons & le haut de leurs tours, pour empecher les pigeons d'y nicher. Le frere ainé de l'Empereur Tejitonani ayant conspiré contre lui fut enfermé dans ce Château, où après une longue prison il se donna la mort en s'ouvrant le ventre. C'étoit un fils naturel de l'Empereur Conju, qui faisoit son sejour à Suruga, & l'avoit fait Seigneur de cette Province. La jeunesse de cette ville nous parut bien élevée, & avoir de meilleures manieres qu'ailleurs : tandis que nous la traversames nous n'entendimes point crier après nous Toosin Bai bai. Il y a une heure de chemin d'un bout de la ville à l'autre. A trois lieuës de Suruga nous arrivames à un petit village, nommé Jesira ou Jeseri, qui n'a rien de recommandable que sa situation, au voisinage de la baye de Totomina. Il est à propos d'observer ici que la plûpart des bayes de ce pays ont leurs noms particuliers. Le village de Jesira n'a qu'une rue irreguliere sur la longueur de laquelle sont bâties quelques centaines de huttes chetives. Une riviere profonde la traverse. On jette sur cette riviere une grande quantité d'un bois singulier, dur comme du fer, qui porte le nom de ce village ; on l'appelle bois de Jeseri : ce bois descend jusqu'à la mer, d'où on le porte dans tout le Japon. Non loin de cet endroit est un port où l'on tient quelques vaisseaux de guerre de l'Empereur, si tant est qu'ils meritent ce nom, n'étant que des barques de la premiere grandeur destinées à la defence de la baye de Totomina en cas de besoin. Vis à vis un peu plus loin sur une haute montagne est la fameuse forteresse de Kuno ou Kone, que les Japonnois croyent imprenable, & qui fut bâtie anciennement pour la garde des thresors de l'Empereur, mais cet usage à été abandonné dans ces derniers temps. Les Empereurs aiment mieux garder leurs thresors dans leur capitale au lieu de leur residence à Jedo, où ils peuvent veiller eux mêmes, & s'en servir quand ils en ont besoin. Il y a aussi dans cette montagne de mines d'or, & d'argent, mais on n'y travaille point. Nous traversames ce jour là un pays uni, bien habité & bien cultivé; à la reserve de deux lieuës que nous fimes sur une montagne. Nous couchames à Jeseri, où il y a de fort bonnes hôtelleries : quoique le reste des maisons ne soient que de chetifs bâtimens. Je remarquai en mon particulier ce jour là le long du chemin plusieurs plantes rares, & plusieurs arbres entez dans les jardins qui étoient derriere nos hôtelleries, qui portent de grandes fleurs ; outre plusieurs autres curiositez dont je renvoie la description à un autre tems. Tout le long du grand chemin, surtout autour de Suruga, nous fumes rencontrez par differentes sortes de mendiants, & entre autres par des Bikunis ou jeunes Religieuses mendiantes, qui divertissent les voyageurs avec des chansons ; par des Jammabos ou prêtres des Montagnes qui nous addressoient de longues harangues qu'ils terminoient par un bruit effroyable, soufflant dans une trompete faite d'une coquille ; par de jeunes Jammabos fils des vieux, habillez d'une maniere étrange ; ils nous faisoient de courtes harangues du stile de leurs peres, & en même temps faisoient un grand bruit avec leurs canes où il y avoit des anneaux de fer. Nous trouvames aussi quelques pelerins qui alloient à Isje ; & un exemple particulier d'une devotion fort superstitieuse étoit un jeune garçon qui alloit visiter ce saint lieu ; nous lui demandames d'où il venoit, & il repondit qu'il venoit d'un village de la Province d'Osju quatre vingts lieuës Japonnoises au de là de Jedo.

Jeseri.

Fort de Kuno.

Le Samedi 10. de Mars, nous partimes avant le lever du soleil, & nous arrivames avant midi à Joſtiwara, à ſept lieuës & demie du lieu de nôtre couchée ; l'après midi nous fimes cinq lieuës, pour nous rendre à Miſijma. Une heure & demie après nôtre depart de Jeſeri nous arrivames à à Kiomids, petite ville d'environ 200. maiſons, ſituée au pied d'une montagne où il croit beaucoup de Sapins. La ville ſe trouvant près de la mer ſes habitans tirent du ſel du ſable des côtes, après y avoir verſé de l'eau de mer à differentes repriſes; on fait le même commerce dans les villages voiſins le long des côtes juſqu'à Cambura : la terre là autour n'eſt gueres cultivée, & la plupart des habitans gagnent leur vie en faiſant du ſel à force de feu. On fait auſſi à Kiomitz le ciment renommé dont le principal ingredient eſt la reſine tirée des Sapins qui croiſſent dans la montagne voiſine. On le vend en petits morceaux pliez dans des écorces d'arbre, ou dans des feuilles de roſeau. On monte de la ville par un eſcalier de pierre ſur la montagne, où l'on trouve un temple nommé Kiromiſira : il eſt celebre par pluſieurs hiſtoires fabuleuſes qu'on dit qui y ſont arrivées; mais encore plus à cauſe de ſa charnante ſituation. Je ne puis me diſpenſer de remarquer en paſſant avant d'aller plus loin, que dans la principale rue de cette ville que nous traverſames, il y avoit neuf ou dix maiſons ou loges devant chacune deſquelles ſe tenoient deux ou trois jeunes garçons de dix à douze ans, bien mis, leur viſage étoit fardé, & leur contenance efféminée : ils etoient entretenus là par leurs abominables maitres pour les plaiſirs ſecrets, & l'amuſement des riches voyageurs; les Japonnois étant fort adonnez à ce vice horrible. Neanmoins, pour ſauver les apparences & ne pas ſcandaliſer les gens de bien, afin auſſi que ceux qui ne ſont pas riches, & qui ne ſavent pas dequoi il s'agit, ne prennent aucun engagement avec eux, ils ſe tiennent aſſis ſur la rue ſous pretexte de vendre aux voyageurs le ciment dont nous venons de parler. Notre Bugjo, ou commendant en chef de nôtre train, à qui ſa gravité affectée ne permettoit jamais de ſortir de ſon Norimon, juſqu'à ce que nous fuſſions aux hôtelleries, ne pût s'empecher de mettre pied à terre en cet endroit & de paſſer une demie heure avec ces jeunes garçons. Nous primes cette occaſion de nous promener dans la ville, & de faire nos obſervations ſur ce que nous y vimes de remarquable. Je ne dois pas oublier, que dans un bois où nous paſſames avant d'arriver à cette ville, nous vimes une petite planche ſuſpendue ſur le chemin pour faire ſavoir aux paſſans, *que tout auprès dans un endroit entouré d'une baluſtrade étoit le corps mort d'un homme qui à ſon retour* d'Izje, *s'étoit pendu lui même, & que ſi quelqu'un le connoiſſoit ou le trouvoit à dire; il pourroit le reclamer & l'emporter.* Ceux de notre troupe qui alloient à cheval prirent des Cangos à Okitz, pour paſſer à gué premierement une riviere rapide, & pour ſe faire porter enſuite par les montagnes de Tattai, juſqu'au village de Ju ou Jumatz, là où nous avions une autre riviere à paſſer à gué, fort large, mais peu profonde. Le chemin le long des côtes ayant été inondé, nous trouvames celui de la montagne fort roide, & difficile, reſſemblant preſque à un eſcalier. Nous primes des chevaux frais à Jumatz, & après avoir marché une heure & demie, nous arrivames au grand village ou petite ville de Cambara : nous quittames ici les côtes de ce golfe pendant quelque temps, elles courent encore quelques lieues plus loin vers l'Eſt ; & quand nous eumes marché pendant deux jours vers le Nord-Eſt, nous tournames du côté du Nord, vers la grande riviere de Fudſikava. Après une heure & demie de marche, nous fumes au grand

Ciment fameux.

Riviere de Fudſikava.

grand village d'Iwabutz, le seul endroit où l'on puisse traverser cette riviere rapide & dangereuse. Elle a sa source sur la haute montagne de Fudsi ou Fusi, qui est à sept grandes lieues Japonnoises de ce village vers le Nord-Est; après avoir receu pendant son cours plusieurs petites rivieres & ruisseaux, elle se jette avec beaucoup de rapidité & de force dans le golfe de Totomina: elle est fort large, mais d'une profondenr inegale, separée en deux bras, y ayant un grand terrein entre deux comme une Isle, où l'on a bâti quelques boutiques. Nous passames à gué le premier bras, mais on ne sauroit passer le second qu'au moyen d'une espece particuliere de bateaux qu'on appelle Prows: & avec tout cela le passage ne laisse pas d'en être difficile & dangereux. Ces batteaux ont des fonds plats & larges, faits avec des planches minces, qui lors du passage, si le batteau donne contre un rocher, ou banc de sable, cedent, & le bateau glisse dessus: cette invention étoit absolument necessaire pour le passage de ces rivieres, non seulement à cause de l'impetuosité de leur cours, mais à cause sur tout de l'inegalité de leur profondeur, & des pierres énormes qu'elles roulent des moutagnes où elles prennent leur source. Pour ce qui regarde nôtre passage, les bateaux qui devoient nous passer sur la seconde branche de la riviere, furent premierement halez, ou trainez sur le rivage, pour nous prendre nous & notre bagage; ensuite on les poussa dans l'eau, la force de la riviere les entrainant, & les bateliers de l'autre ramant de toute leur force nous amenerent en biaisant au rivage opposé. Après avoir passé cette riviere nous primes des chevaux fraix, & dans une heure & demie de marche, traversant plusieurs villages, ou plûtot longues rues presque contigues l'une à l'autre, nous arrivames à une heure après midi, à la ville, ou grand village de Josthjiwara où nous dinames. Ce village est le plus voisin de la montagne de Fudsi, ou Fusi Jammai, de tous que ceux nous devions trouver sur nôtre route. Prenant la direction avec mon compas, j'observai qu'elle portoit cinq degrez du Nord à l'Est. On compte qu'il y a six lieuës Japonnoises en droite ligne depuis ce village jusqu'à la montagne. Mais à cause de l'inegalité du chemin on compte sept lieuës pour aller à une prairie qui est au pied de la montagne, d'où l'on compte six autres lieuës que l'on fait au travers de la neige pour aller au sommet. Il est d'une hauteur incroyable, & ne ressemble pas mal au Pic de Teneriffe, les montagnes voisines ne paroissant en comparaison que comme des collines basses. Elle nous guidoit pendant nôtre voyage, à cause qu'on la decouvre de loin; & en mon particulier elle ne m'a pas été d'un petit secours, pour dessiner & corriger la carte que je me proposai de faire de nôtre route. Sa base est grande, & elle se termine en pointe, de sorte que sa figure est un vrai cone, en apparence fort uni. On la regarde avec justice comme une des plus belles montagnes qu'il y ait; elle est entierement sterile, rien n'y croissant, ni herbes, ni plantes. Elle est couverte de neige la plus grande partie de l'année; & quoique les chaleurs de l'été en fassent fondre la plus grande partie, son sommet en est toujours presque entierement couvert. Selon le recit des personnes qui ont été au plus haut, il y a un grand trou profond, ou ouverture, près du sommet, qui anciennement vomissoit des flammes & de la fumée, jusqu'à ce qu'enfin il s'éleva une petite colline ou butte au plus haut: mais à present le sommet est couvert d'eau. Le haut de cette montagne étant presque toujours couvert de neige, & le vent en faisant voler des flocons de tous côtez, il semble quand il est fort que la montagne est couverte d'un voile de nuages & de fumée. Il

Moutagne de Fudsi.

faut remarquer que le temps eſt très rarement calme au deſſus, c'eſt pour cela que le peuple y monte par devotion pour y rendre un culte à leur Æole ou Dieu des Vents. On eſt trois jours à y monter, mais on dit que l'on peut en deſcendre ſi l'on veut dans trois heures, à l'aide des traineaux de roſeau ou de paille, que les gens s'attachent à la ceinture, & ils gliſſent comme cela de haut en bas ſur la neige en hiver, & ſur le ſable en été; la montagne étant comme on a dit merveilleuſement unie & douce. Les Jammabos ou prêtres des montagnes ſont de cet ordre d'Æole, & leur mot du guet eſt Fuſij Jamma, qu'ils repetent ſouvent en parlant, & en mendiant. Les Poëtes ne ſauroient trouver des termes, à leur gré; & les peintres ne croyent avoir aſſez d'adreſſe, ni des couleurs, qui puiſſent repreſenter dignement cette montagne. Nous nous remimes en chemin après diner, & après avoir marché demie lieuë nous arrivames à Mottosjoiro, miſerable village d'environ trois cens huttes, diſperſées long du chemin, ſur un terrein ſablonneux qui s'étend près de demi-lieuë: les pauvres enfans de ce village s'approchoient en troupes de nos Cangos & de nos chevaux, pour nous demander l'aumone d'une maniere fort comique, faiſant des ſauts perilleux ſur le ſable vingt ou trente pas devant nous. Nous leur jettames bon nombre de liards, & c'étoit une choſe divertiſſante de voir comme ils ſe pouſſoient & ſe tirailloient l'un l'autre à qui les auroient. Les voyageurs ſont avertis à l'avance qu'ils auront ce divertiſſement, & ils ont ſoin de faire proviſion à Joſijwara d'un cordon de Cas. Ces pauvres enfans leur tenant compagnie quelque fois pendant demie lieuë, ou pendant tous le temps qu'ils voyent qu'on leur jette quelque choſe. Les Cas ſont des pieces plates de cuivre jaune de l'epaiſſeur d'un chelin d'Angleterre, & de la valeur d'un liard, ils ont un trou au milieu, afin qu'on puiſſe les attacher commodement à un cordon que l'on pend à côté du cheval. Nous paſſames enſuite par pluſieurs endroits habitez: les plus conſiderables étoient Farra, village d'environ deux cens cinquante maiſons, & Numatsju ville de près de deux mille maiſons. Cette ville n'a point de muraille, & reſſemble plus à un grand village qu'à une ville. La principale rue, qui eſt au milieu, s'étend en longueur environ une demie lieuë, nos valets allerent voir un temple appellé Kamanomia, & par quelques-uns Sannomia, où l'on garde une piece fort curieuſe: C'eſt une grande marmite qui appartenoit à Joritomo (quelques uns diſent à ſon frere aîné Foſtſine) General des troupes Imperiales & premier Monarque ſeculier du Japon. On dit qu'elle a deux nattes de diametre, & qu'elle ſervoit à cuire les ſangliers que l'on avoit tuez à la chaſſe autour de la montagne de Fuſinojamma. La nuit nous ſurprit à Numatzju, de ſorte que nous fumes obligez de marcher une heure & demie dans l'obſcurité de la nuit, pour nous rendre à Miſijma où nous avions deſſein de coucher. Nous paſſames par pluſieurs petits hameaux preſque contigus l'un à l'autre; & ſur un pont de quarante cinq Kin ou braſſes de longueur: la riviere qui paſſe deſſous prend ſa ſource dans les montagnes d'Artaga & de Facone, d'où après avoir baigné le pied de pluſieurs collines, elle traverſe une ſuite preſque continuelle de champs cultivez, pour aller à la mer. On l'appelle communément Kſingava, ou Siſingava: quelques uns l'appellent Kamagafuti: ce dernier nom doit ſon origine à l'Hiſtoire fabuleuſe ſuivante. Il y avoit au temple de Sanno dont nous venons de parler, un Kama ou inſtrument de chaſſe d'une grandeur extraordinaire, dont on ſe ſervoit anciennement dans les Fuſinomakagiri, comme ils les appellent ou auciennes chaſſes autour de la montagne de Fu-

Mendicité plaiſante de jeunes garçons.

Hiſtoire fabuleuſe.

Fufinojamma. Une nuit des voleurs entrerent dans le temple, & deroberent le Kama: comme ils l'emportoient, il devint fi pefant, qu'ils furent forcez de le laiffer tomber dans la riviere. La chute d'un inftrument fi monftrueufement gros & pefant fit un grand Futz, ou trou au lict de la riviere, qui de là s'appelle Kamagafutz. Le Kama lui même devint un efprit, qui a l'infpection & le gouvernement de la riviere. Mifijma eft une petite ville où je comptai environ 950. maifons, quand nous la traverfames: elles font bâties la plupart le long de la rue du milieu, qui a au moins un quart de lieuë de long. Deux rivieres paffent au travers de la ville, & une troifieme en baigne un bout. Il y a des ponts fur chacune de ces rivieres qui font affez profondes. Cette ville renfermoit autres fois des temples & des Chapelles magnifiques, renommées par rapport à plufieurs Hiftoires fabuleufes que l'on en faifoit: mais, lors du terrible embrafement de 1686. qui confuma la ville entiere, ces édifices furent reduits en cendres. Il eft vrai que la ville a été rebâtie depuis, plus belle qu'elle n'étoit, comme auffi un des temples qui eft dans une grande place quarrée toute pavée de pierres de taille. J'eus l'occafion, dans nôtre fecond Voyage à la cour, de parcourir ce temple plus particulierement, ainfi je renvoye le lecteur à cette defcription plus detaillée. Nous voyageames tout ce jour là, par un pays montagneux & fterile jufqu'à Cambara. De là nous traverfames une plaine, qui s'étend jufqu'à Jofijwara, & qui autour de ce village fur-tout étoit affez fertile en ryz principalement. Plus haut la plaine étoit pour la plus grande partie fterile & fablonneufe, avec quelques morceaux de terre de temps en temps d'une bonté mediocre.

Le Dimanche 11. de Mars, nous partimes au lever du foleil, dans des Cangos pour traverfer les montagnes de Fakone, & plufieurs villages & hameaux que j'ai mis dans la carte, par lefquels nous devions nous rendre à la ville d'Odowara, qui eft à huit lieues de Mifijma. L'après midi nous eumes quatre lieues à monter: le terrein où nous paffames étoit pour la plus grande partie fablonneux & fterile; cependant en quelques endroits nous trouvames quantité de rofeaux, & d'herbe de rofeaux. Mon Dodfutski ou Livre routier donne ici avis aux voyageurs, qu'ils ayent à prendre garde à eux fur ce chemin folitaire. Au haut de la montagne nous remarquames une pierre qui fert de borne, & qui eft mife à côté du chemin à l'endroit où la Province d'Idfu confine avec celle de Sagami, à l'entrée des états d'Odowara. De là nous defcendimes la longueur de dix rues comme on dit dans le pays, & après une heure de marche, nous arrivames au village de Togitz, ou comme on l'appelle ordinairement Fakone, du nom de la montagne au pied de laquelle il eft fitué: Fakone. nous y dinames, ayant deja fait la moitié de notre journée. Cet endroit eft remarquable pour fa fituation, & pour diverfes autres chofes, en particulier à caufe du lac de Fakone fur lequel le village eft fitué. On compte dans ce village 250. maifons ou plûtôt petites cabanes bâties la plupart tout le long d'une longue rue irreguliere, qui eft au Sud-Eft du lac. Ce lac eft entouré de hautes montagnes, qui le ferment de tous les côtez de telle maniere qu'il n'y a pas lieu de craindre qu'il inonde le pays des environs. Quoique les montagnes qui l'environnent foient d'une hauteur confiderable, cependant le fommet de Fufino Jamma, s'eleve encor plus haut, puis qu'il eft decouvert par les habitants de Togitz à l'Oueft Nord-Oueft. La largeur de ce lac de l'Eft à l'Oueft eft d'un peu plus de demie lieue du Japon, & fa longueur du Sud au Nord d'une lieue. On me dit que prés

du rivage qui eſt au Nord on avoit ouvert une riche mine d'or. Du côté oriental du même rivage s'eleve la haute montagne de Fitango Jamma, qui ſe termine en pointe, preſque comme une pyramide : à ſon pied eſt le village de Motto Fakone, & entre celui-ci & le village de Togitz, eſt celui de Dſoogaſſima, c'eſt comme qui diroit l'Iſle de Dſoo, ou SSio. On ne ſauroit faire le tour du lac à cauſe des montagnes eſcarpées qui l'entourent, & qui en quelques endroits ont des precipices qui vont preſqu'à plomb juſqu'au lac. Mais on le traverſe avec des bateaux, & l'on aborde où l'on veut. On dit qu'il abonde en poiſſons de pluſieurs eſpeces : on ne pût pourtant m'en nommer que deux, ſavoir les ſaumons qui ſont fort grands & fort gros, & une autre eſpece que les Allemands nomment Strohmling. On nous dit qu'anciennement cet endroit fut englouti par un tremblement de terre, & que ce lac occupe la place de l'ancien terrein. Ils en donnent pour preuve quantité de Suggi incorruptible, ou de troncs de cedre d'une grandeur extraordinaire, qui ſont au fond, & que l'on tire par le moyen des plongeurs, lorſque le Seigneur du lieu l'ordonne, ou qu'il en a beſoin. Le pays voiſin produit quantité de cedres les plus hauts & les plus beaux qu'on puiſſe trouver dans tout le Japon. L'air de l'endroit eſt froid, humide, & peſant, de ſorte que les étrangers ne ſauroient y demeurer que leur ſanté n'en ſoit altérée, ſur tout dans l'hiver. Mr. van Camphuyſen, Directeur general de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales à Batavia, m'a ſouvent aſſuré que la foibleſſe, & le peu de ſanté qu'il avoit après qu'on l'eût élevé à ce poſte éminent, venoit ſur tout de l'air mal ſain de ce village où il avoit paſſé pour aller à la cour lorſqu'il étoit Directeur de nôtre Comptoir au Japon. Il doit être aſſurément agreable en été de demeurer auprès de cet endroit où l'on n'eſt point incommodé des couſins. Au bout du village, ou le chemin s'étrecit, il y a une garde Imperiale de même que celle que j'avois remarquée à Array. On l'appelle auſſi Goſikkiſo, & à été établie pour arrêter les armes & les femmes en cas que quelqu'un entreprit d'en faire paſſer à Jedo du côté du couchant de cette ville. La garde eſt plus forte que celle d'Array, & les gens y ſont examinez avec plus de rigueur, à cauſe que c'eſt ici comme une clef de la capitale de l'Empire : aucun des Princes Occidentaux, ni qui que ce ſoit qui vienne des Provinces de ce côté là, ne ſauroit éviter d'y paſſer lorſqu'il va à la cour. Outre que le chemin de tous les côtez du corps de garde eſt fort étroit, & fermé avec de bonnes portes, la nature elle même à fortifié cet endroit par des montagnes inacceſſibles à la droite, & par le lac à la gauche. Nous coutinuames nôtre chemin après diner, & nous deſcendimes les montagnes pour nous rendre à l'endroit où nous devions coucher cette nuit. Nous paſſames par un chemin fort agreable : Il offroit à nôtre vue des ruiſſeaux charmants, qui deſcendoient des montagnes voiſines, & diverſes ſortes de plantes & d'arbriſſeaux. Nous allames premierement à la garde Imperiale au bout du village, où tous les Japonnois ſortirent de leurs Norimons, & de leurs Cangos; ceux qui étoient à cheval en deſcendirent, & ſe preſenterent fort reſpectueuſement & tête nue, pour être fouillez, ce qui ſe fit aſſez legerement. S'il y a du ſoupçon qu'il y ait une femme traveſtie en homme, elle eſt viſitée rigoureuſement, avec cette difference pourtant que ce ſont des femmes qui l'examinent. Les particuliers qui vont à Jedo doivent montrer leurs paſſe-ports en cet endroit, ſur peine d'être arreſtez trois jours durant avant qu'on leur permette de continuer leur route. Un peu au delà du village, aſſez près des corps de garde,

nous

nous remarquames cinq chapelles de bois mediocres, bâties sur une ligne. Aux deux premieres étoit le buste d'une vieille femme sur un autel. Il y avoit un prêtre assis à chaque chapelle jouant un Namanda sur une cloche, c'est à dire battant avec un marteau une petite cloche platte tandis qu'il heurloit, faisoit un bruit effroyable, & murmuroit entre ses dents. Ces prêtres repetent souvent la courte priere Namu Amida Budzu, & par syncope Namanda, qui est la formule de la priere addressée à Amida pour le soulagement des ames des trepassez. Tous les Japonnois à pied de nôtre suite jetterent des Cas ou liards dans la Chapelle, & en reçurent en echange chacun un papier qu'ils portoient tête nue & avec beaucoup de respect sur le rivage pour le jetter dans le lac après l'avoir attaché premierement à une pierre afin qu'il allât plus surement à fond. Ces peuples plongez dans une aveugle superstition croyent que le fond de ce lac est le purgatoire des enfans qui meurent avant l'age de sept ans, & qu'ils y sont tourmentez jusqu'à ce qu'ils soient rachettez d'une maniere ou d'autre. C'est ainsi que leurs prêtres le leur enseignent; & les assurent pour leur consolation, qu'aussi-tôt que l'eau a effacé les noms des Dieux & des Saints qui sont ecrits sur les papiers que les prêtres donnent aux passans, d'abord les enfans qui sont au fond en ressentent un grand soulagement, s'ils n'en obtiennent une redemption pleniere. Nos valets de pied ne voulurent pas manquer l'occasion de faire une bonne œuvre, si avantageuse à l'ame des enfans dont ils étoient peres ou parens; ne doutant aucunement, que leurs peines n'en fussent allegées. J'ay vu que les prêtres eux mêmes faisoient la même chose. L'endroit où l'on dit que les ames de ces enfans sont confinées s'appelle Sainokawara, & l'on a mis un monceau de pierres en forme de pyramide sur le rivage pour le marquer. Parmi les chapelles dont je viens de parler est le petit temple de Fakone Gongin, renommé pour plusieurs curiositez remarquables que l'on y garde & que l'on y fait voir. Ce sont quatre Sabres ou Simeterres grands & petits, dont les poignées sont faites de Sawaas avec de l'or rapporté: un de ces sabres est devenu rouillé par le sang & tient fortement au fourreau. Ils appartenoient autres fois à certains anciens heros, dont je passe les noms sous silence, de même que les exploits heroiques, qu'on dit qu'ils ont exeçutez avec ces mêmes épées: deux belles branches de Corail: deux cornes de licornes, chacune de deux Suns & de six Bus de longueur, & d'une épaisseur proportionnée: deux grandes Coquilles de Petonile: deux Pierres, l'une trouvée dans le corps d'une vache, l'autre dans celui d'un cerf. Un habit d'une étoffe faite d'Ama, tel que les Anges en portent au ciel, & avec quoi ils peuvent voler: le peigne de Joritomo, premier Monarque seculier du Japon avec ses armoiries dessus: la Cloche de Kobodais, fondateur de la secte N., qu'il sonnoit lorsqu'il étoit en priere, & une lettre écrite de la propre main de Takimine. Chacune de ces curiositez, qu'ils appellent Gongins ou bijoux, à son nom particulier, & on les regarde comme des raretez d'un très grand prix. De là nous descendimes par un chemin pierreux haut & bas, tantot sur le penchant, & tantot au pied de la montagne de Fitango; & après avoir fait une lieuë, tandis que nous regardions des arbres autour de nous, la haute & fameuse montagne de Come Jamma se presenta à nôtre vuë: son sommet est couronné d'arbres très hauts, qui croissent fort près l'un de l'autre: nous la laissames à nôtre droite, & une Cascade fort remarquable à nôtre gauche. Car le lac de Togitz ou Facone est si fort entouré de montagnes, qu'il n'a d'autre issue que par une de ces montagnes, la même que l'on appelle Fitangojama:

Curiositez du Temple de Fakone.

Mmm 2 el-

elle laisse passer l'eau par trois ouvertures d'où elle tombe sur le penchant de la montagne, & forme une cascade d'une hauteur considerable. Elle reçoit peu après plusieurs ruisseaux des montagnes voisines: cela forme une riviere qui traverse la vallée avec un bruit terrible, tombant par des pierres, & des precipices, pour se rendre à la mer. Le chemin étoit fort étroit par tout; il passoit tantôt sur les bords de la riviere, tantôt plus haut, & la descente en general étoit plus roide & difficile que nous n'avions trouvé la montée avant midi. Nous fumes dedommagez de ce mauvais chemin par la beauté des points de vuë, & par la diversité des choses qui s'offrirent à nos regards. Nous decouvrimes la mer à l'Est, au bout d'une file de montagnes: nous étions amusez tout autour par la verdure des montagnes couvertes de plusieurs sortes de grands arbres d'une espece rare; & d'une admirable diversité de plantes & de fleurs. Les plantes, qui croissent sur cette montagne, ont à ce que croyent les medecins du pays, de plus grandes vertus que celles de la même espece qui croissent ailleurs: c'est pourquoi on les cueille avec soin pour les usages de la medecine. Ils estiment beaucoup une fort belle espece d'*Adiantum* ou de Capillaire qui a des tiges & des côtes d'un pourpre brun: on dit qu'il surpasse en proprietez toutes les plantes de son espece. Comme il croît en abondance sur la montagne, il n'y a gueres de voyageur qui passe sur cette montagne sans en faire une provision pour son usage, ou celui de sa famille. On ne connoit cette plante que par le nom de Fackona Ksa, c'est à dire plante de Fackone. Les endroits où nous passames cette après midi furent Hatta ou Fatta, village d'environ cent maisons, où la riviere dont j'ay parlé reçoit le ruisseau d'Osawa, & devient ensuite assez large pour avoir trois ponts chacun de neuf Kin ou brasses de longueur: nous passames sur ces trois ponts. Près de ce village sur la droite est un temple de la secte du Sensju, nommé Tawanodira. Le village de Jumotta, comme qui diroit eau chaude, est double, & les maisons en sont dispersées. Il a emprunté son nom d'une source d'eau chaude qui sort d'un bois voisin de la riviere: cette source s'etant jointe à un autre petit ruisseau, ils coulent quelque temps ensemble & dechargent leurs eaux dans la riviere susdite. Derriere le village est le temple de Sorinsi & deux temples de Dsitso en dedans, avec des Colomnes de Dsitso au devant. Près d'un de ces temples on montre sur une pierre l'impression miraculeuse du pied droit d'un fils qui vengea la mort de son pere, tué injustement; avec beaucoup de courage & de grandeur d'ame. Cette histoire, ou plûtôt fable, ne merite pas que je la rapporte. Isiuda est un autre village à la gauche duquel est un temple magnifique nommé Tsjo Tai Si, bâti dans une cour pavée de pierres quarrées: à un côté de la cour est une belle fontaine, à l'autre une table avec des lettres d'or dessus, & tout près est le Tsjo too San, ou portail du temple bâti de pierre avec une inscription de même en lettres d'or. Kattama ou Kasamatz, village mediocre, est vis à vis, & à la droite on voit la montagne verte d'Iskaki Jamma celebrée dans toutes les histoires du Japon, à cause que ce fût là que le grand Empereur Taiko, passa une fois la nuit avec son armée. On l'appelloit autrement Sijro Jamma, c'est à dire la montagne du Chateau, à cause d'un Chateau fortifié que Joritomo y fit bâtir. Hors du village est un chemin qui mene à une colline voisine nommée Odowara Isij ou Odowara Ijsch, à cause d'une Carriere fameuse d'où l'on tire une espece particuliere de pierre, que l'on porte à Jedo, & dont on fait des pots qui sont à l'épreuve du feu. Il étoit quatre heures & demie quand nous arrivames à Odo-

Plantes curieuses.

wara-

Waranoitzi, à un quart de lieuë du dernier village : c'eſt proprement le fauxbourg de la ville d'Odowara, qui eſt dans une fort agreable ſituation aſſez près de la mer. Ces fauxbourgs commencent ſur les bords même de la riviere qui ſort du lac de Fakone, & ſe decharge dans la mer près de la ville d'Odowara, terminant ſon cours entre des montagnes delicieuſes, & des collines couvertes de verdure, qui s'etendent jusqu'à Odowara, & dont le pied mouillé d'un côté par la mer ſe termine de l'autre en une grande plaine d'une lieuë d'Allemagne de longueur, ſur laquelle la ville eſt ſituée. La ville eſt bien fortifiée, avec de bonnes portes, & des corps de garde ornez de beaux edifices de chaque côté : les rues en ſont larges, propres, & regulieres ; ſur-tout la rue du milieu eſt remarquable par ſa largeur. La ville eſt plus longue que large, & il faut une grande heure pour aller du bout d'un fauxbourg au bout du fauxbourg oppoſé. On y compte environ mille maiſons, petites, fort proprement bâties, blanchies pour la plupart, avec des avant-courts quarrées au devant, & de jolis Jardins derriere. Au côté Septentrional de la ville eſt le Chateau, & la demeure du Prince : il ſe fait remarquer à l'ordinaire par une belle & haute tour. Les temples ſont bâtis du même côté, ſur le penchant de la montagne : les boutiques mal fournies montrent aſſez qu'il n'y a pas dans cette ville beaucoup de commerce ni de manufactures, quoi qu'elle ſoit voiſine de la mer. On y prepare pourtant le Catechu parfumé, ou *Terra Japonica*, dont on fait des pillules, de petites Idoles, des fleurs, & pluſieurs autres figures que l'on met dans de jolies petites boettes pour les vendre. Les femmes l'aiment beaucoup, & en font un grand uſage, parce qu'elle affermit les dents, & leur rend l'haleine douce. Ce jus épaiſſi eſt porté au Japon par les Hollandois & les Chinois ; & après qu'on l'a preparé à Miaco ou à Odowara, mêlé avec de l'ambre, du Camphre de Borneo, & d'autres choſes, ils le rachetent pour le tranſporter ailleurs. La beauté des ajuſtemens, & l'exterieur poli des habitans de cette ville, ſur tout des femmes, ſont une preuve qu'il n'y a que des gens riches qui demeurent dans cette ville, ils n'ont pas beſoin de gagner leur vie par le Commerce ou par les arts, ils peuvent vivre de leurs revenus, & preferent le ſejour de cette ville à tout autre, à cauſe du bon air & de la beauté de la ſituation. Nous trouvames pourtant les jeunes garçons auſſi inſolens à nôtre égard que nous les avions trouvez à Fakone : leurs cris & leurs clabauderies à nôtre paſſage montroient bien que l'on a fort peu de ſoin de leur éducation. Cette ville avec ſon reſſort appartenoit autres fois à la famille de Minoſama, & Inaba Mino no Cami fut le dernier de cette famille qui la poſſeda. Elle appartient preſentement à Cangoſama Preſident du Conſeil d'état de l'Empereur. Dès que nous fumes arrivez à Odowara, nous fimes partir un exprès pour Jedo, pour en informer nôtre hôte dans cette Capitale.

Ville & fauxbourgs d'Odowara.

Catechu ou Terra Japonica : ſa preparation & ſes uſages.

Le Lundi 12. de Mars, nous partimes de bon matin pour tacher d'arriver avant midi à Fuſiſawa qui eſt à la huit lieuës d'Odowara. Nous arrivames premierement à la riviere de Sakava, qui n'ayant que trois pieds de profondeur eſt pourtant très rapide ; & lorſqu'elle eſt enflée par les pluyes elle ſe precipite dans la mer avec une telle impetuoſité, que l'on a été obligé d'en élever les bords, & de les fortifier avec de bonnes digues, remplies de prierres & d'arbriſſeaux ; de peur que ſi elle venoit à ſe repandre, elle ne mit toute la plaine voiſine ſous l'eau. Nous la paſſames dans des batteaux plats, & nous traverſames enſuite les lieux ſuivants, Sakava & Kooſi, deux villages de cent maiſons chacun. Mejigawa, & Miſawa, deux

autres villages d'environ deux cens maiſons chacun. Avant d'arriver au dernier nous paſſames ſur un pont de cinquante pas de long. Une heure après avoir quitté Miſawa nous arrivames à Koijſa, petite ville de quelques centaines de maiſons, & une demie lieuë plus loin au village de Firatzka où l'on compte environ trois cens maiſons. Avant d'arriver à ce dernier village, nous traverſames une riviere du même nom ſur un pont de cent pas de long. Demie lieuë plus loin, nous paſſames à un autre village nommé Bansju ou Bendsju, d'environ cent maiſons, & une autre riviere du même nom fort celebre parmi les Japonnois: elle ſe precipite dans la mer avec beaucoup de violence; & quoiqu'elle eut peu de profondeur, ſa rapidité ne nous permit pas de la paſſer à gué, ſi bien que nous nous ſervimes de batteaux plats qu'on appelle Prows, fort propres à traverſer les rivieres de cette nature; à cauſe, comme je l'ai remarqué plus haut, du peu d'épaiſſeur de leur fond, qui plie & cede au choc des vagues, & des pierres qui ſont au lict de la riviere. Les montagnes que nous avions juſqu'alors à nôtre gauche, trantôt aſſez près de nous, & tantôt dans l'eloignement, ſe terminent ici en une grande plaine dont nous ne pumes decouvrir le bout, à cauſe qu'elle s'etend juſqu'à Jedo. Après qu'on nous eut fait paſſer la riviere nous continuames notre route par un terrein inculte, où il y a pourtant trois villages, Matzija, Nango, & Kawanda ou Kowara, dont les habitans gagnent leur vie par le ſecours des voyageurs à qui ils rendent ſervice. Nous arrivames ainſi au village de Jootſuja, à une lieuë duquel du côté que nous venions, vis à vis du village de Kawanda ou Kowara, on voit près des côtes un rocher fort ſingulier, qui ſort de la mer en forme de Pyramide; & à une lieuë plus loin des côtes, directement au Sud-Eſt la fameuſe Iſle de Kamakura, dont le nom ſignifie les côtes. Elle paroit ronde, petite, d'une lieue de tour tout au plus, pleine de bois de haute fuſtaye, & platte. Les côtes en ſont d'ailleurs extraordinairement hautes, de ſorte qu'on peut les voir de fort loin. L'Empereur y envoye en exil quelques uns des Grands de ſa cour, qui peuvent bien compter lorſqu'ils ſont envoyez là, qu'ils y paſſeront le reſte de leur vie. Les côtes en ſont eſcarpées & pleines de rochers; comme celles de l'Iſle de Fatſiſio, & n'y ayant aucun lieu pour y monter tout autour de l'Iſle, les bateaux qui portent des priſonniers ou des proviſions doivent été halez, & deſcendus, au moyen d'une grue, ou vindas. A une lieue de Jootſuja nous trouvames la ville de Fuſiſava où nous dinames, non pas dans notre hotellerie ordinaire qui étoit alors remplie. Fuſiſava ne contient qu'une rue d'une demie lieue de long. La ville eſt traverſée par une riviere qui ſe jette dans la mer à un quart de lieue de là. Nous avions toujours eu la mer à notre droite depuis Odowara, nous la perdimes de vue de nouveau, les côtes courant Sud-Sud-Eſt environ ſix lieues; de ſorte que continuant notre route nous ne vimes que la terre aux deux cotez du chemin, juſqu'à ce que nous fumes à Fodogai où nous vimes la mer de nouveau, & nous ne la perdimes plus de vue juſqu'à Jedo. Avant que je quitte cet endroit, je ne dois pas oublier de dire qu'à un bout de la ville, il y avoit un monaſtere où vivoit un moine tout blanc, âgé de quatre vingt ans, qui avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie dans des ſaints pelérinages, ayant parcouru tout le pays, & viſité preſque tous les temples de l'Empire. Le vulgaire ſuperſtitieux avoit conçu une idée ſi haute de ſa ſainteté, qu'on l'avoit même canoniſé pendant ſa vie, & qu'on le regardoit comme un grand ſaint: on devoit même rendre un culte à ſa ſtatue qu'on faiſoit de pierre. Ce moine ſurpaſſoit en cela Alexandre le Grand, à qui

Riviere de Bansju.

Lieu où l'on exile les Grands de l'Empire.

Hiſtoire d'un vieux Moine.

qui l'on ne rendit point les honneurs divins pendant sa vie. Ceux de son pays qui étoient de nôtre suite ne manquerent point d'y courir, tandis que nous dinions, pour voir, & rendre leurs respects à ce saint vieillard. Nous continuames nôtre route jusqu'à Canagawa. A deux lieuës de Fusisava nous trouvames la petite ville de Fotzka, qui avec ses fauxbourgs contient environ 500. maisons bâties aux deux côtez de la riviere: nous employames une demie heure pour aller d'un bout à l'autre de la principale rue qui est au milieu: elle est irreguliere, & suit en quelques endroits le cours de la riviere. Deux lieuës plus loin nous fumes à une autre ville ou village, nommé Fodogai, qui consiste aussi en une longue rue irreguliere, qui va premierement vers l'Est, ensuite au Nord-Est, & contient quelques centaines de maisons, dont une partie qui fut detruite par le dernier embrasement est encore sous les cendres. Fodogai est sur la mer en un endroit où les côtes forment une espece de petite baye ou entrée par où la riviere qui traverse la ville se decharge dans la mer, & forme un port assuré pour les batteaux de plaisir: nous en vimes plusieurs à l'ancre, près de l'embouchure de la riviere. La nuit nous surprit en ce lieu, mais nous ne laissames pas de continuer nôtre route une lieuë encore au clair de la lune, marchant tout le long des côtes jusqu'à la petite ville ou village de Canagawa où nous arrivames à neuf heures du soir: nous y couchames, après avoir fait cinq lieuës cette après dinée. Cette ville consiste en une rue d'environ six cens maisons, qui a près d'une demie lieuë de long. Les habitans tirent leur eau pour boire des puis qu'ils ont creusez au pied d'une montagne ou plûtôt colline longue qui est à un bout de la ville: elle est claire, mais elle est un peu somache au gout. Les Côtes tout autour, lorsque la marée s'est retirée, paroissent une argile couverte de vase. Le pays que nous avions traversé cette journée étoit extremement peuplé & fertile, sur tout vers la fin du jour; nous vimes qu'il se terminoit en plaine avec un petit nombre de collines, & une suite continuelle de villes & de villages: nous remarquames qu'en plusieurs endroits les champs étoient couverts avec des cordes de paille attachées à des canes; ce qui nous parût extraordinaire: cela étoit fait pour empecher les oiseaux d'endommager les semailles.

Fotzka. Fodogai. Canagawa.

Le Mardi 13. de Mars, nous partimes avant la pointe du jour, quoique nous n'eussions que six lieues à faire pour arriver à nôtre hôtellerie dans la Capitale de l'Empire, Jedo. Nous marchames la plupart du temps le long de la mer par un pays peuplé, & fertile: les endroits les plus remarquables que nous traversames en y allant furent les villages de Tsisi ou Tsisicku, voisin de Canagawa, d'environ 150. maisons; & demie lieuë plus loin la ville de Kawasaki, qui en a plus de 300. Près de ce dernier endroit nous traversames, avec des bateaux, une riviere douce, mais profonde, & nous abordames au petit hameau de Rockingo où nous vimes plusieurs bateaux de pecheurs: la peche est fort abondante le long des Côtes voisines. Une lieuë & demie plus loin, nous arrivames à un autre village habité par des pecheurs, nommé Tsusunomoori, où nous nous arretames un peu; on prend là auprès une grande quantité de Coquillages, les Côtes de Kanagawa ayant fort peu de profondeur, avec une argile fort unie au fond, où le Coquillage s'arrête, & où les plantes marines, sur tout l'Algue, se trouvent en abondance: quand la marée est retirée on les ramasse pour les manger. Je remarquai que l'on preparoit l'Algue de mer, pour la table, de la maniere suivante: il y a deux plantes principales qui croissent sur les

Villages de pescheurs. Preparation de l'Algue.

Coquilles que l'on ramasse, l'une est verte & deliée, l'autre est rougeatre & plus large: on les met en pieces, & on les épluche; chaque espece est ensuite mise dans une cuve d'eau fraiche, & bien lavée: cela fait, la verte est mise sur une piece de bois, & on la coupe avec un grand couteau en petits morceaux, comme si c'étoit du tabac. On la lave de nouveau, & on la met dans un grand crible de bois, long de deux pieds, où l'on verse de l'eau fraiche pour faire presser les petits morceaux l'un contre l'autre. Lorsqu'ils ont sejourné là quelque temps, on les en ôte avec une espece de peigne fait de roseau, & on les presse avec la main, en sorte que l'on en fait une pâte épaisse dont on exprime l'eau, & on les laisse secher au Soleil. L'espece rouge n'est pas si commune que la verte; on ne la met pas en petits morceaux, mais d'ailleurs on la prepare de même: on en fait une espece de gateaux, & on la vend ainsi pour l'usage ordinaire. Au bout de ce village est un temple de Fatzman, ou temple bâti en l'honneur du Dieu de la guerre des Japonnois: l'on y garde une pierre noire & unie nommée Susunotsi, ou la fameuse pierre de Susu. Elle est posée sur une tablette de Bambous au milieu du temple, & on la montre aux voyageurs devots, comme un monument & une preuve convainquante de quelques histoires fabuleuses qu'on leur raconte. Derriere la pierre est suspendue une grande feuille de papier decoupé en forme de rezeau ou de grille, pour empecher qu'on voye les autres saintes reliques que l'on garde au fond du temple. Au haut bout de la muraille est suspendue en travers une espée tirée du fourreau, avec deux petites figures de cheval en bas relief: le tout a rapport à quelque histoire fabuleuse de la même nature, que les moines racontent au peuple superstitieux touchant la pierre dont je viens de parler. Une demie lieue plus loin, commence Sinagawa, un des fauxbourgs de Jedo, que l'on compte à deux lieues de cette Capitale, ou plûtot de son principal pont (nommé Niponbas, c'est à dire le Pont du Japon par excellence:) d'ailleurs, Sinagawa est contigu au veritable fauxbourg, comme je l'ai remarqué plus haut de Fudsimi à l'égard de Miaco. Precisement avant que d'entrer à Sinagawa, la place des executions offrit à nôtre vuë un spectacle choquant, & terrible. C'étoit des têtes d'homme, & des cadavres, les uns à demi pourris, les autres à demi devorez, couchés parmi d'autres corps morts; avec un grand nombre de chiens, de corbeaux, & d'autres bêtes carnassieres, qui se repaissoient des miserables restes de ces cadavres.

Pierre noire dans un temple.

Place des executions.

Sinagawa fauxbourg de Jedo. Temples.

Sinagawa est ainsi nommé d'une petite riviere qui le traverse: il consiste en une rue longue & irreguliere, qui a la mer à la droite, & une colline à la gauche sur laquelle sont batis quelques temples, un petit nombre de rues étroites & de ruelles partent de la grande rue, & vont du côté de ces temples, quelques uns desquels sont de grands & vastes édifices, & tous dans une agreable situation; ornez en dedans avec des Idoles dorées, & en dehors avec de grandes Idoles taillées; des portes curieusement travaillées, & des escaliers de pierre pour y monter. Un de ces temples se faisoit remarquer par une tour magnifique, haute de quatre étages. On peut dire en general, que quoique les Japonnois n'epargnent ni soins ni despence pour orner & embellir leurs temples, leurs plus beaux n'approchent pas de cet air de grandeur, de la symmetrie, & de la magnificence que l'on remarque dans quelques unes de nos Eglises d'Europe. Nous remarquames à l'entrée de ce fauxbourg, sur nôtre gauche, un grand Palais quarré, qui est peut-être la demeure d'un Prince: il est entouré d'un mur & de plu-

plusieurs autres batimens. Après avoir fait trois quarts de lieuë dans Sinagawa nous entrames dans une petite hôtellerie agreablement située sur le bord de la mer, pour nous rafraichir & nous preparer à faire nôtre entrée à Jedo. De cette hôtellerie nous decouvrions en plein la ville, avec ses grands & vastes bâtimens, comme aussi le havre qui se trouvoit alors, comme il est ordinairement, rempli de plusieurs centaines de navires, & de barques de toute grandeur, & figure. Les bateaux de divertissement les plus petits, & autres petits bâtimens, sont tout près de la ville: les grandes barques & les vaisseaux marchands en sont à une ou deux lieuës; ne pouvant pas approcher d'avantage, à cause du peu de profondeur du port. L'hôte nous dit que de jeunes gens de condition venoient souvent à son hôtellerie incognito, attirez par la beauté du point de vuë. Après que nous nous fumes rafraichis nous & nos chevaux; que nous eumes mangé des mets apprêtez à la Japonnoise, & qu'enfin tout fut prêt pour faire nôtre entrée à Jedo, nous partimes après nous être arrêtez une heure. Nôtre Bugjo quitta ici son Norimon, & monta à cheval, à cause que les personnes d'une condition si peu relevée n'ont pas la permission d'entrer dans la Capitale avec un Norimon. Nous fimes un quart de lieue pour aller jusqu'au bout du fauxbourg de Sinagawa, & nous entrames aux fauxbourgs de Jedo, qui ne sont qu'une continuation du precedent, n'y ayant rien qui les separe qu'un petit corps de garde. La mer en cet endroit s'approche si fort de la colline, qu'il n'y a qu'un rang de maisonnettes bâties entre la colline & le chemin qui regne pendant quelque temps le long de la côte, & s'élargit ensuite formant plusieurs rues irregulieres d'une longueur considerable: après une demie heure de marche, ces rues deviennent plus larges, plus uniformes, belles & regulieres. Cela, & la grande foule de monde que nous vimes, nous fit comprendre que nous étions entrez dans la ville. Justement à l'entrée nous traversames un marché au poisson, où l'on vend plusieurs sortes de plantes marines, des Coquillages, des Petoncles, des escumes de mer, & du poisson: on mange au Japon de tout cela. Nous allames par la grande rue du milieu, qui coupe toute la ville du Sud au Nord, un peu irregulierement: nous passames sur plusieurs ponts magnifiques, bâtis sur de petites rivieres, & des canaux pleins de vase, qui couloient à nôtre gauche vers le Château, & à nôtre droite du côté de la mer. Nous vimes aussi plusieurs rues qui aboutissent à la grande. Parmi les ponts il y en a un de quarante deux brasses de longueur, celebre dans tout le Japon, à cause que de ce pont comme d'un centre commun, on mesure les chemins, & la distance des lieux dans toute l'étendue de l'Empire. On le nomme Niponbas, c'est à dire le pont du Japon par excellence: il me parut être éloigné de six cens pas du fossé exterieur qui entoure le Chateau, & d'où part ce bras de riviere sur lequel le pont est bâti: la rue principale, qui coupe la ville par le milieu tirant vers le Nord faisant une ligne un peu courbe, & qui a cinquante pas de largeur contient une foule incroyable de monde; nous y trouvames sur nôtre chemin plusieurs trains des Princes de l'Empire, & des grands de la cour, des Dames richement mises portées dans des chaises & dans des Palanquins. Parmi ces diverses sortes de personnes nous vimes une compagnie de gens à pied nommez pour éteindre le feu. Ils étoient environ cent, & marchoient dans le même ordre militaire que les nôtres en Europe: ils portoient des habits de cuir brun, pour les defendre du feu: les uns portoient de longues piques, les autres des harpons à feu, sur leurs épaules: leur Capitaine marchoit au milieu.

Arrivée & entrée à Jedo.

Niponbas.

Patrouille du feu.

lieu. Aux deux côtez des rues il y a une grande quantité de boutiques bien garnies, de marchands, & d'artisans, de vendeurs de drap, de soye, de droguistes, de vendeurs d'Idoles, de libraires, d'emailleurs, d'apothicaires & d'autres: un drap noir suspendu couvre une moitié de la boutique, les ouvriers sont un peu avancez du côté de la rue, & l'on voit étalez de fort beaux echantillons ou modeles de ce que l'on vend, ou qu'on fait dans les boutiques. Nous remarquames que presque personne ne fut curieux au point de sortir de chez soy pour nous voir passer, comme on avoit fait en d'autres endroits; apparemment, à cause qu'un si petit train que le nôtre n'avoit rien d'assez remarquable, & d'extraordinaire, pour amuser les habitans d'une ville si peuplée, sejour d'un puissant monarque, où ils ont tous les jours des occasions d'en voir de bien plus pompeux & magnifiques que le nôtre. Après avoir fait une lieuë le long de cettte grande rue, & passé près de cinquante autres qui la coupent à droite & à gauche, nous fimes un detour pour aller dans nôtre hôtellerie. Nous trouvames nos logemens prêts au second étage sur le derriere de la maison, où l'on ne pouvoit aller que par une ruelle detournée, non loin de l'entrée de la rue sur la gauche. Nous y arrivames à une heure après midi, & nous terminames nôtre voyage depuis Nagasaki dans vingt-neuf jours.

Pour mieux entendre ce Chapitre & le suivant, qui contient la Description de Jedo, *le lecteur est prié d'avoir recours à la Planche XXX. qui est le Plan de cette Capitale, fidellement copié & reduit d'après un grand Plan de quatre pieds & demi de long & d'autant de large, fait par les Japonnois mêmes, & qui est à present entre les mains de Mr. le Chevalier Sloane.*

CHAPITRE XII.

Description de la Ville de Jedo, *de son Chateau, & de son Palais; avec un Recit de ce qui s'y passa pendant nôtre sejour; nôtre audience & nôtre depart.*

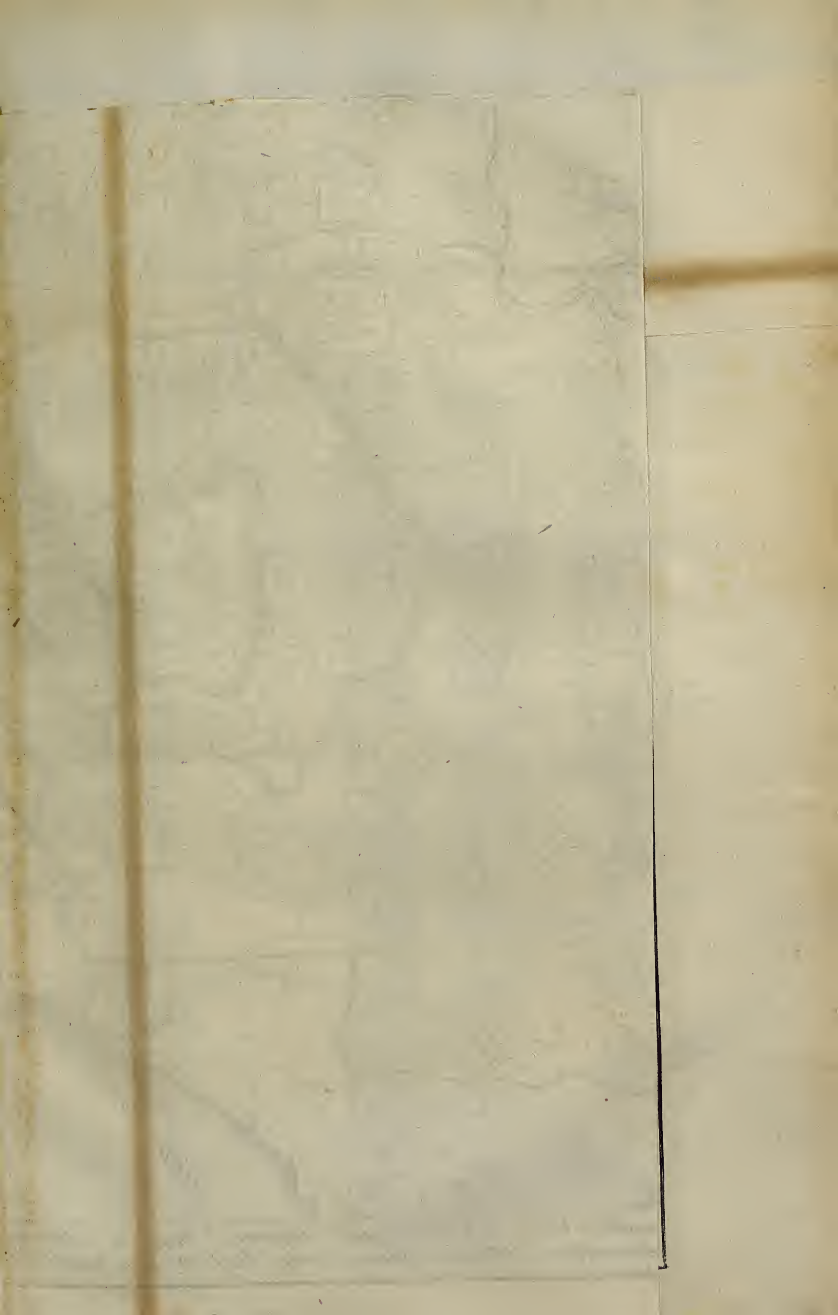
Jedo Capitale de l'Empire.

DEs cinq grandes villes de Commerce qui appartiennent au domaine de l'Empereur ou aux terres de la Couronne, Jedo est comptée la premiere, & la plus considerable; elle est la Capitale, & la plus grande ville de tout l'Empire, à cause du grand nombre de Princes & de Seigneurs qui avec leurs familles, & une grande suite de domestiques, grossissent la cour Imperiale; à cause aussi du nombre des habitans qui est presqne incroyable. Elle est dans la Province de Musasi sous le 35. degré 32. minutes de Latitude Septentrionale selon mes propres observations; située dans une grande plaine, au bout d'une baye poissonneuse, abondante en cancres & en Coquillages; ce golfe ou baye a Kamakura & la Province d'Idsu à la droite, en sortant de Jedo pour aller en mer; & les deux Provinces d'Awa & de Kudsu à la gauche; la baye est basse, pleine de vase au fond,

Sa situation.

Son havre.

ou




Insignia gentilitia Imperij & Nobilium.
Tab. XXX.
Principum Japoniorum.
Jedo Pars.
Sinus Urbis
Insignia varia, qualia coram principibus & Magnatibus Imperij Japonici gestari Solent.
Ichnographia Urbis JEDO, quæ Japonici Imperij Metropolis & sum̃i Japonum Monarchæ Sedes est ex Mappa Japonica Musei Sloaniani, quatuor pedis Anglicos cum dimidio longâ totidem latâ contraxit. I.G SCHEUCHZER

ou d'argile vaseuse, de sorte que des navires d'une charge un peu considerable ne sauroient aller jusqu'à la ville: on les décharge à une lieuë ou deux au dessous. Du côté de la mer, Jedo à la figure d'un Croissant, & les Japonnois pretendent qu'elle a sept lieuës de long, cinq de large, & vingt de circonference. Elle n'est point entourée d'une muraille, non plus que les autres villes du Japon, mais elle est coupée par plusieurs fossez, ou Canaux, avec de hauts remparts élévez des deux côtez, à la plateforme desquels on a planté des rangées d'arbres. Cela a été fait, moins pour la defense de la ville, que pour prevenir les incendies, qui n'y arrivent que trop souvent, & qui y feroient sans cela d'étranges ravages. J'ay sçu pourtant que du côté du Château ces remparts sont fermez avec des portes capables de resistance, & qui selon toute apparence servent à les defendre. Une grande riviere, qui a sa source du côté du couchant de la ville, la traverse, & se jette dans le port, un de ses bras sert de fossé au château qu'il entoure, & de là se jette aussi dans le port par cinq embouchures; chacune à son nom particulier, & un magnifique pont. Le principal de ces ponts, & le plus renommé pour sa grandeur, & sa structure, est appellé Niponbas, ou le pont du Japon. J'en ai parlé dans le Chapitre precedent: un autre est appellé Jedo Baschi, c'est à dire le pont de Jedo. Cette ville est extremement peuplée, on ne sauroit croire jusqu'où va le nombre de ses habitans, des étrangers, & des Ecclesiastiques. Cela ne sauroit être autrement, si l'on considere la multitude des officiers de tout rang, & de toute condition, qui occupent divers postes à la cour Imperiale. Mais encore plus particulierement si l'on fait attention que les familles de tous les Princes de l'Empire y demeurent toute l'année, avec une suite nombreuse de domestiques, selon leur qualité; tandis que les Princes eux mêmes n'ont que six mois de congé pour s'absenter de la cour & veiller au gouvernement de leurs états hereditaires: après quoi ils retournent à Jedo.

Son étendue.

Des rivieres.

Ses ponts.

Jedo n'est point bâtie avec la regularité que l'on remarque dans la plus part des autres villes du Japon, (sur tout à Miaco) Cela vient de ce qu'elle n'est parvenue que par degrez à la grandeur qu'elle a aujourd'hui. Avec tout cela, on voit plusieurs quartiers dans la ville, dont les rues sont assez regulieres & se coupent à angles droits. On doit cette regularité aux malheurs causez par le feu, qui reduisent des centaines des maisons en cendres à la fois; cela arrive assez souvent. Les nouvelles rues peuvent être disposées selon le plan prescrit par les proprietaires des maisons. Plusieurs de ces endroits ravagez par les incendies sont encore deserts; les maisons ne pouvant y être bâties avec la diligence que l'on voit à Moscou, où l'on vend les maisons toutes faites,* & où l'on n'a qu'à les transporter à leur place, sans mortier, argile, ni clouds. Les maisons à Jedo sont petites & basses, comme dans tout le reste de l'Empire, bâties de bois de sapin, avec un leger enduit d'argile; en dedans elles sont ornées, & divisées en appartements, avec des paravents de papier; les fenêtres sont fermées avec des Jalousies. Les planchers sont couverts de nattes fines, & les toicts avec des bardeaux, ou des coupeaux de bois: enfin, le tout est construit d'une matiere si combustible, qu'il ne faut pas s'étonner si le feu fait de grands ravages dans le pays. Chaque maison a un endroict sous le toict, ou dessus; c'est là que l'on tient toujours une cuve pleine d'eau, avec une paire d'escouvillons; on peut y aller aisement, même par le dehors de la maison à l'aide des échelles: avec cette precaution, ils éteignent souvent le feu qui se met dans une maison, mais elle est insuffisante sans doute pour arrester la

La ville est irreguliere.

Ses bâtimens.

Ordre observé en cas d'incendie.

la fureur d'un incendie qui a fait du progrez, & reduit deja plusieurs maisons en cendres; à quoi ils ne savent pas de meilleur remede, que d'abbatre plusieurs maisons voisines que le feu n'a pas encore touchées: pour cet effect, des Compagnies entieres d'hommes nommez pour éteindre le feu font des patrouilles dans les rues nuit & jour. La ville est bien fournie de moines, de temples, de monasteres, & d'autres bâtimens religieux, qui sont situez dans les plus beaux endroits de la ville, comme ils sont en Europe, & ailleurs. Les maisons où demeurent les moines particuliers ne different de la demeure des laïques, qu'en ce qu'elles sont situées sur quelque endroit élevé & remarquable, avec des marches par où l'on y monte, & un petit temple ou chapelle tout auprès; ou bien une grande salle ou chambre ornée de quelques autels, sur lesquels sont élevées plusieurs de leurs Idoles. Il y a outre cela plusieurs temples superbes consacrez à Amida, Siaka, Quanwon, & à plusieurs autres de leurs Dieux, de toutes les sectes & religions établies au Japon. Mais comme ils ne different pas, ni en figure, ni en construction, de ceux qui sont bâties pour les mêmes Dieux à Miaco que j'aurai l'occasion de decrire plus particulierement en parlant de nôtre retour à cette derniere ville, je me dispense d'allonger ce Chapitre avec ces sortes de descriptions.

Gens d'Eglise.

Il y a à Jedo un grand nombre de superbes Palais, comme on peut se l'imaginer aisément d'une ville qui est la residence d'un puissant monarque, & la demeure de toutes les familles des Princes & des Grands de ce puissant Empire. Ils sont separez, & distinguez des maisons des simples particuliers par de grandes courts, & de magnifiques portes, auxquelles on monte par des escaliers embellis & vernissez qui n'ont que peu de marches. Les palais sont divisez en plusieurs magnifiques appartements de plein pied, à cause qu'ils n'ont qu'un étage, ils ne sont point accompagnez de tours, comme sont les Chateaux & les Palais où les Princes & les Grands de l'Empire resident dans leurs états heréditaires. La ville de Jedo est un seminaire d'artistes, d'artisans, de marchands, & de gens de metier: cependant tout s'y vend plus cher qu'en aucun autre endroit de l'Empire, à cause du grand concours de peuple, du nombre de moines faineans, & de Courtisans; comme aussi à cause du transport difficile des provisions de bouche, & des autres commoditez. Le gouvernement politique de cette ville est le même que celui de Nagazaki & d'Osacca, où je renvoye le lecteur, pour en avoir un détail plus circonstancié. Deux gouverneurs ont le commandement de la ville tour à tour, pendant l'espace d'un an; les principaux officiers subalternes sont comme les magistrats que les Hollandois nomment Bourguemestres, ou Maires: ils ont le droit de commandement dans leurs differens quartiers; & les Ottona, qui ont l'inspection & le commandement subordonné d'une seule rue.

Palais & maisons des grands.

Gouvernement de la ville.

Le Château où reside l'Empereur est situé presque au milieu de la ville; il est d'une figure irreguliere tirant sur la ronde, & a environ cinq lieues du Japon de tour. Il consiste en deux Clostures, ou Chateaux exterieurs, si l'on veut les appeller ainsi: le troisieme qui est au centre est proprement le lieu de la demeure de l'Empereur; il est flanqué de deux autres Chateaux bien fortifiez, mais plus petits, avec de grands jardins derriere le palais Imperial. J'appelle ces differentes divisions, des chateaux; à cause qu'ils sont separément, chacun d'eux, entourez de murailles & de fossez: le premier, ou le plus exterieur, occupe un grand terrein, il entoure le second, & une partie du Palais Imperial; & il est entouré de murailles & de fossez

Le chateau, & le lieu de la residence de l'Empereur.

avec

avec des portes de resistance bien gardées, il contient tant de rues, de fossez, & de Canaux, que je n'en ai pu concevoir aisément le plan; & je n'ay rien vu dans les plans qu'en ont fait les Japonnois, dont j'aye été satisfait: cependant tels qu'ils sont je les donne au lecteur, avec le plan de la ville même de Jedo. (Voyez la Planche XXX.) C'est dans ce chateau exterieur que demeurent les Princes de l'Empire avec leurs familles: ils habitent des palais magnifiques & commodes, bâtis sur des rues avec des cours spacieuses, & sont fermez par de bonnes & grosses portes. Le second chateau occupe un moindre terrein: il fait face au troisieme, qui est la demeure de l'Empereur, & est entouré du premier; mais il est separé des deux autres par des murs, des fossez, des ponts levis, & de grosses portes. La garde de ce second Chateau est beaucoup plus nombreuse que celle du premier: il contient les superbes palais de quelques-uns des plus puissans Princes de l'Empire, des conseillers d'état, & des premiers officiers de la couronne, & en general de toutes les personnes dont la fonction est d'approcher le plus de la personne de l'Empereur. Le Chateau où demeure l'Empereur lui-même est situé sur un terrein un peu plus haut que les autres, sur le haut d'une colline applanie exprès pour y bâtir le palais de l'Empereur. Il est entouré d'une muraille forte & épaisse de pierre de taille flanquée de bastions à peu près à la maniere d'Europe. On a élevé un rempart de terre du côté interieur de la muraille, & au dessus on a mis pour ornement, & pour defence, plusieurs bâtimens en quarré long, des guerites bâties en forme de tours qui ont plusieurs étages. Mais les bâtimens du côté où demeure l'Empereur sont sur-tout d'une solidité extraordinaire, tous de pierre de taille d'une grandeur énorme: elles sont posées l'une sur l'autre sans être assurées avec du mortier ou avec des crampons de fer, afin, dit-on, qu'en cas de tremblement de terre, ce qui arrive frequemment dans le pays, les pierres cedant au choc, la muraille n'en reçoive aucun dommage. Dans l'interieur du palais il s'eleve une tour quarrée plus haute que tous les autres édifices: elle a plusieurs étages ornez de toicts, & d'autres embellissemens curieux, qui font paroitre le chateau de loin superbe au de là de ce qu'on peut dire, en sorte que les spectateurs en sont étonnez. Le grand nombre de toicts recourbez avec des dragons dorez au haut & aux angles, qui couvrent tous les autres bâtimens renfermez dans le Chateau, font le même effect. Le second Chateau est fort petit, & ressemble d'avantage à une citadelle sans aucun ornement exterieur. Il n'a qu'une porte & un seul passage pour y aller du côté du Palais de l'Empereur, sur un pont long & fort haut. Le troisieme Chateau est à côté du second & approche fort de sa structure: ces deux derniers sont entourez de murs hauts & forts, & pour une plus grande defence ils sont environnez de fossez larges & profonds, remplis d'eau qu'on tire de la grande riviere; c'est dans ces deux Chateaux que l'on nourrit, & qu'on éleve les enfans de l'Empereur de l'un & de l'autre sexe, s'il y en a. Derriere les appartements de l'Empereur il y a encore un terrein élevé embelli à la maniere du pays par des Jardins curieux, & des vergers terminez par un agreable bosquet qui est au haut de la colline; il est composé de deux especes particulieres & curieuses de planes, dont les feuilles étoilées, mêlées de verd, de jaune, & de rouge flattent beaucoup la vuë. Ce qu'on dit de ces arbres est fort digne de remarque, c'est qu'une espece est dans toute sa beauté au printemps, & l'autre en automne. Le palais n'a qu'un étage & ne laisse pas d'être assez haut. Il occupe un grand terrein & a plusieurs lon-

Planes curieux.

longues galeries, de grandes chambres, que l'on peut aggrandir ou etrecir comme on veut, avec des paravents; elles font difpofées de forte qu'elles reçoivent toujours autant de jour qu'il en faut. Les principaux appartemens ont chacun leur nom; tels font par exemple l'antichambre, où toutes les perfonnes que l'on doit admettre à l'audience, foit de l'Empereur, foit de fes premiers miniftres d'état, attendent d'être introduites; la chambre du confeil, où les miniftres d'état, & les Confeillers privez s'affemblent pour des affaires; la fale des mille nattes, où l'Empereur reçoit l'hommage & les prefens accoutumez des Princes de l'Empire, où il reçoit auffi les Ambaffadeurs des puiffances étrangeres; diverfes fales d'audience, les appartemens de la famille de l'Empereur; & autres. La ftructure de tous ces differents appartemens eft d'une beauté exquife felon le gout d'architecture du pays. Les plat-fonds, les folives, & les piliers, font de cedre, de camphre, ou de bois de Jeferi dont les veines forment naturellement des fleurs & d'autres figures curieufes. Dans plufieurs appartemens on y met une fimple couche de vernis fort mince, en d'autres on le vernit, ou on le cizele: les bas reliefs font des oifeaux, ou des branches que l'on dore proprement. Le plancher eft couvert des plus belles nattes blanches avec un bord, ou une frange d'or: ce font là tous les ameublements que l'on voit dans les palais de l'Empereur, & des Princes de l'Empire. On me dit qu'il y avoit un appartement caché & fouterrain, qui au lieu de platfond a un grand refervoir d'eau; que c'eft là que l'Empereur fe retire lorfqu'il tonne, parce qu'ils croyent que la force du tonnere eft rompue par l'eau, mais je ne donne ceci que comme un ouir-dire. Il y a encore deux chambres fortes où l'on tient les threfors de l'Empereur: elles font affurées contre le feu & les voleurs avec de fortes portes de fer, & des toicts de cuivre. C'eft dans ce chateau que refidoient les fucceffeurs de l'Empereur Jejas, le premier de cette famille qui regna fur le Japon. Voici l'ordre de la Succeffion. Premierement Jejas, qui après fa mort fut appellé Gongin. 2. Teitokwin fon fils. 3. Daijojin fils de Teitokwin. 4. Genjojin fils de Daijojin; & en cinquieme lieu Tfinajos l'Empereur d'aujourd'hui, fils du frere de Genjojin. C'eft affez parlé du chateau & de la refidence de l'Empereur feculier du Japon: je vais maintenant reprendre le fil de mon journal.

Ce qui fe paffa à nôtre arrivée à Jedo.

Dès que nous fumes dans nôtre hôtellerie, nous envoyames nôtre fecond interprête, le premier étant indifpofé, pour faire favoir nôtre arrivée aux Commiffaires de l'Emperenr nommez pour l'infpection & le reglement des affaires étrangeres; & à celui des Gouverneurs de Nagazaki, qui étoit alors à Jedo. C'étoit Genfeimon, qui à caufe de fon attention à donner un bon ordre aux affaires du commerce étranger en l'année 1688. à l'avantage de fon pays, & à l'entiere fatisfaction de l'Empereur, en reçut le titre & le caractere honorable de Sino Cami. Il donna d'abord des ordres à nôtre Bugjo de nous tenir renfermez dans nos chambres, & de ne permettre à perfonne de nous approcher, excepté nos domeftiques. Ces ordres font toujours executez ponctuellement, quoique d'ailleurs on eut dû croire nos appartemens affez éloignez de la rue, puifque c'étoit le plus haut étage du derriere de la maifon, où il n'y avoit d'entrée qu'un paffage étroit que l'on auroit pu fermer à clef fi on l'eut jugé neceffaire, pour plus de fureté. Il y avoit deux portes, l'une au bas & l'autre au haut de l'efcalier, & les chambres étoient fermées de trois côtez; la mienne n'avoit qu'une feule fenêtre étroite, au travers de laquelle j'avois affez de peine à voir le Soleil dans fon

ſon midi. On nous dit, que quatre jours avant nôtre arrivée, quarante rues & plus de 4000. maiſons avoient été entierement conſumées par le feu: le ſoir même le feu éclata à deux lieues de nôtre hôtellerie au levant, mais il fut d'abord éteint & ne reduiſit en cendres qu'un petit nombre de maiſons.

Le 14. de Mars les Commiſſaires Imperiaux, & le Tſino Cami, nous envoyerent feliciter ſur notre heureuſe arrivée, & nous faire ſavoir en même temps qu'ils l'avoient notifiée aux conſeillers d'état. Le même jour nous ouvrimes en preſence de nôtre Bugjo, & d'un autre officier envoyé par le Sino Cami, les preſens que nous devions faire à l'Empereur & aux autres Grands de la cour, & nous commandames les boettes neceſſaires, pour y mettre le Calamback & le Camphre de Borneo.

Le 15. de Mars deux tailleurs vinrent couper, pour l'Empereur, les étoffes d'Europe, comme c'eſt la coutume. Le même jour nous arrêtames des bouteilles & d'autres vaſes, pour les vins d'Eſpagne blancs & couverts, & des tables de bois pour y étaler les preſens. Nôtre Bugjo fit une viſite au Sino Cami, qui lui deffendit étroitement de permettre à qui que ce fut de nous voir, juſqu'à ce que nous euſſions été admis à l'audience de l'Empereur, à moins qu'il n'en eut des ordres exprès de lui Sino Cami. Ce ſoir même le feu éclata encore à deux lieuës de nôtre hôtellerie mais il cauſa peu de dommage.

Le 17. de Mars nôtre Bugjo nous donna des nouvelles de Nagazaki: elles portoient que quinze jours après nôtre depart vingt Jonques de la Chine étoient arrivées heureuſement au port. Il nous pria en même temps de ne point jetter de nos fenêtres dans la rue aucuns papiers ſur lequel il y eut des caractères d'Europe. Le même matin nous apperçumes encore le feu à une petite diſtance de nôtre demeure.

Le 18. de Mars nous fumes occupez à tirer les vins d'Eſpague blancs & couverts & à les mettre dans des bouteilles & des flacons; à mettre auſſi le Calamback & le camphre dans des boettes, enfin à mettre en ordre tous les preſens que nous devions porter à l'Empereur, à nôtre premiere audience. Le ſoir même un grand feu éclata à près d'une lieue & demi de nôtre hôtellerie du côté du couchant, il ſouffloit alors un vent de nord qui étoit aſſez fort: l'embraſement gagna avec taut de force, qu'il detruiſit vingt cinq rues, quoi qu'aſſez l'arges en cet eudroit là, & reduiſit en cendres environ 600. maiſons, en quatre heures de temps, avant qu'on put l'eteindre: on dit que le feu y avoit été mis par des incendiaires, & l'on en arreſta deux. Incendie violent.

Le 20. de Mars on nous apprit que Matzandairo Inaba Cami, qui devoit aller à Miaco en qualité de Preſident du tribunal de Juſtice de cette ville, étoit parti de Jedo pour s'y rendre, accompagné par un autre Seigneur chargé de le preſenter au peuple, & en même temps de porter les preſens que l'Empereur envoyoit au Dairi. Sino Cami nous envoya le même jour un de ſes officiers, pour nous informer qu'il eſperoit que nous aurions nôtre audience de l'Empereur le 28. du mois courant; il nous recommanda en même temps d'avoir ſoin de nôtre Santé, & de tenir tout prêt pour ce temps là.

Le 21. de Mars nôtre premier Interprête alla viſiter les Commiſſaires de l'Empereur, pour les prier de lui permettre de ſe faire porter à la cour le jour de nôtre audience dans un Cango, ce qui lui fut accordé, après qu'il eut premiérement certifié ſous ſerment ſigné de ſon ſang, qu'à cauſe de

fon indifpofition, il n'etoit pas en état d'y aller d'une autre maniere. Goto Tfiofimon, Echevin de Nagazaki, partit le même jour pour s'y rendre, après avoir eu fon audience des Confeillers d'état le 15. du fecond mois des Japonnois, & fon audience de congé le 21. du même mois.

Le 23. de Mars nous envoyames, par nôtre fecond interprête Trojemon, un prefent d'une bouteille d'eau de vie au jeune Seigneur de Firando, qui étoit alors à Jedo. C'étoit une legere marque de nôtre reconnoiffance, pour la protection pleine de bonté que fon pere nous avoit accordée, lorfque nous avions nôtre comptoir dans l'Ifle de Firando. Le même jour environ une heure après midi, le temps étant calme on fentit un tremblement de terre violent, qui fit trembler nôtre maifon avec un grand bruit: il dura le temps que l'on mettroit à compter jufqu'à cinquante. Cet accident foudain me convainquit de la raifon & de la neceffité de la loy qui defend dans toute l'étendue de l'Empire de batir des maifons élévées; & qu'il n'eft pas moins neceffaire de les bâtir comme ils font dans tout le pays de materiaux legers & de bois, & de mettre une groffe poutre bien pefante fous le comble de la maifon pour pefer fur les murs & les affurer en cas de fecouffe pareille.

Tremblement de terre.

Le 24. de Mars qui étoit un Samedi, le temps fut fort froid, il tomba de la neige meflée de pluye, quoique la nuit precedente eut été extremement chaude. Le même jour Makino Bingo confeiller d'état, & le premier favori de l'Empereur, envoya faire compliment à nôtre directeur, & le pria de lui envoyer un peu de fromage de Hollande: nous lui fimes prefent d'un fromage entier d'Edam, & de la moitié d'un fromage de faffran, que nous tirames de nos Provifions.

Le 25. de Mars fe paffa à mettre en ordre les prefens que nous devions faire à fa Majefté Imperiale, & à quelques grands de la cour, parce que nous efperions d'être admis à l'audience le 28. du mois, qui étoit un jour de fête. Nous envoyames auffi prier le Tfino Cami, & les Commiffaires Imperiaux de faire tout ce qui dependroit d'eux pour en avancer le temps. Les miniftres d'état, & autres Grands de la cour, aux quels nous devions rendre vifite, & faire des prefens à quelques uns, étoient les cinq principaux Confeillers d'état de l'Empereur, appellez Goradzi, ou les cinq vieillards, qui étoient 1. Makino Bingono Cami. 2. Okubo Canga no Cami 3. Abi Bungono Cami. 4. Toda Jamajiro Cami. 5. Tfutfia Sagami Cami: quatre Confeillers d'état fubordonnez, ou fubdeleguez, appellez Waka Goridzi qui étoient. 1. Akimotto Tadfijma Kami. 2. Katta Saddono Cami. 3. Naito Tambano Cami, & 4. Inagi Sawa Dewano Cami. Les Dfisja, comme on les appelle, c'eft a dire Seigneurs du temple, étoient au nombre de trois. 1. Toda no Tono Cami. 2. Fondakino Cami. 3. Ongafawara Saddono Cami. Matzaro Ikono Cami Seigneur de Firando, de la famille de Fifen. Les Commiffaires imperiaux, comme nous les appellons ordinairement, qui font comme qui diroit, les procureurs generaux pour la ville de Jedo, Todo Ijono Cami, & Obutto Sabboro Saijemon Sama: les deux Gouverneurs de Jedo, Fodfo Awana Cami, & Nofij Ifmono Cami: le dernier de tous, celui des Gouverneurs de Nagazaki qui eft à Jedo; c'etoit alors Kawagatz Genfaimon, ou conformement à fon nouveau titre, Kawagatz Tfino Cami: les deux autres, Jama Okkafiu bioje, & Mijaki Tono Mo, étoient au lieu de leur gouvernement.

Principaux miniftres de la cour de l'Empereur.

Le 26. de Mars Tfino Cami nous envoya faire favoir que nôtre audience étoit differée d'un jour, & ainfi renvoyée au 29. de Mars, à caufe de la mort

mort du frere de Makino Bingo, qui ne permettoit pas à ce favori de l'Empereur, & son premier Conseiller d'état de paroître en public avant ce jour-là.

Le 27. de Mars après diner, Firanno Sosats, un des Medecins de l'Empereur, vint me faire une visite, & me demander mon avis touchant la cure de quelques maladies. C'étoit un bon gros veillard.

Le 28. de Mars les deux Commissaires Imperiaux, & Tsino Cami, nous envoyerent leurs Secretaires pour nous faire savoir que nous aurions nôtre audience de l'Empereur le lendemain matin ; que pour cet effect nous devions nous rendre de bonne heure à la cour, & nous tenir à la grande sale des gardes de l'Empereur, jusqu'à ce que l'on nous introduisit.

Le 29. de Mars, qui est le dernier du second mois des Japonnois, est un des jours ordinaires de la cour, auxquels l'Empereur a coutume de donner audience; cependant nous aurions eu peine à nous flatter d'être si tôt depechez, si Makino Bingo n'avoit marqué ce jour pour celui de nôtre audience, & cela pour se delivrer de nous, à cause que le cinquieme du mois suivant, qui est le troisieme mois des Japonnois, il devoit avoir l'honneur de donner à diner à l'Empereur; faveur singuliere qui demande beaucoup de temps, & de grands preparatifs. Ce Bengo ou Bingo étoit auparavant gouverneur du monarque qui est sur le throne, avant qu'il parvint à la Couronne. Il est à present son premier favori, & la seule personne pour qui il a une entiere confiance: c'est lui qui à l'honneur de recevoir les ordres de la bouche de l'Empereur, & de nous les addresser, lors de nôtre audience. Il approche de soixante dix ans: il est grand, maigre, avec un long visage; il a l'air viril, & ressemble à un Allemand; il est lent dans ce qu'il fait, d'ailleurs fort civil dans tout son procedé. On lui rend le temoignage qu'il est juste & prudent, qu'il n'est point adonné à l'ambition ni à la vengeance, qu'il ne s'attache pas non plus à accumuler des richesses excessives, enfin qu'il est très digne de la grande confiance que l'Empereur a pour lui. Il y a trois ans qu'il eut l'honneur de donner à diner à l'Empereur, qui lui fit present d'un sabre estimé 15000. Thails que l'Empereur tira de son côté, avec 3000. Cobangs en or, 300. Schuits d'argent, diverses étoffes fines de damas & de soye de la Chine, avec 300-000. sacs de riz qu'il ajouta aux revenus de Bingo. Il en avoit deja 400-000. de rente, de sorte qu'il en a à present 700-000. On regarde comme un très grand honneur de donner à manger à l'Empereur, mais cet honneur est ruineux à la personne qui le reçoit, à cause qu'il est obligé de se pourvoir de tout ce qu'il y a de rare & d'extraordinaire, dont il donne un prix excessif. Il suffit pour en donner une idée de rapporter ce que Bengo fit il y a peu de jours. Y ayant eu un bal à la cour, il envoya à l'Empereur un Soccano, comme les Japonnois l'appellent, (c'est un petit regale de certaines choses que l'on met dans une machine de bois en forme de table, & que les Japonnois s'envoyent l'un à l'autre en signe d'amitié.) Il consistoit en deux Tah, * ou Steenbrassems comme nous les appellons en Allemand, dont il avoit donné le prix de 150. Cobangs, & une couple de poissons à coquille qui lui coutoient 90 Cobangs; un Cobang vaut environ cinq ducats; de sorte que le regale entier se montoit à 5200. ducats ou 2400. livres sterling. Ces deux sortes de poisson sont les plus rares & les plus chers du Japon, sur tout les Steenbrassems qui dans leur saison ne sont point vendus au dessous de deux Cobangs chacun, mais en hiver

Bingo President du conseil d'état.

* C'est une espece de poisson.

Regale d'une grande cherté.

hiver, ou dans le temps de quelque fête, on en donne tout ce que le vendeur en demande. En ce cas, non seulement c'eſt une bonne fortune pour le marchand de poiſſon, mais encore l'acheteur s'eſtime fort heureux d'avoir trouvé un poiſſon ſi rare & ſi cher pour un tel hôte que l'Empereur, pour qui il a une veneration ſinguliere. Il y a avec cela, quelque choſe de particulier, & d'une obſervation ſuperſtitieuſe caché dans le nom même du poiſſon, qui eſt la derniere ſyllabe du mot Meditah, dont les Japonnois ſe ſervent lorſqu'ils ſe felicitent l'un l'autre.

Audience qui nous fut donnée par l'Empereur, & ce qui ſe paſſa dans cette occaſion.

Le 29. de Mars, qui étoit un jeudi, étant donc le jour marqué pour nôtre audience, les preſens deſtinez à ſa Majeſté Imperiale furent envoyez à la cour ſuivis par les deputez du Sino Cami & des Commiſſaires qui ont l'inſpection des affaires étrangeres. On devoit les arranger ſur des tables de bois, dans la ſale des mille nattes, comme ils l'appellent, où l'Empereur devoit en faire la revuë. Nous ſuivimes immediatement après, avec un petit équipage, couverts d'un manteau de ſoye noire, habit de ceremonie ſelon la maniere d'Europe. Nous étions ſuivis des trois Intendants des gouverneurs de Nagazaki, de nôtre Doſen, ou commis du Bugjo, de deux meſſagers de Nagazaki, & d'un fils de l'Interprête, tous à pied. Nous étions quatre à cheval à la queuë l'un de l'autre, trois Hollandois, & nôtre Interprete. Chacun de nos chevaux étoit conduit par un ſeul valet qui le tenoit par la bride, & qui marchoit à la droite : c'eſt le côté par où l'on monte & deſcend de cheval ſuivant la maniere du pays. Autrefois nous avions deux valets pour chaque Cheval, nous avons ſupprimé cet uſage, qui ne faiſoit que nous expoſer à des deſpenſes inutiles. Nôtre Reſident ou Capitaine, comme les Japonnois l'appellent, venoit après nous, porté dans un Norimon & étoit ſuivi par nôtre ancien premier Interprête porté dans un Cangos. La marche étoit fermée par le reſte de nos domeſtiques & de nôtre ſuite, qui nous ſuivoient à pied, à une diſtance convenable, telle qu'elle leur étoit preſcrite. Ce fut dans cet ordre que nous avançames vers le Chateau ; & après que nous eumes marché demie heure, nous arrivames à la premiere cloſture, que nous trouvames bien fortifiée de murs & de remparts, nous la traverſames ſur un grand pont bordé d'une baluſtrade ornée avec des boules de cuivre au haut. La riviere qui paſſe deſſous eſt large, & ſemble couler vers le Nord autour du Chateau : nous y vimes alors un grand nombre de batteaux & d'autres bâtimens. On entre par deux portes fortifiées, avec une petite garde entre deux. Dès que nous eumes paſſé la ſeconde porte, nous entrames dans une grande place, où nous vimes une garde plus nombreuſe à la droite, qui nous parut pourtant être là plûtôt pour la parade que pour la defence. La ſale des gardes étoit tapiſſée de drap. Les piques étoient poſées de bout à terre près de l'entrée ; le dedans étoit orné d'armes dorées, de fuſils verniſſez, de piques, de boucliers, d'arcs, de fleches & de carquois, rangez avec beaucoup d'adreſſe, & d'une maniere curieuſe. Les Soldats étoient aſſis à terre les jambes croiſées, en bon ordre, habillez de ſoye noire, chacun avec deux ſabres attachez à ſon ceinturon. Après avoir traverſé la premiere cloſture, marchant entre les Palais & les maiſons des Princes & des Grands de l'Empire qui ſont bâtis dans l'interieur du premier Chateau, nous arrivames à la ſeconde Cloſture ; que nous trouvames fortifiée à peu près comme la premiere : toute la difference remarquable étoit que le pont, les portes, la garde interieure, & les palais, étoient d'une plus belle ſtructure & plus magnifiques. Nous y laiſſames nôtre Norimon & nôtre Cangos, nos chevaux &

nos

nos valets; & l'on nous conduifit au travers de la feconde clofture au Fonmats, demeure de l'Empereur, où nous entrames par un long pont de pierre: & après avoir paffé au travers d'un double baftion, & de deux portes fortifiées, à vingt pas de diftance de là nous continuames de marcher par une rue irreguliere difpofée felon la nature du terrein, bordée des deux côtez par des murailles d'une hauteur extraordinaire. Nous arrivames ainfi au Fiakninban, c'eft à dire la garde de cent hommes ou la grande garde du Chateau, qui étoit à nôtre gauche, au haut bout de la rue, dont je viens de parler; tout près de la derniere porte qui conduit au Palais de l'Empereur. On nous ordonna d'attendre à la fale des gardes jufqu'à ce qu'on nous introduifit à l'audience, qui nous feroit donnée felon qu'on nous dit, dès que le grand confeil d'état s'affembleroit dans le palais. Nous fumes reçus avec civilité par les deux Capitaines de la garde, qui nous regalerent avec du thé & du tabac à fumer. Bientôt après Sino Cami & les deux Commiffaires vinrent nous complimenter & nous tenir compagnie avec des gentilshommes de la cour de l'Empereur qui nous étoient inconnus. Après avoir attendu environ une heure, pendant lequel temps plufieurs confeillers d'état de l'Empereur jeunes & vieux entrerent au palais, les uns à pied, les autres portez dans des Norimons, nous fumes conduits au travers de deux magnifiques portes feparées par une grande place quarrée, jufqu'au Palais, où l'on monte de la feconde porte par quelques marches. La place qui eft entre la feconde porte, & le frontifpice du Palais, n'a que quelques pas de largeur; elle étoit exceffivement remplie d'une foule de Courtifans & de Compagnies de gardes: de là on nous fit monter deux autres efcaliers pour aller au palais, nous entrames d'abord dans une grande fale qui eft à la droite de l'entrée; c'eft là que toutes les perfonnes qui doivent être admifes à l'audience de l'Empereur, ou des Confeillers d'état, attendent qu'on les introduife. C'eft une fale fort grande & fort exhauffée, mais lorfque l'on y a mis tous les paravents elle eft affez fombre, ne recevant du jour que des fenêtres d'en haut d'une chambre voifine où l'on tient des meubles pour les appartements de l'Empereur. La fale eft d'ailleurs richement meublée à la maniere du pays, & fes montans ou piliers dorez, fes murs & fes paravents, font un objet fort agreable à l'œil. Après avoir attendu là un peu plus d'une heure, & l'Empereur s'etant affis à la fale de l'audience, Sino Cami & les deux Commiffaires entrerent & conduifirent nôtre Refident devant l'Empereur, nous laiffant derriere. Dès qu'il fut entré, ils crierent à haute voix Hollanda Capitain; ce qui étoit le fignal pour le faire approcher, afin qu'il rendit fes refpects à l'Empereur, & fit les profternations accoutumées: felon cet ufage, il fe traina avec les mains & les genoux à l'endroit qui lui fut montré, entre les prefens qui étoient arrangez d'un côté, & l'endroit où l'Empereur étoit affis qui étoit de l'autre. Alors fe mettant à genoux, il fe courba de forte qu'il donna du front à terre, enfuite il fe traina à reculons comme une efcreviffe, fans proferer un feul mot. Il ne fe paffe pas autre chofe aux audiences que nous obtenons de ce puiffant monarque; & l'on n'obferve pas plus de ceremonies dans les audiences qu'il donne aux plus grands & plus puiffans Princes de l'Empire; car, après avoir été appellez dans la fale d'audience, on les appelle à haute voix par leur nom, après quoi ils s'avancent à quattre pattes, avec un profond refpect, & fans dire mot vers le throne de l'Empereur: & après avoir fait leurs actes de foumiffion en courbant leur front jufqu'à terre, ils rampent à reculons dans la même pofture foumife.

Sale d'audience.

La Sale d'audience, nommée autrement la Sale des cent nattes, ne ressemble en rien à celle qui a été descrite & representée par Montanus, dans ses Ambassades memorables des Hollandois aux Empereurs du Japon: le throne élévé, les marches par où l'on y monte, les tapis qui les couvrent, les magnifiques colomnes qui supportent le bâtiment où est le throne, les colomnes entre lesquelles il dit que les Princes de l'Empire se prosternent devant l'Empereur, & autres choses semblables, n'ont de fondement que dans l'imagination de cet auteur. Tout ce qu'il y a est réellement curieux & riche, mais n'est autre chose que ce qui est representé dans mon dessein. (Voyez la Planche XXXI.) A nôtre second voyage à la cour, l'audience étant finie, le gouverneur de Nagazaki eut la bonté de nous montrer la Sale; ce qui m'a donné occasion d'en tirer un plan qu'il n'étoit pas difficile de finir. Il suffisoit pour cela de se faire dire le nombre des nattes, des montants ou piliers de bois, des paravants, & des fenêtres. Le plancher est couvert de cent nattes toutes de la même grandeur; de la vient qu'on l'appelle Sen Sio Siki, c'est à dire la Sale des cent nattes. Elle est ouverte d'un côté vers une petite cour d'où elle reçoit du jour du côté opposé; elle se joint à deux autres chambres que l'on laisse ouvertes pour cette raison du côté de la même cour. L'une de ces chambres est beaucoup plus grande que l'autre, & sert pour les Conseillers d'état lors qu'ils donnent leurs audiences. L'autre est plus petite, plus enfoncée, & une marche plus haute que la sale: C'est dans celle-ci que l'Empereur s'assied, pour donner audience, les jambes croisées, sur un petit nombre de tapis. Il n'est pas aisé de le voir, le jour ne donnant pas jusqu'au lieu où il est assis; outre que l'audience est trop courte, la personne qui y est admise est aussi dans une posture trop humble & trop prosternée, pour avoir occasion de lever sa tête & de le considerer. Cette audience d'ailleurs est majestueuse & inspire du respect, à cause sur-tout du silence qui regne parmi tous les Conseillers d'état, un grand nombre de Princes & de Seigneurs de l'Empire, de gentilshommes de la chambre de l'Empereur, & d'autres principaux officiers de sa cour, qui forment une double haye dans la sale d'audience, & sur toutes ses avenues, assis dans un bon ordre, & avec leurs habits de ceremonie.

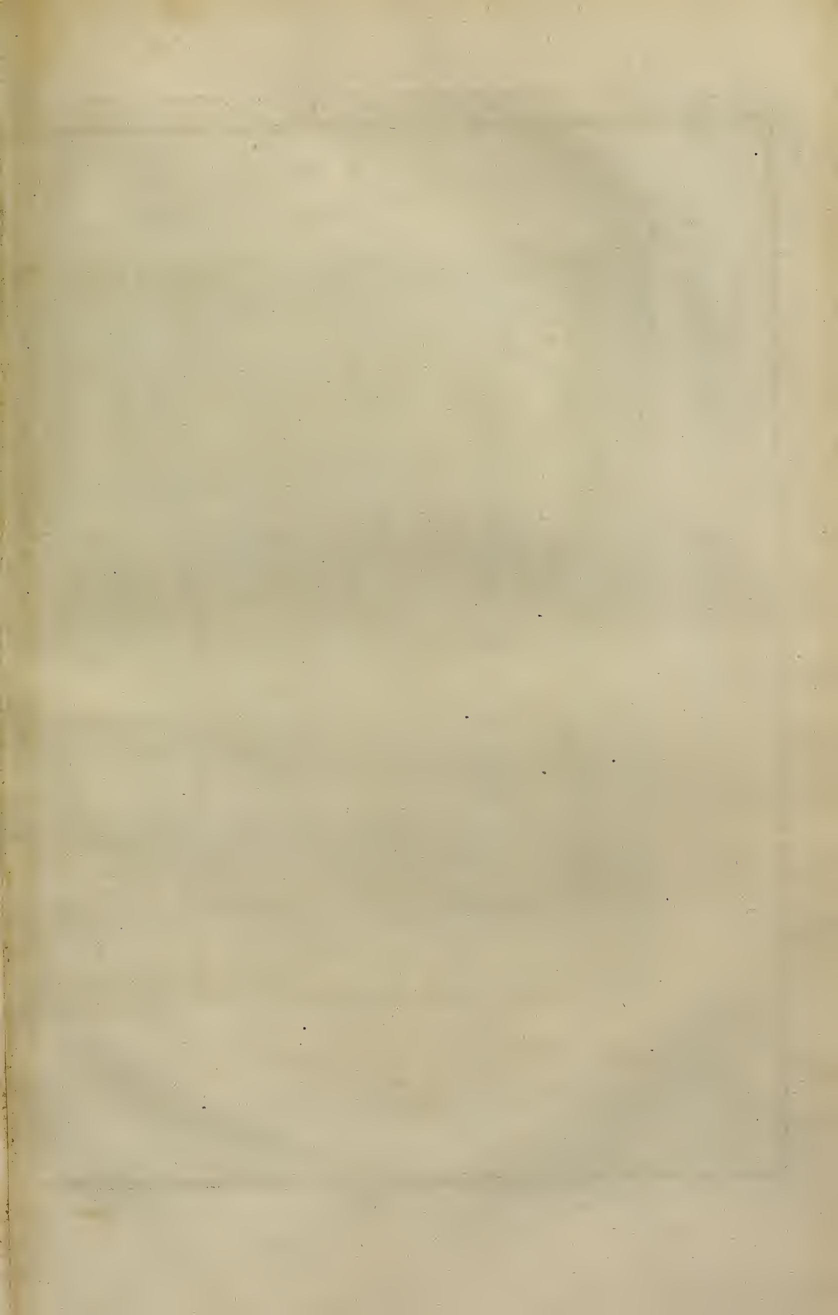
Seconde audience dans l'interieur du palais.

Autrefois nous n'avions autre chose à faire à la cour de l'Empereur, que de lui rendre les hommages accoutumez de la maniere que je viens de descrire. Peu de jours après on lisoit à nôtre Capitaine certains reglemens concernant nôtre commerce & nôtre maniere de vivre, qu'il prometoit d'observer au nom des Hollandois; & il etoit d'abord renvoyé à Nagazaki: mais depuis plus de vingt ans, lui & le reste des Hollandois envoiez en Ambassade à Jedo, sont conduits plus avant dans le Palais, pour donner à l'Imperatrice, aux Dames de sa cour, & aux Princesses du sang, le passetemps de les voir. Dans cette seconde audience, l'Empereur & les Dames qui y sont invitées se tiennent derriere des paravents & des jalousies, mais les conseillers d'état, & les autres officiers de la cour, sont assis à decouvert à leur maniere accoutumée, dont l'ordre fait un bel effect. Dès que le Capitaine eût rendu son hommage, l'Empereur se retira dans son appartement; & peu de temps après nous fumes appellez, avec nôtre Capitaine: on nous fit traverser plusieurs appartemens par où nous allames dans une galerie ciselée & dorée avec beaucoup d'art. Nous y attendimes environ un quart d'heure; après quoi nous traversames plusieurs autres corridors & galleries, pour nous rendre dans une grande chambre où l'on nous pria de

SENSIOSIKI Principum Imperij & Legatorum Belgarum coram Japonum imperatore admissionis locus

A B C D E G H I K L M N O

a b b c d e e



Go Sannoma . Hall of audience

de nous asseoir, & où plusieurs courtisans rasez qui étoient les Medecins de l'Empereur, les officiers de cuisine, & quelques Ecclesiastiques, vinrent nous demander nos noms, nôtre age, & nous faire d'autres semblables questions; mais on tira bientôt des paravents dorez devant nous, pour nous delivrer de leur foule & de leur importunité: nous demeurames là environ une demie heure, en attendant que la cour s'assemblât dans les appartements de l'Empereur, où nous devions avoir nôtre seconde audience, & où l'on nous conduisit au travers de plusieurs galeries obscures. Le long de ces diverses galleries, il y avoit une file non interrompue de gardes du corps, & après eux plus près de l'appartement de l'Empereur, la file étoit continuée par plusieurs grands officiers de la couronne qui faisoient front à la sale d'audience. Ils avoient leurs habits de ceremonie, tenoient leurs têtes courbées, & étoient assis sur leurs talons. La Sale d'audience étoit éxactement comme je l'ai representée dans la figure ci-jointe. (Voyez la Planche XXXII.) Elle consistoit en diverses compartimens qui regardoient vers la place du milieu, quelques uns desquels étoient ouverts du côté de la place du milieu, les autres étoient fermez par des paravents & des jalousies. Les uns étoient de quinze nattes, les autres de dixhuit, & d'une natte plus hauts ou plus bas, selon la qualité des personnes qui y étoient assises. La place du milieu n'avoit point de nattes du tout, & se trouvoit par consequent la plus blasse, à cause qu'on les en avoit otées, ce fut sur le plancher de cet endroit fait de belles planches vernissées que l'on nous ordonna de nous asseoir. L'Empereur & l'Imperatrice étoient assis derriere les jalousies à nôtre droite. Tandis que je dançois selon l'ordre de l'Empereur, j'eus deux fois l'occasion de voir l'Imperatrice au travers des ouvertures de la jalousie; je m'apperçus qu'elle étoit belle, le teint brun, & de fort beaux yeux noirs à l'Européene, ils étoient pleins de feu, & je jugeai par la proportion de sa tête qui étoit assez grosse que c'étoit une grande femme: elle paroissoit avoir trente six ans. J'entends par le mot de jalousies des tapisseries faites de roseaux fendus deliez & fins, couvertes par derriere d'une soye fine & transparente, avec des ouvertures larges d'un empan pour laisser aux personnes qui sont derriere la faculté de regarder. On les peint de diverses figures, pour l'ornement, ou pour mieux dire, pour mieux cacher ceux qui sont derriere, quoique sans cela même il est impossible de voir les personnes d'un peu loin; surtout si le derriere n'est pas éclairé. L'Empereur lui même étoit dans un lieu si obscur, que nous aurions eu peine de nous appercevoir qu'il y étoit, si sa voix ne l'eut decouvert; il parloit pourtant si bas, qu'il sembloit bien vouloir être là incognito: justement au devant de nous, derriere d'autres jalousies, étoient les Princes du sang, & les Dames de la cour de l'Imperatrice; je m'apperçus qu'on avoit mis des cornets de papier entre les cannes des jalousies, pour élargir les ouvertures à dessein de voir plus aisément. Je contai environ trente de ces cornets, ce qui me fit conclure qu'il y avoit le même nombre de personnes assises derriere les jalousies. Bengo étoit assis seul sur une natte élevée, dans un lieu decouvert à nôtre devant sur la droite, du côté que je m'étois apperçu, comme je l'ai deja dit, que l'Empereur étoit assis derriere les jalousies. A nôtre gauche, dans un autre compartiment, étoient assis les conseillers d'état du premier & du second rang, dans un fort bel ordre. La galerie derriere nous étoit pleine des principaux officiers de la cour de l'Empereur, & des gentilshommes de la chambre. La galerie qui conduisoit à l'endroit où étoit l'Empereur étoit

occupée par les enfans de quelques uns des Princes de l'Empire qui étoient alors à la cour, des pages de l'Empereur, & de quelques prêtres qui se cachoient pour espier. C'est de cette maniere qu'on avoit disposé le theatre où nous devions jouër nôtre rolle. Les Commissaires pour les affaires étrangeres nous aiant conduits dans la galerie du côté de la sale d'audience, un des Conseillers d'état du second rang vint pour nous y recevoir, & pour nous conduire à la place du milieu que j'ay décrite plus haut. C'est là que l'on nous fit asseoir, après que nous eumes premierement fait nos prosternations à la maniere du Japon, nous trainant, & courbant nos têtes jusqu'à terre du côté des jalousies où étoit l'Empereur: nôtre premier Interprête s'assit un peu plus avant, pour entendre plus distinctement, & nous primes nos places à sa gauche tous à la file, après avoir fait les reverences accoutumées. Bengo nous dit de la part de l'Empereur, que nous étions les bien venus: le premier Interprête reçut le compliment de la bouche de Bengo, & nous le repeta; sur quoi l'Ambassadeur fit son compliment au nom de ses maitres, & rendit de très humbles actions de graces à l'Empereur, de la bonté qu'il avoit eu d'accorder aux Hollandois la liberté du Commerce. Cela fut repeté par le premier Interprête en Japonnois, après qu'il se fut prosterné jusqu'à terre; il parla assez haut pour être entendu de l'Empereur: la reponse de l'Empereur fut reçue derechef par Bengo, qui la dit au premier Interprête, & lui à nous. L'Interprête auroit bien pu la recevoir lui même de la propre bouche de l'Empereur, & dispenser Bengo de ce soin qui n'étoit pas necessaire; mais je m'imagine que les paroles qui sortent de la bouche de l'Empereur sont regardées comme trop precieuses, & trop sacrées, pour être reçues immediatement par une personne d'un rang trop inferieur. Après les premiers compliments, l'acte qui suivit cette solemnité se tourna en vraye farce. On nous fit mille questions impertinentes & ridicules: par exemple, ils voulurent premierement savoir l'age & le nom de chacun de nous, on nous ordonna de l'ecrire sur un morceau de papier, nous avions porté pour cet effect une écritoire d'Europe. On nous dit de remettre ce papier, & l'ecritoire à Bingo qui les mit entre les mains de l'Empereur, les lui faisant atteindre par le trou de la jalousie. On demanda à notre Capitaine ou Ambassadeur quelle étoit la distance de Hollande à Batavia, & de Nagazaki à Batavia. Qui des deux avoit le plus de pouvoir, le Directeur general de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, ou le Prince de Hollande? Voici les questions qui me furent faites en mon particulier: quelles étoient les maladies exterieures ou interieures, que je croyois les plus dangereuses, & les plus difficiles à guerir? qu'elle étoit ma methode dans la cure des ulceres, & des apostumes interieures? si nos Medecins d'Europe ne cherchoient point quelque remede pour rendre les gens immortels, comme les Medecins de la Chine l'avoient fait depuis plusieurs siecles? Si nous avions fait des progrez considerables dans cette recherche, & quel étoit le remede qui pût servir à prolonger la vie, le plus recemment decouvert en Europe? A quoi je repondis, qu'un grand nombre de medecins de l'Europe avoient travaillé long temps pour decouvrir un secret qui eut le vertu de prolonger la vie, & de conserver les gens en santé jusqu'à la vieillesse; sur quoi ayant été interrogé quelle recepte je croyois la meilleure qui eût été decouverte en Europe, je repondis que je croyois que c'etoit la derniere jusqu'à ce que l'experience nous eut appris quelque chose de meilleur: on insista, & l'on me demanda de plus quelle étoit cette derniere; je repondis

dis que c'étoit une certaine liqueur ſpiritueuſe qui pouvoit entretenir la fluidité des liqueurs de nôtre corps, & donner de la force aux eſprits. Cette reſponſe generale ne les ſatisfit pas entierement, on me pria d'abord de leur faire connoitre le nom de cet excellent remede, ſur quoi ſachant que tout ce qui étoit en eſtime chez les Japonnois avoit des noms longs & emphatiques, je leur repondis que c'étoit le *Sal Volatile Oleoſum Sylvii*: ce nom fut ecrit derriere la jalouſie; c'eſt pourquoi j'eus ordre de le repeter pluſieurs fois. La queſtion ſuivante fut quel en avoit été l'inventeur & en quel pays? Je repondis que c'etoit le Profeſſeur Sylvius en Hollande. On me demanda enſuite ſi je pouvois le faire, ſurquoi nôtre Reſident me ſouffla à l'oreille de dire non: je repondis pourtant oui, mais non pas au Japon. On demanda alors ſi on pouvoit l'avoir à Batavia, ſur quoi ayant repondu qu'on pouvoit l'y avoir, l'Empereur donna ordre qu'il lui fut envoyé par les premiers vaiſſeaux qui en viendroient. Ce Prince, qui juſques là s'étoit aſſis avec les Dames quaſi vis à vis de nous aſſez loin, s'approcha alors, & s'aſſit à nôtre droite, derriere les jalouſies, auſſi près qu'il lui fut poſſible. Il nous commanda d'ôter nos capes ou nos manteaux, qui étoient nos habits de ceremonie; de nous tenir debout, de ſorte qu'il pût nous bien conſiderer; de marcher; de nous arrêter; de nous complimenter l'un l'autre; de ſauter, de faire l'ivrogne, d'ecorcher le langage Japonnois, de lire en Hollandois, de peindre, de chanter, de mettre & d'oter nos manteaux. Tandis que nous executions les ordres de l'Empereur de nôtre mieux, je joignis à ma dance une chanſon amoureuſe en Allemand. Ce fût de cette maniere, & avec je ne ſai combien d'autres ſingeries, que nous eumes la patience de divertir l'Empereur & toute ſa cour. Cependant l'Ambaſſadeur eſt diſpenſé de ces ſortes de commandements: ſa fonction, qui eſt de repreſenter l'authorité de ſes maitres, fait qu'on prend garde qu'il ne lui ſoit rien fait d'injurieux ni qui puiſſe prejudicier à cette qualité. D'ailleurs il fit paroitre une ſi grande gravité dans ſon air, & dans ſa conduite, que cela ſuffiſoit pour faire entendre aux Japonnois qu'on ne ſe ſeroit pas bien addreſſé pour donner des ordres ſi bouffons. Après qu'on nous eut fait faire cet exercice pendant l'eſpace de deux heures, quoi qu'avec beaucoup de civilité en apparence; des valets raſez entrerent & mirent devant chacun de nous une petite table couverte de viandes à la Japonnoiſe, & une paire de petits bâtons d'ivoire qui nous tenoient lieu de couteau & de fourchettes; nous en primes, & en mangeames quelque peu, & nôtre vieux premier Interprête qui à peine pouvoit marcher eut ordre d'emporter le reſte pour lui. On nous dit de remettre nos manteaux ſur nous, & de prendre nôtre congé, ce que nous fimes d'abord avec joye, mettant fin par là à cette ſeconde audience. Nous fumes alors reconduits par les deux commiſſaires dans l'antichambre où nous primes auſſi congé d'eux.

Il étoit deja trois heures après midi, & nous avions encore pluſieurs viſites à faire aux conſeillers d'état du premier & du ſecond rang, dans l'ordre dont j'ay parlé ci-deſſus, du 25. de Mars de mon Journal. Nous quittames d'abord pour cela le Fonmar: nous fumes ſaluez en nous en allant par les Officiers de la grande garde Imperiale, & nous fimes nôtre ronde à pied. Les preſens avoient été deja portez par nos commis au logis de ceux que nous devions viſiter; & comme nous ne les vimes pas à nôtre audience nous conjecturames que les preſens avoient été receus par les perſonnes mêmes à qui ils étoient deſtinez. Ils conſiſtoient en quelques

Viſite faite aux conſeillers d'état.

étoffes de foye de la Chine, de Bengale, & autres pays, quelque linge, de la ferge noire, quelques aunes de drap noir, des gingangs, des Pelaings, & un flacon de vin couvert. Nous fumes reçus par tout avec une très grande civilité, des Intendans & des Secretaires, qui nous regalerent avec du Thé, du tabac, & des confitures, autant que le peu de temps que nous avions pouvoit le permettre. Les chambres où nous étions admis à l'audience étoient remplies derriere les paravents & les jaloufies, d'une foule de Spectateurs qui auroient bien voulu que nous leur euffions montré quelques unes de nos coutumes & ceremonies; mais ils n'obtinrent rien, excepté feulement une danfe courte à la maifon de Bengo, qui s'y étoit rendu à fon retour de la Cour, & une chanfon de chacun de nous chez le plus jeune confeiller d'état qui demeuroit au côté Septentrional du chateau. Nous remontames dans nos Cangos & fur nos chevaux, & étant fortis du Chateau par la porte du Nord, nous nous en retournames à nôtre hôtellerie par un autre chemin: à la gauche du quel nous remarquames qu'il y avoit des murailles fortes, & des foffez en divers endroits: il étoit juftement fix heures du foir, lorfque nous nous retirames, extremement fatiguez.

Vifite aux autres premiers Officiers de la Couronne.

Le Vendredi 30. de Mars nous fortimes de bon matin, pour faire quelques unes des vifites qui nous reftoient à faire. Les prefens tels que nous les avons defcrits ci-deffus furent envoyez devant, avec nos commis Japonnois qui eurent foin de les ranger de les mettre fur des planches & de les arranger à la maniere du pays. Nous fumes receus à l'entrée de chaque maifon par un ou deux des principaux domeftiques; & conduits à l'appartement où nous devions avoir nôtre audience: les chambres qui entouroient la fale d'audience furent par tout pleines de Spectateurs qui y étoient accourus en foule. Dès que nous nous fumes affis, nous fumes regalez avec du Thé & du Tabac; d'abord l'Intendant de la maifon, ou le Secretaire, feuls ou accompagnez d'un gentilhomme, vinrent pour nous faire les complimens au nom de leur maitre & pour recevoir les nôtres. Les compartimens qui entouroient la fale étoient partout difpofez de forte que nous tournions nos vifages du côté des dames, de qui nous fumes regalez avec beaucoup de civilité & de generofité; elles nous donnoient des gateaux, & differentes fortes de confitures: nous vifitames & nous fimes nos prefens ce jour là aux deux gouverneurs de Jedo, aux trois juges Ecclefiaftiques, & aux deux commiffaires pour les affaires étrangeres qui demeuroient à près d'une lieuë l'un de l'autre, l'un au Sud-Oueft, & l'autre au Nord-Oueft du Chateau. Ils fe piquent tous deux en particulier, d'être les protecteurs des Hollandois, ils nous reçurent felon cette idée avec beaucoup de fafte & de magnificence. La rue étoit bordée de vingt hommes armez, ils faifoient une fort belle figure avec leurs longs bâtons qu'ils tenoient d'un côté, outre qu'ils fervoient à ranger la foule du peuple & à l'empefcher de nous incommoder. Nous fumes receus à l'entrée de la maifon & introduits à peu près de la même maniere que nous l'avions été dans les autres endroits, avec cette difference que l'on nous conduifit plus avant dans l'interieur du palais, pour nous mettre à couvert de la foule des curieux, & afin que nous fuffions plus en liberté, auffi bien que les dames qui étoient invitées à cette ceremonie. Il y avoit vis à vis de nous dans la fale d'audience des jaloufies ou grilles en maniere de paravant, de la longueur de deux nattes & plus, derriere lefquelles étoient affifes un fi grand nombre de femmes de la famille des Commiffaires, de leurs parens & amis,

que

que tout étoit plein. A peine nous fumes nous aſſis, que ſept valets bien mis vinrent à la file, & nous porterent des pipes, du tabac, & tout l'appareil ordinaire pour fumer; peu après ils porterent quelque choſe de cuit ſur des planches verniſſées, enſuite du poiſſon frit, de la même maniere, & avec le même nombre de domeſtiques, & toujours rien qu'un petit plat de quelque morceau; une fois deux œufs, l'un cuit au feu, l'autre bouilli dont on avoit ôté la coque, & un verre de bon vieux Sacki entre deux. Nous fumes traitez ainſi pendant une heure & demie, & l'on nous pria de chanter une chanſon & de dancer: nous refuſames le premier, mais nous les ſatisfimes quant au ſecond article. On nous ſervit chez le premier Commiſſaire une ſoupe faite de prunes douces au lieu d'eau de vie: chez le ſecond commiſſaire on nous preſenta premierement du pain de Mangue dans une liqueur noire & froide avec de la graine de mouſtarde, & des raves autour du plat, & à la fin des écorces d'orange avec du ſucre, qui eſt un met, ou plat que l'on ſert dans des occaſions extraordinaires, en ſigne de bonne volonté. Nous bûmes du Thé, & ayant pris nôtre congé, nous retournames à nôtre hôtellerie à cinq heures du ſoir.

Le 31. de Mars nous ſortimes encore à dix heures du matin, & nous allames aux maiſons des trois Gouverneurs de Nagazaki, deux deſquels étoient abſens & au lieu de leur gouvernement: nous leur offrimes en cette occaſion à chacun un flaçon de vin couvert ſeulement, parce qu'ils avoient déjà receu leurs preſens à Nagazaki. Nous fumes abordez par Sino Cami juſtement à l'entrée de ſa maiſon: il étoit accompagné d'une ſuite nombreuſe; & ayant fait approcher nos deux Interprêtes, il leur ordonna de nous dire, qu'il vouloit que nous nous divertiſſions dans ſa maiſon; ſur cela nous fumes extraordinairement bien receus, on nous dit de nous promener & de nous amuſer dans le jardin, comme étant dans la maiſon d'un ami à Jedo, & non pas dans celle de nôtre magiſtrat & gouverneur à Nagazaki; nous fumes regalez avec des viandes chaudes, & du Thé, à peu près de la même maniere que nous l'avions été chez les Commiſſaires, & pendant tout ce temps là, ſon frere, avec pluſieurs perſonnes de qualité de ſes parens & amis nous firent compagnie avec beaucoup de civilité. Après y avoir demeuré deux heures nous allames à la maiſon de Tonoſama: on nous conduiſit dans l'appartement le plus reculé, & le plus beau: on nous dit de nous approcher des jalouſies des deux côtez de la chambre, il y avoit derriere les paravents plus de dames je croy, que nous n'en avions trouvé dans aucun autre endroit, elles nous prierent fort civilement, de leur montrer nos habits, les armes du Capitaine, ſes bagues, ſes pipes, & choſes ſemblables qu'on leur fit atteindre entre les jalouſies ou par deſſous. La perſonne qui nous regaloit au nom du gouverneur abſent, & les autres Meſſieurs qui étoient dans la chambre, nous traiterent auſſi fort civilement, & nous ne pumes nous empecher de voir que tout cela ſe faiſoit de bon cœur, de ſorte que nous n'eumes aucune repugnance de montrer de la joye, & de divertir la compagnie chacun d'une chanſon. La magnificence de cette maiſon parût tout à fait, par la richeſſe, & le choix du regale qu'on nous y donna: il égaloit en cela celui du premier Commiſſaire; mais il le ſurpaſſoit beaucoup en civilité & dans la franchiſe de la reception qu'on nous fit. Après y avoir demeuré une heure & demie, nous primes nôtre congé. La maiſon de Tonoſama eſt la plus avancée au Nord ou au Nord-Oueſt à une lieue & demi de nôtre hôtellerie, ſituée dans le plus agreable endroit de la ville; il y a une grande varieté de col-

Viſites faites aux Gouverneurs de Nagazaki.

lines & de buiſſons. La famille de Zuboſama demeure dans un taudis près du foſſé qui entoure le Chateau: nous ne trouvames là qu'un petit nombre de femmes derriere les paravents qui nous épioient par quelques trous qu'elles y avoient faits après s'être aſſiſes. Les liqueurs fortes que nous avions été obligé de boire plus qu'à l'ordinaire ce jour là, nous ayant alors donné à la tête, nous nous hatames de nous en retourner, & nous primes nôtre congé après qu'on nous eut regalé à l'ordinaire avec du thé & du tabac. Nous temoignames d'autant plus d'impatience de finir, que nous craignions que nos Interprêtes, à qui nous avions donné bien de l'exercice ce jour là, ne fuſſent fatiguez & ne ſe rebutaſſent enſuite de nous accompagner ſi long temps en pareille occaſion. Outre que le gentilhomme chargé de nous regaler au nom de ſon maitre, quoi qu'il affectât beaucoup de civilité, avoit quelque choſe de trop hardi, & de deſagreable dans ſes manieres, de ſorte qu'il hata fort nôtre depart; car nous nous regardions en cette occaſion non comme marchands envoyez pour le trafic, mais comme ambaſſadeurs envoyez à un puiſſant monarque qui auroient du être traitez honorablement & avec quelques égards.

Le premier d'Avril après midi Joſamma nous promit que le lendemain nous aurions nôtre audience de congé.

Nôtre audience de congé.

Le ſecond d'Avril au matin nous allames à la cour à cheval, dans le même ordre & par le même chemin que le jour de nôtre audience precedente. Nous attendimes environ une heure & demie dans la ſale des gardes qui fait face au château, où nous reçumes une viſite des deux commiſſaires, & du Sino Cami. Nous attendimes à peu près le même eſpace de temps dans la grande antichambre du château qui eſt diviſée en compartimens avec des paravents: le plancher en eſt couvert de trente nattes. Nous y fumes ſaluez de nouveau par les deux commiſſaires & par Sino Cami. Ils appellerent nôtre ancien premier interprete, pour lui montrer la ſale ou l'ambaſſadeur devoit être admis à l'audience, & pour lui apprendre les ceremonies qui devoient être obſervées en cette occaſion. Peu de temps après, l'ambaſſadeur lui même fût appellé, & conduit de l'antichambre à la gauche de la grande ſale où il prit ſon audience de congé avec les proſternations accoutumées; on lui fit la lecture des ordres de l'Empereur qui conſiſtent en cinq articles par rapport au commerce de Portugal. Cela fait, l'ambaſſadeur fût reconduit par Sino Cami à l'antichambre où il s'arrêta, & où le gouverneur prit congé de lui avec beaucoup de civilité en apparence, ajoutant qu'il eſperoit de le voir à Nagazaki. Nous revinmes ainſi de la cour ſans rendre nos reſpects aux deux commiſſaires, & nous arrivames au logis à une heure après midi. Dans le temps que nous étions dans l'antichambre, pluſieurs officiers de la cour, & les fils de quelques Princes de l'Empire, vinrent nous voir, entre autres le petit fils du Prince de Facatta, qui, quoique borgne, avoit ordre l'Empereur de demeurer à la cour avec les autres jeunes hommes de ſa qualité, ſans autre raiſon que celle d'être un Oſtage de la fidelité de ſon ayeul. Quelques uns de ces Meſſieurs demanderent le nom du Capitaine; il y en avoit même qui l'avoient deja mis par ecrit; mais cela fût ſi toſt decouvert, que dans le même inſtant il vint des ordres de Sino Cami que l'on ne dît nos noms à perſonne.

Preſents de l'Empereur, & des autres perſonnes de ſa cour.

Avant nôtre depart de la cour, on nous fit preſent de la part de l'Empereur de trente robes que l'on étala ſur trois tables: l'après midi les Meſſieurs que nous avions viſitez & à qui nous avions fait des preſents, nous envoyerent auſſi des robes, ſavoir 1. Noji Tſemono, gouverneur de

Jedo

Jedo, deux robes noires. 2. Todotamafijro, un des confeillers d'état, dix robes. 3. Tfutfia Sagamifama, dix robes de même. 4. Fodioawanafama, l'autre gouverneur de Jedo, deux robes. 5. Kaganni K. S. & 6. Bongofama chacun dix robes.

Le troifieme d'Avril, on nous fit prefent de quelques autres robes favoir, trois robes de la part de chacun des deux commiffaires, & de fix robes de chacun des confeillers extraordinaires d'état. Toutes nos affaires de Jedo furent finies le même jour à une heure après midi.

Le quatrieme d'Avril, l'Empereur dina chez Bengo, à caufe de quoi les portes du Château furent fermées, coutume que le monarqne regnant obferve dans ces occafions; plufieurs perfonnes s'en étonnent, n'en fachant pas la raifon.

CHAPITRE XIII.

De nôtre retour de Jedo à Nagafaki, & de ce qui s'y paffa.

LE cinquieme d'Avril, nous partimes pour nous en retourner à Nagafaki à huit heures du matin. Nous employames deux heures à traverfer Jedo & fes fauxbourgs, après quoi nous dimes adieu à cette grande ville fi peuplée. Nous vimes que le peuple de la campagne étoit occupé à la recolte du riz; ils étoient dans l'eau & dans la bouë jufqu'à demi jambe: à l'entrée de plufieurs villages nous vimes des planches avec des caractéres ecrits, plantées fur de hautes perches de Bambous; elles portoient que perfonne n'eut à aller dans les hôtelleries du lieu, à caufe que l'on y attendoit l'arrivée de l'un des Princes de l'Empire dont la fuite devoit les remplir. En paffant près de la place des executions qui eft au voifinage de Sinagava nous n'y trouvames plus le fpectacle affreux des cadavres demi-corrompus des criminels exécutez, & des bêtes carnacieres qui y étoient pour les devorer; mais nous trouvames une tête d'homme qui étoit à terre, une lieuë & demie avant l'endroit où nous avions deffein de coucher. Nous trouvames auffi plufieurs pelerins d'Isje malades le long des chemins. Nous dinames à Cawafaki, & nous arrivames fur le foir d'affez bonne heure par un temps fombre & pluvieux à nôtre hôtellerie à Totska. Le pays autour de cet endroit eft fort fertile, partagé par des collines, & fe termine par un promontoire fort avancé dans la mer au golfe de Jedo. Depart de Jedo.

Le 6. d'Avril nous partimes une heure après la pointe du jour par un temps humide. Nous trouvames ce matin l'avant-garde, ou les fourriers du Prince de Kijnokuni, avec le gros bagage qui portoit l'écuffon des armes de l'Empereur brodées en or. Nous trouvames à midi le Prince lui-même; avec un train magnifique & nombreux, qui marchoit dans l'ordre fuivant. Vingt hommes avec des moufqnets couverts marchoient à la file, vingt avec de grands arcs & des fleches, vingt avec de longues perches de bois tous dans le même ordre; quelques uns marchoient entre deux avec des piques, quelques autres avec des caiffes verniffées pleines d'armes & de fabres. Train du Prince de Kijnokuni.

 Après

Après quoi ſuivoient quatre chevaux: ſur le dos du dernier, il y avoit un ſiege noir orné de deux plumes, comme celles qu'ils mettent au haut de leurs piques. Les chevaux, les harnois, & le caparaſſon étoient tous noirs: Avant & après ces chevaux, on voyoit quelques gentilshommes à cheval, d'autres hommes marchoient à pied, portant des piques, & trois ou quatre bannieres de plumes blanches & noires. Le Norimon du Prince ſuivoit avec douze valets de pied qui marchoient devant; nous nous arrêtames à vingt pas de ſon Norimon, & pour marque de reſpect nous deſcendimes de cheval, & ôtames le Chapeau. Comme ſa voiture alloit au petit pas, nous envoyames nôtre premier Interprete pour le complimenter: il nous repondit fort civilement, courbant ſa tête & nous ſouhaitant un bon voyage. Il nous parut avoir trente ans, le teint brun, & de petits traits, maigre, ſon air étoit ſerieux & agreable pourtant. Son Norimon étoit ſuivi par quelques uns de ſes domeſtiques & de gens à cheval qui portoient des piques. Après cela venoit l'intendant de ſa maiſon & autres premiers officiers de ſa cour, avec leurs lanciers ou porte-piques, domeſtiques, & ſuivants en grand nombre: le tout n'alloit pas à moins de mille hommes, tous accompagnant leur Prince & leurs maitres avec un ſilence & une tranquillité qui ne pouvoit que nous ſurprendre dans une ſi grande multitude de gens. Le Prince de Kijnokuni eſt un Prince du ſang Imperial. Il a un fils à Jedo, qui doit être marié dans peu avec la fille de l'Empereur, jeune Princeſſe d'onze ans. Nous arrivames à nôtre hôtellerie à cinq heures du ſoir, parmi les huées & les inſultes d'une troupe de fripons d'enfans qui côuroient après nous.

Le ſeptieme d'Avril nous nous mîmes en chemin de bon matin, & nous fumes portez avec des Cangos à Fakona, où nous dinames: on nous y dit que près de là on pouvoit voir l'endroit où Konginkami avoit été defait & tué. Nous partimes de Fakona après diner, pour arriver à Miſijma un moment avant le Soleil couché. Non loin de Miſijma eſt un fameux temple, dans une cour ſpacieuſe, pavée de pierre de taille, près de là eſt un vivier. En deſcendant la montagne de Fakona, nous apperçumes que le pays eſt tourné du côté de la mer Oueſt-Sud-Oueſt: elle étoit à douze lieues de nous. A quelque diſtance de Miſijma nous rencontrames des troupes d'enfans de l'un & de l'autre ſexe & des Jammabos qui nous importunerent beaucoup en nous demandant la charité, les uns avec beaucoup d'aſſurance, les autres avec un peu plus de honte & de modeſtie.

Le 8. d'Avril nous quittames Miſijma trois heures avant le jour; nous partimes de ſi bonne heure, pour ne pas rencontrer le Prince de Owari, qui alloit épouſer la ſœur de l'Empereur, & qui étoit alors à Numidzu, à une heure & demie de diſtance de Miſijma. Nous trouvames cependant pluſieurs peletons de gens de la ſuite de ce Prince, les uns à pied, les autres à cheval, quelques uns auſſi comme ſes intendants, & ſes Secretaires dans des Norimons. Ils voyageoient dans un grand ordre & dans un grand ſilence, à la lumiere des flambeaux & des lanternes qui étoient allumez dans les maiſons, ou pendues à leur ſommet: quelques uns de ces Intendants, ou Secretaires, dont j'ay occaſion de parler à preſent, ſont auprès de ces Princes plûtôt comme eſpions que pour aucun autre employ: pour cet effect, on les choiſit d'entre les domeſtiques les plus affidez de l'Empereur; leur affaire eſt d'avoir l'œil ouvert ſur les actions & la conduite du Prince auquel on les envoye, & de donner avis à la cour de Jedo de tout ce qui ſe paſ-

paſſe à leur cour. Après avoir quitté nôtre hôtellerie, nous arrivames bientot au pont de Numidzu qui n'en eſt pas loin; nous entrames d'abord dans les fauxbourgs du lieu qui conſiſtent en mille maiſons ou environ, enſuite dans la ville, où nous ne trouvames pas les moines & les mendiants endormis, quoiqu'il fût grand matin: Car ils nous importunerent beaucoup en chantant, & faiſant retentir leurs clochettes lorſque nous paſſames près d'eux. Nous apprimes que quelques uns des pelerins d'Isje couchent en platte Campagne. De Numidzu nous marchames vers le Nord-Oueſt environ une lieue: nous traverſames pluſieurs villages où les enfans des païſans nous demanderent la charité ſautant & faiſant la culebute l'un ſur l'autre, & faiſant d'autres tours & gambades d'une merveilleuſe ſoupleſſe: juſqu'à ce que nous trouvames un pont d'environ cent pas de longueur; après l'avoir paſſé, nous nous éloignames de la mer, & nous primes ſur la droite. Nous arrivames à un grand & beau village, nous traverſames pluſieurs champs ſemez de ris qui nous parurent fertiles: ils commençoient à nôtre droite au pied des montagnes voiſines, & alloient vers la gauche du côté de la mer. Nous arrivames à Joſſeſiwara: de là nous continuames nôtre route vers le Sud-Oueſt, en ſuite à l'Oueſt, juſqu'à Fiſikama où nous entrames dans un chemin neuf fait aux depens du Prince du pays. De là nous marchames encore vers l'Oueſt, mais bientot après nous primes des Cangos pour nous faire porter au travers des montagnes d'Acambara; de là au village de Kattajamma, d'où nous allames à Okits, par un chemin rude & inegal. A Okits nous montames encore à cheval, & nous allames à Jeſeri, où nous arrivames à cinq heures du ſoir. Nous y paſſames la nuit, mais non pas dans la même hôtellerie où nous avions été en allant à la cour. Il y a quelques mines d'or & d'argent dans les montagnes appellées Kono au voiſinage de Jeſeri, mais on n'y travaille pas à preſent.

Le 9. d'Avril nous quittames nôtre hôtellerie, & nous traverſames un pays fertile & agreable à la vuë. C'eſt une vallée entre des montagnes: elle n'a pas plus d'une demi lieuë de largeur. Elle s'etrecit enſuite, & nous allames par un chemin étroit & avec beaucoup de tours & detours, qui nous conduiſit à Syringa où les montagnes finiſſent en une plaine qui s'étend à perte de vuë; de Syringa nous fumes à la riviere d'Abikava, de là à Mariko, où nous fumes environnez par des mendiants de l'un & de l'autre ſexe. Non loin de là il y avoit une cabane de bois appartenante à un moine où il tenoit & montroit aux ſuperſtitieux la grande Idole dorée de la Deeſſe Quanwon, qui a douze bras; deux ſont appuyez contre ſa poitrine, & portent chacun un enfant; deux autres ſont ſur ſa tête, & les autres ſont tournez vers le dos: ſept petites Idoles ornent ſa tête en guiſe de couronne ou de guirlande; ce qui ſignifie qu'elle a eu le bonheur d'être la mere d'autant de heros deifiez. Les Japonnois regardent cette Idole comme une repreſentation Symbolique de la naiſſance des Dieux en general. De là nous fumes au village de Utznoja: nous eumes toujours un chemin plein de detours, de montées, & de deſcentes. De là au village ou plûtôt à la ville d'Okabe où nous dinâmes, nous continuames nôtre chemin à cheval, & peu après nous entrames dans les états d'Ota Tſino Cami, gouverneur d'Oſacca; & paſſant près de ſon Chateau, nous allames à Fuſi Jeda, ville d'environ ſix cens maiſons, de là à Simada par un chemin montagneux & dangereux en quelques endroits. Nous nous trouvames enſuite aux bords de la riviere ou du torrent Ojingava qui a un quart de lieuë de largeur en cet endroit: on nous la fit paſſer à gué, c'eſt un employ particulier

Idole de Quanwon Quannon.

La riviere Ojingava.

culier pour certaines perſonnes d'avoir ſoin de faire paſſer à gué les voyageurs: parce qu'on ne ſauroit la paſſer avec des bateaux à cauſe de ſa rapidité; plus ou moins d'hommes ſont nommez pour chaque perſonne à proportion de la hauteur de l'eau & de la rapidité du courant. Chacun de nous eut trois hommes pour l'aider à paſſer: on nous donna à chacun un papier huilé ſigné au bas par les commis de ce bureau; on les vend un prix marqué, qui eſt depuis vingt juſqu'à cent Casjes chacun, ſelon le danger & la difficulté du paſſage, & le nombre neceſſaire d'hommes. Ils les rachettent pour peu de choſe de ceux qui font paſſer les gens à gué, & qui ſont obligez de les repreſenter ſi on les leur demande: cela leur tient lieu de certificat, pour faire voir que les paſſagers ſont arrivez ſains & saufs, car ſelon les loix du pays ils ſont reſponſables de la vie des paſſagers: de ſorte que ſi par malheur un d'eux periſſoit ceux qui doivent avoir ſoin de lui ſeroient condamnez à mort infailliblement. Après avoir paſſé heureuſement cette riviere, & rendu les papiers dont j'ay parlé, nous paſſames quelques ponts: de là nous fumes à la ville de Kanaja, nous arrivames ſur le ſoir & nous y paſſames la nuict.

Le dixieme d'Avril nous primes des Cangos & nous fumes portez au travers de la ville de Canaja, que je jugeai être d'environ deux cens maiſons, juſqu'à la ville de Miſiſaka, autrement Nitſſaka: de là au grand village de Faranga. Pour y aller, nous traverſames pluſieurs champs plantez de roſeaux. Cet endroit eſt à cauſe de cela un des plus renommez de l'Empire pour l'excellence de la manufacture des nattes, & des ſouliers de roſeaux. Nous fumes enſuite à une petite ville où l'on nous fit paſſer une riviere en batteau; de là nous nous fimes porter avec des Cangos juſqu'à Fammamatz où nous arrivames le ſoir de bonne heure; & nous y paſſames la nuit. Du côté que l'endroit regarde Miſſiſaka, il vint un jeune homme nous demander la charité; il étoit tout nu à la reſerve d'une petite ceinture de paille, & portoit une pique à ſa main droite; ſa Cabane étoit pleine d'images colées de ſaints & de heros. Nous fumes auſſi fort importunez par de jeunes filles mendiantes, qui ſont fort incommodes ſur toutes les routes des environs. Nous trouvames au milieu d'un champ un moine à l'agonie: il étoit couché ſur ſon viſage, trempé comme une ſoupe, car il avoit plu aſſez fort; il donnoit encore quelques ſignes de vie, & en auroit pu revenir. Un objeſt ſi deplorable auroit pu toucher les pierres de compaſſion, mais cela ne touchoit point le cœur des impitoyables Japonnois. On nous raconta à Fammamats, comme une choſe ſure, un accident fort étrange arrivée à un Pelerin d'Isje qui étoit alors dans la maiſon d'un moine de ce bourg. Il avoit eu la permiſſion du Prince au ſervice duquel il étoit d'aller en pelerinage; mais comme il n'obſervoit pas avec beaucoup de ſcrupule la continence requiſe pour l'acte religieux qu'il devoit accomplir, il eut affaire avec une fille de joye pendant ſon voyage à Fammamats: ce qui irrita ſi fort les Dieux contre la mechanceté de ce couple, qu'aucune force ni aucun artifice ne pouvoit les degager de leurs criminels embraſſemens. Ils vouloient encore nous faire accroire, qu'ils avoient demeuré en cet état près de quinze jours, & qu'ils avoient été vûs ainſi par leur parents & par des milliers de ſpectateurs. Les Japonnois ſont aſſez ſuperſtitieux pour croire qu'il arrive ſouvent de ſemblables accidens, preſque tous les ans. La plaine du côté des montagnes eſt fort fertile, abondante en bled & en riz, comme auſſi les baſſes collines, dont pluſieurs ſont cultivées juſqu'à leur ſommet. Nous primes garde que dans tous les villages de poſte il y avoit

ſept

fept perches, ou poſteaux, avec de petites planches de bois, où étoient ecrits les noms des Princes qui devoient paſſer dans ces villages en allant ou en retournant de la cour, & le jour qu'ils étoient attendus.

L'onziéme d'Avril nous partimes de Fammamats dans des Cangos: il avoit beaucoup plu toute la nuit, & il pleuvoit encore le matin. Fammamatz eſt une ville d'environ douze cens maiſons, elle a un magnifique temple, & un château où le Prince fait ſa reſidence. Elle a auſſi un faux-bourg, des portes, & des gardes à l'entrée. Le pays autour de la ville eſt fort fertile: on ne voit à la gauche que des champs ſemez de ryz, du côté de la mer qui en eſt éloignée d'une lieue: on voit à la droite des collines un peu éloignées. Après avoir quitté nôtre Hotellerie de Fammamatz, nous trouvames un chemin fort droit & un uni pendant trois quarts de lieue. Nous tournames ſur la gauche, & après une demi lieue toujours ſur un beau chemin uni, nous arrivames à un bois fort agreable, que nous laiſſames à nôtre droite, & la mer à gauche, après quoi nous entrames dans le grand village de Waggabaſi ou plûtot Wackabejaſi, ou Wakabaeſi; une demi lieue après nous entrames dans un autre grand village nommé Sijnovara, à l'entrée duquel on avoit mis un pilier pour montrer le chemin qui méne aux lieux voiſins, avec leurs diſtances. Le pays autour de ce village, ſur tout ſur la droite, eſt un peu pierreux. Non loin du village à la droite commence une grande baye, qui mouille le pied des montagnes hautes & eſcarpées qui la bordent. Une demi lieue plus loin nous trouvames Majaſacka; & marchant ſur le même chemin une autre demi lieue, nous laiſſames nos Cangos, & nous traverſames la baye dans les bateaux de la garde Imperiale: nous debarquames à Array, d'où nous continuames nôtre voyage, pour arriver au village de Faſijno, après quoi nous traverſames deux petits villages avant d'arriver à Sijraſſika, endroit d'environ 500. maiſons. De là, nous montames vers la montagne de Fuzi, & la quittant nous arrivames à Bambat, ou Saringanbamba, & après avoir traverſé un bois, à Fitangowa, lieu d'environ cens maiſons ſitué au pied d'une agreable colline couverte de bois: on nous y ſervit un mauvais diner, après quoi continuant nôtre route nous arrivames à la ville de Joſtzida ou Joſida dont les rues fort regulieres aboutiſſent toutes au château qu'elles entourent. A la gauche de cet endroit, je remarquai une iſle montagneuſe, qui me parut être large de trois lieues. D'ailleurs le pays autour de Joſida eſt plat & uni, on voit ſeulement quelques bois ſur la droite. De Joſida nous fumes à Koſakki ou Koſarei: & après avoir traverſé un bois à Sakaramatz, où nous vimes un château appartenant au Prince de Owari qui eſt encore Seigneur de l'Iſle dont je viens de parler, nous trouvames un pont de quatre vingts pas de long qui nous conduiſit à Koo ou Goy lieu remarquable par le bon nombre de lieux de debauche publics, y ayant à peine un ſeul hôtellier, qui ne faſſe ce commerce. Nous arrivames ſur le ſoir à Akaſaka où nous couchames. Les maiſons d'Akaſaka ſont beaucoup plus grandes que celles d'aucun autre lieu que nous ayons rencontré ſur notre route, ſans excepter celles de Jedo qui eſt la capitale de l'Empire. Les hôtelleries peuvent en être regardées comme des lieux de debauche auſſi bien que celles de Goy.

Fammamats.

Le douze d'Avril, nous partimes d'Akaſaka, qui nous parut un lieu de deux cens maiſons. Et nous arrivames bientôt au grand village de Koſai, qui a cent cinquante maiſons. On y vend de fort belles bources faites à l'aiguille. A la gauche du lieu on voit un fameux temple où l'on dit que Taico-

Elevation & grandeur de Taicoſama.

cosama, le premier Monarque absolu du Japon, fit ses études. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que ce grand Empereur, qui étoit d'une condition basse, étoit au service d'un paysan dans ce même village, où il étoit employé à couper & à charrier du bois: mais se trouvant fatigué & degouté d'un employ si penible & si bas, il quitta son maitre, & s'enfuit. D'autres pretendent qu'il en fut congedié honorablement, pour entrer au service d'un gentilhomme du voisinage. C'est seulement pour cacher la bassesse de ses premieres occupations, qu'on dit qu'il fût élevé dans cet endroit & y apprit tous les arts & toutes les sciences qui conviennent à un homme de qualité. De là nous fumes au village de Samanka; ensuite nous traversames la ville de Fijdzka, ou Fasikeva, qui a environ 250. maisons: de là au village de Ssonda ou Seoda, après quoi nous passames un pont de cent quarante pas de long; nous traversames ensuite le village de Sinusku, pour nous rendre à la ville d'Okasakki, où nous dinames dans une fort belle hôtellerie qui est dans le fauxbourg, quoi qu'il ne fût pas encore temps de diner. La raison qui nous obligea de hater nôtre repas fut que nous apprimes qu'un des Conseillers d'état de l'Empereur retournoit de Miaco à Jedo, & qu'il devoit diner à Tsijriu, qui étoit nôtre dinée ordinaire; mais justement dans le temps même que nous dinions à Okasaki, son cuisinier, & quelques uns de sa suite, vinrent dans nôtre hôtellerie pour y preparer le diner de leur maitre: cela nous obligea de hater nôtre depart, nous quittames donc Okasasaki, & après avoir passé la riviere la plus large que nous eussions encore rencontrée, sur un pont de 428. pas de longueur, nous arrivames au village de Jasagi: ce village est situé à l'entrée d'une plaine qui dure environ trois lieues, & est terminée par une chaine de montagnes qui regne sur la droite du pais. Nous tournames à gauche du coté de la mer. Ce fut dans cette même plaine, que nous rencontrames Abino Bengo Sama, premier Conseiller d'état: son avant-garde n'étoit pas de plus de cent hommes, & toute sa suite pouvoit aller à six cens personnes Un petit nombre de Hallebardiers, & d'autres qui portoient diverses sortes d'armes, marchoient devant son Norimon, avec onze hommes habillez de noir. Il étoit assis dans son Norimon: nous descendimes de nos chevaux par respect, & nous envoyames nôtre interprête, pour lui faire compliment. Il nous remercia en courbant sa tête avec beaucoup de civilité; & comme il n'avoit pas le temps de faire arrester son Norimon, il envoya une personne de sa suite, qui étoit un gros & puissant homme d'environ quarante ans, pour nous complimenter de sa part. Un petit nombre de lanciers marchoient immediatement après son Norimon, & étoient suivis par deux chevaux de main & d'autres Norimons avec un nombre proportionné de lanciers, & d'autres hommes armez, qui marchoient devant & après. Cette marche étoit fermée par douze hommes à cheval, qui suivoient le même nombre de Norimons. Nous traversames une haute montagne que nous trouvâmes encore couverte de neige, & peu après nous arrivames à Ksojamma, lieu de 200. ou 250. maisons; de là au village de Osammatzjei, où nous nous arretames, pour nous rafraichir & faire repaitre nos chevaux: de là traversant une grande plaine couverte de bois, nous arrivames à Tsiriu, lieu d'environ 150. maisons. Il y a au même endroit une grande maison pour loger les Princes de l'Empire, lorsqu'ils vont à la cour, ou qu'ils en reviennent. De Tsiriu nous allames à Imauuka, autrement Imogava, village d'environ cent maisons, plusieurs desquelles sont des Cabarets à Sacki: de là, traversant deux villages que l'on trouve après qu'on a passé deux collines,

Rencontre d'un des conseillers d'état.

&

& quelques bois, nous arrivames à la petite ville d'Arimatsi, qui n'a pas plus de cinquante maisons. Nous passames ensuite dans un fort bon pays, & nous arrivames à Narumi, après quoi nous traversames une plaine, & un pont, laissant un autre grand village à nôtre gauche ; & nous fumes à celui de Kassadira, & au temple de Kiomidz où l'on celebroit une fête en l'honneur de l'idole de Quanosama, à laquelle ils rendoient un culte : on dit qu'il y a un temple pareil à Nagazaki. De là nous fumes au village de Tobe, ou Jammasakki, que quelques uns appellent Kassadira, lieu d'environ 100. maisons ; nous passames un pont de 45. pas de long pour entrer peu de temps après dans les fauxbourgs & dans la ville de Mia : nous arrivames à notre hôtellerie avant la nuit. Nous y rencontrames une partie de l'avantgarde du Prince de Sussima : ce Prince y étoit attendu lui même le jour suivant, il venoit par terre de Quano, pour se rendre à la cour. En traversant Mia, nous passames près d'un Mijah, ou d'un temple de Sintos qui n'étoit pas loin de la côte sur une éminence. Il avoit deux portes pour y conduire, & avoit été bâti depuis quatre ans seulement, aux depens du Seigneur de cette Province. Cinq prêtres de Sintos étoient assis devant le temple, l'un derriere l'autre, portant les mêmes bonnets que l'on porte à la cour de l'Empereur Ecclesiastique hereditaire. Deux autres vinrent faire la quête à notre hôtellerie dans la nuit; l'un avec des bagues à ses mains telles que les Jammabos en portent, l'autre avec un rouleau de papier. Ce temple est appellé Atzta, ce qui signifie le temple de trois espées qui y furent portées d'Isje & qui sont regardées avec veneration comme de saintes reliques. Il y a un autre temple au même endroit appellé Fakkin, c'est à dire le temple des huit espées, à cause que des prêtres du même ordre ont la garde d'autant d'espées qui ont été à ce qu'ils disent aux plus grands & plus anciens heros du pays.

Temples de Mia.

Le 13. d'Avril à la pointe du jour nous primes un batteau à Mia, & à l'aide d'un petit vent de terre nous traversames le golfe du côté de Quano ou Kwano, où nous abordames vers les dix heures du Matin; nous y dinâmes & nous en partimes à onze heures. L'endroit de la ville que nous traversames premierement avoit une grosse porte bien fortifiée avec deux corps de garde, des murailles & des fossez de même que le Château. Le cœur de la ville étoit assez bien fortifié aussi, à la maniere du pays. La troisieme & la derniere partie de la ville étoit entourée de murs & de fossez, mais les portes en étoient fort chetives : cependant on y faisoit bonne garde. Après avoir quitté cette ville qui est grande & bien peuplée, nous entrames dans une plaine bien cultivée, bornée à la droite par une chaine de hautes montagnes qui en sont à quatre ou cinq lieues de distance, avec de petites collines entre deux ; elle est bornée à la gauche par la mer qui étoit au moins à demi lieue de nôtre chemin. Nous traversames plusieurs grands villages, un desquels est renommé pour l'addresse extraordinaire de ses habitans à apprêter les huistres, & les autres coquillages. Nous nous y arrêtames un peu de temps, après quoi nous passames au village de Fonda, de là à celui de Fats ou Fas, ensuite à Jokaitz, qui est un grand bourg, de là au village de Naga, laissant toujours la mer à un bonne lieue de nous vers la gauche. Ensuite nous fumes à Ojiwatsi, qui est un autre village; l'ayant passé, nous traversames plusieurs champs fertiles & bien cultivez : nous y trouvames le peuple de la campagne fort occupé à fumer la terre, ce qu'ils font avec la fiente humaine. Nous allames coucher

au village de Jakuts ou Isijakuts, où nous fumes parfaitement bien regalez par nôtre hôte.

Jakuts. Le 14. d'Avril nous partimes de Jakuts au lever du soleil; le temps étoit sombre, froid, & venteux. Jakuts est un village ouvert sans portes, il contient 150. maisons ou environ. Au bout du village il y a un temple; quand nous passames auprès, les moines faisoient le service divin à leur maniere; quelques uns d'entre eux sonnoient les cloches. Laissant ce village nous entrames dans une grande plaine decouverte, & marchant dans un beau chemin bordé d'arbres des deux côtez, nous arrivames aux bords d'une grande riviere que nous traversames sur un fort mauvais & chetif pont qui nous conduisit à un petit village fort agreable, nommé Kummi Gawara. De là, marchant toujours sur un fort beau chemin, nous arrivames à Odamma qui est un village fort long. Nous y rencontrames le Prince de Nagatto, avec une suite de 300. hommes & vingt chevaux de main. Il n'avoit que huit valets de pied qui marchassent devant son Norimon. Nous continuames nôtre route sans descendre de cheval, comme nous avions fait par respect pour quelques autres Princes de l'Empire. Nous arrivames peu après au petit village de Kawai, où nous trouvames une autre suite d'un grand, composée de plus de cinquante hommes. De là nous fumes au village de Wada ou Vanda, ensuite nous traversames deux bois

Kamma Jamma. par où nos allames à la ville de Kamma Jamma: elle est grande & belle, bâtie sur deux collines separées par un petit vallon. Le château est à la droite, ses murs & ses fossez sont contigus aux rues de la ville: elles sont irregulieres à cause de l'inegalité du terrein. La ville est entourée de bonnes murailles avec des portes fortifiées, elle nous parut contenir deux mille maisons, sans compter celles des deux fauxbourgs. Après que nous eumes fait quelques lieues sur un chemin fort beau & fort uni, nous nous trouvames au village de Sekidsjo: nous en vimes les habitans fort occupez à couper des torches, ou flambeaux de Bambous, qu'ils mettoient dans leurs boutiques & qu'ils presentoient à vendre aux Voyageurs d'une maniere un peu importune. Cet endroit à les meilleures hôtelleries, & les plus belles de la route que nous ayons vues; on y compte environ 600. Maisons. Nous nous y arrêtames un peu, & ayant passé un chemin inegal & montagneux, nous arrivames au village de Fusikaki ou Kudsukaka, dont les maisons sont dispersées au deça & au de là du grand chemin. Nous employames plus de demie heure de marche pour nous en tirer: une demie heure après nous arrivames au village de Sakkanosta, dont le bas est au pied des montagnes. Nous y dinames, & après y avoir demeuré une heure, nous poursuivimes nôtre voyage dans des Cangos: nous traversames ainsi le village, & ensuite les montagnes par un chemin inegal & plein de detours. Nous trouvames en les montant un petit temple où il y avoit des lyons dorez, chacun avec une corne sur la poitrine recourbée sur le derriere: un peu plus loin il y avoit un autre temple. Une demie heure ou environ après être partis de Sakkanosta, nous arrivames au village de Sawa, de là en suivant un ruisseau, à Jamma naka; ensuite à Inofanno, d'où nous fumes à Kanni Sosakka, trois differens villages; après quoi nous traversames une plaine située entre des montagnes, entrecoupée en quelques endroits par de petites collines; elle nous mena au village Tsutsi Jamma, où nous arrivames deux heures avant le coucher du soleil: nous y passames la nuit.

Le 15. d'Avril nous marchames entre des montagnes & des collines: nous

nous traverſames des bois & nous arrivames ainſi au village de Mejno ou Meijenu. De là avançant ſur une plaine, nous traverſames deux autres villages, Ono & Imaſikf. Peu de temps après nous traverſames encore quelques autres villages, & marchant entre des collines & des bois où il y avoit pluſieurs Kobaſi, ou arbres à lys, & des Tſungi, ſorte d'arbres qui ont du rapport au bouïs, & qui y croiſſent en quantité, nous arrivames à la ville de Minakuts. Les plus beaux chapeaux, les plus belles nattes, & autres choſes faites de roſeau ſe font à Minakuts. Le Chateau eſt à une extremité de la ville : c'eſt un bâtiment mediocre, il n'a ni murs ni foſſez. Quittant cette ville, nous entrames dans un beau chemin fort large à la gauche duquel on decouvre une autre chaine de hautes montagnes eſcarpées. Nous vimes à nôtre droite le lac d'Oitz, qui eſt un peu par de là le village d'Itzummi ou Jedzumi, que nous traverſames. Peu après nous eumes la vue des montagnes de Noige, & de Scorpion, dont j'ai deja parlé; nous laiſſames l'une à gauche & l'autre à droite. Tout près de là nous traverſames le village de Tangawaa, enſuite celui de Naſſumi, ou comme d'autres l'appellent Natzummi, & Natzume, auprès duquel il y avoit une eſpece de boutique, car cela ne meritoit pas d'être appellé un temple, avec une idole de bois dedans, qui avoit une petite barbe, mais ſans bras. Il y avoit auſſi un prêtre en dedans, & deux mendiants en dehors aſſez bien mis, avec leurs habits de ceremonie, & des ſabres attachez à leurs ceintures. Nous allames enſuite au village de Farri, de là à celui de Kooſibukuro, où nous vimes un autre petit temple tel que le precedent, excepté qu'il n'y avoit qu'un ſeul homme avec ſes habits de ceremonie qui faiſoit la quête à la porte. Dans l'interieur, il y avoit deux Idoles noires, la plus grande avoit des cheveux friſez: les bras de toutes les deux étoient étendus; l'indice de leur main droite étoit tourné vers la poitrine, & elles tenoient quelque choſe de la main gauche. Nous eumes un bon chemin depuis cet endroit juſqu'à Iſſibe où nous dinâmes. Nous en partimes d'abord après diſner, & faiſant le tour d'une montagne pour regagner le grand chemin nous arrivames au grand village de Takano ou Takanomura, renommé pour la poudre medicinale qu'on y vend. L'inventeur de cette poudre demeuroit au petit village de Monoke, qui en eſt voiſin, & que nous traverſames. Cette poudre eſt amere & fort deſagreable au goût. On envelope chaque doze dans un papier où l'on peut lire la maniere de la prendre, & ſes bons effects. Vis à vis de la boutique où l'on vend cette poudre, il y avoit un temple avec l'Idole de Fanna, un des principaux Saints des Japonnois. Il eſt aſſis ſur une fleur de Tarate: ſa tête eſt couverte d'une moitié de coquille bivalve entourée d'une cercle ou d'une gloire d'or. Il avoit un ſceptre à la main droite & quelque choſe qui m'étoit inconnu à la gauche. Ceux qui venoient pour l'adorer s'approchoient du temple tête nue, dans une poſture fort ſoumiſe, & après avoir ſonné ſur une cloche platte, qui eſt pendue en dehors à côté, ce qu'ils faiſoient avec un marteau à diverſes repriſes; ils diſoient leurs prieres en tenant leurs deux mains ſur la tête. Nous remarquames que près de ce village les montagnes s'abbaiſſent par degrez juſqu'à de petites collines. Continuant nôtre route, nous arrivames à Nagaſi, de là à Migawa, enſuite à Sinjeſi trois differents villages; & après avoir encore traverſé un autre village nous arrivames à la ville ou plûtôt au gros bourg de Kuſatzu où l'on fait les Canes de Rottang, qui eſt la racine d'une eſpece particuliere de Bambous. Nous

Ville de Minakuts.

Poudre Medicinale.

paſſames enſuite au petit village de Nooſi, où nous eumes le lac d'Oitz à la droite, & la montagne de Jeſo à la gauche. Nous traverſames pluſieurs champs ſemez de navets, & puis trois petits villages ou plûtot hameaux, après quoi nous traverſames le long village de Sietta, & un peu plus loin celui de Zetta qui eſt fort grand. Il y a un petit temple bâti ſur le rivage, pour pluſieurs raiſons ſuperſtitieuſes. Après avoir laiſſé ce village, nous paſſames ſur le plus grand pont que nous ayons vu au Japon, au bout duquel nous trouvames un petit village, que quelques uns appellent Zettanofaſi, & d'autres Farinkawa. Nous fumes de là à la ville de Diedſi, la reſidence de Ondajiaſama, qui avoit été obligé auparavant de demeurer à Jedo, pendant pluſieurs années à ce qu'on nous dit. La ville eſt belle, de même que le Château ; on va aux fauxbourgs par des portes fortifiées. Après cela nous traverſames les fauxbourgs d'Ootz, & nous arrivames à nôtre hôtellerie dans la ville où nous avions deſſein de coucher. On portoit une grande quantité de racines de Rottang, de Koſatzu, pour les y expoſer en vente. Le Seigneur de la province où croît cette eſpece particuliere de Bambous eſt ſouvent obligé de defendre qu'on en tire les racines pendant quelque temps, de peur de porter du prejudice à l'accroiſſement de la plante ; à cauſe que les racines en ſont fort avant en terre, & qu'on ne ſauroit les arracher ſans que la plante periſſe. C'eſt la raiſon pourquoi on les vend ſi cher. L'eſpece qui croit autour de Koſatzu, eſt appellé Fatziku : la même eſpece de Bambous croît auſſi autour de Nagazaki, mais la racine en excede rarement la longueur d'un empan ou du bras. Autant que cette ville d'Ootz nous parut triſte la nuit que nous y entrames, autant nous parut elle agreable le lendemain que toutes les boutiques qui ſont en grand nombre, & bien fournies furent ouvertes.

Le 16. d'Avril qui étoit un dimanche, nous partimes d'Ootz, nous paſſames au bourg d'Odani, de là au village d'Otzſakka, enſuite à Ojewaſi ou Ojewake, autre village preſque contigu au precedent ; après quoi nous marchames ſur une prairie fort verte entre des collines ; & nous entrames dans le territoire de Miaco : peu après nous arrivames aux villages de Jammaſta & de Jakadai, que nous trouvames ſe toucher preſque l'un l'autre. Nous dinames au dernier, & peu de temps après diner continuant nôtre chemin nous paſſames au village de Jamaſiva, d'où paſſant par un autre plus petit village, & une colline que nous traverſames, nous entrames dans le village de Keangi qu'on pourroit regarder comme le commencement des fauxbourgs de Miaco ; & peu après nous fumes à Awatagatzi ou Awatagus, qui eſt encore plus près de cette capitale : en traverſant les fauxbourgs, nous paſſames trois rivieres, la premiere deſquelles étoit à 1500. pas de la ſeconde ; mais celle-ci n'eſt qu'à cent pas de la troiſieme ; après quoi nous entrames dans cette grande capitale, où nous vimes à droite & à gauche un grand nombre de rues regulieres, ſi longues que l'oeil n'en pouvoit à peine decouvrir le bout. En entrant dans la ville nous ne pûmes nous empecher de remarquer la magnifique tour qui orne le côté occidental du château ; elle ſe preſentoit à nôtre vue d'une maniere charmante. Nous arrivames à nôtre hôtellerie à neuf heures du ſoir.

Retour à Miaco.

Le 17. d'Avril nous achetames des ouvrages & des curioſitez que l'on fait dans cette ville : nous fumes le même jour avec les ceremonies accoutumées retirer du Preſident du tribunal de Juſtice de Miaco, le memoire des preſents : les plus beaux après ceux de l'Empereur ſont ceux qu'il

qu'il reçoit. Nous retirames auſſi le memoire de ceux des deux gouverneurs de la même ville.

Le 18. Avril après diner nous partimes de Miaco, dans des Norimons & Cangos. Premierement nos voitures retournerent ſur le chemin que nous avions fait le jour de devant dans toute la longueur d'une rue ; enſuite nous paſſames ſur un pont, & nous gagnames vers les montagnes qui étoient à nôtre droite. Les rues ſur tout nôtre chemin étoient regulieres ſur toute leur longueur ; propres & agreables, bordées de maiſons, petites, mais joliment bâties, avec des boutiques bien fournies des deux côtez. On nous fit deſcendre dans la cour du temple Magnifique & Imperial de Tſuganin ou Tſchuganin : c'eſt une coutume établie depuis long temps, qu'à nôtre retour de la cour, & le dernier jour de nôtre depart de Miaco, on nous accorde la liberté de voir la ſplendeur & la magnificence des ſes temples, qui ſont les bâtimens religieux les plus grands, les plus agreables, & les plus magnifiques de l'Empire. Jls ſont placez avec beaucoup d'art ſur le penchant des collines qui entourent cette Capitale. On peut dire même que cette coutume à acquis par degrez une force de Loi ; & de la façon dont les choſes vont, à peine peut-on dire que nous ayons la liberté de les voir. On nous y mene, & nous devons les voir, que nous le voulions ou non ; ſans qu'on ait aucun égard à la volonté ou au deſir de l'Ambaſſadeur & Directeur de notre Commerce. On va au temple que je viens de dire, par une allée large & ſpacieuſe, diſpoſée le long de la montagne pendant plus de mille pas, le tout ſur le même niveau. La porte étoit grande & magnifique, avec un double toict recourbé, comme ſont les toicts des temples, & des tours des châteaux du pays. Là nous deſcendimes de nos Norimons, par reſpect pour l'Empereur, comme font en pareil cas les Princes de l'Empire eux mêmes. Cette allée, qui étoit couverte de gravois & de ſable, étoit bordée des deux côtez par les hautes & magnifiques maiſons des officiers du Temple. Au bout de l'allée nous fumes ſur une grande terraſſe couverte de gravier, bordée d'arbres & de buiſſons. Paſſant par deux magnifiques bâtimens de bois nous montames par un très bel eſcalier, fort propre, qui nous mena à un autre magnifique bâtiment auſſi de bois : il étoit fort exhauſſé, plus même que ne le ſont communement les plus beaux palais & les plus ſomptueux : le frontiſpice étoit plus beau & plus majeſtueux que le palais même de l'Empereur à Jedo : la gallerie étoit verniſſée avec beaucoup d'art, & les chambres en étoient couvertes de nattes fines au lieu de tapis. Au milieu de l'avant ſale ou de la grande chambre qu'on trouve la premiere, il y avoit une chapelle ou petit temple qui avoit en dedans une grande Idole avec des cheveux friſez ; entourée d'autres Idoles plus petites, & de quelques autres ornements. Il y avoit d'autres chapelles aux deux flancs, qui, outre quelles étoient plus petites, n'étoient pas ornées avec tant d'art. On nous mena de là dans deux appartements particuliers bâtis pour ſervir de logement à l'Empereur qui s'y aſſied : ils ſont élévez de deux nattes, (comme on s'exprime dans le pays) au deſſus de l'antichambre ou pour mieux dire de la ſale dont nous venous de parler. Ces appartemens ont la vuë de ces chapelles par le moyen de deux portes. Tout près de ces deux appartements, qui ſont au pied de la montagne, dont la vue eſt charmante par elle même, à cauſe de la diverſité d'arbres, & de buiſſons ; ſur la pente de la quelle il y a pluſieurs petits temples cachez par les boſquets ; Il y a, dis-je, un petit jardin de plaiſance, comme en miniature, diſpoſé avec beaucoup d'art à la

Viſite des temples de Miaco.

maniere du Japon, & avec toute la regularité que le peu d'efpace qu'il a pouvoit le permettre. Les allées en font couvertes très proprement d'un fable blanchatre. Plufieurs plantes rares & des arbres élevez par art à un grand degré de perfection, où l'on a entrelaffé des pierres curieufes, ornent les carreaux du jardin; mais ce qu'il y avoit de plus agreable à l'œil étoit un rang de petites collines où l'on avoit imité la nature: elles étoient couvertes des plus belles plantes, & des plus belles fleurs du pays. Un clair ruiffeau les traverfoit, & faifoit un agreable murmure: il étoit couvert d'efpace en efpace de petits ponts qui fervoient tout enfemble d'ornement, de communication pour parcourir les differentes parties du jardin. Nous allames à l'extremité de ce jardin, qui nous donna un point de vue agreable au de là de ce qu'on peut dire, après quoi nous en fortimes par une porte de derriere à la gauche, qui nous mena dans un petit temple voifin, fitué un peu plus haut fur la montagne, à la diftance d'environ trente pas. C'eft dans ce temple que l'on garde les noms des Empereurs decedez; ils font écrits fur une table en caracteres d'or: cette table eft entourée de fieges bas, avec des papiers écrits; trois grands & un petit, fur chacun des fieges: ce font des formulaires de prieres qu'on doit dire pour l'ame de Genjofin. Il y avoit près de l'entrée du temple deux troncs, couverts d'un treillis pour recevoir les aumones du peuple qui y jette des Putjes, & devant les troncs il y avoit une chaire. Deux jeunes moines bien élevez, qui jufques là nous avoient montré ce qui étoit digne de remarque, nous conduifirent encore à un autre temple magnifique; feparé du precedent par une grande place; il étoit fuporté par des piliers gros & forts, hauts d'une braffe & demie; la magnificence de ce temple, comme il nous parût en dehors, confiftoit principalement dans fes quatre toits recourbez; il y en avoit quatre recourbez l'un fur l'autre. Le plus bas, & par confequent le plus grand, étoit forjetté tout autour des murs pour couvrir le portique ou la galerie exterieure qui regnoit tout autour du temple. Les poteaux, les folives, & les corniches qui fupportoient les toits, étoient peints pour l'ornement, les uns en rouge & les autres en jaune. Le plancher étoit couvert de nattes, le temple étoit d'ailleurs vuide jufqu'au comble; appuïé par cinq fois fix pilers ou montants de bois. A la droite du milieu du temple il y avoit un efpace vuide, & un autre à la gauche: à ce dernier il y avoit plufieurs idoles enfermées dans des niches ou cabinets verniffez. Un rideau étoit tiré devant la principale de ces idoles; & devant le rideau étoit un miroir rond, avec des troncs encore couverts d'un treillis pour recevoir les aumones du peuple. Après avoir parcouru ce temple, nous fumes menez par nos conducteurs à un autre bâtiment, moins magnifique à la verité quant à l'exterieur, mais qui ne lui cedoit en rien pour la propreté, & pour les ornements interieurs. La place du milieu eft de même qu'au precedent, une efpece de temple ou de Chapelle confacré à la devotion, & pleine d'Idoles & d'images de leurs Dieux. Nous y fumes regalez par fix jeunes moines du monaftere, dont le plus vieux ne me parut pas avoir plus de vingt fix ans, & le plus jeune pas plus de feize. Ils nous fervirent du Sacki, des champignons, des feves roftiés, des gâteaux, des fruits d'Atfiaer, des racines & des plantes. Après une heure & demie de fejour en cet endroit, nous primes nôtre congé, & nous fumes reconduits par deux des moines à la grande place ou portique qui eft devant ce magnifique monaftere Imperial, qui contient à ce qu'on dit vingt-fept temples dans fon enceinte. Nous fumes de là à un autre tem-

temple nommé Gibon ou temple des fleurs, à quelque mille pas du precedent. Quelques uns de nous s'y firent porter avec des Norimons, d'autres aimerent mieux y aller à pied, le chemin étant très agreable, au travers d'un desert delicieux. Ce temple de Gibon étoit entouré de trente ou quarante petits temples ou Chapelles, tous dispofez regulierement. Il y avoit des boutiques en differents endroits des cours du temple, & des endroits où le peuple s'exerçoit à tirer de l'arc. La cour étoit plantée d'arbres dispofez regulierement, & sembloit dispofée exprès pour le divertissement de jeunes gens. Le temple étoit un bâtiment long & étroit: au milieu, qui étoit separé du reste par une gallerie, il y avoit une grande Idole entourée d'autres plus petites, & de plusieurs autres ornemens. Il y avoit entre autres, une grande image vernissée d'une jeune femme: elle étoit longue de deux à trois brasses & entourée de plusieurs autres idoles ou de jeunes heros. On avoit mis encore au même endroit un navire Hollandois, quelques sabres & espées, avec d'autres colifichets. De ce temple nous fûmes conduits une demi lieue plus loin par une rue nommée Ziwonjasakki ou Sijwonjasakki, qui signifie la rue des mendiants, & des lieux de debauche. Elle nous mena au fameux temple de Kiomids. Le premier objeċt qui se presenta en y allant est un grand clocher ou tour haute de sept étages, dont le plus bas est elevé de quelques marches au dessus du terrein, il sert de chapelle; il y a une grande Idole, & d'autres petites. Un peu plus loin sur la montagne est le temple de Kiomids, appuyé d'un côté par la montagne & soutenu de l'autre par des piliers dont quelques uns ont huit Ikins & demi de haut: Nous y trouvames une grande foule de peuple. Le temple qui étoit entouré d'un treillis ne contenoit rien qu'un grand miroir rond, deux troncs pour les aumones, & quelques Gumgums (espece de cloches) que ceux qui jettoient des aumones dans les troncs faisoient sonner au moyen d'une corde. Non loin du temple il y a un escalier de pierre de 85. marches, qui conduit à une fameuse fontaine qui sourd d'un rocher en trois differents endroit; on dit qu'elle a la proprieté de rendre sages & prudens ceux qui boivent de son eau; on l'appelle Otewantaki: l'eau en est claire, & pure, & je ne pus m'appercevoir qu'elle differât en rien des autres fontaines qui sont à Miaco. En quittant cette fontaine, nous avançames loin le long de la montagne sur une terrasse artificielle; & après avoir passé par divers petits temples ou chapelles, nous fumes à un autre grand temple dont la struċture ressemble beaucoup à celle du precedent. Il est appuyé d'un côté contre le rocher, & porté de l'autre par de grands piliers. La vuë de ce temple est belle & curieuse plus qu'on ne sauroit dire: sa situation étant fort élevée. Je remarquai que les principales Idoles qui sont dans ce temple sont assises, & se tiennent ensemble par les mains. On peut voir le profil de ce temple à la Planche XXXIV. De là on nous couduisit dans le grand Temple de Daibods, peu éloigné du grand chemin de Fussimi. Cependant avant de visiter ce dernier temple, on nous fit entrer dans un cabaret borgne du voisinage, ou plûtôt mauvais lieu, où nous fumes regalez par l'hôte à qui nous donnâmes pour son compliment un Cobang, qui valoit quatre fois le regale qu'il nous avoit donné, qui étoit bien peu de chose. Le temple de Daibods est bâti sur une eminence assez près du grand chemin, (voyez la Planche XXXV.) La cour du temple étoit entourée d'une haute muraille de fort grandes pierres de taille, sur tout celles de la façade, qui avoient près de deux brasses en quarré. Au côté interieur de la muraille

Temple Gibon.

Temple Kiomids.

Temple de Daibods.

 il

il y avoit un grand portique ou gallerie ouverte du côté de la cour, mais couverte d'un toict soûtenu par deux rangs de piliers hauts d'environ trois brasses, & à deux brasses de distance l'un de l'autre. Je comptai environ cinquante de ces piliers de chaque côté de la porte : la porte elle même qui n'est pas bien grande, est ornée de piliers, & à encore pour ornement un double toit recourbé. De chaque côté de l'entrée il y avoit une statue de heros presque nud; il n'avoit autour de lui qu'une morceau de draperie noire qui tenoit negligemment. Il avoit une face de Lyon, haut de quatre brasses, d'ailleurs assez bien proportionné, & élevé sur un piedestal haut d'une brasse. Chacune de ces statues avoit sa signification particuliere : le temple de Daibods, étoit vis à vis de ces statues au beau milieu de la cour. C'est assurement le bâtiment le plus exhaussé que nous eussions encore vu au Japon; il est couvert d'un double toit recourbé, qui est magnifique, & dont le comble s'éleve au dessus de tout les bâtimens de Miaco. Le temple étoit soûtenu par huit fois douze pilliers, mais à cause qu'il en manquoit deux au milieu le nombre se montoit à 94 : les portes étoient en grand nombre & petites, mais elles formoient des allées ou galeries jusques sous le second toit. Le temple en dedans étoit entierement ouvert sous le second toict qui étoit porté par un grand nombre de poutres, & de montants ou poteaux differemment disposez, & peints en rouge pour l'ornement. Il étoit si obscur, à cause de sa hauteur extraordinaire & du peu de jour qui y entroit, que nous ne le pouvions voir, qu'à peine. Le plancher contre l'usage ordinaire étoit pavé de pieces quarrées de marbre : il n'y avoit d'autre ornement en dedans qu'on put y decouvrir, qu'une grande Idole. Les pilliers étoient extremement gros, d'une brasse & demi pour le moins. Plusieurs montans ou poteaux étoient assemblez pour former un de ces gros pilliers; ils étoient peints en rouge, comme tout l'ouvrage de charpente qui étoit dans le temple. L'Idole étoit toute d'orée & d'une grandeur incroyable, de sorte que trois nattes auroient pu se placer aisement sur la paume de sa main. Elle avoit de grandes oreilles, des cheveux frisez, une couronne sur la tête que l'on decouvroit par la fenêtre qui étoit sous le premier toit; on lui voyoit une grande tache sur le front, comme une mouche de dame, qui n'étoit point dorée. Les épaules étoient nues, la poitrine & le corps étoient couvertes negligemment d'une piece de drap. Elle tenoit la main droite élevée, & laissoit voir la paume de la gauche appuyée sur le ventre : elle étoit assise à l'Indienne, les jambes croisées, sur une fleur de Tarate; soûtenue par une autre fleur dont les feuilles étoient élevées comme pour ornement : les deux fleurs étoient élevées environ deux brasses sur le rez de chaussée. Derriere le dos de cette grande Idole, il y avoit un ovale d'ouvrage branchu, ou de filigranne à personnages, orné de differentes petites idoles de forme humaine assises sur des fleurs de Tarate. Cet ovale, qui étoit plat, étoit si graud, qu'il couvroit quatre pilliers; & l'Idole étoit si large, qu'elle atteignoit avec ses épaules d'un pilier à un autre, quoi qu'ils fussent à quatre bonnes brasses de distance l'un de l'autre. La fleur de Tarate sur laquelle l'Idole étoit assise étoit entourée d'une porte octogone, & c'étoit là même que l'on avoit manqué à mettre deux pilliers. Après avoir bien vu ce temple, nous en sortimes par une autre porte que celle par où nous y étions entrez : celle-ci n'avoit qu'un toit. Nous allames dans une cour à côté où l'un nous montra un Gumgum d'une grandeur extraordinaire, suspendu seul dans une petite maison ou hutte de bois: il

il étoit épais d'un bon empan, creus & profond, preſque de la longueur de la pique d'un Benjos, & avoit vingt un pied de circonference. De là nous fumes plus loin à un autre temple fort long à proportion de ſa largeur. Au milieu de ce temple il y avoit une grande Idole aſſiſe, qui avoit quarante ſix bras; ſeize heros habillez de noir & plus grands que nature étoient autour d'elle. Un peu plus loin de chaque côté, il y avoit deux rangs d'Idoles dorées à peu près de la même taille placées de bout. Chacune avoit vingt bras: les plus reculées de ces Idoles, qui étoient près de la plus grande, avoient de longues houlettes. A l'egard des autres, les unes avoient des guirlandes de roſes, les autres avoient divers inſtrumens ou ornemens. Sur la tête de la plus grande qui étoit couronnée d'un cercle de rayons d'or, étoient placées ſept autres Idoles, dont celle du milieu étoit la plus petite, mais toutes avoient leurs poitrines couvertes, & embellies de divers ornemens. Outre les Idoles dont je parle, il y avoit dix ou douze rangs d'autres Idoles grandes comme nature, placées debout l'une contre l'autre le plus près qu'il étoit poſſible, & derriere l'une l'autre, de telle ſorte que la plus en devant étoit toujours placée un peu plus bas pour laiſſer voir celle de derriere. On dit que le nombre d'Idoles de ce temple ſe monte en tout à 33333. d'où vient qu'il eſt nommé San man ſan Sſin, Sanbiat, Sanſin, Santai; c'eſt à dire le temple de 33333. Idoles. (Voyez la Planche XXXVI.) Après avoir vu auſſi ce temple, nous nous mimes dans nos Norimous, & nos Cangos, & nous fumes portez le long du même chemin juſqu'à Fuſimi, qui en eſt à trois heures de diſtance. A trois quarts de lieue du temple de Daibods, vers les montagnes ſur la gauche il y avoit un autre temple, où nous crumes qu'on celebroit la fête des fleurs: car nous vimes un grand nombre d'enfans qui s'y aſſembloient, habillez de Catabres blancs & bigarrez; ils ſe rejouiſſoient & crioient Jaſſai Jaſſaja. De là à Fuſſimi, il y a une ſuite continuelle de maiſons & de rues, nous ſoupames en cet endroit; & nous primes un batteau après ſouper, pour deſcendre avec la riviere: nous avançames ſi bien qu'un peu après minuit nous nous trouvames fort près de la ville, où il y a plus de danger à cauſe des divers ponts; nous fumes obligez de nous y arrêter juſqu'à la pointe du jour. Temple de Quanwon.

Le 19. d'Avril nous entrames dans la ville avant qu'il fût bien jour, peu après nous fumes à bord aſſez près de nôtre hôtellerie. Quoique nous euſſions obtenu avec beaucoup de difficulté la permiſſion de voir la maniere dont on rafine le cuivre; comme auſſi de voir le village de Tenoizi ou Tenoſi, qui eſt le premier endroit de l'Empire, pour la braſſerie du Sacki, & la ville Imperiale de Sakkai, qui eſt à trois ou quatre lieues d'Oſacca ſur la même côte; cependant, à cauſe du caprice, & du mauvais naturel des officiers qui commandoient nôtre train, nous fumes obligez de nous arrêter à Oſacca, & ils auroient voulu nous obliger de pourſuivre notre voyage à Fijongo au plus viſte, & par terre. Retour à Oſacca.

Quoi qu'il en ſoit nous ſejournames à Oſacca juſqu'au 21. d'Avril & ne voulant pas aller pour lors à Fijongo par terre, nous primes deux mechants batteaux decouverts, & nous arrivames au havre de cette ville en trois heures de temps, & avant le coucher du ſoleil. Nos commandants ne voulurent pas nous permettre d'aborder: ainſi nous nous couchames à l'inſtant ſans ſouper, à cauſe que nous avions diſné fort tard. En traverſant pour aller à Fijongo, nous rencontrames le Prince de Sutzima, avec

cinq ou six batteaux de recreation, un desquels étoit vernissé,ciselé, & doré. Il avoit une espece de throne placé sur le tillac.

Le 22. d'Avril nous fumes arrêtez dans le port de Fijongo, par les vents contraires, & par l'humeur lunatique de notre Bugjo, ou commendant, qui étoit à bord de nôtre batteau: quelques-uns des Benjos seulement & le premier interprete eurent congé d'aller à bord pour s'y divertir incognito, sans les lances ou piques qui sont les marques de leur authorité, & sans aucune autre suite.

Le 23. d'Avril, nous demeurames encore dans le havre de Fijongo, pour la même raison: le soir même le Prince de Tsukkusen ou de Fakatta, qui est le lieu de sa residence, y arriva à grande hâte & en desordre, avec environ cinquante navires ou batteaux grands & petits. Le vent étant favorable pour eux ils avoient toutes leurs voiles deployées, & leurs pavillons flottans, qui ressemblent assez à ceux de Batavia, bleu & blanc.

Le 24. d'Avril nous sortimes du port de Fijongo à la pointe du jour, & nous allames au village de Jesijma, qui est dans une Isle, nous y primes nôtre provision d'eau fraiche. Après avoir levé l'ancre, & deployé toutes nos voiles, il y avoit si peu de vent, que le peu que nous avancions étoit presque tout du à nos rameurs qui tirerent à la rame pendant tout le temps.

Le 25. d'Avril au bon matin nous passames devant le long ou plûtôt le grand village de Kiano Zura, qui est à environ quinze lieues du Japon de Muru. Nous eumes avec le soleil levant un vent fraix favorable qui nous fit aller assez viste jusqu'à Zireisch, où le vent devenant contraire, nous allames d'abord à la vue de Tomu à l'Ouest de Zireisch. Tomu du côté de la mer se montre d'une maniere curieuse & singuliere, à cause de la colline sur laquelle il est situé, qui s'avance dans la mer comme un cap: d'ailleurs la plus grande partie de la ville se presente à la vuë d'une maniere assez chetive: ce ne sont que des Mariam, comme ils les appellent, ou des maisons de debauche, & de pauvres cabanes de pecheurs, ou gens du commun peuple. Nous doublames la colline, & nous jettames l'ancre dans la partie meridionale du port, près de l'endroit de la ville, où l'on voit des maisons, & des magasins le long du bord aussi bien bâtis qu'en aucun autre endroit que nous eussions vu. Les collines & les montagnes autour de la ville sont aussi bien cultivées qu'il est possible: les endroits qui sont sans culture sont des precipices profonds, des bois, & des brossailles. Il y a un beau temple avec un monastere de veuves à la montée de la colline, qui ne contribue pas peu à la beauté de l'aspect de cette ville, & du pays circonvoisin. Le vent étant devenu favorable pendant la nuit, nous fit lever l'ancre; nous arrivames le matin à Iwagi ou Iwangi, village d'environ cent maisons, la plupart cabanes de pecheurs. Ce village est bati au pied d'une montagne, & les maisons étant un peu écartées l'une de l'autre, font paroitre le lieu plus grand & plus beau qu'il n'est en effect.

Le 26. d'Avril, quoique nous eussions le courant contre nous, le vent nous étoit aussi favorable que nous pouvions le souhaiter. Cependant quelques querelles s'étant élevées, presque toute la matinée se passa à disputer avant que nous profitassions du vent: nous levames l'ancre à neuf heures du matin, nous passames dans un destroit ou les courants alloient con-

contre nous à force. Nous paſſames contre une Iſle du côté de Tſuwa, où nous jettames l'ancre à vingt braſſes de profondeur, nous la levames peu après eſperant que le vent nous feroit aſſez favorable pour nous faire entrer dans le havre de Tſuwa: mais nous nous trouvames mecontez; & n'ayant fait que fort peu de chemin, nous fumes forcés de jetter encore l'ancre à vingt huit & à vingt neuf braſſes de profondeur.

Le 27. d'Avril de bon matin nous levames l'ancre, le vent étoit changeant, & quoique les courants nous fuſſent contraires nous paſſames bientôt devant le havre de Tſuwo, qui eſt fait preſque en demi cercle, au pied d'une montagne cultivée juſqu'au ſommet. Elle a un phare, ou tour à lanterne bâtie ſur la colline du côté où elle s'avance dans la mer. Ce village contient environ 150. maiſons qui ſont pour la plupart des cabanes de pecheurs. Nous y demeurames un quart d'heure pour prendre de l'eau fraiche, & nous continuames nôtre voyage. Le vent toujours favorable nous porta juſqu'aux detroits de Caminoſecki; mais à cauſe du peu de largeur de ces detroits nous ne pumes point profiter d'avantage du vent, & nous avancions peu au moyen de nos rames; ainſi nous jettames l'ancre près du village de Sango, ſitué dans une Iſle qui porte le même nom.

Le 28. d'Avril le temps étant orageux nous demeurames à Sango, & allames à terre pour nous divertir. Tous nos Benjos s'enivrerent excepté le commis des Benjos, qui affecta en cette occaſion de faire valoir ſon authorité par ſes ordres fantaſques & ſouvent repetez. Il ſe donnoit cette peine fort mal à propos. Il vouloit nous faire accroire qu'il étoit le cenſeur du premier Benjos, que c'étoit ſon devoir de veiller ſur ſes actions & de le cenſurer dans les occaſions pour l'amour des autres Benjos. C'eſt une maxime politique, reçue & pratiquée au Japon, de faire en ſorte que les perſonnes reveſtues de quelque authorité, ſachant, qu'il y a des perſonnes nommées pour veiller ſur leurs actions, & ſur leurs moindres demarches, craignent continuellement d'être decelées à la cour. Cette crainte les oblige de s'acquitter de leurs fonctions honnêtement & fidellement à la ſatisfaction de leurs ſuperieurs.

Le 29. d'Avril le vent étant favorable, mais n'étant pas encore fixe, nous allames à une lieue de la ville & du Château de Sienſi, où nous jettames l'ancre à midi, nous mimes à la voile le ſoir; mais le vent étant devenu contraire, nous fumes bientôt forcez de jetter encore l'ancre près de terre, & de paſſer là la nuit.

Le 30 d'Avril nous mîmes à la voile de bon matin, mais le vent ne nous étant pas fort favorable, nous étant plûtôt contraire, nous perdimes nôtre route, & nous fumes jettez ſur les côtés de Bungo, que nous avions à nôtre bas bord. Comme nous faiſions effort d'entrer dans un port qui eſt à ſix lieues de Simonoſeki, le vent devenant tout d'un coup preſque tempeſtueux, nous approchames de terre avec toute la diligence poſſible, comme firent auſſi pluſieurs autres navires qui alloient de conſerve avec nous. Environ à midi le vent continuant à ſouffler avec violence. Nous allames jetter l'ancre dans la petite rade ou havre de Maggo ou Mukko, près d'un village ou montagne de ce nom à ſix lieues de Senſi & à 18. lieues de Simonoſecki. L'entrée de cette baye étoit étroite, mais la baye ou rade étoit large & ſpacieuſe, avec peu de profondeur, de ſorte que quand la marée eſt retirée elle eſt preſqu'à ſec; alors les habitans du pays ramaſſent des coquillages & des huiſtres ſur le rivage. Sur la même baye à envi-

viron une lieue de Mukko, eſt ſituée la petite ville de Mito Ziri. Nous vîmes le même jour pluſieurs baleines de l'eſpece que les Hollandois appellent Noord Capers. Un Seigneur avec une ſuite de ſept navires qui avoient des voiles bleues paſſa près de nous, mais le vent continuant d'être contraire à nôtre route, nous fumes forcez de demeurer ſur nos ancres de même que huit autres navires equippez pour Simonoſeki.

Le premier de May de grand matin des barques du Prince de Tſukingo vinrent jetter l'ancre aſſez près de nous; le vent ne commença à nous être favorable qu'à cinq heures du ſoir : nous mîmes d'abord à la voile & nous arrivames en peu d'heures à une lieue de Motto Jamma, & de là par le moyen de nos rames & de nos voiles, nous allames à Simonoſeki où nous arrivames dans la nuit aſſez tard.

Le 2. de May nous quittames nôtre grand batteau, & nous nous mîmes dans deux petits batteaux de recreation par paſſer les deſtroits de Simonoſeki à Kokura, qui étoit autres fois une ville fort peuplée & riche. Elle a perdu beaucoup de ſon ancienne ſplendeur depuis le partage de la province où elle eſt ſituée. Elle conſiſte en trois parties ou trois differentes villes, & eſt defendue en quelque façon par une pauvre muraille bâtie de brique ſeulement, & d'un bois du côté de la mer, à l'endroit le plus étroit; après diner nous partimes de Kokura à cheval. A deux lieues de cette ville la mer forme une grande baye ſur laquelle eſt la ville de Kuraſakki que nous traverſames ; une lieue & demi plus loin nous trouvames le village de Kooſiakf, & après une heure de marche nous arrivames à un petit village, où l'on tire du charbon de terre : nous allames une lieue plus loin, à Kujanoſſe où nous couchames dans une mechante petite hôtellerie.

Kokura.

Le 3. May nous partîmes de Kujanoſſe, & nous marchames ſur une chauſſée élevée ſur les bords d'une riviere pour paſſer les villages de Tonno & de Nagatta, un deſquels nous laiſſames à la droite, & l'autre à la gauche. La vallée dans laquelle nous marchions n'avoit pas plus d'une lieue de largeur, elle étoit bornée des deux côtez par de hautes montagnes. L'endroit où nous vinmes enſuite étoit le village de Kadſino, d'où nous fumes à Kootaki, & de la à deux villages nommez Kawaſſo, à la vuë de celui de Kammaſſuza, & de trois autres que nous avions à nôtre gauche. Le pays là autour commence à s'applanir, & nous eumes la vue d'une campagne fort bien cultivée juſqu'au village de Tababukro ou Kawabukuro, de là au village de Kataſijma ; enſuite à deux villages nommez Oja, & de là encore par à Itzka, petite ville d'environ 300. maiſons. Nous dinames à Itzka; après diner nous paſſames dans un bac la riviere qui coule dans cette ville, & nous nous rendimes au village de Tentomats, d'où laiſſant celui de Taroma à nôtre droite, & Tſibakki à nôtre gauche, nous fumes à Nagawa, joli village long, qui s'étend juſqu'au pied de la montagne près de laquelle il eſt ſitué. Paſſant enſuite par trois petits villages Oimatz, Joko, & Jama, nous arrivames au grand village d'Utſijno, où nous remarquames que les femmes ſont fort belles, plus grandes, & d'une mine plus majeſtueuſe, qu'elles ne ſont ordinairement dans le reſte de la Province. Après nous être arrêtez quelque temps dans cet endroit, nous fumes portez avec des Cangos à Miſijama, où les femmes ſont autant renommées, pour leur modeſtie & leur conduite vertueuſe, que pour leur rare beauté. De là nous fumes à Jamaije où nous paſſames la nuit.

Le

Le 4. de May nous partimes de Jamaije, pour aller au village de Flamira: nous paſſames une riviere, & traverſames un bois charmant pour nous rendre à Farda, petite ville d'environ quatre vingts maiſons. Le chemin commence là à devenir rude & irregulier; allant en partie par des collines, & en partie traverſant des champs. A une demi-lieue à peu près de Farda ſont les limites du Territoire de Tſikuſen, que nous venions de traverſer; & de celui de Tſuſſima, où nous allions entrer. Non loin de là nous fumes à Sijra Saka, petit village d'environ vingt maiſons, avec un moulin à eau. De là au village de Kiſamabitz, de là encore à Imamatz, Tſinoggi, & Akaſakka, trois differents villages. D'Akaſakka nous fumes à Taiſero, ville d'environ 400. maiſons, & de là à Urijino village de 300. maiſons, & Todorokki, autre village qui en contient preſqu'autant, & qui eſt preſque contigu au precedent. Nous y dinames, & après diner comme nous traverſions le village, on nous montra un endroit ſur les montagnes voiſines où il y avoit autres fois deux châteaux forts. Nous fumes enſuite au village de Muradanamatz, de là à celui de Nagaba, enſuite à celui de Tſionſmatz, autre village d'environ 700. maiſons: de là au village de Kiriſamura, enſuite à Nittawa, & Betabara, deux autres villages. Nous traverſames enſuite une plaine bien cultivée pour aller au village de Faddi, & peu après à Kanſaki, où nous couchames. Kanſaki eſt une ville d'environ 700. maiſons dont les rues ſont fort irregulieres. Nous reçumes là une marque de civilité de la part de nôtre chef Benjos à quoi nous ne nous attendions pas; nôtre chambre ne ſe trouvant pas aſſez grande pour nous loger commodement, il nous ceda la ſienne. Cette ville eſt pleine de temples & de moines, & les murailles de nôtre chambre étoient ſi pleines d'indulgence qui y étoient attachées, qu'il n'y avoit plus de place; enſorte qu'en pluſieurs endroits les plus nouvelles étoient collées ſur d'autres d'une plus vieille datte. Ces indulgences ſont de la longueur d'une feuille de papier, & du quart de la largeur; elles ſont pliées en forme de lettre avec une ſuſcription imprimée en gros caracteres, & ſcellées en rouge par le ſuperieur du monaſtere qui a le pouvoir de les donner, & de les vendre. On ne voit en dedans que de petites buchettes de bois, ordinairement de ſapin, attachées avec des cordons & fendues, avec quelques papiers benits liez autour. Il n'y a même dans pluſieurs qu'un petit morceau de papier où l'on voit quelques lignes des caracteres Sſo, & pluſieurs de couleur rouge: il y avoit auſſi dans la même chambre des Ofarrai d'Isje, ce ſont des boettes quarées qui contiennent des papiers & des buchettes de la même ſorte. Le Seigneur de cette province envoya faire compliment à nôtre chef Benjos ſur ſon heureux retour, & lui donna un Cobang. Le ſous Benjos reçut le même compliment & eût un preſent d'une oye; ſavoir ce que le Prince pretendoit par là c'eſt ce que nous ignorions. Sur la nuit les moines firent un grand bruit en chantant & ſonnant les cloches. Le pays eſt fort agreable tout autour, & je n'eus pas peu de plaiſir de voir le grand nombre de belles fleurs de Sakanantzo, & de Satzugi, de differentes couleurs, tant les ſauvages que celles que l'on cultive dans les jardins. Kanſaki.

Le 5. de May nous partimes de nôtre hôtellerie de Kanſaki, pour aller au village de Katafiraſakku, de là à celui d'Ani. Nous paſſames enſuite un pont pour nous rendre à Faranomatz, village d'environ 200. maiſons; enſuite à Takkavo, aſſez grand bourg. Nous y paſſames une autre riviere dans un bac, & nous arrivames peu après à la ville de Sanga; nous ne

nous y arrêtames pas, nous la traversames sans descendre de cheval, & nous allames au village d'Ojematz, de là à Kasinomatz, autre village divisé en deux parties. Il a un espace vuide au milieu sur les bords de la riviere: c'est la place où l'on execute les criminels de la ville de Sanga. Cela nous parut par les cadavres de cinq malfaiteurs que l'on y avoit executez en dernier lieu, quatre desquels étoient encore attachez à la croix, & la tête du cinquieme étoit plantée à un pieu. J'apperçus des corps de garde des deux côtez de la place, & des soldats pour garder les corps. Ces hommes éxecutez avoient mis le feu dans une maison de Sanga, qui y fût, il n'y a pas long temps, entierement consumée. Ils avoient été repris après être échappez de la prison: un de ces malheureux pour se derober à la honte d'une éxecution publique se pendit lui même; cependant son corps fût attaché à la croix. La tête attachée au pieu étoit de leur hôte qui les retiroit & les cachoit; il fût à cause de cela condamné à subir le même supplice. De Kasje nous passames ensuite sur un pont de cent vingt pas de longueur, & nous fumes au village de Botak, à une lieuë & demi duquel il y avoit une haute montagne, où dans une lieue de circonference je comptai dix villages. Nous allames ensuite à Utsisu ou Utsinsi, village d'environ cent maisons: ensuite à Simatz, autre village situé au pied d'une montagne. Nous passames là dans un bac une riviere qui a le flux & reflux. Nous allames ensuite au village de Kangawa, une heure après à celui de Tiramatz, ensuite à celui de Torimatz. Nous traversames après un autre petit village pour aller à nôtre hôtellerie à Ooda, qui est un assez grand bourg. D'Ooda nous fumes aux villages de Owatz & de Wewasi. Nous passames une riviere dans des batteaux près du village de Icongommi; ensuite nous passames sur un pont qui est sur une grande riviere qui se jette près de cet endroit dans le golfe de Simabara. Passant ensuite par plusieurs petits hameaux dispersez çà & là, nous arrivames à Narsi, grand bourg où l'on vend beaucoup de bois de chauffage qui y abonde à cause des bois & des forets qui sont autour du lieu. Nous passames de là à un autre village, & ensuite à un autre: le tout entre des collines & des bois que nous traversions. Depuis ce dernier village jusqu'à la mer il y a une plaine avec des hameaux dispersez à une demi lieue l'un de l'autre. Enfin après une heure de marche nous arrivames à Swota, grand bourg arrosé par une riviere qui se decharge aussi dans le golfe de Simabara. Il y avoit dans ce même temps plusieurs barques chargées de bois. Swota est fort renommé pour les pots & les tasses de porcelaine qu'on y fait, qui sont d'une bonté extraordinaire: nous y couchames, & faute de meilleur logement nous fumes obligez de nous accommoder du galetas d'une chetive cabane.

Le sixieme de May nous quittames Swota de bon matin, & nous arrivames bientôt au village de Tiromatz. Nous marchames ensuite près d'une heure sur les bords de la riviere que nous avions traversée en batteau le jour precedent: nous arrivames ainsi à Mino, village situé au pied d'une montagne. Il y a vis à vis un autre village appellé Ookfano: nous passames encore une riviere dans un bac, & nous allames au village d'Imadira; ensuite nous traversames une grande vallée pour aller à Sjimosi, autre village, après quoi nous traversames celui d'Urisstijno pour aller à celui de Jebosiwa qui est fort grand. De Jebosiwa nous traversames une autre vallée; & passant près d'un poteau pour marquer les chemins, qui est sur le grand chemin, & traversant trois petits hameaux qui ne sont qu'à un

quart

quart de lieuë l'un de l'autre, nous arrivames à la montagne de Taura ou Tawara, où il y a un Fisenban comme ils l'appellent, c'est à dire une garde du Prince de Fisen; dans un village nommé Tawarasakka qui est justement sur les limites de ses états. De l'autre côté de la montagne de Tawara est le grand village de Fide Jamma. Non loin de Tawarasakka sont deux bornes de pierre qui separent les états de Fisen de ceux d'Omura: la premiere de ces bornes, quoique dans un terrein plus bas que l'autre à cause que le chemin va en montant, étoit cependant plus haute que l'autre, pour marquer que les états du Prince de Fisen sont beaucoup plus étendus que ceux du Prince d'Omura. Nous allames ensuite à un petit village de huit maisons seulement, ou le chef Benjos de Tangosama, Prince de Fisen, qui nous avoit conduits au travers des états de ce Prince, prit congé de nous, & nous laissa poursuivre nôtre voyage par la montagne de Tewara. Le grand arbre de Camphre, dont j'ai parlé plus haut dans le journal de nôtre voyage à la cour, étoit alors couvert de fleurs, & faisoit un très bel effect. Nous fumes ensuite à un autre poteau pour montrer les chemins; il y en a un grand nombre dans tout le pays; de là à un grand village. Ensuite nous traversames quelques petits hameaux, & des champs fort fertiles, jusqu'à Sonogi qui est le vrai nom du lieu que d'autres nomment Sinongi. Nous nous y arrêtames quelque tems sous pretexte d'attendre que les batteaux avec lesquels nous devions traverser la baye d'Omura fussent prêts; mais à la verité, c'étoit pour ne pas arriver à Tokits de trop bonne heure; & n'être pas obligez d'achever nôtre journée ce jour là. Nous nous dispensions ainsi de l'embarras de l'honorable reception de nos amis de Nagazaki. Elle nous est ordinairement à charge; leur usage étant d'aller à nôtre rencontre à quelques lieuës de la ville. Nous fumes ainsi obligez de passer la nuit à Fokits. Il plût bien fort toute la nuit, & il n'y avoit pas d'apparence le lendemain matin que le temps dût s'éclaircir.

Malgré cela, nous partimes de Tokitz le 7. de May au matin, pour faire ce qui nous restoit de nôtre journée, & en verité c'étoit la plus fatigante. Nous arrivames heureusement à Desima, à peu près à midi: nous fumes obligez avant d'entrer dans la ville de quitter nos Cangos, & de monter à cheval. Trente pas avant d'arriver à nôtre Isle, nous descendimes de cheval. Cependant l'Ambassadeur, & le Bugjo, aprés avoir quelque temps deliberé se firent porter dans des Norimons à la porte de nôtre comptoir. Nous rendimes graces au Dieu tout puissant de sa puissante protection pendant nôtre voyage & nôtre retour de la cour. *Retour à Desima.*

Je vais à present donner un recit des principaux événemens qui se passerent à Desima, après nôtre retour jusqu'au second Voyage que nous fimes encore à la cour. *Ce qui arriva à Desima.*

Le 8. de May nôtre barque arriva le matin de bonne heure de Simonoseki, & jetta l'ancre assez près de nôtre Isle.

Le 9. de May deux Benjos avec leur suite ordinaire vinrent à Desima pour être presens quand on dechargeroit nôtre batteau, à l'ouveture des portes qui donnent sur l'eau, & de celles de nos magazins, & pour s'en retourner chacun par la porte de son departement à son propre bateau. Je ne pus m'empecher de prendre garde en cette occasion à un cas particulier, qui fait voir combien les Japonnois sont portez à se defier l'un de l'autre. Le Benjos qui étoit avec nous à la cour, vint par la porte du côté de la terre, & s'en retourna par la porte du côté de l'eau; l'autre Benjos au contraire vint par la porte de l'eau, & s'en retourna par celle de terre; de for- *Exemple de la defiance des Japonnois.*

ſorte que l'un d'eux étoit toujours preſent quand on fermoit une des portes.

L'onzieme de May nôtre Directeur, & Abouts, allerent rendre viſite aux gouverneurs de la ville, la premiere fois depuis nôtre retour.

Le douze de May il arriva pluſieurs batteaux dans le port avec des Benjos envoyez par le Prince de Tſikkuſen, comme cela ſe fait une fois chaque année, pour relever les Benjos du Prince de Fiſen.

Il n'arriva rien de remarquable juſqu'au 28. de May, que les premieres Jonques Chinoiſes qui devoient s'en retourner mirent à la voile pour leur Empire au nombre de vingt, dans quatre jours de temps.

Le premier de Juin étoit un jour de fête pour les Japonnois, que les Hollandois appellent Pelang. Les Japonnois ce jour là ſe divertiſſent ſur l'eau, & y font des courſes de batteaux & de canots, & crient ſouvent *Pelo*: ils font ſonner avec cela des clochettes. Toutes les maiſons ſont ornées de pavillons & d'autres ornemens de navire, faits avec du papier épaix. Il ſemble cependant que cette fête ſoit uniquement deſtinée pour le divertiſſement des jeunes gens; les perſonnes avancées en age n'ont point la permiſſion ce jour là de ſe mêler à leurs plaiſirs, ni de les troubler. (Voyez la page 191. du Tome II. de cette Hiſtoire, & l'Hiſtoire du Thé dans l'Appendice.)

Le 3. de Juin des fraudeurs de douane furent pris dans la nuit; ils avoient fait entrer des marchandiſes qui appartenoient aux Chinois. Un d'eux tâcha de ſe poignarder lui même, mais ils en fût empeché d'abord par la perſonne qui l'avoit arrêtée; de ſorte qu'il ne ſe fit qu'une legere bleſſure. Mais malgré les ſoins qu'on eut d'empecher qu'il ne ſe fit aucun mal, ſa rage & ſon deſeſpoir le porterent à ſe couper avec les dents une partie de la langue, croyant par là mettre fin à ſa vie & éviter la honte d'une execution publique.

Semailles du ris. Le Satſuki ou la ſaiſon pluvieuſe au Japon qui commence environ ce temps-ci, eſt accompagné ordinairement de pluſieurs groſſes ondées de pluye, d'un temps orageux & humide: c'eſt la ſaiſon propre pour ſemer le ryz, ce qui ſe fait dans ce pays là par des femmes, & de jeunes filles.

Le 20. de Juin nous fimes la revue de nos batteaux: nous en abondonnames un, qui étoit vieux & mal propre à être reparé. Nous dinames le même jour, dans un des temples qui ſont ſur les collines voiſines.

A peu près dans le même temps pluſieurs Jonques & barques mirent à la voile pour la Chine, & autres endroits: il en arriva d'autres dans le port. Pour cette raiſon, & pour prevenir la contrebande qui eſt ſi ſeveremeut defendue par les loix du pays, la ville étoit exactement fermée pendant la nuit, & tous les paſſagers de quelque rang & condition qu'ils fuſſent étoient viſitez rigoureuſement.

Le 29. de Juin dans la nuit une Jonque Chinoiſe de Batavia avec la livrée du Prince arriva dans le port.

Le 10. de Juillet fût le dernier jour de la vente qui ſe fait tous les ans, & qui dure ſept jours. On celebra le même jour la fête de Giwon, une des principales, & des plus puiſſantes Idoles des Japonnois.

Le 16. de Juillet on fit prêter ferment à nos Cuiſiniers, & au reſte de nos domeſtiques, ou officiers, pour les obliger de n'entrer dans aucune familiarité ni dans aucun commerce particulier avec nous: ils ſignerent tous cette promeſſe de leur ſang.

Le

Le 20. de Juillet on trouva deux jeunes hommes morts dans les rues, un deux avoit tué l'autre avec son sabre ; & ensuite, de peur d'être pris & puni, il s'étoit coupé la gorge. Peu de jours auparavant un valet s'étoit donné la mort en s'ouvrant le ventre. Un autre valet se coupa la gorge à cause seulement qu'il avoit receu une injure d'un autre valet dont il n'avoit pu avoir justice du maire de la ville : Il ne voulut pas prendre connoissance de cette affaire, à cause que cela s'étoit passé dans la maison du Gouverneur. Peu de jours après uu autre fût trouvé noyé sous se pont, la gorge à demi coupée, tant est grand le mepris que cette nation a pour la vie.

Le 30. de Juillet on mena cinq hommes prisonniers d'Amak : ils s'étoient jettez dans le village d'Isafaja, dans l'intention de voler des marchandises qu'on leur avoit dit que les Chinois y avoient apportées en secret. Non seulement ils manquerent leur butin, mais ils furent pris sur le fait & envoyez à Nagazaki pour y être mis en prison.

Il vint dans le port, pendant les jours precedens, plusieurs Jonques de la Chine ; & de divers autres endroits ; entre autres deux grandes Jonques de Siam, qui avoient mis seize jours à leur voyage : ils nous porterent des nouvelles, qui étoient que lorsqu'ils avoient mis à la voile pour venir de Siam ; ils avoient vu nos vaisseaux dans le port de la même ville.

Le premier d'Aout on celebra la fête de Tannabatta, comme on l'appelle communement, ou de Siokuso. La veille de la fête chaque mari couche avec sa femme & s'acquitte du devoir nuptial, en memoire de quelque évenement remarquable, le matin suivant la solemnité commence avec des compliments qu'on se fait les uns aux autres.

Le 3. d'Aout est un jour particulier pour aller au temple. Les Japonnois appellent ce jour le jour de Quanwon & Sennitzmaira, c'est à dire le jour de mille jours, à cause que celui qui visite ce jour là le temple de Quanwon, fait un acte de devotion aussi grand que s'il y demeuroit mille jours : il n'y a à Nagazaki, qu'un seul temple consacré à Quanwon.

Le 8. d'Aout il y a une autre fête appellée Bon. Le peuple en cette occasion passe toute la nuit sur les tombeaux de ses ancêtres, & de sa parenté, avec des lampes & des lanternes. La solemnité de cette fête commença le sept, & dura trois jours de suite. Ils croyent que les ames des morts, quelque vie qu'ils ayent mené bonne ou mauvaise, rodent autour, & visitent les endroits de leur ancienne demeure.

Le 10. d'Aout on nous donna avis de l'arrivée de nôtre vaisseau nommée le Wallenbourg : il entra en effect dans le havre peu après, & jetta l'ancre près de Desima l'onzieme d'Aout après midi.

Le 12. d'Aout nous eumes nouvelles qu'un autre de nos vaisseaux nommé *Jacht Wink op Sée* avoit été decouvert, qu'il faisoit voile du côté du port, où il arriva le jour suivant.

Le 15. d'Aout après que l'equipage du vaisseau nommé le Wallenbourg eût été passé en revue selon l'usage ordinaire, on commença à decharger le navire, à quoi l'on employa quatre jours entiers.

Le 22. d'Août, il firent la même chose en dechargeant le vaisseau nomme *Jacht Wink op Sée*, qui étoit venu par la route de la Chine : cela fut expedié en trois jours de temps.

Le 23. d'Aout ayant appris qu'un autre de nos navires avoit été vu faisant voile vers le port, moy & quelques autres, fumes envoyez pour

lui aller au devant. Nous dinames dans l'Isle de Iwo, à deux lieuës d'Allemagne de Nagazaki à l'entrée du port; après diner nous fumes une lieue plus loin avec nos batteaux pour recevoir le navire que nous trouvames être le Bosswinck de Batavia.

Le 23. d'Aout le Bosswinck vint à l'ancre près de Desima; il fût visité le jour suivant, & ensuite dechargé en trois jours de temps.

Mort de l'un des Gouverneurs de Nagazaki.

A peu près dans le même temps nous eumes la nouvelle de Jedo, de la mort de Kinmotsama, auparavant Gouverneur de Nagazaki: le même qui dans l'année 1680. lorsque le Docteur Cleyer y étoit directeur de nôtre commerce, fit executer à mort dix Japonnois pour avoir fraudé la douane: quelques uns furent decapitez, d'autres attachez à une croix. Il fit cela de sa seule authorité, sans porter l'affaire devant le Conseil d'état à Jedo, sans en attendre les ordres; & pour cette raison il fut destitué de sa charge, & condamné à demeurer aux arrêts dans sa propre maison, où il mourut.

Le 7. de Septembre on celebra la fête de la Lune, comme les Japonnois l'appellent, & la lumiere de la Lune selon les Chinois. Le peuple en cette occasion se divertit à roder dans la nuit à la clarté de la Lune; quelques uns prennent le plaisir de se promener dans leurs batteaux où ils tirent à l'aviron. On a fort peu d'égard à Nagazaki à cette fête, à cause de la garde rigoureuse que l'on fait dans cette ville, pour empecher la contrebande, & des recherches exactes que l'on fait chez les habitans, diverses fois dans la nuit.

Le 9. de Septembre quelques unes de nos marchandises furent exposées en vue; & le dixieme, on tint le premier Camban ou jour de vente.

Decouverte des fraudeurs de douane; & ce qui se passe dans cette affaire.

Le 15. de Septembre quatre fraudeurs de douane furent amenez prisonniers à Nagazaki, & le premier d'Octobre quatre autres furent pris & menez de même par les pecheurs de baleine.

Le 2. d'Octobre, le batteau qui appartenoit à ces prisonniers fût amené à Nagazaki avec quatre de leurs complices, deux desquels s'ouvrirent le ventre: Cependant leurs corps furent salez & apportez dans la ville Cette même nuit une autre personne interessée dans cette affaire de contrebande se donna la mort en s'ouvrant le ventre; un autre s'evada malgré le soin qu'on avoit eu de fermer les portes de la rue, & les recherches exactes qu'on fit pour le reprendre.

Le 4. d'Octobre un autre des complices s'enfuit, & un sous-Interprete qui avoit prêté de l'argent pour frauder la douane s'ouvrit le ventre; leur chef qui fut pris aussi se mordit la langue de rage, & pour n'etre pas obligé de decouvrir ses complices. Quoi qu'on l'eût mis dans les fers, & qu'on se fut assuré de lui autant qu'il étoit possible, il trouva le moyen de mettre sa robe en pieces & d'en faire une espece de corde pour s'etrangler. On trouva un livre sur un des prisonniers, où étoient écrites les sommes reciproques des ventes & des emplettes, avec les noms des complices, & combien d'argent chacun d'eux avoit avancé. Cela decouvrit tout le secret de l'affaire, & fit connoitre plusieurs des habitans qui étoient coupables; on fit pour cette raison des recherches exactes chez tous les habitans, & après le depart des Jonques on fit une revue rigoureuse de tous les habitans de chaque rue, trois fois chaque nuit; trois personnes furent arretées à Nagazaki, & mises à la question. Lorsque les Jonques de la Chine sont sur leur depart, & quelque temps après, on fait une

une revue exacte chaque nuit, après que les portes des rues sont fermées pour voir si quelqu'un s'est absenté, que l'on peut supposer avoir suivi les Chinois; c'est la coutume de ces derniers de s'arreter quelque temps sur les côtes pour attendre les fraudeurs de douäne. Il est surprenant que les habitans de Nagazaki s'exposent si frequemment, & qu'ils courent un hazard si effroyable pour gagner une bagatelle. Ils savent que s'ils sont decouverts, ils doivent s'attendre à un supplice capital, ou à mourir de leurs propres mains, pour éviter de tomber entre celles du bourreau. On peut s'étonner aussi que les Chinois eux memes veuillent perdre du temps à attendre sur les côtes, tandis que les habitans de Tsukusiu Karatz, sur lesquels on ne fait pas des recherches si rigoureuses, ont beaucoup plus d'occasions de faire le commerce de la contrebande avec eux.

Le 6. d'Octobre un autre des complices trouva les moyens de s'echaper; on ferma d'abord les portes des rues, & tous les Japonnois qui étoient alors dans nôtre Isle eurent ordre de se rendre incessamment dans leurs maisons. Un des Ottona fût privé de son employ, & mis en arrêt dans sa maison, à cause que celui qui s'étoit evadé étoit sous sa garde, & habitant de sa rue. Plus de cent hommes de chacune des rues d'où personne ne s'etoit absenté furent commandez pour aller dans les montagnes à la recherche des fugitifs.

Le septieme d'Octobre deux ou trois habitans de Nagazaki furent encore decouverts par les prisonniers, & mis en prison.

Cette affaire si embarrassante, où près de cent personnes de Nagazaki se trouvoient envelopées, sans compter leurs parens & les étrangers, donna tant d'occupation au gouverneur, que nôtre Camban ou vente de nos marchandises, qui auroit du se faire dix jours plûtôt, fut renvoyée à l'onzieme d'Octobre. On n'avoit pu parler au gouverneur pendant les quinze jours precedens, & ses domestiques même n'osoient lui addresser la parole que pour des causes très pressantes.

Le 14. d'Octobre qui étoit un Samedi, de bon matin, nous sentimes deux chocs violents d'un tremblement de terre qui durerent une demi minute chacun. Le choc fut si sensible, même dans le port, que le pilote de l'un de nos navires, qui étoit alors à bord fut jetté hors de son lit. Les chiens & les corbeaux firent un grand bruit sur le rivage étant éveillez par la violence de ce tremblement. Tremblement de terre.

Le 21. d'Octobre un Kuli ou portefaix fut pris à la porte comme il s'en alloit de nôtre Isle, & l'on trouva du Camphre sur lui. Sur quoi Mr. Reinss, de qui le prisonnier avoua qu'il l'avoit acheté, fut d'abord conduit devant le maire de la ville. Le Kuli même, le marchand qui avoit vendu le camphre, & son hôte furent arretez par leur Ottona selon les ordres du gouverneur, & mis dans les fers.

Le 22. d'Octobre & quelques jours après tous nos navires furent visitez l'un après l'autre en presence des deux interpretes; on y cherchoit diverses choses, entre autres le *Sal volatile oleosum* du Professeur Sylvius, qui avoit été demandé par l'Empereur dans nôtre derniere audience, comme une panacée excellente ou remede universel pour conserver la santé & prolonger la vie.

Le 24. d'Octobre trois fraudeurs de douane furent amenez prisonniers de Fisen à Nagazaki, ils avoient été pris sur le fait comme ils achetoient des marchandises des Chinois; deux d'entre eux trouverent le moyen de s'echaper, sur quoi nôtre Kuli ou porteur, & quelques autres de nos do-

mestiques, eurent ordre d'abord de quitter leur ouvrage, & de courrir après les fugitifs; le troisieme s'ouvrit le ventre.

Le même jour 24. d'Octobre, le gouverneur envoya son secretaire & un Benjos pour instruire nôtre Resident de la sentence qu'il avoit prononcée dans l'affaire du Camphre, qui étoit que l'homme qui l'avoit acheté & le marchand pour qui il avoit été acheté auroient la tête tranchée. Le secretaire & le Benjos avoient ordre encore de prier nôtre Resident d'arrêter Mr. Reinss, qui avoit vendu le camphre, & de le mettre à bord d'un de nos vaisseaux pour l'envoyer à Batavia pour le mettre entre les mains de la justice. On donnoit à entendre en même temps que puisque plusieurs de leurs gens avoient perdu la vie pour ce crime, ils feroient obligez enfin de prendre de nouvelles mesures. Et en cas que Mr. Reinss, ou quelque autre coupable du même crime, ne fût pas puni exemplairement par la supreme cour de judicature de Batavia, ils se feroient Justice à l'avenir eux mêmes.

Il ne se fit rien le premier de Novembre: c'étoit le dernier jour d'une fete appellée Kunnitz, qui est celebrée dans tout le Japon & qui commence le 27. d'Octobre.

Le cinquieme de Novembre il vint des Messieurs à Desima; ils étoient envoyez par le gouverneur: les deux directeurs de nôtre commerce, les capitaines des navires, & en general tous les Hollandois depuis le plus grand jusqu'au plus petit qui étoient alors à Desima, furent assignez pour comparoitre devant eux. Ils representerent aux directeurs de nôtre comptoir dans un long & grave discours, que sachant combien leurs loix étoient rigoureuses contre la contrebande, & combien de fois elle avoit été funeste à leurs gens, on s'attendoit que nous y ferions plus de consideration à l'avenir que nous n'en avions fait par le passé: alors les deux Japonnois, qui avoient fraudé deux Catti de Camphre, furent amenez devant eux & condamnez à avoir la tete trenchée: sur quoi les deux directeurs de nôtre commerce furent requis dans les plus forts termes d'user à l'avenir de toute leur authorité & de toute leur attention, pour prevenir de semblables accidents; leur signifiant avec cela, que si nos directeurs n'accordoient pas une demande si raisonnable, ils feroient obligez de faire subir à nos gens le meme chatiment que plusieurs des leurs avoient deja subi.

Le sixieme de Novembre le Jacht Bosswinck leva l'ancre, & à l'aide de la marée il alla jusqu'à Papenberg.

Le septieme de Novembre il fut suivi par le Jacht Wick op Sée. Et le 8. après midi par le Floot Walenbourg, ayant à son bord le precedent directeur Mr. Butenheim qui s'en retournoit à Batavia.

Le dixieme de Novembre au matin nous reçumes avis à l'ordinaire des sentinelles qui sont au haut des montagnes, qu'ils avoient perdu de vue tous nos navires. Le même jour les Japonnois vinrent visiter nos chambres; parce, disoient ils, qu'ils prennoient plaisir à les voir. Le meme jour entre neuf & dix heures du soir, un nouveau tremblement de terre se fit sentir tout d'un coup d'une maniere violente: il ne dura pas tant que celui du 14. d'Octobre, mais le choc fût plus grand, & rompit quelques vitres dans ma chambre; il fut suivi après minuit d'un autre choc moins violent, le temps étant toujours serein, & calme: ce second choc fut suivi par trois autres, & ceux-ci par deux de plus qui furent si peu considerables qu'on eut peine à les appercevoir.

Le 23. de Novembre Mr. Dieck mourut, & fut enterré honorablement

le

le 24. au côté occidental d'Inaſſa, ou Inaſſa no Jamma, nous accompagnâmes le corps avec trois grands, & deux petits Prows ou batteaux.

Le 30. de Novembre je profitai de l'occaſion d'ecrire à mon bon ami le ſavant Docteur Cleyer, par une Jonque Chinoiſe qui étoit prête à mettre à la voile pour Batavia.

Le premier de Decembre nous envoyames diverſes ſortes d'étoffes à la maiſon du gouverneur, afin qu'il choiſit lui meme celles qu'il croyoit qui ſeroient plus du gout de l'Empereur.

Le ſecond de Decembre nous fumes occupez à faire l'inventaire des marchandiſes, & autres effets du defunct Mr. Dieck.

Arrivée de Tſino Cami.

Le 7. de Decembre Tſino Cami nommé auparavant Genſaimon, gouverneur de Nagazaki, arriva de Jedo. Pluſieurs Benjos lui vinrent au devant à Nagazaki: ils avoient été envoyez par les Princes de Firando, d'Omura, d'Amakuſa, de Simabara, de Karatz, & d'autres Daimio voiſins, pour attendre ſon arrivée & par reſpect pour l'Empereur, lui faire compliment ſur ſon heureux retour. S'il arrive par hazard qu'un de ces Princes faſſe ſon compliment lui même, il donne la preſſeance au gouverneur pendant quelque temps, quoi que d'un rang inferieur; & cela ſeulement par reſpect pour l'Empereur, de la ſanté duquel il s'informe. D'abord que les complimens reciproques ſont finis, le Prince reprend ſon rang. Ces derniers jours paſſez les vingt Jonques Chinoiſes qui avoient reſté dans le port en ſortirent pour faire chacune ſon voyage.

Le 9. de Decembre qui étoit un dimanche les trois gouverneurs de Nagazaki vinrent nous faire une viſite à Deſima, comme c'eſt la coutume une fois l'an: Ils en font une autre aux Chinois.

Le 10. de Decembre Tſino Cami, nôtre grand adverſaire, nous donna après ſon retour les premieres marques de ſa haine, & de ſa mauvaiſe volonté; car il envoya de bon matin nous avertir de nous tenir prêts pour voir l'execution de deux hommes condamnés à la mort, à cauſe de nous; à cauſe, comme j'ai dit ci-deſſus, qu'ils avoient acheté en ſecret du Camphre d'un Hollandois. (*On a donné une relation de cette execution, aux pages 95. & 96. du Tome. II. de cette Hiſtoire à laquelle je renvoye le lecteur.*) Il m'avoit été dit par Joſeiman & Senbe, deux de nos interpretes, que Sedaje un autre de nos interpretes étoit la ſeule cauſe de l'execution de ces deux pauvres malheureux; à cauſe que la ſomme n'excedant pas dix Thails, il n'auroit pas dû porter la cauſe devant le gouverneur, d'autant mieux que les autres interpretes n'en avoient aucune connoiſſance. Nous fimes outre cela une autre demarche, pour leur ſauver la vie; nous donnames, le jour qui preceda celui de l'execution, un ecrit au gouverneur, où nous lui repreſentions que le camphre n'avoit pas été acheté, mais derobé dans nôtre Iſle. Ce juge impitoyable ne voulut point preter l'oreille à nos remontrances. Les juges dans ce pays là, generalement parlant, ſont peu portez à la compaſſion. Les criminels ſont jugez ſans retardement, & le fait étant prouvé, ce qui eſt la ſeule choſe à quoi ils s'attachent, les criminels ſont punis ſelon la loy avec la derniere ſeverité.

Severité d'un des Gouverneurs de Nagazaki.

A peu près dans le meme temps Siuboſama, un des Gouverneurs de la ville, fit couper la tete à un de ſes propres domeſtiques qui étoit Benjos, ſeulement parce qu'il étoit ivre, & querelleux. Un autre Benjos, qui voulut interceder pour lui, & prier le gouverneur de ne pas le punir avec tant de ſeverité, fut mis aux fers pour recompenſe de ſa peine: on dit que de pareilles executions ſont fort frequentes dans leur domeſtique.

Son depart pour Jedo.

Le vingtieme de Decembre à dix heures du matin Siubosama partit pour aller à Jedo, quoi qu'il plût bien fort; cependant la civilité qu'on rend aux gouverneurs en pareil cas demandoit que les officiers de la ville, & de nôtre Isle, l'accompagnassent hors de Nagazaki. Deux Kuli eurent ordre d'attendre son arrivée pendant toute la nuit, près d'une riviere sur la route d'Isasai: le froid étoit si rigoureux, que l'un deux en mourut, & l'autre fût dangereusement malade.

Execution des fraudeurs de douane.

Le 28. de Decembre vingt huit criminels furent executez pour avoir fraudé la douane, treize furent attachez à la croix, les autres decapitez. Au nombre de ceux qui furent crucifiez etoient les corps morts de cinq, qui pour prevenir la honte d'un supplice public s'étoient defaits eux mêmes, en s'ouvrant le ventre. Il y en avoit beaucoup d'autres qui languissoient en prison, & qui devoient s'attendre à un pareil traitement.

Le 18. de Janvier 1692. nous eumes avis d'Osacca que des quatre fraudeurs de douane qui s'étoient évadez il y en avoit trois de pris par les gens que Tsino Cami avoit envoyez à la decouverte: ils les trouverent beuvant & se rejouissant ensemble. Il étoit à craindre qu'il n'y en eut beaucoup d'autres de decouverts par la declaration de ces derniers.

Le 19. de Janvier dans la nuit, un forgeron qui venoit d'un Mariam ou maison de debauche blessa trois personnes qu'il trouva dans la rue: heureusement les blessures ne furent pas mortelles. On dit qu'il n'est pas rare que les gens reçoivent de ces sortes d'estafilades dans les rues de Nagazaki pendant la nuit.

Le 20. de Janvier nous apprimes que le Prince d'Imagada avoit été depouillé par l'Empereur de cinq Mangokf de son revenu. Quelques milliers de ses sujets avoient été forcez de s'enfuir, ne pouvant supporter la pesanteur des taxes & les rigoureuses exactions que son secretaire leur avoit imposées: celui-ci étoit un jeune homme qui avoit cet employ depuis peu de temps; il lui fût ôté & donné à son predecesseur, en attendant que les cinq Mangokf fussent assignez à quelque autre personne par l'Empereur.

Le premier de Fevrier & les jours suivants nous fumes occupez à faire les preparatifs necessaires pour un nouveau voyage à la cour. On choisit les presents pour l'Empereur: cela fut fait par les gouverneurs de la ville: on chargea, & l'on envoya nôtre batteau à Simonosecki, on nomma les officiers destinez pour aller avec nous à la cour, & on leur donna les instructions necessaires.

CHA-

CHAPITRE XIV.

Nôtre second Voyage à la Cour.

NOus partimes de Desima pour faire nôtre second voyage à la cour, le 2. de Mars 1692. à huit heures du matin. Sassamorisansao, qui étoit Joriki, fut avec nous en qualité de Commandant en chef, & le Dosen, Simadaskeimon en qualité de son commis. Ils étoient accompagnez par deux messagers de la ville de Nagazaki. Sadaje étoit le premier interprete, avec un commis ou sousinterprete. Nos interpretes & nos amis de Nagazaki nous firent l'honneur de nous accompagner hors de la ville jusqu'au temple nommé Tensi, situé au côté oriental de la ville de Sakarababa, & desservi par des Jammabos. Ils nous y regalerent fort civilement. Il étoit deja dix heures du matin, lorsque nous quittames ce temple pour continuer nôtre route. Nous fumes portez avec des Cangos jusqu'à Fooge sur le haut d'une montagne de ce nom, à cause que les chemins étoient rudes & montagneux. De Fooge nous allames au village de Fimi près duquel est Aba, grand village habité par des pecheurs. Nous primes des chevaux à Fimi, & nous allames au village de Jagami où nous dinames. Nous fumes regalez de nouveau par quelques uns de nos amis qui voulurent nous faire compagnie jusqu'à cet endroit; ils nous donnerent du Soccana & du Sacki: après diner ils prirent congé de nous fort surpris de ce que contre nôtre coutume nous ne respondions pas à leurs civilitez; nous fimes peu de cas de leurs œillades de travers, & nous continuames gayment nôtre voyage. Nous allames par le village de Koga à un autre nommé Isafaja. Après avoir passé sur trois ponts, assez près d'Isafaja, nous regardames avec admiration le côté d'une montagne qui penche si fort qu'on ne sauroit s'empecher de craindre qu'il ne s'en detache à tout moment des rochers sur les passans. Nous arrivames à Isafaja après sept heures du soir: nous nous y arrêtames peu de temps, & après un leger souper, sur les huit heures, nous entrames dans deux barques qui appartenoient au Prince de Fisen: elles étoient là pour nous attendre, avec une autre pour transporter nôtre bagage, & un petit batteau pour aller d'une barque à une autre. Nous fimes la plus grande partie de nôtre traversée en ramant jusqu'à Takasakki où nous arrivames avant minuit; nous jettames l'ancre, & nous nous arrêtames pour voir si le vent seroit favorable pour nôtre passage, car s'il eut été contraire nous aurions été obligez d'y debarquer & de continuer nôtre voyage par terre. Cette baye est appellée par les Hollandois Bogt van Arima, la même qui est devenue si fameuse dans l'Histoire du Japon par la revolte des Chretiens qui demeuroient en ces quartiers, & pour la guerre effroyable qu'on leur fit il y a près de cent ans. Elle a peu de profondeur près de Takasakki: ainsi les navires & les batteaux qui y sont à l'ancre attendent la marée pour en sortir, c'est ce que nous fimes, & nous mimes à la voile.

Depart de Desima pour aller à Jedo.

Passage de la baye de Simabara.

Description de cette baye.

Le troisieme de Mars de bon matin nous arrivames à l'embouchure de la riviere de Jangawa, elle se decharge dans la baye d'Arima à trois quarts

Riviere de Janagawa.

quarts de lieue en comptant ses tours & detours, du pont & de la porte du château, dont la tour fait un fort bel effect à un quart de lieue de distance. Nous ne pumes venir à bout d'obliger les Messieurs que l'on avoit envoyez pour nous accompagner dans nôtre passage de la baye, ni les bateliers non plus, de prendre quoique ce soit de nous, par reconnoissance pour la peine qu'ils s'étoient donnée, & pour leur honnêteté; quoi qu'outre cela ils nous eussent bien regalez le matin avec des metz à la maniere du pays, & du Sacki. Ils s'en excuserent sur ce qu'ils avoient receu des ordres exprès d'en user ainsi, du Lieutenant du Prince de Fisen qui pendant son absence a la conduite des affaires de cette principauté; le Prince n'étant pas encore retourné de Jedo. Nous trouvames à l'embouchure de la riviere de Janagawa, un batteau de recreation tout prêt pour nous passer à la ville du même nom: elle n'a rien de remarquable qu'un château & une tour: la ville ne consiste qu'en quelques rues irregulieres habitées par des pecheurs. Nous y dinames, & après diner nous fumes premierement à un petit village qui est exactement sur les limites du territoire de Janagawa où il confine avec celui de Kuruma. De là nous passames par divers petits hameaux dispersez çà & là, & nous entrames dans une plaine coupée par plusieurs canaux par où nous allames au village de Jokomiso; de là à celui de Tokoromatz que quelques uns appellent Osijmmatz, d'où nous fumes à Sijkkambas: ce sont deux villages assez considerables. A Sijkkambas nous traversames dans de petits batteaux une large riviere qui descend du côté de Sanga. On passa nos chevaux de même sans les decharger, ce qui nous mit en état de continuer nôtre chemin sans perdre temps. Nous passames dans differens villages qui sont dispersez sur la route, & nous allames de cette maniere à Daisensi grand bourg, d'où nous fumes au lieu de Kongo ou Kurmei Kongomatz, autre bourg considerable: de là à la ville de Kurume, où nous arrivames à cinq heures du soir. Kurume a un fort beau château avec des murs, des fossez, des portes magnifiques, & des ponts levis. Nous fumes accompagnez avec beaucoup d'honneur dans nôtre passage par le territoire de Kurume par six deputez du Seigneur de cette petite principauté, cinq desquels prirent congé de nous le lendemain matin, se mettant à genoux d'une maniere fort sommise; mais le sixieme avoit ordre de demeurer, & de nous conduire tout à fait jusqu'aux confins des états du Prince. Dans la nuit la porte de la rue & celle de derriere de nôtre hôtellerie furent fermées & fortement verrouillées pour nous garantir, nous-dit on, des voleurs. Ce fût inutilement que je pris la liberté de representer à nos conducteurs, que c'étoit le plus grand affront que l'on put nous faire, de nous garder & de nous veiller, de sorte qu'ils feroient accroire au monde que nous étions des criminels, des Portugais, ou des Prêtres amenez prisonniers à la cour; & non pas des personnes libres, amis de l'Empereur, qui allions de nôtre pure & franche volonté pour être admis à sa presence. Nous ne pumes rien obtenir ni entreprendre qui fut contraire aux ordres rigoureux donnez par nôtre premier interprete, qui dans toutes les occasions se declaroit l'ennemi mortel de nôtre nation. Cette ville n'a qu'un petit nombre de rues, mais elles sont longues & regulieres, coupées à angles droits. Le nombre des maisons peut aller à mille; plusieurs sont decouvertes & abandonnées, & ressemblent plutot à des huttes qu'à des maisons. C'étoit une chose digne de remarque, qu'en traversant cette ville, nous ne trouvames personne dans la rue de nôtre passage, tous les habitans étoient dans leurs maisons à genoux

Ville de Janagawa.

Kurume.

noux derriere des paravents, ou des jaloufies: mais les rues qui coupoient celle-ci étoient bordées d'une foule de fpectateurs à genoux des deux côtez, & gardant un profond filence. Dans toute nôtre route fur ce territoire tous ceux que nous rencontrions avoient ordre de nos couducteurs de fe tirer du chemin, de defcendre de leurs chevaux s'ils étoient à cheval, de fe mettre à genoux & tête nuë, jufqu'à ce que tout nôtre train eût paffé.

Le 4. de Mars nous partimes de Kurume avant la pointe du jour, & laiffant le chemin qui va à Fitsju, vieux château que nous avions une lieuë à nôtre droite, nous fumes paffer avec nos chevaux & nôtre bagage, fur la riviere rapide de Mijanodfigawa, & nous allames au village de Mijanodfi, dont la riviere a emprunté fon nom. De là nous marchames au travers d'un village fort long, dont les Maifons font fort difperfées, & habitées pour la plupart par des laboureurs; nous arrivames ainfi aux bornes du territoire de Kurume, là où il confine avec un petit pays qui appartient à la Couronne. L'homme qui nous avoit accompagné jufques là par ordre exprès du Seigneur de Kurume prit fon congé à genoux d'une maniere fort foumife. Le pays entre cette ville & Janagawa eft fort fertile: il abonde fur tout en riz, les champs étant coupez par des canaux que l'on tire des rivieres. Nous fimes la plus grande partie du chemin fur des chauffées élévées fur les bords de la riviere, & le long de ces canaux: mais la petite étendue de pays où nous entrames enfuite étoit un terrein fort mediocre, marefcageux & plein de tourbes. Nous allames enfuite à Maatzgazaki, village d'environ 150. maifons. De là à Maatzfaki, autre village, nous traverfames un petit hameau, & une riviere qui fait la borne de ce petit territoire, qui appartient à la couronne, & qui confine avec les états de Tfikufen, ou de Fakatta: ce fut ici que nous tournames pour joindre le grand chemin qui va d'Akitfuki à Tfikungo. Le premier endroit où nous fumes étoit Ifibitz, petit village d'où nous nous rendimes au bourg de Jamaijo où un des Princes de l'Empire de retour de la cour avoit paffé la nuict. Ce fut la caufe pourquoi nous trouvames les chemins propres & applanis. Nous dinames à Jamaijo, & nous partimes après diner dans des Cangos, precedez par deux meffagers du Prince de Tfikufen. Nous fumes premierement à Togenotfieija, petit hameau, de là au village d'Utfijno où nous quittames nos Cangos pour prendre des chevaux fraix. Nous eumes deux Braffems (c'eft un poiffon dont les Japonnois font beaucoup de cas) dans une hôtellerie de ce lieu, & nous fumes regalez avec beaucoup d'honnêteté par des dames qui nous donnerent du Sakki. Nous allames enfuite au village d'Oimatz, près duquel eft un temple: de là paffant la riviere que nous avions toujours eue à nôtre droite, nous fumes au grand village de Nagawa d'où nous allames au village de Mamida, enfuite an bourg de Tentomatz, & village d'Akimatz. Après quoi nous paffames fur un pont de bois d'où nous nous rendimes aux fauxbourgs de la ville de Mamidfuka autrement nommée Itzka où nous paffames la nuit.

Le 5. de Mars nous nous mimes en chemin aux flambeaux, à quatre heures du matin; après une heure de marche nous arrivames au village de Kawabukura, deux heures après à celui de Kootaki, ou Bambou; de là après avoir paffé une riviere, au village d'Akafi. Une heure après nous traverfames une autre riviere, & nous fumes au village de Sakai, de là à Nagatta, lieu de la refidence d'Ifijno fils du Prince de Tfikufen. Nous remarquames qu'il n'y avoit point de tours, comme tous les autres lieux où refident les Princes qui en ont ordinairement. De là nous

nous passames à Kujanosse, gros bourg où les habitans nous parurent fort noirs & mal propres, à cause peut-être qu'ils brûlent du charbon de terre. Le pays depuis les montagnes de Fiamitz, jusqu'en cet endroit nous parût parfaitement beau & fertile, mais ensuite il devient mediocrement bon & montagneux. Nous marchames cette journée la plupart du temps, sur des chaussées élevées sur les bords d'une riviere. Nous dinames à Kujanosse, & après diner nous allames au village de Tseijanosaru, de là à Isijsaki où le chemin va en montant d'une maniere assez sensible, de là encore au village de Koosiaksf, ensuite à celui de Ujenosar, d'où nous nous rendimes au gros bourg de Kurosakki où nous laissames nos chevaux pour prendre des Cangos. L'on en trouve de prêts à toute heure; le temps étoit pluvieux, & les chemins fort bouëux & inegaux. Nous allames ainsi au village de Nandoki, ensuite à celui de Kimmatz, de là au fauxbourg & au temple de Fijomi par où nous entrames

Kokura. dans la ville de Kokura. Nous fumes selon la coûtume regalez par nôtre hôte avec des vivres à la Japonnoise, & nous y sejournames jusqu'à onze heures du soir, pendant lequel temps le Bugjo fit ses depeches pour Nagazaki. Dès que la marée devint favorable pour nôtre trajet, nous partimes de Kokura dans deux batteaux, & nous passames à Simonoseki le 6. de Mars à deux heures du matin. Peu après nous allames dans l'hôtellerie. Le dejeuné étoit prêt, mais nous ne voulumes rien prendre. Notre autre batteau n'arriva à Simonoseki qu'à six heures du matin, parce qu'ils n'avoient pas autant de rameurs que nous. Nous fumes à bord de notre barque le même jour, mais nous ne mimes pas à la voile, tant à cause que le vent nous étoit contraire, que pour nous conformer à un ancien usage.

Le 7. de Mars le vent étant à l'Ouest, par consequent favorable, mais selon les Japonnois trop fort, ils nous tinrent à l'ancre un jour de plus: ils pretendoient que le petit batteau qui devoit nous suivre étoit trop foible pour supporter le choc des vagues d'une mer comme ils le croyoient si orageuse & si violente. Le jour étoit froid, & il tomboit de la neige.

Le vent continuant à étre favorable jusqu'au huit de Mars, nous mimes à la voile le même jour à quatre heures du matin; le temps étoit serein & la lune éclairoit. A la vue de l'Isle Fimesima portant Est-Sud-Est nous avions le pays & le village d'Iwaja à notre bas bord. Les hautes montagnes entre Fimesima, & Busjen, étoient alors couvertes de neige, de même que celles de Nagatta que nous avions à notre bas bord. En regardant entre ces montagnes nous voyons la pleine mer portant Sud-Est & Sud-Est par Est, lorsque nous arrivames à Fimesima qui est situé à trois ou quatre lieues du pays de Iwaja. Nous passames ensuite près des deux Isles voisines nommées Kantju, portant Nord, & à une lieue & demie de distance de Muko, qui est à 18. lieues de Simonoseki. A midi nous passames les destroits de Caminoseki: nous avions l'Isle de Jokosima à notre avant, l'Isle & la montagne de Sembo à notre bas bord, & notre route à Genjuri à nôtre stribord, à une demi lieue de distance. A trois heures & demie, nous avions un village & une petite baye à notre gauche, & l'Isle d'Insima à la droite. Une demi lieue plus loin nous passames l'Isle de Tsuwano Marosima; de là après une route de deux lieues, l'Isle & le havre de Tsuwo & une demi lieue plus loin le village de Nuwa où nous jettames l'ancre au coucher du soleil, ayant fait ce jour là en tout quarante sept lieues de Mer.

Le 9. de Mars nous mimes encore à la voile de bon matin, mais le vent étant tombé d'abord nous avançames lentement, & allant à la bouline

ne tout le long du jour , nous ne pumes point aller au de là de Mitarei, où nous jettames l'ancre à quatre heures du soir, de conserve avec plus de trente autres barques : deux entre autres avec de jeunes filles de joye à bord, qu'on offroit aux passagers les faisant passer d'un navire à l'autre.

Le 10. de Mars nous mimes à la voile à la pointe de jour, & le vent nous étant fort favorable nous laissames les détroits de Fanaguri à nôtre basbord, & nous dirigeames nôtre stribord autour de Khurissima, qui Khurissima. est la residence d'un petit Prince dont les états sont composez de neuf Isles voisines, entre une petite étendue de pays qu'il a près de Firesima dans le continent de la Province d'Aki. Quoique le lieu de sa residence soit petit, les maisons nous parurent propres & jolies. Deux lieues plus loin Sud-Est, nous eumes à nôtre droite la ville, & le chateau d'Imabara lieu de la residence d'un fils du Prince de Kijnokuni. Le Château en particulier nous parut un grand bâtiment, avec une magnifique tour. Nous fimes route à l'Est, & nous passames entre diverses Isles; avant le coucher du soleil nous arrivames à Siimotsui, petite ville de 400. Simodsui. maisons au moins, bâtie le long du rivage avec une muraille de pierre de taille en trois differents endroits : ce sont tout autant de portions de la ville, chacune gouvernée par un Joriki. La montagne au pied de la quelle est située la ville à un rang d'arbres de Matz, plantez sur son sommet, ce que l'on voit aussi aux sommets des collines & des montagnes des Isles voisines. Cela donne un point de vuë fort curieux, la cime de ces montagnes paroit de loin comme bordée d'une frange. (Voyez la Planche XXV.)

Le 11. de Mars la mer s'étant calmée tout d'un coup, on craignit un nouvel orage : Ce fût la raison pourquoi nous abbaissames le mât, & ramassames la voile; cependant nous partimes avant le lever du soleil, & nous fimes ce que nous pumes à force de rames; mais un terrible orage s'elevant en fort peu de temps par un vent Ouest-Sud-Ouest nous fumes obligez de jetter six ancres étant assez éloignez de la baye où nous aurions bien mieux fait d'aller. Tout cela se fit par l'ordre plein de malignité de nôtre premier interprete, qui voulut nous priver du plaisir de voir la ville, & celui d'aller de conserve avec les autres barques. Le jour suivant lorsque je lui representai le danger auquel il nous avoit exposez par son caprice & sa malice, & qu'on s'en feroit pris uniquement à lui si quelque malheur nous étoit arrivé, il repondit à cela que ce qu'il en avoit fait étoit afin que nous fussions plûtôt prets à mettre à la voile dès que l'orage auroit cessé.

Le 12. de Mars l'orage s'étant appaisé, & le vent étant tombé de sorte qu'il en restoit assez pour favoriser nôtre route, nous mimes à la voile; & à trois heures aprés midi nous jettames l'ancre dans le havre de Muru ayant fait ce jour là en tout 24. lieues marines; le havre de Muru étoit en ce temps là plein de barques, & de batteaux : j'en comptai plus de 150. (Voyez la Planche XXVI.)

Le 13. de Mars nous mimes à la voile avec un petit vent fraix, qui cessa peu après presque entierement. Il étoit deja midi passé lorsque nous arrivames à Fimedsi; nous resolumes de retourner à Muru qui n'en est Fimedsi. qu'à cinq lieues marines: nous y jettames l'ancre à trois heures après midi. Fimedzi est une ville avec un grand château, & une tour magnifique, mais elle n'a point de port ni de bon anchrage, le fond étant bas, & plein de roches tout autour.

Le 14. de Mars nous demeurames à l'ancre dans le port de Muru le temps étant orageux.

Le 15. nous mimes à la voile de bon matin, & à deux heures après midi nous jettames l'ancre dans le havre de Fiongo, où nous primes de petits batteaux, & sur le soir nous entrames dans le port d'Osacca. Nôtre hôte nous vint au devant avec plusieurs bateaux de recreation, entre six & sept heures du soir, pour nous faire remonter la riviere jusques dans la ville comme c'est la coutume.

Retour à Osacca.

Le 16. nous nous reposames des fatigues de nôtre Voyage.

Audience du Gouverneur d'Osacca.

Le 17. de Mars nous eumes nôtre audience du gouverneur. Outre la sale des gardes on nous fit traverser deux autres chambres où étoient pendues diverses armes. Par exemple il y avoit dans la premiere vingt petits mousquets avec des platines de cuivre jaune; des meches de Bambouc noires & bleuës; des boettes à tenir de la poudre & d'autres instrumens pour charger; comme aussi plusieurs grands arcs vernissez chacun de la longueur de deux nattes; avec une paire de gands de cuir qui y étoient attachez; un nombre assortissant de trousses vernissées pleines de fleches. Dans la seconde chambre il y avoit deux fois le nombre de ces mêmes armes. Après avoir attendu un peu de temps dans une petite chambre nous fumes conduits dans une grande sale où le gouverneur se rendit peu après, & s'assit premierement assez loin, mais bientôt après il s'approcha, & s'assit à la distance de deux nattes de nous. Après les compliments ordinaires il s'informa fort civilement de nôtre santé, de nôtre qualité, & de nôtre âge: il me parla d'une incommodité singuliere dont une personne de sa famille avoit été travaillée il y avoit deja près de dix ans; me demandant si je voudrois en entreprendre la cure; sur quoi je demandai à voir le patient: il me repondit que le mal étoit dans une partie secrete de son corps, & me pria en même temps de lui prescrire un regime, & des remedes le mieux que je pourrois, selon la description qu'il m'avoit donnée de la maladie, ce que je fis l'après midi du même jour. Le reste du temps de nôtre audience se passa à examiner nos chapeaux, à nous faire écrire, peindre & chanter. On nous pria aussi de danser, & de leur montrer d'avantage de nos coutumes, de nos ceremonies, mais nous le refusames. Ce gouverneur étoit de haute taille, le teint pasle, agé d'environ cinquante ans: il étoit curieux, & s'informoit de tout; il parla de nôtre maniere de nous habiller; & pria fort civilement le capitaine d'ôter son manteau afin qu'il pût mieux considerer sa personne.

L'autre gouverneur étoit allé à la cour. Nous fumes pourtant obligez de nous aller presenter chez lui, nous fimes compliment à son intendant qui nous reçut à la sale des gardes: la maison du gouverneur étoit au haut bout d'une rue étroite. Nous laissames à cinquante pas de la rue nos Cangos, & nous montames à pied jusques chez le gouverneur, quoi qu'il plût assez fort. Nous retournames au logis à midi, & nous employames l'après diner à empaquetter nôtre bagage.

Le 18. de Mars nous partimes d'Osacca avant la pointe du jour; nous ne pumes pas suivre le chemin ordinaire que l'on racommodoit, & que l'on avoit fermé. Nous marchames sur des digues & des chaussées environ deux lieues. Le premier lieu où nous passames étoit le temple de Mondirato, ensuite au village de Nuda, de là au village de Tsitziwanagara, à la droite duquel est celui de Kassingai, environ à une lieue de notre hôtellerie. De là au village de Tomobuts, vis à vis duquel sur la gauche & à l'autre côté de

de la riviere eſt le village de Sijmanagara, enſuite au village de Kimma, qui eſt vis à vis du grand village de Sarraſii, dont les habitans ſont la plupart blanchiſſeurs; ils lavent & blanchiſſent le linge ſur les bords de la riviere. De là continuant nôtre chemin nous arrivames au village d'Akagawa, enſuite à celui de Nagi qui eſt fort grand: après celui-ci au village d'Imaütz où le chemin le plus court & le plus frequenté venant d'Oſacca aboutit à la chauſſée ſur laquelle nous avions marché, & ſur laquelle nous continuames nôtre chemin. Nous arrivames au village d'Ogire, après avoir premierement paſſé par deux autres villages un deſquels eſt coupé en deux par la riviere; de là à celui de Sadda à la droite duquel eſt le fameux temple de Tenſin, où il y a une magnifique porte de pierre qui mene à une cour ſpacieuſe appellée Sadda Tenſin. De là nous fumes au village de Sijmminotſuja ou Sijmmi, de là à celui de Degutz, enſuite à une ville du même nom, où nous vimes un temple appellé Ikosju. Enſuite au village Firacatta, ſitué au pied d'une haute montagne, ou nous dinames. Après diner nous continuames nôtre chemin & nous paſſames aux villages de Naagiſa, de Stuke, de Finoje, & de Kudsjuwa, vis à vis duquel de l'autre côté de la riviere, eſt le village de Jamaſakki, ſitué au pied d'une montagne, renommée à cauſe de deux monaſteres conſiderables ſituez ſur ſon ſommet. Peu après nous fumes à la ville de Jodo; ſur la droite de laquelle & le grand chemin eſt la ville de Jawatta, & un peu plus loin un nombre aſſez conſiderable de maiſons bien baſties, & d'autres édifices, ſur le penchant d'une montagne delicieuſe ſur laquelle eſt un fameux temple de Fatzman. Nous vimes là pluſieurs prêtres, & d'autres gens allans & venans, du même endroit. Depuis là juſqu'à Miaco il y a une chaine continuelle de collines & de montagnes qui s'étend même au delà de cette derniere ville. Après avoir traverſé les fauxbourgs de Jodo, & un pont ſoûtenu par trente arches de bois, nous entrames dans la ville, qui eſt reguliere & bien bâtie: elle a un bon Château avec un moulin à eau du côté de la riviere. Au coté oppoſé de la ville nous allames à un autre fauxbourg, & à un fameux temple de Benſaiten; de là à Fuſimi. Paſſant enſuite par un temple d'Inari où il y avoit une grande foule de peuple, à cauſe que c'étoit un jour de fête, nous arrivames ſur le ſoir à notre hotellerie à Miaco. Elle n'eſt pas loin du temple de Songuatz de la ſecte de Siudosju. Nous fimes ſavoir le ſoir même notre arrivée au Preſident du tribunal de juſtice à Miaco, & aux gouverneurs de la même ville.

Le 19. de Mars à dix heures du matin nous fumes conduits à leur audience: nous allames premierement au palais du preſident de juſtice. Nous laiſſames nos Cangos à vingt pas à coté du palais. Il a une grande avant-cour que nous traverſames: notre chemin étoit bordé par vingt ſoldats armez de longs bâtons qu'ils preſentoient; chacun avoit deux ſabres. A l'entrée du palais il y avoit une garde particuliere de ſix ſoldats aſſis dans une petite chambre qui eſt ſur la gauche: nous la traverſames pour aller dans la grande ſale des gardes, où nous trouvames plus de quarante officiers & ſoldats avec deux ſecretaires, tous aſſis en bon ordre. Nous fumes enſuite menez dans l'antichambre où nous fimes nos complimens à l'intendant de la maiſon, & nous lui declarames qu'étant en chemin pour aller à Kubosava, nous ne voulions pas manquer de rendre nos reſpect à ſon maitre, ſuivant la coutume, au nom de nos maitres de Jacattra, & de lui preſenter avec ſoumiſſion une petite marque de nôtre juſte reconnoiſſance pour ſes bons offices. Le preſent conſiſtoit en vin couvert, & quelques pieces d'é-

Audience du preſident du tribunal de juſtice à Miaco.

toffe étalées dans la grande sale des gardes selon la coutume du pays. Sur cela les presents furent éxaminez encore une fois par nôtre premier Interprête; & après quelque temps qui se passa en complimens de part & d'autre, on nous rendit la reponse, qui portoit que le president étoit fort aise de nôtre arrivée, qu'il acceptoit nos presents, & qu'il nous alloit donner audience. Après cela les presents furent portez par ses domestiques à la sale d'audience où ils furent disposez en bon ordre: nous suivimes peu après, & l'on nous pria de nous asseoir, au milieu de la sale, vis à vis d'une chambre toute ouverte, les paravents en ayant été ôtez. En attendant, les dames parurent dans une chambre voisine de cette derniere, & après nous avoir considerez quelque temps au travers des grilles & des jalousies, elles disparurent. D'abord, l'on ouvrit les fenêtres du lieu où elles avoient été, pour faire entrer le jour de ce côté là: dans cet instant le president entra dans la chambre; il marcha d'un air fort redressé, & s'assit à deux nattes & demi de distance, sans s'incliner: il nous dit, que nous étions les bien venus, & qu'il étoit fort aise que nous fussions arrivez en bonne santé, & par un beau temps: cela nous ayant été interpreté, nous lui rendimes graces, & lui dimes la raison pour quoi nous étions venus; nous le priames d'accepter nôtre petit present & de nous accorder les passeports necessaires. Sa reponse fut que nos presens lui étoient fort agreables & qu'il donneroit les ordres pour nous faire expedier incessamment nos passeports. Sur cela il nous demanda nos noms & nôtre âge, & auroit fort souhaité d'entrer dans une conversation avec nous, plus longue & plus detaillée, n'eut été la voix de notre premier interprête, qui étoit si basse, qu'il avoit peine à se faire entendre, non seulement au president, mais aussi à son intendant qui étoit assis tout près de lui. Cette audience se passa avec beaucoup d'ordre & de bienseance; lorsqu'une personne parloit tout le monde gardoit le silence: le President étoit assis d'une maniere redressée; mais nous & notre interprete étions assis dans une posture fort humble, courbant nos têtes, presque jusqu'à terre. L'intendant, après nous avoir invitez à disner, se retira, & nous fumes peu après reconduits de la sale d'audience à l'antichambre, où l'on nous presenta du tabac, & un double rang de pipes avec le reste de l'appareil pour fumer; qui étoit d'un ouvrage exquis & curieux. On nous presenta aussi du Thé, comme avant l'audience, avec deux grands plats de figues, de confitures, & d'autres choses à manger, servies sur des planches vernissées selon la coutume du pays. Tandis que nous étions ainsi regalez, l'intendant du President entra avec deux passeports qu'il remit à nôtre capitaine: il les reçut, avec une profonde reverence, les approchant de son front pour marque de respect; il les donna ensuite à garder au premier interprête: cela fait, nous fimes nos complimens à l'intendant, & nous primes nôtre congé. L'intendant fût avec nous au delà de la grande sale des gardes, où il nous renouvella ses complimens & prit son congé une seconde fois. C'étoit un grand & gros homme: il avoit beaucoup d'embonpoint, avec une grosse tête: son air étoit agreable, son visage rond avec un nez mediocre, il paroissoit avoir à peu près trente ans; il marchoit avec quelque difficulté, comme s'il eut été un peu incommodé, d'ailleurs il faisoit voir beaucoup de franchise & de bonne humeur dans son procedé. Je suis entré dans le detail en rapportant l'audience que nous eumes du president de Miaco, par ce que lors de notre premier voyage à la cour, nous ne pumes le voir à cause qu'il étoit à la cour lui même. J'ai parlé ailleurs de l'importance & de la grandeur de sa charge.

De

De chez le Prefident nous fumes chez le fecond gouverneur, vieillard d'un caractere fevere : cependant il prit un air gracieux, qui ne paroiffoit point lui être du tout naturel. Nous ne perdimes point de temps à l'attendre, car à peine nous eût-on fervi du thé & du tabac, que nous fumes conduits dans fon appartement où nous le trouvames affis à quatre nattes de l'endroit où l'on nous fit affeoir. Il nous dit que nous étions les bien-venus, & reçut nos compliments, ce fembloit, avec quelque joye, lorfqu'ils lui furent repetez par fon intendant à caufe de la voix baffe de nôtre interprete. Nous fumes reconduits à l'antichambre, où nous primes nôtre congé de l'intendant, & après avoir traverfé la grande fale des gardes & la cour nous rentrames dans nos Cangos. Cet intendant étoit un gros homme de 56. à 60. ans, d'un air agreable, & n'étoit pas mal fait. De là nous fumes portez chez le premier gouverneur, qui comme à nôtre audience precedente nous fit attendre long temps. Après l'audience qui fe paffa de la même maniere que celle de l'année precedente, avec des compliments & des politeffes de part & d'autre, fans pourtant nous rien demander fur ce qui nous regardoit, nous fumes regalez avec du thé, du tabac, & des confitures. Il avoit deux intendans dont l'air étoit foumis & modefte, ils avoient bien chacun cinquante ans. Après la fin de l'audience, on nous montra un thermometre, qui avoit été donné par un Hollandois depuis environ trente ans. Je fus prié d'expliquer à la compagnie la nature de cet inftrument & fon ufage. Audience des gouverneurs.

Le 20. de Mars nous partimes de Miaco, & nous quittames fes fauxbourgs, après avoir paffé fur le grand pont ; de là continuant nôtre chemin nous fumes au village de Finokatogge, fitué entre des montagnes à deux lieues d'Ootz, enfuite au long & riche village de Jabunofta qui produit du tabac d'une bonté finguliere, & de beaux Bamboucs en grande quantité. De là au village de Jakotfiera prefque contigu à Jabunofta. A une lieue fur la gauche de Jakotfiera, eft le fameux monaftere de Morotamiofin, avec une magnifique porte fur le chemin qui y mene, & un temple de Quanwon avec la celebre Idole d'or de Dfifo que l'on tient dans une niche à fix angles. Non loin de là eft le village de Iwanotfieja, d'où nous allames à celui de Oiwaki, fitué au pied d'une haute montagne qui eft fur la droite. Paffant de là par beaucoup d'autres villages & en laiffant d'autres à droite & à gauche, nous arrivames une heure avant le coucher du foleil à nôtre hôtellerie de la ville d'Ootz : il tomba beaucoup de pluye & de neige ce jour là.

Le 21. de Mars nous partimes de notre hotellerie à cinq heures du matin; nous paffames premierement au temple de Fatzman, enfuite aux portes de la ville & du château de Dfiedfi: après cela à quelques autres temples parmi lefquels il y en avoit encore un de Fatzman. Nous paffames de là aux lieux fuivants, Katagiwara, Sinde, Satznanofi, tous villages, Kufatz, gros bourg; le village de Tibora qui eft prefque contigu à Menoke où l'on vend la poudre amere, dont j'ai parlé dans mon premier journal, & d'autres remedes. Nous fumes au village ou bourg d'Iffibe où nous dinames. Après diner nous paffames par les villages fuivants Koofibukuro, Firamatz, Fari, Nadfume, Joftfinakavara, Tangava, Idfumimura, remarquable par fa longueur, & Kitawaki. Nous fumes enfuite à la ville de Minakuts, & continuant notre chemin nous traverfames les villages fuivants Dfinfo, Kofatto, Imafuku, Ono, Tokuwara, Moijenu & Matzano Omura. Nous arrivames enfuite à la ville de Tfutfijamma, à fix heures

du soir: nous y couchames cette nuit. On vend à Moijenu une matiere qu'ils appellent Amakas: elle ressemble à de l'argile, est un peu rude au toucher, & a exactement la senteur des gateaux minces que l'on fait avec de la fleur de farine, & du miel.

Le 22. de Mars nous partimes de bon matin à dessein de nous faire porter avec des Cangos sur les montagnes de Sakanosta. Après avoir passé les plus difficiles de cette montagne, nous primes des chevaux frais, & marchant par une charmante vallée nous arrivames à la ville de Sekidsiso où l'on fait les meilleurs meches de Bambouc. Il y a aussi dans cet endroit des temples magnifiques, & de belles hôtelleries; mais il nous parut que l'on y avoit peu de soin de l'education de leur jeunesse. Sekidsiso où nous dinames n'est qu'une rue de demi lieue de long. Après diner nous passames aux lieux suivants, comme la premiere fois, sur le chemin d'Isje, à la riviere de Sekigava, ensuite aux villages d'Ootzbara, Nosiri, Nomura, à la ville de Kamevi, ou Camme Jamma, au fauxbourg de Natijamatz, au village de Simmatz, aux bourgs sans murailles, de Siiono & d'Isijakus; aux villages d'Odani, Koddani, Simitzdaki, Tsumatzukimura, où il y a un beau temple; Umenagawa, Ougosomura, Oywake, Tomari, Tsinangamura, Aka Fori, & Fammada; & enfin sur le soir à notre hôtellerie de Jokaitz. Nous eumes en cet endroit une nouvelle preuve de l'amitié, & du bon procedé de notre premier interprete. Il cria bien fort à des Pelerins d'Isje de ne point souiller, leurs personnes, & leur sainte entreprise, en approchant trop près de nous qui étions des corps impurs.

Le 23. de Mars nous partimes à la pointe du jour, & à neuf heures du matin nous fumes à Quano. Nous traversames plusieurs lieux & villages qui sont marquez dans la carte. La force du vent & les pluyes continuelles firent qu'il nous fut impossible d'avancer d'avantage, soit par eau, soit par terre. Nous nous arrêtames le reste du jour & la nuit suivante à Kwano qui est le lieu de la residence de Matzandairo Jersjuno Cami.

Le 24. de Mars le vent étant favorable nous primes trois bateaux pour faire le trajet de Kwano à Mia; où nous ne fimes que peu de sejour pour compenser chemin que nous avions manqué à faire le jour precedent. Nous partimes d'abord après diner, & nous arrivames sur le soir à la ville d'Okasakki où nous soupames: d'abord après nous nous remîmes en chemin jusqu'à Akasakka où nous arrivames à onze heures de nuict. Les fatigues de ce jour là, & sur tout, le surplus du chemin d'Okasakki à Akasakka nous avoient si bien ouvert l'appetit, que nous crumes pouvoir bien souper une seconde fois, ce que nous ne manquames pas de faire.

Le 25. de Mars nous partimes d'Akasakka à six heures du matin. Lorsque nous fumes à Array, l'officier, qui commandoit la garde Imperiale, nous envoia, selon la coutume, un present seulement de quelques racines avec des excuses de ce qu'il ne nous envoyoit pas du poisson, à cause que ce jour étoit un des jours du dueil consacré à la memoire du defsunct Empereur, au quel il étoit defendu de tuer ou de manger quelque chose que ce soit qui eût eu vie. Nous ne nous arrêtames à Array qu'un quart d'heure, & le vent étant favorable, nous primes un batteau pour traverser cette baye, & nous arrivames sur le soir à Fammamatz.

Le 26. de Mars nous partimes à six heures du matin, nous dinames à Fakaroi, d'où nous continuames norte chemin pendant un temps à cheval en-

ensuite dans des Cangos jusqu'à Simada, où nous arrivames au clair de la Lune, à sept heures du soir, ayant passé heureusement, à six heures, la grande riviere d'Ojingava, & trois autres le même jour.

Le 27. de Mars nous partimes de Simada, & nous fumes à cheval jusqu'à Okabe; ensuite dans des Cangos jusqu'à Mariko où nous dinames: nous passames après cela à Etsju pour nous rendre à Jeseri, où nous couchames cette nuit.

Le 28. de Mars nous partimes avant le jour; nous dinames à Josijwara, & nous couchames à Missima.

Le 29. de Mars nous partimes encore avec des Cangos de bon matin, & nous arrivames à Fakone par un fort vilain temps, & des chemins detestables. Cet endroit est humide, & mal sain; les étrangers sur-tout ne sauroient y vivre, que leur santé n'en souffre beaucoup. Il nous sembloit que nous étions suspendus au milieu des nuages, l'air étoit si sombre, & si pesant, que nous n'eumes aucun lieu d'esperer que le temps se remit au beau, ainsi nous fumes obligez de nous remettre en chemin après diner pour aller coucher à Odowara. Fakone.

Le 30. de Mars nous partimes par un assez beau temps qui tint tout le jour: nous arrivames à huit heures du soir à Kanagava. L'Ambassadeur de l'Empereur au Mikaddo, nommé Osawa Ukiosama, logeoit alors à notre hôtellerie de ce lieu. Le monarque seculier envoye une fois chaque année un Ambassadeur avec des presents au monarque Ecclesiastique hereditaire. Cet Ambassadeur s'en retournoit à la cour, & nous avoit precedez pendant une bonne partie du chemin, ce qui ne nous donna pas peu d'embarras, & nous obligea souvent de quitter nos hôtelleries ordinaires, pour aller en d'autres endroits: ce jour là par exemple, nous fumes obligez de diner dans un mauvais village. Il y a trois hommes à la cour, un desquels ordinairement est choisi par l'Empereur pour cette Ambassade.

Le 31. de Mars nous partimes à cinq heures du matin, & après nous être un peu rafraichis à Sinagava, nous arrivames environ midi à notre hôtellerie à Jedo. Notre Joriki se fit un point capital sur-tout alors d'entrer dans son Norimon: il avoit été obligé auparavant d'aller à cheval, comme je remarquai qu'il fit lors de notre premier voyage à la cour. Il ne faut pas douter qu'il n'eut eu la permission des gouverneurs de Nagasaki d'en user comme il fit au second voyage; il vouloit nous faire voir, que sa personne n'étoit pas d'une consideration & d'un credit inferieurs à notre Ambassadeur, qui avoit toujours fait son entrée dans son Norimon. Dès que nous fumes entrez dans Jedo, les deux Gouverneurs de la ville Tonnemon, & Siube, envoyerent leur Joriki, pour nous faire compliment sur nôtre arrivée: nôtre premier interprete se fit conduire d'abord chez les commissaires & chez le Gouverneur qui commandoit alors: c'étoit Siube; son dessein étoit de faire avancer le jour de notre audiance. Il leur fit savoir notre arrivée qu'il notifia en bonne forme. Les commissaires & le Gouverneur lui promirent de le faire savoir aux conseillers d'état, & que s'il étoit possible nous serions admis à l'audience le 28. d'Avril suivant. Retour à Jedo.

Le premier d'Avril nous fumes complimentez sur notre arrivée de la part de Tsino Cami, & des Commissaires imperiaux. Pendant quelques jours suivants nous fumes occupez à tirer dehors les presents pour l'Empereur, à nettoyer les miroirs, tous les meubles vernissés, & autres choses; à mettre en bouteilles le vin couvert, & faire le partage des autres pre-

prefents que nous devions faire aux divers miniftres d'état & aux autres grands de la cour. Tout cela fût fait en prefence de Simbofama, nôtre Bugjo ou commandant de nôtre fuite, & de nôtre premier interprete. Nous n'ofames point prefenter nos mains pour cela ; tout l'ouvrage fût executé par des ouvriers Japonnois, felon la coutume du pays; & tout ce que nous fçumes touchant cette coutume, eft que nous payames leur peine exceffivement cher.

Le 7. d'Avril fur la nuict, & le jour d'après, il y eut un violent orage caufé par un vent d'Oueft. Il caufa une grande gelée, & repandit une fi grande terreur du feu fur les habitans de cette capitale, que chacun y étoit fur fes gardes pour s'enfuir au plus vite; & pour être plus leftes ils mirent des culottes fur leurs longues robes. Nos portemanteaux furent derechef enpacquetez, & les hommes deftinez à éteindre le feu, firent la ronde toute la nuict, faifant un bruit effroyable avec leurs inftruments, & leurs longs baftons fufpendus avec des anneaux de fer.

Le 8. d'Avril le fils de Tonnemon nous envoya remercier du compliment que nous lui avions fait faire à l'occafion de l'heureufe delivrance de fa femme qui venoit d'accoucher d'un fecond enfant, & de fon premier mâle.

On nous apprit le même jour, qu'il y avoit environ un an que l'Empereur avoit fait bâtir un Mia ou temple en l'honneur & à la memoire du Philofophe & Politique fameux de la Chine, Koofi ou Confucius, qui écrivit un traité fur le gouvernement, ou *l'Art de gouverner les peuples*: que cette même année l'Empereur en avoit fait bâtir un autre, qu'il avoit vifité le jour de nôtre arrivée. Le jour precedent l'Empereur fe trouvant en compagnie avec quelques uns de fes principaux miniftres & confeillers d'état, la converfation étant tombée fur l'art de regner, ce Prince fit un excellent difcours fur ce fujet : ce qui furprit fort tous ceux qui l'écoutoient. Ce monarque dina le même jour avec Jenogi fame, le plus jeune des confeillers d'état extraordinaires, qui demeure hors du château. On nous dit que lorfque l'Empereur dine hors de fon palais, il eft fervi à table par de jeunes femmes.

Huit jours auparavant nos domeftiques me menerent, pour le panfer, un homme de Nagazaki, qui, à ce qu'ils me dirent, avoit travaillé pour nous. Comme il alloit dans les rues, un grand chien le faifit & le mordit cruellement au gras de la Jambe; furquoi lui ayant demandé s'il ne s'étoit pas vengé du chien, il nous repondit qu'il n'étoit pas fi fot, de courir le hazard de fa vie par deffus le marché. Car, dit-il, il nous eft defendu fous de grandes peines de tuer aucun coq ou poule domeftiques, & de tuer aucun chien. L'Empereur a pour ces derniers animaux des égards fi particuliers, que c'eft un crime capital d'en tuer un. Si un chien ou autre animal privé vient à mourir, les chefs de famille de la maifon doivent en informer l'Ottona; c'eft l'officier qui commande en chef dans la rue, de même que lorfqu'il leur meurt un domeftique.

Le 16. d'Avril fur la nuit une rue entiere fût confumée par le feu, au Nord Eft de nôtre hôtellerie, à une lieue de diftance. Le foir de devant le feu avoit paru derriere & près du Château au Sud-Oueft.

Le 18. d'Avril au matin nous fentimes un tremblement de terre qui dura près d'une minute.

Le 20. d'Avril avant la nuit nous eumes ordre de nous preparer pour l'audience qu'on devoit nous donner le lendemain.

Le

Le 21. d'Avril, quoi qu'il continuât à pleuvoir bien fort, comme il avoit fait pendant les deux jours precedens, nous fumes pourtant obligez de nous rendre au château à huit heures du matin; ce que nous fimes à cheval, accompagnez par les Bugjos des trois gouverneurs de Nagazaki. Nous traverfames le fecond château, & arrivames au troifieme où nous trouvames Siubofama, qui nous attendoit dans la grande fale des armes. Nous y demeurames jufqu'à dix heures & demie; pendant ce temps là, les membres du confeil d'état fe rendirent dans le château, & nous changeames de bas & de fouliers: de là nous fumes conduits dans le palais où nous attendimes jufqu'à midi. Nôtre Capitaine, comme ils l'appellent, fût premierement feul rendre fes refpects à l'Empereur felon la coutume du pays, & lui offrir les prefents au nom de la compagnie: Il nous rejoignit d'abord à l'antichambre, & dans l'inftant nous fumes conduits à l'audience par Siubofama. Nous commencames à faire le tour de la fale où l'Empereur avoit donné audience à nôtre Ambaffadeur, & accepté les prefens qui y étoient encore; paffant enfuite par plufieurs longues galeries, toutes dorées & pleines d'ornemens curieux, nous arrivames dans une longue chambre où l'on nous dit de demeurer en attendant que l'on nous prefentât à l'Empereur, ce qui fe feroit, nous dit-on, inceffamment. Nous y trouvames les commiffaires imperiaux & d'autres grands de l'Empire, qui fe promenoient, & dix ou douze jeunes Seigneurs affis. Mais de peur que nous ne fuffions enfin fatiguez de nous affeoir fi fouvent, & fi long temps, on nous reconduifit dans une gallerie joignante où nous puffions avoir la liberté de nous promener: pour cet effect, on laiffa des volets ouverts, afin que nous euffions la vuë dans le jardin. Tandis que nous étions dans cette gallerie, plufieurs jeunes hommes de grande qualité, vinrent nous voir & nous faluer. Les commiffaires nous montrerent une bague d'or où l'on avoit mis un aimant avec les noms des Jetta ou douze fignes celeftes gravez tout autour; ils nous montrerent auffi des armoiries d'Europe, & quelques autres chofes. Nous les examinions, & nous allions les leur expliquer, felon leur defir, lorfque l'Empereur nous fit appeller. Nous fumes conduits par une gallerie à la gauche, où nous trouvames dixhuit gentilshommes de la chambre de l'Empereur, affis avec leurs habits de ceremonie, fous quoi ils avoient leurs robes ordinaires. Paffant enfuite le long d'une file de vingt autres gentilshommes affis nous entrames dans la fale d'audience où nous trouvames les fix confeillers d'état affis à nôtre gauche en entrant; & à nôtre droite d'autres gentilshommes de la chambre de l'Empereur d'un plus haut rang, affis dans la gallerie. L'Empereur & deux dames étoient affis derriere les paravents à grille à nôtre droite, & Bingofama Prefident du confeil d'état, vis-à-vis de nous dans un endroit qui lui étoit particulier. Nous entrames fans perdre temps, & après les reverences accoutumées, nous nous affimes dans un endroit qui nous avoit été marqué. Bingofama nous dit au nom de l'Empereur, que nous étions les bien-venus. Il nous dit enfuite de nous redreffer fur nôtre feant, d'ôter nos manteaux, de lui dire nos noms & notre âge, de nous tenir debout, de marcher, de tournoyer, de dancer, de chanter des chanfons, de nous faire des compliments, de nous facher, de nous inviter à diner, d'entrer en converfation, de difcourir familiairement, comme fait un Pere & un Fils; de montrer comment deux amis, ou un mari & une femme fe complimentent, ou prennent congé l'un de l'autre; de jouer avec des enfans, de les porter fur nos bras çà & là, & de faire plufieurs

Nôtre audience de l'Empereur.

autres choses de cette nature. Outre cela on nous fit plusieurs questions serieuses & plaisantes : par éxemple, on me demanda quelle étoit ma profession ; si j'avois gueri des maladies remarquables ; à quoi je repondis qu'oui, mais non pas à Nagazaki, où nous étions renfermez comme des prisonniers. On nous demanda quelles étoient nos maisons ; si nos mœurs étoient bien differentes des leurs ; comment nous enterrions nos morts, & dans quel temps ? à quoi il fût repondu, que nous enterrions le même jour. Comment se portoit nôtre Prince ; quelle sorte d'homme c'étoit ? si le gouverneur general à Batavia lui étoit superieur ; ou bien subordonné à ses ordres ? si nous avions des prieres, & des images, comme les Portugais ? à quoi il fût repondu que non. Si la Hollande & les autres pays étrangers étoient sujets aux tremblemens de terre, aux orages, au tonnerre, & à la foudre, comme le Japon ? si les maisons y prenoient feu, & s'il y avoit du monde tué par le tonnerre dans les pays de l'Europe ? On nous ordonna de lire, & de dancer separément. On m'ordonna en particulier de leur dire les noms de quelques emplastres d'Europe ; sur quoi j'en nommai quelques uns des plus difficiles à prononcer dont je pus me souvenir. On fit des questions à l'Ambassadeur touchant ses enfans ; combien il en avoit, quels étoient leurs noms ? on lui demanda quelle étoit la distance de Hollande à Nagazaki. En même temps quelques volets furent ouverts sur la gauche par ordre de l'Empereur, apparemment pour rafraichir la sale. On nous ordonna encore de mettre nos chapeaux, de nous promener autour de la sale, de nous parler l'un à l'autre, d'ôter nos perruques. J'eus plusieurs occasions de decouvrir l'imperatrice, & j'entendis l'Empereur dire en Japonnois, combien nos regards étoient perçans du côté où il étoit, & qu'assurement nous ne pouvions que savoir, ou du moins soupçonner fortement qu'il étoit là : surquoi il se tira de cette place, & alla joindre les dames qui étoient assises vis à vis de nous. Je fus alors prié encore une fois de m'approcher du paravent, & d'ôter ma perruque. Alors ils nous firent sauter, dancer, faire des gambades, & marcher ensemble ; sur cela, on demanda à l'Ambassadeur & à moy quel âge nous croyons qu'avoit Bingo ? L'Ambassadeur repondit cinquante ans, & moi je repondis, quarante cinq, ce qui les fit rire. Ils nous firent baiser l'un l'autre comme un homme baise une femme, & les dames en particulier temoignerent par leur rire combien cela leur faisoit plaisir. Ils nous prierent encore de leur montrer quels étoient les complimens qu'on faisoit ordinairement en Europe, aux personnes inferieures, aux dames, aux grands, aux Princes, & aux Roys. Après cela on me demanda encore une autre chanson, & je leur en chantai deux, dont la compagnie temoigna être satisfaite. Après que cette farce fût finie, on nous ordonna d'ôter nos manteaux, de nous approcher du paravent un à un, & de prendre nôtre congé de la même maniere, & avec les mêmes ceremonies, que nous le prendrions d'un Prince ou d'un Roy de l'Europe ; ce qui étant fait à leur contentement, à ce qu'il sembloit, nous nous retirames. Il étoit près de quatre heures après midi lorsque nous quittames la sale d'audience ; après qu'on nous eût exercez pendant deux heures & demie de la maniere que je viens de le dire. Nous avions été introduits, & nous fumes reconduits par les deux commissaires imperiaux, & par Siube : nous allames immediatement après chez Bingo, qui nous reçut avec une civilité extraordinaire ; & sur le soir, nous nous rendimes enfin au logis.

Le

Le 22. d'Avril nous allames faire une visite au nouveau Seigneur du temple comme ils l'appellent, qui étoit fils du Prince de Firando: sa maison étoit remplie de spectateurs. Son intendant qui nous reçut étoit un des plus grands fats que nous eussions vu dans le pays; un ignorant qui ne savoit ce que c'étoit que compliment: il n'avoit même aucune idée de la civilité la plus commune. Ses mauvaises manieres & sa grossiereté furent en quelque maniere compensées par le procedé honnête des dames, qui nous regalerent avec des confitures: l'intendant examina avec quelque attention nos chapeaux & nos espées; & dit ensuite, qu'ils chantent un peu, ce qui ne manquera pas de plaire à mon maître: nous ne trouvames pas à propos d'obeir à des ordres donnez de si mauvaise grace. De là nous fumes au château, pour saluer les deux gouverneurs. Nous remarquames que dans la grande place qui fait face au château il y a un bureau de secretaire, dans lequel outre les diverses Caisses & Cabinets pleins de papiers, il y a toute sortes d'armes attachées en haut. Chez le premier gouverneur on ne nous offrit que du Thé, & il n'y avoit point de dames qui assistassent à l'audience qu'il nous donna. Nous fimes encore deux visites: les dernieres furent celles des deux commissaires imperiaux, qui nous reçurent tous deux avec beaucoup de civilité, & nous regalerent magnifiquement, de sorte que nous n'eumes aucune repugnance de divertir la Compagnie avec une chanson. Chez le premier commissaire le regale étoit des choses suivantes: 1. du thé. 2. du tabac, avec tout l'appareil pour fumer, 3. de syrop philosophique, ou blanc. 4. un morceau du Steenbrassen, poisson fort rare, bouilli dans une sauce bise, ou tirant sur le noir. 5 un autre plat de poisson apprêté avec de la fleur de feves & des espices. 6. des gateaux d'œufs mis en rond. 7. Du poisson frit qui nous fût servi dans de grandes brochettes de Bambous. 8. des escorces de limon avec du sucre. Après qu'on avoit servi chacun de ces plats, on nous faisoit boire une tasse de Sacki, aussi bon, ou le meilleur que j'eusse bu; on nous fit boire encore dans de petits verres d'eau de vie deux coups d'un vin fait de prunes; c'est une liqueur fort agreable; enfin tout le regale étoit également bon & diversifié: seulement nous n'eumes aucun mets fait avec du ryz. A la fin on nous servit encore une tasse de thé, & nous primes ainsi nôtre congé après y avoir demeuré une heure & demie.

Visite faite au jeune Prince de Firando.

Regale à la Japonoise.

Chez le second Commissaire nous fumes regalez de thé & de tabac avec les choses suivantes. 1. deux longues tranches de Mangue trempées dans une sauce, ou brouet noir, avec du gingembre. 2. des œufs durs. 3. quatre poissons ordinaires frits & servis avec des brochettes de Bambous. 4. des poitrines de Carpe salées dans une sauce noire. 5. deux petites tranches d'oye rosties, & chaudes, servies dans des plats de terre non vernissez. Nous bumes abondamment d'un bon breuvage pendant ce temps là, & le Chirurgien du commissaire chargé de nous regaler ne manquoit pas d'en prendre sa bonne part. Vis-à-vis de nous derriere un paravant, & à la distance de deux nattes & demie, étoit assis un gentilhomme qui nous étoit inconnu; il paroissoit aussi de temps en temps des dames du même côté; mais la plus grande foule des femmes étoit sur la gauche dans une gallerie. L'audience ayant fini nous allames tout droit chez nous une heure & demie avant la nuit.

Le 23. d'Avril nous reçumes les remerciements des personnes que nous avions visitées le jour precedent, & l'après midi nous eumes ordre de nous preparer à nôtre audience de congé que nous devions avoir le lende-

main. Nous n'allames pas ce jour là faire la reverence aux gouverneurs selon la coutume, parce que c'étoit un jour de dueil pour la mort de Jejas, pere de l'Empereur aujourd'hui regnant ; auquel jour ce seroit manquer de respect à l'Empereur que de regaler qui que ce soit. L'Empereur defunct est enterré à Gosio : c'est un temple derriere Afago, environ à deux lieues de nôtre hôtellerie. Le lieu de la sepulture des ancêtres de l'Empereur est à Nikko à trois journées de Jedo. Mon domestique, jeune homme fort instruit dans les affaires de son pays, me dit que le temple où Jejas est enterré est couvert d'Obanis d'or au lieu de tuiles, & que son tombeau est renfermé avec des poteaux noirs. Il vint me visiter ce jour même, à cause qu'il nous étoit envoyé par un homme de qualité, nos valets n'ayant pas la permission de nous voir pendant tout le temps que nous sommes dans Jedo.

Le 24. d'Avril nous fumes à la cour, à cheval, à sept heures du matin, accompagnez comme auparavant par trois Joriki des gouverneurs de Nagazaki.

Nous demeurames dans le Fiakninban ou garde de cent hommes, jusqu'à ce que nous fumes conduits dans le palais par l'ordre des gouverneurs, & des commissaires. Aprés avoir attendu une demie heure dans l'antichambre, notre Capitaine fut appellé devant les conseillers d'état, qui ordonnerent à l'un des commissaires de lire les ordres qui lui sont donnez ordinairement ; ce qu'ils font tour à tour. Les ordres portoient entre autres choses, principalement, que nous n'inquieterions aucuns navires ni batteaux des Chinois ou des Liqueans ; que nous ne porterions au Japon à bord de nos vaisseaux aucun Portugais ou Prêtre ; & que sur ces conditions on nous accordoit un commerce libre. Ces ordres étant lus, on fit present à l'Ambassadeur de trente robes étallées sur trois planches qui étoient là, chacune un peu plus longue que deux nattes ? & une lettre de fortune comme ils l'appellent, qui est une marque de la protection favorable de l'Empereur : sur quoi l'Ambassadeur se prosterna quatre fois, pour recevoir les presens ; & pour marquer son respect, il mit un des bouts des robes sur sa tête. Il nous rejoignit, mais les robes avec les planches furent portées hors du chateau au Fiakninban où elles furent empaquetées. Aprés que le Capitaine fut revenu, le gouverneur nous pria de nous arreter pour le disner qui nous seroit servi de la part de l'Empereur. Ayant donc attendu environ demie heure nous fumes conduits dans une autre chambre où deux garçons dont la tête étoit bien rasée, avec leurs habits de ceremonie, nous reçurent ; nous les primes pour deux des principaux officiers de la cuisine de l'Empereur.

Celui qui a l'intendance de la cuisine est appellé Osobaboos ; il est assis près de l'Empereur lors qu'il dine, & goute de tous les plats qu'on lui sert à table. Les interpretes & les Japonnois qui nous suivent ordinairement furent menez dans une autre chambre pour y diner en particulier. A peine nous fumes nous assis, que plusieurs jeunes Seigneurs entrerent dans la chambre pour nous voir, & pour discourir avec nous. Une petite table faite de coupeaux de bois de Matz, assemblez avec des chevilles, fut dressée devant un chacun de nous, sur quoi on nous servit cinq gateaux blancs appellez Amakas, tout chauds ; ils étoient aussi durs que de la colle ; & deux pains creux de deux empans de circonference faits de fleur de farine, & de sucre avec des graines de *Sesamum album*, dont on les avoit parsemez. Une petite coupe de porcelaine étoit mise près du pain avec

avec de petits morceaux de saumon trempé dans du jus noir, qui n'étoit pas tout à fait si fort, mais un peu plus doux, que celui qu'ils appellent Soje. Il y avoit près de la coupe deux couteaux de bois, ou deux petits bastons faits à la maniere des Chinois, & des Japonnois. Nous goutames un peu de tous ces plats par honnêteté; mais nous avions eu soin de nous munir d'un bon dejeuné avant de sortir le matin: outre cela, nous avions été regalez dans la sale des gardes avec des Mangues fraix, & des gateaux bruns & doux, faits avec du sucre & de la fine farine de feves. On nous pria fort civilement de manger davantage, & l'on nous demanda, Si nous voulions boire du thé, à quoi ayant repondu que volontiers. L'officier de cuisine dont j'ai parlé plus haut, en fit porter. Mais quand nous en eumes gouté, nous trouvames que ce n'étoit guere autre chose que de l'eau chaude; outre que les tasses vernissées en noir où l'on nous le servit, & qu'ils appellent Miseraties, avoient une fort chetive apparence. Tandis que nous étions à disner, les spectateurs s'amusoient à faire la revuë de nos chapeaux, de nos espées, de nos habits & de tout ce qui étoit autour de nous. Après le disner, qui ne respondoit point du tout à la Majesté & à la magnificence d'un si puissant monarque tel que l'Empereur du Japon, & que l'on auroit pu nous servir chez le plus petit particulier qui n'auroit pu, nous regaler plus mal, nous fumes reconduits à l'antichambre. Après y avoir attendu un peu plus d'une heure, nous fumes menez par le gouverneur, nous traversames divers passages & galleries, que nous ne nous souvenions pas d'avoir vu auparavant, & nous arrivames ainsi à la même sale où nous avions en nôtre derniere audience, & à la galerie joignante où il nous fût permis de nous promener en attendant. Des volets se trouvant alors ouverts, qui avoient été fermez pendant nôtre derniere audience, & quelques autres chambres étant ouvertes, la disposition de la cour, & de la sale d'audience fût si fort changée par là, qu'elles paroissoient entierement differentes de ce que nous les avions vues auparavant. Nous remarquames qu'il n'y avoit presque pas une chambre, sans qu'il y eut quelque gentilhomme ou autre personne assis. Il y avoit dans une grande chambre, & dans deux galleries qui y conduisoient, plusieurs ordres de l'Empereur attachez en haut: ils étoient écrits sur de grandes planches, chacune avoit cinq rangs de caracteres, & chaque rang n'avoit que cinq lettres. Nous ne les avions pas vus à nôtre premiere audience, peut-être à cause qu'ils n'y étoient pas encore attachez, ou qu'on nous avoit conduits par un autre chemin. Tandis que nous attendions dans cette chambre que l'on nous appellât, ce que nous fimes une demie heure; un prêtre âgé de trente ans ou environ, habillé d'une étoffe de soye blanche & bleue avec un sac de la même couleur, & affectant un air honteux, & modeste, s'informa de nos noms, & de nôtre âge, ce qui avoit été deja fait par la plupart des spectateurs qui étoient là presents; nous vimes encore un autre prêtre habillé d'une étoffe de soye couleur d'Orange, mais il s'arrêta dans la gallerie & n'entra pas dans la chambre. Tandis que nous étions à attendre, on porta dans les appartemens trois bassins à laver qui nous parurent d'argent: peu après les mêmes bassins & une table vernissée en noir avec plusieurs autres plats & assietes furent remportez, d'où nous jugeames que l'on avoit disné là dedans. Sur cela nous fumes d'abord conduits dans une gallerie qui étoit à côté des appartemens de l'Empereur, & après y avoir demeuré fort peu de temps, un des conseillers d'état extraordinaires, & les deux commissaires, vinrent pour nous introduire, &

nous faire asseoir près du paravent à grille, dans le même endroit où nous avions été lors de nôtre audience precedente. Les deux Commissaires n'entrerent point dans la sale d'audience: l'Empereur s'assit derriere le paravent du milieu à un endroit un peu élevé sur le plancher de la Chambre; Bingo s'assit au milieu contre un paravent de papier; & les trois conseillers d'état ordinaires & quatre extraordinaires s'assirent dans leurs places ordinaires. Derriere le paravent à grille, qui étoit à notre droite nous ne pumes appercevoir qu'un prêtre qui s'y cachoit. L'endroit, où lors de nôtre premiere audience les Gobobasi étoient assis, étoit vuide, mais il y en avoit quelques uns dans la gallerie: vingt cinq étoient assis derriere nous en un seul rang, & dixhuit de plus dans le même rang: ils étoient hors de la vuë de l'Empereur quoi qu'ils fussent là à portée pour attendre ses ordres. L'autre côté de la sale étoit bordé du même nombre de gens, & dans le même ordre. Après que l'audieuce eût commencé, il en vint d'avantage, de sorte que toutes les avenues étoient passablement remplies de monde. Nous fimes nos reverences premierement à la maniere du Japon; mais peu après on nous ordonna de nous approcher des paravents, & de le faire à la maniere d'Europe. Les reverences faites on me dit de chanter une chanson: j'en choisis une que j'avois faite autres fois pour une dame pour qui j'avois une estime particuliere, & comme sur la fin j'élevois sa beauté & ses autres excellentes qualitez au dessus de la valeur de cent mille millions de pieces d'or ou d'argent, on me demanda par ordre de l'Empereur ce que cela signifioit; sur quoi je répondis que ce n'étoit qu'un desir sincere de ma part que le ciel accordât à l'Empereur, à sa famille, & à sa cour, des millions de mesures de santé, de prosperité, & de bonheur. On nous commanda alors, comme dans les audiences precedentes, d'ôter nos manteaux, de marcher autour de la chambre; ce que l'Ambassadeur fit aussi, & de montrer comment dans les rencontres nous complimentons nos amis, nous prenons congé d'eux, de nos parens, ou d'une maitresse: comment nous nous disions des injures l'un à l'autre; comment nous vuidions nos differents, & rentrions en amitié. Après cela, on dit à un prêtre d'entrer: il avoit un ulcere recent sur l'os d'une de ses jambes, c'étoit peu de chose, il y avoit seulement un peu d'inflammation tout autour. Il y avoit mis une grande emplâtre avec du drap d'Europe: j'eus ordre de lui tâter le poux, & de dire mon avis sur son état: l'ayant fait, je jugeai que c'étoit un compere vigoureux, & plein de santé, & que son incommodité ne paroissoit faire craindre aucune mauvaise suite: que cela gueriroit en y tenant seulement un emplâtre. Je lui donnai avis pourtant de ne point trop s'accoutumer à la biere de Sacki, conjecturant par cette blessure, ce que je faisois encore mieux à son visage & à son nez rubicond, qu'il étoit fort addonné à boire; ce qui fit rire l'Empereur & toute la cour. On appella alors deux des Chirurgiens de l'Empereur; ce que Bingo fit lui même, parce qu'ils étoient tout près dans l'interieur des appartements de l'Empereur; ils parurent d'abord & vinrent autour du paravent, ils étoient tous deux rasez & habillez comme des prêtres. Un deux étoit borgne; l'autre n'avoit gueres meilleure mine: d'ailleurs ils paroissoient être en assez bonne santé. Lorsque j'appris qu'ils étoient Chirurgiens de l'Empereur, je leur donnai la presseance, & je leur laissai taster mon poux les premiers, ensuite je tastai le leur, & je les trouvai tous deux en bonne santé. Le premier me parût d'un temperamment froid, & qui avoit besoin d'un petit trait d'eau de vie pour mettre ses es-

prits

prits en mouvement, & haſter la circulation de ſon ſang. Le ſecond étoit d'une conſtitution plus chaude, & étoit ſouvent travaillé de douleurs de tête. Ce que je pouvois connoitre aiſement par ſon air. Ils entrerent en converſation avec moy ſur des matieres de Medecine. Le premier me demanda ſi les abſcés étoient dangereux ou non ; en quel temps, & pour quelles maladies, nous ordonnions la ſaignée? Il ſe piquoit auſſi d'avoir quelque connoiſſance de nos emplâtres d'Europe, & lorſqu'il en nommoit quelques uns qu'il ne pouvoit pas bien prononcer, je lui en repetois les noms en mauvais Japonnois. Notre jargon, moitié Latin, moitié Japonnois, avoit un accent ſi bizarre, que l'Empereur demanda quel langage parloit le Hollandois? On lui repondit que c'étoit du Japonnois corrompu. Cette farce étant achevée, on porta une table avec de petits couperets de bois, ou petits bâtons pour chacun de nous. On les plaça preciſément devant la troiſieme natte : ſur chaque table on porta les mets ſuivants à la maniere du Japon.

1. Deux petits pains creux avec de la graine de Seſame parſemée deſſus.

2. Un morceau de ſucre blanc rafiné comme s'il eût été rayé.

3. Cinq Kainoki confits : ce ſont des noyaux de l'arbre Kai qui reſſemblent aſſez à nos amandes.

4. Une tranche quarrée & plate d'un gâteau.

5. Deux gâteaux faits de fleur de farine, & de miel, en forme d'entonnoir; ils étoient bis, & épaix, mais un peu durs ; ils ont d'un côté l'empreinte d'un ſoleil ou d'une roſe, & de l'autre celle du Dairi Tſiap, c'eſt à dire les armoiries du Dairi, qui ſont la feuille & la fleur d'un grand arbre appellé Kiri. La feuille reſſemble aſſez à celle du glouteron, & la feuille approche de celle du Digitalis: il y en a pluſieurs ſur la même queüe.

6. Deux tranches quarrées d'un gâteau fait de fine farine de feves, & de ſucre; ce gâteau étoit d'un rouge brun, & caſſant.

7. Deux autres tranches d'un autre gâteau de fine farine de ryz, jaune & dur.

8. Deux tranches d'un autre gâteau dont la mie étoit entierement differente de la paſte dont la croûte paroiſſoit être.

9. Un grand Mangue bouilli & rempli de farine de poix mêlée de ſucre, & faite comme de la theriaque.

10. Deux petits Mangue de la groſſeur ordinaire apprêtez de la même maniere.

Nous goûtames un peu de tout cela ; & le premier interprete eut ordre d'emporter tout le reſte. On lui avoit apporté pour cet effect des planches & du papier blanc. L'interprete ayant pris ſa charge, on nous dit de remettre nos manteaux, de nous approcher du paravent, & de prendre nôtre congé l'un après l'autre. Cela fait deux gentilshommes, l'un deſquels étoit le plus jeune conſeiller d'état extraordinaire, nous conduiſit depuis la ſale d'audience juſqu'au bout de la gallerie, où les gentilshommes du quatrieme & cinquieme rang étoient aſſis : il y en avoit dixhuit de chaque rang: ils nous laiſſerent là avec les deux commiſſaires & le gouverneur qui furent avec nous juſqu'à l'antichambre : nous primes congé d'eux parmi les compliments & les grandes acclamations des courtiſans pour le favorable accueil que nous avions eu de ſa majeſté imperiale ; qui étoit au deſſus de tout ce dont qui que ce ſoit pût ſe vanter, autant qu'ils pouvoient s'en ſouvenir. Nôtre interprete étoit ſi chargé des viandes qu'il portoit, qu'il

avoit peine à nous ſuivre. Nous ne nous arrêtames pas d'avantage dans l'antichambre: nous en partimes d'abord, & étant arrivez au troiſieme Château, nous remontames à cheval. Le gouverneur Siube, ou comme il eſt nommé à preſent, Tſuſimano Cami, ſe rencontra ſur nôtre chemin porté dans ſon Norimon, qu'il ouvrit pour dire quelque choſe au Joriki. Sa ſuite étoit compoſée de huit valets de pied qui marchoient devant ſon Norimon, quatre pages qui marchoient à côté, un Lancier, ou porte-pique, un cheval de main blanc, & trois crocheteurs qui portoient des pacquets ſur leur dos. Nous nous rendimes d'abord chez lui, il fit ouvrir les volets de ſa chambre, & s'aſſit devant nous avec un jeune gentilhomme, & le ſecretaire du plus jeune commiſſaire. Siube nous reçut lui même & nous fit compliment ſur le bon accueil que l'Empereur nous avoit fait, & nous pria de nous rejouir au diſner qui fût ſervi après qu'on nous eût porté une taſſe de thé. Il étoit compoſé des plats ſuivants: du poiſſon bouilli dans une fort bonne ſauſſe, des huiſtres bouillies & ſervies avec la coquille & du vinaigre; il nous dit qu'il avoit eu ſoin de nous faire ſervir des huiſtres, ſachant que c'étoit le plat favori des Hollandois. Diverſes petites tranches d'oye roſtie, du poiſſon frit, & des œufs bouillis. La liqueur que nous beuvions pendant le repas étoit d'une bonté exquiſe. Après diner, on ſouhaita de voir nos chapeaux, nos pipes & nos montres. On les leur porta hors de la chambre, car il n'y avoit point de dames à cette audience, ni d'Uta ou dance par conſequent. On porta deux cartes, une deſquelles étoit ſans les noms des pays; elle étoit d'ailleurs aſſez bien deſſinée, ſelon toute apparence d'après une carte de l'Europe. L'autre étoit une carte du monde entier faite à leur maniere en forme ovale, & les noms marquez avec les Kattakanna Japonnois, qui ſont une ſorte de Caractere. Je ſaiſis cette occaſion pour remarquer la maniere dont ils repreſentent les pays qui ſont au Nord du Japon; voici comment ils les marquent. Au delà du Japon & vis à vis des deux grands promontoires au Nord de la Province d'Osju, étoit l'Iſle de Jeſogaſima, & au delà de cette Iſle eſt un pays deux fois grand comme la Chine diviſé en differentes Provinces, un tiers de ſon étendue va au delà du cercle polaire, & court à l'Eſt beaucoup plus loin que les côtes les plus orientales du Japon. Ce pays a un grand golfe ſur le rivage oriental, vis à vis de l'Amerique; & ce golfe eſt à peu près de forme quarrée; Il n'y avoit qu'un paſſage entre le pays dont je parle, & l'Amerique, dans lequel il y a une petite Iſle; & au delà tirant au Nord, une autre Iſle longue, qui touche preſque de ſes deux extremitez oppoſées les deux continents, ſavoir celui de Jeſo à l'Oueſt, & celui de l'Amerique à l'Eſt; & formant quaſi de cette maniere le paſſage au Nord. C'étoit à peu près de la même maniere que l'on avoit repreſenté toutes les terres inconnues du Pole Antarctique qui y ſont marquées comme des Iſles. De chez Tſuſimano Cami, nous allames chez Genſeimon Sino Cami, où nous fumes auſſi regalez avec honneur en preſence d'un grand nombre d'étrangers, qui quoi qu'inconnus à nôtre égard, ſe donnoient un grand air de familiarité; il y avoit entre autres les freres de Siube, & de Genſeimon, un deſquels avoit un fils qui avoit du mal aux jambes, & l'autre un frere qui avoit des puſtules ſur ſon viſage: ce fut ſur ces deux incommoditez qu'on me demanda mon ſentiment. Les dames étoient en foule derriere des paravants dans une petite chambre éclairée; nous chantames & dançames pour les divertir. Dans la maiſon de Ton-

Pays au de là du Japon vers le Nord.

Tonnemon, qui fût le dernier que nous visitames, tout s'y passa comme l'année precedente, avec la derniere magnificence; de sorte que nous n'eumes aucune peine de respondre à une si grande honneteté par le divertissement que nous donnames à la Compagnie en chantant & en dançant de nôtre mieux. Ce fut ainsi qu'enfin nous retournames à l'hôtellerie un peu après le coucher du soleil, aussi aises de nous être delivrez du travail de cette journée, que pleins de joye d'ailleurs de la favorable reception que l'on nous avoit faite par tout.

L'après midi, avant que nous fussions au logis, plusieurs d'entre les conseillers d'état ordinaires envoyerent leurs robes. Quelques uns les laisserent chez nous à nôtre Joriki, mais les autres voulurent attendre nôtre retour pour les remettre à l'Ambassadeur lui même: plusieurs aussi porterent un present pour nôtre premier interprete, & pour le fils de l'hoste qui les introduisoit chez nous. La reception de ces robes, lorsqu'elle est faite par l'Ambassadeur en personne, se fait avec les ceremonies suivantes: des Kulis ou porteurs marchent devant avec les robes qu'ils portent dans des caisses; l'un d'eux porte la table ou la planche sur la quelle les robes doivent être étalées avec une lettre de fortune, comme ils l'appellent, qui est un assemblage de cordons plats entrelassez ensemble par un bout, & envelopez dans un papier lié autour d'un nombre impair de liens de soye ou de papier, comme qui diroit, B. 5. 7. 11. &c. de differentes couleurs; quelques fois dorez ou couleur d'argent. La personne qui doit offrir les robes, & qui est ordinairement l'Intendant du Seigneur qui les envoye, est introduite par nôtre Joriki dans l'appartement de l'Ambassadeur en presence de ceux de sa suite, de nos hôtes, & des interpretes; & s'asseyant, vis à vis de l'Ambassadeur à une distance raisonnable, il lui fait le compliment suivant. *N. N. mon maitre m'envoye vous feliciter de ce que vous avez eu vôtre audience de congé, & un beau temps, ce qui est* Medithe (*bonne avanture*) *vos presents lui ont été fort agreables, & il souhaite que vous acceptiés en echange ce petit nombre de robes.* Dans le même temps il donne à l'interprete, qui le remet entre les mains de l'Ambassadeur, une grande feuille de papier sur laquelle est ecrit en grands caracteres le nombre des robes envoyées, & quelque fois la couleur dont elles sont. Le Capitaine, pour temoigner son respect, tient la feuille de papier sur sa tête. Tout le monde qui est dans la chambre se tient dans un profond silence, les uns assis, les autres à genoux. Le Capitaine repond au compliment avec une inclination en ces termes. *Je remercie N. N. très humblement de ses soins pour nous procurer une audience prompte & favorable, je le supplie de continuer encore ses bons offices aux Hollandois; je le remercie aussi de son precieux present, & je ne manquerai pas d'en informer mes maitres de Batavia.* Les compliments étant achevez de part & d'autre, on porte du tabac & tout l'appareil pour fumer, avec une tasse de thé; après cela on fait venir des liqueurs distillées, & une table avec des plats d'argent pleins de confitures: cette table est placée devant celui qui a porté le present, & il est prié civilement de goûter des liqueurs distillées à Batavia par les Hollandois, & de ne point regarder à la petitesse du regale qui lui est presenté, mais à la bonne volonté & à la sincerité de cœur avec les quelles on le lui offre. On remplit alors un petit verre de vin couvert, que les Japonnois appellent Sinti: le Japonnois le prend à la façon de son pays avec les deux mains, il le porte à la bouche, & le boit en apparence avec beaucoup de plaisir jusqu'à la derniere goute, à deux ou trois gorgées: ensuite te-

Comment les Hollandois reçoivent les presens des Japonnois.

tenant le verre sur le tabac ou sur l'espace qui est entre deux nattes, pour l'essuyer, & frottant le fond de verre en dehors avec le pouce ou avec un morceau de papier, il le donne à l'Ambassadeur qui lui fait raison avec le même vin, & de la même maniere. Il boit encore à la santé de l'Ambassadeur, & rend le verre avec les mêmes ceremonies au Joriki, qui boit à une autre personne, & ainsi à la ronde. On boit de cette maniere plusieurs sortes de liqueurs jusqu'à, que chacun en ait gouté, & les ait pronées comme des Miseraties. Pour finir, le verre est donné à l'Ambassadeur, qui n'en boit qu'une goute, & fait remporter les liqueurs. Dans le même temps, l'hote plie les confitures dans du papier, qu'il lie avec des liens de soye, & les donne à un des valets. Le gentilhomme prend son congé avec des remerciemens qu'il fait pour les civilitez qu'il a reçues, & sur tout pour les excellentes liqueurs de Miseratie, qu'on lui a fait boire. L'Ambassadeur le prie derechef d'assurer son maitre de la sincerité de ses respects, & de ses actions de graces, pour sa faveur, & ses bons offices: le Joriki fait encore un compliment pour lui même, à peu près dans le même esprit; alors le gentilhomme est conduit hors de la chambre, où avec des compliments de part & d'autre, & avec une profonde reverence il prend son congé une seconde fois.

Le 25. d'Avril nous reçumes dix belles robes de la part de Bingo; cinq aussi belles qu'on en pût voir, d'un tissu à fleurs, envoyées par le jeune Prince de Firando, qui venoit d'être fait un des Seigneurs du temple à la place de celui qui est maintenant President du tribunal de Justice à Miaco: une paire de robes chetives envoyées par le second gouverneur de Miaco, qui a l'inspection sur toutes les affaires criminelles, & sur les executions qui se font dans la capitale. L'autre gouverneur nous en avoit envoyé le même nombre le jour precedent: elles étoient aussi amples que mauvaises. Le nombre des robes que nous reçumes étoit celui-ci, trente de la part de l'Empereur, dix de Bingo, autant de chacun des quatre conseillers d'état extraordinaires, cinq de chacun des trois Seigneurs du temple. Deux de chacun des deux gouverneurs de Jedo: en tout 123. treize de celles qui sont données par l'Empereur appartiennent à la Compagnie: tout le reste est à l'Ambassadeur. Toute cette affaire fût expediée à deux heures après midi.

Le 26. d'Avril se passa à empaquetter nôtre bagage, à louer un nombre suffisaut de Kulis ou crocheteurs, & quinze chevaux pour nôtre voyage. Le matin du même jour nous sentimes un tremblement de terre, dont les chocs furent violents, mais l'intervalle en étoit assez long, de sorte qu'on auroit pu compter jusqu'à quarante depuis un choc jusqu'à l'autre. Après minuit, il se fit sentir de nouveau avec plus de violence.

CHA-

CHAPITRE XV.

Nôtre second Voyage de Jedo *à* Nagazaki.

LE 27. d'Avril d'abord après la pointe du jour, nous partimes pour nous en retourner de Jedo à Nagazaki, & vers les neuf heures du matin, nous nous trouvames au bout de cette grande capitale; où l'on plante les poteaux, pour les declarations de l'Empereur, & pour les ordonnances publiques. De là nous fumes aux fauxbourgs de Sinagawa, traversez par une assez grande riviere qui se jette tout auprès dans la baye de Jedo, après en avoir receu une autre plus petite. Un peu plus avant, non loin de la place où l'on fait les executions, sont les côtes & le village de Susunomori, renommé pour la peche des huitres que nous vimes en grande quantité sur le rivage, en passant auprès. A l'entrée de ce village sur la droite est un fameux temple de Fatzman, où l'on garde la pierre Susunotz. C'est une pierre de taille, noire & polie, placée dans une petite tablette de Bambous, élevée environ deux pieds sur le rez de chaussée, au milieu du temple. Au haut du même temple à côté on avoit attaché un sabre & des representations de chevaux avec des ornemens de papier decoupé en forme de chaines: nous ne pumes bien distinguer quels en étoient les autres ornements. A une heure après midi, nous arrivames à Kawasaki, où nous dinames, nous fumes après cela à Kanagava à quatre heures du soir. Nous nous y arrêtames par le caprice de nos interpretes, qui pretendoient qu'il étoit impossible d'aller plus loin, à cause que toutes les hôtelleries étoient retenues pour le Prince de Kijnokuni & pour les gens de sa suite. Depart de Jedo.

Le 28. d'Avril nous partimes de Kanagawa à cinq heures du matin, & nous fumes au long village de Fodogai ou Semmatz, contenant quatre ou cinq cens maisons: nous passames pour y aller sur un pont dont la riviere qui étoit grande étoit remplie de batteaux & de barques chargez de bois. De Semmatz nous allames au village de Kasiuwo, où nous remarquames qu'à la droite & à la gauche du chemin, il y avoit des pierres quarrées, & des Idoles dessus, dont elles étoient les piedestaux. Nous trouvames immediatement après le village de Fotzka, d'environ 300. maisons: il est sur les bords d'une grande riviere, que l'on passe sur un beau pont de bois. Nous fumes ensuite au village de Farasiku & au bourg de Fudsisava, situé sur une riviere du même nom, qui a un beau pont de bois. Nous vimes au meme endroit des Idoles de pierre, comme au village de Kasiuwo, qui étoient aux deux côtez du chemin. Nous étions encore à Fudsisava, lorsque le Prince de Kijnokuni y passa. Nous comptames quatre vingts chevaux de main, & plus de cinquante Norimons qui composoient son train: il y avoit encore plus de cent piques ordinaires, trente six piques avec des touffes de plumes, & des queuës de cheval; trente à quarante hommes qui portoient des arcs, & des fleches, sans compter ceux qui étoient dans les maisons, & que nous ne pumes point voir. Il y avoit plus de trente caisses ou grands coffres avec les Tsiaps ou armoiries de l'Empereur, & autres, en or. Du bourg de Fudsisava, nous allames au village de Jotsuja,

à une extremité duquel nous remarquames ſur le chemin une idole appellée Fudo, aſſiſe, avec des cheveux rouges ou couleur de cuivre, & une longue robe. Elle avoit quelque choſe que nous ne connoiſſions pas ſur une épaule; une flame rouge derriere, le pied droit appuyé ſur la pierre qui ſert de piedeſtal, & le gauche pendant. Il tenoit à ſa main droite qu'il appuyoit ſur ſon genou, un croc, & un coutelas ou ſabre, & à la main gauche qu'il tenoit élevée, une double guirlande. Nous allames de là à Jawatta, où il y a un temple de Fatzman, & peu après au village de Firatzka, au bout duquel eſt un pont long de 46. nattes qui mene au village de Koorei, au côté oppoſé de la riviere. Nous traverſames ce village pour nous rendre à celui d'Oiſo, où nous dinames, après quoi nous marchames entre un bois à nôtre gauche, & des champs fertiles & agreables à nôtre droite, pour aller au village de Koiſo, d'où nous fumes aux lieux ſuivants; le village de Sijvomi, celui de Medſawa, où il y a deux ponts, l'un de près de dix nattes de longueur, l'autre de cinquante à ſoixante; les deux villages de Mejongawa, ſituez ſur les côtes; celui de Kodſiu qui a un pont de dixhuit nattes de longueur. Le beau village de Sakava, celui de Sanofara, & enfin le village d'Odowara, lieu de la reſidence de Cangoſama un des conſeillers d'état. Cette ville eſt entourée de foſſez, de murs, & a des portes, avec un beau château où le Seigneur fait ſon ſejour. Je comptai ſept à huit cens maiſons depuis l'entrée de la ville juſqu'à nôtre hôtellerie où nous paſſames la nuit.

Le 29. d'Avril nous partimes dans des Cangos à la pointe du jour, & nous paſſames aux lieux ſuivants, le village de Katama, celui d'Iriuda où il y a un fameux temple appellé Tſio tai Si, avec une grande inſcription en caracteres d'or ſur le Tſiotoriſan ou la porte. Le village de Jamaſaki non loin duquel nous paſſames ſur un pont, & nous fumes aux deux villages de Jemotto: on voit à l'entrée un temple de Sorinſi ou Forinſi, vis-à-vis du village où eſt le temple, à la droite en montant. De l'autre côté de la riviere, il y a des villages, & des bains chauds. Nous paſſames enſuite dans les villages de Kawabatta, Hatta, Kaſinoki, Moto, Fakone, & Fakone Gongin. Ce dernier village, comme je l'ai remarqué dans mon premier journal, eſt renommé à cauſe du voiſinage de divers petits temples, où l'on vend des indulgences pour le ſoulagement des enfants morts que l'on croit confinez dans un lac voiſin, comme dans leur purgatoire. A onze heures nous entrames dans la ville même de Fakone, où nous dinaſmes: on nous y dit que le lac ſur lequel la ville eſt ſituée ſe forma par un tremblement de terre. Nous partimes de là à midi & nous paſſames aux villages de Jamanaka, Saſſavara, Midſija, Skabara, Fatznegafarra, & Kawaragai, où il y a un pont de vingt nattes de longueur, que nous paſſames pour aller à la ville de Miſſima, contenant environ 650. maiſons ſans compter celles des fauxbourgs. Il y a une grande place longue de trois cens pas, & large de cent, dans la quelle il y avoit un temple qui fut brulé il n'y a pas long temps; cette place étoit entourée d'une muraille & d'arbres: l'endroit du temple où étoit placée l'idole étoit entouré d'une baluſtrade de Bambous, ſur les barreaux de la quelle étoient ſuſpendus divers papiers. Au haut bout, il y avoit un petit temple bati dans un boſquet près duquel il y avoit une maiſon de bois, noire. Il y avoit tout près un vivier de peu de profondeur, où l'on nourriſſoit des anguilles privées & d'autres poiſſons. De Miſſima nous traverſames pluſieurs villages preſque contigus les uns aux autres, & nous fûmes à celui de Nanga au bout

du

du quel il y a un temple de Fatzman, & un autre temple qui n'en est pas éloigné, avec un pont de trente cinq à quarante nattes de longueur. De là passant dans plusieurs autres villages que je ne nomme point nous arrivames environ à six heures du soir à nôtre hôtellerie dans la ville de Numadsu, quelques uns de nôtre suite furent sans perdre temps voir la grande marmite de chasse de Joritomo.

Le 30. d'Avril nous partimes de Missima de bon matin, & nous allames d'abord au temple de Fatzman. Le même jour que nous avions eu un orage si violent à Jedo, qui étoit le 8. d'Avril, le feu prit au voisinage de ce temple & consuma un grand nombre de maisons; dont nous vimes quelques unes de rebasties; mais bien d'avantage qui étoient en cendres. De là passant par divers villages considerables, Farra, Josijwara, Fusikava, & autres, nous dinames à Kambara. Après diner nous allâmes un peu à pied jusqu'à ce que nous eussions passé la montagne; nous trouvames sur nôtre chemin les villages de Kansava, Juji, Imadsikka, Okitz, & autres; & à cinq heures & demie du soir nous arrivames à celui de Jeseri où nous couchames. A une lieuë de Jeseri on nous montra un temple dont la situation étoit extrémement agreable & avoit un air Romanesque: il est sur une montagne, on y monte par un bel escalier de soixante marches. Une cascade tombe de la montagne dans un grand bassin ou vivier entouré d'arbres; la montagne est nue & escarpée en certains endroits, en d'autres on y a planté des arbres. Nous vimes le même jour un Echinus blanc, ou herisson de mer, fort beau, avec des picquants courbez. On expose en vente à Jeseri de fort beaux paniers, & d'autres ouvrages de cette nature qui y sont portez vraisemblablement d'Abikava, ou Syriga.

Temple remarquable.

Le premier de May nous partimes de Jeseri à la pointe du jour pour éviter la pluye, qu'un marinier de Jedo avoit pretendu predire qui tomberoit ce même jour. Nous fumes portez avec des Cangos depuis Abikava, qu'on appelle aussi Etsju & Syriga, suivis par des essains de Bikuni ou religieuses mendiantes, & de Jammabos ou prêtres de Montagne. Il y avoit sur une butte à nôtre droite un petit temple de bois avec une Idole de pierre qui étoit celle de Dsisosobatz ou Utzno Dsiso: on voyoit assez près de là un autre temple appellé Fanna Sorri Dsiso. Nous rencontrames peu après un nombre considerable de Jammabos de Quanwon, qui questoient, & faisoient retentir leurs clochettes. J'eus l'occasion de voir l'idole de Quanwon, entre les mains d'un prêtre qui étoit sur le chemin à demander la charité; il faisoit sonner sa clochette de même que les Jammabos. Cette Idole étoit dorée & ciselée, elle avoit un grand nombre de bras, deux desquels étoient élevez sur sa tête. Ces deux bras étoient plus longs & plus gros que les autres; & sur chacun il y avoit un enfant. L'Idole avoit encore huit petits enfans placés autour de la tête, six desquels formoient une espece de couronne & les deux autres un peu plus grands que les autres étoient sur le front, l'un assis & l'autre de bout. Il est probable que cette Idole represente les apparitions d'Amida, qui vint au monde pour le bien du genre humain, en differents tems, & sous plusieurs formes. (*Une fort grande representation de cette Idole copiée d'après un original Chinois qui est au pouvoir du Chevalier Sloane, a été reduite dans la Planche XXXVII, l'on peut y voir fort distinctement ce qu'elle porte à chaque main.*) Nous dinames à Okake, & nous y apprimes un fort triste évenement qui s'y étoit passé le 8. d'Avril, jour dont nous avons parlé plus haut; le feu s'étant mis au village en plein jour, & le vent soufflant avec impetuosité,

Idole de Quanwon.

l'embrasement devint très furieux, sur quoi les habitans retournant des champs, les uns trouverent leurs enfans actuellement brulez, les autres hors d'état d'être secourus: ce funeste spectacle toucha si fort les peres & meres, que plusieurs d'entre eux de desespoir se jetterent dans les flammes. A quatre heures après midi nous arrivames à Kanaja où nous passames la nuict.

Le 2. de May nous partimes dans des Cangos à quatre heures du matin. Près du village de Siuden, & sur le chemin on nous montra une pierre ronde, dont la grosseur étoit aussi grande que la circonference d'un grand chapeau; on l'appelle Jonakano Matzno Isi; à cause, disent-ils, que ce fût une piece de bois changée en pierre. Elle étoit fort dure, & si lourde, qu'un homme vigoureux auroit eu peine à l'enlever. Nous arrivames peu après à la ville de Nitzsaka, située sur une montagne. Non loin de cette ville est un temple de Fatzman, & un champ appellé Jomega Ta, ou le champ de ryz d'une belle fille, à la memoire de la quelle il y a un monument du pierre au beau milieu. Ce champ n'est pas fort grand; & l'on dit que cette jeune fille ayant eu ordre de son impitoyable mere de fouïr dans un jour une piece de terre de la longueur, & de la largeur d'une rue, elle mourut sur le champ au même endroit où l'on a placé le monument. Il y a assez près de cet endroit, à la gauche sur les montagnes, des carrieres d'albastre. Nous dinasmes à Midske, & nous fumes portez de là à Fammamatz où nous arrivames à cinq heures du soir.

Le troisieme de May nous partimes de Fammamatz à cinq heures du matin. Nous primes un bateau à Majisaka, & nous fumes passez dans trois quarts d'heure à Array où nous nous arrêtames un peu en attendant que nos chevaux fussent prêts. Il ne laissa pas de nous en couster un Itzebo, (c'est environ 25. chelins d'Angleterre) cet argent servit à regaler nôtre Bugjo & nos interprêtes: ils furent bien servis tandis qu'ils nous laisserent jeûner. Etant partis d'Arrai, nous passames près de plusieurs collines embellies par les fleurs incarnat & pourpre de Isubaki, les plus belles qu'on pût voir; elles y viennent en abondance. Nous dinames à Futagava: nous fumes ensuite au village de Mijumeno Tseija, & traversant de là le fauxbourg de Josida qui contient 160. maisons, nous entrames dans la ville qui en a environ 630. avec un grand château orné de plusieurs tours élevées. Après avoir traversé la ville, nous entrames au fauxbourg opposé, de 240. maisons: il s'étend jusqu'au grand pont de Josidamatz soûtenu par 326. arches. De là nous passames par les villages de Jootsija, de Koo, de Goju, & quelques autres; & nous fumes à cinq heures du soir à nôtre hôtellerie d'Akasaka.

Le 4. de Mars, qui étoit un dimanche, nous fumes appellez à deux heures du matin par nôtre impatient Ksodago: nous partimes demie heure après par un beau clair de lune. Nous traversames les villages de Nagasawa, de Fosoodsi ou Fosoosi, où il y a un fameux temple & une université; Jamanaka, Fusikava, Kambasaki, Seoda, & Osira, ensuite la ville d'Okasaki d'environ 700. maisons. La ville, & le château, sont bâtis sur une colline au pied de quelques montagnes; le château est separé de la ville par des murs, & de larges fossez, sur lesquels il y a un pont de 208. nattes de long: la ville, & le premier fauxbourg, où les montagnes finissent en une plaine qui s'étend jusqu'à la mer, ont plusieurs maisons bien bâties, grandes & commodes. D'Okasaki nous passames par les villages d'Utoo, Ojama, & Ussita, & nous dinames au bourg de Tsiriju. Nous en partimes

à

à midi & nous traversames les villages d'Imogava, Ario, Ariwatsi, Naruma, & Kassadira, d'où l'on nous montra dans l'eloignement Musasisijro. Nous arrivames aux fauxbourgs & la ville de Mia: à l'entrée de cette ville il y a temple remarquable par la grosseur extraordinaire de l'Idole de bois qui y est renfermée. Elle remplit le temple entier, & a la main gauche couché sur le genou gauche, & la droite sur le genou droict qu'elle tient un peu plus élevée que le gauche. Il y a un autre temple dans la même ville avec une Idole pareille, mais le temple dont je viens de parler est plus particulierement distingué par son antiquité, ayant été bâti comme ils disent par le fameux architecte Fidano Jako, avec un art si singulier, que toutes ses parties jointes ensemble se supportent mutuellement, sans étre appuyées par des piliers comme dans les autres temples. Je ne repeterai point ici ce qui a été deja dit dans le Chapitre treizieme de ce Livre au 12. d'Avril, du temple Asta, ou Atzta, qui est dans la même ville. Nôtre hôtellerie à Mia est fort bonne, & à sur le derriere une belle basse-cour avec un jardin.

Le 5. de May nous primes des bateaux à cinq heures & demie: le temps étoit beau, & le vent favorable: après avoir passé par Nagasima ou l'Isle de Naga, nous arrivames à dix heures du matin à la ville de ce nom où nous eumes un bon disner. Le château de Nagasima, est bâti sur le rivage & n'a point de tour. Nous partimes de Nagasima à onze heures; & entre autres endroits nous traversames les villages suivans, Jasnada, Fonda, Jawatta, Fazemura, Fadsitonka, Oiwake, & Ongoso, dans quelques uns de ces lieux on vend du Mangue. Environ cinq heures du soir nous arrivames à nôtre hôtellerie du bourg Isijakas, où nous passames la nuict.

Le 6. de May nous partimes à quatre heures du matin. Les principaux endroits que nous traversames furent les villages de Sjoono, Kumigawara, Tomida, Odamura, Seikinsi, Waddamura; la ville de Simmatz, ou plûtôt le fauxbourg de la ville de Nabi Jamatz, que j'ai nommée Kammi Jamma, dans mon premier journal sous le 14. d'Avril; le village de Nosiri, le bourg de Seki, où l'on vend des torches ou meches de Bambous presque dans toutes les maisons; & au voisinage duquel est un temple d'Amida, & un autre de Dsisoo, avec un bassin de pierre plein d'eau au devant, afin que les adorateurs y lavent leurs mains; le bourg de Sawa, ou Sawabeno Kinosta, nommé quelque fois aussi Sakanosita où nous dinames: le village de Jamanaka qui a un Mia, ou Chapelle; celui de Tsutsi jamma, où nous trouvames un grand nombre de pelerins d'Isje: divers autres villages encore que je ne nomme point, & la ville de Minakutz où nous couchames cette nuict.

Le 7. de Mars nous partimes de Minakuts à la pointe du jour, nous passames par les villages de Kitawaki, Idsumimura, Nadsume, Fari, Koosiburo, le bourg d'Issibe, le village de Takanomura, celui de Menoke, où l'on prepare, & l'on vend la poudre amere que certaines personnes prennent au lieu de thé, & le village de Tibara. Nous fumes à dix heures du matin à la petite ville de Kusats où nous dinames. Nous passames ensuite par les villages de Satznanosi, Okanotsieja, Sinde, Seta, & la ville de Dsiedsi, pour nous rendre à celle d'Ootz, où nous fumes obligez de nous arrêter par la fantaisie de nos interpretes, qui ne voulurent pas avancer d'avantage après, quoi qu'il fût à peine deux heures midi.

Le 8. de May nous partimes de Ootz de bon matin: nous passames au vil-

village ou bourg d'Odani, aux villages de Jakotſieja & de Jabunoſta preſque contigus, & nous nous trouvames peu après à un village, ſitué au pied la montagne de Finoo. Il y avoit près de ce village une pierre dreſſée ſur laquelle étoient gravez les mots Namandabuds: vis à-vis de la pierre étoient deux malfaiteurs ſur la croix. Tout au devant, & derriere la pierre, dans un certain éloignement hors de la vuë des perſonnes éxecutées, étoit aſſis un prêtre ſur un tapis vieux & chetif, avec ſept tablettes devant lui fichées en terre. Le nom de la perſonne morte étoit ecrit ſur chacune de ces tablettes, & deſſus il y avoit une banniere ſuſpendue avec les mots Namandabuds. Le prêtre avoit la tête couverte d'un grand bonnet d'été verniſſé, & une planche devant lui ſur laquelle étoit une cloche renverſée qu'il frappoit de temps en temps avec un marteau en chantant Namanda. Il avoit auſſi près de lui une grande cuve d'eau, & ſur une planche quelques papiers ecrits ſuſpendus vers l'eau, avec des branches de Skimmi, tout auprès. Le Prêtre prennoit de temps en temps des branches de Skimmi, les attachoit au bout d'un batton, les trempoit dans l'eau, & en arroſoit les tablettes dont je viens de parler, pour donner du rafraichiſſement aux ames des perſonnes dont les noms étoient ecrits deſſus. Le lecteur s'imagine aiſément que tant de peine ne ſe prenoit pas pour rien. Les ſuperſtitieux Japonnois donnoient liberalement des Kasjes, au prêtre, apparamment afin qu'il priât pour leurs ames : le drole pourtant avoit une phyſionomie de vaurien, qui auroit du faire croire qu'il avoit grand beſoin de prierres pour lui même. De cet endroit nous fumes peu après à Kio, enſuite à Jama, Sijnokio, & ſur le chemin qui mene au temple de Kurodanna, qu'on laiſſe ſur la droite, & celui de Giwon, ſur la gauche un peu plus loin. Après cela nous paſſames ſur le fameux pont de Sanſionofas, & enfin nous arrivames à nôtre hôtellerie de Miaco une heure après le coucher du ſoleil.

Retour à Miaco.

Le 9. de May nôtre Ambaſſadeur reçut un preſent de cinq robes de la part du preſident du tribunal de juſtice à Miaco. Les deux gouverneurs de la même ville lui envoyerent chacun cinq Schuits en maniere de preſent: ils étoient envelopez de papier & mis au milieu d'une planche de la maniere dont on en uſe quand on s'envoye des preſens l'un à l'autre, dans le pays. Sur la même planche étoient cinq lettres pliées chacune avec une addreſſe differente, & un Schuit d'argent dedans, à chacune. Le même jour on nous preſenta à acheter diverſes marchandiſes & ouvrages de la fabrique de Miaco. Cela nous étoit porté dans nôtre chambre par nos domeſtiques Japonnois, à cauſe qu'il n'eſt pas permis aux marchands de nous voir. Nous fumes même obligés deux fois de renvoyer ce que nous venions d'acheter, à cauſe de quelques petites Idoles de bois qu'une rigoureuſe recherche fit decouvrir, quoi qu'elles ſe fuſſent gliſſées par megarde parmi le reſte de la mercerie. Nous étions redevables de tout cet embarras à nos interpretes, dont les ſoins vigilans ne nous permettoient pas d'acheter quoique ce fût qui eut le moindre rapport avec les Idoles du pays. Outre que les marchandiſes que nous achetames à Miaco nous coutoient preſqu'autant qu'elles nous auroient couté à Deſima, y ayant des perſonnes nommées pour regler les prix; ce qu'ils font toûjours à nôtre deſavantage autant qu'ils le peuvent.

Le 10. de May nous repartimes de Miaco après un petit dejeuner de mets à la Japonnoiſe pour lequel nôtre hôteſſe eut un Cobang, ſelon une vieille coutume. Ce jour étant deſtiné pour viſiter les temples ſomptueux

&

& les autres édifices ſacrez de Miaco, nous trouvames des Cangos qui nous attendoient à la porte. Nous allames en premier lieu au fameux monaſtere de Tſuwoin, où l'Empereur loge lorsqu'il vient à Miaco viſiter le Dairi: il appartient à la ſecte de Siodo, dont les ſectateurs adorent Nama Adai, & que l'on dit avoir été fondée il y a plus de 800. ans. La premiere choſe que nous y vîmes étoit le grand palais où l'Empereur eſt logé : on y garde le portrait du celebre Empereur Genjogin, dans une petite chapelle. Le reſpect & la veneration que les Japonnois ont pour ſa memoire approche beaucoup d'un culte divin & de l'adoration: à la gauche, derriere un jardin delicieux, eſt un chemin par où l'on monte à un petit temple baſti ſur une éminence: l'on y conſerve les os & les cendres de cet Empereur. D'abord que nous entrames aux appartemens du derriere le Osjo ou prieur du monaſtere fût averti de nôtre arrivée. La maiſon du prieur eſt agreablement ſituée préciſément ſur le bord d'une colline eſcarpée plantée d'arbres & de buiſſons, d'une maniere irreguliere, & pourtant agreable. Il deſcendit au palais ſuivi de pluſieurs jeunes garçons bien vêtus un deſquels étoit raſé & habillé comme un moine, & dix autres jeunes moines raſez. C'étoit un vieillard d'un air agreable, d'un bon temparemment, & qui paroiſſoit ſe bien porter: il étoit vêtu d'une robe couleur de violette, où d'un pourpre obſcur, avec une touffe, telle qu'on en porte à la cour, de la même couleur, & une bource pour les aumones qu'il portoit à la main, richement brodée en or. Il ſe tint un peu éloigné pour nous regarder, & donna ordre à des moines de nous regaler d'une taſſe de thé, nous repondimes à ſon honneteté par un Itzebo que nous lui donnames envelopé de papier. En ſortant il laiſſa derriere lui un bon nombre de moines aſſis qui formoient une double haye dans la chambre: il s'aſſit au bout de cette file, derriere un paravant, pour nous faire voir apparamment la pompe & la ſplendeur avec laquelle il vît. Quittant ce palais nous fumes ſur une terraſſe peu élévée ſur le terrein: elle nous mena à un grand temple voiſin, ſoutenu par cinq fois ſix gros piliers de bois, ou pour mieux dire ſept fois huit, en comprenant ceux qui ſoutiennent la galerie qui fait le tour du temple en dehors. Au milieu du temple il y avoit une petite chapelle verniſſée, magnifiquement ornée avec des Namandas & d'autres ornemens exquis. Il y avoit aux deux cotez d'autres chapelles avec des Idoles. Le temple étoit auſſi grand qu'une égliſe d'Europe. Les nattes étoient levées de deſſus le plancher & miſes à l'écart dans un coin, & les lampes bruloient continuellement devant les Idoles. Nous ne crumes pas qu'il valût la peine de voir tous les autres temples & maiſons qui étoient dans le voiſinage. On nous fit monter pourtant à quatre cens pas de là ſur une butte pour voir une grande Gum, ou cloche; elle ſurpaſſoit beaucoup en hauteur & en circonference celle de la ſeconde grandeur qui eſt à Moſcou, mais elle étoit mal faite; les bords d'en bas étoient tournez en dedans, au contraire de la forme des cloches d'Europe, par où le ſon en étoit en quelque maniere étouffé au dedans. Comme nous y étions, un homme la frappa pour nous divertir avec un gros batton de bois; il me ſemble qu'on en faiſoit peu d'uſage; car le batton étoit tout neuf & attaché à la cloche. Elle étoit d'ailleurs brute & mal fondue; ſon eſpaiſſeur étoit d'un Siakf, comme on nous dit. Elle avoit ſeize Siakfs & huit pouces de hauteur, vingt huit Siakfs & huit pouces de circonference. Un Siakf eſt compoſé de dix Sums; un demi Siakf s'appelle un Goſum, ce qui eſt un peu moins que nôtre empan, qui eſt au

Grande cloche.

plus ce qu'un homme peut atteindre de l'extremité de son pouce & de son indice étendus; quatre Siakfs font au Japon un Etosiro, de sorte qu'un Ikin ou la longueur d'une natte, qui est autant qu'une brasse parmi nous, est à l'égard des Japonnois, deux Siakfs & trois Sum ou pouces. (Voyez la figure de cette cloche à la Planche XXXIII. fig. 6.) Les moines qui avoient ordre de nous accompagner nous menerent à l'autre porte du monastere où nous primes nôtre congé. De là nous fumes à un autre magnifique bâtiment, soûtenu par quatre, ou seize piliers; avec deux maisons, une à chaque côté, où il y a un escalier qui mene au bâtiment dont je parle. En descendant de l'autre côté de ce bâtiment par trois escaliers, l'un de 20. marches, l'autre de deux, & le troisieme de trois, dont les deux dernieres étoient de pierre, nous allames à une autre colline qui fait face à la ville, & qui est couverte de temples. Nous fimes aller nos Norimons à vuide devant nous, & allant à pied pendant un demi quart d'heure au travers d'un bois agreable, nous arrivames à une place quarrée dans laquelle étoit un temple de Giwon, accompagné de plus de vingt petites Mia ou chapelles, avec des lampes, & de plats remplis de viandes sur une table qui étoit placée au devant des chapelles. Vis-à-vis du temple près de l'entrée de la cour on voyoit assis les Canusi, avec leurs habits d'Eglise blancs, & des bonnets roides de vernis, nos interpretes nous demanderent des Putjes pour les leur donner. En sortant de cetre cour, nous passames par un superbe Tori ou porte de temple, & nous entrames dans une rue pleine de lieux de debauche. Les hôtes de ces mauvais lieux n'ont pas la permission de tenir chacun plus de deux filles, de peur qu'ils ne s'enrichissent trop dans ce commerce. Le prix de la plus belle est de trois Maas par nuict, pour une beauté mediocre deux Maas, & un Maas pour la plus chetive. Tournant de cette rue à gauche pour entrer dans une autre, nous fumes dans un petit temple appellé Kurumado, qui fait face sur la rue avec le même rang des maisons. Dans ce temple sur la droite étoit un petit autel sur lequel on offroit de l'encens à Amida & à d'autres de leurs divinitez; & vis-à-vis, à quelque pas de distance, il y avoit un autre autel plus grand avec des lampes allumées. Nous remarquames qu'à un coin sur la gauche derriere une grande grille de bois, il y avoit une lanterne à six angles couverte d'une gaze noire. On peut la faire tourner comme une roue, & l'on dit qu'elle est d'un grand usage, pour la decouverte des choses inconnues, & de celles qui sont à venir. On nous dit aussi qu'il y avoit, dans la même lanterne, un grand livre sur leurs Dieux & sur leur religion, dont ils ne pouvoient ou ne vouloient nous rien dire du contenu, en detail; il vouloient seulement nous faire accroire que c'étoit une chose surprenante & miraculeuse. Nôtre Bugjo étant introduit par l'hôte dans le temple, je saisis l'occasion de le suivre tandis que les autres s'arrêtoient dans la rue. De Kurumado nous allames à une magnifique tour bâtie sur la penchant de la montagne: elle à cinq étages de haut, & cinq galleries qui en font le tour. Nous fumes ensuite au grand temple des Kiomids qui est bâti aussi sur le penchant de la montagne: sa façade est soûtenue par de longs pilliers de bois. Je n'observai rien de remarquable dans ce temple, & dans deux autres qui sont au voisinage, que ce que j'en ai marqué dans le journal de nôtre premier Voyage. Ils étoient pleins d'Idoles, & d'images; entre autres il y avoit un combat representé sur une muraille, & la ville d'Osacca à une autre; avec plusieurs autres choses de cette nature, pour amuser les spectateurs.

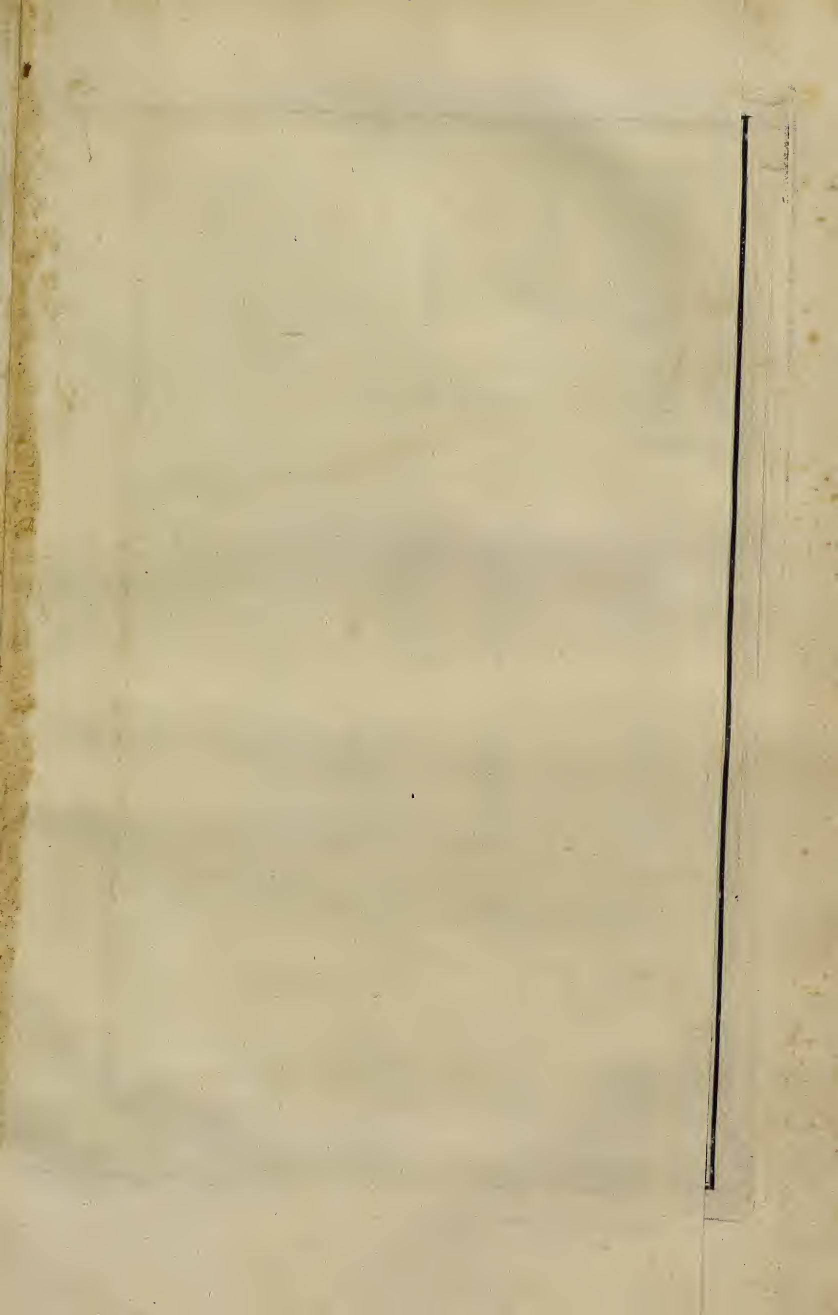
Temple de Giwon.

Tab. XXXVII.



QUANWON multimanum Sinarum & Japonum Idolum

Ex archetypo Sinico Musei Sloaniani delineavit J.G.S.



Tab XXXIII

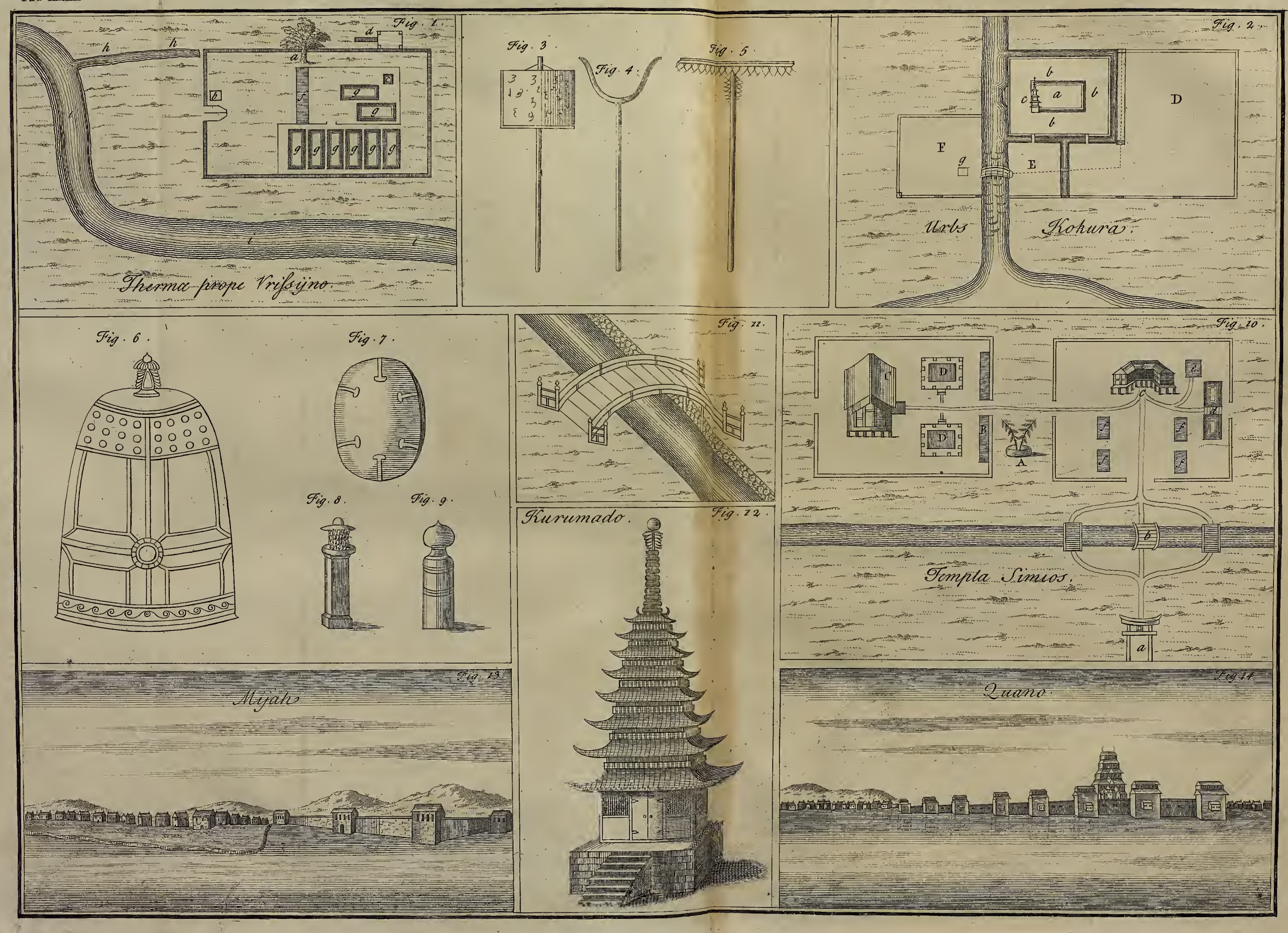
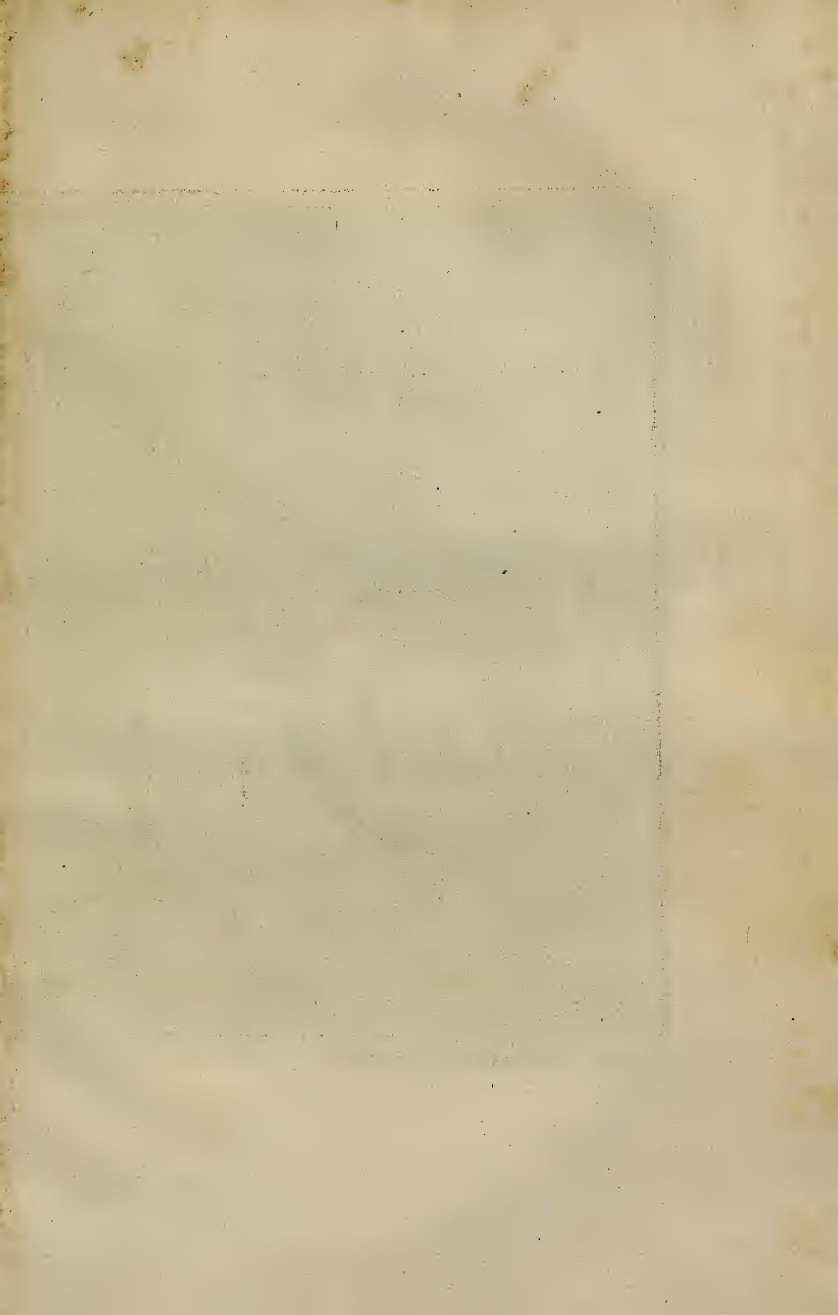
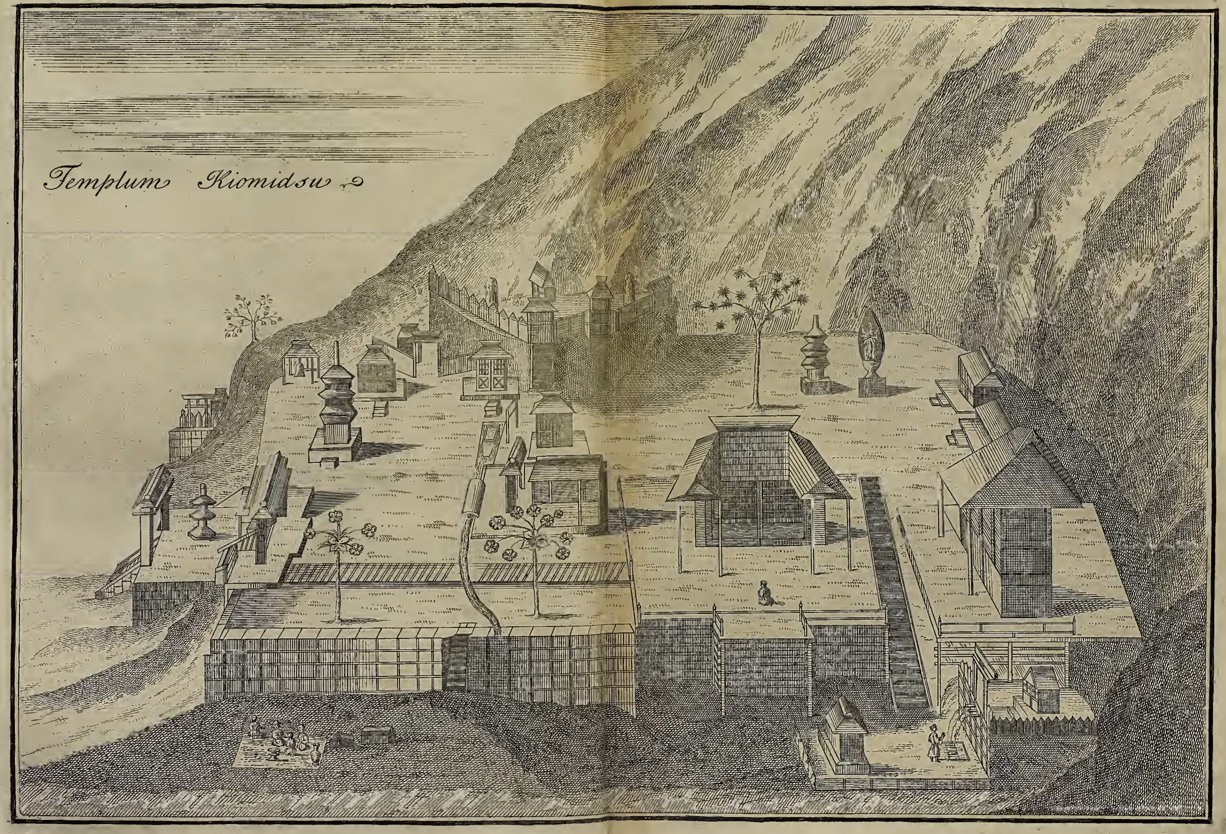


Fig. 1.
Therma prope Vrifsijno
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 2.
Urbs Kokura.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.
Fig. 11.
Kurumado.
Fig. 12.
Fig. 10.
Templa Simios.
Fig. 13.
Mijah
Fig. 14.
Quano




Templum Kiomidsu

Au haut de la colline, au dessus de l'eau, il y avoit un autre petit temple avec plusieurs Idoles, entre autres la representation d'une vieille femme: Il n'y manquoit rien d'ailleurs de ce qui pouvoit rendre cette situation commode & charmante, de ce dernier temple nous descendimes par un escalier de pierre de plus de cent marches, pour aller à un ruisseau qui a donné le nom au temple; & de là suivant une ancienne coutume, nous fumes dans un cabaret où pour mieux dire dans un mauvais lieu où nous fumes regalez par l'hoste, à la Japonnoise: il eut de nous un Cobang, l'hôtesse un Itzebo, & les deux jeunes filles qui servoient, quelque chose chacune. Après avoir demeuré une heure & demie en cet endroit, nous rentrames dans nos Cangos & nous nous fimes porter au grand temple de Daibods. (Voyez la Planche XXXV). Devant la cour de ce temple il y a une petite colline élévée par art, qui a sur le haut un monument de pierre: on l'appelle le tombeau des oreilles à cause que Taiko, retournant de la guerre qu'il avoit faite aux habitans du pays de Jesso, fit enterrer là ses deux oreilles qui lui avoient été coupées dans un combat. La cour du temple est entourée d'une muraille bastie avec des pierres de taille d'une grandeur extraordinaire, sur tout du coté de la façade. J'ai deja decrit la gallerie ouverte qui fait le tour de la cour du temple: du côté interieur de la muraille, elle est couverte d'un toict soutenu par un double rang de cinquante pilliers de chaque côté: c'est quatre cens piliers en tout, supposant que la cour soit un quarré parfait; tous ces piliers sont peints en rouge. On monte au portail par huit marches: on voit à l'entrée deux figures affreuses de geants appellez Awun, ou Injo, ou Niwo: elles sont noires, ou plutot d'un pourpre obscur mêlé de noir. Celle, qui est sur la gauche en entrant, a la bouche ouverte, & une de ses mains étendues: au contraire de l'autre figure, qui a la bouche close, la main fermée, & appuiée sur le corps avec un long bâton qu'elle tient à demi en arriere. On dit que ce sont les symboles des deux premiers & souverains principes de la nature; l'actif, & le passif: celui qui donne, & celui qui ôte, celui qui ouvre & celui qui ferme: le ciel & la terre, la generation & la corruption, conformement à leur propre explication. Après avoir passé sous le portail, nous allames dans une belle place qui a seize piliers de pierre de chaque côté, où l'on met des lampes allumées, un bassin d'eau où l'on se lave, & quelques autres choses. Le temple de Daibodts est soutenu par de grands piliers de bois d'une prodigieuse grosseur, quelques-uns sont d'un seul tronc d'arbre, mais la plupart sont de plusieurs troncs d'arbre mis ensemble comme nos mats, le tout en rond. Tous ces piliers, de même que les montants, les poutres, & la plus grande partie de la charpente du temple, sont peints en rouge. A la droite de ce temple il y avoit une petite chapelle noire & vernissée, avec un miroir en dedans, aussi grand que celui de St. Stanislas à Cracovie. Il y avoit des marchandes assises dans le temple. Je remarquai que près de ce temple, & des autres aussi, les gardes du temple étoient en faction avec des batons à leurs mains. Je crus que c'étoit pour nous que cela se faisoit. Le sol de ce temple est pavé de pierres de taille quarrées. De ce temple nous fumes à celui de Quanwon: l'Idole de Quanwon étoit assise au milieu du temple, elle avoit auprès le fameux devot Sakka, vieux penard maigre, d'un regard rude, & quelques Niwos, plus grands que nature, avec d'autres representations de personnes inconnues; de chaque côté du temple, il y avoit dix tablettes ou bancs de bois l'un derriere l'autre; leur longueur étoit d'un

Temple de Daibods.

Temple de Quanwon.

bout du temple au bout opposé: Il y avoit cinquante statues de Quanwon, sur chaque banc, chacune placée sur un piedestal en particulier ; & tout le nombre disposé de sorte qu'il y en avoit toûjours cinq de chaque côté, l'une derriere l'autre, en droite ligne. Il y avoit de cette façon un millier de statues de Quanwon, grandes comme nature placées debout aux deux côtez du temple, lesquelles avec les 33. qui sont au milieu font le nombre de 1033; & en comptant les petites poupées, & Idoles qu'elles portent à leurs mains & sur leurs têtes, elles font en tout 33333. selon le calcul des Japonnois. Ces Senfin Quanwon étoient toutes dorées, avec une guirlande, ou couronne autour de leur tête; chacune avoit plus de vingt bras, deux desquels, qui sortent de la poitrine, elles tiennent élevez comme une personne qui est en priere. De deux bras encore, le droit tient un baton de Dsijso, & le gauche une pique à trois pointes. Tous les autres bras se tiennent l'un l'autre de la même maniere, ou tiennent chacun quelque chose de particulier à la main, (voyez la Planche XXXVII.) On a disposé une jalousie en longueur devant cette assemblée de divinitez, comme aussi entre les bancs separez par des ruelles pour aller d'une extremité du temple à l'autre. Hors du temple, le peuple se divertissoit à tirer des fleches; & j'ai trouvé ecrit dans leurs Chroniques comme une chose remarquable, que plusieurs milliers de fleches avoient été tirées, par le même homme dans un seul jour. Le but où l'on tire est à 170. pas de distance. (On a mis une vûë de ce temple de Quanwon, tirée d'après l'original Japonnois, à la Planche XXXVI.)

Après avoir assez regalé nos yeux de la vûë de ces temples, nous nous fimes conduire en bas du côté de l'eau, où nous trouvames des bateaux & des barques prêts à nous recevoir, pour descendre le long de la riviere. Nous ne nous arêtames pas pour disner à Fusimi, comme nous avions fait les autres fois: Il n'y avoit point de place pour nous dans aucune des hotelleries: elles étoient remplies de gens de la suite de cinq Princes qui étoient venus pour se divertir dans cette ville; ainsi nous baissames la riviere sans perdre temps jusqu'à Jodo. On nous montra à nôtre gauche, un endroit nommé Mara ou Marano Miaco, où Miaco étoit situé autres fois, & où il y a aussi un temple de Diabods: l'endroit où Miaco est situé maintenant s'appelle Fiesanno Miaco. Nous fumes ensuite à la vûë de Jamasacki situé à nôtre droite au pied d'une montagne sur la quelle est le fameux temple de Jamasaki Sengin. Nous vimes à nôtre gauche un autre temple appellé Jawattano Fatzman; il étoit presque nuit lorsque nous arrivames à la vûë d'Osacca, & nous ne pûmes point gagner nôtre hôtellerie avant minuit.

Le 11. de May nous nous reposames des fatigues du voyage, & nôtre Ambassadeur reçut de chacun des gouverneurs un present de quelques Schuits d'argent en reconnoissance du present qu'il leur avoit fait en allant à la cour.

Le 12. de May nous fumes conduits à Simmios, & de là nous retournames à Tenosi où nôtre hote nous attendoit pour nous regaler. En sortant d'Osacca, nous fumes bientôt dans la platte campagne: nous y remarquames une place quarrée entourée d'un mur, au milieu de la quelle étoit une grande maison exhaussée avec une cheminée au milieu, à peu près comme à une fonderie. Cette maison sert à brusler les morts, ce qui se fait quelque fois dans une cour à decouvert, lorsqu'il n'y a point de place dans la maison. Il y a plusieurs petits villages des deux cotez du chemin en-

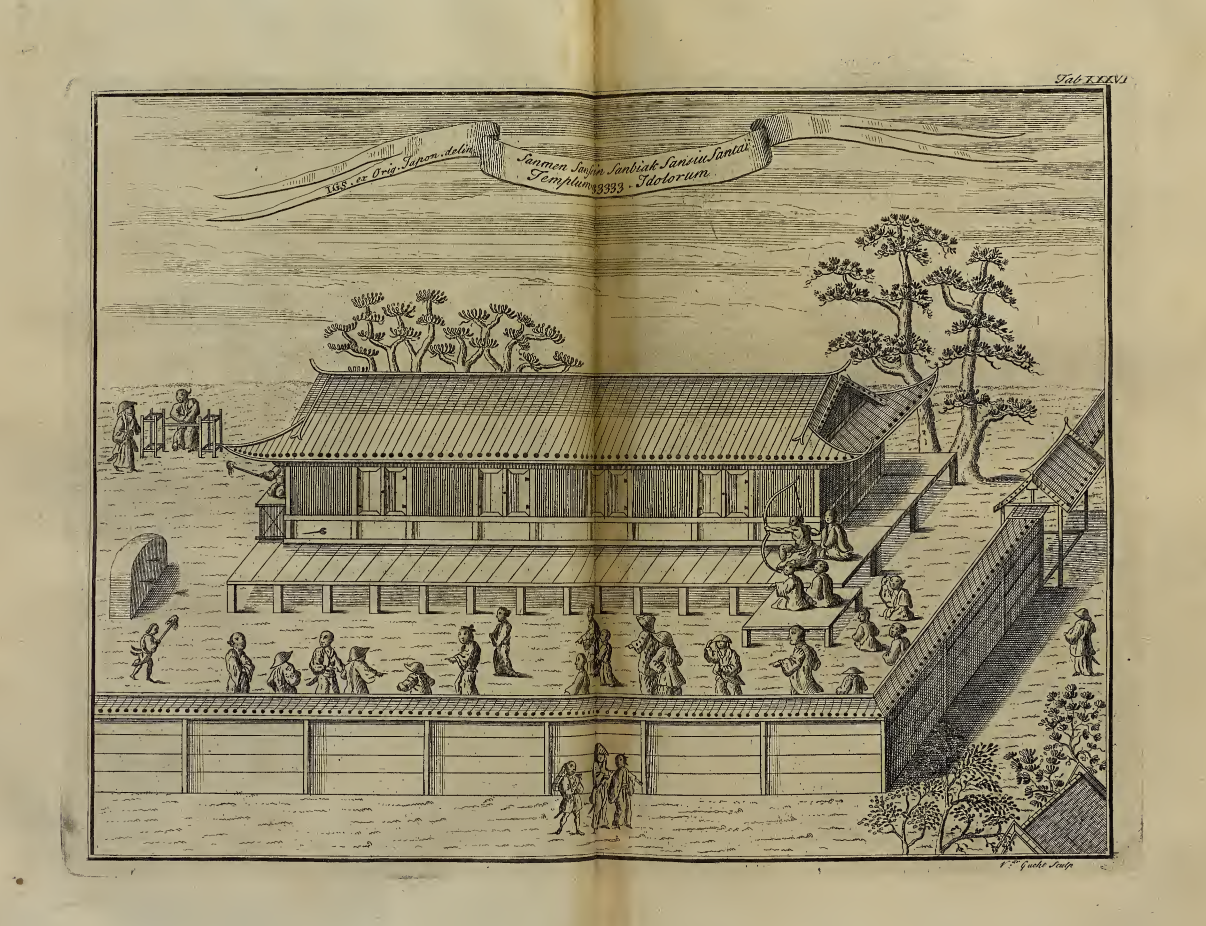
Tab. XXXV.

DAIBODS

Templum prope Urbem. Miaco

V^{dr} Gucht Sculp

Ex Originali Japonico del. I.G.S.


IGS. ex Orig. Japon. delin.
Sanmen Sanſin Sanbiak Sansiu Santai
Templum 33333. Idolorum
V.der Gucht Sculp.

tre Simmios, & Tenosi : une partie du chemin est tout le long d'une colline plantée d'arbres: les gens de la campagne fumoient les arbisseaux à Cotton.

Le temple de Simmios est situé dans une grande cour, & au milieu d'un bois agreable, à la gauche du chemin de Sakkai. Un Torij fort exhaussé ou porte de temple de pierre, & une large allée menent les curieux à un pont élevé qui ressemble à une moitié de roue, bâti sur un petit ruisseau. On dit que ce pont est fort antique : c'est pourquoi en memoire des histoires qui le rendent fameux ils font tout ce qu'ils peuvent pour le reparer, & l'entretenir sur pied. Il est fort difficile de passer dessus, mais pour la commodité des allans & venans, on a bâti sur le même ruisseau deux autres ponts plus aisez à passer: au delà de ces ponts est la cour ou les temples sont bâtis: nous en laissames plusieurs sur nôtre gauche & sans perdre du temps nous allames au principal, où nous trouvames les Canusi, assis avec des robes blanches ; ce temple a deux portes avec des fenêtres fermées de jalousies au milieu de la façade, par lesquelles les Japonnois regardent, & se prosternent du côté où l'Idole de Dai Miosin est cachée. Ce temple principal a ses côtez, & ses chambres voisines, ornez de representations, de peintures & d'ornemens, parmi lesquels on voyoit une carte du monde où le pays de Jesso étoit representé comme contigu à la grande Tartarie. A la droite du temple, il y a un endroit où les gens se reposent, & boivent une tasse de thé ; un peu plus loin, il y a un vivier avec un pont de pierre, où l'on nourrit du poisson apprivoisé. (On a donné un plan de ce temple, & de ses appartenances, dans la Planche XXXIII. Fig. 10. & 11.) Le Temple de Simmios.

a. Est le Torij ou la porte du temple, de pierre.
b. Le pont rond.
c. Le principal temple où les Canusi sont assis avec des habits blancs.
d. d. Le pont de pierre sur le vivier.
e. Endroit pour boire une tasse de thé, en forme de loge de portier.
f. f. f. f. Temples avec des Kuges assistants.

A. Eiwonimatz, ou Eisonomats: Sapin fendu en deux près du tronc; un des côtez qui porte de petites feuilles tendres, est appellé femelle ; l'autre qui en porte de plus grandes & fortes est appellé le male.

B. Petite chapelle longue dont on tire les Idoles pour les porter aux processions.

C. Grand temple somptueux.

DD. Deux autres superbes temples vis à vis l'un de l'autre, avec de doubles toicts recourbez, & de doubles galleries autour.

Après avoir parcouru ce qu'il y avoit de remarquable en cet endroit, donné à manger au poisson du vivier dd, & bu une tasse de thé à l'endroit marqué ee. où nous donnames un Itzebo pour cela, nous rentrames dans nos Cangos pour nous faire porter au vieux chemin comme on l'appelle, par où nous retournions à Tenosi. Une grande allée garnie de lanternes, & bordée de hayes des deux côtez nous conduisit à une magnifique porte couverte de toicts recourbez : elle menoit à un autre temple dans la cour duquel nous ne pûmes nous empecher d'admirer une tour quarrée, haute de huit étages, & couverte d'un pareil nombre de toicts en pente, cizelez avec beaucoup d'art. Derriere cette tour un peu sur la gauche, est le principal temple de Sotoktais, dont la maîtresse Idole étoit élevée au milieu, & avoit une autre idole à la droite, haute d'une aune &

demie, environnée de ſtatues repreſentant les quatre élemens, & couverte d'un drap double. Tout le temple étoit noirci de la fumée d'un grand nombre de lampes qui y ſont ſuſpendues dedans & dehors. De là nous fumes conduits à un autre temple long, qui contenoit cinq grandes idoles élevées ſur le ſol, & un grand nombre de petites au-deſſus des grandes en divers rangs. On nous mena enſuite dans un lieu étroit où paſſe une ſource d'eau minerale chargée de fer ou de vitriol, elle y a formé avec le temps un ſédiment qui reſſemble pour la figure à une tortue, d'où on l'appelle, *l'eau de tortue de mer.* On voit pendu auprès un godet de bois de Bambouc, dont le peuple ſe ſert pour boire.

Eau minerale.

Après avoir fait la revue de ces temples, nous retournames à nôtre hôtellerie à la diſtance de quelques rues; elle étoit ſituée avec d'autres maiſons & un temple de Quanwon, ſur une éminence qui a une fort belle vue ſur la ville, & les environs d'Oſacca du côté de la mer; nous y demeurames quelques heures, & fumes bien regalez par notre hôte. Après midi nous retournames à Oſacca, & en chemin on nous montra un temple nommé Ikudama, ſitué à la gauche du chemin dans un bois qui eſt au pied d'une montagne. Non loin de ce temple il y avoit un vivier. Nous fumes de là aux fauxbourgs d'Oſacca, qui ſont pleins de temples; enſuite à Oſacca, Firamatz, où nous paſſames par un jardin rempli d'arbres de Fudſi qui étoient alors en fleur. Nous arrivames à notre hôtellerie entre cinq & ſix heures du ſoir.

Le 13. de May nous partimes d'Oſacca dans des Cangos à huit heures du matin. Nous avions envoyé devant nous notre équipage de nuit ſur trois chevaux, & notre gros bagage par eau. Le premier endroit, que nous trouvames ſur notre route, fut le village de Khitama, qui étoit ſur la gauche & contigu à Oſacca. Enſuite celui de Famma à notre droite, de là aux villages de Samba Sinke, Dſiuſo, Midſuja. Il y a dans ce dernier village un long temple de l'Idole Soofukuſi: cet endroit eſt à deux lieues de diſtance de notre hotellerie d'Oſacca; notre hôte voulut venir avec nous juſques là, & nous y donna à diſner. Paſſant enſuite par le village de Fatzima nous traverſames la riviere de Kanſackigava, qui vient de Dſiuſo, ou Itzibangava. Cette riviere étoit alors, comme elle eſt ordinairement, pleine de batteaux qui montoient, & deſcendoient de Fuſimi: elle eſt large, pleine de petites Iſles; ſes détours ſont fort irreguliers. Après cela nous paſſames au village de Maja, par où nous allames à la ville dAmagaſacki: cette ville contient environ 2000. maiſons. La riviere dont nous venons de parler la traverſe, & paſſe autour du château, qui a une tour & des murailles de pierre de taille. Les rues par où nous devions paſſer avoient été arroſées par ordre de deux Meſſieurs qu'on avoit envoyez pour nous accompagner dans notre paſſage. Les habitans nous regarderent paſſer, à genoux, & à la porte de leurs maiſons, avec beaucoup de modeſtie, chacun gardant un profond ſilence. Sur le chemin par où nous paſſames pour venir dans cette ville, nous vimes un grand nombre de veaux que l'on éleve pour le labourage: le pays tout autour étant regardé comme le meilleur du Japon pour le froment, & l'orge. Le terroir en eſt naturellement un peu ſec & ſablonneux: les naturels du pays remedient à ce deffaut en l'engraiſſant avec de la fiente humaine. D'Amagaſaki nous fumes au village d'Imas, à l'entrée duquel à la campagne, étoient ſix Idoles de pierre avec des caracteres que nous avions remarquez auſſi à l'entrée d'Amagaſaki. Nous paſſames enſuite au village d'Aſiap, puis à celui

de Kafama au voifinage duquel eft une carriere de belles pierres de taille que l'on tranfporte fur les bords de la riviere, avec des charrettes tirées par des bœufs. Ces charretes ont trois roues chacune d'une feule piece de bois folide : les pierres font enfuite portées par eau, pour des moulins & pour d'autres ufages. Les charretes font fort baffes, & lorfqu'on decharge on ôte la roue de devant, pour laiffer tomber les pierres. On nous affura que l'année precedente la riviere avoit fi fort groffi par une pluye continuelle de vingt quatre jours, que plufieurs de ces pierres quoique fort grandes avoient été entrainées en divers endroits La riviere s'appelle Simifgava, & l'endroit où demeurent les ouvriers qui tirent les pierres, Simfi. Affez près de ce dernier endroit eft une autre carriere appellée Taganakawara, & le village de Midoro, qui a un grand vivier à la gauche; & à la droite la haute montagne de Maijafan, au fommet de laquelle eft un temple dans un bois. A une petite diftance de là, nous trouvames un autre vivier, & une maifon d'où il y a un chemin qui mene à un temple voifin. De là nous fumes conduits au bourg de Koobe, où nous primes un bateau pour traverfer jufqu'au havre de Fiongo.

Carriere de pierres de taille.

Le 14 de May de bon matin, nous mîmes à la voile à Fiongo, & aiant un vent favorable nous paffames les detroits d'Akafi, où le vent commença de tomber, & fût fuivi d'une groffe ondée de pluye. Cependant nous avançames à force de rames, & fur le tard dans la nuit, nous jettames l'ancre près de l'Ifle de Kurokaki. Nous vimes le même jour le Prince de Fifen qui cottoyoit le rivage; il fit fon voyage d'Ofacca à Simonofeki, par terre en treize jours. Tous les Princes de l'Empire font leur voyage de Miaco, à Jedo, en treize jours de temps, fans qu'aucun foit difpenfé de cette regle, excepté ceux qui font du fang Imperial, & le Prince de Satzuma, qui eft rarement moins de quarante jours en route, & qui quelque fois y eft plus long temps.

Le 15. de May nous mimes à la voile à la pointe du jour avec un vent frais, & un temps clair & ferain. Nous dinâmes à la vûë d'Odzutz ou Kodzutz, & nous decouvrimes en même temps une petite ifle, vis-à-vis de Symotfui, où nous abordames pour faire aiguade. Nous trouvames l'endroit plein de chevaux qui appartenoient au Prince de Bitsju. Avant midi, le Prince de Nagatta mit à la voile près de nous, fuivi de foixante barques, & aprés midi le Prince de Janagava fuivi de dix.

Le 16. de May nous deployames encore nos voiles avant la pointe du jour, favorifez d'un vent frais fort vif, & d'un beau temps. Environ dix heures & demie nous decouvrimes l'ifle & le bourg d'Ige. La plupart des maifons de ce bourg, qui eft la refidence d'un petit Seigneur, font blanchies. Peu après nous arrivames à la vuë d'Iwagi, que nous avions à nôtre ftribord, & ayant paffé par les deftroits de Fanaguri nous decouvrimes Mitarei, que nous laiffames à ftribord, comme nous fimes auffi quelque temps aprês, les Ifles de Nuwa & de Tfuwa que nous avions peine à appercevoir. Ainfi nous allames tout droit vers les Ifles de Camiro & de là aux detroits de Caminofeki. Le vent continuant à nous être favorable nous paffames les detroits auffi, & quand nous fumes au large nous rencontrames plus de cent navires & bateaux petits & grands à l'ancre. Nous pourfuivimes notre cours, & jettames l'ancre une heure aprês à deffein d'être plûtôt prêts à mettre à la voile le lendemain matin. Nous avions fait ce jour là cinquante lieues de mer qui approchent fort

dès lieues de terre, au contraire de ce qu'elles ſont en pleine mer hors de la vuë de terre où les lieues ſont beaucoup plus longues.

Le 17. de May le vent & le temps continuant à nous être favorables nous mimes à la voile de bon matin, & allames de conſerve avec plus de vingt autres navires. Nous fumes à Simonoſeki après midi, d'où nous partimes dans de petits bateaux pour aller à Kokura où nous arrivames à ſept heures du ſoir.

Nous partimes de Kokura à cheval le 18. de May à ſix heures du matin, & entre autres lieux nous paſſames aux ſuivants; le bourg de Kuroſakki, les villages d'Ujenofar, Kooſiakf, Kujanoſſe, Nogatta, Kataſijima, & quelques autres que je ne nomme point. Nous primes des chevaux frais à Itzka; c'étoit pour la troiſieme fois que nous en changeames ce jour-là, paſſant enſuite aux villages de Tentamats & de Nagawa, nous arrivames fort tard aux flambeaux au bourg d'Utſijno, où nous couchames.

Le 19. de May nous partimes encore aux flambeaux à cinq heures du matin, dans des Cangos, avec quoi nous traverſames les montagnes juſqu'au village de Jammaije, où nous nous arretames demie heure pour prendre des cheraux frais. Nous en changeames encore à Maatzkaſſua: dans ce dernier lieu, commence un chemin qui mene au grand temple de Fikoſan à dix lieues de diſtance. Nous trouvames près du temple deux compagnons vigoureux & embonpoint, avec leurs têtes raſées & leurs ſabres attachés à leur ceinturon: ils portoient leur équipage de nuit ſur leur dos. On nous dit qu'ils étoient Jammabos: ils étoient ſuivis d'un homme à cheval qui nous parût être de la même trempe. Nous arrivames à Kurume, grande ville d'environ 2000. maiſons: en entrant dans la ville nous trouvames la garde ſous les armes, les ſoldats bordoient les deux cotez de la rue à quelque diſtance du corps de garde: dès que nous fumes auprès, deux des ſoldats ſe mirent à la tête de nôtre train, & deux autres à la queuë; pour nous accompagner dans nôtre paſſage au travers de la ville. Les rues de nôtre paſſage étoient arroſées; on n'y voyoit point de foule: tout le monde ſe tenoit au derriere des maiſons. Ils nous virent paſſer à genoux, & dans un ſi profond ſilence, que l'on n'entendoit pas le moindre bruit. Nous allames à la place où l'on affiche les ordres publics, & les proclamations, non loin du foſſé du chateau; nous y vimes une nouvelle proclamation qu'on venoit d'afficher depuis peu, & vingt Schuits d'argent clouez au poteau, (voyez la Planche XXXIII. Fig. 7.) qu'on promettoit de donner à quiconque decouvriroit les complices d'un meurtre commis en dernier lieu ſur un chien. Plus d'un malheureux a été puni ſeverement dans le pays ſous le regne du preſent Empereur, uniquement pour l'amour des chiens. De Kurume nous fumes au village d'Oſijmmatz; il y a un chemin qui mene de ce village à la fameuſe montagne d'Uſen, au pied de la quelle, du coté de Nagazaki, eſt un bain chaud renommé: on l'appelle Obamma. J'ai deja parlé de cette montagne au Livre I. Chap. VIII. Tome I, page 92, où je renvoye le lecteur. D'Oſijmamatz nous fumes au village de Jokomiſomatz, & de là à celui de Jakame, où le territoire du Prince de Kurume finit, & où les gentilhommes envoiez par le Prince pour nous accompagner pendant nôtre paſſage dans ſes terres, prirent congé de nous. Nous arrivames peu après aux fauxbourgs de Janagava, & nous fumes à une hôtellerie en deça du pont à nôtre égard: nos interpretes nous donnant à entendre que c'étoit la coutume dans le Japon, lorſqu'on

Kurume.

qu'on revient de la cour, de ne point loger dans la même hôtellerie où l'on a été en y allant. Nous vimes les gens de la campagne qui faisoient alors secher aux champs les graines de raves pour les battre ensuite. D'autres gens étoient occupez à cueillir les feuilles du Tsia ou du Thé: à quoi ils avoient si bien réussi, qu'il ne restoit rien sur les buissons que la simple tige. Ils choisissent les feuilles & les mettent en differents paniers à mesure qu'ils les arrachent. Des paysans avoient deja commencé à semer le ryz. Nous avons dit ailleurs que cet ouvrage étoit fait par des femmes. Ils labourent la terre lorsqu'elle est sous l'eau: alors ils y passent la charue avec des bœufs un peu plus petits que ceux dont on se sert pour le charroi; & ils cassent les mottes qu'ils reduisent en limon avec des bêches courtes. Quelques heures après que nous eumes soupé nous partimes de Janagawa, par eau, dans trois barques: après que nous eumes descendu la riviere, les bateliers ne voulurent pas avancer jusqu'au lendemain matin, à cause que l'officier qui commandoit avoit reçu des ordres rigoureux, sur peine de la vie, de prendre garde que l'on nous fît faire surement le trajet de la baye.

Le 20. de May nous traversames le baye d'Arima, nous arrivames premierement à Takasaki ensuite à Isafaja.

Le 21. de May nous partimes d'Isafaja à la pointe du jour; & traversant les villages de Kami Jaki, de Kega, avec la riviere de Kusnogava, nous arrivames environ neuf heures du matin au bourg de Jagami: nous y dinames, & fimes nos preparatifs pour faire notre entrée à Nagazaki: nous rencontrames à la disnée quelques uns de nos amis & de nos domestiques qui nous étoient venus au devant. On compte que Jagami est à quatre lieues d'Isafaja, & à trois de Nagazaki; on compte aussi que les quatre lieues égalent la longueur de cinquante rues, & que les trois lieues restantes en valent à peine deux bonnes: mais on en compte trois à cause du chemin qui est fort mauvais, montagneux, & inegal; & du salaire des messagers que l'on paye pour trois lieues. Après disner nous passames par les confins des territoires de Fisen, & de Nagazaki: nous y decouvrimes à la gauche le village d'Aba, d'où l'on fait le trajet pour aller aux bains chauds d'Obamma; de là nous passames par le bourg de Timi, & par le village de Toge; & nous arrivames environ midi, en bonne santé, à Nagazaki.

Retour à Nagazaki.

Graces soient encore rendues au Tout-puissant, gloire & louange, pour la puissante protection, & une infinité d'autres graces que j'ai reçues de sa bonté infinie dans tout le cours de mes voyages; & en particulier dans mon second voyage de la cour de Jedo.

Ce qui se passa de remarquable à notre retour à Nagazaki.

Il ne me reste pour mettre fin à ma Relation du Japon, que de raconter brievement ce qui se passa depuis nôtre retour à Desima, jusqu'à mon depart pour Batavia, & delà en Europe.

La premiere chose qu'on nous apprit après nôtre retour à Desima, étoit que dix jours avant nôtre arrivée, il étoit venu des ordres de la cour de Jedo de ne tuer aucun animal, excepté du poisson, à moins que ce ne fût pour les Hollandois & les Chinois; & de ne vendre ni bêtail, ni volaille. Nous remarquames aussi en traversant la ville que toutes les boutiques de poulailler étoient fermées, quoiqu'en même tems les poulaillers ne fissent aucune difficulté d'en vendre en particulier dans leurs maisons.

Quelques jours après notre retour, on decouvrit que les Chinois avoient fraudé la douäne, de la *racine de Nisi**, de Calamback, & de Musc; & ce-

* C'est celle qu'on connoit en France sous le nom de Ginsenna, selon toute apparence.

cela par le moyen des courtisannes ou autrement ; sur cela on donna la question à trois personnes qui avouerent qu'ils avoient acheté de ces marchandises à concurrence de 1000. Thails seulement. On arrache des criminels, aujourd'hui, une confession fort prompte, au moyen d'un instrument de l'invention de Tsino Cami. C'est un banc plein de piquants courts & pointus, sur lesquels on traine les criminels : il ressemble à la chaise des sorcieres à Lemgow ; la violence de la douleur qu'il cause feroit avouer à l'homme le plus innocent du monde ce qu'il n'a jamais commis.

Le 31. de May nôtre Ambassadeur, Mr. Dubbels, & moy fumes visiter le gouverneur chez lui ; & le remercier : nous fumes reçus & admis à l'audience à peu près de la même maniere dont les grands en usent à Jedo.

La veille du premier de Juin trois personnes se defirent elles-mêmes ; deux se pendirent : l'un d'eux, qui étoient habitant de Nagazaki, pour avoir fraudé la douane ; l'autre qui étoit moine pour des raisons inconnues. Le troisieme, de desespoir & de misere s'ouvrit le ventre.

Le 14. de Juin fut le premier jour du depart des Jonques Chinoises : il y en avoit en tout vingt quatre dans le port, dont dix sept avoient deja eu leur Cambang ou jour de vente.

Le même jour 14. & ensuite le 16. de Juin, des Japonnois furent autour du port, dans un batteau plein d'autant de monde qu'il en pouvoit contenir, qui croient *Nembutz* & *Namanda*. Ce batteau avoit été équippé pour ce sujet aux despens d'une rue, où plusieurs personnes étoient malades d'une fievre pestilentielle : c'étoit pour chasser le malin esprit Jekire, comme ils l'appellent, qui avoit commencé d'exercer sa fureur & de tourmenter les habitans de cette rue. Pour cette même raison on portoit par tout le Fiakmanben, ou le cent-mille : ce Fiakmanben est un grand rosaire composé de 108. grand chapelets, que tout homme jeune & vieux, assis dans un cercle, prend en sa main, de sorte qu'il fait le tour de la Compagnie, & chacun crie Namanda à mesure qu'il prend un nouveau grain. Si la maladie augmente, on fait la même chose dans tous les temples (la figure de ce Fiakmanben, se voit parmi d'autres ornemens de la Planche VIII.)

Le 22. de Juin étoit un des jours consacrez à la memoire du defunct Empereur ; auquel c'est la coutume de pardonner, & d'élargir des prisons six criminels coupables de larcin ; on les bannit ensuite à dix lieues de Nagazaki.

Le 23. de Juin on envoya dire à Nagazaki, que l'année precedente les Chinois avoient fraudé la douane au moins de cinq caisses d'argent, & que la plupart des marchandises avoient été vendues à Osacca. Il y a à peine une Jonque Chinoise entre trois qui retourne à la Chine avec toute sa charge : ils se defont de la plus grande partie en faveur des Japonnois qui les suivent en secret.

Le 24. de Juin on recita le Fiakmanben pendant tout ce jour, sur tout dans les rues voisines de Desima, & près des maisons où il y avoit des malades ; les endroits où l'on portoit ce rosaire étoient couverts pour garantir l'assemblée de l'ardeur du soleil.

Temples de Nagazaki.

Le 26. de Juin nous allames voir les temples de la ville, accompagnez à l'ordinaire de nos interpretes, & d'autres officiers, avec les majors ou magistrats de ville : les temples que nous visitames furent les suivants.

1. Tſaktsjudira ou plûtôt Fukuſai, temple Chinois: un eſcalier de pierre de cinquante marches y conduit, & l'on entre dans la cour par une porte ronde. Vis-à-vis du temple il y avoit une petite chapelle avec une Idole nommée Itaten, qui tenoit une épée d'une de ſes mains; le temple étoit ſoutenu par des piliers: c'étoit un batiment quarré & verniſſé, diviſé en trois parties: au milieu étoit l'Idole de Saka; à ſa droite étoit l'image d'un Empereur Chinois avec trois domeſtiques. A ſa gauche étoit celle d'un jeune homme bien mis avec une couronne ſur la tête; & des Chinois debout derriere lui: on avoit mis devant chacune de ces trois principales Idoles des torches faites d'écorces d'arbres, avec une compoſition d'aromates. Ils meſurent le temps avec ces torches, dont il y en avoit une qui brûloit lorſque nous y fumes, & ne faiſoit pas beaucoup de fumée. Le ſol du temple étoit pavé de briques, & on avoit mis au tour des couſſins de paille ſur leſquels les prêtres étoient aſſis. Il y avoit un autre temple de la même ſtructure près de celui-ci. On nous montra ſur le penchant de la montagne, les maiſons des prêtres, avec d'autres petits Temples & Chapelles où il y avoit des Idoles grandes comme nature, de differentes figures & aſſez bien proportionnées. On nous y regala à la Chinoiſe; & le Pere Prieur, grand homme de bonne mine & fort civil, ſe montra à nous de loin avec ſes habits de pourpre.

2. Suwa ſitué deux cens marches plus haut, il nous falut pour y aller traverſer des rues qui étoient ſur le penchant de la montagne: la chapelle du ſaint eſt encore plus élevée, & il y a deux eſcaliers pour y conduire; l'un de bois & verniſſé, qui étoit fermé pour nous, l'autre de pierre par où nous montames. Il n'y a qu'un ou deux ans que la chapelle de ce ſaint a été bâtie plus haut qu'elle n'étoit auparavant, à cauſe que le Mikaddo lui a conferé un titre plus éminent. Il y avoit au même endroit pluſieurs Mia ou Chapelles plus petites, comme auſſi un theatre pour repreſenter des pieces dramatiques; une maiſon où l'on tient toute ſorte d'Idoles pour nourrir la devotion du peuple; & une chapelle de l'Idole de quarante Jambes, devant laquelle on avoit ſuſpendu des pierres qui la repreſentoient. Les Canuſi avoient leurs maiſons ſur le bord de la montagne, ils portoient des habits ſeculiers & leurs cheveux courts étoient peignez en arriere.

3. De l'autre côté de la montagne étoit le temple de Siutokus où le feu prit par accident il y a deux ans, à cauſe de quelques jeunes garçons qui y jouoient. Cela fit que nous n'y pumes rien voir qu'une Idole de Saka. Le cenſeur des livres du Budſdo, que l'on porte de la Chine pour les expoſer en vente, demeure au même endroit. Il eſt de la ſecte nommée Sen.

4. Kooſkuſi ou Nanquindira, où nous ne vimes rien que la cour du temple; le corps du bâtiment étant bâti plus haut, & pouvant être vû d'aſſez loin de Nagazaki.

5. Une allée large, qui mene à une chapelle ouverte où étoit l'Idole de Daibods aſſiſe ſur une fleur de Tarate. Un temple de Kootais ou de Senſiu étoit tout près de cette Chapelle.

6. Daikus ou Ikoſiu: nous allames à ce temple environ midi; nous y dinames avec toute nôtre ſuite. Une partie de ce temple ſur le devant ſervoit de lieu d'aſſemblée ou d'Egliſe, & étoit diviſée en differents compartiments, ou diviſions. L'Idole d'Amida étoit placée ſur le derriere. Les gens s'aſſembloient devant cette ſtatue; & l'aſſemblée ayant groſſi,

des moines vint pour precher. Il s'assit entre la Chapelle & le peuple : il lut un sermon qui dura près d'une heure, & qui fût terminé par une priere qu'il lut à haute voix, tout le monde la repetant après lui. Alors d'autres prêtres s'avancerent vers l'Idole d'Amida, pour chanter, & l'assemblée fut ainsi congediée.

7. Soofokusi ou Foktsiu, autre temple Chinois: il y avoit dans ce temple les representations des disciples de Siaka en diverses postures bizarres; l'un jettoit une bague, un autre avoit le portrait de Siaka sur sa poitrine; un autre des sourcils d'une aune de long, & ainsi du reste; tous étoient en general dans leur Satori ou profonde meditation. Il y avoit au même endroit une marmite d'une prodigieuse grandeur: on s'en étoit servi autres fois pendant une grande famine, qu'un prieur de ce monastere alla demander l'aumone lui même pour les pauvres; & le bois étant devenu fort rare, il se servit de la charpente d'un des temples, pour faire cuire le ryz dans cette ample marmite. Nous passames à d'autres temples, entre autres à un de Giwon.

Nous fumes ensuite au temple de Kiomids, ou de Sesusi, bâti au sommet d'un precipice profond. Nous y allames par une longue allée, & par divers escaliers. Il y avoit six idoles de Dsiso à la gauche en entrant, chacune avec un bassin d'eau au devant, comme c'est l'usage dans leurs lieux de sepulture; & une branche de Skimmi placée près du bassin, que chacun de ceux qui entroit, prenoit & trempoit dans l'eau pour en asperger les Idoles. Les images de leurs ancêtres sont gardées dans le temple qui est quarré, & fermé. Il y avoit auprès une Idole de Quanwon qu'on pouvoit adorer des deux côtez.

Le premier de Juillet nous allames éxaminer les barques de la compagnie; & nous declarames inutiles les plus vieilles & qu'on ne pouvoit plus reparer. De là nous fumes à l'Isle de Magome qui est au voisinage, pour voir un temple de Seotokus, d'où nous retournames à pied. Chemin faisant on nous conduisit dans le temple de Fokkesin, où les moines nous reçurent avec une civilité extraordinaire, & nous en montrerent les endroits les plus particuliers. Ils nous admiroient nous & nos hardes, & prenoient un très grand plaisir à l'honneur de nôtre visite. Les drapeaux, & bannieres, qui sont suspendus dans leurs temples & dans leurs chapelles comme des marques de joye & de triomphe, ne ressemblent pas mal à ceux que les Catholiques Romains portent à leurs processions. On les fait des étoffes les plus cheres & les plus rares, & de la même forme que les Cajemans, qui sont près des temples à Siam. De là nous fumes conduits à un temple Chinois voisin, de Fukasai, que nous avions vu l'année precedente. Nous arrivames chez nous à trois heures après midi.

Le 25. de Juillet les fraudeurs de douane, qui avoient acheté les marchandises des Chinois en secret, furent executez. Le corps d'un de leurs gardes qui s'étoit ouvert le ventre, & celui d'un autre homme qui s'étoit defait lui même, furent attachez à la croix. Deux furent decapitez à Mangome, qui est la place ordinaire des executions; & huit autres qui n'avoient rien avoué furent exilez dans les Isles de Gotho où ils furent envoyez liez sous bonne & sure garde.

Le 30. de Juillet sept barques du Prince de Satzuma, entrerent dans le port: elles amenoient deux prisonniers de Patan, que la tempête avoit jettez sur les côtes des Isles de Riuku, & qu'on avoit amenez de là à Satzuma. Ils furent incontinent menez devant les gouverneurs pour être exami-

minez ſur leur langage, & l'endroit dont ils venoient: tous deux paroiſſoient de jeunes gens fort modeſtes, l'un avoit trente ans & l'autre vingt-cinq, ſelon leur confeſſion propre qu'ils firent par ſignes. Ils montroient l'étendue & la ſituation de leurs Iſles, en plaçant des pierres de differentes grandeurs à terre, & leur donnant leurs noms, de Tambaku, de Babaſan & ainſi du reſte. L'un d'eux paroiſſoit bien élevé, & de quelque ſavoir. Ils étoient aſſis à terre, chacun avoit ſon garde pour veiller ſur lui, aſſis ſur une natte par diſtinction. Les deux priſonniers étoient tondus à la Polonoiſe, & avoient deux ou trois trous à chaque oreille comme un ornement. Ils ſe ſervoient de la main gauche comme nous faiſons de la main droite. Ils font leurs civilitez à la maniere des nations de l'Aſie, en portant leurs deux mains ſur leur tête, & touchant la terre avec leur front. On les tient maintenant priſonniers dans la priſon ordinaire. Il n'en coute pas moins de dix caiſſes d'argent au Prince de Satzuma, pour avoir fait conduire ces priſonniers: Il y avoit des navires du convoi qui avoient quatre-vingts rameurs; & les plus petits, quarante matelots, ſans compter les recompenſes qu'il falut donner aux Seigneurs qui les accompagnérent, par reſpect pour l'Empereur, & pour leur Prince.

Au mois d'Aout, quatre de nos navires entrerent dans le port tous au même jour, les deux derniers venoient de Siam.

Le premier d'Octobre nous eumes nôtre ſecond Cambang ou jour de vente, & nous fimes les preſens au gouverneur ſelon la coutume.

A peu près dans le même temps, cinquante Chinois, que l'on avoit tenus en priſon aſſez long temps, furent embarquez dans une Jonque pour être tranſportez à la Chine. Ils avoient été complices pour receler, & pour frauder la douane d'une livre de racine de Ninſin; trois perſonnes avoient eu la tête tranchée pour ce crime: une avoit été rompue ſur la croix; un des interpretes s'étoit ouvert le ventre; tous les autres furent condamnez au banniſſement.

Le 25. d'Octobre, & les trois jours ſuivants, trois de nos navires leverent l'ancre à la diſtance de Papenberg.

Le 29. après avoir fait les preſens accoutumez & nous être divertis, nous nous embarquames dans l'Amiral Pampus, chargé de plus de mille pics de cuivre; & ayant un vent favorable, nous levames l'ancre de même que les autres vaiſſeaux, à la diſtance de Papenberg.

Le 30. je fus à bord des autres navires, pour en retirer mes livres imprimez, & mes manuſcrits, qui y avoient été apportez ſecrettement parmi d'autres marchandiſes.

Le 31. d'Octobre nous quittames le port de Nagazaki à la pointe du jour, & nous fimes route S. E. avec un vent frais N. E.

C'eſt ici la fin de mon Hiſtoire du Japon.

F I N.



APPENDICE
OU
SUPPLEMENT
DE
L'HISTOIRE DU JAPON.

I.

Histoire naturelle du Thé du Japon, avec une éxacte Description de cette Plante, sa culture, son accroissement, sa preparation, & ses usages.

§. I.

JE sai que quelques personnes croiront que c'est une chose superflue, & inutile, d'écrire sur l'Histoire naturelle du Thé, après la longue & éxacte description de cette plante qui a été donnée par le Docteur Guillaume ten Rhyne mon très honoré ami, & digne predecesseur dans le poste que j'occupois au Japon. Elle fut publiée par le savant Docteur Breynius (dans l'Appendice de sa centurie des plantes étrangeres, imprimé à Danzick en 1678.) Mais comme le Docteur ten Rhyne, quelque curieux, & exact qu'il fût, ne fit pas un si long sejour au Païs que moi, & qu'il menoit une vie plus retirée que la mienne, il n'eût pas les mêmes occasions de s'informer de toutes les particularitez qui regardent cette plante; ainsi il ne faut pas s'étonner s'il omit plusieurs circonstances que j'ai crû trop essentielles pour ne pas les publier: de sorte que j'ai mieux aimé repeter ce qu'il en a déjà dit, que de ne pas ajouter ce qu'il a omis; pour donner ainsi à une fois une relation ample & complette d'une plante si remarquable.

Description botanique du Thé.

TSJA.

Thea frutex folio cerasi, flore rosæ sylvestris, fructu unicocco, bicocco, & ut plurimum tricocco.

Tea, le Thé.

L'arbrisseau du Thé croit lentement; il s'éleve à la hauteur d'une brasse, & davantage. Sa racine est noire, ligneuse, & divisée en branches d'u-

ne maniere irreguliere. La tige en s'élevant se repand en plusieurs branches, & rejettons, aussi irreguliers. L'écorce est seche, mince, foible, de couleur de chateigne, grisastre à la tige, & tournant un peu sur le verd à l'extrémité des rejettons. Le bois en est un peu dur, & plein de fibres; la moelle petite, fort adherante au bois; les branches sont irregulierement environnées de feuilles; elles tiennent à une queuë fort mince, & ne tomberoient pourtant point si l'on ne les arrachoit de force; la plante étant toujours verte: ces feuilles ressemblent en substance, en figure, en couleur, & en grandeur, lorsquelles ont toute leur crue, aux feuilles du griotier des vergers, *Cerasus Hortensis fructu acido*; mais lorsquelles sont tendres, au temps qu'elles sont cueillies pour l'usage, elles approchent davantage des feuilles de l'*Evonymus vulgaris granis rubris*, si l'on excepte la couleur: on voit sortir les fleurs des ailes des feuilles; elles viennent en automne, une ou deux ensemble, & ne ressemblent pas mal aux roses Sauvages, d'un pouce ou un peu plus en diametre; elles ont peu de senteur, sont blanches, hexapetales, c'est-à-dire à six petales en feuilles rondes & creuses; elles tiennent à des pedicules de demi pouce de long, qui d'un commencement petit & delié deviennent insensiblement plus grands; leur extrémité se termine en un nombre incertain, ordinairement de cinq ou six envelopes petites & rondes, qui tiennent lieu de calice à la fleur. Aux fleurs succedent les fruits en grande abondance. Ils sont d'une coque de deux coques, mais plus communement de trois coques, semblables à celles qui contiennent la semence du *Ricin*, composées de trois autres coques rondes de la grosseur des prunes sauvages qui croissent ensemble attachées à une queuë commune comme à un centre, mais distinguées par trois divisions assez profondes. Chaque coque contient une gousse, une noisette, & la graine : cette gousse est verte, tournant sur le noir lorsqu'elle est meure; elle est d'une substance grasse, membraneuse, & un peu ligneuse, s'entrouvrant au dessus de sa surface après quelle a demeuré une année sur l'arbrisseau, & laissant voir la noisette qui y est renfermée. Cette noisette est quasi ronde, seulement du côté, ou les trois coques se joignent; elle est un peu comprimée; couverte d'une écaille, mince, un peu dure, polie, de couleur de Chasteigne, qui étant cassée laisse voir un pepin rougeâtre, d'une substance ferme comme celle des avelines, d'un goût douceatre, assez desagreable au commencement, devenant dans la suite plus rude & plus amer, comme le fruit du noyau des Cerises: il fait saliver beaucoup, & devient fort degoutant, lorsqu'il tombe dans le gosier; mais ce mauvais goût passe viste. (Voyez la Planche XXXVIII.) où sont representées deux branches de cet arbrisseau (Thé), avec la fleur, les Vaisseaux qui contiennent la graine, & la graine même, avec un profil de tout l'arbrisseau comme il est representé par les Japonnois dans leurs herbiers imprimez.

§. 2.

Son nom. Le Thé, que les Japonnois appellent *Tsjaa*, & les Chinois *Théh*, n'a point encore de Caractere propre dans la langue savante du Pays, & approuvé par les Universitez; je veux dire, qu'il n'a aucun de ces Caracteres qui donnent tout d'un temps quelque idée de la vraye nature des choses qu'ils expriment. Cependant plusieurs autres Caracteres lui ont été donnez, quelques uns desquels expriment simplement le son du mot, d'autres font allusion aux vertus & à la description de la plante. De ce dernier genre

est


Tab.XXXVIII
B
A
The Tea.
茶 Tsja.
Thea frutex folio Cerasi
flore Rosæ sylvestris, fructu
unicocco, bicocco & ut plurimum tricocco.
Thea, ex Herbario Japonico.
Kinmodsui
V.der Gucht Sculp.

eſt celui qui repreſente les Paupieres de Darma, un Saint diſtingué parmi les Payens. Il ne ſera pas hors de propos d'inſerer ici l'Hiſtoire de cet homme, non ſeulement parce qu'elle eſt agréable & ſinguliere en ſon genre, mais auſſi parce qu'elle ſert à fixer l'époque & le temps auquel ſelon les Japonnois l'uſage de cette plante fut introduit. Darma, troiſième fils de Kaſiuwo, Roy Indien, étoit un ſaint Religieux, & une eſpece de Pape dans les Indes, il étoit le vingt huitième Succeſſeur du St. Siege de Siaka, fondateur du Paganiſme Oriental, qui étoit Indien lui même & negre, né mille vingt huit ans avant la naiſſance de nôtre Sauveur. Ce Darma vint à la Chine environ l'an de Chriſt 519. ſon deſſein étoit de porter la connoiſſance de Dieu aux habitans d'un Empire ſi peuplé, de leur prêcher ſon Evangile & ſa religion, comme la ſeule vraye & la ſeule qui pût les conduire au ſalut: ce n'étoit pas ſeulement avec ſa Doctrine qu'il s'efforçoit de ſe rendre utile aux hommes, & agréable à Dieu; il alla encore plus loin, & s'evertua pour ſe procurer la grace divine, en menant une vie auſtere & éxemplaire; s'expoſant à toutes les injures de l'air, châtiant, mortifiant ſon corps, & mettant ſous le joug toutes les paſſions de ſon ame. Il ne vivoit que d'herbes, & croyoit que c'étoit le plus haut degré de ſainteté, de paſſer les jours & les nuits dans un continuel *Satori*, c'eſt à dire contemplation de l'être Divin. Refuſer à ſon corps toute ſorte de repos, & de recreation; conſacrer ſon eſprit entierement & ſans relache à Dieu; étoit ſelon lui la plus parfaite penitence & le degré le plus éminent de perfection auquel la nature humaine puiſſe atteindre. Après des veilles continuées pendant pluſieurs années, il fut à la fin ſi accablé de fatigues, & de jeunes, qu'il ne pût plus ſe derober au ſommeil: ſe reveillant donc le matin ſuivant, & ſe ſouvenant qu'il avoit rompu ſon vœu, il reſolut d'en faire une penitence ſincere; & ſur le champ, de peur qu'un pareil accident ne lui arrivât encore, il ſe coupa les Paupieres, comme inſtrumens & miniſtres de ſon crime, & les jetta à terre. Lorſqu'il retourna le jour ſuivant à l'endroit même où il avoit fait cette éxecution, il obſerva que par une admirable métamorphoſe, de chacune de ſes Paupieres étoit né un arbriſſeau, le même que l'on nomme aujourd'hui *Thé*, dont les vertus & l'uſage étoient alors inconnus au monde, auſſi bien que la plante. Darma, en mangeant des feuilles de cette plante, (ſi elles étoient fraiches ou bouillies dans l'eau c'eſt ce que j'ignore) ſentit avec ſurpriſe une gayeté extraordinaire ſe repandre dans ſon cœur; & ſon eſprit fut doué d'une force & d'une vigueur toutes nouvelles pour continuer ſes divines meditations. Darma apprit d'abord à ſes nombreux diſciples un évenement auſſi extraordinaire, avec les vertus excellentes des feuilles du Thé, & la maniére de s'en ſervir. C'eſt ainſi que les Japonnois prétendent que cette plante ſinguliére qu'on ne ſauroit aſſez louër pour ſes grandes vertus, commença d'être en uſage. De là vient auſſi que comme elle n'a point encore de Caractere fixe dans le langage des ſavans, quelques uns ont trouvé à propos de l'exprimer par les Paupieres de Darma. J'ai ajouté la Figure de ce Saint à la Planche XXXIX. Il eſt regardé avec beaucoup de vénération parmi les nations payennes de ces parties Orientales du monde: on le repréſente avec un roſeau ſous ſes pieds, avec lequel on dit qu'il a voyagé & traverſé les Mers & les Rivieres. C'eſt en dire beaucoup au ſujet du nom de cette Plante.

Hiſtoire de Darma.

§. 3.

Supplement de la description botanique du Thé.

J'ay commencé par donner une courte description de cet arbrisseau, pour en donner une premiere idée au Lecteur. J'y ajoute d'autres particularitez qui restent à dire pour en rendre la description botanique complette. La tige semble quelquefois être chargée de plus de branches au bas & près de terre, qu'il n'y en a réellement; parce que plusieurs graines ayant été mises au même trou, il arrive souvent qu'il en sort deux, trois buissons, ou plus, qui croissent ensemble, si serrez l'un contre l'autre, que ceux qui ne les considerent pas attentivement peuvent s'y méprendre & croire que c'est un seul arbrisseau. Il faut observer outre cela que lors que l'on coupe à la tige les plantes trop vieilles ou trop grandes, comme elles sont après quelques anneés qu'elles sont sur pied, il sort de la tige de nouveaux rangs de branches & de rejettons plus épais, & en plus grand nombre qu'ils n'étoient auparavant. Le tout reçoit sa nourriture de la même racine. Les jeunes rejettons, qui viennent la premiere année ou de la graine, ou de la tige lorsqu'elle a été coupeé, sont toûjours moindres en nombre, mais mieux nourris & plus grands que ceux qui viennent ensuite. (Planche XXXVIII. Fig. B.) Ils deviennent branches avec le tems: l'écorce est couverte d'une peau fort mince, qui se detache lorsque l'écorce devient seche. Cette peau ôtée, l'écorce paroît d'une couleur verdâtre, la senteur approche fort de celle des feuilles du noisettier, excepté qu'elle est plus desagreable & rebutante, & d'un goût amer, degoutant, & astringent. Le bois est dur, composé de fibres forts & épais, d'une couleur verdâtre tournant sur le blanc, & d'une Senteur fort rebutante lorsqu'il est verd. Les branches & rejettons sont en grand nombre, croissent sans ordre, ils sont deliez, de differente longueur, mais communement courts, & n'ont point les anneaux qui sont les marques de l'accroissement annuel des arbres & des arbrisseaux. Ils sont entourez d'un fort grand nomdre de feuilles, dont chacune a sa queuë, mais sans ordre. Des aisselles des feuilles on voit sortir un bourgeon menu, & tendre. Les feuilles tiennent à une queuë ou pedicule court, gras, & vert, assez rond & uni au dessous, mais creux & un peu comprimé au côté opposé. Les feuilles sont d'une substance moyenne, entre la membraneuse & la charnue, elles sont de differentes grandeurs, les plus grandes sont de deux pouces de long; & là où elles ont le plus de largeur, elles ont deux pouces de large ou un peu moins. D'un petit commencement elles deviennent à peu près rondes, & plus larges, & ensuite finissent en une pointe qui est piquante: quelques unes sont de figure ovale, un peu pliées, ondées irregulierement sur la longueur, enfoncées au milieu, & les extrémitez recourbeés vers le dos; elles sont unies des deux côtez, d'un verd sale & obscur, un peu plus clair au derriere, où les nerfs étant assez élevez forment tout autant de creux ou de sillons du côté opposé: elles sont dentées, la denture est un peu recourbée, dure, obtuse, & fort pressée, mais les pointes sont de differente grandeur. Elles sont traverseés au milieu par un nerf fort remarquable, auquel repond du côté opposé un profond sillon. Il se partage de chaque côté en cinq, six, ou sept côtes de differente longueur, courbeés sur le derriere: près du bord des feuilles, de petites veines s'étendent entre les côtes traversieres. Les feuilles, lors qu'elles sont fraiches, n'ont aucune senteur, & ne sont absolument pas si desagreables au goût que l'écorce, quoi qu'elles soient astringentes, & tirant sur l'amer, mais elles ne sont pas degoutantes. Elles diffe-

different beaucoup en ſubſtance, en grandeur & en figure ; on doit attribuer cette difference à leur âge, à la ſituation & la nature du terroir où l'arbriſſeau eſt planté. De là vient qu'on ne peut rien conjecturer ſur leur grandeur & ſur leur figure, lorſquelles ſont ſechées & portées en Europe : elles affecteroient la tête, ſi on les prenoit fraiches, parce qu'elles ont quelque choſe de Narcotique, qui enivre les eſprits animaux, & cauſe un tremblement convulſif aux nerfs ; cette mauvaiſe qualité ſe perd quand elles ſont secheés, il leur reſte la vertu de rafraichir agreablement les eſprits animaux. En automne les branches ſont entourées d'un grand nombre de fleurs qui continuent de croitre l'hiver. Elles ſont compoſées de ſix petales ou feuilles une ou deux deſquelles en général ſe retirent comme ſi elles étoient malades, & n'approchent pas de la grandeur & de la beauté des autres. Elles ſont d'un goût fort deſagreable tirant ſur l'amer ; ce goût affecte ſur-tout la racine de la langue, on voit au fond de la fleur un grand nombre d'eſtamines blanches extrémement petites comme dans les roſes, le bout en eſt jaune & leur figure ne reſſemble pas mal à un cœur. J'ay compté dans une fleur deux cent trente de ces eſtamines. Les pepins du fruit contiennent beaucoup d'huile & ſont fort diſpoſez à rancir : c'eſt la raiſon qui fait qu'à peine deux entre dix de ces pepins germent lorſqu'ils ſont ſemez. Les gens du pays ne font aucun uſage ni des fleurs, ni des pepins ; je ne doute pourtant pas que les pepins en particulier n'euſſent de bons effets dans pluſieurs maladies.

§. 4.

Je vais parler à preſent de ce qui regarde la culture de l'arbriſſeau ; à commencer depuis qu'on met ſa ſemence en terre. Je dois obſerver premierement que les gens du pays ne deſtinent point des champs ou des Jardins en particulier pour le Thé, mais qu'ils le font venir autour des hayes, & des bords de leurs champs, ſans avoir aucun égard au terroir ; les graines ne ſont pas ſemées tout de ſuite, ce qui les feroit venir en maniere de haye vive, mais à quelque diſtance l'une de l'autre, de peur que ces arbriſſeaux ne fiſſent dans la ſuite trop d'ombre ſur les fruits de leurs champs ; & de peur auſſi que ce ne fût un obſtacle à arracher leurs feuilles : les graines étant contenuës dans leurs capſules ſont miſes dans des trous de quatre ou cinq pouces de profondeur : ſix graines au moins, & douze au plus dans le même trou. Ce nombre eſt neceſſaire à cauſe qu'à peine il en germe un de quatre ou cinq, la plus grande partie ne valant rien, à cauſe qu'elles deviennent rances en fort peu de temps. De là vient que les tentatives que l'on a faites de planter cet arbriſſeau en Europe n'ont eu juſqu'ici aucun ſuccez. Cependant pour le faire venir, ce qu'il feroit mieux en Italie, en Eſpagne ou en Sicile que dans les parties plus froides de l'Europe ; je voudrois qu'on le plantât dans le pays où il vient naturellement, & dans de grands vaſes pleins de la terre qui leur eſt naturelle, & qu'on le portât ainſi : il ne feroit pas enſuite difficile de tranſplanter les jeunes branches ou les rejettons comme on voudroit. Il faut pourtant conſiderer que les plantes que l'on tranſporte de cette maniere ne peuvent point ſe reproduire en Europe avec le même ſuccez, à cauſe que dans leur paſſage de l'Ocean Oriental ils ſont fort ſujets à être attaquez d'une ſorte de langueur, ou de deperiſſement qui leur fait perdre leur force vitale, de telle ſorte que leurs graines ne meuriroient qu'à grande peine, & ne ſeroient que rarement propres à met- Culture du Thé.

tre en terre. Pour retourner à la maniere de cultiver le Thé au Japon, à mesure que l'arbrisseau s'éleve, les personnes soigneuses & industrieuses engraissent le terroir: on y met une fois chaque année de la fiente humaine mêlée de terre; ce que quelques autres negligent. Le terroir doit être au moins engraissé avec le fumier lorsque l'arbrisseau a trois ans, avant que les feuilles soient propres à être cueillies; car à cet âge il les porte bonnes & en abondance. A l'âge de sept ans ou environ, l'arbrisseau s'éleve à la hauteur d'un homme, mais parce qu'alors il croît lentement & ne porte que peu de feuilles, l'usage est de le couper à la tige après avoir ramassé le peu de feuilles qu'il a. L'année suivante il sort de sa tige quantité de jeunes branches & rejettons, qui portent un assez bon nombre de feuilles pour dedommager de ce qu'on a coupé de l'arbrisseau. Quelques personnes en different la coupe, & le laissent croître pendant dix ans.

§. 5.

Recolte des feuilles.

Quand le temps de cueillir les feuilles est venu, les personnes qui ont un grand nombre d'arbrisseaux louënt des ouvriers à la journée qui font de cela leur affaire particuliere, & y sont fort adroits; car les feuilles ne doivent point être arrachées à pleines mains, mais tirées soigneusement une à une; les domestiques n'étant pas faits à cet ouvrage seroient à peine capables d'en ramasser dans tout un jour trois Cattis chacun; au lieu que ceux qui en font mêtier, & qui y sont élevez, en ramassent neuf ou dix Cattis. Les feuilles ne sont pas cueillies toutes à une fois, mais en differens temps. Ceux qui depouillent leurs arbrisseaux trois fois l'an commencent leur premiere recolte vers la fin du mois Songuats, qui est le premier mois de l'année des Japonnois, il commence avec la nouvelle Lune qui précéde l'équinoxe du Printemps; soit quelle tombe sur la fin de Fevrier ou au commencement de Mars. L'arbrisseau porte alors peu de feuilles qui sont fort jeunes & tendres, & à peine déployées, n'ayant gueres plus de deux ou trois jours de crue. Mais ces feuilles petites & tendres sont reputées les meilleures de toutes, à cause de leur rareté & de leur prix; il n'y a que les Princes & les personnes fort riches, qui en puissent acheter; c'est pour cette raison qu'on les appelle Thé Imperial, quelques uns les appellent la Fleur du Thé. Je ne saurois m'empêcher ici de remarquer l'erreur de quelques Auteurs, qui assurent que les feuilles des fleurs sont ramassées par les Japonnois, & qu'ils s'en servent de la même maniere que des feuilles de la plante. M'étant exactement informé de cela, je l'ai trouvé absolument faux, & j'attribue cette erreur à l'ignorance des voyageurs, ou à la mauvaise application du nom Fleur de Thé, qui comme je viens de le dire à été donné à cette sorte de Thé rare & particuliere. Le Thé boüy des Chinois appartient à la même Classe, j'entends le véritable & le bon qui est rare & cher dans le pays même. La seconde recolte, & la premiere de ceux qui n'en font que deux par an, se fait au second mois des Japonnois environ la fin de Mars ou le commencement d'Avril. Quelques-unes des feuilles sont alors parvenues à leur perfection, quelques autres ne le sont qu'à demi: on les cueille indifferemment. Dans la suite pourtant, & avant qu'on leur donne la preparation ordinaire, on prend soin de les ranger dans leurs diverses Classes selon leur grandeur & leur bonté. Les feuilles de cette seconde recolte qui n'ont pas encore toute leur crue aprochent de celles de la premiere, en sorte qu'on les vend sur le même pied; c'est pour cette raison qu'on les trie

trie avec soin & qu'on les separe de celles qui sont plus grandes & plus grossieres. La troisieme recolte (la seconde pour quelques uns) qui est la derniere & la plus abondante se fait dans le troisieme mois des Japonnois, lorsque les feuilles ont acquis toute leur crue, soit en nombre soit en grandeur. Quelques personnes negligent les deux premieres recoltes, & s'en tiennent uniquement à celle-ci. Les feuilles de cette recolte sont rangées derechef conformement à leur grandeur & à leur bonté en différentes classes que les Japonnois appellent Itziban, Niban, & Sanban, c'est à dire la premiere, la seconde, & la troisieme. La derniere desquelles contient les feuilles les plus grossiéres, qui ont deux mois entiers de crue, & qui composent le Thé que le simple peuple boit ordinairement.

§. 6.

Differentes sortes de Thé.

C'est de ceci que vient la distinction entre les trois principales sortes de Thé; la premiere contient seulement les feuilles les plus jeunes & les plus tendres, ou proprement les bourgeons: cette espece après qu'elle a souffert la preparation requise, est appellée Ficki Tsjaa, c'est à dire Thé moulu, parce qu'il est reduit en une poudre que l'on hume dans de l'eau chaude. La même espece est aussi appellée Udsi Tsjaa, & Tacke Sacki Tsjaa, de quelques endroits particuliers où il croît: on la croit préferable aux autres, en partie à cause de la bonté du terroir de ces endroits, & en partie aussi à cause que les feuilles sont cueillies sur des arbrisseaux de trois ans, lorsqu'on croit qu'ils sont dans leur plus grande perfection. Car on doit observer que le terroir & l'âge de l'arbrisseau contribuent tout ensemble à la bonté, de même qu'à la crue & à la grandeur des feuilles, quoique la grandeur ne puisse pas toujours être regardée comme une preuve suffisante de leur bonté, à moins qu'elles ne soient grandes & tendres en même temps: les plus vieilles & les plus grossieres étant ordinairement les plus grandes. J'ai déjà observé que le Thé boüy des Chinois est le même que celui-ci. Les feuilles du second ordre sont un peu plus vieilles & ont cru davantage que celles du premier. Celui-ci est appellé Tootsjaa, c'est à dire Thé Chinois, à cause qu'on le prepare à la maniere des Chinois: ceux qui tiennent des cabarets à Thé, ou qui le vendent en feuilles, subdivisent cette classe en quatre autres qui different en bonté & en prix; la premiere contient les feuilles qui sont ramassées au commencement du printemps, lorsqu'elles commencent à pousser, & lorsque chaque jeune branche n'en porte que deux ou trois, qui en général ne sont pas entierement deployées ni venues à leur perfection; un Kin que les étrangers appellent Catti est une livre & un quart, poids de Hollande, de cette espece preparée, coûte au Japon, (si comme j'étois étranger, je n'ai pas été trompé ou mal informé) un Siumome, ou comme les étrangers l'appellent, un Thail; & davantage, ou depuis dix jusquà douze Maas d'argent, ce qui revient environ à soixante dix ou quatre vingt sols de Hollande (Stuyvers): chaque Maas compté sur le pied de sept Stuyvers ou sols. La seconde classe contient les vieilles feuilles qui ont une crue plus pleine, & qui sont cueillies peu de temps après les premieres: un Catti de celles-ci revient à six ou sept Maas d'argent dans le pays. Les feuilles de la troisiéme classe sont encore plus grandes & plus vieilles, & un Catti de celles-ci se vend quatre ou cinq Maas d'argent: la plus grande quantité du Thé qui est porté de la Chine en Europe, & qui est vendu en Hollande, cinq, six, ou sept gilders en livres d'Hol-

Ficki Tsjaa.

Tootsjaa.

d'Hollande eſt de cette troiſieme ſorte. Les feuilles qui ſont la quatrieme claſſe ſont ramaſſées pêle mêle ſans aucun égard à leur bonté & à leur grandeur, dans le temps qu'on croit que chaque jeune branche porte dix ou quinze feuilles au plus. Un Catti de celles-ci revient à trois Maas d'argent auquel prix il eſt vendu par ceux qui le crient dans les rues; & c'eſt de celui là dont la plus grande partie de gens du pays boivent. Il faut remarquer que les feuilles, tout le temps qu'elles tiennent à l'arbriſſeau, ſont ſujettes à des changemens prompts & frequens eu égard à leur grandeur & à leur bonté: de ſorte que ſi l'on neglige le temps propre à les cueillir, elles peuvent dans une ſeule nuit perdre beaucoup de leur bonté. Pour ſuivre nôtre propos, la troiſiéme principale ſorte ſe nomme Ban Tsjaa: les feuilles de la troiſiéme & derniere récolte appartiennent à cette claſſe lorſqu'elles ſont devenuës trop fortes & trop groſſieres, & par conſequent mal propres à être preparées à la manière des Chinois; (c'eſt à dire d'être ſechées ſur des poiles & friſées): on deſtine celles-ci pour l'uſage du vulgaire, artiſans ou paiſans, il n'importe de quelle maniere on les prepare. Les vertus de la plante ſont plus attachées aux groſſes feuilles de cette troiſiéme ſorte & ne ſe perdent pas ſi facilement, ſoit en demeurant à l'air, ſoit qu'on les faſſe bouillir; au contraire des feuilles des claſſes précédentes, qui à cauſe de l'extréme volatilité des parties en quoi conſiſtent leurs vertus ne ſauroient ſans un grand prejudice demeurer quelque temps expoſées à l'air ou ſupporter même une ſimple decoction.

Ban Tsjaa.

Udſi Tsjaa décrit plus particulierement.

Au commencement de ce Paragraphe j'ai fait mention en paſſant de cette ſorte particuliere de Thé que l'on nomme Udſi Tsjaa dont je vais donner un compte plus exact, afin de ne laiſſer rien à dire dans la relation que je me ſuis propoſée de faire de cet arbriſſeau. Udſi eſt une petite ville dans une juriſdiction du même nom; d'un côté elle n'eſt pas loin de la mer, & de l'autre de Miaco ville Capitale, & le lieu de la reſidence de l'Empereur Eccleſiaſtique héréditaire du Japon. Le climat de cette ville a été remarqué comme plus propre qu'aucun autre à la culture de l'arbriſſeau du Thé, de là vient que le Thé qui en vient eſt reputé le meilleur du pays. Tout le Thé qui ſe boit à la Cour de l'Empereur, & dans la famille Imperial eſt cueilli ſur une montagne du même nom que la ville & ſituée dans la même juriſdiction; ce qui la rendue fort fameuſe. Le principal pourvoyeur de la Cour Imperiale pour le Thé a l'inſpection ſur cette montagne, il y envoye ſes commis pour veiller à la culture de l'arbriſſeau, à la recolte, & à la preparation des feuilles. Cette montagne plait beaucoup à la vuë, elle eſt entourée d'un foſſé profond pour empêcher les hommes & les bêtes d'y entrer. Les arbriſſeaux ſont plantez en allées qui ſont balayées & nettoyées chaque jour, de même que les arbriſſeaux; les gardes étant ſur tout obligez de prendre un ſoin particulier qu'aucune ordure ne ſoit jettée ſur les feuilles; c'eſt pour cette raiſon, & pour une plus grande ſureté, que les arbriſſeaux ſont entourez de hayes en divers endroits. Lorſque la ſaiſon de cueillir les feuilles approche, deux ou trois ſemaines au moins avant ce temps là les perſonnes nommées pour le cueillir doivent s'abſtenir de manger du poiſſon ou de toute autre viande qui n'eſt pas nette, de peur que leur haleine ne faliſſe les feuilles & ne faſſe tort à leur bonté. Tant que la recolte dure, ils doivent ſe laver deux ou trois fois par jour ou dans un bain chaud ou dans la riviere; on ne leur permet pas même de toucher les feuilles avec les mains nuës, ils doivent les cueillir avec des gands. Les feuilles, étant ramaſſées & preparées ſelon les regles de l'art, ſont miſes dans des

des facs de papier qu'on met enfuite dans des pots de terre ou de porcelaine ;& pour mieux conferver ces feuilles delicates, on acheve de les remplir avec du Thé commun. Le tout bien empacqueté, le principal infpecteur de ce travail les envoye à la Cour fous bonne & fure garde avec une nombreufe fuite, le tout par refpect pour la Majefté fuprême de l'Empereur. De là vient le grand prix de ce Thé Imperial, car en comptant toutes les defpenfes de la Culture, de la recolte, de la preparation, & de l'envoy à la Cour, un Kin ou Catti ne monte pas à moins de trente ou quarante Siumome ou Thails, c'eft à dire quarante deux à quarante fix écus ou onces d'argent. Bien plus, le principal pourvoyeur du Thé, dans les comptes qu'il préfente devant la Cour Imperiale des Finances, n'a pas honte quelques fois de faire monter le prix de ce Thé à un Obani, qui eft une monnoye d'or de la valeur de cent onces d'argent. Cela paroitra moins furprenant, fi l'on confidére que quelque fois un pot de ce Thé qui ne contient que trois ou quatre Catti eft envoyé à la Cour avec une fuite de près de deux cent perfonnes. A nôtre audience à la Cour, comme c'eft la coutume qu'on nous regale avec du Thé, il me fouvient qu'un des Gentilhommes de la Cour qui étoit de fervice m'en prefenta une taffe avec ce compliment: beuvez le de bon cœur & avec plaifir, car chaque taffe contre un Itfebo. Un Itfebo eft une monnoye d'or quarrée; environ de la valeur d'un de nos ducats & un quart, ou douze ou treize chelins monnoye d'Angleterre.

§. 7.

Je viens à préfent à la preparation des feuilles, qui confifte en ce que les feuilles fraichement cueillies font fechées ou rofties fur le feu dans une platine de fer; & lorfqu'elles font chaudes on les roule avec la paume de la main fur une natte jufqu'à ce qu'elles deviennent comme frifées ; par ce qu'étant ainfi rofties, non feulement elles font d'abord feches, mais de plus elles font depouillées de cette qualité maligne qui offenfe fi fort la tefte, & par là elles font rendues plus propres à l'ufage des hommes: ajoutons qu'étant ainfi roulées, elles occupent moins de place, & par confequent elles font plus aifement confervées. On les prepare dans les Tfiafi, comme on les nomme, c'eft-à-dire des maifons publiques pour roftir, ou des laboratoires deftinez à cet ufage, & difpofez de forte que chacun peut y porter fes feuilles pour les faire roftir. Car la plûpart des particuliers ignorent la maniere de les preparer, ou n'ont pas tous les inftrumens néceffaires pour cela. Il y a dans ces laboratoires publics: 1. Divers fours, depuis cinq jufqu'à dix, ou vingt: chaque four haut de trois pieds, avec une platine de fer au haut, large & platte, de figure ronde ou quarrée, qui eft juftement fur la gueule du four: elle eft tournée en haut vers le roftiffeur qui eft au côté oppofé à couvert de l'incommodité du feu & en état de tourner les feuilles rofties; n'y ayant point de fentes autour des bords de la platine par où la moindre fumée puiffe fortir. 2. Une table baffe, mais fort longue, (beaucoup plus dans les grands laboratoires) ou plûtôt diverfes planches groffierement collées enfemble en forme de table, & couvertes de nattes rouges fines, fur lesquelles on roule les feuilles. 3. Les ouvriers eux mêmes, quelques-uns defquels travaillent debout à roftir les feuilles fur les fours: les autres font affis les jambes croifées fur les tables pour rouler les feuilles, defqu'on les tire de la platine. Les feuilles doivent être rofties, lorsqu'elles

Preparation des feuilles.
Inftrumens neceffaires.

qu'elles ſont fraichement cueillies, car ſi on les gardoit ſeulement une nuit elles ſe noirciroient, & perdroient beaucoup de leur Vertu. Pour cette raiſon on les porte à ces maiſons à roſtir, le même jour qu'on les cueille. On doit être ſoigneux de n'en pas mettre trop enſemble en les cueillant, & de ne pas les laiſſer en monceau, & trop long temps les unes ſur les autres, de peur qu'elles ne s'échauffent; ce qu'elles font fort aiſément, & ce qui leur fait perdre leur vertu: s'il arrive quelque choſe de ſemblable, on doit les éparpiller à terre, & faire du vent pour les refroidir.

Préparation du Thé.

La preparation ſe fait de la maniere ſuivante: le roſtiſſeur met à une fois quelques livres de feuilles dans la platine échauffée par le feu qui eſt deſſous: les feuilles ainſi échauffées, enflées, & pleines de ſuc, craquent ſur les bords tandis que pour les faire roſtir également, le roſtiſſeur les remue inceſſamment avec ſes deux mains. Je dois obſerver qu'à la Chine les feuilles de la premiere recolte, avant qu'on les roſtiſſe, ſont miſes dans l'eau chaude pendant une demi-minute, ou tout le temps que l'on employeroit à compter juſqu'à trente: on fait cela pour mieux venir à bout de depouiller ces feuilles de leur qualité narcotique, qui eſt beaucoup plus forte lorſqu'elles ſont fraiches & pleines de jus, que lorſqu'elles ſont vieilles & ſeches. Le feu du four doit être menagé, de ſorte que les mains du roſtiſſeur puiſſent en ſupporter la chaleur; & les feuilles doivent être remuées juſqu'à ce qu'elles deviennent ſi chaudes, qu'il a de la peine à les manier plus long temps. Alors il les retire ſans perdre temps, avec une eſpece de pêle élargie en forme d'éventail, & il les repand ſur la natte pour y être roulées; ceux qui les roulent en mettent chacun une legere poignée devant eux tant qu'elles ſont chaudes, & les roulent promptement avec les paumes de leurs deux mains: le tout de la même maniere afin que les feuilles ſoient également friſées. Les feuilles étant ainſi comprimées en les roulant, il ſuinte de leurs pores un jus jaune & verdâtre, qui eſt fort apre, & brûle les mains, juſqu'à un degré quaſi inſupportable: mais, malgré cette douleur brûlante, on doit continuer à rouler les feuilles juſqu'à ce qu'elles ſe ſoient entierement refroidies: parce qu'on ne ſauroit venir à bout de les friſer, qu'elles ne ſoient chaudes; & la friſure ne tiendroit pas ſi elles ne ſe refroidiſſoient ſous la main de l'ouvrier. Le plûtôt qu'elles ſont refroidies, c'eſt le mieux; & la friſure en dure plus long temps: c'eſt pour cela qu'on haſte le plus qu'on peut le refroidiſſement en faiſant du vent ſur elles continuellement. Deſqu'elles ſe ſont refroidies, on les donne derechef au roſtiſſeur qui eſt le principal Directeur de l'Ouvrage; & qui en attendant en roſtit d'autres: il les remet ſur la platine, & les roſtit une ſeconde fois, juſqu'à ce qu'elles ayent perdu tout leur jus. Dans ce ſecond apprêt, il ne les remue pas viſte & à la haſte comme dans le premier; mais lentement & avec circonſpection, de peur d'en gâter la friſure; ce qui arrive pourtant en partie, pluſieurs feuilles s'ouvrant, & ſe deployant malgré tous ſes ſoins. Après qu'il les a ainſi roſties une ſeconde fois, il les donne encore à rouler de nouveau: ce qui ſe fait avec ſoin, de la même maniere que la premiere fois. Si elles ſe trouvent alors entierement ſeches, on les met à part pour l'uſage, ſi non on doit continuer de les roſtir, & de les brûler juſqu'à une troiſieme fois. On doit prendre un grand ſoin la ſeconde & troiſiéme fois qu'on roſtit les feuilles, lorſqu'elles ont déjà perdu la plus grande partie de leur jus, & de leur humeur; de diminuer la force du feu à proportion: ſi l'on negligeoit cette precaution, les feuilles ſeroient infailliblement brûlées & deviendroient noires, au grand préjudice du proprietaire. Il y a des gens delicats,

delicats, & adroits, qui repetent l'action de rostir, & de rouler jusqu'à cinq fois; & jusqu'à sept si le temps ne leur manque pas. Ils ont soin chaque fois qu'on les rostit, de diminuer la force du feu pour secher les feuilles par degrez, ce qui leur conserve cette couleur verte agreable & vive, qu'elles sont sujettes à perdre, si on les rostit trop à la haste & avec un feu trop violent. C'est dans ce même dessein, je veux dire de conserver la couleur des feuilles, que la platine doit être lavée avec de l'eau chaude à chaque apprêt; parce que le Suc piquant qui s'en exprime s'attache aux bords de la platine & peut salir, & gaster les feuilles. L'action de rostir & de friser les feuilles ayant été executée selon les regles de l'art, & à la satisfaction des proprietaires, on les jette sur le plancher, qui est couvert d'une natte, & quoi qu'avant l'action de rostir; on eut distribué les feuilles en differentes classes, selon leur grandeur & leur bonté: cependant, avant qu'on les mette à part, elles doivent subir encore un nouvel examen par où les feuilles grossières, qui ne sont pas si bien frisées, ou qui sont trop brûlées, sont séparées du reste. Les feuilles du Thé Ficki doivent être rosties à un plus grand degré de secheresse, pour être ensuite moulues & reduites en poudre plus aisément. Quelques unes des feuilles étant fort jeunes & tendres sont mises dans l'eau chaude, ensuite sur un papier épaix, & sechées sur les charbons, sans être roulées du tout, à cause de leur extrême petitesse. Les gens de la campagne ont une methode plus courte, & y font moins de façon, ils rostissent leurs feuilles dans des chaudieres de terre sans beaucoup d'art. Leur Thé n'en est pas pire pour cela, & comme il leur couste ainsi moins de peine, & de despense, ils peuvent en vendre une grande quantité & à bon marché. Après que le Thé a été gardé pendant quelques mois, on doit le tirer des vases où l'on le tient, & le faire rostir encore sur un feu fort doux, pour lui faire perdre entierement toute l'humidité qu'il peut contenir, soit qu'il l'ait retenue après la premiere preparation, ou qu'il l'ait attirée pendant la saison pluvieuse: après cela, il devient enfin propre pour l'usage, & peut être gardé long temps sans crainte qu'il se gâte. Les ouvriers qui preparent le Thé se plaignent beaucoup du malheur de leur profession: rien, disent ils, n'est à meilleur marché que le Thé; cependant il n'y a pas de travail plus importun & plus fatiguant que la preparation de cette plante, qui se fait pendant la nuit, contre les regles ordinaires de la nature, leur faisant perdre le sommeil.

§. 8.

Après que le Thé a été suffisamment rosti & frisé, & qu'il est entiérement refroidi, on doit d'abord le garantir avec soin de l'air. C'est en quoi consiste tout l'art d'en conserver les feuilles, à cause que l'air chaud de ce pays là en dissipe les parties volatiles qui sont extrémement subtiles; ce qui n'arriveroit pas si facilement dans nos regions froides d'Europe. Je croi veritablement que le Thé, que l'on porte en Europe, est depourvu de la plus grande partie de ses sels volatiles; car je dois avouër que je n'y ai jamais pu trouver ce gout agréable, & cette vertu modérement rafraichissante, qu'il a dans un degré éminent au pays où il croit. Les Chinois le mettent dans des boëtes d'étain grossier, & quand elles sont bien grandes on les met dans des estuis de Sapin, dont toutes les fentes sont soigneusement bouchées avec du papier en dehors & en dedans. On l'envoye aussi de cette maniere dans les pays étrangers. Les Japonnois tiennent leur provision de

Art de conserver les feuilles du Thé.

Thé commun dans de grands pots de terre dont l'ouverture eſt étroite. La meilleure eſpece de Thé, j'entends celui dont l'Empereur & les Grands de l'Empire font uſage, eſt tenu dans des pots ou vaſes de porcelaine, & particulierement dans ceux qu'on appelle Maatſubo, remarquables à cauſe de leur antiquité & de leur grand prix. On croît communement que ces pots Maatſubo, non ſeulement conſervent le Thé, & le maintiennent dans le même état de bonté, mais encore en augmentent les vertus, & qu'on doit regarder comme le plus cher & le meilleur, celui qui y a été gardé le plus long-temps. Le Ficki Tsjaa ou Thé moulu peût être gardé dans ces vaſes pluſieurs mois ſans y recevoir la moindre alteration: les Japonnois vont même plus loin, & prétendent que ſi l'on met dans ces pots, du Thé vieux & devenu mauvais, il recouvre les vertus qu'il a perdues, & ſa premiere bonté. Il ne faut pas s'étonner après cela, ſi les grands de l'Empire ſont ſi curieux d'avoir un ou deux de ces pots à quelque prix que ce ſoit, & que parmi l'aſſortiment des vaſes pour boire le Thé on donne le premier rang à ceux là. Cette bonté, & cette excellence particuliere de ces pots merite bien, je penſe, que j'inſere ici leur Hiſtoire tout du long: ce que je fais d'autant plus volontiers, que je ne me ſouviens pas qu'on l'ait jamais publiée. Maatſubo ſignifie proprement & à la lettre *pot véritable*; mais dans un ſens plus étendu il ſignifie, la plus excellente eſpece de Vaſes. Cette eſpece particuliere de vaſes de porcelaines qui porte ce nom étoit faite d'une terre fine dans Maurigaſima, ou l'Iſle Mauri, qui après avoir été une Iſle riche, & floriſſante, comme ils racontent, fut abyſmée par les Dieux, courroucez de la méchanceté, & de la depravation de ſes habitans; de ſorte que l'on n'en peut voir à préſent aucun veſtige, excepté quelques roches que l'on apperçoit quand la marée eſt baſſe. Elle étoit placée près de l'Iſle Teyovaan, ou Formoſa, autour de laquelle il y a dans nos Cartes de petites pointes, des étoiles en croix, pour marquer un fonds bas, & plein de roches. Les Chinois font le recit ſuivant de la deſtruction de cette Iſle. Maurigaſima étoit une Iſle fameuſe dans les premiers ſiecles pour l'excellence & la fertilité de ſon terroir, qui produiſoit, entre autres choſes, une ſorte de terre graſſe admirablement propre pour faire les vaſes connus ſous le nom de Porcelaine, ou potterie de la Chine. Les habitans s'enrichirent beaucoup par cette manufacture: mais l'augmentation de leurs richeſſes produiſit le luxe, & le mepris de la religion: ce qui irrita ſi fort les Dieux, qu'ils reſolurent par un arrêt irrevocable d'abîmer l'Iſle entiere dans la mer. Cependant le Roy ou Souverain qui regnoit dans cette Iſle nommé Peiruun, étant un Prince vertueux, religieux, & qui n'avoit aucune part dans les crimes de ſes Sujets, le decret des Dieux lui fut revelé dans un ſonge, & il lui fut ordonné que s'il vouloit mettre ſa perſonne en ſeureté, il ſe mit à bord de ſes vaiſſeaux, & ſe retirât de l'Iſle au plus viſte, d'abord qu'il remarqueroit que les viſages des deux Idoles qui étoient à l'entrée du Temple deviendroient rouges: ces deux Idoles, comme on dit, étoient faites de bois toutes deux, d'une taille giganteſque, & appellées In-jo, Ni-wo & A-wun. On croit que l'une préſide à la génération de toutes choſes, & que l'autre ordonne leur deſtruction. La premiére ſignifie le Ciel & le principe actif, la ſeconde ſignifie la Terre, & le principe paſſif. Toutes les deux avoient une face de Lyon, toutes les deux portoient des couronnes ſur leurs teſtes & à la main un petit baſton de commandement entortillé d'un Serpent. L'Idole appellée In le tenoit à ſa main droite, & l'élevoit en haut; celle qu'on appelle Jo le tenoit à ſa main gauche,

Hiſtoire de Peiruun.

che, & le tournoit en bas le pressant contre sa poitrine. Elles étoient toutes deux nues, & portoient seulement une piece de drap attachée negligemment à la ceinture. L'une avoit la bouche ouverte, l'autre la tenoit fermée; elles empruntoient leur nom, de leur employ, & de leur posture; la premiere, qui marquoit le principe de la génération, se nomme In, Ni, & A, dans la langue savante, & Rikkisiwoo dans la langue vulgaire; la seconde, symbole du principe destructif, se nomme Jo, Wo, & Wun, dans le langage des savans, & Kongewo par le vulgaire. Ces deux Idoles étoient comme il a été dit, à l'entrée du Temple; comme on en voit encore aujourd'hui à l'entrée de plusieurs temples du Japon. C'étoit par le signe que leurs visages deviendroient rouges, que le Roy devoit être averti de la destruction prochaine de l'Isle. Un danger si pressant qui menaçoit la teste de ses sujets, joint aux signes par lesquels on pourroit connoitre ses approches, afin de sauver leur vie par une prompte fuite, l'obligerent à en avertir le public; mais tout ce que cela produisit fut qu'on tourna son zele & son attention en ridicule, & qu'il fut méprisé de ses sujets. Quelque temps après un vaurien debauché, pour se moquer plus fortement de la crainte superstitieuse du Roy, alla une nuit, sans être apperçu, peindre de rouge les faces des deux Idoles. Le matin suivant on donna avis au Roy que les Visages des Idoles étoient rouges, sur quoi ce Prince ne soupçonnant pas le moins du monde que cela eut été fait par un tour de malice; mais le regardant comme un évenement miraculeux, & un signe indubitable que la destruction de l'Isle étoit prochaine; il fut sur le champ s'embarquer sur ses vaisseaux avec toute sa famille & tous ceux qui voulurent le suivre. Il s'éloigna à rames & à voiles du rivage fatal, & cingla vers les côtes de Foktsju, Province de la Chine. Après le depart du Roy, l'Isle s'enfonça: le mocqueur & ses complices, qui ne s'attendoient pas que leur action folâtre dût avoir des suites si funestes, fut englouti par les vagues avec tous les incredules qui avoient demeuré dans l'Isle; & une quantité prodigieuse de Porcelaine. Le Roy avec tout son monde arriva sain & sauf à la Chine, où la mémoire de son arrivée est encore celebrée par une feste annuelle, auquel jour les Chinois, sur tout ceux des Provinces meridoniales, prennent des divertissemens sur l'eau, vont & viennent, tirant à la rame, comme s'ils se preparoient pour un combat: & crient souvent à haute voix Peiruun, qui étoit le nom de ce Prince. La même feste a été introduite au Japon par les Chinois, & y est à présent célébrée, sur tout aux Costes Occidentales de cet Empire. Les vases de Porcelaine qui s'enfoncerent dans la mer avec l'Isle en sont retirez de temps en temps par des plongeurs. On les trouve attachés à des rochers, & on doit les en tirer avec beaucoup de prudence de peur de les rompre; Ils sont communement defigurez par des coquilles, des coraux, & d'autres corps qui croissent au fond de la mer: ceux qui ont soin de nettoyer ces vases les raclent, mais non pas entierement; ils en laissent toujours un peu pour preuve qu'ils ne sont point contrefaits. Ils sont transparents, extremement minces, d'une couleur blanchâtre tirant sur le verd: leur forme approche de celle des petits barrils, ou tonneaux pour le vin avec un petit col étroit, & extremement propre pour tenir du Thé, comme s'ils avoient été faits dans cette vuë: ils sont portez au Japon, mais rarement, par les Marchands Chinois de la Province de Foktsju qui les achettent de diverses personnes pour les revendre: les moindres valent environ vingt Thails; les moyens cent ou deux cens Thails, & les plus precieux qui sont grands & entiers, trois, quatre, & cinq mille Thails.

ne n'ose acheter de ces derniers, excepté l'Empereur, qui en a une si grande quantité dans son thresor dont il a herité la plûpart de ses predecesseurs, que le prix en monteroit à une somme immense d'argent. Il est bien difficile d'en avoir sans fentes, & sans felures, mais ceux qui les netoyent savent les raccommoder & les reparer avec une composition de blanc: ce qu'ils font si proprement, que ni l'œil le plus perçant, ni la plus grande adresse ne sauroient decouvrir où étoit la félure, à moins qu'on ne les fasse bouillir dans l'eau pendant deux, ou trois jours, ce qui à la fin dissout la colle. Voilà tout ce que j'avois à dire de ces Vases à Thé precieux que l'on appelle Maatsubo.

Le Bantsjaa ou Thé grossier de la troisieme & derniere recolte n'est pas si sujet à être éventé; car quoi qu'il ait peu de vertu en comparaison de celui des recoltes précédentes, le peu qu'il en a est plus attaché aux feuilles à proportion. Il n'est pas nécessaire de le garantir de l'air d'une maniére si recherchée, & si delicate. Le peuple de la Campagne le tient comme tout autre Thé dans des corbeilles de paille faites en maniere de tonneau, ou de barril, qu'ils tiennent sous le toit de leurs maisons, près du trou par où la fumée s'échape. Ils croyent qu'il n'y a rien de meilleur que la fumée pour conserver la vertu des feuilles, & pour l'y fixer de plus en plus. Quelques uns mettent par dessus des fleurs de l'armoise commune, ou les feuilles tendres d'une plante nommée Sasangua qu'ils croyent contribuer beaucoup à l'agrément de la boisson. Ils ont trouvé par expérience, que d'autres choses odoriferantes, & douces ne s'ajustoient pas bien avec les feuilles du Thé.

§. 9.

Usage du Thé.

Le Thé est pris interieurement preparé en deux differentes manières. La prémiere est practiquée par les Chinois, & n'est autre chose qu'une simple infusion des feuilles du Thé dans l'eau chaude, que l'on boit d'abord qu'elle a tiré la vertu de la plante: cette maniére de boire le Thé a été aussi introduite en Europe, & y est si bien connue, qu'il n'est pas nécessaire de rien ajouter à ce que j'en dis. L'autre maniére, qui est particuliere aux Japonnois, est de broyer les feuilles: le jour de devant, ou le même jour qu'on s'en sert, on les reduit en poudre subtile par le moyen d'un moulinet fait d'une pierre d'un noir verdastre, qu'on appelle Serpentine: cette poudre est mêlée avec l'eau chaude, à la consistence d'une bouillie fort claire qu'ils humant ensuite à petites réprises. Ce Thé est appellé Koitsjaa, c'est à dire Thé épaix, pour le distinguer du Thé clair, qui se fait seulement par infusion; & c'est celui là que les gens riches, & les grands au Japon boivent tous les jours. Il est fait, & servi à la Compagnie, de la maniére suivante. La poudre enfermée dans une boete, avec le reste de l'assortiment de la table à Thé, est porté dans la chambre où la compagnie est assise. On remplit les tasses avec de l'eau chaude, & la boete à Thé étant ouverte on tire avec une petite cueillier fort propre autant de poudre qu'il en tiendroit sur la pointe d'un couteau ordinaire: on la met dans chaque tasse après quoi elle est mêlée & remuée avec un petit fourgon ou instrument dentelé, jusqu'a ce qu'elle écume: on la présente ainsi à boire, tandis qu'elle est chaude. Il y a une troisieme maniere de faire le Thé, en le faisant bien bouillir; ce qui est plus qu'une simple infusion; c'est l'usage des gens de la campagne, & du peuple, qui en boivent tout le long du jour. Le bon matin

matin, avant le lever du Soleil, un des domestiques se leve, met le Chauderon sur le feu; le remplit d'eau, & que l'eau soit froide, ou chaude, il y met deux, trois, ou plus de poignées de feuilles de Bantsja, selon le nombre des personnes de la famille: en même temps il met dans la Chaudiere une Corbeille qui s'y ajuste parfaitement, afin de retenir les feuilles au fond de la Chaudiere, & qu'elles n'empêchent point d'en puiser l'eau: cette Chaudiere doit servir pour la famille entiere tout le long du jour, & appaiser leur soif. Celui qui veut boire y va quand il veut, & prend avec un godet ou un petit seau, autant de decoction qu'il en veut. On tient un bassin d'eau froide auprès, pour la refroidir au point que l'on veut, si l'on n'a pas le temps de la boire à petits coups, & que l'on vueille appaiser sa soif à grands traits. Quelques uns laissent la corbeille hors de la chaudiere, & au lieu de cela mettent les feuilles dans un sachet, ce qui revient au même. Mais les feuilles du Bantsjaa doivent bouillir ainsi, à cause que leur vertu est plus fixe & réside principalement dans les parties resineuses qu'on n'en sauroit bien extraire par une simple infusion.

Il y a un art fort particulier de faire le Thé, & de le servir en compagnie qui consiste plus dans une certaine bienseance & certaines manières agréables, que dans aucune difficulté qu'il y ait à le faire bouillir, ou à le preparer. Cet art s'appelle Sado & Tsianosi: il consiste à se bien comporter, lorsqu'on est en Compagnie des beuveurs de Thé; comme aussi de faire le Thé, & le présenter à la compagnie, d'une manière propre, civile & gracieuse Comme il y a en Europe des maitres pour montrer à decouper les viandes, à dancer, à faire des armes, & autres choses de même nature: il y a au Japon des gens qui font profession d'enseigner aux enfans des deux sexes ce qu'ils appellent Tsianosi. Les pauvres gens d'entre le peuple, particulierement dans la Province de Nara, font bouillir quelque fois le ris qui est leur nourriture la plus ordinaire dans l'infusion ou la decoction du Thé: par ce moyen, disent-ils, il devient plus nourrissant, & rassasiant; de sorte qu'une seule portion de ris ainsi préparée leur vaudra autant que trois que l'on feroit bouillir dans l'eau commune Je ne dois pas oublier de parler d'un autre usage externe du Thé trop vieux, & si fort depouillé de sa vertu, qu'il ne vaut plus rien à boire; on s'en sert alors pour teindre des étoffes de soye, auxquelles il donne une couleur bonne, ou de châteigne: c'est pour cette raison qu'on envoye une grande quantité de ces feuilles chaque année de la Chine à Gusarattam, ou Suratte.

§. 10.

J'ai remarqué ci-dessus, que les feuilles du Thé contiennent quelque chose de narcotique, qui met les esprits animaux dans un grand desordre, & fait paroitre comme ivres les personnes qui en ont bu. Cette mauvaise qualité leur est ôtée en partie par l'action de rostir, que l'on repéte par degrez; quoi qu'on ne l'emporte pas radicalement, & qu'il en reste toujours quelque chose qui peut affecter la teste, & dont on ne sauroit les depouiller que par degrez, en dix mois de temps ou plus. Lorsqu'elles ont été gardées tout ce temps là, elles sont si éloignées de troubler les esprits animaux, qu'au contraire elles les rafraichissent moderement, & recréent & fortifient les facultez de l'ame: de la vient que si on les prend trop fraiches, c'est-à-dire dans l'année, elles sont à la verité extrémement agréables au goût; mais si l'on en boit beaucoup, elles attaquent la tête, y causent une

Ses bonnes & mauvaises qualitez.

ne pesanteur, & un tremblement de nerfs. Le meilleur Thé, le plus delicat, & celui qui possede la qualité de rafraichir au degré le plus éminent, doit avoir au moins un an. On ne le boit jamais plus nouveau, sans y mêler une quantité égale du plus vieux. Pour dire en peu de mots les vertus de cette liqueur, elle degage les obstructions, purifie le sang, & entraine sur tout la matiere tartareuse qui cause les calculs, la nephretique, & la goute; elle le fait si efficacement, que parmi les beuveurs de Thé de ce pays là, je n'en ai trouvé aucun qui fut attaqué de la goute ou de la pierre; & je suis fortement persuadé, que l'usage de cette plante seroit suivi des mêmes effets en Europe si les maladies n'y étoient héréditaires: souvent entretenues & fomentées par un trop grand usage du vin, de la biere, des liqueurs fortes, & de la viande; dans le Japon même, ceux qui aiment cette sorte de biere qui se brasse avec du ris que les Chinois appellent Sampsu & les Japonnois Sakki, ceux là, dis-je, descrient de tout leur pouvoir l'usage du Thé. D'autres prétendent que sa meilleure qualité ne va qu'à corriger la crudité de l'eau, & d'amuser les Personnes qui sont en Compagnie. Parmi ces derniers, il n'est pas assurément rare d'en trouver qui sont attaqués de la goute, de la retention d'urine, & d'autres maladies semblables. Ceux là se trompent beaucoup, qui recommandent l'usage de la *Veronique*, & du *Myrtus Brabantia*, à la place du Thé, comme si c'étoient des plantes d'une égale vertu. Je ne croi pas qu'il y ait de plante connue dans le monde, dont l'infusion ou la decoction prise en grande quantité comme est le Thé au Japon, pese si peu sur l'estomach, passe plus vite, rafraichisse si agréablement les esprits abbatus, & donne tant de gayeté à l'esprit. Ceux là, peut être, seroient mieux recompensez de leur peine, qui tacheroient de trouver les mêmes vertus dans quelques unes de ces plantes que l'on rejette à cause de leurs qualitez mauvaises & quelques fois venimeuses. Il faudroit pour cela premierement les corriger & les preparer; & il semble que les Européens ignorent entierement l'art de depouiller les vegetaux de leurs qualitez mauvaises & nuisibles: ils y ont avec cela tant de repugnance, qu'un homme feroit, je croi, tort à sa reputation, & courroit le hazard d'être accusé de magie, s'il entreprenoit quelque chose de pareil. Les ingenieux Bramins sont beaucoup plus adroits à cela: par exemple, ils ont appris par une longue experience à corriger le Datura ou le Pavot, qui a été mis au nombre des poisons par de grands Jurisconsultes, (Godefroy sur la loy 3. ff. ad l. Corn. de Sic.) Ils corrigent aussi d'autres plantes qui croissent dans leur pays, & les depouillent de leur qualité narcotique; ou bien l'adoucissent si fort, que prises interieurement elles font oublier aux personnes affligées, le malheur de leur condition; bannissent de leur esprit la melancholie & le chagrin; & y mettent la joye & le plaisir. Il les faut prendre ordinairement en forme d'électuaires.

Ses mauvaises qualitez.

Je viens maintenant aux mauvaises qualitez du Thé. Conformement au recit qu'en font les Japonnois, son usage empêche, & trouble l'effet des autres remedes: il est nuisible, & l'on doit sur tout l'éviter, dans cette sorte de colique qui est ordinaire dans le pays. L'infusion des feuilles trop nouvelles, qui attaque beaucoup la tête en général, fait beaucoup de mal à ceux qui ont des inflammations aux yeux, comme l'experience l'a enseigné. Je me suis pareillement informé des Medecins Chinois au sujet des mauvaises qualitez de cette plante, & voici ce que m'en a dit un homme grave & âgé. Si l'on beuvoit tout le long du jour une infusion forte des feuilles du Thé, on destruiroit le principe radical de la vie, qui consiste dans un mélange


TAB. XXXIX.
Vasorum, atque omnis apparatus, ad Theam coquendam sorbillandamque necessariorum compendium portatile.
Darma.
達磨
G. King sculp. 1727.

ge bien conditionné de froid, & de chaud; de fec, & d'humide: le même effet s'enfuivroit, mais pour des raifons contraires, d'un ufage journalier & trop frequent de viande graffe, & fur tout de chair de porc que les Chinois aiment extremement; mais fi l'on mêle ces deux chofes enfemble, bien loin de nuire elles contribuent à la fanté, & procurent une longue vie. Pour confirmation de ceci, on donne l'exemple d'une femme, qui, laffe d'un mari jaloux, grondeur, & qui pis eft impuiffant, confulta un Medecin fur les moyens de s'en debaraffer. On lui confeilla de ne lui donner tous les jours que de la chair de porc, & toute forte de chofes graffes, qui fans doute ne manqueroient pas de le tuer dans un an. Cette femme, non contente de ce confeil, prit avis d'un autre perfonne qui lui confeilla de faire bien frequemment de l'infufion des feuilles de Thé à fon mari, qui étoit déjà maigre comme un fquelette; lui difant que cela le mettroit infailliblement au tombeau dans moins d'un an. La femme fur cela, pour depêcher plus vite fon mari, & pour venir mieux à bout de fon deffein, fe fervit des deux Confeils; mais elle éprouva à fon grand regret, qu'en joignant ces deux contraires, fon mari bien loin de deperir rendit fa conftitution meilleure, recouvra infenfiblement fa force & fon embonpoint, & fe retablit enfin dans une parfaite fanté. Je ne faurois n'empêcher de rapporter ici les beaux vers d'un fameux Poëte Gaulois (Aufone) fur une femme qui en pareil cas, pour fe defaire de fon mari, lui donna premierement du poifon; & enfuite, pour le depêcher plus vifte, une dofe de mercure, qui, fe trouvant heureufement un antidote, detruifit l'effet du poifon & conferva la vie du Mari. Voici l'Epigramme.

Toxica Zelotypo dedit uxor mœcha marito,
Nec fatis ad mortem credidit effe datum.
Mifcuit Argenti *lethalia pondera* vivi,
Cogeret ut celerem vis geminata necem.
Dividat hæc fi quis faciunt difcreta venenum,
Antidotum fumet qui fociata bibet.
Ergo inter fefe dum noxia pocula certant,
Ceffit lethalis noxa falutiferæ.
Protinus & vacuos alvi petiere receffus,
Lubrica dejectis quà via nota Cibis.
Quam pia cura Divûm! Prodeft crudelior uxor,
Et cum fata volunt bina venena juvant.

§. II.

Afin qu'il ne manque rien à cette Hiftoire du Thé, j'ay trouvé à propos de prefenter à mon lecteur, les deffeins exacts & la defcription de la machine portative qui contient en petit volume, les taffes, & tout l'attirail des inftrumens neceffaires pour faire & pour boire le Thé; tels que les Japonnois les portent dans leurs Voyages, & par tout où ils vont, pour leur ufage & leur divertiffement. (Voyez la Planche XXXIX.) Inftrumens pour faire & pour boire le Thé.

A & B. font deux vuës de cette machine portative, avec fes anfes, fes gonds, fes boucles, & clouds angulaires, tout eft de bois excepté les portes à deux battans: le tout eft verniffé. A. montre le côté de devant, B. celui de derriere.

CC. Portes ou couvertures à deux battans de cuivre au haut de la machine, & arrêtées avec deux longues chevilles.

d. Ouverture ou trou traverſant juſtement au deſſous du haut de la machine, où l'on peut paſſer une perche pour la porter plus aiſément ſur les épaules: pour ce même deſſein les deux anſes qui pendent ſont faites de ſorte qu'étant relevées leurs anneaux e e viennent juſtement devant le trou de chaque côté & ſont traverſez en même temps par la perche.

fg, fg, Eſtage du deſſus de la machine contenant deux Vaſes de cuivre P, & T. étamez en dedans. Ils ſervent pour contenir & faire bouillir l'eau, on ouvre les deux couvercles de cuivre C, C, pour les tirer dehors.

gh. gh. Eſtage d'en bas de la machine contenant trois rangs d'étuits, V. W. & X. verniſſez proprement en dedans & en dehors; on y tient tout ce qui eſt néceſſaire pour boire le Thé.

I. Trou pour recevoir le verrou du couvercle pendant, L.

K. Un long croc pour tenir le couvercle pendant en derriere lorſqu'il eſt ouvert.

L. La porte pendante de bois (elle ferme l'étage inferieur de A, pour empêcher les étuis de bois de tomber) tirée de ſes Pivots: on y doit remarquer le verrou *m* qui eſt receu par le trou *i.* dont il eſt parlé ci-deſſus, & par l'annean *n* qui repond au croc *k*, lequel croc comme il a été dit ſert à tenir le couvercle élevé lorſqu'on en tire les étuis.

O. Trou du côté oppoſé B, pour y paſſer le doigt afin pouſſer les étuis en dehors, & le prendre ainſi plus facilement.

P. Le grand vaſe de cuivre où l'on fait bouillir l'eau. Il a trois ouvertures au haut chacune avec ſon couvercle. La premiere ſert pour y mettre de l'eau froide de nouveau, la ſeconde pour faire couler l'eau chaude, la troiſieme ouvre un petit rechaud à vent qui y eſt caché pour y mettre du charbon. J'ai repréſenté un de ces couvercles pendants, pour en faire voir les bords, & montrer combien ils ſont propres à tenir les ouvertures bien fermées *q* eſt le rechaud de queſtion: Il eſt cilindrique, fait de cuivre & eſt placé au milieu de l'eau; attaché au vaiſſeau dans lequel il eſt contenu par ſon orifice ſuperieur, le trou eſt à l'extremité inferieure. *r.* eſt le trou du poële par où le vent paſſe pour allumer les charbons. *S. S. S.* ſont les ſouſpiraux par où la vapeur & la fumée s'exhalent.

T. eſt le petit vaſe de cuivre qui contient l'eau froide, & a un couvercle ſemblable au précédent.

V. Etui de bois contenant les taſſes, & les divers inſtrumens néceſſaires pour faire & pour boire le Thé, marquez ſéparement par les nombres 1. 2. 3. 4. 5. 6.

W. Le ſecond & plus grand étui diviſé en deux cloiſons dans la plus exterieure deſquelles on tient les Charbons, & les proviſions pour le feu, & dans l'interieure quelques taſſes pour boire le Thé; ou d'autres choſes qu'on trouve à propos d'y mettre.

X. Trois petits étuis de bois ajuſtez l'un ſur l'autre avec leur couvercle commun renverſé: dans ceux-ci on met diverſes choſes bonnes à manger que l'on preſente à la compagnie avec le Thé.

1. La taſſe pour boire le Thé, avec un petit tuyau, pour prendre l'anſe ou le manche 2. que l'on ôte après qu'on s'en eſt ſervi.

3. Coupe ou boete pleine de feuilles de Thé, entieres ou moulues.

4. Peti-

4. Petite cueiller pour prendre le Thé moulu.

5. Inſtrument qui eſt comme un moulinet à Chocolat ou fourgon, avec quoi le Ficki Tsjaa ou Thé moulu & en farine eſt fait mouſſer avant qu'on le hume.

6. Vaſe de cuivre qui ſert à verſer le Thé, la partie inferieure qui eſt eſtamée en dedans, eſt miſe dans la grande ouverture du vaiſſeau de cuivre P. afin que les vapeurs chaudes, ou l'eau bouillante l'empêchent de ſe refroidir: il a un couvercle deſcrit ci-deſſus.

Z. Echelle dont on s'eſt ſervi pour meſurer la grandeur, & les dimenſions des diverſes parties de la machine pour l'uſage de ceux qui pourroient être curieux d'en faire faire une ſemblable. La grandeur ſe rapporte à un Sakf ou dix Sun, ce qui approche d'un de nos pieds Geometriques.

II.

Des Manufactures de Papier du Japon.

I.

ON n'ignore pas qu'il y avoit anciennement dans les parties occidentales de nôtre continent pluſieurs manieres d'écrire auſſi bien que dans les pays meridionaux parmi les Egyptiens, les Syriens, les Juifs & autres Nations; leſquelles manieres étoient embarraſſées, penibles, & ſuivies de pluſieurs difficultez rebutantes, qu'aucune patience & aucune application ne pouvoit vaincre. Ils n'avoient pas encore l'uſage de la plume, cet outil ſi leger, & ſi aiſé à manier: ils écrivoient avec un poinçon de fer, ou un pinceau fait artiſtement, ils n'écrivoient pas même ſur le Papier dont l'uſage eſt à préſent généralement repandu, mais ſur pluſieurs ſortes de tablettes, ou de feuilles faites avec beaucoup d'induſtrie & de travail; de peaux, de parchemins, d'écorce d'arbre, de feuilles, de cuivre, de plomb, & d'autres metaux, de cire & d'autres matieres: dans ces nombreuſes difficultez de mettre les choſes par écrit, ce qui étoit le plus grand obſtacle à la conſervation de l'hiſtoire & au progrez des ſciences, la providence permit que l'on trouvât l'invention de faire du Papier avec des vieux haillons. Quelques uns reculent l'époque de cette invention juſqu'au temps d'Alexandre le Grand, quoi qu'avec peu de fondement ce ſemble, ne paroiſſant guere croyable qu'un art ſi utile ait demeuré ſi long temps caché, ou ait demeuré dans l'enfance pendant un ſi grand nombre de ſiecles: car à peine l'invention du Papier eut-elle été portée à un degré de perfection ſupportable, & connue du genre humain, qu'elle fit oublier bientôt toutes les autres manieres d'écrire, à la reſerve ſeulement du parchemin: on les quitta d'abord pour une methode ſi facile & ſi commode. Les Nations Orientales les plus voiſines de l'Europe, j'entends les Turcs, les Arabes, les Perſans, les habitans de la petite Tartarie, & les ſujets du grand Mogol, ont recû de bon cœur parmi eux une invention ſi utile & ſi curieuſe; avec cette difference ſeulement, qu'au lieu de ſe ſervir de linge uſé, ils ſe ſervent d'autres haillons de laine & de cotton, dont ils font d'un papier d'une égale bonté pour les moins. Les nations baſanées & noires de l'Aſie qui ſont plus vers le midi, ont retenu la maniere d'écrire de leurs

Introduction.

ancêtres, qui eſt ſur des feuilles de Palmier de differente eſpece: ils y écrivent encore, ou pour mieux dire gravent, curieuſement leurs caractères avec un Poinçon de fer, & attachant les differentes feuilles enſemble à des petits baſtons de bois ils les relient ainſi en divers Volumes. Aux extremitez de l'Orient, (j'entends la Chine & le Japon) fameuſes pour avoir inventé de bonne heure les Arts & les Sciences les plus utiles, l'utilité du Papier tant pour écrire que pour imprimer, & la manière de le faire; ont été connues & pratiquées avec ſuccez depuis les temps les plus reculez. Je ſortirois de mon ſujet, ſi je deſcrivois la manière de faire le Papier uſitée parmi les Chinois: je laiſſe volontiers ce ſoin à un grand nombre de Religieux d'Europe, qui ſont ſur les lieux, & qui ont toutes les commoditez imaginables pour en donner des deſcriptions exactes. Mon deſſein eſt de donner ſeulement un compte court, mais clair & complet, de la manière de faire le Papier qui eſt en uſage parmi les Japonnois, nation moins connue & moins frequentée. Le tout principalement pour la ſatisfaction & l'inſtruction de ceux qui ſouhaiteroient de faire les mêmes experiences ſur l'écorce de quelques uns de nos arbres de l'Europe.

II.

Maniere de faire le Papier.

Le Papier eſt fait au Japon de l'écorce du *Morus Papyrifera Sativa*, ou veritable arbre à Papier, de la maniere ſuivante; chaque année après la chute des feuilles, qui arrive au dixieme mois des Japonnois, ce qui repond communement à nôtre mois de Decembre; les jeunes rejettons qui ſont fort gros ſont coupez de la longueur de trois pieds au moins, & mis enſemble en pacquets pour être enſuite mis à bouillir dans de l'eau avec des cendres. S'ils ſechent avant qu'ils bouillent on les laiſſe tremper vingt quatre heures durant dans l'eau commune, & enſuite on les fait bouillir: ces pacquets, ou fagots, ſont liez fortement enſemble, & mis de bout dans une grande & ample chaudiere qui doit être bien couverte, on les fait bien bouillir juſqu'à ce que l'écorce ſe retire ſi fort qu'elle laiſſe voir à nud un bon demi pouce du bois à l'extremité; lorſque les baſtons ont bouilli ſuffiſamment on les tire de l'eau, & on les expoſe à l'air juſqu'à ce qu'ils ſe refroidiſſent; alors on les fend ſur la longueur pour en tirer l'écorce, & l'on jette le bois comme inutile. L'écorce, après qu'on l'a ſechée, eſt la matiere dont enſuite on doit faire le papier; en lui donnant une autre preparation qui conſiſte à la netoyer de nouveau, & à tirer la bonne de la mauvaiſe: pour cet effet on la fait tremper dans l'eau pendant trois ou quatre heures. Etant ainſi ramollie, la peau noirâtre eſt raclée avec la ſurface verte qui reſte, ce qui ſe fait avec un couteau qu'ils appellent Kaadſi Kuſaggi, c'eſt à dire raſoir de Kaadſi, qui eſt le nom de l'arbre; en même temps auſſi l'écorce forte qui eſt d'une année de crue, eſt ſeparée de la mince qui a ouvert les jeunes branches. Les premieres donnent le meilleur papier & le plus blanc; les dernieres produiſent un papier noiraſtre d'une bonté paſſable; s'il y a de l'écorce de plus d'une année mêlée avec le reſte, on la trie de même & on la met à part, parce qu'elle rend le papier le plus groſſier & le plus mauvais de tous: tout ce qu'il y a de groſſier, les parties noueuſes, &, ce qui paroit defectueux, & d'une vilaine couleur, eſt tiré en même temps pour être gardé avec l'autre matière groſſiere.

Après que l'écorce a été ſuffiſamment netoyée, preparée, & rangée ſelon

lon ses differens degrez de bonté, on doit la faire bouilllir dans une lessive claire; desqu'elle vient à bouillir., & tout le temps qu'elle est sur le feu, on est perpetuellement à la remuer avec un gros roseau, & l'on verse de temps en temps autant de lessive claire qu'il en faut pour abbatre l'évaporation qui se fait, & pour suppléer à ce qui se perd par-là; cela doit continuer à bouillir jusqu'à ce que la matiere devienne si mince, qu'étant touchée legerement du bout du doigt elle se dissolve & se separe en maniere de bourre & comme un amas de fibres. La lessive claire est faite d'une espece de cendres en la maniere suivante; on met deux piéces de bois en Croix sur une cuve; on les couvre de paille, sur quoi ils mettent des cendres mouillées, ils y versent de l'eau bouillante qui à mesure qu'elle passe au travers de la paille, pour tomber dans la cuve, s'imbibe des particules salines des cendres, & fait ce qu'ils appellent lessive claire.

Après que l'écorce à bouilli de la maniére qu'on vient de dire, on la lave; c'est une affaire qui n'est pas d'une petite consequence en faisant du papier; & doit être menagée avec beaucoup de prudence, & d'attention. Si l'écorce n'a pas été assez lavée, le papier sera fort à la vérité & aura du corps; mais il sera grossier & de peu de valeur; si au contraire on l'a lavée trop long temps, elle donnera du papier plus blanc, mais plus sujet à boire, & mal propre pour écrire : ainsi cet article de la Manufacture doit étre conduit avec beaucoup de soin, & de jugement, pour tacher d'éviter les deux extremitez que nous venons de marquer. On lave dans la riviere, & l'on met l'écorce dans une espece de van ou de crible, au travers duquel l'eau coule, & on la remue continuellement avec les mains & les bras, jusqu'à ce qu'elle soit delayée à la consistence d'une laine, ou d'un duvet doux, & delicat. On la lave encore une fois, pour faire le papier le plus fin: mais l'écorce est mise dans un linge au lieu d'un crible, à cause que plus on lave, plus l'écorce est divisée, & seroit enfin reduite en des parties si menues, qu'elles passeroient au travers des trous du crible, & se dissiperoient. On a soin dans le même temps d'ôter les nœuds, ou la bourre, & les autres parties heterogenes, grossières, & inutiles, que l'on met à part avec l'écorce la plus grossiere, pour le mauvais papier. L'écorce étant suffisamment & entierement lavée est posée sur une table de bois uni & épais, pour être battue avec des bastons du bois dur Kusnoki, ce qui est fait ordinairement par deux ou trois personnes, jusqu'à ce qu'on l'ait rendue aussi fine qu'il le faut: elle devient avec cela si deliée, qu'elle ressemble à du papier qui à force de tremper dans l'eau est reduit comme en bouillie, & n'a quasi plus de consistance.

L'écorce ainsi preparée est mise dans une cuve étroite avec l'infusion glaireuse & gluante du ris, & celle de la racine Oreni qui est aussi fort glaireuse & gluante. Ces trois choses mises ensemble doivent être remuées avec un roseau propre & delié, jusqu'à ce qu'elles sont parfaitement mêlées, & qu'elles forment une substance liquide de la même consistance: cela se fait mieux dans une cuve étroite, mais ensuite cette composition est mise dans une cuve plus grande, qu'ils appellent en leur langage Fine: elle ne ressemble pas mal à celle dont on se sert dans nos manufactures de papier. On tire de cette cuve les feuilles une à une dans leurs moules qu'on fait de jonc, au lieu de fil d'archal; on les appelle Mijs; il ne reste plus qu'à les faire secher à propos: pour cet effet on met les feuilles en piles sur une table couverte d'une double natte, & l'on met une petite piece de roseau, qu'ils appellent Kamakura, c'est à dire Coussin, entre chaque feuille; cette piece

 qui

qui avance un peu ſert enſuite à ſoulever les feuilles & à les tirer une à une; chaque pile eſt couverte d'une planche ou d'un ais mince de la grandeur & de la Figure des feuilles de papier, ſur laquelle on met des poids, legers au commencement, de peur que les feuilles encore humides & fraiches, ne ſe preſſent ſi fort l'une contre l'autre qu'elles faſſent une ſeule maſſe; on ſurcharge donc la planche par degrez; & l'on met des poids plus peſans pour preſſer, & exprimer toute l'eau; le jour ſuivant on ôte les poids, les feuilles ſont alors levées une à une avec le petit batton Kamakura dont on vient de parler; & avec la paume de la main, on les jette ſur des planches longues & raboteuſes faites exprès pour cela, les feuilles s'y tiennent aiſément à cauſe d'un peu d'humidité qui leur reſte encore. Après cette préparation, elles ſont expoſées au Soleil, & lorſquelles ſont entierement ſeches, on les prend pour les mettre en monceaux, on les rogne tout autour, & on les garde pour s'en ſervir ou pour les vendre.

J'ai dit que l'infuſion de ris, avec un leger frottement, eſt néceſſaire pour cet ouvrage, à cauſe de ſa couleur blanche, & d'une certaine graiſſe viſqueuſe qui donne au papier une bonne conſiſtence, & une blancheur agreable. La ſimple infuſion de la fleur de ris n'auroit pas le même effet, à cauſe qu'elle manque de cette viſcoſité qui eſt une qualité fort néceſſaire. L'infuſion dont je parle ſe fait dans un pot de terre non verniſſé, où les grains de ris ſont trempez dans l'eau, enſuite le pot eſt agité doucement d'abord, mais plus fortement par degrés: à la fin on y verſe de l'eau fraiche, & le tout eſt paſſé au travers d'un linge; ce qui demeure doit étre remis dans le pot, & ſubir la même operation, en y mettant de l'eau fraiche; & cela eſt repeté tant qu'il reſte quelque viſcoſité dans le ris. Le ris du Japon eſt le plus excellent pour cela, étant le plus blanc & le plus gras qui croiſſe en Aſie.

L'infuſion de la racine Oreni ſe fait de la maniére ſuivante, la racine pilée ou coupée en petits morceaux eſt miſe dans l'eau fraiche, elle devient glaireuſe dans une nuit, & propre à l'uſage deſtiné après qu'on l'a paſſée au travers d'un linge. Les differentes ſaiſons de l'année demandent une quantité differente de cette infuſion mêlée avec le reſte. Ils diſent que tout l'art depend entierement de cela: en été, lorſque la chaleur de l'air diſſout cette ſorte de colle, & la rend plus fluide, il en faut davantage, & moins à proportion en hiver, & dans le temps froid. Une trop grande quantité de cette Infuſion mêlée avec les autres ingredients rendroit le papier plus mince à proportion, & trop peu au contraire le rendroit épais, inégal, & ſec. Une quantité mediocre de cette racine eſt néceſſaire pour rendre le papier bon & d'une égale conſiſtance. Pour peu qu'on leve de feuilles on peut s'appercevoir aiſement ſi l'on en a mis trop ou trop peu. Au lieu de la racine Oreni, qui quelque fois, ſur tout au commencement de l'été, devient fort rare; les papetiers ſe ſervent d'un arbriſſeau rampant nommé Sane Kadſura dont les feuilles rendent une gelée, ou glu ſemblable à celle de la racine Oreni, mais qui n'eſt pas tout à fait ſi bonne.

J'ai parlé auſſi du *Juncus Sativus*, qui eſt cultivé au Japon avec beaucoup de ſoin & d'adreſſe; il devient haut, delié, & fort; les Japonnois en font des voiles de navire & de fort belles nattes pour couvrir leurs planchers.

J'ai remarqué ci-deſſus, que les feuilles de papier, lorſquelles ſont fraîchement levées de leurs moules, ſont miſes en piles ſur une table couverte de deux nattes: ces deux nattes doivent être faites differemment; celle de deſſous,

deſſous, eſt plus groſſiere, & celle qui eſt au deſſus eſt plus claire, faite de joncs plus fins qui ne ſont pas entrelacez trop près l'un de l'autre, afin de laiſſer un paſſage libre à l'eau, & ils ſont deliés pour ne point laiſſer d'impreſſion ſur le papier.

Le papier groſſier deſtiné à ſervir d'envelope, & à d'autres uſages, eſt fait de l'écorce de l'arbriſſeau Kadſe Kadſura avec la même methode que nous venons de decrire. Le papier du Japon eſt très fort; on pourroit en faire de cordes. On vend une eſpece de papier fort & épais à Syriga (c'eſt une des plus grandes villes du Japon, & la capitale d'une Province de même nom.) Ce papier eſt peint fort proprement, & plié en ſi grandes feuilles, qu'elles ſuffiroient à faire un habit; il reſſemble ſi fort à des étoffes de laine ou de ſoye qu'on pourroit s'y meprendre. On fait à la Chine, & au Tonquin, une eſpece de papier mince qui eſt jaunaſtre, on le tire du cotton & des bambous qui ſont une eſpece de roſeaux. Les Siamois ſont leur papier de l'écorce de l'arbre Pliookkloi; ils en ont deux ſortes, l'un noir & l'autre blanc, tous deux ſont groſſiers, rudes, & ſans beaucoup de façon, comme ſont les Siamois eux mêmes. Ils le plient en livres quaſi comme les éventails ſont pliez: ils écrivent des deux côtez, non pas avec un pinceau à l'imitation des nations polies qui ſont plus à l'Orient, mais avec un poinçon groſſier fait de terre graſſe. Je finis ici la deſcription de l'art de faire le papier dans l'Orient, que le ſavant *Bechmannus* ſouhaitoit ſi fort de ſavoir; & qu'il ſollicitoit ſi fort les voyageurs de lui apprendre. Il ſe trompoit en ce qu'il ſembloit être perſuadé qu'il étoit fait de cotton; veu qu'il paroit par ma relation, que toutes les nations qui ſont au de là du Gange le ſont de l'écorce des arbres ou des arbriſſeaux: les autres nations Aſiatiques de deça le Gange, excepté les noirs qui habitent le plus au midi, ſont leur papier de vieux haillons des étoffes de cotton, & leur methode ne differe en rien de la nôtre, excepté qu'elle n'eſt pas ſi embarraſſée & que les inſtrumens dont ils ſe ſervent ſont plus groſſiers. Papier groſſier.

III.

Pour rendre complette la relation que je me ſuis propoſée de faire des manufactures de papier du Japon', j'ai ajouté ici la deſcription & la figure des plantes & des arbres dont on le fait. Deſcription des Plantes dont on fait le Papier.

KAADSI.

Papyrus fructu mori celſæ, ſive morus ſativa foliis Urticæ mortuæ Cortice Papyrifera.

L'Arbre à Papier.

D'une racine forte, branchue, & ligneuſe s'éleve un tronc droit, épaix, & uni, fort branchu, couvert d'une écorce couleur de Chateigne, groſſe ferme, & viſqueuſe, inegale en dehors, & polie au dedans, où elle tient au bois qui eſt mou & caſſant, plein d'une moelle grande & humide. Les branches & les rejettons ſont fort gros, couverts d'un petit duvet, ou laine verte, dont la couleur tire vers le pourpre brun; ils ſont cannelez, juſqu'à ce que la moelle croiſſe, & ſechent d'abord qu'on les a coupez, les rejettons ſont entourez irregulierement de feuilles à cinq ou ſix pouces de diſtance Planche XL. Fig. I.

l'une de l'autre, quelque fois davantage: elles tiennent à des pedicules minces & velus, de deux pouces de longueur, de la grosseur d'une paille, & d'une couleur tirant sur le pourpre brun. Les feuilles different beaucoup en figure & en grandeur: elles sont divisées quelque fois en trois, d'autres fois en cinq lobes dentez comme une scie; étroits, d'une profondeur inegale, & inegalement divisez. Ces feuilles ressemblent en substance, figure, & grandeur à celles de l'*Urtica mortua*, étant plates, minces, un peu raboteuses, d'un verd obscur d'un côté, & d'un verd blanchâtre de l'autre. Elles se sechent viste, desquelles sont arrachées, comme font toutes les autres parties de l'arbre. Un nerf unique, qui laisse un grand sillon du côté opposé, s'étend depuis la base de la feuille jusqu'à la pointe, d'où partent plusieurs petites veines quasi paralleles, qui en poussent d'autres plus petites tournées vers le bord des feuilles, & se recourbant vers elles mêmes. Les fruits viennent en Juin & en Juillet (voyez la Planche XL. Fig. a) des aisselles des feuilles aux extremitez des rejettons: ils tiennent à des queües courtes & rondes, & sont de la grosseur d'un poix & un peu plus, entourez de poils pourprez: ils sont composez de pepins, qui sont verdastres au commencement, & tournent ensuite sur le pourpre brun, lorsqu'ils meurissent. Le fruit est plein d'un jus douceastre: je n'ai pas observé si ces fruits sont precedez par des fleurs. Cet arbre est cultivé sur les collines & les montagnes, & sert aux manufactures de papier. Les jeunes rejettons de deux pieds de long sont coupez, & plantez à terre à une mediocre distance, environ le dixiéme mois: ils prennent d'abord racine, & leur extremité superieure qui est hors de terre, sechant d'abord, ils poussent plusieurs jeunes jets, qui deviennent propres à être coupez vers la fin de l'année, lorsqu'ils sont parvenus à la longueur d'une brasse & demie, & à la grosseur du bras d'un homme mediocre. Il y a aussi une sorte de Kaadsi ou arbre à papier Sauvage, qui vient sur les montagnes desertes & incultes; mais, outre qu'il est rare, il n'est pas propre à faire du papier, c'est pourquoi on ne s'en sert jamais.

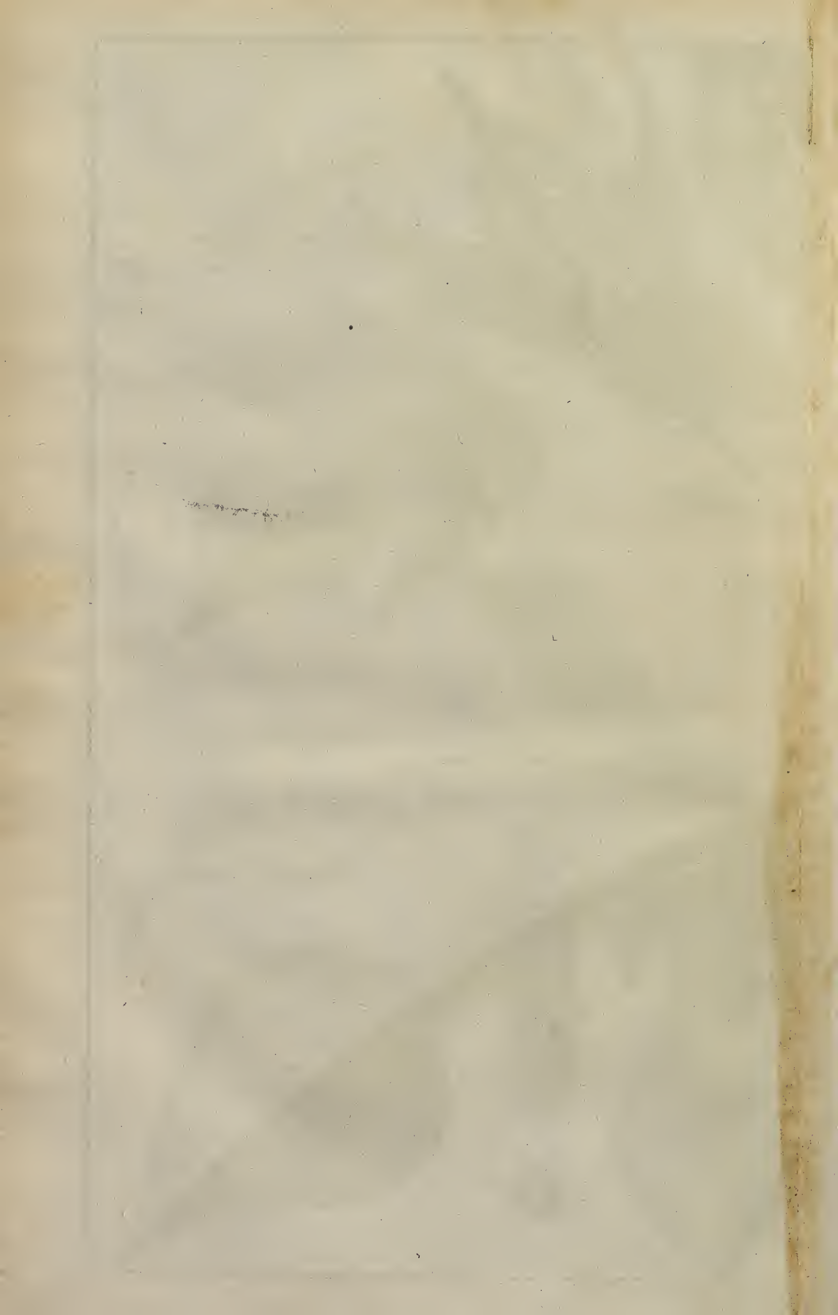
KATSI KADSIRA, nommé aussi KAGO KADSIRA.

Papyrus procumbens lactescens folio longe lanceato cortice chartaceo.

Le faux Arbre à papier.

Planche XL. Fig. 2. Cet arbrisseau a une racine épaisse, unique, longue, d'un blanc jaunatre, étroite & forte, couverte d'une écorce grasse, unie, charnue, & douceastre, entremêlée de fibres étroits. Les branches sont nombreuses & rampantes, assez longues, simples, nues, étendues, & flexibles, avec une fort grande moelle entourée de peu de bois. Des rejettons fort deliez, simples, bruns, & velus aux extremitez, sortent des branches; les feuilles y sont attachées à un pouce de distance plus ou moins l'une de l'autre, alternativement: elles tiennent à des pedicules petits & minces, & leur figure ne ressemble pas mal au fer d'une lance, s'élargissant sur une base étroite, & finissant en pointe, longue, étroite, & aigue. Elles sont de differente grandeur, les plus basses étant quelque fois longues d'un empan, larges de deux pouces; tandis que celles du haut de l'arbrisseau sont à peine un quart si grandes. Elles ressemblent aux feuilles du véritable arbre à papier en substance


Tab. XL.
Kaadsj Kadsira.
Papyrus procumbens lac tescens, folio longo lanceato, cortice Char taceo.
Papyrus spuria
Papyrus fructu Mori
Celsa.
Papyrus legitima
Paper Tree.
楮
Kaadsi.
a





Alcea, radice viscosa Flore ephemero magno puniceo.
Amoen. Exot. p. 474.

ſtance, couleur, & ſuperficie; ſont profondement, & également dentées, avec des veines deliées au dos dont les plus grandes s'étendent depuis la baſe de la feuille juſqu'à la pointe; partageant la feuille en deux parties égales. Elles produiſent pluſieurs veines traverſieres qui ſont croiſées encore par de plus petites veines. Je ne puis rien dire des fleurs ni des fruits, n'ayant pu les voir.

ORENI.

Alcea radice viſcoſa, flore ephemero, magno puniceo.
Planche XLI.

D'une racine blanche, graſſe, charnue, & fort fibreuſe, pleine d'un jus viſqueux tranſparent comme le cryſtal, ſort une tyge de la hauteur d'une braſſe ou environ, qui eſt ordinairement ſimple & ne dure qu'un an. Les nouveaux jets s'il en vient, après un an, ſortent des aiſſelles des feuilles, la moelle en eſt molle, ſpongieuſe, & blanche, pleine d'un jus viſqueux. La tyge eſt entourée à diſtances irregulieres de feuilles qui ont quatre ou cinq pouces de longueur cambrées, d'un pourpre detrempé, les pedicules en ſont ordinairement creux, charnus, & pleins d'humeur. Les feuilles reſſemblent aſſez à l'Alcea de Matthiole, tirant ſur le rond, d'environ un empan de diametre; compoſées de ſept lobes diviſez par des anſes profondes, mais inégalement dentées aux bords, excepté entre les anſes: les crenaux ou dents ſont grands, en petit nombre, & à une moyenne diſtance l'un de l'autre. Les feuilles ſont d'une ſubſtance charnue pleine de jus: elles paroiſſent raboteuſes à l'œil, & ſont rudes au toucher, d'un verd obſcur. Elles ont des nerfs forts, qui partagent chaque lobe également courant juſqu'aux extremitez, & pluſieurs veines traverſieres, roides & caſſantes, recourbées en arriere vers le bord de la feuille. Les fleurs ſont à l'extremité de la tyge, & des rejettons; & ſont d'un pouce & demi de longueur, portées par des pedicules velus & épaix dont la largeur augmente à meſure qu'ils finiſſent en calyce. Les fleurs ſont poſées ſur un calyce compoſé de cinq petales, ou feuilles verdâtres avec des lignes d'un pourpre brun & velues au bord: les fleurs ſont auſſi compoſées de cinq petales ou feuilles d'un pourpre clair tirant ſur le blanc: elles ſont grandes comme la main & ſouvent plus grandes: le fond en eſt fort grand, d'un pourpre plus chargé & plus rouge. Les feuilles des fleurs ſont comme on l'a dit grandes, rondes & rayées: elles ſont étroites & courtes au fond du calice qui eſt étroit court & charnu; le piſtile eſt long d'un pouce, gras uni & doux, couvert d'une pouſſiere couleur de chair, jaunâtre, couchée ſur le piſtil comme ſi c'étoit de petites boſſettes; le piſtil finit par cinq caroncules couvertes d'un duvet rouge & arrondies en forme de globe. Les feuilles ne durent qu'un jour & ſe fanent à la nuit, elles ſont remplacées peu de jours après par cinq capſules ſeminaires pentagones, faiſant enſemble la forme d'une toupie; qui ont deux pouces de longueur, un pouce & demi de largeur, membraneuſes, épaiſſes, tirant ſur le noir; au temps de leur maturité, que l'on diſtingue les cinq capſules, où ſont contenues un nombre incertain de graines, dix ou quinze dans chacune, d'un brun fort obſcur, raboteuſes, plus petites que des grains de poivre, un peu comprimées & ſe detachant aiſément.

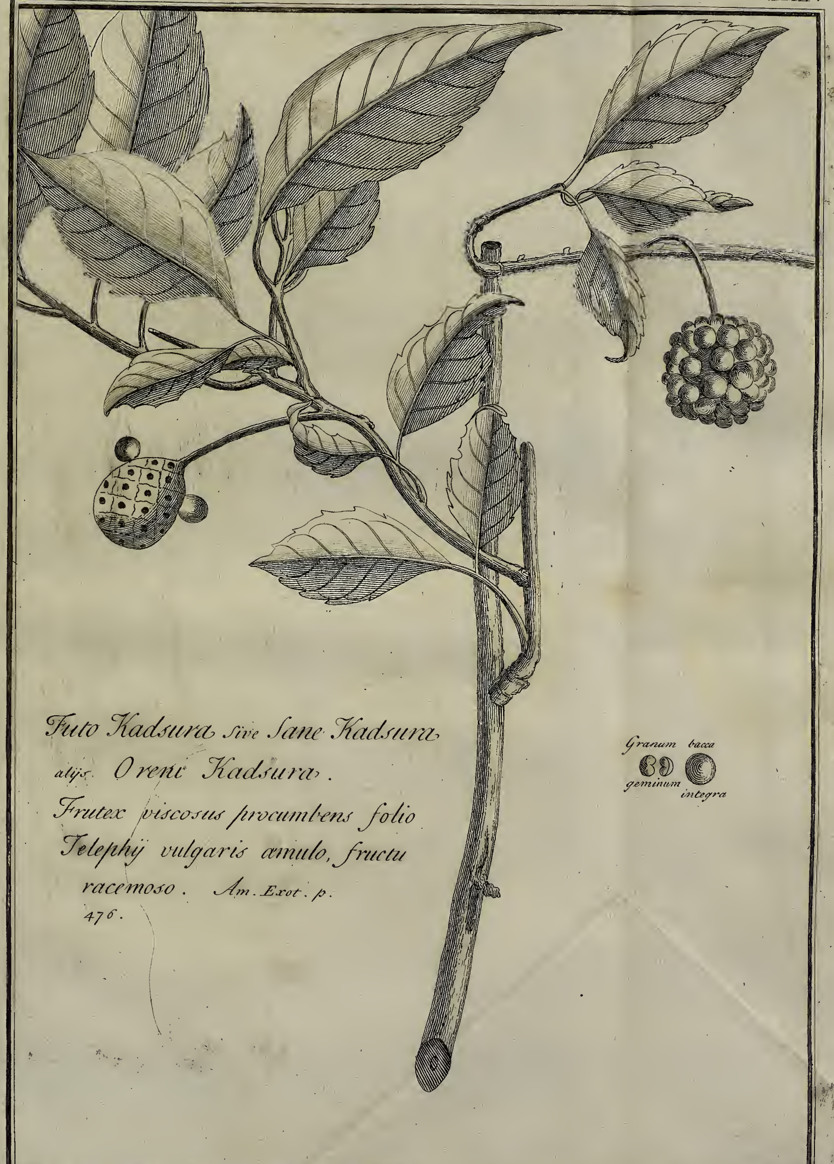
FUTOKADSURA ou SANEKADSURA.

Appellé par d'autres ORENIKADSVRA à cauſe de ſes vertus & de ſes uſages.

Frutex Viſcoſus procumbens folio Telephis vulgarii æmulo, fructu racemoſo.

(Planche X L I I.)

C'eſt un petit arbriſſeau garni irregulierement de pluſieurs branches de la groſſeur du doigt, d'où ſortent de rejettons ſans ordre ; raboteux, pleins de verrues, gerſez, & d'une couleur brune. L'arbriſſeau eſt couvert d'une écorce épaiſſe, charnue, & viſqueuſe, compoſée d'un petit nombre de fibres deliez qui s'étendent en longueur. Si peu qu'on mâche de cette écorce, elle remplit la bouche d'une ſubſtance mucilagineuſe. Les feuilles ſont épaiſſes & attachées une à une, à des pedicules minces, cambrez, de couleur de pourpre, elles ſont placées ſans ordre & reſſemblent aux feuilles du *Teliphium Vulgare.* Etroites au fond elles s'élargiſſent, finiſſent en pointe, & ſont de deux trois ou quatre pouces de longueur, un pouce de largeur au mileu, au plus ; un peu roides, quoique graſſes ; quelquefois pliées vers le dos, ondées, douces au toucher, d'un verd pâle, avec un petit nombre de pointes, en forme de dents de ſcie à leur bord, coupées ſur la longueur, par un nerf traverſé de beaucoup d'autres d'une petiteſſe presque imperceptible. Les fruits pendent à des queuës d'un pouce & demi de longueur, vertes & deliées : ils ſont en forme de grappe compoſée de pluſieurs bayes (quelque fois trente ou quarante) diſpoſées en rond ſur un corps tirant ſur le rond qui leur ſert de baſe. Les bayes reſſemblent parfaitement aux grains de raiſin, tirant ſur le pourpre en hiver, lorſqu'elles ſont meures. Leur membrane qui eſt mince contient un jus épais quaſi ſans goût & inſipide, dans chaque baye on trouve deux graines dont la figure reſſemble à un rognon, un peu comprimées là où elles ſe touchent reciproquement. Elles ſont de la groſſeur des pepins des raiſins ordinaires, couvertes d'une membrane mince, & griſâtre ; leur ſubſtance eſt dure, blanchâtre, d'un goût apre & pourri, très deſagreable au Palais. Les bayes ſont diſpoſées autour d'une baſe tirant ſur le rond ou ovale, d'une ſubſtance charnue ſpongieuſe & molle, d'environ un pouce de diametre ; reſſemblant aſſez à une fraiſe, rougeâtre, d'une rayeure relevée en forme de rets, dont les niches paroiſſent moyennement profondes, quand les bayes en ſont détachées.


Futo Kadsura sive Sane Kadsura
aliis Oreni Kadsura.
Frutex viscosus procumbens folio
Telephij vulgaris æmulo, fructu
racemoso. Am. Exot. p.
476.
Granum geminum
bacca integra



Tab XLIII.

Fig. 1.

Fig. 3.

Fig. 2.

Fig. 4

Fig. 5.

Fig. 6.

Acupunctura Japonum

G. V.dr Gucht Sculp.

III.

De la Cure de la COLIQUE par la Piquure d'une Eguille, telle qu'elle est en usage parmi les Japonnois.

Descrip-tion de la maladie.

CEtte sorte des Colique que les Japonnois appellent Senki est une maladie particuliere de cet Empire si peuplé: elle est si commune qu'entre dix personnes adultes à peine y en a-t-il une qui n'en ait senti les atteintes. Ce même air qui d'ailleurs est si sain, la maniere de vivre des naturels du pays, leur manger & leur boire, les exposent aux attaques de cette maladie. Les étrangers n'y sont pas moins sujets que les naturels, lorsqu'ils ont bu des liqueurs du pays. Nous en fimes une triste experience, lorsqu'en arrivant au Japon nous voulumes, selon l'usage des gens de mer, oublier le verre à la main les dangers que nous avions essuyez pendant un long & difficile Voyage, & boire abondamment de la biere froide du pays, qu'ils appellent Sakki. Cette biere est faite avec du ris, & a la consistance des vins d'Espagne: elle est d'une telle nature qu'il ne faudroit point la boire froide, mais modérement chaude, & avec des tasses à la maniere des naturels du pays. Le nom de Senki n'est pas donné indifferemment à toutes les douleurs du ventre, mais seulement à cette espece particuliere, qui outre la douleur aigre qu'elle fait sentir dans les boyaux cause en même temps des convulsions aux aisnes; car telle est la nature, & la violence de cette maladie, qu'elle cause des convulsions à toutes les membranes & à tous les muscles du bas ventre. A l'égard de la cause de la maladie, les Japonnois croyent que ce n'est point une matiere morbifique logée dans la cavité des boyaux, ce qui selon eux ne causeroit qu'une legere douleur; que son siege est dans la substance membraneuse de l'abdomen, comme par exemple les muscles, le peritoine, l'epiploon, le mesentere, ou les intestins, & qu'en y sejournant elle se change en une vapeur ou plutot en un vent subtil & acre qui enfle, coupe, & corrode les membranes qui le contiennent. C'est sur cette theorie qu'est fondée leur cure: toutes les fois que ce vent est tiré de la prison étroite où il est enfermé, dans le même moment, disent-ils, la douleur causée par l'enflure de ces parties si sensibles doit cesser. Avant de passer outre on me permettra d'observer qu'au lieu de ce nom Latin *Colica*, que l'on donne quelque fois mal à propos à cette maladie, puisque le boyau du même nom n'en est pas fort souvent attaqué: les Brahmins aiment mieux le nommer en leur langage, conformement à l'opinion des Chinois & des Japonnois, *Convulsions* ou *tiraillemens du ventre & des intestins*. Quelques symptomes particuliers de cette maladie nationale ou locale ressemblent beaucoup à la passion hysterique. Elle met souvent le patient dans la crainte d'être suffoqué, toute la region du bas ventre, depuis les aînes jusqu'aux fausses côtes, & plus haut, étant fortement tiraillées; & même après que le patient a été tourmenté miserablement pendant long temps, la maladie se termine quelquefois en tumeurs & en enflures qui s'élevent en divers endroits du corps, & qui ont des suites dangereuses: cela cause en particulier aux hommes une enflure à l'un des testicules, qui souvent tourne en suppuration, & en abscez; dans les femmes

cela produit des tubercules ou des puſtules au fondement & aux parties honteuſes, & qui ſont ordinairement ſuivies de la perte du poil. Il faut pourtant remarquer que ces tumeurs aux teſticules (que les Japonnois nomment Sobi, & ceux qui en ſont attaquez Sobimotz) comme auſſi les puſtules aux parties ſecretes des femmes, ſont auſſi des maladies domeſtiques du Japon, & attaquent pluſieurs perſonnes qui n'ont jamais reſſenti les atteintes de la Colique.

Avant que j'en vienne à montrer la methode particuliere des Japonnois pour la cure de cette maladie qui ſe fait par le moyen de l'aiguille; il ne ſera pas hors de propos de remarquer qu'il y a deux remedes principaux dans la Chirurgie, que l'on ſuppoſe reüſſir également pour guerir & pour prevenir les maladies; dont les habitans de ces parties orientales du monde tant ſains que malades, riches & pauvres, ſe ſervent par l'entremiſe des medecins, ou des empiriques. Les habitans de la Corée, les Chinois, & les Japonnois fort grands admirateurs de l'antiquité, & ſcrupuleux à l'excez pour conſerver les anciennes coutumes qu'ils ont reçues de leurs ancêtres, pretendent tous que ces remedes étoient connus dans les ſiecles les plus reculez, long temps avant l'invention de la medecine. Leurs noms choqueront peut être & effrayeront les lecteurs. Ce n'eſt pas moins que le feu & le metal. On doit pourtant rendre cette juſtice aux Japonnois, qu'ils ſont bien éloignés de ſe ſervir de cet appareil cruel, (on pourroit même dire barbare) de nos Chirurgiens d'Europe. Ces fers chauds, & cet étalage de couteaux tranchants, & autres inſtrumens neceſſaires pour nos operations; ſpectacle ſi effrayant pour le patient, ſi choquant même pour les aſſiſtans, s'ils ne ſont depouillez de tout ſentiment d'humanité & de compaſſion; ſont toutes choſes que les Japonnois ignorent entierement: leur feu eſt fort moderé, tel que les Dieux du pays veulent qu'on brûle ſur leurs Autels; en un mot ce n'eſt autre choſe qu'un rouleau qui s'allume inſenſiblement, qui eſt compoſé de l'herbe qui porte le nom de la fameuſe Reine *Artemiſe* *. Il en eſt de même des metaux dont ils ſe ſervent dans leurs operations de Chirurgie, ce ſont les plus nobles de tous: ils ſont l'ornement des Palais; ils ſont la production du ſoleil & de la lune; &, comme les Philoſophes le pretendent, enrichis des qualitez & des vertus de ces deux corps celeſtes. Le lecteur comprend aiſément que je parle de l'or & de l'argent, dont les Japonnois ont des aiguilles faites d'une maniere ſinguliere, parfaitement polies, & extrémement propres à operer la ponction, ou la Piquure dans les corps humains. Ils en font un ſi grand cas pour cette raiſon, qu'ils les portent toujours avec eux où qu'ils aillent; ils font la même choſe des boetes entieres d'autres inſtrumens, ou curioſitez, qu'ils eſtiment beaucoup, ou dont ils croyent avoir beſoin. L'uſage & l'application des remedes dont nous venons de parler ſont d'une ſi grande conſequence, que la ſeule connoiſſance des parties où l'on doit appliquer le feu avec le Moxa, ou qu'on doit piquer avec les aiguilles, eſt l'objet d'un art particulier dont les maitres ſont appellez Tenſaſi, comme qui diroit toucheurs ou chercheurs des parties, à cauſe que leur principal emploi conſiſte à faire le choix de la partie ſur laquelle on doit faire l'une ou l'autre de ces operations. Ceux qui appliquent l'aiguille, ou de leur chef, ou ſelon le deſir des patients, ont en particulier le nom de Farittate qui ſignifie piqueurs d'aiguille. Je viens à preſent à la deſcription de ces aiguilles. Il ſeroit quaſi impoſſible d'enfoncer une groſſe aiguille dans le corps ſans s'expoſer à quelque dangereuſe conſequence: C'eſt par cette raiſon

* Artemiſia, Armoiſe.

raiſon que celles qui ſont deſtinées à cette operation doivent être fort deliées, faites d'or ou d'argent auſſi pur & auſſi fin qu'on en puiſſe avoir; entierement épurez de cuivre & qui ſouffrent le marteau. C'eſt un métier particulier que celui de donner la trempe à ces aiguilles, & le degré de dureté requis pour cette operation. Ce métier eſt connu de peu de perſonnes, & ceux mêmes qui le ſavent n'oſeroient l'exercer ſans des lettres patentes données ſous le ſeau de l'Empereur. Il y a deux ſortes de ces aiguilles par rapport à leur figure: celles de la premiere ſorte ſont faites indifferemment d'or ou d'argent; elles ne reſſemblent pas mal aux Poinçons dont nos jeunes Garçons ſe ſervent à l'Ecole pour appeller les ſyllabes, ou les ſtyles dont les Indiens écrivent; elles ſont ſeulement plus deliées d'environ quatre pouces de longueur, minces, & finiſſant en pointe fort aigue, avec un manche retors pour les tourner avec plus de facilité: au lieu de boette on les met dans un petit marteau qui eſt fait de ſorte que l'on peut mettre une de ces aiguilles de chaque côté du manche: ce marteau eſt fait de corne de taureau ſauvage, fort polie, & un peu plus long que l'aiguille, avec une tête tirant ſur le rond un peu applati dans laquelle il y a une piece de plomb pour la rendre plus peſante. Le côté qui bat l'aiguille eſt revetu d'une piece de cuir ordinairement couleur de violette, pour empêcher que l'aiguille que l'on enfonce dans le corps ne reſſaute. Les aiguilles de la ſeconde ſorte ſont faites ſeulement d'argent, & ne s'éloignent pas beaucoup de la figure des precedentes & de leur longueur, mais elles ſont extremement deliées, avec un manche court & épais qui eſt tourné en vis ſur la longueur: on met pluſieurs de ces aiguilles enſemble dans une boette de bois en quarré long, verniſſée en dehors; le fond en eſt garni d'une piece de drap, & les aiguilles ſont couchées ſur le côté moelleux de l'étoffe. Pour la ſatisfaction de ceux qui ſont curieux de noms, j'ai trouvé à propos de remarquer que ces deux ſortes d'aiguilles, & en general toutes celles dont on ſe ſert dans la Chirurgie ſont appellées Uutsbarri, c'eſt à dire aiguilles tournantes. Les aiguilles de la ſeconde eſpece ont le nom particulier de Fineribarri, qui ſignifie la même choſe; & ſi l'operation eſt faite, comme il arrive ſouvent, en paſſant l'aiguille dans un tuyau delié de cuivre, on les appelle alors Fudabarri, c'eſt à dire aiguilles à conduit ou tuyau. Ce tuyau eſt environ un pouce plus court que l'aiguille, & gros comme une plume d'oye; il ſert à guider l'aiguille pour faire plus ſurement la ponction dans la partie du corps que l'on a choiſie. Les aiguilles avec leurs étuis, le marteau, & le tuyau ſont repreſentez dans leur grandeur naturelle à la Planche XLIII. où la Figure 1. repreſente le fond de la boette où l'on met les aiguilles d'argent, avec les aiguilles qui y ſont coucheés; la Figure 2. repreſente le couvercle de cette boette; la Fig. 3. le tuyau de cuivre qui guide l'operation de la piqure; la Fig. 4. le marteau avec une des aiguilles d'or pouſſée un peu en dehors; & la Fig. 5. une aiguille d'or qui en eſt entierement tirée.

Pour venir à l'operation, on la fait de la maniere ſuivante. Le Chirurgien prend l'aiguille près de la pointe avec ſa main gauche entre le bout du doigt du milieu, & l'ongle de l'indice appuyé par le pouce. Il la tient ainſi vers la partie qui doit être piquée & qui doit être ſoigneuſement examinée pour voir ſi ce n'eſt pas un nerf; enſuite prenant le marteau de la main droite il en donne un coup, ou deux, preciſement ce qu'il faut, pour vaincre la reſiſtance de la peau exterieure, & faire entrer l'aiguille; cela fait, il met le martean à côté, & prenant le manche de l'ai-

l'aiguille entre les extremitez de l'indice & du pouce, il la tourne jusqu'à ce que la pointe entre dans le corps, à la profondeur que les regles de l'art exigent; ce qui est ordinairement un demi pouce: quelque fois mais rarement un pouce & au dessus, en un mot jusqu'à ce que l'aiguille penetre au lieu où est le siege de la douleur & où l'on croit la maladie renfermée. Le Chirurgien y tient l'aiguille jusqu'à ce que le patient ait respiré une fois ou deux, & ensuite la tirant dehors il presse la partie avec le doigt comme si c'étoit pour en exprimer toute la vapeur, ou le vent. Les aiguilles de la seconde sorte ne sont point frapées du marteau, on les enfonce en tournant en vis, l'operateur les tenant entre les extremitez du pouce, & du doigt du milieu. Ceux qui operent adroitement donnent un coup avec l'indice avec lequel il poussent le doigt du milieu justement autant qu'il faut pour lui faire penetrer la peau, & ensuite ils achevent l'operation en tournant. Quelques uns se servent pour cet effet d'un tuyau tel qu'on l'a descrit ci-dessus, qui est un peu plus court que l'aiguille, & qui par ce moyen empêche qu'on ne l'enfonce trop avant. Les regles & les preceptes de cette piqueure sont fort differents, eu égard sur tout aux vapeurs cachées que l'on suppose être la cause de la maladie: de là vient que lorsque l'on veut faire l'operation, un medecin habile & prudent doit determiner avec toute son attention & tout son jugement où, & jusqu'à quelle Profondeur les vapeurs sejournent. La piquure d'aiguille est estimée un bon remede pour ces mêmes maladies que l'on traite en appliquant le feu avec le Moxa, & l'on se sert de l'aiguille près des mêmes endroits, & avec les mêmes precautions, comme du caustique. Mais j'en dirai davantage dans la relation que j'en donne. Il arrive pourtant assez souvent que les gens du commun peuple s'avanturent à appliquer l'aiguille, purement sur leur propre experience, & sans l'avis d'un Tensasi experimenté, prenant garde seulement de ne picquer ni nerf, ni tendons, ni aucuns vaisseaux sanguins considerables. Après avoir expliqué suffisamment ce qui regarde la piquure d'aiguille en general, je dois ajouter encore quelque chose sur son usage dans la Cure de la Colique en particulier.

Pour la Cure de la Colique, les Japonnois font l'operation sur le ventre à la region du foye, faisant neuf trous en trois rangs disposez en parallelogramme, à la distance l'un de l'autre d'un demi pouce dans les adultes. (Voyez la Planche XLIII. Fig. 6.) Chacun des rangs a son nom particulier, & leur operation a des regles differentes: le premier rang est nommé Sioquan, il est fait justement au dessus des côtes; le second est nommé Tsiuquan, & doit avoir sa place entre le nombril, & le Cartilage Mucrenata; le troisieme est appellé Gecquan, il est fait environ un demi pouce au dessus du nombril. J'ai été diverses fois témoin, qu'en faisant ces trois rangs de trous conformement aux regles de l'art, & d'une raisonnable profondeur, les douleurs de la Colique Senki, comme ils les nomment, cessoient presqu'en un instant comme si c'eût été par enchantement.

On a tenté quelque fois de guerir cette colique en appliquant le feu sur le patient avec le Moxa, mais on a trouvé par experience que cette methode n'a pas eu tout le succez de la piquure d'aiguille. On doit remarquer pourtant que le caustique doit être appliqué sur le ventre aux deux côtez du nombril, environ à deux pouces de distance. Ces deux endroits sont nommez Tensu, ils sont renommez par le nombre de caustiques qu'on y appli-

applique, & connus même de ceux qui ne pratiquent pas cet art: nous en parlerons ailleurs plus au long.

Pour rendre complette cette relation, je ne dois pas oublier un autre remede qu'on pretend être d'une grande vertu, & dont le menu peuple fait un usage frequent, dans la Colique dont nous venons de parler; dans le *colera morbus*, qui est une maladie frequente & dangereuse dans le Japon; comme aussi pour la douleur de ventre qu'ils nomment Saku, qui est aussi parmi eux une maladie commune qui ne differe pas beaucoup du Senki & de la colique ordinaire. Ils s'en servent aussi pour les autres douleurs du bas ventre, lorsque le siege de la maladie est dans les intestins où l'on ne sauroit se servir de l'aiguille, ni du Moxa; & en diverses autres maladies que je passe sous silence. C'est une poudre qu'on doit prendre interieurement, appellée par le commun peuple Dsiosei, & dans la langue des savans Wadsusan. On la vend dans le village de Menoki dans la Province d'Oomi, scellée du cachet du vendeur qui par une fraude pieuse a obtenu un privilege de la vendre lui seul. Il publia que les ingrediens ce cette poudre étant des vegetaux, ils lui furent enseignez en songe par le Dieu Jakusi, & qu'ils croissent sur une montagne voisine, d'ailleurs fameuse pour les histoires fabuleuses, qu'on dit qui y sont arrivées, & dans son voisinage. Les bons effets que le peuple ressentit en usant de ce remede le mirent dans une grande reputation, & la consommation qui s'en fait est si grande qu'elle a enrichi une famille entiere, qui auparavant étoit fort pauvre, & qui fût ensuite en état de bâtir trois temples qui sont des monumens publics & durables de leur reconnoissance envers le Dieu qui leur communiqua ce secret. Ces temples sont vis-à-vis de trois boutiques, où cette poudre est faite & vendue. J'en portai beaucoup avec moi quand je quittai le Japon; mais je trouvai par experience qu'elle ne s'accommode pas au temperamment de mes compatriotes. Elle est plus amere que le fiel; on en tient la preparation secrette dans la famille de l'Inventeur; cependant en considerant quelques uns des ingredients dans la boutique où j'achetai celle que je portai en Europe je reconnus que le Costus amer qu'ils appellent au Japon Putsjuik & que les Hollandois portent de Suratte au Japon en étoit un des principaux. On dit que les vertus de ce Costus sont fort grandes, & on le recherche au Japon plus qu'aucune autre drogue étrangere, excepté la racine du *Sisarum Montanum Coraense*, ou Ninsin, du Docteur Cleyer.

IV.

Relation du Moxa excellent caustique des Chinois & des Japonnois, avec une representation pour montrer quelles sont les parties du corps humain où l'on doit appliquer le feu avec cette plante en divers genres de maladies.

§ I.

Introduction. IL y a en Asie trois pays où les sciences ont fleuri depuis un temps immemorial, l'Arabie, les Indes, & la Chine. Toutes les nations qui habitent le vaste continent qui s'étent depuis l'Europe jusqu'aux extremitez de l'Orient, & pour ainsi dire jusqu'à nos antipodes, ont emprunté tous les arts & sciences qui fleurissent parmi eux de ces trois principales habitations des Muses Orientales. Je me dispense de m'étendre à present sur diverses choses qui serviroient à prouver ce que j'avance, & je me renfermerai uniquement dans ce qui regarde ma profession. On ne doit pas être surpris que tant de nations qui different si fort dans leur religion, dans leurs mœurs, dans leur langage, même dans la temperature du climat qu'elles habitent; ayent aussi differens principes dans l'art de guerir les maladies, differens remedes, differens preceptes, & differentes methodes dans la cure. Les differens lieux qui ont donné la naissance aux sciences de l'Orient ont contribué sans doute à ces differences. Malgré cela on remarque qu'ils conviennent tous en quelques choses: lors qu'on leur demande par exemple leur opinion, sur la cause des maladies, ils respondent qu'elles sont causées par des vents, & des vapeurs. Ils semblent à l'imitation du divin Hippocrate (*lib. de Flat.*) les regarder comme la cause generale de toutes les maladies qui attaquent le corps humain, particulierement celles qui sont accompagnées de douleur. C'est sur ce principe qu'est fondée leur methode dans la cure, & qu'ils appuyent le frequent usage des caustiques qu'ils assurent être les remedes les plus efficaces pour dissiper & chasser toute sorte de vents, & de vapeurs. C'est pourtant une grande question parmi eux quels sont les caustiques les plus propres pour le but qu'on se propose; si c'est le feu ou les fers rouges? Ils croyent que c'est une cruauté, non seulement inutile en elle même, mais encore indigne d'un medecin raisonnable, de joindre ensemble la force du fer & du feu, sur les corps humains. Un medecin, disent ils, ne doit avoir d'autre dessein dans l'application des caustiques, que de mettre en mouvement, & de resoudre la matiere visqueuse qui est la cause de la douleur & de la maladie; & ensuite lui donner une issue pour la chasser. De là vient quils aiment mieux un feu lent & doux, & qu'en un mot ils preferent ces caustiques que l'on à éprouvez les plus propres à cause de leurs sels aperitifs, pour ouvrir & dissoudre les obstructions, & pour chasser la cause des maladies, lentement à la verité, mais d'une maniere sure, au cruel appareil de tous les autres caustiques violens qui par leur qualité trop penetrante, brûlante, vitriolique, & corrosive, rongent

gent & deftruifent, d'une maniere deplorable, les parties auxquelles on les applique. C'eft pour cette raifon que les anciens medecins de l'Egypte, de la Grece, & de l'Arabie, à qui les Européens doivent l'invention & les progrez de plufieurs connoiffances dans la medecine, aimoient mieux appliquer des champignons allumez, ou les racines brulantes du *Struthium* & de l'*Ariftoloche* preferablement aux fers chauds. D'autres fe fervoient de fouffre fondu, d'autres encore de fufeaux de bouës trempez dans l'huile bouillante & appliquez à la partie affectée. Je m'éloignerois de mon fujet fi je faifois le denombrement des differens cauftiques qui ont été en ufage parmi les anciens medecins : ceux qui voudront en favoir davantage fur cette matiere peuvent confulter *Mercatus L.* 4. *c.* 1. *pag.* 162. ou *M. A. Severinus* parmi les écrivains modernes. Mon deffein eft feulement de donner une idée de ces cauftiques qui font en ufage encore aujourd'hui en diverfes contrées de l'Afie.

§. 2.

Les Arabes, & les Nations Afiatiques qui ont reçû d'eux leurs fciences & leurs arts, par exemple les Perfans, & ceux des fujets du grand Mogol qui ont embraffé le Mahometifme, autant que j'en ai pu être inftruit après des recherches les plus exactes; n'appliquent jamais d'autre cauftique qu'une étoffe de laine teinte avec le paftel, ou ce que les François appellent Cotton bleu. Ils prennent un morceau de cette étoffe bleuë, l'entortillent bien ferré en forme de cylindre d'environ un demi pouce de diametre, & de deux pouces de long: ils pofent ce cylindre fur la partie attaquée, & mettent le feu à la pointe qui gagne en bas & brûle infenfiblement jufqu'à ce qu'il eft reduit en cendres. Ce cauftique eft non feulement fort douleureux, mais encore d'une longueur infupportable, faifant quelques fois fouffrir le patient un quart d'heure & plus, avant qu'il ait achevé de brûler, & que l'ardeur en foit paffée. Il a encore de facheufes fuites qui fouvent corrodent & devorent la chair vive jufqu'à y caufer des ulceres malins & prefque incurables; ce que je fay n'eftre que trop vrai, parce que pendant mon fejour dans ces pays là, plufieurs patients qui fe trouvoient dans le cas me venoient demander du fecours. La brûlure étant finie le Chirurgien n'a autre chofe à faire qu'à oindre la partie, & lorfque l'efquare ou la croutte fe fepare, d'avancer la fuppuration. Je fuis porté à croire que la douleur vive & longue caufée par ces cauftiques, & la grande difficulté de guerir les ulceres qui fuivent trop fouvent leur application, font la caufe pour quoi les habitans de ces pays là en font fi rarement ufage, quoi qu'ils foient fi fort recommandez par leurs medecins, dans leurs écrits & dans leurs difcours. Je viens de faire mention de la guefde ou du paftel des teinturiers, on me permettra d'ajouter quelque chofe fur ce fujet. Les cauftiques des medecins Arabes doivent être d'une fubftance teinte avec la decoction de cette plante; ils fuppofent qu'elle augmente la force du feu; cette fuppofition, difent-ils, n'eft pas imaginaire, elle eft fondée fur l'experience continuelle de plufieurs fiecles. Cette opinion des Arabes eft encore appuyée par une notion fort repandue parmi le commun peuple de l'Europe, qui eft qu'en brûlant une piece d'étoffe teinte en bleu avec le paftel, & la tenant fous le nez de ceux qui ont des attaques d'epilepfie, ou qui font poffedez du Demon, comme quelques uns appellent cette maladie, on fait paffer l'accez avec plus d'efficace que fi l'on fe fervoit de

Differens cauftiques dont on fe fert en Afie. 1 Parmi les Arabes.

la fumée du linge blanc, ou de quelque autre étoffe que ce soit. Je puis assûrer comme un fait certain, qu'en pratiquant la medecine dans les Indes, j'ay trouvé que dans les inflammations exterieures les bandages & les haillons bleus appliquez en fomentation ou autrement sont certainement preferables au linge blanc ordinaire.

Parmi les Bramins & les Payens des Indes.

Les Bramins, ou les Gymnosophistes des anciens historiens Grecs, qui sont les Philosophes, les Theologiens, & les Medecins parmi les Payens des Indes; & toutes les Nations Payennes qui suivent leur doctrine; ne se renferment point dans un seul caustique comme les Arabes, ils en mettent plusieurs en usage, selon l'exigence des cas, & la diversité des maladies. Ils disent que les causes cachées des maladies ne sont pas du même genre, & que leurs changemens aussi sont également differens. Par consequent on ne peut pas supposer avec probabilité que l'usage d'un seul caustique ait le même succez dans tous les cas. Mais que l'on doit choisir celui que l'on a decouvert par des experiences reiterées convenir le mieux avec le genre de maladie, & avec le temperamment du patient. Je ne saurois pourtant dire quelles sortes de caustiques sont en usage parmi les Bramins, & comment ils les appliquent, quelque soin que j'aye eu de m'en informer, & certainement il est impossible à un étranger de penetrer dans les secrets de ces docteurs mysterieux. Le caustique le plus communement en usage dans ces pays là, (les autres ne sont appliquez que rarement) est la moelle des *Junci* ou Joncs qui croissent dans les lieux marecageux. Il n'importe quels Joncs ce sont, pourvu qu'ils soient un peu plus épaix, & plus grands que le *Scrirpus* commun. Ils trempent cette moelle dans l'huile de graine de Sesame, plante qui croit abondamment dans leurs champs, & brûlent la peau de la maniere ordinaire. J'appris que les Malayens, les Javans, & les Siamois se servent de cette moelle pour ensevelir leurs morts, & il est fort probable que la même chose est en usage parmi les diverses nations voisines.

Parmi les nations Orientales d'au de là du Gange.

Si l'on avance plus loin au delà du Gange nous y trouverons un autre excellent caustique, preferable à tous les autres; fort usité parmi les Chinois & les Japonnois. Ces deux nations en font remonter l'origine jusqu'à l'antiquité la plus reculée, & pretendent qu'il étoit connu avant l'invention de la Medecine & de la Chirurgie; par consequent, disent ils, l'usage en est assez authorisé par une experience continuelle de tant de generations. Ce caustique ancien & si fort recommandé est connu sous le nom de Moxa, non seulement à la Chine, mais dans tous les autres pays où l'on connoit le langage & les caracteres savans des Chinois; comme au Japon, dans la Corée, le Quinam, le Luçon ou les Isles Philippines, l'Isle Formosa, & les Royaumes de Tonquin, & de la Cochinchine. C'est l'histoire de ce caustique que je me propose de donner; & j'espere que le lecteur m'excusera aisément, si au lieu des noms Chinois que je croy bien qui seroient mieux receus, j'insere ici les noms Japonnois: je ne l'ai pas fait seulement à cause qu'ils sont plus aisez à prononcer, mais principalement parce qu'ayant fait quelque sejour dans le pays je les savois mieux.

§. 3.

Preparation du Moxa.

Le Moxa est un duvet doux, ou une matiere semblable à la filace de lin, d'un gris cendré, qui prend feu aisement, quoi qu'il brûle avec lenteur, & donne une chaleur fort moderée: on peut à peine remarquer qu'il

qu'il estincele jusqu'à ce qu'il soit reduit en cendres; on le fait des feuilles sechées de l'Armoise ordinaire à grandes feuilles, que l'on arrache lorsque la plante est jeune & les feuilles tendres: on les expose au grand air pendant long temps. Les Japonnois disent que tous les temps ne sont pas également propres à amasser l'Armoise pour faire le Moxa; qu'on la doit cuellir les jours que les astrologues ont marquez pour cet effet; jours qui ont l'avantage d'une influence benigne des Cieux & des étoiles, par où les vertus de cette plante sont considerablement augmentées. Ces jours sont les cinq premiers du cinquieme mois des Japonnois, appellé Gonguatzgenitz par les naturels du pays: ce qui conformement au Calendrier Gregorien repond au commencement de Juin, & quelque fois mais rarement à la fin de ce mois. J'ai remarqué ailleurs, que les Japonnois commencent leur année avec la nouvelle lune qui suit l'équinoxe du printemps. La plante doit être cuillie le grand matin, avant que la rosée, dont elle a été mouillée pendant la nuit, soit sechée; alors on la pend au grand air hors de la maison du côté du couchant jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement seche: on la laisse ensuite au haut de la maison, & l'on doit remarquer que la plus vieille donne le duvet le plus doux & le meilleur; c'est pourquoi on la garde dix ans. L'Armoise jeune & fraiche est appellée par les Japonnois Tutz; & lorsqu'elle a toute sa crue & perfection, ils l'appellent Jamoggi. Je ne saurois me dispenser de remarquer en passant que c'est l'usage parmi les Chinois & les Japonnois, que les hommes changent de nom à mesure qu'ils avancent en âge, ou qu'ils ont été élevez à quelque poste considerable. Il en est de même des plantes, sans parler d'autres choses, auxquelles on donne differents noms, selon leurs divers degrez de perfection & leurs usages. Cette diversité de noms, il est vrai, donne une idée claire & distincte de chaque chose telle qu'elle est dans les differens temps, & sous les differens changemens qu'elle souffre; mais d'un autre côté elle multiplie si fort les mots que leur nombre surcharge la memoire. La preparation du Moxa n'est pas une affaire d'un grand art ou d'une grande difficulté. En premier lieu les feuilles sont pilées avec un mortier, en sorte qu'elles ressemblent à un lin grossier; elles sont ensuite frottées avec les deux mains, jusqu'à ce qu'elles quittent leurs fibres grossieres, & les parties membraneuses les plus rudes; cela fait, il ne reste que ce cotton ou duvet doux, delicat, & uniforme, qui est si recommandé & que la nature a donné à la jenne Armoise preferablement aux autres plantes.

§. 4.

La brulure du Moxa n'a rien qui doive effaroucher les gens, & qui doive les rebuter de souffrir cette operation; il brûle si doucement, qu'à peine peut on appercevoir la lueur du feu, & l'on douteroit s'il brûle en effet, s'il ne s'en élevoit une legere fumée qui ne déplait point à l'odorat. La douleur n'en est pas fort considerable & n'approche pas de beaucoup celle qui est causée par d'autres caustiques ou cauteres. Cependant les cones, que les Japonnois appellent Kawakiri, c'est à dire incifeurs de la peau, sont un peu plus douloureux, y ayant une, deux & trois tentes appliquées sur la peau successivement; c'est de ces Cones que les Japonnois prennent le nom des nouvelles taxes que leurs Princes ou leurs gouverneurs leur imposent: ils les appellent Kawakiri, à cause, disent ils, qu'elles sont rudes & diffi-

Quelles sont les personnes auxquelles on doit appliquer le caustique du Moxa & dans quelles Maladies.

difficiles au commencement, & deviennent plus aifées à fupporter avec le tems. J'ai vû fouvent jufqu'à des jeunes garçons fouffrir qu'on leur appliquât le feu fur divers endroits du corps, fans montrer aucun fentiment de douleur. Car les Japonnois pratiquent cette cure indifferemment & fans aucune difference des vieillards & des jeunes gens, des riches & des pauvres, d'hommes & de femmes. Seulement on s'abftient d'appliquer ce cauftique fur les femmes groffes, fi elles ne l'ont jamais éprouvé auparavant. Le but qu'on fe propofe en brulant avec le Moxa eft de prevenir, ou de guerir les maladies, mais ce cauftique eft plus fouvent recommandé par les medecins comme un prefervatif. C'eft pourquoi ils confeillent aux perfonnes qui font en bonne fanté, plûtôt qu'aux malades, d'en faire ufage. Ils fondent leur pratique fur le principe que la même vertu par laquelle le Moxa chaffe & guerit les maladies prefentes, doit neceffairement deftruire le germe des maladies à venir, & les prevenir par ce moyen. De là vient que dans les pays qui font à l'extremité de l'Orient, toutes les perfonnes foigneufes de leur fanté fe font appliquer le feu une fois tous les fix mois. Cette coutume eft fi generalement, & fi religieufement obfervée au Japon, que toute forte de perfonnes, jufqu'aux malheureux qui font condamnez à une prifon perpetuelle, jouiffent de cet avantage, qu'on les fait fortir une fois tous les fix mois, pour leur appliquer le feu avec le Moxa. Ce cauftique, lorfqu'on s'en fert comme prefervatif fe fait avec un petit nombre de tentes, même fort petites. Mais fi l'on fe propofe de guerir une maladie, on doit en employer davantage & de plus grandes; fur-tout fi le fiege de la maladie eft profond, & que par confequent elle foit plus difficile à chaffer.

Si l'on demande aux Chinois, ou aux Japonnois, quelles font les indifpofitions où il eft bon d'appliquer le feu avec le Moxa. Il eft propre, difent ils, dans toutes les indifpofitions caufées par une vapeur cachée qui croupiffant dans quelque endroit du corps comme dans une prifon, y caufe une diffolution des parties folides, & un fentiment de douleur; empêchant ainfi la partie affectée de faire duëment fes fonctions. Si l'on confidere les chofes dans ce point de vuë, à peine y a-t-il de maladie dans le nombre infini de celles qui affligent le genre humain, où les medecins Chinois & Japonnois n'ordonnent au patient l'ufage de ce cauftique. Le Moxa, comme ils le pretendent, en diffipe & écarte en peu de temps la caufe. Ce cauftique n'eft pas inconnu aux nations noires qui habitent fous la zone torride: ils en ont appris l'ufage de leurs voifins. Il n'y a pas long temps qu'il a été introduit parmi eux, avec cette difference feulement, qu'ils appliquent des tentes ou des cones plus grands que ceux des Chinois, ou des Japonnois, à proportion que le mal eft difficile & dangereux, ou que fa caufe eft plus avant dans le corps. Les Hollandois même, qui font dans les Indes, ont experimenté en dernier lieu le bon effet que l'on doit attendre en appliquant le feu avec le Moxa dans les incommoditez de la goute & du Rhumatifme. Ce cauftique rompt la force des particules falines, & tartareufes, qu'un trop grand ufage des vins du Rhin laiffe dans le fang, & qui s'arrêtant aux jointures, & fur tout caufant des irritations à cette membrane delicate & fenfible qui couvre les os, font la caufe des redoublemens de goute. Le cauftique divife & diffout la limphe qui croupiffant autour des jointures, y caufe des douleurs Rhumatiques & articulaires. Il faut en ces cas, comme on vient de le dire, appliquer une tente ou un cone plus grand, & cela

cela doit être fait à temps, de peur que la matiere morbifique ne s'accumule si fort qu'elle rompe les vaisseaux Capillaires, & dechire les membranes & les muscles dans lesquels elle sejourne trop. Ce qui cause les tumeurs & les abscez qui suivent frequemment ces dangereuses incommoditez, si l'on y remedie trop tard, & fait que le mal ne veut ceder à aucun remede émollient ou dissolvant. On doit pourtant remarquer que quoi qu'on se soit bien trouvé dans les pays chauds de l'Asie de l'usage de ce caustique, dans les maladies dont on vient de parler; on n'en doit pas attendre les mêmes succez dans nos climats froids de l'Europe. Dans les pais chauds la transpiration est plus abondante, les fluides sont plus deliés, les pores plus onverts, les muscles & les membranes plus relachez. Quelque fois aussi l'application de ce caustique ne fait qu'éloigner la douleur sans en emporter entierement la cause. La force des particules salines sera rompue aux parties où l'on applique le Moxa, & quelque fois peut être le caustique penetrera si avant, qu'il faira crevasser & dechirera le perioste, ou la membrane qui envelope les os: alors, sans doute, le Moxa éloignera la douleur de la partie où on l'applique, mais il n'empechera pas qu'elle ne se fasse sentir à d'autres où l'on ne l'applique pas; en sorte que la douleur ne faira que changer de place. Les Bramins vont plus loin: ils assurent hardiment à leurs patiens, que la douleur étant une fois ôtée ne retournera plus, pourvu qu'ils s'abstiennent de manger de la chair, & de boire des liqueurs fortes & enyvrantes, telles que sont le vin, la biere &c. Ce sont ces choses, disent ils, qui engendrent de nouvelles cruditez lesquelles étant produites dans le sang, tombent derechef sur les jambes, & y laissent le germe des redoublemens de goute. Bushofius, Ministre de l'Evangile à Batavia dans les Indes Orientales, est allé jusqu'à assurer qu'en Europe même le Moxa étoit un remede infaillible pour la goute. Je crains avec raison que plusieurs patients en Allemagne ne soient trompez dans leurs esperances. C'est dequoi le savant Docteur Valentini Medecin Alleman, & Membre de l'Academie des Sciences fondée par le deffunt Empereur Leopold, se plaint beaucoup, & non sans raison, dans une de ses lettres imprimées, addressée au Docteur Cleyer, à qui elle fut rendue en ma presence. Les Noirs de l'Asie, voisins des Chinois & des Japonnois, se servent plus que ces derniers du Moxa dans les attaques d'Epilepsie, & dans les maladies Chroniques de la tête. Leur methode est d'en brûler une assez grande quantité tout le long de la suture coronale; ce qui a eu quelque fois un succez si heureux, que l'on a vu guerir des malades qui avoient été abandonnez par les Medecins.

§. 5.

Lieux du corps ou l'on doit appliquer le caustique du Moxa.

Les Medecins de la Chine, & du Japon, different dans leurs opinions au sujet des parties du corps humain qu'on doit brûler avec le Moxa; soit pour guerir, soit pour prevenir certaines incommoditez. Et quoique la superstition & l'entestement ayent beaucoup de part dans leurs raisonnemens; cependant, ils alleguent tous leur propre experience ou celle des maitres, pour soutenir leur doctrine. Si l'on mettoit ensemble toutes leurs opinions, je croi que dans certaines maladies, il n'y auroit quasi aucune partie du corps humain que l'un ou l'autre ne designât particulierement comme la plus propre pour appliquer le caustique avec succez. Les per-

perſonnes du commun s'écartent rarement des lieux du corps, & des regles qu'ils ont reçues par tradition de l'antiquité la plus reculée, enſeignées pour le bien public dans des plans ou des repreſentations imprimées. Ils ſont encore plus ſuperſtitieux dans le choix des temps propres pour appliquer le cauſtique à certains endroits du corps humain, pour telles ou telles maladies. On doit en ceci avoir beaucoup d'égard à la ſituation & à l'influence des conſtellations celeſtes; car ils conviennent tous en ceci, que quoi qu'on ait bien choiſi les parties du corps les plus propres à être brulées, cependant l'operation ne doit point ſe faire un jour malheureux, & dans une mauvaiſe heure; lorſque, ſuivant leur raiſonnement, l'influence des étoiles donne lieu de craindre un mauvais ſuccez. En cela, comme dans le reſte, leur jugement & leurs opinions different ſi fort, que ſi l'on avoit égard à tout ce que chacun d'eux penſe en particulier & juge convenable, à peine ſeroit-il jamais poſſible de trouver un jour heureux ou une bonne heure. Leur but principal dans le choix des lieux convenables à l'application du Moxa eſt de trouver ceux qui ſont les mieux ſituez, ſoit pour donner une iſſue aux vapeurs qu'on ſuppoſe être la cauſe de l'incommodité, ou de les éloigner de la partie affectée. Tous pretendent en être bien inſtruits, & les connoitre parfaitement, par les obſervations de leurs anceſtres, ou par leur propre experience. Aucune partie du corps humain n'eſt plus livrée à ce cauſtique que le dos tout le long de l'épine des deux côtez juſqu'aux reins. J'ai vu le dos des Japonnois, (c'eſt apparamment la même choſe de tous les Aſiatiques qui ſont uſage du Moxa.) J'ai vû, dis-je, dans les perſonnes des deux Sexes le dos ſi plein d'eſcarres, & de marques d'ulcere, qu'on croiroit à les voir qu'ils ont été fouettez cruellement; mais à quelque degré que le Moxa les defigure au dos ou aux autres parties du corps, ils ne croient pas que leur beauté en ſouffre aucune diminution. Les Japonnois ſont fort peu de façon de ſe decouvrir le dos, quand ils ont la moindre beſoigne à faire, & laiſſent tomber leur robe, qui eſt attachée à une ceinture, par derriere, de peur quelle ne s'imbibe de ſueur; car ils ne portent point de chemiſe. Ainſi les cicatrices dans les perſonnes des deux ſexes ſont expoſées à la vuë d'un chacun.

§. 6.

Je viens à l'operation, qui ne demande, ni beaucoup d'habileté, ni un grand raffinement. On fait un rouleau d'une petite quantité de Moxa que l'on tourne entre l'indice, & le pouce: on lui donne la forme d'un cone d'environ un pouce de hauteur; & un peu moins large à la baſe; on place ce cone à l'endroit qui doit être brûlé. Quelques uns mouillent un peu la baſe avec la ſalive pour la faire tenir à la peau: cela fait ils mettent le feu à la pointe avec une petite baguette de bois allumée, que les Japonnois appellent Senki. Le cone étant conſumé, ce qui eſt fait en fort peu de temps, un autre s'il eſt neceſſaire eſt appliqué au même endroit, & allumé comme l'autre. Cela eſt repeté autant de fois que le patient le ſouhaite, que l'operateur l'ordonne, ou que le cas ſemble l'exiger. Les Chirurgiens dont le mêtier eſt de faire ces operations ſont appellez par les Japonnois Tenſaſi, c'eſt à dire *toucheurs*, ou conformement au ſens litteral, *ceux qui penetrent par l'attouchement*, à cauſe qu'avant l'operation, ils touchent tout autour, & examinent la partie où l'on doit appliquer le cauſtique. Les petites baguettes ou

ou chandeles dont ils se servent pour mettre le feu au caustique sont les mêmes que les Prêtres Payens brûlent dans les temples, devant leurs Idoles, & dont ils mesurent les heures de devotion, comme si c'étoit à l'exemple des feux qu'on allume dans les camps, pour marquer & mesurer le temps de la garde. Ces baguettes brûlent lentement, & ont une senteur forte & agreable: on les fait de l'écorce gluante de l'arbre de Taab, comme ils le nomment, ou Taabnoki, c'est à dire *Laurus Japonica sylvestris*, *Laurier sauvage du Japon*; un des plus hauts & des gros arbres qui croissent dans cet Empire. Cette écorce est reduite en poudre, mêlée avec du bois d'aloes, ou plûtôt avec sa partie resineuse & precieuse, nommée Calamback; & plusieurs autres aromates qui flattent l'odorat; selon la fantaisie d'un chacun; le tout est reduit en poudre. Ces poudres sont delayées avec de l'eau à la consistence d'un électuaire, ou d'une bouillie épaisse, qu'on doit pertrir suffisamment, & la mettre ensuite dans un bassin percé au fond de plusieurs petits trous ronds. On presse cette matiere avec des poids qu'on met par dessus, & en l'exprimant on fait sortir par les trous de longs & petits rouleaux, ou baguettes, à peine plus gros qu'une paille. Cela fait, on les met sur des lattes, pour les secher à l'ombre; après quoi on les vend dans les boutiques, en paquets couverts de papier, pour s'en servir en guise de chandeles, ou pour l'usage que nous venons de rappoter. Ces chandeles de Senki ne sont pas absolument necessaires pour l'operation: elles peuvent être rangées plûtôt parmi les instrumens que les Chirurgiens étalent plûtôt pour la parade que pour le besoin. Une buchette ordinaire, ou une paille peuvent servir de même, & le commun peuple ne se sert pas d'autre chose. Le principal de l'operation consiste dans la connoissance des parties auxquelles on doit appliquer le feu, dans certaines incommoditez. Le but qu'on se propose, en employant ce caustique, est de donner une issue aux humeurs ou aux vapeurs qui étant renfermées dans le corps sont la cause de la maladie. Quoique sur cette supposition, on puisse s'imaginer raisonnablement que l'endroit le plus proche de la partie affectée est le plus convenable; cependant les operateurs choisissent souvent d'autres endroits, qui non seulement en sont éloignez, mais qui sur les recherches anatomiques les plus exactes, sont reconnues n'avoir à peine d'autre communication avec la partie affectée qu'au moyen des teguments qui leur sont communs. Les effets de ce caustique paroissent surprenans aux étrangers, lorsqu'ils le voyent appliquer à ces endroits. Cela leur paroit aussi étrange, qu'un Gentilhomme Polonois trouva l'ordonnance d'un lavement pour une douleur de tête. Peu d'exemples suffiront pour éclaircir ce que je viens de dire: dans l'indigestion, les maux d'estomach, & la perte de l'appetit, ils appliquent le caustique sur les épaules: dans les atteintes de pleuresie, ils brûlent les vertebres du dos, & dans les maux de dents le muscle adducteur du pouce, du même côté qu'est la douleur, & ainsi du reste. Je comprends bien que le plus adroit anatomiste risqueroit de tomber en defaut, s'il cherchoit quelle est la communication particuliere de ces parties si éloignées & si differentes l'une de l'autre.

§. 7.

Il y a plusieurs choses requises, & plusieurs regles particulieres à observer, dans l'application de ce caustique; sur tout par rapport à l'endroit le plus pro- Regles à observer en appli-

quant le caustique. propre à être brûlé, au temps où l'operation doit être faite; au nombre de cones ou tentes qui doivent être appliquez successivement, à la situation du patient lors qu'il est sous l'operation, au regime qu'il doit observer avant & après, & autres pareilles circonstances. Je vais marquer les principales regles & les plus generales. On doit éviter avec tout le soin possible d'appliquer le caustique sur les tendons, les veines, & les arteres; pour cela l'operateur doit, non seulement se servir de ses yeux, & examiner soigneusement les parties; mais il doit encore se servir de ses doigts, & taster par-tout où il peut y en avoir. La situation où étoit le patient lorsqu'on à trouvé & choisi l'endroit le plus propre pour appliquer le caustique doit regler celle où il doit demeurer pendant l'operation, assis ou debout. Celui qui doit souffrir la brûlure doit s'asseoir a terre, les jambes croisées à la maniere des Orientaux, les jouës appuyées sur la paume de ses mains: cette posture ressemblant le mieux à celle d'un enfant qui est dans le ventre de sa mere est crue la plus propre à decouvrir la situation, & les interstices des muscles. Ceux dont les jambes doivent être brûlées doivent s'asseoir sur une chaise, ou sur un tabouret, & tenir leurs jambes basses dans une cuve d'eau tiede; à cause, disent ils, que dans ces parties si éloignées du centre de la chaleur, la transpiration doit être augmentée par artifice. Les personnes, qui sont d'un temperament delicat & valetudinaire, ne doivent souffrir que trois caustiques appliquez successivement dans le même temps, en quelque endroit du corps que ce soit. On en doit ordonner dix, vingt, & plus aux personnes d'une constitution vigoureuse; selon la nature de leur incommodité. Il n'y a point de regles pour marquer à peu près le nombre de cones ou tentes qu'on doit brûler successivement ou alternativement sur tel ou tel endroit du corps; cela depend beaucoup de la patience du malade, & du bon plaisir de l'operateur. Le jour qui suit l'operation, & même quelques jours après, l'operateur éxamine & panse la cicatrice: s'il la trouve seche, & qu'elle ne suppure point, il regarde cela comme un mauvais signe, & une marque que la nature n'a pas assez de force pour chasser la matiere morbifique: en ce cas il tache d'en avancer la suppuration en y appliquant des oignons pilez. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre touchant le Moxa dans mes entretiens avec les Chirurgiens du pays, & ceux qui font leur profession particuliere d'appliquer les caustiques.

Pour ce qui regarde les regles plus particulieres de l'art d'appliquer le feu, ils ont des planches imprimées en caracteres Chinois & Japonnois. J'en expose une au lecteur, que j'ai expliquée & traduite le mieux que j'ai pu, autant que la nature de la Poësie des Chinois, & les principes de leur Philosophie ont pu me le permettre. J'y ajoute (voyez Planche XLIV.) deux differentes vuës du corps humain où sont montrées les parties propres à être brûlées dans certaines incommoditez, avec les noms propres de ces parties. On les vend aux boutiques des Libraires; il y a des basteleurs aussi qui les crient dans les rues, & dans les places publiques, pour attirer le commun peuple, & lui faire acheter à juste prix toutes les regles & les preceptes d'un art qu'il ignore. Le texte, tel que je l'ai trouvé dans l'original Japonnois, est imprimé en lettre Italique, & le peu de notes que j'ai été en état d'y ajouter pour l'expliquer sont imprimées en lettre ronde ou Romaine entre deux crochets.

KIUSIU



Kiu siu Kagami *Urendorum locorum Speculum.*

KIUSIU KAGAMI.

Traité (dans le ſens literal, Miroir) *montrant quelles ſont les parties du corps humain qu'on doit brûler avec le Moxa.*

LE CHAPITRE I.

MOntre la methode d'appliquer le feu expliquée en Vers, contenuë dans des propoſitions, par où tout cet art eſt expliqué au public.

1. *Dans les douleurs de tête, vertiges, paſmoiſons, dans le DSEOKI,* (*Dſeoki* eſt une ſorte d'inflammation au viſage, cauſée par une diſpoſition Scorbutique du corps fort commune dans ce pays là. Ceux qui ſouffrent de ce mal ſont ſouvent attaquez d'enflures au viſage & quelque fois à toute la tête: elles ſont ſuivies d'une ſenſation preſque inſupportable, de chaleur brûlante. Cela vient ſouvent de cauſes fort legeres, comme pour s'être baigné, avoir fait des excez à boire ou à travailler; cette enflure eſt ſouvent ſuivie d'une inflammation aux yeux.) *dans les obſcurciſſemens de la vuë cauſez par les frequentes attaques du Dſeoki, dans les douleurs d'epaules qui ſuivent celles de la tête, dans l'aſtme & la courte haleine, on doit brûler cette partie du corps humain que l'on appelle KOKO.*

2. *Dans les indiſpoſitious des Enfans, particulierement les enflures du ventre, flus de ventre, perte d'appetit; dans la galle, & les ulceres du nez, comme auſſi pour la vuë courte; la region du SIVITZ* (ou onzieme vertebre) *doit être brûlée des deux côtez avec quinze ou ſeize tentes, laiſſant un SUN & demi de diſtance* (c'eſt deux ou trois pouces) *entre les deux endroits où les cones doivent être appliquez. Remarque* 1. *Sivitz* ou l'onzieme, eſt ainſi nommée, par ce qu'elle eſt l'onzieme vertebre en nombre, en comptant depuis la quatrieme vertebre du col, qui eſt la plus apparente de toutes lorſque la tête eſt courbée vers la poitrine. On doit obſerver la même regle eu égard aux autres vertebres dont on ne fait que rapporter le nombre. *Remarque* 2. *Sun* eſt proprement parlant une meſure dont les Japonnois ſe ſervent pour meſurer la longueur des choſes. Il y en a de differentes grandeurs, la grande eſt en uſage parmi les marchands, la courte parmi les maſſons, & autres gens de travail. Le Sun dont on vient de parler, eu égard à la methode de brûler avec le Moxa, ne doit s'entendre d'aucune de ces meſures: la longueur doit être priſe depuis la ſeconde jointure du doigt du milieu de chaque perſonne ſur laquelle on doit faire l'operation; comme ayant une plus exacte proportion avec les autres parties du même corps.

3. *Dans le Sakf* (c'eſt une ſorte de colique chronique & intermittente,) *dans le Senki* (c'eſt cette colique qui eſt commune dans le païs & dont nous avons parlé amplement dans le nombre III. de cet Appendice,) *& dans le Subakf* (ou les trenchées cauſées par les vers,) *on doit brûler des deux côtez du nombril à la diſtance de deux Suns. Cet endroit s'appelle TENSU.*

4. *Dans l'obſtruction des regles, ou dans les pertes de ſang, dans les fleurs blanches; dans les Hemorroïdes, & dans l'exulceration qui arrive à celles qui ſont exterieures; dans le Tekagami* (c'eſt un rhume intermittent ſuivi de douleur & de peſanteur de tête,) *on doit brûler l'endroit KISOO,*

KITS, *des deux côtez, avec cinq cones: pour trouver cet endroit, mesurez depuis le nombril, droit au dessous quatre Suns; ensuite à côté à angles droits, quatre Suns de chaque côté, de sorte qu'il y ait huit Suns de distance entre les deux endroits qu'on doit brûler.*

5. *Dans l'accouchement difficile, vous devez brûler trois cones à l'extremité du petit doigt du pied droit: cela soulagera la patiente, & avancera la delivrance.*

6. *Dans le defaut de lait aux nourrices on doit brûler cinq cones justement entre les deux Mammelles.*

7. *Dans les douleurs de la goute & de la sciatique; dans les douleurs des cuisses, & des jambes; dans la strangurie ou retention d'urine; vous devez brûler environ onze cones sur les cuisses, environ trois pouces au dessus des genoux* (ou au lieux destinez aux cauteres.)

8. *Dans les enflures & douleurs de ventre, dans les maux de cœur causez par une fievre quotidienne, dans les douleurs d'estomach, & perte d'appetit, vous devez brûler six cones au dessus du nombril. L'endroit que vous devez brûler doit être au dessus du nombril en droite ligne à la distance de quatre Suns.*

9. *Dans les douleurs des hanches & des genoux, pour la foiblesse des jambes en particulier, & de tous les membres du corps en general, vous devez brûler l'endroit nommé Jusi* (Jusi est cet endroit sur les cuisses où l'on peut atteindre avec l'extremité du doigt du milieu tenant ses mains droit en bas dans la situation droite & naturelle.)

10. *Ceux qui ont une dureté & une enflure dans les Hypochondres* (ou la rate,) *comme aussi ceux qui ont des frissons frequens, ou des rechutes de fievres putrides doivent être brûlez au lieu nommé Seomon* (Seomon, c'est justement au dessous de la derniere fausse côte de chaque côté. La brûlure dans cet endroit est très douleureuse. J'avois cru qu'il étoit mieux d'escrire *Schomon* ou *Scomon*; mais, aiant entendu prononcer ce mot aux Japonnois eux mêmes, j'ai trouvé qu'ils le prononcent avec un petit e.)

11. *Dans les gonorrhées vous devez brûler le milieu de l'endroit appellé Jocomon* (Jocomon, c'est au dessus des parties secretes, au milieu entre elles & le nombril.)

12. *Les personnes qui sont sujettes aux Rhumes, saignement de nez, ou aux vertiges, se trouveront bien s'ils font brûler depuis cinquante jusqu'à cent cones* (successivement) *à l'endroit nommé TVVMON.* (Tuumon est la region de l'os *Sacrum.*)

13. *Ceux qui sont tourmentez de tumeurs & d'ulceres à l'anus, doivent faire brûler une seule tente à trois Suns de distance de l'os Coccyx.* (La brulure de cet endroit est accompagnée d'une douleur très grande & presque insupportable.)

14. *Dans la chute de l'anus il faut appliquer la brûlure sur l'os Coccyx lui-même.*

CHAP. II.

N*Indsin*, (c'est l'esprit des étoiles) *loge au Printemps autour de la neuvieme vertebre; en été autour de la cinquieme vertebre; en automne autour de la troisieme vertebre; & en hiver autour de la quatorzieme & tout près des deux hanches. Pour cette raison, il faut se garder de brûler aucun de ces endroits pendant les temps marqués ci dessus.*

2. *Au*

2. *Au retour de chacune des quatre ſaiſons de l'année vous devez éviter de brûler, ſoit l'endroit appellé Seomon ou là quatorzieme vertebre, à cauſe qu'au lieu de faire du bien, cela feroit plutôt du mal & augmenteroit l'incommodité.*

3. *Vous devez vous abſtenir entierement de brûler en temps pluvieux, humide, ou trop chaud, & dans un jour froid.*

4. *Vous devez vous abſtenir de coucher avec vos femmes trois jours devant & ſept jours après la brûlure.*

5. *Les perſonnes coleres & paſſionnées ne doivent ſouffrir la brûlure qu'après que leur paſſion eſt calmée. Les perſonnes fatiguées, & celles qui viennent de quitter leur travail, ne doivent point ſouffrir la brûlure juſqu'à ce qu'elles ſe ſoient repoſées. On doit obſerver la même regle pour les perſonnes qui ſouffrent de la faim comme pour celles qui ont trop mangé.*

6. *Les Perſonnes qui doivent ſouffrir la brûlure doivent s'abſtenir de boire du Saki* (C'eſt une liqueur ſpiritueuſe & fermentée faite avec du ryz;) *mais après que l'operation a été faite, non ſeulement ils le peuvent ſans peril, mais ils le doivent même, à cauſe que cette liqueur avance la circulation des eſprits & du ſang.* (Les Japonnois connoiſſent depuis long temps que les fluides circulent dans nôtre corps quoi qu'ils ignorent la maniere dont la circulation ſe fait.)

7. *On doit s'abſtenir du bain d'eau douce, pendant trois jours après l'operation* (Les Japonnois aiment fort le bain & en font un uſage journalier; je croi que c'eſt pour cette raiſon que les maux veneriens ſe repandent moins qu'ils ne ſe repandroient autrement dans un pays ſi peuplé.)

8. *On devroit donner les Medecines, & les remedes pour guerir les incommoditez auxquelles le corps humain eſt ſujet, & l'uſage de brûler avec le Moxa devroit être ordonné pour nous en garentir. C'eſt pour cette raiſon que ceux même qui ſont d'ailleurs en bonne ſanté devroient ſe faire appliquer la brûlure deux fois l'an, une fois le ſecond mois* (Mars) & *une fois le huitieme* (Septembre) (les jours propres pour brûler & qui ſont favoriſez par l'influence des étoiles ſont marqués dans leurs Almanachs.)

9. *Vous devez taſter le poux avant de brûler, s'il eſt trop viſte il faut agir prudemment à cauſe que c'eſt une marque que le patient c'eſt enrhumé.*

10. *Les endroits deſtinez à la brûlure doivent être meſurez par SAKU & SUNS. La longueur du Sun doit être reglée par la ſeconde jointure du doigt du milieu, de la main gauche dans les hommes, & de la droite dans les femmes.*

CHAP. III.

LEs femmes qui veulent s'empêcher de concevoir doivent faire brûler trois tentes ſur le nombril.

CHAP. IV.

LEs femmes qui ſouhaitent avoir des enfans doivent faire brûler onze tentes au côté de la vingt & unieme vertebre.

V.

Obſervations ſur l'Ambre gris.

§ I.

Subſtance de l'Ambre gris.

LE deſſein de ce petit traité eſt de donner une relation courte de cette ſubſtance bitumineuſe ſi fort eſtimée & connue ſous le nom d'Ambre gris: on n'a rien trouvé juſqu'ici qui ſurpaſſât cette precieuſe matiere, pour le charme de ſa ſenteur. Les hommes la doivent à la mer: elle la jette en fort petite quantité ſur le rivage. Il en eſt ainſi de toutes les choſes exquiſes que la nature ſemble produire avec moins de profuſion: les opinions des Auteurs different entierement, touchant l'origine & la production de l'Ambre gris; ils ne conviennent pas même ſur ce que ce peut être proprement que cette ſubſtance. Quelques uns la prennent pour une ſubſtance bitumineuſe, d'autres pour une ſorte de terre ou d'argile, d'autres pour un excrement de baleine, d'autres pour la fiente des oiſeaux; je rapporterois bien d'autres ſentimens, ſi je ne craignois d'être trop long. Mais de toutes les opinions il n'y en a aucune qui me paroiſſe moins fondée, & moins vraiſemblable, que celle d'un Auteur François du ſiecle paſſé (Jean Baptiſte Denys, Conference ſeconde dans le Journal des Savans de l'an 1672.) Il tire ſes conſequences purement de quelque reſſemblance dans la ſubſtance & la ſenteur, & aſſure que *l'Ambre gris eſt un mélange de cire & de miel ramaſſé ſur les côtes de la mer par les Abeilles, qui étant cuit & fondu par la chaleur du ſoleil tombe dans la mer où il ſouffre une autre preparation, & que par le mouvement violent des vagues & la mixtion des particules ſalines de la mer il ſe change en cette precieuſe ſubſtance.* C'eſt une conjecture frivole & ſans fondement: elle n'a que les graces de la nouveauté, & l'avantage d'être publiée ſous la protection d'un grand Prince: à cela près, elle eſt trop vaine pour prejudicier le moins du monde au ſentiment qui a été generalement receu & approuvé même de ceux qui ont pris la peine d'examiner cette ſubſtance avec le plus de ſoin. Ils ont trouvé que c'eſt une eſpece de bitume engendré dans les entrailles de la terre, ou bien une ſubſtance graſſe ſouteraine, qui acquiert la conſiſtence du bitume, laquelle eſt portée dans la mer par des canaux ſouterrains où elle ſouffre une autre digeſtion qui ſe faiſant par le mêlange des particules ſalines & par la chaleur du ſoleil en forme ce que nous appellons Ambre gris. Le petit nombre des remarques ſuivantes que j'ai extraites des obſervations des Chinois, & des relations des pêcheurs de baleine Japonnois; jointes à l'examen des Provinces, & des Côtes, ſur le bord deſquelles on trouve l'Ambre gris; ſerviront à établir l'ancienne opinion dont je viens de parler, contre celle de Monſieur Denys.

1. L'Ambre gris ſe trouve en diverſes contrées, qui n'ont point d'abeilles ſur leurs Côtes, ni même dans l'interieur du pays. Au contraire pluſieurs pays ont des abeilles en abondance ſans qu'on trouve de l'Ambre gris ſur leurs côtes.

2. Pluſieurs Pêcheurs Chinois, & Japonnois, dont le mêtier eſt de cher-

cher

cher sur les rochers le long des côtes de la Chine & du Japon des nids d'oiseaux bons à manger (ce sont des nids d'hirondelle de mer, ces oiseaux les font avec les Holuthuria, qui sont une espece d'animaux de mer) disent tous qu'ils n'ont jamais observé rien de semblable à des ruches attachées aux rochers audessus de l'eau; ce que Monsieur Denys à imaginé, & que ces ruches sont emportées par l'impetuosité des vagues. La nature est trop attentive à la conservation de ses productions, pour avoir manqué de donner aux Abeilles l'instint d'éviter les côtes de la mer, & tous les endroits qui sont exposez aux orages, & aux tempêtes.

3. Le miel, la cire, & les rayons de miel mêlez avec un fluide ne se confondent pas en une seule substance; au contraire, ils en sont dissous & separez.

4. Les rayons avec leur miel en quelque endroit du monde qu'ils soient épaissis par le feu, la substance coagulée sera toujours de la même nature. On observe le contraire par rapport à l'Ambre gris, dont il y a plusieurs sortes, selon la diversité des veines souterraines où il est produit. Certaines especes sont particulieres à certains pays; si bien que des personnes habiles, après y avoir regardé attentivement, sont en état de conjecturer qu'elles sont les côtes où il a été trouvé; de même que les gourmets experimentez connoissent en goûtant le vin, qu'elle en est l'espece, & le terroir. Il y a de l'Ambre gris qui ressemble au bitume grossier, ou à l'Asphaltus ou au Naphte noir desseché; par consequent plus ou moins noir & pesant, & d'une differente consistance à proportion: d'autres especes sont plus blanches, & cela vient du mêlange des particules plus fines; celles-ci sont aussi plus legeres, & plus cheres; & tout cela encore en differentes proportions. Quelques autres especes sont extremement legeres & ne ressemblent par mal à un champignon, d'où le savant Scaliger a conjecturé après Serapion, que l'Ambre gris pourroit bien être une espece de *Fungus Marinus* ou de champignon de Mer.

5. L'Ambre gris lorsqu'il est frais & nouvellement jetté sur les côtes est mou, ressemblant beaucoup à la bouse de vache. Il a en même temps une espece d'odeur de brûlé, ce qui n'a rien de commun avec aucune substance mieleuse.

6. Il y a souvent des coquillages noirs & brillans, avec des fragmens d'autres substances marines, qu'on trouve dans l'Ambre gris: souvent aussi des particules de ce qui peut s'y attacher lorsqu'il est encore mou, étant nouvellement jetté sur la côte. Mais je n'ay jamais oüi dire qu'on y eut remarqué des abeilles, de la cire, ou du miel. On en avoit assurément imposé à Mr. Denys, lorsqu'on lui dit qu'on avoit trouvé dans l'Ambre gris des rayons avec la cire & le miel, & pourquoi non pas des abeilles? Quelques écrivains modernes de France, qui soutiennent la même opinion sur la seule authorité de Monsieur Denys, sont absolument coupables de la même erreur.

7. On trouve quelque fois de fort grandes pieces d'Ambre gris surpassant beaucoup l'étendue des plus grandes ruches à miel. Sans faire mention de ces masses monstrueusement grandes dont parle *Garcias ab Orta* (A. H. l. 1. c. 1.) de bien plus petites, que j'ai vûes moi même, serviront tout autant appuyer ce que j'avance. Lors que j'étois au Japon une fort belle piece d'Ambre gris de couleur grisâtre fût trouvée sur les côtes de Kijnokuni: elle pesoit plus de cent Catti du Japon, ce qui revient à 130.

livres poids de Hollande. Cette piece étant beaucoup trop grande pour être achetée par une feule perfonne fut partagée en croix en quatre parties égales. On voulut me vendre une de ces quatre parties, par où je pus aifément conjecturer, que ce qu'on m'avoit dit de la piece entiere étoit vrai. Je parlerai encore d'une plus grande: ce fut celle qui fût vendue par le Roy de Tidori, à la Compagnie Hollandoife des Indes Orientales, pour le prix d'onze mille Richedales (ou au deffus de 2000. livres fterling.) On l'envoya à Amfterdam l'année fuivante, & on la garde dans le cabinet des raretez de la Compagnie. Cette piece étoit du poids de 185. livres poids de Hollande, elle étoit d'une couleur grifâtre & d'une fort bonne efpece. Sa figure ne reffembloit pas mal à une tortue dont on a coupé la tête & la queue. On la vendit à condition, qu'en cas qu'on pût decouvrir qu'elle eut été falfifiée le moins du monde, on rendroit l'argent. Le favant Docteur Valentini, Profeffeur à Gieffen, nous en a donné la reprefentation dans fon *Mufæum Mufæorum lib.* 3. *cap.* 28. (*comme auffi Rumph dans fes Amboinfche Rariteitkamer* Tab. LIII. & LIV. d'où il femble que Valentini l'a prife. Le même Auteur en a donné une defcription exacte pag. 267. & fuivantes.

§. 2.

Vertus attribuées à l'Ambre gris.

Voici ce que j'ai pu apprendre fur la falfification de l'Ambre gris, fur les fignes de fa bonté, & fur fes proprietez.

L'Ambre gris eft aifé à falfifier lorfqu'il eft fraichement jetté fur les côtes, étant alors mou & friable, reffemblant à une maffe farineufe où l'on peut incorporer ce qu'on veut. Rien n'eft plus propre à être mêlé avec la fubftance de l'Ambre gris, à ce que m'ont dit les fophiftiqueurs eux mêmes, que la fleur des coffes du ris, ce qui donne à l'ambre de la legereté, & une couleur grifâtre. Mais cette tromperie ne peut pas demeurer long temps cachée, parce que les vers s'y mettent d'abord. Il n'eft pas bien facile de decouvrir fi l'Ambre gris a été fophiftiqué ou non par une addition de Storax, Benjoin, ou autres aromates d'une excellente odeur. Il eft plus aifé de diftinguer le veritable Ambre gris, de celui qui eft une compofition artificielle de poix, de cire, de refine, de ftorax, & d'autres femblables ingredients qu'on reconnoit à la vuë, à l'attouchement, & à la fenteur. On m'a fouvent prefenté de ces deux fortes d'Ambre gris à vendre pendant mon fejour au Japon. C'eft la coutume de ceux qui trouvent de l'Ambre gris fur les côtes d'en fourrer differentes petites pieces dans une grande en les preffant fortement; & fi la grande piece en devient difforme, & trop étendue, on la preffe en forte qu'on lui donne la figure d'une bale à peu près ronde, par où la grandeur apparente eft diminuée, & le poids augmenté, fans aucun prejudice de fa bonté. Un des moyens des plus furs & des plus communs de connoitre fi l'Ambre gris a été fophiftiqué eft d'en mettre quelques grains fur une platine rougie au feu. S'il y a quelque corps heterogene mélé, il fe découvrira par la fumée; ou bien on verra que l'Ambre gris eft pur, par le peu de cendres qu'il laiffe. Les Nations Orientales au delà du Gange font ordinairement cette épreuve, fur une piece de monnoye d'or mince, d'une figure ovale, apellée Koobang, ils l'ont toujours à la main pour cet effet, & la mettent fur du charbon allumé avec un peu d'Ambre gris qu'ils raclent deffus. Les Chinois tiennent pour le meil-

Characteres	Compositi		Imatto Canna	Catta Canna	Firo Canna		Imatto Canna	Catta Canna	Firo Canna		Imatto Canna	Catta Canna	Firo Canna		Imatto Canna	Catta Canna	Firo Canna		Imatto Canna	Catta Canna	Firo Canna
1 玄	天	na	[illegible]	ナ	な	da s ta	[illegible]	タ	た	ssa	[illegible]	サ	さ	ka	[illegible]	カ	か	a	[illegible]	ア	あ
2 [illegible]	[illegible]	ne	[illegible]	ネ	ね	de te	[illegible]	テ	て	sse	[illegible]	セ	せ	ke	[illegible]	ケ	け	je	[illegible]	エ	ゑ
3 [illegible]	[illegible]	ni	[illegible]	ニ	に	dsi tzi	[illegible]	チ	ち	ssi	[illegible]	シ	し	ki	[illegible]	キ	き	i	[illegible]	イ	い
4 [illegible]	[illegible]	no	[illegible]	ノ	の	do to	[illegible]	ト	と	sso	[illegible]	ソ	そ	ko	[illegible]	コ	こ	o	お	ヲ	を
5 [illegible]	[illegible]	nu		ヌ	ぬ	tzu	[illegible]	ツ	つ	ssu	[illegible]	ス	す	ku	[illegible]	ク	く	u	[illegible]	ウ	う
Characteres	Compositi																				
1 [illegible]	[illegible]	wa	[illegible]	ワ	わ	ra	[illegible]	ラ	ら	ja	[illegible]	ヤ	や	ma	[illegible]	マ	ま	fa	[illegible]	ハ	は
2 [illegible]	[illegible]	we		[illegible]	[illegible]	re	[illegible]	レ	れ	je	[illegible]	エ	[illegible]	me	[illegible]	メ	め	fe	[illegible]	ヘ	へ
3 [illegible]	[illegible]	wi			[illegible]	ri	[illegible]	リ	り	ji	[illegible]	井	[illegible]	mi	[illegible]	ミ	み	fi	[illegible]	ヒ	ひ
4 [illegible]	[illegible]	wo	[illegible]	ヲ	を	ro	[illegible]	ロ	ろ	jo	[illegible]	ヨ	よ	mo	[illegible]	モ	も	fo	[illegible]	ホ	ほ
5 [illegible]	[illegible]	wu	[illegible]	[illegible]	う	ru	[illegible]	ル	る	ju	[illegible]	ユ	ゆ	mu	[illegible]	ム	む	fu	[illegible]	フ	ふ

meilleur Ambre gris celui dont les raclures étant mises dans l'eau bouillante & couverte, se dissolvent le mieux, & se liquefient le plus également. Je leur ai vu faire cette épreuve dans les tasses de Porcelaine dont ils se servent pour boire le Thé. La pire espece d'Ambre gris est celle que l'on trouve dans les intestins de la baleine, où il perd beaucoup de ses vertus. La baleine, dans les entrailles de laquelle on le trouve, est appellée en langage du pais Mokos: elle a trois, au tout au plus quatre brasses de longueur; on la prend frequemment dans les mers voisines du Japon. Lorsqu'on voit à l'ouverture de ses boyaux une substance grumeleuse semblable à la chaux, c'est un signe qu'on peût y trouver aussi de l'Ambre gris. Cette sorte d'Ambre gris, & celui qui est quelque fois jetté sur les côtes avec les excremens des baleines qui sont encore en viè, sont fort communs au Japon, & appellez Kunfuranofuu par les gens du pays; c'est à dire fiente de baleine. Ils donnent ce nom quelque fois à toute sorte d'Ambre gris en general. Il y a quelque fois une certaine matiere grasse que la mer jette sur les côtes les plus Meridionales des Indes Orientales; qui ressemble exterieurement à l'Ambre gris, si bien qu'il peut tromper ceux qui le trouvent. On m'en offrit une piece semblable qui avoit été trouvée sur les côtes de Luçon, ou des Isles Philippines; on vouloit me la vendre pour du veritable Ambre gris, mais la trouvant blanchâtre, spongieuse, friable, & d'une odeur rebutante, comme celle du lard rance, je crus que ce n'étoit autre chose que de la graisse de baleine qui avoit souffert ce changement en demeurant long-temps sur les côtes: ainsi je ne voulus point m'en charger. J'en ai une autre piece qui me fut presentée comme Ambre gris veritable, elle est d'une figure fort irreguliere, pese environ trois livres, & fût trouvée sur les côtes de Banda. Je croi que c'est une espece de suif, ou graisse, de cette espece que Schroder appelle Ambre gris blanchâtre, connu sous le nom de Sperme de baleine, dont les morceaux flottant sur la surface de la mer furent ramassez en quelque endroit, peut être sur un rocher, & l'ardeur du soleil n'en fit qu'une seule masse. Il y a trois sortes de Sperme de Baleine, comme on l'appelle, qui sont venues à ma connoissance. On en voit flotter une espece sur la surface des mers du Nord, & on la ramasse avec des paniers d'osier, comme cela est connu depuis long temps par des personnes qui en ont été témoins oculaires. La seconde espece est celle qui conformement aux relations de Bartholin, de Wormius, & de ceux qui vont à la péche de la baleine en Groenland, se trouve en quantité dans la tête d'une espece de baleine, que les Latins appellent *Orca*, & les Hollandois Potuis; la troisieme espece est ramassée aux Isles de Ferro ou Feroe situées bien avant au Nord de l'Escosse. Les habitans de ces Isles, qui pour la plûpart sont de pauvres pêcheurs, la prennent dans le corps d'une espece particuliere de poisson qui a la teste fort longue, appellé en leur langage Buskoppe, lequel nom a été donné aussi à une de ces Isles la plus avancée au Nord, aux côtes de laquelle on prend une grande quantité de ce poisson. J'ignore qu'aucun Auteur ait jamais fait mention de cette derniere espece de sperme de baleine: ce que j'en apprends au lecteur m'a été communiqué par un homme digne de foi, qui m'a assuré, qu'ayant fait naufrage auprès de ces Isles, il avoit non seulement vu ce qu'il me rapportoit, mais l'avoit fait lui même accompagné des naturels du pays, pendant six mois qu'il demeura avec eux. Il me dit encore que ce poisson étoit plus grand qu'un homme à tous égards, & que sa teste en particulier étoit prodigieu-

fement grande, couverte tout autour, & fur tout près des machoires, de cette fubftance mucilagineufe & graffe. Les pécheurs l'en tirent en la ratiffant, la netoyent enfuite, & pour l'empêcher de rancir la mettent dans une leffive forte, & la font enfuite fecher au foleil. Lorfque les matelots prennent des goulus de mer, qui après les Crocodiles font les plus dangereux de tous les animaux aquatiques, & en grand nombre dans les mers des Indes, ils en tirent une fubftance extremement blanche qu'ils vendent pour fperme de baleine. Ils la trouvent dans la tête du poiffon. Elle n'a rien de commun avec le cerveau de l'animal, que j'ay trouvé étre extremement petit; cette fubftance a prefque les mêmes qualitez diuretiques que le fperme de baleine, quoi qu'à proprement parler, il ne doive pas étre rangé dans cette claffe, n'étant guere autre chofe qu'une poudre, & n'ayant rien abfolument de cette graiffe mucilagineufe qui eft commune aux differentes efpeces de fperme de baleine. La fubftance coagulée dont j'ai parlé plus haut, que j'ai chez moy, qui a toutes les marques caracteriftiques, & les qualitez du fperme de baleine, femble appartenir à la premiere des trois efpeces dont j'ai parlé ci-deffus; fi bien que je croy qu'on pourroit la vendre pour veritable fperme de baleine, fi on la reduifoit feulement en poudre. Je dois avouër que je m'en fuis fouvent fervi au lieu du fperme de baleine & avec le même fuccès. Le *Succinum*, ou l'Ambre de Pruffe, a été rangé avec plus de vraifemblance, parmi les efpeces d'Ambre gris, par plufieurs Naturaliftes. Il eft de même que l'autre une fubftance graffe qui croit fous terre, ne reffemble pas mal à l'Ambre gris; mais il eft tranfparent, & fe feche fur les fables de la côte à peu près de même que l'autre. Je l'ai vu ramaffer fur les côtes de Pruffe, où il étoit jetté par la mer; je l'ai vu auffi tirer de terre, dans les mines du même Royaume. Ce dernier qui eft foffile, étant ordinairement tendre & friable, eft mis dans de l'eau de mer pour y être durci. Si Mr. Denys eut fçu ce que je viens de dire, il n'auroit pas pris la peine de chercher l'Ambre dans les forets, & les bois de Suede, pour le tranfporter delà fur les rivages de Pruffe. Les Nations les plus Orientales de l'Afie, & fur tout les Japonnois, donnent un plus grand prix de l'Ambre jaune que de l'Ambre gris; ils l'eftiment même davantage que les pierres precieufes (fi l'on en excepte les coraux) dont ils ne font que peu ou point d'ufage. Mais de toutes les differentes fortes d'Ambre, le jaune tranfparent qui eft fi commun & fi peu eftimé des habitans de l'Europe, eft celui qu'ils achettent à plus haut prix; à caufe de fa perfection & de l'antiquité qu'ils lui attribuent. Ils méprifent toutes les autres efpeces d'Ambre, de telle forte que lorfque je faifois tous mes efforts pour tâcher de leur faire connoitre leur mauvais gout, leur donnant des raifons pourquoi les autres efpeces d'Ambre font preferables au jaune, ils fe contentoient de fe moquer de moi; & je vis bien que j'avois pris une peine auffi inutile, que fi je voulois perfuader à un homme de l'Europe, que l'or vaut moins que l'argent. Les Noirs de l'Afie fur les côtes de qui l'Ambre gris fe trouve n'en font aucun ufage. On fait fort bien que les nations de l'Europe en font ufage dans la Medecine, mais la grande confommation s'en fait en Perfe, en Arabie, & dans le Mogol: ils s'en fervent dans leurs confitures au lieu de Sucre. Les Chinois, les Japonnois, & les Tunquinois n'en font autre chofe que le mêler avec leurs Aromates; ils croyent qu'il en releve l'agrément, & qu'il en fixe l'odeur, qui, à caufe de la volatilité de fes parties, s'exhaleroit trop vifte. L'Ambre gris eft très propre

Courte relation de l'Ambre jaune.

pour

pour repondre à ces deux fins parce qu'il eſt lui même doüé d'une ſenteur fort moderée. Les vertus de l'Ambre gris ſont ſi connues, que ce ſeroit allonger ma relation, ſans beaucoup d'utilité, ſi j'en faiſois le denombrement ; je me contenterai de rapporter un ſecret contre l'impuiſſance qui me fut communiqué par un habile Medecin du Japon; il vaut la peine que j'en inſtruiſe le lecteur. Prenez à diſcretion de l'opium cru, mettez-le dans un morceau de linge, ſuſpendez-le à la vapeur de l'eau bouillante; ce qui ſuintera du linge, & qui s'attachera aux côtez, eſt l'opium le meilleur & le plus pur; prenez-le & le mêlez avec deux fois autant d'Ambre gris; faites-en de petites pilules dont vous prendrez un petit nombre interieurement la nuit avant de vous mettre au lit. On aſſure que c'eſt un excellent remede en ce cas là.

VI.

Reflexions ſur la queſtion s'il eſt avantageux pour le bien de l'Empire du Japon d'être fermé comme il eſt, aux étrangers, & à ſes habitans, à qui l'on ne permet point d'avoir aucun commerce, ni dedans ni dehors l'Empire, avec les nations étrangeres.

I.

Introduction.

PLuſieurs perſonnes trouveront fort étrange, & regarderont comme un trait de malice, de partager nôtre globe terretre, petit comme il eſt. Ils diront que c'eſt un crime égal au meurtre, de rompre les nœuds de la ſocieté, & de la communication mutuelle qui doit être entre tous les hommes. Il ſemble en effet que l'approbation d'une pareille conduite eſt une cenſure de l'Auteur de la nature: nous ſommes tous éclairez du même ſoleil, nous marchons ſur la même terre, nous reſpirons le même air. La nature n'a preſcrit aucunes bornes, & le createur n'a donné de loix aux hommes, que celles qui tendent à une ſocieté mutuelle. Les hommes ſeroient-ils de pire condition que les cigognes, & les hirondelles? N'eſt ce pas aſſez que nôtre ame, cette partie la plus noble de nous mêmes à qui le createur a donné en partage la liberté arbitraire de la penſée; que nôtre ame, dis-je, ſoit empriſonnée dans nôtre corps. Le corps lui même doit-il être confiné dans un pays, l'ame ne pourra-t-elle pas le faire joüir, & partager avec lui les charmes des autres pays? Les étoiles mêmes diſperſées dans l'immenſité des cieux, ſemblent parler pour cette liberté. Pluſieurs perſonnes croyent que de grands corps ſi majeſtueux, & ſi nobles, n'ont pas été laiſſez vuides & deſerts; mais qu'ils ſont habitez par diverſes ſortes de creatures vivantes qui ont chanté les louanges du ſage createur de toutes choſes, avant même que les fondemens de nôtre terre euſſent été jettez; c'eſt ainſi qu'il a voulu s'exprimer lui même dans le huitieme Chapitre de Job. Celui qui oſera élever ſon ame à des penſées plus hautes que celles du vulgaire, & la tirer des entraves des Ecoles, ne croira pas que cela faſſe aucun tort à la bonté & à la ſageſſe de l'Etre ſupreme, de penſer que ces corps celeſtes reſſem-

blent à autant de grandes villes, à la verité inacceffibles l'une à l'autre, à caufe de la vafte étendue du fluide où ces grands corps nagent; mais pour la même raifon apparemment propres à être habitez par des creatures de differente efpece, qui varient dans leur nature, leur conftruction, & leurs divers degrez de perfection. Si cela eft autant conforme à la verité que cela eft vraifemblable, la raifon femble vouloir d'ailleurs, que ces mêmes creatures que le tout puiffant a faites avec fageffe, de la même fubftance, de la même nature, & qu'il a confinées dans un de ces globes comme dans les murs d'une ville; puiffent vivre enfemble dans une communication libre, & affectueufe; communication qu'on ne fauroit rompre fans crime. A l'égard de nôtre Terre en particulier, le createur l'ayant deftinée à être l'habitation des hommes; fa fageffe & fa bonté a voulu auffi l'a former de forte qu'elle leur fût commune à tous. Differens pays produifent differentes plantes, differens animaux, & mineraux. Les plus delicieux mêmes n'ont pas reçû tout en partage.

Hic fegetes, illic veniunt felicius uvæ;
India mittit ebur, molles fua thura Sabæi.

Ici les moiffons viennent heureufement, là les raifins reuffiffent mieux,
L'Inde nous envoye fon ivoire, & les Sabéens effeminez leur encens.

La neceffité où les hommes fe trouvent du fecours les uns des autres, devroit être le nœud le plus fort de leur amitié, & de leur commerce mutuel. Les Japonnois par cette raifon ne meritent-ils pas d'être accufez d'avoir fait une breche infigne aux loix de la nature, & de n'avoir aucun égard à la volonté fupreme du fage createur; n'ont-ils pas contrevenu volontairement aux loys de la focieté que Dieu vouloit qui durât toujours parmi les hommes? *Fermer l'Empire,* comme ils font, *refufer tout accez, & tout commerce aux étrangers; repouffer de vive force ceux qui veulent y entrer; tenir les naturels du pays dans les confins du pays comme s'ils y étoient prifonniers; condamner à une prifon perpetuelle, comme fugitifs, ceux mêmes que les tempêtes ou le mauvais temps ont forcé d'aborder leurs côtes; condamner à la croix ceux d'entre eux qui quittent le pays par leur propre choix, foit par mecontentement, foit dans le deffein de voir les autres pays du monde.* Qu'eft ce autre chofe, fi ce n'eft tranfgreffer les loix de la nature & violer l'ordre infiniment fage que l'Etre fupreme a établi dans le monde?

Quiconque voudra oppofer ces raifons, & des objections de cette nature, contre la verité de la propofition que je me propofe de demontrer dans ces reflexions, à l'égard des avantages que fe procurent les Japonnois par l'état prefent de leur Empire; & je fai que quelques uns de nos philofophes modernes le font: je ne faurois lui refufer cette liberté, mais il me permettra de lui dire en même temps que ces raifons ne me perfuadent point; & que malgré cela j'en ai de fort bonnes & de fort plaufibles qui me portent à croire qu'il n'eft pas contraire à la fageffe & à la providence divines que nôtre Terre foit habitée comme elle l'eft, par des nations qui parlent des langues differentes, qui ont differentes coutumes, & differentes inclinations. Si nous examinons l'état où nôtre globe fe trouve, nous trouverons qu'il eft propre à être habité, non par une feule nation, mais plufieurs nations differentes. Nous trouverons fes differentes parties feparées l'une de l'autre par des rivières, des mers, & des chaines de Mon-

Montagnes: nous obſerverons des differences remarquables dans les climats, qui ſont, comme il le ſemble, les bornes que la nature à preſcrites à chaque peuple qui doit y vivre. Dieu n'a-t-il pas donné les plus fortes preuves de ſa volonté, & de ſes deſſeins, dans la terrible confuſion de langues à la tour de Babel; lorſque les hommes ne formoient encore qu'une ſeule societé; n'a-t-il pas voulu que leur communication intime & mutuelle fût rompue, & que de là en avant les differens pays fuſſent habitez par differentes nations? Telle eſt la depravation de la nature humaine que dès que nous nous ſommes aſſemblez en corps, que nous formons un Royaume, ou une Republique; que nous parlons un ſeul & même langage; nous ſommes portez naturellement à haïr nos voiſins qui parlent une autre langue, à envier leur état, & leur proſperité. Les Princes ambitieux, qui veulent étendre leur domination au de là des limites preſcrites par la nature, occupez qu'ils ſont à ajuſter & à regler les diſputes d'une partie de leurs états, en perdent ſouvent une autre par des ſoulevemens ou par des invaſions. Les plus grandes & plus puiſſantes Republiques, bien loin d'étre ſoutenues par l'union des forces de diverſes nations qui reconnoiſſent leur authorité ſupreme, éprouvent au contraire qu'un pouvoir exceſſif eſt la cauſe infaillible de leur ruine, & que les differens états qui ſont ſous leur dependance, deviennent tout autant de gouvernemens ſeparez qui ſe portent mutuellement une haine ſecrete, & couverte. Que la condition des hommes ſeroit heureuſe ſi la nature avoit repandu également ſes faveurs ſur chaque pays, & lui avoit accordé tous les beſoins de la vie; en ſorte que ſes habitans pleinement ſatisfaits de leur état, n'euſſent aucune raiſon de penſer à envahir les droits & les proprietez des autres! L'Hiſtoire en ce cas là n'auroit pas été remplie d'un ſi grand nombre d'évenemens trrgiques; du meurtre & du pillage l'un de l'autre; des pays entiers ravagez & rendus deſerts, par le degaſt general, & particulier; de la deſtruction des édifices tant ſacrez que profanes, & de pluſieurs autres calamitez ſuites effroyables de la guerre. La cruauté, & l'ambition auroient été entierement inconnues au genre humain: les hommes au contraire, exempts de toute autre affaire, auroient été plus attentifs à l'avancement du bien public, & particulier, plus diligens à cultiver les endroits deſerts & ſteriles de leur pays; plus induſtrieux à perfectionner les arts & les ſciences, plus appliquez à la practique de la vertu, plus portez à l'équité, plus affranchis de paſſion, & d'avarice, plus juſtes à recompenſer les gens de de bien & à punir les méchans; plus ſoigneux dans l'éducation de leurs enfans, plus exacts, & attentifs dans le ſoin & la conduite de leurs propres familles. En un mot ils ſe ſeroient rendus heureux & les autres auſſi; chacun dans ſa ſocieté particuliere auroit été un modele de gouvernement le plus parfait qu'on eut pu ſouhaiter. Ils auroient imité les Japonnois qui renfermez dans les limites de leur Empire, jouïſſent du bonheur de la paix, & du contentement, ſans ſe ſoucier d'avoir aucun commerce ou communication avec les nations étrangeres; à cauſe que tel eſt le bonheur de leur pays qu'ils peuvent s'en paſſer. Il faut convenir que nous ſouhaitons le commerce des pays étrangers, purement parce que de là nous tirons les neceſſitez de la vie, ou à cauſe qu'ils nous fourniſſent les choſes qui contribuent à la rendre agreable, & commode pour entretenir le luxe, & le faſte. Les choſes que nous pouvons chercher, chez les étrangers, ce ſont des Loys pour gouverner prudemment l'état; une religion pour le ſoutien & la conſolation de la conſcience; des Sciences

pour embellir les esprits, des arts mechaniques pour l'usage & pour la politesse : diverses sortes de meubles & de marchandises, pour les habits & pour la table, des remedes enfin pour retablir nôtre santé. S'il y a donc un pays que la nature a partagé si avantageusement de toutes les choses necessaires pour soutenir la vie, & pour la rendre agreable, qui par l'addresse & l'industrie de ses habitans s'est élevé à une si haute puissance que la nation fait une figure considerable dans le monde ; il resulte de là necessairement, qu'il est non seulement à propos, mais encore très avantageux que ses habitans, autant & aussi long temps qu'ils peuvent se passer des productions & des manufactures des pays étrangers, se garantissent de leurs vues, de l'avarice, de la ruse, des guerres, des tromperies & autres choses semblables; sur tout si le pays est disposé, & situé, de sorte qu'on n'y puisse entrer de dehors sans beaucoup de difficulté, qu'on puisse retenir ses habitans sans peine dans ses limites ; pourvu qu'ils ayent eux mêmes assez de force & courage pour le defendre en cas de besoin, contre toutes les invasions des étrangers. C'est là le cas precisément du Japon plus que d'aucun autre pays connu jusqu'à present ; c'est ce qu'on verra démontré par une courte description que je vais en donner, où je me propose de le considerer par rapport à la question que je traite.

I I.

Description du Japon.

Le Japon appellé par ses habitans Nipon, ce qui signifie, l'appui ou la colomne du soleil, est la même Isle que le fameux Voyageur Marc Paul Venitien, le premier qui en ait fait mention, nomme Zipangri. Ce n'est pas une seule Isle à proprement parler, mais un amas d'Isles separées par plusieurs Golfes, detroits, & bras de mer: à l'extremité de l'Orient, à peu près comme les Royaumes de la Grande Bretagne & de l'Irlande. La nature a contribué le plus à rendre cet Empire impossible à conquerir en le rendant presque inaccessible, & l'entourant d'une mer dangereuse, & extremement sujette aux tempêtes. Tous les vaisseaux qui viennent des parties meridionales du monde, pendant la plus grande partie de l'année, ont à lutter contre le gros temps & les vents contraires. Peu de mois sont favorables à nos vaisseaux pour faire le Voyage. Les côtes roides, & pleines de rochers escarpez, sont baignées même par une mer pleine de roches, & de basses, ou bancs de sable ; on ne connoit qu'un seul bon port pour mettre à couvert les vaisseaux d'une charge considerable: c'est celui de Nagazaki dont l'entrée est fort étroite, avec plusieurs tours & détours. C'est un dangereux passage, même aux pilotes les mieux instruits de ses bancs de sable roches, & rochers escarpez. S'il y a quelque bon havre de plus, c'est ce que nous ignorons, & c'est ce que les gens du pays ne peuvent ou ne veulent point nous enseigner, tant ils font cas de leur vie : car le dernier supplice est attaché à la revelation de ce secret. Pour ne pas parler des difficultez & des peines que l'on essuie en pleine mer, principalement près des Isles Formosa & Liquejo, ou le passage a été accompagné de tant de dangers éminens, qu'au temps des Portuguais, lorsque la navigation n'étoit pas même si perfectionnée qu'elle l'est à present, on croyoit avoir fait un heureux voyage, quand de trois vaisseaux que l'on y avoit envoyez, il en revenoit un en bon état.

Il est inaccessible.

Le pays est fort peuplé.

Le pays est peuplé extraordinairement, à peine pourroit-on croire que dans son étendue il pût contenir, & nourrir un si grand nombre d'habitans

bitans. Les grands chemins ſont preſque bordez de villages & de bourgs; on ſort à peine de l'un, que l'on entre dans un autre; & l'on peut aller pendant pluſieurs milles comme dans une rue ſans prendre garde qu'elle eſt compoſée de differents villages, autrement que par la difference des noms qu'ils retiennent encore, quoi qu'ils ſoient joints l'un à l'autre. Le pays contient pluſieurs villes, dont les deux capitales peuvent le diſputer aux plus conſiderables du Monde, pour la grandeur, la magnificence, & le nombre des habitans. Une des capitales eſt nommée Kio ou Miaco, c'eſt à dire la ville ou la metropole par excellence, étant la demeure de l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire: elle a environ trois heures de chemin en longueur, & deux en largeur; elle eſt bâtie regulierement, & toutes ſes rues ſont coupées à angles droits (v. la Planche XXVII.) Jedo (Planche XXX.) proprement la capitale de tout l'Empire, & la demeure du Monarque ſeculier, eſt d'une telle étendue, que j'oſe avancer que c'eſt la plus grande ville du Monde connu. Je puis aſſurer par moi même que nous mimes tout un jour pour aller au petit pas du cheval depuis Sinagaſva où le fauxbourg commence, juſqu'au bout oppoſé de la grande rue, qui coupe la ville dans ſa longueur, par une ligne un peu courbe.

Les Japonnois guerriers.

Les Japonnois ne manquent point d'une qualité que je ne ſai ſi je dois nommer, audace, ou grandeur d'ame: j'entends ce mepris de la vie qui fait que lorſqu'ils ont été vaincus ou ſubjuguez par un ennemi; qu'ils ſont hors d'état de ſe venger d'une injure; ils ne font aucune difficulté de s'ouvrir le ventre, & de ſe donner ainſi la mort. Les Hiſtoires de leurs guerres civiles ſont pleines de ces actions ſurprenantes par où il paroit qu'aux ſiecles paſſez ils ont montré, à l'envi les uns des autres, un courage, & une grandeur d'ame extraordinaires. Si l'on lit dans leurs Hiſtoires, les actions grandes & heroïques d'un Joſitzne, d'un Kijomori, d'un Kuſnoki, d'un Abino Xakimar, & d'un grand nombre d'autres hommes illuſtres, on ſera obligé de reconnoitre que le Japon ſe peut ſe vanter, de ſes Mutius Scevola, & de ſes Horatius Cocles, auſſi bien que l'ancienne Rome. Je me contenterai de donner un ſeul exemple de ce que j'avance, c'eſt l'action de ſept jeunes hommes de la Province de Satzuma; action d'autant plus ſurprenante, qu'elle ſe paſſa dans un pays étranger à leur égard, & en preſence des Hollandois, en 1630. Voici le fait. Un petit vaiſſeau marchand du Japon étoit arrivé à l'Iſle Formoſa dont les Hollandois étoient en poſſeſſion. Le Japon n'étoit pas fermé alors, & ſes habitans avoient la liberté de negocier dans tous les pays qu'il leur plaiſoit. L'Iſle Formoſa a été enſuite priſe par les Chinois qui la poſſedent encore. Pierre Nuits Hollandois, qui étoit alors Gouverneur de Formoſa, traita les Japonnois qui étoient à bord de ce vaiſſeau, avec quelque rigueur, & peut être par voye de repreſailles. Les Japonnois prirent cela pour un affront, fait non ſeulement à eux mêmes, mais encore à leur Prince à qui ils en porterent des plaintes ameres à leur retour. Le Prince en fut piqué au vif, d'autant plus qu'il ſe voyoit hors d'état de vanger une injure auſſi atroce, qui lui avoit été faite par des Nanbani, c'eſt à dire un peuple meridional (nom de mépris qu'ils donnent aux étrangers, & particulierement aux Hollandois.) Sur quoi ſes gardes lui adreſſerent la parole en ces termes: *Seigneur, nous ne voulons plus être vos gardes, ſi vous ne nous accordez la permiſſion de venger vôtre honneur, & vôtre reputation. Il n'y a que le ſang de l'offenſeur qui puiſſe*

laver cette tache. Commandez , & nous couperons cette tête criminelle , ou bien nous vous le menerons en vie pour être puni selon vôtre volonté , & selon ce qu'il merite. Sept d'entre nous suffisent pour cela : ni les dangers du Voyage , ni la force du Château , ni le nombre de ses gardes , ne sauroient le garantir de nôtre courroux ; ils sont Nanbani , & nous sommes d'extraction divine , Nifonsin , c'est à dire , *Japonnois* , ou dans le sens litteral habitans du Monde Subsolaire , sous le Soleil. Ils s'obstinerent à demander cette permission jusqu'à ce qu'elle leur fut accordée. L'entreprise fut à la verité determinée , mais conduite avec autant de prudence que de resolution , & suivie d'un bon succez. Apres un heureux Voyage ils arriverent à Formosa , & ayant été admis à l'audience du Gouverneur , ils mirent tous l'espée à la main , se saisirent de sa personne , & le conduisirent prisonnier à leur vaisseau , en plein jour , au milieu de ses gardes & domestiques : aucun d'eux n'osa branler pour le defendre ou pour l'enlever des mains de ces jeunes audacieux , qui menaçoient de poignarder le gouverneur si quelqu'un s'avisoit de faire la moindre resistance.

Japonnois vindicatifs.

On ne sauroit croire qu'une nation , qui transmet jusqu'à la posterité la plus reculée son amitié comme sa haine ; son estime , & son mépris ; où le souvenir des torts , & des injures , est ressenti pendant plusieurs generations ; où les inimitiez ne cessent rarement que par la mort , & la totale destruction de l'un des partis ; Il est , dis-je , difficile de supposer qu'une telle nation manque de bravoure & de resolution à la guerre. Les querelles & les disputes des familles Feki & Gendsi pour le throne , qui enveloperent le Japon dans de longues & cruelles guerres civiles , sont un exemple recent & lamentable de l'esprit vindicatif & implacable des Japonnois. Rien ne pût appaiser le parti victorieux des Gendsi que l'extirpation totale de l'illustre maison des Feki , le petit nombre de ceux qui se deroberent à une mort cruelle se cacha dans les montagnes inaccessibles de la Province de Bungo , où ils furent decouverts il n'y a pas long temps , se tenant dans des trous & dans des cavernes. Ils avoient oublié leur haute naissance ; & privez de toutes les connoissances humaines , ils ressembloient plus à des satyres qu'à des hommes.

Japonnois invincibles.

Le Japon est si bien fortifié par la nature , qu'il a bien moins à craindre d'un ennemi étranger que des troubles domestiques. On a tenté rarement des invasions , & jamais avec succez. Cette nation courageuse & indomptable n'a jamais obei qu'aux Princes de sa nation. Il y a environ mille ans , sous le regne de l'Empereur Kwan Muu , qu'il sembla que des legions entieres fussent jettées sur les côtes du Japon , de l'abyme de la grande Tartarie. (Les Grecs la nomment ainsi à juste titre , à cause de son étendue immense *, & non pas du nom d'une riviere comme on l'a cru.) L'attaque fut si soudaine , & si peu attendue , que les ennemis prirent aisement pied dans le pays ; & les Japonnois trouverent qu'il étoit bien difficile de s'en defaire. Quoique les Tartares fussent reduits fort bas par les frequentes escarmouches où ils avoient du pire , les recruës qu'ils recevoient de temps en temps de Tartarie les mirent en état de se maintenir au Japon pendant quinze ans , jusqu'à l'an de Christ 799. que le secours , & le pouvoir des dieux tutelaires du pays , avec la force & le courage des troupes Japonnoises , concoururent à ruiner & à destruire entierement les Tartares. Il est rapporté dans les Annales du Japon , que Quan Non , ou Quan woni , ce Briarée à plusieurs mains , un des plus grands Dieux du païs , coula à fond la flotte des ennemis dans une nuit orageuse , avec ses bras

* ἀπὸ τοῦ ταρτάρου.

bras nombreux qui sont le symbole de sa puissance; que le jour suivant Tamaramar, General des Japonnois, choisi par les Dieux pour la delivrance de sa patrie, attaqua les ennemis, que leur malheur avoit deja abbatus, & mis en desordre; il ne leur restoit aucune esperance de succez, pas même un lieu de retraite: & il obtint sur eux une victoire si complette, qu'il ne resta aucun des ennemis en vie pour porter à son pays les tristes nouvelles de cette defaite totale. Une invasion de la même nature fut encore tentée avec aussi peu de succez l'an de J. C. 1281. lorsque Goouda étoit Empereur du Japon. Sijsu Monarque de Tartarie s'étoit en ce temps là rendu maitre de l'Empire de la Chine: un de ses generaux nommé Mooko lui mit en tête de subjuguer aussi le Japon, & de l'ajouter aux grandes conquêtes qu'il venoit de faire. Sur cela ce general fut envoyé avec 4000. navires & 240000. hommes (les écrivains Chinois disent seulement 100000) mais lorsqu'ils furent sur les côtes du Japon, cette pretendue flotte invincible fût battue par une violente tempête, & l'armée nombreuse qu'elle portoit fût entierement destruite. Le J'apon n'avoit jamais auparavant essuyé de si terribles attaques; & les Japonnois n'ont jamais eu plus de raison de se rejouïr, que de la defaite de ces deux ennemis également nombreux & puissans. Enfin, si l'on veut rendre justice aux Japonnois, on doit reconnoitre comme je croi qu'on le reconnoitra toûjours, qu'ils ne manquent ni de prudence, ni de resolution, ni de conduite à la guerre, ni de bon ordre dans leurs expeditions militaires; & qu'ils obeissent à leurs chefs par devoir, & par inclination. La longue paix & la tranquillité dont ils jouissent, ne produira pas même selon les apparences, comme chez les autres nations, une certaine paresse, & ce defaut d'activité qui avec le temps devient une mollesse effeminée. Ils ne manquent point de celebrer la memoire des exploits, & des grandes actions de ceux de leurs ancêtres qui se sont signalez: ils entretiennent ainsi dans leur ame une certaine vigueur martiale; un ardent desir d'acquerir de la gloire, & de la reputation. L'éducation de leurs enfans est telle qu'il semble que les idées de courage & de resolution sont les principales qu'ils veulent inculquer dans ces ames tendres: à peine sont-ils venus au monde, lorsqu'ils crient & qu'ils sont de mauvaise humeur, on leur chante des ballades, & des chansons guerrieres, pour les appaiser. Quand ils sont en état d'aller à l'école, on ne leur donne gueres d'autres livres à lire ou à copier, que les lettres qui leur restent encore de leurs heros, avec les Histoires de ceux qui se sont donné la mort eux mêmes: action que les Japonnois estiment noble, & heroïque. Par ces moyens le courage, la resolution, & le mépris de la vie peuvent prendre place dans ces jeunes ames dès l'age le plus tendre. Les personnes avancées en age lorsqu'elles sont en compagnie tournent la conversation principalement sur les actions heroïques de leurs ayeux; ils rappellent le souvenir de ce qui en est contenu dans leurs Histoires jusqu'aux moindres circonstances; ils ne cessent de les admirer, & s'enivrent plûtôt de l'amour de la gloire & de la renommée, que de leurs liqueurs fortes. De là vient que lorsque, suivant la coutume du pays, on allume pendant la nuit des feux sur la cime des montagnes; ce qu'on ne fait jamais que lorsque quelque danger menace l'Empire, ou lorsque l'Empereur ordonne aux Princes de l'Empire d'envoyer leur contingent de troupes: au premier signal donné leurs sujets courent en foule pour s'enroller, portant leurs armes avec eux, impatiens de recevoir les ordres & se di-

difputant l'un à l'autre, à qui obeïra le mieux. Ils font même fi amoureux de leur reputation, & fi enflamez de l'ardeur militaire, qu'ils s'expofent d'eux mêmes là où le danger eft le plus grand, fans être commandez ; impatience qui peut devenir prejudiciable & qui ne merite pas toûjours d'être louée. Ils ne manquent pas de bonnes armes, ils combattent de loin avec des fleches, & des armes à feu. Lorfqu'ils combattent de près ils fe fervent de piques & de fabres; leurs fabres fur tout font fi tranchans que d'un feul coup ils peuvent couper un homme en deux; fi bien faits, & d'une fi bonne trempe, que depuis fort long temps il a été defendu de les vendre aux étrangers, ou de les envoyer hors du pais, fur peine de la croix pour le vendeur, & de la mort pour tous les complices du crime.

Japonnois laborieux & faits à la fatigue.

Les Japonnois font fort induftrieux & endurcis à tous les travaux: peu de chofe leur fuffit; ils vivent en general de plantes, de racines, de tortues, de coquillages, de mechantes herbes de mer, & chofes femblables. L'eau eft leur bruvage ordinaire; ils vont jambes & tefte nues, ils ne portent point de chemife, ils ne fe fervent point d'oreillers pour mettre fous leur tefte, ils couchent à terre, & mettent leur tefte fur un bloc, ou fur un coffre de bois en guife de couffin : ce bloc ou coffre eft un peu creux au milieu. Ils peuvent paffer les nuits entieres fans dormir, & fupporter toute forte de fatigues. D'ailleurs ils obfervent exactement les loix de la civilité, & de la bienfeance; fort delicats à fe tenir propres, eux, leurs habits, & même leurs maifons.

Je fuis fort éloigné de croire que les Japonnois defcendent des Chinois ce peuple fi effeminé; & je me flatte que ceux qui ne font point engagez dans les prejugez que leur ont donnez les relations des premiers voyageurs, & qui prendront la peine de rechercher l'origine de la nation dans fon propre pays, n'auront aucune peine de fe ranger à mon fentiment. Les Japonnois ont plûtôt quelque chofe du genie, & des inclinations des Tartares, temperez par beaucoup de politeffe & de civilité: on remarque dans leur complexion un mélange de la vivacité brufque des Tartares, & de la gravité & de l'humeur calme des Chinois.

III.

Les Japonnois n'ont befoin d'aucun commerce avec les étrangers.

Avec tous ces grands & nombreux avantages que je viens de rapporter, ce feroit un projet vain & inutile aux Japonnois, avec toutes leurs forces, & tout leur courage, de mettre à couvert leur pays de toute invafion du dehors, & de fe tenir chez eux fans aucune communication avec les nations étrangeres ; s'ils ne trouvoient pas dans les confins de leur propre patrie de quoi vivre heureux & contents: depuis fur-tout que l'Empire à été fermé, la nature, cette bonne maitreffe, leur a enfeigné, comme ils le reconnoiffent eux mêmes fans peine, qu'ils peuvent fubfifter de ce que leur pays produit lui même, fans avoir befoin que les étrangers leur fourniffent les befoins de la vie. Quiconque voudra prendre la peine de confiderer l'état prefent du pays, fi heureux, & fi tranquille, trouvera que ce que je dis eft veritable. En premier lieu, ce qui n'eft pas un mediocre avantage, ils vivent fous un climat extremement temperé, qui n'eft expofé ni aux ardeurs brûlantes d'un Soleil trop meridional, ni refroidi par le froid extreme des pays feptentrionaux. C'eft une chofe reconnue, qu'il n'y a pas de pays plus fertiles, & plus agreables, que ceux qui font placez entre le trentieme, & le quarantieme degré de

Ils vivent fous un heureux climat.

de latitude polaire. On peut objecter à la verité, que le Japon est un pays rude & pierreux, entrecoupé par des chaines de montagnes hautes & escarpées, & qu'il seroit entierement sterile en bien des endroits s'il n'étoit cultivé avec un soin & une industrie extraordinaires. Mais dans cet article même la nature a été extremement favorable à ce pays: ce defaut apparent du terroir, ce besoin de culture, est ce qui tient les habitans en haleine, & leur donne cet esprit louable d'industrie & de travail. D'ailleurs la fertilité du climat est telle qu'on y voit à peine une colline, quelque escarpée qu'elle soit, une montagne quelque haute qu'elle puisse être, qui étant bien cultivée, comme elles sont pour la plûpart, ne donne à l'industrieux laboureur une digne recompense de ses peines, & de son addresse. Les endroits steriles, même ceux qu'on ne sauroit absolument cultiver, ne sont pas pour cela entierement inutiles. Une nation nombreuse comme celle des Japonnois, si fort ennemie de l'oisiveté, confinée avec cela dans les limites étroites de son propre pays, a du apprendre à se servir de plusieurs productions de la nature, que la terre ou la mer fournissent, non seulement pour le soutien de la vie, mais encore pour la rendre douce & agreable. Il est difficile de s'imaginer quoi que ce soit qu'ils ne servent à leurs tables avec differens apprêts; plusieurs choses, rejettées par plusieurs autres nations, composent une partie de leurs desserts, & de leurs plats les plus friands. Les bois, les marets, les terres incultes du pays, leur fournissent des plantes, & des racines qui servent à l'abondance, & à l'ornement de leurs tables. La mer leur fournit une grande quantité de poissons & de vegetaux, de cancres, coquillages, & de Holothuria, comme les naturalistes l'appellent, ou petits animaux de mer, des herbes marines, & choses semblables. Les qualitez venimeuses de certains poissons n'empéchent pas même qu'on ne s'en serve: la nature n'a pas donné pour rien à cette nation un corps vigoureux pour le travail & un esprit capable des inventions les plus ingenieuses. Un terroir sterile de lui même tel que celui du Japon, d'une culture si difficile, étoit necessaire en quelque maniere pour donner occasion à ses habitans d'exercer leur industrie: sans cela, au lieu d'être laborieux comme ils le sont, ils seroient tombez dans l'oisiveté, & devenus paresseux. C'est ainsi que les noirs, habitans de la Zone torride, se confiant à la beauté du terroir qui leur fournit de lui même les besoins de la vie, sont pour cette raison adonnez à la paresse & à la faineantise, & menent une vie semblable à celle des animaux. On pourroit faire une autre objection, qu'un pays doit être necessairement malheureux, lorsque ses habitans y sont retenus comme en prison, renfermez dans les limites de leur patrie: quand on leur retranche le commerce & la communication des leurs voisins; un pays d'ailleurs si divisé & si entrecoupé par divers bras de mer qui y forment un si grand nombre d'Isles. Je reponds que c'est en cela même que la bonté de la nature paroit encore d'une maniere singuliere: ces diverses Isles sont à l'égard de tout l'Empire ce que sont differens pays & provinces à l'égard du globe de la terre. Elles different en terroir & en situation; par consequent elles produisent differentes choses necessaires à la vie; & certainement il y a peu de chose que l'on puisse desirer qui ne soit la production de quelque province, ou de quelqu'une des Isles; production même assez abondante, pour en fournir tout l'Empire. On trouve de l'or dans Osiu, Sado, Syriga & Satzuma: de l'argent dans Kittamai & Bungo; du cuivre dans Syriga, Atsingano, & Kijnokuni; du plomb dans Bungo; du fer dans Bits-

Fertilité du Japon.

Bitsju. Tſikuſen leur fournit du charbon de terre, & Ono du charbon de bois. La montagne brûlante d'Iwogaſima jette quantité de ſouffre dont on creuſe les mines auſſi en beaucoup d'autres endroits. Il y a dans Fiſen une certaine argile blanchâtre, dont ils font toute ſorte de potterie ou porcelaine. Il vient une grande quantité de bois de Toſſa, Oſarra, & Aki. Nagatta produit des bœufs, Osju & Satzuma des Chevaux. Canga abonde en ris, Tſikuſen en chaſtaignes, Wakaſa en figues, & autres fruits. Les côtes de la Province Oki ſont remarquables par la quantité de coquillages qu'elles fourniſſent, celles de Niſij Jamma par des herbes marines & autres plantes qui croiſſent dans la mer. Les côtes en general donnent au pays une grande quantité de poiſſon, pour ne rien dire de toutes ſortes de grains, de pois, & de legumes qui croiſſent en abondance dans pluſieurs provinces; & un grand nombre d'autres choſes qui ſervent pour leurs manufactures, & pour leurs habits. On trouve des perles dans le Golfe d'Omura, de l'Ambre gris ſur les côtes des Iles Riuku, & des Provinces de Satzuma & Kijnokuni; des criſtaux & des pierres precieuſes dans Tſugarn. Ils n'ont pas beſoin de faire venir leurs remedes des pays étrangers: tant de collines, & de vallées, tant de fonds hauts & bas, produiſent dans l'etendue de leur pays, toutes les plantes & les arbres qui peuvent venir en differens climats. Pour venir maintenant aux arts & metiers, ſoit pour la curioſité ſoit pour l'utilité, ils ne manquent ni de materiaux, ni d'induſtrie, & d'application; tant s'en faut qu'ils ayent beſoin de faire venir des ouvriers d'ailleurs, qu'ils ſurpaſſent eux mêmes toutes les autres nations en addreſſe & en propreté pour toute ſorte d'ouvrages: ſurtout en airain, or, argent, & cuivre. Leur addreſſe à travailler & à tremper le fer ſe voit par la bonté & la proprieté de leurs armes. Aucune nation dans l'Orient n'eſt ſi adroite aux ouvrages, à la ciſelure, à la gravure, & à la dorure du Sowaas, qui eſt une eſpece de metal precieux tirant ſur le noir, fait d'un melange artificiel de cuivre avec un peu d'or. Ce qu'on fait de ce metal, lorſqu'il ſort de la main de l'ouvrier, paroit de l'or pur, & ne lui eſt guere inferieur en couleur & en beauté. Ils font des étoffes de ſoye, ſi fines, ſi propres, & ſi unies, que les Chinois même ne ſauroient les imiter. C'eſt l'amuſement ordinaire des grands de la Cour de l'Empereur, lorſqu'ils ſont tombez en diſgrace, & exilez à certaines Iſles: n'ayant autre choſe à faire, ils s'exercent à cela & à d'autres ouvrages curieux, où ils paſſent leur temps & font paroitre leur induſtrie. Leur biere, qu'ils appellent Sacki & qu'ils font avec du ris, eſt beaucoup meilleure & plus forte que celle des Chinois, qu'ils ſurpaſſent encore dans l'apprêt de leurs viandes: ils les aſſaiſonnent avec des eſpices du cru de leur propre pays. Leur papier de même, qu'ils font de l'écorce du *Morus ſylveſtris* ou de l'Arbre à papier, eſt plus fort, a plus de corps, & eſt plus blanc que celui que les Chinois font de roſeaux & de cotton. Tous les meubles verniſſez du Japon ſont d'une beauté ſurprenante. Les Chinois & les Tunquinois, avec tout leur ſoin & leur induſtrie, ne ſauroient égaler l'adreſſe particuliere que les Japonnois ont dans la compoſition de leur vernis, comme dans l'art de le mettre en œuvre. A l'égard des Siamois, quoi que leur pays ſoit rempli d'arbres à vernis, ils ſont ſi fort adonnez à la pareſſe, & à la faineantiſe, qu'on ne doit rien attendre d'eux. Nous devons obſerver que tous ces ouvrages de main, & les productions des arts, ſoit qu'ils ſoient abſolument neceſſaires à la vie, ſoit qu'ils ſervent ſeulement pour le luxe & la ma-

Les Japonnois cultivent les arts.

Leur trafic & commerce.

magnificence, ne sont pas également bons, & recherchez dans toutes les Provinces de l'Empire, & l'on ne sauroit les y avoir au même prix. De là vient qu'il est à peine croyable jusqu'où va le trafic & le negoce qui se fait dans les differentes provinces, & d'une partie de l'Empire à l'autre; combien les marchands sont occupez, & industrieux, dans tous les differens endroits; combien leurs ports sont remplis de bastimens; combien l'on voit deçà & delà de villes riches & marchandes. Il y a une si grande quantité de peuple le long des côtes & près des ports de mer; un tel bruit de rameurs & de matelots, un si grand nombre de vaisseaux & de barques, soit pour l'usage soit pour le plaisir, qu'on croiroit que toute la nation s'est établie sur les bords de la mer, & que l'interieur du pays est desert, & abandonné. La structure de leurs vaisseaux est singuliere; entre autres choses ils doivent avoir la poupe entierement decouverte en vertu des loix du pays (voyez la Planche XXI) & cela pour mettre les habitans hors d'état de s'échaper du pays, car s'ils s'avançoient trop en pleine mer ils seroient couverts des vagues d'abord, & couleroient infailliblement à fond.

Jettons les yeux maintenant sur les sciences qui regnent au Japon, & à ce qui sert à l'ornement de l'esprit; peut être y trouverons nous la Philophie à dire. Il faut avouer pourtant que les Japonnois ne sont pas si ennemis de cette science, qu'ils vueillent bannir de leur pays ceux qui la cultivent: mais ils croyent que c'est un amusement oiseux digne d'être renvoyé aux monasteres, où les moines ont tout le loisir necessaire pour s'en embarrasser l'esprit. Pour la partie speculative qui regarde la morale, ils l'ont en grande estime, comme étant d'une origine divine, & descendue du ciel. Ils reconnoissent qu'ils en sont redevables à cet incomparable Philosophe Koa ou Koosi, connu en Europe sous le nom de Confutius. Ils ont de cette Morale la même Idée que les Grecs avoient de celle qui leur fût enseignée par Socrate qui vivoit près de cent ans après Confutius; Socrate selon les Grecs leur communiqua une morale qui lui avoit été divinement revelée. J'avouë que les Japonnois ignorent entierement la musique entant que c'est une science fondée sur certaines regles de l'harmonie; ils ne savent rien non plus dans les Mathematiques, sur tout dans ce qui regarde la partie la plus profonde & purement speculative. Personne presque, hors de l'Europe, n'a penetré dans ces mysteres, & ne s'est avisé d'orner l'esprit par le moyen du raisonnement clair & demonstratif des Mathematiques. On peut dire la même chose de la connoissance de Dieu, & de la foy entant qu'elle est utile au salut par les merites de J. C. Il est defendu à cette nation d'ailleurs si polie, sous les peines les plus severes d'abandonner la religion professée par leurs ancêtres, d'embrasser une religion étrangere & nouvelle dont la doctrine paroît d'abord incroyable, d'un Dieu fait homme & qui a souffert le suppplice infame de la croix pour le salut du genre humain. Il y a environ cent ans que la lumiere de l'Evangile brilloit avec tout son lustre dans cette extremité de l'Orient; mais helas! elle fût bientôt après éteinte par le sang d'un nombre incroyable de Martyrs; &, ce qu'il y a de surprenant, par la faute, & la mauvaise conduite de ces mêmes R. Freres qui l'avoient repandue avec tant de zele, & de travaux infatigables. Je suis porté à croire que les Peres de la Societé de Jesus auroient plus de succez dans la propagation de la foy Chretienne, & une recompense plus assurée de leurs soins & de leur industrie, s'ils ne comptoient pas si fort sur de foibles commencemens;

Leurs sciences.

mens ; si en même temps ils se depouilloient de cette presomption qu'ils ont de leur prudence, & de leur capacité. Dans l'impatience où ils sont de venir à bout de leurs entreprises, à peine voyent-ils quelque lueur d'esperance, que pour conduire le grand ouvrage des conversions à un heureux succez ils y font concourir des ressorts, & se mêlent de certaines affaires qui sont entierement étrangeres à celle dont ils sont chargez, & pour laquelle on les a envoyez. De là vient que le peu de progrez, qu'ils ont fait quelque fois en peu de temps, devient souvent funeste à leur dessein principal. Les Payens favorisent si fort la liberté de conscience, qu'ils ne condamnent aucune religion, & ne refusent jamais aux Predicateurs d'une doctrine étrangere la permission de l'établir parmi eux, jusqu'à ce qu'ils decouvrent qu'elle est contraire au repos public. On ne peut pas dire avec cela des Japonnois qu'ils sont athées, ni pour la croyance, ni pour les mœurs. Il y a plusieurs religions établies dans l'Empire: ils font profession d'un grand respect, d'une grande veneration, pour leurs Dieux, auxquels ils decernent differens cultes. J'ose assurer d'ailleurs, que pour la pratique de la vertu, la pureté de mœurs, & l'exterieur de la devotion, ils surpassent beaucoup les Chrétiens: soigneux du salut de leurs ames, scrupuleux jusqu'à l'excez pour l'expiation de leurs crimes, & passionnez pour le bonheur de la vie à venir. Ils savent mieux la Medecine que la Chirurgie; je parle de celle de nôtre Europe, & la maniere de traiter les maladies où la main du Chirurgien est necessaire. Les Medecins Japonnois n'accablent point leurs malades avec des drogues: ils se servent de deux remedes externes, le feu & l'aiguille qu'il croyent tous deux puissans pour deraciner la cause des maladies (qu'ils appellent obstructions) & pour donner une issue à la matiere qui forme l'obstruction; pour chasser la cause de la douleur, (qu'ils appellent vent) que la piqueure de l'aiguille fait sortir de sa prison. L'usage frequent & journalier du bain, que les habitans du pays aiment passionnément, soit par principe de religion, soit parce qu'ils aiment naturellement la propreté, contribue beaucoup à les entretenir en bonne santé, & chasse beaucoup de maladies auquelles ils seroient sujets sans cela. Il y a encore plusieurs bains chauds naturels dans le pays qui ont de grandes proprietez, & où ils envoyent comme nous faisons en Europe, les personnes qui sont attaquées de maladies opiniatres, & longues. Pour continuer nôtre discours, on pourra objecter que les Japonnois n'ont pas une connoissance exacte des loix. Je voudrois de tout mon cœur que nous autres Européens l'eussions aussi peu qu'eux, tant est grand l'abus qu'on fait d'une science d'ailleurs utile en elle même; en sorte que l'innocence, au lieu d'en être protegée, gemit encore davantage sous l'oppression. Il y a une voie plus courte que la nôtre d'obtenir justice au Japon, & même dans tout l'Orient. Il n'est pas necessaire de poursuivre un procez pendant plusieurs années; il n'y faut pas faire tant d'écritures, tant de repliques, & choses semblables. L'affaire est exposée sans delai devant le tribunal qui la doit juger; les parties sont ouïes, les témoins examinez, les circonstances pesées, & la sentence prononcée sans perdre temps. On n'a point à craindre de retardement par des appels aux cours superieures, il n'y en a point qui ait le pouvoir d'adoucir la sentence donnée dans une cour inferieure. Quoi qu'on ne puisse nier que cette voie courte dans la procedure est exposée à quelques erreurs & meprises dans certains cas particuliers: j'ose pourtant assurer qu'au fond il y a beaucoup moins de perte à essuyer du côté des par-

Leurs loix.

parties intereſſées que dans les procès longs & ruineux de nôtre Europe. Perſonne n'ignore combien long temps les procès durent dans nos cours de judicature, combien d'exceptions, de retardemens, de delays, & cent autres ſubterfuges captieux. Quand on a ſurmonté toutes ces difficultez, quel avantage en retrient les parties, y ayant un appel qui les oblige d'aller recommencer le procès devant un tribunal ſuperieur ? C'eſt là qu'ils eſſuyent les mêmes longueurs & les mêmes difficultez; les depences augmentent à proportion, & tout ce qu'on en peut dire enfin, eſt qu'après avoir échapé de Charybde, ils ſont devorez par Scylle. Avec tout cela, je ne pretends pas que le lecteur s'imagine, que les Japonnois ſoient entierement depourvus de loix; bien loin que cela ſoit, leurs conſtitutions ſont excellentes & rigoureuſement obſervées, y ayant de grandes peines attachées à la moindre contravention. Il ſeroit certainement impoſſible ſans cela de conſerver un Empire ſi riche & ſi peuplé dans un état ſi floriſſant; d'empêcher les mutineries & les ſoulevemens d'une nation ſi brave & ſi belliqueuſe dont le temperamment n'eſt pas moins vif & impetueux, que la mer qui les environne eſt orageuſe. La nature de ces loix, & l'heureux état où ſe trouve l'Empire, ſur-tout depuis qu'il a été fermé aux étrangers, paroitra par ce qui ſuit: je me propoſe d'y apprendre à mon lecteur ce qui obligea le gouvernement de prendre cette reſolution, & comment ce plan fût executé.

IV.

Les premiers Japonnois, après leur arrivée de Daats ou de Tartarie, menerent ſans doute une vie obſcure pendant pluſieurs ſiecles, diſperſez dans les differentes provinces du pays: leur nourriture principale étoit probablement les poiſſons que la côte leur fourniſſoit. Dſin Muu Tei, Prince fort prudent, & d'une mine majeſtueuſe, à peu près contemporain de Romulus, fonda la Monarchie du Japon. C'eſt par lui que leurs Annales & leur Chronologie commencent. La negligence de ces temps-là étoit telle, que leur Hiſtoire n'apprend pas en quelles mains étoit avant lui l'authorité ſupreme; elle ne dit rien non plus ſur ce qui arriva de plus remarquable à cette nation dans les ſiecles les plus reculez avant la fondation de la Monarchie. *Comment on execute le deſſein de fermer l'Empire du Japon.*

Le regne de leurs premiers Mikaddi, comme ils les appellent, ou Empereurs du Japon, que ſes habitans croyoient dans ces premiers temps-là la ſeule partie habitée du monde, fut paiſible & heureux. Fiers d'une extraction illuſtre, & même divine, puis qu'ils deſcendoient en ligne directe du fils ainé de Tendſio Daidſin, le plus puiſſant de leurs Dieux, ils s'attribuerent une Sainteté ſuperſtitieuſe, ſoutenue par une pompe & un faſte ſi grands que cela produiſit dans l'ame de leurs ſujets une veneration plus qu'humaine pour leurs perſonnes: ce reſpect exceſſif devint dans la ſuite fort prejudiciable au gouvernement, & à la tranquillité de l'Empire. Il n'auroit pas convenu à des Princes qui ſe vantoient d'un degré ſi eminent de ſainteté, de gouverner leurs ſujets & leurs adorateurs qu'avec beaucoup de douceur & de clemence; proches parens des Dieux comme ils étoient, & reſpectez eux mêmes comme des Dieux, il auroit été au deſſous de leur dignité de prendre en main la conduite des affaires politiques & humaines. L'adminiſtration en fût laiſſée à des perſonnes ſeculieres. Par ces moyens, & par l'accroiſſement de la méchanceté des ſiecles ſuivants, le pouvoir de la nobleſſe s'éleva à un tel point, qu'elle renverſa l'authorité ſu- *Premiers Empereurs du Japon ſemblables aux ſouverains Pontifes, ou Papes.*

ſupreme de l'Empereur auquel elle devoit être ſubordonnée & agir ſous ſes ordres. Les Princes de l'Empire, non ſeulement ſe rendirent independants & ſouverains des Provinces dont l'Empereur leur avoit donné le Gouvernement ; ils porterent encore leur ambition plus loin, ſur tout après qu'on eût inventé les armes: ils firent la guerre aux princes voiſins, & tacherent de ſe depoſſeder mutuellement de leurs états; cela eût une ſuite nombreuſe de funeſtes conſequences. Combien de ſang repandu dans ces guerres civiles, combien de maiſons illuſtres exterminées; effets épouvantables du mecontentement de la jalouſie, de l'inimitié de l'eſprit de vengeance & d'ambition!

Generaux de la Couronne, & leur pouvoir.

L'état où ſe trouvoient les affaires, & le deſſein que l'on avoit de reprimer l'inſolence & l'ambition des princes de l'Empire firent juger à propos d'envoyer le Seogun, ou le General de la Couronne, contre eux, à la tête de l'armée Imperiale. C'étoit l'uſage d'élever à un poſte ſi important l'heritier preſomptif de la Couronne: cela devint avec le temps le fondement de la Monarchie ſeculiere; car le General de la Couronne Joritomo, qui vivoit il y a environ cinq cens ans, ayant échoué dans ſes eſperances de ſucceder au throne Imperial, s'attribua la ſouveraineté dans les affaires ſeculieres. Il eſt parlé de lui dans les Annales du Japon comme du premier Monarque ſeculier. Cependant ſes ſucceſſeurs ſe comporterent aſſez bien avec l'Empereur Eccleſiaſtique, pour la perſonne du quel ils conſerverent un grand reſpect, d'autant plus que ces Empereurs Eccleſiaſtiques avoient le pouvoir de confier à qui ils vouloient le commandement de l'armée, le principal & ſeul appui de l'authorité ſeculiere. Vers le commencement du ſeizieme ſiecle; celui qui étoit alors general de la couronne alla ſi loin, qu'il ſecoua tout d'un coup le joug de la dependance, il ſe rendit abſolument ſouverain dans le gouvernement ſeculier de l'Empire; entrepriſe qui trouva moins de difficultez dans ſon execution qu'on n'en auroit attendu d'un deſſein de cette nature, d'un ſi grand poids, & d'une ſi terrible conſequence. Ce General de la couronne étoit ſecond fils de l'Empereur, exclus par ſa naiſſance de la ſucceſſion au throne Imperial, & paſſionné pour l'authorité abſolue: il ſe maintint par la force dans le commandement de l'armée, & depouilla l'Empereur ſon pere de toute ſon authorité dans l'adminiſtration des affaires ſeculieres dont il s'attribua entierement la connoiſſance. Il laiſſa à ſa ſainteté l'authorité dans les affaires ſpirituelles à la quelle il ne toucha point; il la lui laiſſa, dis-je, comme une prerogative due à ſon extraction divine, & à ſa deſcendance en ligne directe des Dieux du pays.

Taico, d'une condition baſſe, s'eleve à l'Empire du Japon.

Le ſuccès de cette entrepriſe hardie, ou pour mieux dire temeraire, fût tel à la fin, qu'il devint plus avantageux à l'Empire, qu'au General de la couronne d'alors. Cette revolution jetta les fondemens d'une nouvelle forme de gouvernement fort avantageuſe au bonheur & à la tranquillité des peuples; extremement propre à tenir en reſpect une nation ſi remuante, & ſi ſeditieuſe. Il s'en falut bien que l'uſurpateur jouït tranquillement d'une couronne qu'il avoit acquiſe par des voyes illegitimes; pluſieurs d'entre les plus puiſſans Princes de l'Empire ſe firent long temps la guerre pour tâcher de s'en emparer, juſqu'à ce que la fortune en diſpoſa en faveur d'un heros incomparable, Fidejos, ou comme on l'apella dans la ſuite Taico, Prince d'un grand courage, & d'une prudence conſommée, qui, d'une condition baſſe & ſervile, s'éleva par ſon propre merite & par ſon excellente conduite juſqu'à devenir un des plus puiſſans Monarques de l'Univers. Cette grande

grande revolution arriva l'an de J.C. 1583. Le Monarque prudent, parfaitement instruit de l'état où l'Empire se trouvoit alors, & des vuës ambitieuses de ses Princes; du genie, de l'inclination, du pouvoir, & des souhaits de la nation entiere; previt bien qu'il lui seroit impossible de se derober à la destinée de ses predecesseurs, & qu'il ne seroit pas en état de se maintenir dans la possession de l'authorité supreme, s'il n'avoit les moyens de reprimer l'insolence & l'ambition de certains Grands de l'Empire; de reduire leur pouvoir & leur authorité à un plus petit pied. Ce lui étoit une entreprise de la derniere importance, mais embarrassée par tant de difficultez qui paroissoient insurmontables, qu'il sembloit que l'execution en avoit été reservée à ce temps-là, & à un homme tel que lui. C'étoit certainement alors le vrai temps d'y travailler, il avoit déjà mis sous le joug les plus puissans Princes de l'Empire, les autres s'étoient affoiblis par leurs querelles, & leurs guerres mutuelles: à l'égard du petit nombre de ceux qui pouvoient encore lui faire quelque resistance, il eut assez de pouvoir & de conduite pour les dompter.

L'ambition & l'insolence des Princes de l'Empire étoit parvenue avec le temps à un si haut point, qu'il fut à la fin impossible aux Empereurs Ecclesiastiques de les reprimer, ou même de controller leur conduite. Ce fut en vain que ces Monarques envoyerent pendant quatre siecles les Generaux de la couronne, leurs propres fils, contre les Princes avec des armées nombreuses: l'execution de ce grand ouvrage étoit reservée à Taïco qui en vint à bout en dix ans de temps. Non pas tant à la verité par la force de ses armes, que par sa bonne conduite, & la prudence de son gouvernement: outre que les circonstances d'alors étoient d'une nature à contribuer beaucoup au succez de son dessein. Les forces des Princes de l'Empire avoient été déjà fort ruinées par de longues guerres civiles, mais il faloit qu'elles le fussent encore davantage: pour ce dessein, Taïco resolut de faire une invasion dans la Corée, qui est une presqu'Isle voisine, comme appartenant de droit à l'Empire. Son principal dessein, lorsqu'il prit cette resolution, étoit d'éloigner les Princes de l'Empire de leur pays & de leurs états, ne doutant pas que tandis qu'ils seroient occupez à mettre sous le joug les Tartares qui habitent cette peninsule, il auroit le loisir & les occasions de faire reussir ses autres projets, & de s'assurer la possession de sa nouvelle authorité. Cela lui reüssit autant qu'il pouvoit le souhaiter, mais l'expedition contre la Corée n'ayant pas eu le succès qu'on en attendoit, il songea à rappeller ses généraux: tracassez par les fatigues d'une guerre facheuse faite dans un pays étranger, leurs finances épuisées, leurs troupes ruinées, Taïco ne douta point qu'ils ne fussent reduits à la necessité d'abandonner toutes les idées de sedition & de revolte, très aises d'acheter leur retour chez eux, & la paisible jouissance de leurs états, à quelque prix que ce fut, & quelques dures que fussent les conditions qu'on voudroit leur imposer. Elles furent que leurs femmes & leurs enfans, sous pretexte de les mettre en lieu de sureté dans un temps de troubles, seroient envoyez à la Cour, & feroient leur residence dans son propre Chateau, qu'il avoit pris soin de fortifier pour ce dessein, & qu'il avoit embelli de Palais propres pour les recevoir. Que les Princes eux mêmes après leur retour seroient mis en possession de leurs états, & qu'on leur fixeroit un temps auquel ils pourroient se rendre à la Cour de l'Empereur, pour voir leurs femmes & leurs enfans une fois l'année. C'est ainsi que Taico, par un seul coup de partie, mit le gouvernement sur un nouveau pied, en affoiblissant le pouvoir des Princes de l'Em-

Il abbaisse le pouvoir des Princes de l'Empire.

l'Empire, & reduiſant leur condition dans un état ſi bas qu'a l'avenir ils fuſſent hors d'état de faire craindre leurs pratiques ſecretes & ſeditieuſes. Car tandis qu'ils ont ordre eux mêmes de ſe rendre à la Cour tous les ans pour rendre hommage à l'Empereur & renouveller le ſerment de fidelité, leurs femmes & leurs enfans en ſont les oſtages les plus ſûrs. Exemple unique, & merveilleux, qu'un ſi grand nombre de puiſſans Princes ayent été mis ſous le joug par un ſimple ſoldat d'une extraction vile, & dans un ſi court eſpace de temps.

Il ſe rend le maitre du peuple.

L'ambition & la puiſſance des Princes de l'Empire avoient été toujours prejudiciables à la tranquillité publique, & à la ſeureté des Empereurs: leur authorité ayant donc été reprimée, il reſtoit à reprimer auſſi l'indocilité & l'inſolence du commun peuple, qui eſt la choſe la plus pernicieuſe dans un gouvernement. Taico mit ſa nouvelle authorité, & le nouveau plan de ſon adminiſtration, à couvert de la fureur ſeditieuſe d'un peuple licentieux, qui eſt une bête à pluſieurs têtes; & cela par le moyen d'un nouveau corps de loix. Heureuſement pour le nouveau Monarque les circonſtances du temps étoient telles qu'il pouvoit impoſer les loix qu'il vouloit ou qu'il jugeoit les plus convenables à l'état du pays & au genie de ſes ſujets; cela veut dire qu'il y en a de ſi rigoureuſes, que l'on croiroit qu'elles ont été écrites par Dracon l'Athenien, non avec de l'ancre, mais avec du ſang. Avec tout cela, on ne ſauroit dire que ces loix, quelques ſeveres qu'elles ſoient, ordonnent rien qu'il ne ſoit aiſé de faire, & qu'à tout conſiderer elles ne ſoient faites pour le bien general de l'Empire, & pour conſerver la forme de Gouvernement que l'on a jugé la plus avantageuſe au bien des ſujets. Encore moins peut-on dire qu'elles ont été faites dans une vuë cruelle & ſanguinaire, comme celles du fameux Tyran Denys, qui faiſoit attacher ſes ordonnances en un lieu ſi haut que perſonne ne pouvoit les lire, ce qui augmentoit le nombre des contrevenants, & celui des ſupplices à proportion. La rigueur des loix du Japon conſiſte principalement en ce qu'aucun crime n'eſt puni par des amendes pecuniaires ſeulement. On n'ordonne que des peines corporelles, ou la mort, ſans eſperance de pardon ni de ſurſeance d'execution pour toutes les contraventions faites aux ordonnances de l'Empereur. Les Princes & les Grands de l'Empire ſont à couvert de cette extreme ſeverité; on ſe contente, lorſqu'ils ſont convaincus de quelque malverſation, de les bannir dans certaines Iſles, ou bien on leur ordonne de ſe donner la mort eux mêmes. Ces loix étoient les ſeules qui fuſſent propres à tenir en bride, & à gouverner une nation du caractere des Japonnois. Il parut très injuſte, & non ſans cauſe, que les loix fuſſent faites ſeulement pour les pauvres & que les riches ayant aſſez d'argent pour ſe racheter du ſupplice fuſſent en état de commettre tous les crimes qu'ils voudroient. J'ai ſouvent admiré, pendant les voyages que j'ai faits dans le pays, la brieveté, & le Laconiſme des écriteaux que l'on attache ſur les grands chemins à des endroits deſtinez pour faire ſavoir au public le bon plaiſir de l'Empereur, ce qu'il ordonne ou qu'il defend à ſes ſujets; & leur faire connoitre les loix du Pays; ce que l'on ſe contente d'exprimer en auſſi peu de mots qu'il eſt poſſible. On ne donne point de raiſon pourquoi telle ou telle loi a été faite, aucune mention des vues du legiſlateur & de ſes intentions, on n'y determine pas non plus la peine attachée à la contravention. On croit qu'un ſtyle auſſi concis ſied bien à la Majeſté d'un auſſi puiſſant Monarque: c'eſt

aſſez

assez qu'il sache lui même les raisons des ordres qu'il donne : ce seroit un crime d'état de revoquer en doute son discernement, & son grand sens. Outre cela personne ne peut alleguer cause d'ignorance de la peine attachée à la contravention des loix, ni se plaindre qu'on lui fasse aucun tort dans un pays, où tous les crimes sont punis avec la derniere rigueur, & où la moindre infraction des loix du pays est un crime capital, sans qu'on ait aucun égard au degré d'atrocité des crimes, ni aux circonstances qui peuvent favoriser le cas particulier du criminel. Ce que le grand Duc de Moscovie Johannes Basilides disoit ordinairement de ses sujets est également vrai des Japonnois, *qu'ils doivent être gouvernez avec un sceptre de fer*. Il étoit necessaire d'établir des loix severes & des supplices rigoureux, pour reprimer les tumultes & les seditions; pour tenir en bride une nation si mutine & si indocile: pour conserver la paix, & la tranquillité dans un si grand nombre de grandes provinces, éloignées l'une de l'autre ; dont les mœurs & les coûtumes sont si differentes : mais sur tout pour tenir en respect les Princes & les Chefs de l'Empire. Il étoit à craindre que des hommes si courageux dont les sentimens sont si nobles & si élevez, tels que les Princes du Japon les avoient montrez dans toutes les occasions, ne pussent point s'empêcher à la premiere occasion favorable, d'entreprendre de recouvrer cette liberté, & ce pouvoir, dont la perte leur est si sensible, & qu'ils ne manqueroient pas en ce cas là d'être suivis & secondez de leurs sujets, & du commun peuple, amateur du changement, & naturellement porté à l'esprit de faction, & de parti. C'est pour cela qu'on a pris toutes les mesures possibles pour ruiner les forces des grands, & pour tenir en bride l'insolence & la fougue du peuple.

Après la mort de Taico, la famille de Toknga-va s'empare de la Couronne.

Taico ayant ainsi mis les affaires de cet Empire sur un pied durable, & recommandé à ses successeurs de marcher sur ses traces, quitta la vie l'an de Christ 1598. Ce fût un Prince d'une prudence consommée ; après sa mort il fut mis au rang des Dieux du pays sous le nom de Sfin Fatzman, c'est à dire le second Fatzman ou Mars du Japon. Ce fût pour le bonheur de l'Empire que Ongoshio, qui fut ensuite appellé Ijejas, & après sa mort Gongin, prit les rênes du Gouvernement. Il étoit de l'Illustre maison de Tokngava, & Taico dans son lit de mort l'avoit nommé tuteur de son fils unique Fide Juri, qui n'avoit alors que six ans. Ongoshio lui ôta la Couronne, & la vie dans la suite; & les descendans d'Ongoshio ont coutinué de posseder l'Empire depuis ce temps-là. Ils l'ont gouverné avec autant de prudence que de bonheur, suivant exactement les maximes & les exemples de leurs illustres predecesseurs, veillant sans relâche à l'observation des loix severes qu'ils avoient établies. Ils sont parfaitement instruits de leurs vrais interêts, ils voyent que c'est un point capital d'où depend le bonheur de leurs états, de tenir les Princes & les Grands de l'Empire dans la crainte, & dans les bornes de la soumission ; de ne pas souffrir que leur credit & leurs forces s'accroissent de sorte qu'ils puissent donner de l'ombrage au souverain, & troubler la tranquillité de l'état. Il est vrai que les Empereurs ne les tiennent pas dans l'oppression, & ne les abbaissent point par la force des armes, ils ne les accablent pas de taxes ; ils tachent au contraire de gagner leur amitié, & leur affection, par un procedé civil & obligeant, en leur donnant des marques signalées de leur bonté Imperiale; quoiqu'à dire le vrai elles sont d'une telle nature qu'elles sue-

cent ceux à qui l'Empereur veut paroitre liberal, épuisent ceux qu'il honore de sa presence, & met des entraves à ceux qu'il charge de grands titres. Pour le faire court, il n'y a point de marque d'honneur, point de grace & de faveur, qu'ils n'accordent liberalement & de bon cœur aux Princes de l'Empire, pour s'assurer de leur obeissance, & de leur soumission, & pour les engager à despenser leurs revenus. Car si les grands se voyoient des thresors ramassez, cela pourroit les tenter, de faire la guerre & de se revolter; mais l'orgueil de la nation est tel qu'ils croyent qu'à mesure que l'Empereur leur fait des graces, & qu'il leur confere des honneurs, ils doivent augmenter leur pompe & leurs depenses à proportion, vivre avec plus de magnificence & de profusion, soit chez eux, soit pendant les voyages qu'ils font à la cour, où ils sont obligez d'aller une fois tous les ans. Privez comme ils le sont de la realité du pouvoir & de la grandeur qu'ils avoient auparavant, ils se satisfont au moins de l'ombre qui leur en reste, pour entretenir leur vaine gloire. Je ne parlerai point ici d'une infinité d'autres machines, dont l'Empereur se sert pour empêcher leurs entrevues & le commerce qu'ils pourroient avoir ensemble; ses artifices pour penetrer dans leurs conversations les plus secretes, & pour susciter entre eux des jalousies & des inimitiez, selon que cela convient à ses interêts. On a un grand soin entre autres choses de faire des estimations exactes des revenus du pays, & de s'instruire de son état, de savoir si les officiers de l'Empereur s'acquittent fidellement de leurs charges, de s'informer des mœurs, & de la maniere de vivre du Clergé, en particulier de ceux qui ont de l'authorité dans ce grand corps; comment la justice est administrée dans l'Empire, & de prendre connoissance des sentences données sur les causes particulieres.

Abolition des coutumes & des religions étrangeres.

Les affaires de l'Empire étant reglées & mises sur un pied que l'on n'avoit à craindre du dedans ni revolte ni seditions, malgré le penchant naturel des peuples, on crut qu'il étoit à propos de couper la communication avec les causes étrangeres des changemens qui pourroient avec le temps nourrir les troubles & les desordres dans l'Empire. L'ouvrage avoit été déjà commencé, & même fort avancé; mais il manquoit le dernier coup. Le bonheur naissant du nouveau plan de cet état devoit être élévé à un plus haut point, la tranquillité publique que l'on venoit de procurer devoit être assurée pour l'avenir, & toutes choses devoient être mises sur un pied ferme & durable. Cela demandoit tout l'esprit, & toute l'application des Empereurs. Quelques revolutions qui pussent arriver dans les suites, la posterité n'auroit ainsi aucune raison de les accuser de negligence ou de mauvaise conduite, & les charger des changemens inévitables que certains politiques attribuent ordinairement aux influences du climat ou aux revolutions fatales des Empires humains. Les mœurs, & les coutumes étrangeres, soit qu'elles fussent portées par les naturels du pays, soit qu'elles fussent introduites parmi eux par les étrangers, furent le premier & le principal object de cette reformation. Les cartes, les dez, les duels, le luxe, la profusion des tables & des habits, & toutes les friandises étrangeres furent regardez comme des obstacles à la pratique de la vertu & de la continence. La religion Chrétienne même, & la doctrine du salut du genre humain par les merites de J. C. ne pût point échaper à la disgrace de ces rigides censeurs: elle fut declarée très préjudiciable à la forme du gouvernement qu'on venoit d'établir, à la tranquillité de l'Empire, aux religions du pays, au culte

de

de leurs Dieux, à la Sainteté & à l'authorité des Mikaddos ou Empereurs Ecclesiastiques héréditaires qui sont comme les Papes du Japon: les voyages, & le commerce des naturels du pays aux pays étrangers, ou des étrangers au Japon, furent jugez porter du préjudice à la paix publique, parce qu'ils servent seulement à nourrir des inclinations étrangeres qui ne sauroient s'accorder avec la nature du pays & le genie de la nation. En un mot, tous les maux que l'état avoit soufferts, ou auxquels il étoit exposé à l'avenir, furent attribuez aux mœurs & aux coutumes étrangeres; on crut qu'il ne seroit pas possible de rétablir le corps dans sa premiere santé, si les parties gangrénées n'en étoient retranchées, & que ce seroit se flatter vainement de la cessation du mal, si l'on en laissoit subsister la cause.

L'état & la disposition de l'Empire étant tel qu'il étoit alors: la forme du gouvernement qu'on venoit d'y établir; le bonheur, & la prosperité du peuple; la nature du pays, & la seureté de l'Empereur, concouroient à la necessité de fermer l'Empire pour toujours, à le purger des étrangers, & des coutumes étangeres: ainsi l'Empereur & son conseil d'état vinrent enfin à resoudre par une loy irrevocable à jamais, *Que l'Empire seroit fermé.* L'Empire fermé.

On ne croyoit pas que de toutes les nations étrangeres il y en eût une qui fut mieux établie dans le pays, & qui lui portât plus de préjudice, que la Portugaise, qui n'avoit pas moins d'orgueil, & de vanité, que les Japonnois. Peu de temps après la découverte de cette nouvelle Colchos, qui se fit par un pur hazard, un navire y ayant été jetté sur la côte l'an de J. C. 1543. les Portugais excitez par l'esperance du gain, y firent de grands établissemens, dans un court espace de temps. Ils y porterent les marchandises d'Europe, & la doctrine de l'Evangile prêchée par leurs missionnaires; cela joint aux mariages qu'ils faisoient entre eux & leurs nouveaux convertis les enrichit beaucoup: ils s'insinuerent si bien dans les bonnes graces de la nation qu'ils avoient mise dans leurs interêts, qu'enflez de leurs succez ils oserent porter leurs vues jusqu'à causer une revolution dans le gouvernement, formant des projets pleins d'ingratitude & de malignité, & extrémement préjudiciables à la sureté de la famille alors regnante. L'Empereur fut frappé d'horreur & d'étonnement à la vuë de deux lettres pleines de desseins perfides, dont l'une avoit été interceptée par les Hollandois alors en guerre avec les Portugais, & qui tachoient d'avoir pour eux cette branche lucrative du commerce; l'autre lettre fut envoyée par les Japonnois de Canton ville de la Chine; tout d'un coup il se présente plusieurs circonstances fort desavantageuses aux Portugais. Il fut fait à la Cour de grandes plaintes par un des premiers Conseillers d'état, de ce qu'ayant été rencontré sur la route par un Evêque Jésuite, l'orgueilleux Prélat ne lui avoit pas rendu les deferences & les respects que les Japonnois leur rendent ordinairement. Les gains excessifs, que les Portugais faisoient avec une nation si curieuse, & si amoureuse des raretez étrangeres, les thresors immenses qu'ils emportoient du Japon, toucherent le gouvernement jusqu'au vif. Les grands succès de la propagation de la foi Chrétienne, l'union qui étoit entre les nouveaux convertis, la haine qu'ils portoient aux Dieux & à la religion du pays, leur constance dans la profession, & dans la defence de leur foy, étoient des causes considerables de crainte & d'inquietude. On craignoit que si on laissoit augmenter le nombre des Chrétiens, ils ne causassent de nouvelles occasions de revolte & de sedition contre les mêmes Monarques qui venoient de ruiner les forces & la puissance des Princes du Japon avec tant de peine, & d'effusion de sang, & qui en les met- Chute des Portugais.

tant ſous le joug avoient mis fin aux guerres civiles qui avoient ſi long temps ravagé l'Empire.

Deſtruction du Chriſtianiſme.

Ce fût pour ces puiſſantes raiſons, que Taico arrêta le progrez des Portugais qui s'accreditoient trop au Japon; il commença auſſi d'arrêter ceux que faiſoit le Chriſtianiſme: cependant, il avança peu un ouvrage de cette conſequence, qui ſembloit demander beaucoup de temps. Il mourut peu de temps après, & laiſſa à ſes ſucceſſeurs le ſoin d'achever ce qu'il avoit commencé. Ils ordonnerent ſur peine de la croix à tous les Portugais, à tous leurs alliez Japonnois, & à tout leur Clergé, de vuider l'Empire. Il fût ordonné aux naturels du pays de demeurer à l'avenir chez eux, & à ceux qui en étoient dehors en ce temps-là, d'y revenir dans le temps qui leur fût preſcrit, au de là duquel terme, ils ſeroient condamnez au même ſupplice s'ils étoient arrêtez; & enfin que ceux qui avoient embraſſé la foy & la doctrine de J. C. en feroient abjuration ſans aucun retardement. Ce ne fût pas ſans de grandes difficultez que ces ordres furent enfin executez: il en avoit coûté moins de ſang payen aux Empereurs pour s'emparer de l'Empire, qu'il n'en fût verſé de Chrétien pour les y maintenir & leur en aſſurer la poſſeſſion. Les nouveaux convertis ne pouvant pas être refutez avec des raiſons, on mit en uſage les épées, les gibets, le feu, la croix, & les autres argumens formidables, pour les convaincre, & leur faire ſentir leurs erreurs. Malgré ces cruels traitemens, & toute l'effroyable diverſité des ſupplices inventez par leurs bourreaux impitoyables; bien loin que leur vertu fût ébranlée, on peut dire qu'à la honte éternelle du Paganiſme les Chrétiens du Japon ſcelloient avec joye les verités du Chriſtianiſme de leur propre ſang, ſur les croix où ils étoient attachez. Ils montrerent des exemples ſi rares de conſtance, que leurs ennemis mêmes en étoient frappez d'étonnement, & d'admiration. Cette cruelle perſecution, qui n'a point de pareille dans l'Hiſtoire, dura environ quarante ans. Tjemitz, qui fut après ſa mort appellé Teijojin, fils & ſucceſſeur de Fide Tadda, ou comme il fut nommé après ſa mort Teitokuni, & petit fils de Ijejas, donna à la fin le dernier coup de mort au Chriſtianiſme: il extermina avec une barbarie qui n'avoit point d'exemple, tout ce qui reſtoit de Chrêtiens au Japon. Il en fit maſſacrer dans un ſeul jour plus de trente-ſept mille, que le deſeſpoir, & les ſupplices inſupportables que l'on avoit fait ſouffrir à leurs freres, avoient obligez de s'enfermer dans le Chateau de Simabara ſitué ſur les côtes d'Arima, avec une ferme reſolution de defendre leurs vies juſqu'à la derniere extremité. Ce Chateau fût pris après un ſiege de trois mois le 28. jour du ſecond mois du periode Quanje (c'eſt à dire le 12. d'Avril 1638.) conformement aux Annales imprimées du Japon Nendaiki & Odaiki, & un autre livre publié au Japon ſous le titre de Simabara Gaſen, où toute l'hiſtoire de cette revolte des Chrétiens eſt raconté au long. Ce fut la derniere ſcene de cette ſanglante tragedie; & le ſang Chrétien ayant été verſé juſqu'à la derniere goute, le maſſacre & la preſecution finirent environ l'an 1640. C'eſt ainſi que l'Empire du Japon fût enfin delivré de tout embarras, & fermé à jamais, tant pour les naturels du pays, que pour les étrangers. Ce fût inutilement que les Portugais établis à Macao envoierent une magnifique Ambaſſade au Japon; ni le droit des gens, ni le caractere ſacré des Ambaſſadeurs, ne put les garantir du ſupplice auquel le Gouvernement avoit condamné tous ceux qui oſeroient entrer dans l'Empire, contre

la

la teneur des declarations. Les Ambassadeurs & toute leur suite, au nombre de soixante & une personnes, eurent la tête tranchée par un ordre exprès de l'Empereur : on excepta quelques uns de leurs plus bas domestiques, afin qu'ils pussent porter à leurs compatriotes les funestes nouvelles de cette barbare reception.

La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales avoit fait le commerce du Japon depuis le commencement du dix-septieme siecle, on crut que ce seroit une trop grande dureté, & une injustice, de traiter, avec la même rigueur, ceux dont la fidelité & la sincerité avoit été éprouvées depuis leur premiere arrivée, non seulement contre les Portugais qui avoient été declarez ennemis de l'Empire, mais encore en dernier lieu contre les Chrétiens revoltez d'Arima: ajoutez à cela que la liberté du commerce leur avoit été confirmée par deux patentes de privilege, l'une desquelles ils avoient obtenue de l'Empereur Ijejas en 1611. l'autre de son successeur Fide Tadda en 1616. C'est pourquoi on trouva un expedient, & l'on regla les choses à leur égard de sorte que la même prison, car je puis l'appeller ainsi, qui avoit été bâtie pour les Portugais dans le havre de Nagazaki seroit assignée pour la demeure des Hollandois à l'avenir. On ne trouva pas à propos de les obliger d'abandonner le pays, & l'on crut dangereux de les y recevoir sans quelque reserve. C'est pourquoi on ne les tient gueres moins resserrez que des prisonniers, ou des ostages exposez aux regards les plus éxacts d'une foule de surveillans qui sont obligez par un serment solemnel d'espier leurs actions les plus indifferentes: de sorte qu'on semble ne les garder, qu'afin d'être informé par leur moyen de ce qui se passe dans les autres parties du monde. Pour ne pas les rebuter, pour les dedommager même en quelque maniere de leur sejour au Japon, & du traitement rigoureux qu'ils y souffrent, on leur a donné permission de vendre leurs marchandises à concurrence de la valeur de cinq cens mille écus chaque année. C'est une erreur de s'imaginer que les Japonnois ne sauroient se passer des marchandises que les Hollandois leur portent. Il se consomme chez eux plus d'étoffes de soye dans une semaine, que les Hollandois n'y en portent dans tout un an : pour la plûpart des autres marchandises, comme le Catsju, le Camphre de Bornéo, le Putsin ou le Costus, les espices, & autres choses, les Japonnois s'en servent seulement pour le luxe, ou pour des remedes.

Les Hollandois sont reçus au Japon.

Les Chinois à qui les Japonnois sont redevables de leurs arts & de leurs sciences, & même des religions établies dans leur pays, sur le modele de gouvernement des quels celui du Japon a été reglé en grande partie ; les Chinois, dis-je, ne furent point compris dans l'exclusion générale des nations étrangeres: on leur laissa leur commerce & leur liberté, avec cette restriction neanmoins que Nagasaki seroit la seule place qu'ils frequenteroient, & qu'ils n'aborderoient dans aucun autre port. C'est sur ce pied qu'on admit à negocier au Japon, non seulement les Chinois qui viendroient de la Chine, mais encore des autres pays orientaux, & des differens Royaumes où ils avoient été dispersez après la derniere Conquête de leur Empire faite par le Monarque Tartare. Mais dans la suite, lorsque la religion Chrétienne fut pêchée & reçue à la Chine, ils commencerent de porter parmi leurs autres livres Chinois, qu'ils vendent au Japon, ceux qui traitoient de l'Evangile & de la foy en J.C. Par ce moyen ils repandoient, & faisoient revivre une doctrine qui avoit été declarée préjudicia-

Les Chinois reçus aussi.

ble à la tranquillité publique, & extirpée en dernier lieu avec tant de peine, & en mettant à mort un grand nombre de Martyrs. Cela irrita si fort le gouvernement du Japon, qu'il fut resolu de les mettre sur le même pied que les Hollandois, & les confiner de la même maniere: leur condition en est devenue d'autant plus fâcheuse, qu'ils n'ont pas la même habileté & la même addresse que les Hollandois, qui savent comment il faut se comporter avec les Japonnois, pour se garantir de leurs ruses, & de leurs supercheries. Au contraire, quoi qu'ils portent tous le nom de Chinois, étant comme ils sont de differens pays, ils font tout ce qu'ils peuvent pour se traverser l'un l'autre; ils sont avec cela si avares, qu'ils aiment mieux endurer toute sorte d'affronts, que de manquer de faire les moindres profits.

V.

Heureux état de l'Empire du Japon depuis qu'il est fermé.

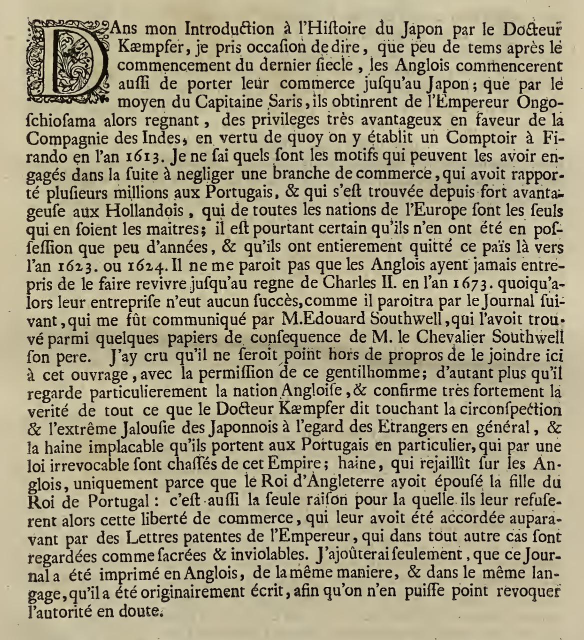
Les choses étant en cet état, & l'Empire étant entierement fermé, rien ne pût faire aucun obstacle aux vuës & aux volontez des Monarques seculiers. Ils n'eurent plus rien à craindre, ni de l'ambition des grands qu'ils avoient assujettis, ni de la mutinerie & de la fougue du commun peuple, ni des conseils & des secours des nations étrangeres, ni enfin, du commerce & du credit de ceux qu'ils recevoient chez eux, & qui y étoient tolerez. Les Empereurs n'eurent plus les mains liées, ils eurent la liberté, & le pouvoir de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos, & d'entreprendre des choses dont on ne sauroit venir à bout dans un pays ouvert, où il y a un accès libre, & un commerce établi. Ce fut d'établir un ordre très exact, & très rigoureux, dans les villes, les bourgs, les villages, les Colleges, les communautez & les societez, sans excepter les corps des arts & metiers, de reformer les anciennes coutumes, d'en introduire de nouvelles; d'assigner & de limiter à un chacun sa tâche, d'inspirer aux sujets un esprit d'industrie & de perfection dans les arts; de les obliger par le moyen de la gloire, & des recompenses, d'imaginer des inventions nouvelles & utiles; mais aussi en même temps d'avoir l'œil sur la conduite du peuple, de le retenir dans les bornes de l'obeissance, par le moyen d'un grand nombre d'inspecteurs, & de censeurs rigides, nommez pour cet effet, de contraindre un chacun à la pratique exacte de la vertu, & pour le dire en un mot de faire de tout l'Empire, comme un école de civilité, & de bonnes mœurs. Ainsi les Monarques seculiers ont en quelque maniere resuscité l'innocence & le bonheur des premiers âges. Exempts de crainte à l'égard des revoltes domestiques, & se confiant si fort sur l'excellence du pays, & sur le courage & les forces de leurs invincibles sujets, qu'ils sont en état de mépriser l'envie & la jalousie des autres nations; & certainement tel est le bonheur de l'Empire du Japon, qu'il n'a à craindre aucune invasion des ennemis de dehors. Liqueko, Jedso, la Corée, & toutes les Isles voisines reconnoissent l'authorité de l'Empereur du Japon; & bien loin qu'ils ayent quelque chose à craindre de la Chine, quelque grand & puissant que soit cet Empire, ils sont au contraire redoutables aux Chinois. Cette derniere nation est trop efféminée pour être capable d'une grande entreprise; & l'Empereur qui regne sur eux aujourd'hui, Tartare d'origine, est déjà si chargé de Royaumes & d'Empires, qu'il ne peut guéres songer à étendre ses Conquêtes jusqu'au Japon. Tsinajos (Fils de Ijetzna après sa mort appellé Genjujin, & petit fils de Teitoquini) qui est maintenant sur le throne du Japon, est un Prince fort prudent, & d'une excellente conduite.

duite. Il a herité des vertus & des grandes qualitez de ſes anceſtres, il ſe diſtingue d'ailleurs par une clemence ſinguliere, & par une grande douceur, quoi qu'il faſſe obſerver à la rigueur les loix de l'Empire. Elevé dans la Philoſophie de Confutius, il gouverne ſes états comme la nature du pays, & le bien de ſes peuples, le demandent. La condition de ſes ſujets eſt heureuſe & floriſſante ſans doute, ſous ſa domination. Ils ſont unis entre eux, & paiſibles; inſtruits à rendre aux Dieux le culte qui leur eſt dû, l'obeiſſance aux loix, & la ſoumiſſion à leurs ſuperieurs; l'amitié & les égards à leurs voiſins; civils, obligeans & vertueux, ſurpaſſant toutes les autres nations dans les arts, & dans les productions de l'induſtrie, poſſedant un excellent pays, enrichis par le negoce & le commerce qu'ils ſont entre eux; courageux, pourvus abondamment de tous les beſoins de la vie, & jouiſſant avec cela des fruits de la paix & de la tranquillité : une ſuite ſi continuelle de proſperitez doit les convaincre néceſſairement, lorſqu'ils ſont reflexion ſur la vie libertine qu'ils menoient auparavant, ou qu'ils conſultent les hiſtoires des ſiecles les plus reculez, *Que leur pays ne fut jamais dans une ſituation plus heureuſe qu'à preſent, qu'il eſt gouverné par un monarque deſpotique, & arbitraire; fermé, & gardé de tout commerce & de toute communication avec les nations étrangeres.*

F I N.



APPENDICE SECOND
DE
L'HISTOIRE DU JAPON
du Docteur ENGELBERT KÆMPFER,
FAISANT
Partie d'un Journal authentique du Voyage que les Anglois firent au Japon en l'an 1673.



DAns mon Introduction à l'Hiſtoire du Japon par le Docteur Kæmpfer, je pris occaſion de dire, que peu de tems après le commencement du dernier ſiecle, les Anglois commencerent auſſi de porter leur commerce juſqu'au Japon; que par le moyen du Capitaine Saris, ils obtinrent de l'Empereur Ongoſchioſama alors regnant, des privileges très avantageux en faveur de la Compagnie des Indes, en vertu de quoy on y établit un Comptoir à Firando en l'an 1613. Je ne ſai quels ſont les motifs qui peuvent les avoir engagés dans la ſuite à negliger une branche de commerce, qui avoit rapporté pluſieurs millions aux Portugais, & qui s'eſt trouvée depuis fort avantageuſe aux Hollandois, qui de toutes les nations de l'Europe ſont les ſeuls qui en ſoient les maitres; il eſt pourtant certain qu'ils n'en ont été en poſſeſſion que peu d'années, & qu'ils ont entierement quitté ce païs là vers l'an 1623. ou 1624. Il ne me paroit pas que les Anglois ayent jamais entrepris de le faire revivre juſqu'au regne de Charles II. en l'an 1673. quoiqu'alors leur entrepriſe n'eut aucun ſuccès, comme il paroitra par le Journal ſuivant, qui me fût communiqué par M. Edouard Southwell, qui l'avoit trouvé parmi quelques papiers de conſequence de M. le Chevalier Southwell ſon pere. J'ay cru qu'il ne ſeroit point hors de propros de le joindre ici à cet ouvrage, avec la permiſſion de ce gentilhomme; d'autant plus qu'il regarde particulierement la nation Angloiſe, & confirme très fortement la verité de tout ce que le Docteur Kæmpfer dit touchant la circonſpection & l'extrême Jalouſie des Japonnois à l'egard des Etrangers en général, & la haine implacable qu'ils portent aux Portugais en particulier, qui par une loi irrevocable ſont chaſſés de cet Empire; haine, qui rejaillît ſur les Anglois, uniquement parce que le Roi d'Angleterre avoit épouſé la fille du Roi de Portugal: c'eſt auſſi la ſeule raiſon pour la quelle ils leur refuſerent alors cette liberté de commerce, qui leur avoit été accordée auparavant par des Lettres patentes de l'Empereur, qui dans tout autre cas ſont regardées comme ſacrées & inviolables. J'ajoûterai ſeulement, que ce Journal a été imprimé en Anglois, de la même maniere, & dans le même langage, qu'il a été originairement écrit, afin qu'on n'en puiſſe point revoquer l'autorité en doute.

Ce 20. Decembre 1727.

J. G. SCHEUCHZER.

EXTRAIT
DU
JOURNAL DU JAPON,

Reçu par un Vaiſſeau Danois, le 18. Juillet 1674. & donné au Chevalier Southwell par le Chevalier Hearne.

Dimanche 20. Juin 1673. à bord du Vaiſſeau appellé le Retour.

NOus eumes ce jour là un tems pluvieux, avec un vent de Sud. Deux ou trois bateaux, dont l'un avoit pavillon Japonnois, & les autres pavillon Hollandois, vinrent à nous vers les onze heures du matin, comme nous paſſions devant Nangaſacque. Ils nous halerent en Portugais & nous demanderent qui nous étions, & d'où nous venions ? A quoi nous répondimes en Anglois & en Hollandois, que nous étions Anglois, & que nous venions de Bantam. Ils ne voulurent pas venir à notre bord, mais ceux du bateau Japonnois nous firent entendre qu'ils ſouhaiteroient que nous moüillaſſions, & que nous nous abſtinſſions de ſonner de la trompête & de tirer le canon; à quoi nous condeſcendimes, & ils s'en retournerent à terre. Environ deux heures après, nous vimes venir vers nous neuf bateaux, dans les quels il y avoit entr'autres deux hommes diſtingués, dont l'un étoit appellé le Gouverneur & l'autre le Secretaire, accompagnés d'un interprete qui parloit Portugais, de quatre autres qui parloient Hollandois, & de pluſieurs autres perſonnes que nous reçumes dans la grande chambre; après nous être aſſis, le Gouverneur me fit faire pluſieurs queſtions par ſon interprete: il me demanda premierement ſi nous étions Anglois? A quoi je répondis qu'ouy, & que nous étions venus avec la permiſſion du Roi d'Angleterre trafiquer pour les Compagnies des Indes, & continuer le commerce que nous avions eu avec eux il y avoit quarante neuf ans; je lui dis de plus, que nous portions des lettres de nôtre Roi & de l'honnorable Compagnie pour S. M. I. Je lui remis auſſi une copie en caractere Japonnois des privileges qui nous avoient été accordés par l'Empereur la premiere fois que nous étions venus dans le Païs; ils les lûrent d'un bout à l'autre, & me demanderent inſtamment l'original qui étoit ſcelé du ſceau de l'Empereur: mais je n'avois garde de le faire; car, comme je leur dis, nous l'avions remis au conſeil de S. M. I en partant de Firando. Ils garderent cette copie, & me promirent de me la rendre au plûtôt: enſuite ils me demanderent ſi nous étions en paix avec le Portugal & l'Eſpagne? s'il y avoit long tems que nôtre Roi étoit marié avec la fille du Roi de Portugal, & combien il en avoit d'enfans? quelle étoit notre religion? & quelles marchandiſes nous apportions? A quoi je repondis, que nous étions en paix avec toutes les Nations; qu'il y avoit onze ans que notre Monarque étoit marié, mais qu'il n'avoit point eu d'enfans de la Reine; que nous étions Chretiens comme les Hollandois, & non pas Papiſtes; & pour ce qui regarde les marchandiſes, je ne m'expliquai qu'en termes généraux, ce qui parût les contenter. Je leur dis d'ailleurs, que

que la coutume dans nos Païs vouloit que les Rois se mariassent avec des personnes de leur rang, pour fortifier leurs alliances, & pour d'autres raisons d'Etat, mais jamais avec les filles de leurs sujets: je leur fis connoitre aussi, que j'avois des presens pour S. M. I. & je m'apperçus que cela leur faisoit grand plaisir; après quoi il s'en retournerent. Ils revinrent deux heures après, & nous dirent que si nous voulions nous contenter de commercer comme les Hollandois, nous le pouvions; mais que, suivant la coutume & la maniere du Japon, il faloit que nous leur livrassions entre les mains nos canons & notre munition; qu'ils les porteroient à terre dans nos deux bateaux; que nous pouvions conter qu'on n'y toucheroit point; mais qu'on en informeroit l'Empereur; & qu'après avoir reçu sa réponse, on nous fourniroit une maison. Ils avoient amené des bateaux bien équippés de soldats pour nous garder: il y en avoit, quoiqu'à une petite distance du Vaisseau, quelqu'uns à la proüe, d'autres à la poupe, d'autres aux deux côtés du Vaisseau; ils prirent le nom de tous ceux qui étoient dans notre bord, & examinerent chaque homme en particulier. Ils avoient eu le soin de prendre avec eux un Hollandois, pour voir si nous étions Anglois. Cet interprete demanda à un chacun s'il n'etoit pas Portugais, ou bien s'il ne parloit pas ce langage: ensuite après avoir pris un conte de la quantité des bales de marchandises que nous avions apportées, & de leurs differentes qualités, ils s'informerent des vaisseaux qui étoient partis d'Angleterre avec nous & de notre sejour à Pehoe & à Bantam? Je leur repondis qu'un avoit fait voile vers Tonquéen, & que l'autre étoit retourné à Bantam. Après quoy ils nous demanderent notre munition, que nous leur livrames separement, du moins autant qu'ils en pouvoient porter, aussi bien que nos deux bateaux avec les quels ils furent à terre.

30. Juin. Le Gouverneur, le Secretaire, les bonjoices, & les interpretes vinrent à bord & nous dirent que puisqu'il y avoit quarante neuf ans que nous n'avions été là, ils voudroient bien savoir la raison d'une si longue absence? Je répondis que nous avions eu des guerres civiles en Angleterre pendant vingt ans, & que nous avions été en guerre deux fois avec les Hollandois; que d'ailleurs il n'étoit pas fort aisé de se resoudre à entreprendre un voyage si long, si difficile, & si dangereux. Ils me demanderent s'il n'y avoit pas quelqu'un parmi nous qui eut été là auparavant? Je leur dis que non: comment donc, repartirent-ils, avez vous pu trouver le chemin de ce havre? Nous avions, repliquai-je, des cartes marines pour nous guider: ils me parurent satisfaits de cette reponse. Ce même matin ils amenerent des bateaux où ils mirent le reste de notre poudre & de notre plomb, avec les armes d'un chacun, sans oublier la moindre chose de cette espece; ils emporterent aussi un fusil à double canon, & quelques petits pistolets que nos maitres envoyoient pour present dont ils furent fort contents & après les avoir bien examinés ils nous dirent qu'ils les montreroient au Gouverneur, qui ne manqueroit pas de donner à l'Empereur un detail des curiosités que nous avions apportées: ils marquerent exactement par écrit tout ce qu'ils emporterent à terre, & confronterent leurs contes ensemble dans la grande chambre en presence du Secretaire, qui après les avoir approuvés prit congé de nous avec beaucoup de civilité, & nous promit de nous faire avoir au plûtôt une réponse de Jedo, & la permission de trafiquer; au reste, ils nous laisserent nos canons pour nous en servir dans le besoin; je les remerciai beaucoup de toutes leurs civilités, & les assurai de la confiance que nous avions en eux; que nous ne doutions point ab-

folument qu'ils ne s'acquittassent de leurs promesses en gens de probité.

1. Juillet. Le Gouverneur & ses truchemens revinrent à nôtre bord & me firent plusieurs questions touchant les affaires de Tywan; aux quelles je répondis, que nos interpretes de cet endroit m'avoient dit qu'on n'avoit pas dessein de venir cet année-là avec leurs Jonques, parce que le Gouverneur de Nangasacque avoit fixé un prix à leurs marchandises l'année precedente. M'ayant ensuite demandé si on n'avoit pas résolu de mettre les Jonques en mer, pour pirater sur la côte de la Chine? je répondis que je ne savois pas qu'on eut pris une telle resolution: cependant, le Hollandois qui étoit venu le premier jour avec eux les assura que j'avois dit le contraire; mais je le niai fortement, en effet je n'avois jamais dit une pareille chose: là dessus ils examinerent encore une fois tous nos gens, mirent par écrit leurs noms, leur age, & leur emploi; ils voulurent de plus qu'on leur tint pour le lendemain un conte exact des marchandises que chaque homme avoit à vendre, & du nombre des pieces de chaque espece, comme aussi de ce qui composoit les bales de l'honnorable compagnie: je promis de faire tous mes efforts pour cela. Ils prirent les dimensions du vaisseau, des Mats, des Vergues &c. & nous dirent de faire un signal si nous avions besoin de quelque chose, d'en faire deux si quelqu'un de nous venoit à mourir, & de garder le mort sans le jetter dans la mer; qu'alors ils viendroient à nôtre bord avec un interprete, & nous ayant souhaité beaucoup de joye & de contentement, ils nous dirent qu'ils avoient envoyé à l'Empereur, après quoy ils nous quitterent.

2. Juillet. Les interpretes & quelques gentils-hommes de l'Empereur vinrent le matin à bord de nôtre vaisseau & nous prierent de leur faire part des nouvelles que nous portions; je leurs dis d'abord, que nous avions la paix avec toutes les nations au dedans & au dehors; qu'à Bantam nous avions apris de Surrate par le chef de nôtre nation, qu'il y avoit sur la côte de Malabar ou aux environs dix-sept vaisseaux François; qu'on supposoit qu'ils pourroient bien être en guerre avec les Hollandois, quoique cependant nous n'en fussions pas assurés. Ils me prierent ensuite de lire une Lettre écrite en Hollandois datée de Tywan, & addressée au chef des Hollandois; ce que je fis, & leur dis que le contenu étoit qu'ils avoient été long-tems prisonniers, qu'ils étoient dans une grande necessité, & qu'ils supplioient le Chef Hollandois, d'interceder pour leur liberté auprès de l'Empereur du Japon, au premier traité qu'il y auroit entre S. M. I. & les Chinois, car ils avoient apris qu'on ne parloit plus des affaires qui regardoient le commerce. Ils me demanderent encore si on ne marquoit pas dans Lettre, qu'ils n'envoyeroient point de Jonques cette année? Je ne leur répondis rien à ce sujet, sinon que je leur avois dis auparavant, que je le tenois de nos Jurybasses; que cependant je n'en étois pas certain, & que ce n'étoit que des bruits qui s'étoient repandus parmi le peuple; après quoi ils s'en allerent.

Ils revinrent l'après-diné, & nous apporterent des poissons frais, des peches, des prunes, des œufs, des raves, des concombres, de melons, des courges, six poules, & cent petits pains, que le Chef d'escadre des Hollandois avoit acheté, & evaluerent le tout à un Copang & demi, ce qui étoit excessivement cher: cependant nous les reçumes, en les payant, comme une grace dont nous les remerciames. Je les priai de nous permettre d'arborer notre pavillon, & de sonner de nos trompétes: ils me dirent d'abord

bord que nous le pouvions: je les suppliai aussi d'envoyer incessamment à l'Empereur : là dessus ils me répondirent que nous pouvions être tranquilles sur ce sujet, qu'il y avoit déja deux jours qu'ils y avoient envoyé, & qu'ils ne doutoient point que dans peu de tems nous ne fussions reçus favorablement; après quoy ils partirent, & nous les saluames du son de nos trompetes. Nous allions tous les jours aux prieres sur le pont de quart, où nous chantions publiquement les Pseaumes. Remarquez que toutes les questions qu'ils nous faisoient étoient toujours en Portugais, & que nous leur répondions en cette même langue ou bien en Espagnol ; après quoy ils nous faisoient encore ces mêmes questions en Hollandois, & pour être plus sûrs de leur fait, ils nous demandoient cinq ou six fois la même chose, & nous de nôtre côté nous leur faisions autant de réponses qu'eux de demandes ; ainsi, il seroit bon que ceux qui vont dans ces païs sçussent du moins une de ces deux langues.

Le 4. Juillet nous fîmes un signal, croyant qu'ils viendroient à notre bord; mais il n'y vinrent point, nous supposons qu'ils ne comprirent pas notre maniere de les faire.

Le 6. Juillet l'après midi de ce même jour un Bonjoyce & plusieurs autres avec environ six interpretes vinrent à nôtre bord, ils s'informerent de la Religion des Portugais & me demanderent, si on ne les appelloit point *Catholico Romano* ? Je leur dis qu'oui, que c'étoit le titre qu'ils se donnoient. S'ils n'avoient pas l'image ou l'estampe d'une femme appellée *Sta. Maria* ; & d'un homme appellé *Sto. Christo*? S'ils ne reveroient pas leurs images? & combien d'autres Saints ils avoient? Je répondis que j'avois bien oüi dire qu'ils avoient ces deux images, qu'ils les adoroient ; mais que comme je n'étois pas de leur religion, je ne savois pas combien d'autres ils en avoient. Alors ils me demanderent quelle étoit notre religion, si nous n'avions pas des images comme les Portugais, & quel étoit notre culte? Je leur dis que nous étions de la religion reformée ; que c'étoit ainsi qu'on l'appelloit en Angleterre, & *Ghereformeert* en Hollandois; que pour des images nous n'en avions point ; & que notre culte consistoit dans les prieres que nous addressions au Dieu tout-puissant, créateur du Ciel & de la terre qui remplit tout par sa presence; mais que nous n'en avions aucune image. Ils demanderent qui étoit ce Sto. Christo & cette Sta. Maria? Je leur dis que le premier nous l'appellions le fils de Dieu, & l'autre la Vierge Marie; mais que nous n'addressions point nos prieres à celle-ci: ils s'informerent ensuite de la maniere que les Hollandois adoroient Dieu? Comment ils l'appelloient? Comment ils appelloient Christ? & de quelle maniere les Hollandois & nous appellions la religion des Portugais, & ceux qui étoient de cette religion? Je leurs dis d'abord, que les Hollandois adoroient Dieu comme nous qui étions reformé, *Ghereformeert*; qu'ils appelloient Dieu *Godt*, & Christ, *Christus* ; que nous appellions la religion des Portugais, *Catholique Romaine*, & ceux qui en faisoient profession, *Papistes*; que les Hollandois les appelloient *Papisten*, & *Rooms Catholycken*, & *Rooms Gesinde*. Ils me demanderent encore quels autres noms ils leurs donnoient? Je leur répondis que je n'étois point Hollandois, que sans doute ils en avoient bien d'autres, mais qu'ils se rapportoient tous aux précedens; après quoi ils s'informerent de la maniere que les Portugais nous appelloient? Je leur dis *Hereyes* en Anglois, & en Hollandois *Hereticks*. Comme il étoit Dimanche, nous arborames notre pavillon avec la croix de St. George, sur quoi ils me demanderent pourquoi nous le faisions, veu que

nous ne l'avions pas deployé depuis nôtre arrivée ? Je leur dis que c'étoit nôtre Dimanche, qui venoit tous les ſept jours, & que c'étoit nôtre coutume. Après cela ils me redemanderent comment nous adorions Dieu ? Je leur dis, en addreſſant matin & ſoir nos prieres au grand Dieu des Cieux en haut; & ſi les Hollandois faiſoient de même ? je répondis que je croyois qu'oui, ce qui me parût les ſatisfaire : & après nous avoir fait cinq ou ſix fois les mêmes queſtions, ils les mirent par écrit de même que mes réponſes, & me les donnerent à ſigner; ce que je fis, quoyque je ne connûs point leurs caractères : tous les interpretes les confirmerent, y mirent leur cachet, & aſſurerent ſur leur parole que c'étoit là tout ce qu'ils m'avoient demandé. Après quoi ils me prierent de ne rien jetter dans la mer pendant la nuit, de tenir nos gens ſobres, de ne pas leur permettre d'aller dans l'eau pour nager, ni de ſe battre: je leur dis que nous n'avions point d'armes à bord du vaiſſeau; alors ils me dirent de ne pas le faire avec des couteaux, à quoi je repliquai que ce n'étoit pas notre coutume : mais comme nous avions auparavant fait un ſignal, & que perſonne n'étoit venu, je les priai de nous envoyer quelques cochons, du biſcuit, du ſel, du poiſſon, des raves, des navets, & autres herbages, avec un barril de Sackée: ils m'aſſurerent qu'ils n'avoient point vû nôtre ſignal, & me promirent de nous envoyer le lendemain tout ce dont nous avions beſoin. Enfin, ils partirent ſans rien dire contre notre pavillon, après nous avoir été très incommodes pendant cinq ou ſix heures qu'ils reſterent à bord du vaiſſeau: ils revinrent une heure après, & nous demanderent la raiſon, pourquoi il y avoit maintenant une croix à nôtre pavillon, qu'il n'y en avoit point à celui que nous avions en arrivant ? Je repondis que c'étoit un pavillon de ſoye neuf, que nous avions fait faire à Tywan; qu'effectivement il n'y avoit que des rayes rouges & blanches & ſans croix, parce que les Chinois nous avoient dit que ceux du Japon, étoient grands ennemis de la croix par rapport aux Portugais, & que nous en ſerions mieux reçus ſi en arrivant nous arborions un pavillon ſans croix: cependant ils voulurent voir celui que nous avions d'abord; j'eus beau leur dire que la pluye l'avoit abſolument gaté; & qu'il étoit tout en morceaux, il falut pourtant le leur faire voir, après quoi ils furent contens. Je leur dis enſuite, que le pavillon que nous avions alors, étoit le veritable pavillon Anglois; que la Nation l'avoit eu pendant pluſieurs ſiecles; & que les Vaiſſeaux Anglois le portoient auſſi la derniere fois que nous étions à Firando; & que pour leur propre ſatisfaction, ils pouvoient le demander aux Hollandois qui ne l'ignoroient pas, ſur quoi ils me dirent que le pere d'un des interpretes avoit été interprete lui même des Anglois, qu'il vivoit encore, & qu'ils ne manqueroient pas de le lui demander. Je dis de plus, que nous ne portions pas la croix par ſuperſtition, & que nous n'y attachions aucun culte, mais que la nation la portoit ſeulement par diſtinction, & que le pavillon & la croix des Portugais étoient bien differens des nôtres: ils me demanderent enſuite ſi l'Angleterre avoit jamais été ſous la domination de Portugal ou d'Eſpagne & ſi elle en avoit reçu cette croix ? A quoi je répondis, que nous n'avions jamais été ſujets à aucun de ces deux Royaumes, & que pour la croix nous la portions depuis un tems immemorial, du moins depuis plus de ſix cens ans, comme je l'avois lu dans l'Hiſtoire; mais que je ne pouvois pas leur en dire poſitivement la raiſon; je leur dis de plus que nôtre Monarque étoit Roi de trois grandes Nations, & qu'il étoit lui même un Prince beaucoup plus grand que le Roi de Portugal, ce qui parut les contenter: on

on mit par écrit toutes ces demandes & ces réponses, & je les signai. Ils partirent enfin, après avoir été environ trois heures avec nous, & nous promirent de nous envoyer le lendemain quelques provisions. Ce même jour nous entendimes de grand matin cinq coups de canon de quelques Vaisseaux qui étoient en mer, nous souhaitions ardamment qu'ils fussent Anglois, & quoyqu'on en vit deux cependant les bateaux Hollandois qui étoient d'abord sortis ne purent point les atteindre.

Le 7. Juillet, les deux Vaisseaux qui étoient en pleine mer, & qui se trouverent Hollandois, entrerent dans le port environ les six heures du matin, ils étoient d'environ deux cens tonneaux chacun, leur poupe étoit parrée, & avoient à ce qu'ils nous dirent 140. hommes d'equipage, qui est plus qu'ils n'en portent ordinairement; il y avoit 40. jours, qu'ils étoient partis de Batavia, & pour des nouvelles nous n'en pumes point encore apprendre; nous arborames d'abord à leur arrivée nôtre pavillon Anglois avec la croix, le vieux, & le Jack. Environ les dix heures deux de leurs principaux & les interpretes vinrent à nôtre bord, & nous dirent qu'à moins que nous n'eussions d'autres ordres de Jedo, ils ne nous conseilloient point d'arborer à l'avenir nôtre pavillon avec la croix; que le peuple en géneral la prendroit assurément pour celle de Portugal, vu leur grande ressemblance; mais que pour tout autre nous pouvions le porter, pourvu qu'il ne fut point en forme de croix; c'est là l'avis qu'ils nous donnerent en amis, & non que ce fut par ordre du Gouverneur ou de l'Empereur, & par ce moyen nous pouvions, dirent-ils, être assurés de l'amitié, & du commerce des Japonnois. Ils promirent de nous envoyer le lendemain les provisions que nous avions demandées, & après avoir pris un conte exact de la quantité & de la qualité de toutes les marchandises que nous avions à bord, ils furent à terre en nous disant derechef qu'ils attendoient uue repouse de Jedo, dans moins de vingt jours, & qu'alors nous aurions une maison avec toutes les commodités nécessaires, dont nous aurions sujet d'être contens. Deux principaux Secretaires & sept interpretes revinrent à nôtre bord vers les huit heures du soir, & me dirent qu'ils avoient examiné le chef des Hollandois, touchant les nouvelles que ces deux Vaisseaux avoient porté de Batavia, qui étoient à ce qu'ils avoient apris, que les Anglois & les François s'étoient joints ensemble pour faire la guerre aux Hollandois qui avoient pris un Vaisseau Anglois aux environs de Batavia, & que les Anglois en avoient pris un Hollandois aux environs de Ceylon, ou de la côte de Malabar. Après quoy ils me demanderent la raison pour la quelle ayant fait la paix avec les Hollandois, depuis cinq ou six ans, & ayant promis de nous secourir les uns les autres, d'autant plus que nous étions d'une même religion, nous nous étions brouillés avec eux, & nous étions joints avec les François qui étoient Catholiques Romains? Je répondis qu'à notre départ d'Angleterre tout étoit en paix de même que quand nous étions à Bantam, & que l'avis qu'ils me disoient que ces deux Vaisseaux avoient apporté étoit la premiere nouvelle que j'avois eue de cette guerre; que je l'ignorois auparavant, & que par consequent je ne pouvois pas résoudre la question qu'ils me faisoient; & que je ne croyois pas ce que les Hollandois rapportoient, à moins que des nouvelles d'Angleterre ou de Bantam ne le confirmassent. Ils me montrerent ensuite un papier signé par M. Martinus Cæsar chef des Hollandois, où il declaroit que les nouvelles dont on a ci-dessus fait mention étoient veritables, & il promettoit au Gouverneur de cet endroit que quoyqu'il y eut guerre entre les deux nations, il vivroit ce-

pendant lui & ses gens en paix avec nous dans ce port, sur mer, & sur terre, de même que dans aucun autre endroit des terres de l'Empereur du Japon; car c'étoient les ordres de S. M. I. Ils exigerent aussi que je signasse cette declaration, & que je promisse que moi & nôtre nation nous vivrions en paix avec les Hollandois, & que nous ne leur fairions aucune insulte, après quoi ils nous dirent que si nous accomplissions ce dont ils nous prioient, l'Empereur nous protegeroit autant qu'il protegeroit les Hollandois, quoique nous ne fussions que des nouveaux venus dans ce païs. Je l'en remerciai très humblement, & je lui fis les mêmes promesses; & je signai un papier en caracteres Japonnois suivant leur coutume. Ils nous dirent plusieurs fois, que nous pouvions conter de trouver la même amitié que les Hollandois, quoiqu'ils y eussent été plus long-tems que nous qui ne faisions que d'arriver; mais qu'ils esperoient que nous y vivrions d'une maniere paisible, de même que partout sur leurs côtes; & que d'abord que la réponse de l'Empereur seroit venuë de Jedo, ils nous pourvoiroient à terre de toutes les choses necessaires pour nôtre sûreté, & pour nôtre commodité. Ils me firent promettre, que quand les Vaisseaux que nous attendions seroient arrivés ils seroient obligés de suivre les mêmes engagemens; je leur proposai ensuite; que puisque les deux nations étoient en guerre, ils voulussent nous permettre de sortir les premiers de leur port; car il y avoit apparence que les Hollandois auroient deux fois plus de Vaisseaux que nous; que s'ils sortoient les premiers, très probablement ils nous attendroient au guet, & nous combatroient avec avantage d'abord que nous mettrions en mer; ils trouverent ma proposition raisonnable, & me dirent qu'après avoir reçu les ordres de l'Empereur, touchant nôtre reception, nous pourrions le proposer & tout ce que nous trouverions à propos d'ailleurs. Ils demeurerent à bord jusqu'à minuit, après quoi ils s'en allerent.

Le 8. Juillet, ils nous apporterent de terre de nouvelles provisions, savoir trois petits cochons évalués à vingt quatre Tayle, du sel, du poisson frais, du biscuit, & un barril de Sackée, contenant seize pots, à deux Tayle & demie: nous les remerciames de toutes nos provisions qui se montoient à six Copangs & trois quarts que nous leur payames; tout étant dans cet endroit d'une cherté excessive, contre ce qu'on nous en avoit dit à Tywan: nous trouvames encore que par ordre du Gouvernement le prix de chaque petite chose devoit être mis par écrit; & comme il ne nous convenoit pas de rien refuser de ce qu'on nous apportoit, jusqu'à ce que nous eussions la permission de trafiquer & d'avoir une maison, nous leur payions tout, quoique par complaisance, au prix qu'ils y mettoient eux mêmes. Les interpretes nous dirent que les Hollandois en payoient tout autant.

Le dix du même mois nons fimes un signal, & peu de tems après deux interpretes vinrent dans un petit bateau à côté de nôtre Vaisseau; mais comme ils ne voulurent pas venir à bord, nous leur demandames très humblement quelques poules, & de l'eau, avec des herbes & des racines, & ils nous promirent de nous les faire avoir le lendemain. Nous les priames de nous faire part des nouvelles qu'ils avoient apris des vaisseaux Hollandois, touchant les combats qu'il y avoit eu, mais nous n'en pûmes tirer aucune reponse fatisfaisante; ils nous dirent seulement, que cette année-là, on n'attendoit que trois Vaisseaux Hollandois, & qu'à l'arrivée de l'Amiral Hollandois nous en saurions d'avantage, après quoy ils s'en allerent.

Le

Le onze du même mois, ils nous apporterent de l'eau, & des poules, avec des concombres &c. & pour le tout nous payames trois Copangs suivant leur conte : Nous ne pûmes pas encore recevoir aucune nouvelle certaine des Vaisseaux qui avoient été pris.

Le 12. & le 13. dudit mois. Ces deux dernieres nuits nous eumes beaucoup de vent & de pluye, & cela d'une maniere si violente, que c'étoit plutôt un ouragan qu'une tempête : le vent venoit des montagnes à diverses reprises & avec tant d'impetuosité, que quoique nous fussions sur la grande & la petite ancre de flot dans la riviere à un mile de la mer de tous côtés, nos deux ancres deriverent, & nous fumes forcés de jetter la maitresse ancre; mais le vent changeant du Sud au Sud-Sud-Est & Sud-Est, nous ne reçumes, Dieu merci, aucun dommage.

Le 19. du même mois arriva une Jonque, qui étoit partie de Batavia depuis cinquante jours : elle avoit pavillon Chinois, les hommes de l'equipage étoient aussi Chinois; sa cargaison consistoit en poivre, en Sucre, en plusieurs sortes de callicos, allejacs, &c. pour le conte des particuliers Chinois, qui étoient à Nanguasacque. Nous nous informames de la brouillerie qu'il y avoit entre nous & la Hollande; mais nous n'en pumes rien apprendre de certain. Ils rapporterent que dans peu de jours nous pouvions attendre de Batavia le Chef Hollandois avec trois ou quatre autres Vaisseaux, que de plus ils avoient parlé à deux Jonques Chinoises de Tywan, mais qu'elles n'avoient rien oüi dire de la guerre.

Le 28. du même mois à environ dix heures du matin, les principaux Secretaires, un bonjoice, sept interpretes, & autres de leur suite, vinrent dans trois bateaux à bord de nôtre Vaisseau. Ils nous dirent qu'ils avoient reçu des Lettres de l'Empereur à qui ils avoient donné avis de notre arrivée & du dessein que nous avions d'avoir commerce avec eux, & que le sujet en étoit fondé sur nôtre ancienne amitié; que le tout avoit été consideré, (à ce qu'ils avoient apris) mais qu'ils ne pouvoient point nous permettre aucun commerce, parce que nôtre Roi avoit épousé la fille du Roi de Portugal leur ennemi; & qu'ils n'avoient point d'autres raisons pour nous le refuser. C'étoit, dirent-ils, le plaisir de l'Empereur, & l'ordre exprès qu'il en avoit donné, au quel ils ne pouvoient rien changer; qu'ainsi il nous faloit partir au premier vent favorable, & tout au plus dans vingt jours. Je repliquai, qu'il nous étoit impossible de le faire que les vents alizés n'eussent changé; alors ils nous demanderent combien de tems nous souhaitions qu'ils nous accordassent? Je repondis quarante-cinq jours, parce que je supposai que dans ce tems les vents pourroient bien nous être favorables. Ils nous exprimerent le chagrin qu'ils avoient de ce que nous ne pouvions point obtenir la liberté de trafiquer, & parurent consentir que nous demeurassions jusqu'au changement des vents alizés: ils nous promirent d'ailleurs de nous fournir toutes les provisions dont nous aurions besoin. J'alleguai plusieurs fois, que par nos derniers articles nous avions la permission de venir trafiquer; que nous avions été près de deux ans à ce Voyage; & qu'ainsi je les priois de nous laisser vendre notre cargaison; mais ils me répondirent qu'ils ne pouvoient rien changer aux ordres de l'Empereur, qui nous ordonnoit de partir & de ne plus revenir, car ils ne vouloient point nous recevoir à cause de notre alliance avec le Portugal; & en s'en allant ils promirent de nous rendre notre munition &c.

Le 31. du même mois les interpretes vinrent au signal que nous fimes; nous

nous leur demandames plusieurs provisions comme de l'eau, du ris, du froment; des cochons &c. & nous leur dimes que n'ayant plus d'argent nous les prions de prendre nos marchandises en payement: pour cet effet nous leur offrimes des draps d'Angleterre, ou des soyes de la Chine, celles qui sont le plus à leur gout. Ils firent attention à nôtre demande & à nôtre offre, & ils promirent de revenir le lendemain & de nous apporter plusieurs choses; ainsi nous esperions qu'avec l'aide de Dieu nous aurions du secours dans nos besoins. Nôtre commandant somma ses officiers, & après avoir tenu conseil, on convint de n'allouer qu'un coffre de deux en deux hommes, d'abâtre toutes les cabanes d'entre-pont, & d'ôter tout ce qui pourroit embarrasser dans le Vaisseau au jour du combat: & trouvant d'ailleurs que plusieurs de nos gens étoient mécontens faute de provision, que nous ne pouvions point leur procurer; d'un autre côté notre Voyage étant extrémement long, nous fumes obligés d'user de bonnes paroles, & de leur faire de grandes promesses pour prevenir une revolte, sur tout dans l'etat où nous étions; car ils nous étoit defendu de frapper nos gens pour quelque crime que ce fût, par ordre des Japonnois, que nous executions très exactement, de peur qu'ils ne prissent occasion de là de nous nuire: outre cela, nôtre Vaisseau, nos marchandises, & même nos vies, étoient en leur pouvoir; & avec cela nous étions privés de tous les moyens qui auroient pû servir à nous tirer d'affaires, enfin je ne saurois exprimer les chagrins dont nous étions accablés: dans cet état nous priions Dieu que par sa bonté infinie il voulût bien nous tirer de leurs mains.

Le 2. Août les interpretes revinrent à bord, & nous demanderent un detail de ce dont nous aurions besoin pendant nôtre sejour, de même que des provisions nécessaires pour six semaines, pour nous servir, depuis là jusqu'à Bantam; ce que nous mimes par écrit, & ils nous promireut de nous apporter toutes les semaines ce que nous souhaitions, & qu'ils prendroient en payement telles marchandises de la Chine dont ils auroient besoin, mais qu'ils ne vouloient point de celles d'Angleterre.

Le 6. du même mois les interpretes que nous avions attendu avec tant d'impatience, parce que nous manquions de provisions, vinrent enfin à bord vers les dix heures du matin, & nous apporterent exactement tout ce que nous leurs avions demandé; & comme c'étoit la premiere semaine que nous étions entrés en conte avec eux, le tout se monta à 111. tails 1. mass. ce qui étant reduit en Copangs faisoit 16. Copangs $\frac{3}{4}$. & 6. mass. évaluant chaque Copang à 6. tail 8. mass. Je promis par écrit de les payer en marchandises telles que nous avions à bord, lorsque le Gouverneur l'exigeroit: ils promirent aussi que pendant nôtre séjour, ils nous apporteroient la même quantité de provisions toutes les semaines, & qu'à notre depart ils nous fourniroient celles que nous souhaiterions. Ils nous dirent qu'à environ vingt lieues ils avoient vû un Vaisseau en mer, mais qu'ils ne savoient pas quel il étoit; ainsi nous nous quittames fort contens & fort bons amis. Le Vaisseau dont ils nous avoient parlé, & que nous decouvrimes tous de loin, entra environ les deux heures après midi; nous trouvames que c'étoit l'Experience, qui appartenoit à nos honnorables maitres, & que nous avions envoyé de Tywan à Batavia le 19. Novembre dernier. Nous étions très mortifiés de voir que nôtre compagnon eût été prisonnier, & de ce que nous ne pouvions pas savoir ce qu'ils avoient fait de l'equipage; car pour le Vaisseau, il n'avoit reçu aucun dommage que nous pussions reconnoitre; ce qui nous fit juger, quoique pourtant nous n'en fussions pas certains, qu'é-

qu'étant parti d'auprès de nous en tems de paix, il avoit été surpris. Dieu veuille nous preserver des mains de nos ennemis.

Le 8. du même mois il entra vers l'après midi deux vaisseaux ou grands Flibots Hollandois de 200. tonneaux chacun, le premier avec un pavillon au haut du perroquet du grand mât, qu'il garda jusqu'à ce qu'il vint à la vuë du vaisseau qui portoit le pavillon avant d'être dans le port. Nous mimes un signal dehors tout le long du jour à dessein de demander un bateau d'eau, mais personne ne vint à nôtre bord.

Le 9. du même mois, comme nous n'avions pas encore ôté le signal, les interpretes vinrent dans un bateau à côté de nous. Je leur demandai de l'eau, des citroüilles, & des jambons, qu'ils promirent de nous faire tenir au plutôt. Ils nous demanderent si nous connoissions le vaisseau que les Hollandois avoient amené? Je leur répondis que c'étoit nôtre compagnon, lorsque nous partimes d'Angleterre, & que nous l'avions depeché pour Tywan. Ils nous dirent que tous les gens de l'équipage avoient été menés prisonniers à Batavia; que Samuel Barron & la Jonque avoient été pris, & menés aussi à Batavia. Ils dirent de plus qu'à Batavia, on avoit pendu quelques uns de nos gens, & qu'on avoit pris deux autres vaisseaux Hollandois à Ceylon, ou aux environs, & quatre vaisseaux François; & que tous les vaisseaux Hollandois qui devoient venir cette année étoient venus. Après cela, ils s'en retournerent. Dieu veüille nous délivrer de la main de nos ennemis.

Le 14. du même mois tous les interpretes, & les bonjoices, vinrent & voulurent voir les raretés que nous avions à bord, disant qu'ils les acheteroient volontiers, non par ordre du Gouverneur; mais de leur propre mouvement. Les particuliers leur firent voir ce qu'ils trouverent le plus à portée, mais bien loin de rien acheter, ils mirent un fort bas prix sur tout; ils parlerent ensuite de quelques marchandises de la Chine & nous prierent de les tenir prêtes pour le lendemain qu'ils reviendroient pour les voir, après quoi ils s'en allerent.

Le matin du 15. du même mois le principal magistrat de Nanguasacque, & deux Secretaires d'état accompagnés de six interpretes Hollandois, vinrent à bord de nôtre vaisseau; il y avoit aussi deux autres interpretes, qui me dirent qu'ils avoient été autrefois interpretes des Hollandois; ces deux là parloient & entendoient mieux le Hollandois qu'aucun des autres. Ils examinerent la plus part des raretés que nous avions à bord sur le compte de la compagnie & qui appartenoient aux particuliers; ils examinerent aussi toutes nos marchandises de la Chine, après quoi ils me firent plusieurs questions sur l'état de l'Europe, & touchant nôtre Roi, & son extraction, & sur tout touchant son alliance par la voye du mariage; touchant le cours du Soleil, de la Lune, des Etoiles, & des Marées, avec plusieurs autres questions qu'ils m'avoient faites auparavant, & touchant le papier que je leur avois donné auparavant en caractere Japonnois; sur quoi ils me demanderent si aucun Anglois pourroit écrire un tel caractere ou un caractere Chinois? à quoi je répondis toûjours la verité. Et je les informai des affaires en aussi peu de mots qu'il me fût possible. Ils me dirent que les Anglois, les François, & l'Eveque, (voulant dire par là à ce que je crois l'Eveque de Munster,) avoient pris trois des sept Provinces qui sont sous le Gouvernement des Etats Generaux, & ils me demanderent si je savois quelles étoient les places & les chateaux qu'ils avoient pris? Je répondis que nous ne savions sur ce sujet que ce qu'ils venoient eux mê-

mes de nous apprendre, & qu'ils ſavoient fort bien qu'il y avoit près de deux ans que nous étions hors d'Angleterre. Ils prirent pluſieurs raretés à terre pour les montrer au Gouverneur, avec promeſſe de nous les rendre. Les deux intepretes me dirent que c'étoit pour nôtre bien qu'ils venoient à bord, de ſorte que nous eſperions que de cet examen il nous reviendroit quelque bien extraordinaire. L'après midy on nous apporta les proviſions qu'on nous alloüoit par ſemaine: les interpretes nous dirent que M. Barron, ni aucun Anglois, n'avoient été pendus à Batavia, comme on l'avoit dit; qu'il étoit bien vrai qu'il y avoit eu un combat entre les Hollandois & les Anglois; mais que les Anglois les avoient forcés de ſe retirer après avoir pris ou coulé à fond dix ou douze de leurs vaiſſeaux. Nous étions charmés d'apprendre des nouvelles de nôtre païs, car depuis nôtre depart nous n'en avions reçu aucune lettre.

Le 19. du même mois, nous eûmes pendant cinq ſemaines un vent d'Eſt, qui venoit par bouſées & toûjours accompagné de pluye; mais pour la plupart du tems nous eûmes le vent du Sud, beau tems, & grand chaud; cependant nous attendions changement de tems, veu que la lune étoit ſur ſon declin.

Le 22. dudit mois au matin, il vint un Flibot d'environ 350. tonneaux, qui étoit parti de Batavia depuis quarante-un jour, qui nous dit qu'il n'y avoit point d'autres nouvelles de Hollande que celles qu'on en avoit apportées auparavant. Ils dirent de plus que les Jonques de Coxinga de Tywan, piratoient ſur la côte de la Chine, & qu'ils prenoient tout ce qu'ils pouvoient.

Le 25. dudit mois, les interpretes vinrent à bord pour nous ſignifier que le vent étant au Nord, il nous faloit preparer à partir dans un ou deux jours, & nous prierent de leur dire ce dont nous avions beſoin, ce que nous fimes, après quoi nous nous preparames pour mettre à la voile.

Le 26. dudit mois au matin, deux Secretaires d'Etat, & le Magiſtrat de Nanguaſacque, avec les interpretes ordinaires, vinrent à bord & nous apporterent dans pluſieurs bateaux toutes les proviſions de bois, d'eau, de ris &c. dont nous avions beſoin. Nous reglames tous nos contes, & ayant convenu de part & d'autre, nous leur fimes une quittance finale pour tout ce que nous leur avions livré, après quoi les Secretaires me réexaminerent & me firent pluſieurs queſtions touchant nôtre pais, nôtre Roi, la Hollande, la France, &c. aux quelles j'avois répondu auparavant. Mais ils m'en firent une de plus, qui étoit que puiſqu'il y avoit quarante neuf ans que nous n'avions point été parmi eux, à cauſe, diſions nous, des guerres civiles qui avoient duré près de vingt ans, & de celles que nous avions eû deux fois avec les Hollandois, nous n'avions pourtant pas laiſſé d'avoir commerce avec Bantam, pourquoy ne l'avions nous pas eu auſſi avec le Japon? Je répondis, que l'Angleterre avoit continué le commerce avec Bantam, principalement pour le poivre qu'on achetoit annuellement avec ce qu'on envoyoit d'Angleterre, & qu'on faiſoit les remiſes tout d'abord, ce qui ſe pouvoit faire avec un petit fonds; mais qu'elle n'auroit pas pû continuer directement celui du Japon, ſans avoir un établiſſement dans pluſieurs endroits de l'Inde, comme à Tonquéen, Siam, Cambodia, & Tywan; leſquels différens comptoirs exigeoient un fonds de vingt tonnes d'or, que la compagnie avoit reſolu de mettre à part pour fournir telles marchandiſes qui étoient propres pour ce païs là; & qu'outre l'équippement de pluſieurs vaiſſeaux, il eſt difficile de ſe determiner à hazarder

une

une somme si considerable; que cette affaire demandoit du tems, une paix, & autres motifs avantageux, & que jusqu'alors ils n'en avoient point trouvé de pressant; & que c'étoit là, à ce que je croyois, les raisons qui avoient porté nôtre compagnie à poursuivre ce voyage. Ils parûrent contents de cette réponse. Ils me dirent ensuite, que le vent étant bon, nous ayant fourni de tout ce que nous avions demandé pour nôtre subsistance jusqu'à Bantam, ce qui s'étoit fait selon la civilité dont les Japonnois sont capables, il nous faloit partir le lendemain; qu'ils nous renvoyeroient nos bateaux & toute nôtre munition; & que sur-tout nous partissions tranquillement, sans tirer le canon dans la jurisdiction de l'Empereur du Japon, ce que nous leur promimes de faire; après je leur demandai si nous pouvions arborer nôtre pavillon? Ils me répondirent que nous le pouvions, pourveu qu'il n'y eut point de croix; que nôtre croix leur faisoit de la peine, vû la ressemblance qu'elle avoit avec celle de Portugal. Sur la demande que je leur fis, si nous pourrions revenir après la mort de nôtre Reine? ils me répondirent, que peut-être nous le pourrions, si les Hollandois, & plusieurs Chinois, faisoient pleinement voir à l'Empereur que nous étions brouillés avec le Portugal; mais qu'ils ne pouvoient pas nous assûrer que nous serions reçus; qu'ainsi nôtre plus court étoit de ne point revenir; car les ordres de l'Empereur sont, suivant la maniere de parler du Japon, comme la sueur qui sort de la main où du corps d'un homme, & qui n'y revient jamais; les ordres de l'Empereur ne souffrent point de changement. Ils demanderent aussi pourquoi nous, qui étions de la religion reformée, nous mariions avec ceux de la Religion Romaine, puisque la femme étant pour ainsi dire maitresse de l'inclination de son mari l'engage ordinairement à embrasser sa Religion? Je repondis que c'étoit la coutume en Europe, où chaque parti suivoit ses propres sentimens, sans que cela causât le moindre changement dans le général de la nation. Je les priai de me donner quelque réponse par écrit pour la satisfaction de la Compagnie que nous servions; mais ils me dirent qu'ils n'avoient point ordre de l'Empereur de nous en donner, & que ce qu'ils nous avoient dit de bouche étoit suffisant. Ils demanderent après cela si notre Agent avoit à Bantam le même pouvoir que le General Hollandois avoit à Batavia, quel étoit son nom, & combien il y avoit ordinairement d'Anglois à Bantam? Je repondis que l'Agent avoit un souverain pouvoir sur les Anglois de Bantam; que pour ce qui est de leur nombre, ils étoient plus ou moins, suivant la quantité de Vaisseaux qui y venoient: je dis de plus que les Hollandois, qui étoient aux Indes, faisoient communément la guerre contre plusieurs nations & se fortifioient par tout; mais que pour nous, nous étions paisibles & n'étions venus que pour le commerce. Ils nous promirent qu'aucun des six Vaisseaux Hollandois ne sortiroit du port de deux mois; qu'ils esperoient que dans moins de tems nous arriverions à Bantam; & qu'ainsi nous ne rencontrerions pas nos ennemis; après quoi ils nous souhaiterent un heureux Voyage & une longue vie: ainsi après les avoir remerciés des faveurs que nous en avions reçu, & après avoir fait pour eux les mêmes souhaits qu'ils avoient fait pour nous, nous partimes avec une grande civilité exterieure, & une repugnance apparente, de ce que nous n'avions pas obtenu de l'Empereur la permission d'y établir un commerce. Dieu veüille pour la sureté des biens de l'honnorable compagnie, de nos vies, & de nos libertés, nous accorder sa protection en quelque endroit que nous soyons

contraints d'aller, en ſortant d'un Païs où les ordres ſeveres de ſes habitans ont rendu nôtre ſejour très deſagreable.

Le 27. dudit mois, le Secretaire qu'on appelle maintenant la ſeconde perſonne, accompagné d'un autre Grand du Païs & de pluſieurs interpretes, vint à bord vers les ſept heures du matin, toute nôtre munition & nos bateaux vinrent auſſi dans le même tems. Ils me dirent que le vent étant bon, il nous faloit partir; qu'au reſte on nous rendroit nos bateaux & tout ce qui nous apartenoit: en effet, ils ordonnerent qu'on nous livrât tout, excepté la poudre; que nous ne l'aurions que quand nous ſerions fortis du port; qu'on ne l'avoit point non plus renduë aux Hollandois ni aux Chinois, quoiqu'on leur eût rendu toutes les armes; & qu'à la poudre près ils nous rendroient incontinent tout pour nôtre ſatisfaction & pour plus grande diligence. Ils me dirent d'ordonner inceſſamment de lever nos ancres, ce que je fis; & nous fûmes à la voile vers les dix heures. Ils nous chargerent de ne point tirer de canon, ni dans le port, ni en mer, pendant que nous ſerions ſur la côte du Japon; & que ſi le vent contraire nous repouſſoit, nous tachaſſions de revenir à Nanguaſacque; mais qu'en entrant nous ne tiraſſions point le canon; qu'autrement nous devions nous attendre à être traités comme ennemis, & que tout le Païs avoit ordre de nous regarder comme tels, ſi nous le faiſions. Je promis d'obeir à leurs ordres, & je les remerciai fort des graces & du ſecours que nous en avions reçu, avec aſſurance, qu'étant ſorti du port, nous ferions voile vers la côte de la Chine: alors, après nous avoir ſouhaité un bon Voyage, ils retournerent dans leurs bateaux, & dirent qu'ils vouloient nous accompagner juſques hors de leur port, d'où nous ne ſortimes que par le moyen d'environ quarante bateaux Japonnois, qu'ils envoyerent querir pour nous remoquer, parcequ'ils s'apperçurent qu'il ne faiſoit que fort peu de vent. Pour tout pavillon nous n'arborames qu'une flamme rouge & blanche du perroquet. Vers les trois heures nous étions déja à environ quatre miles de Nanguaſacque; le vent étant contraire, ils nous dirent que nous pouvions moüiller, comme les Hollandois; mais que nous ne manquaſſions pas de partir, lorſque le vent ſeroit bon: ils voulurent laiſſer nôtre poudre dans des bateaux, avec deux interpretes, & une garde pour nous accompagner juſques en mer; & après nous avoir ſouhaité derechef un bon Voyage, ils retournerent avec la plus grande partie de leurs bateaux & de leurs gardes dont le nombre ſe montoit pour le moins à 5000. hommes, outre les ſpectateurs qui étoient venus de la campagne & de la ville pour nous voir partir.

Le 28. dudit mois, les interpretes vinrent à bord vers les deux heures du matin, & nous dirent, que puiſque le vent étoit bon, il nous faloit partir. Nous leur dimes que nous étions prêts de le faire, mais que comme nous étions étrangers, nous les priions de nous permettre d'attendre le jour; que ſans manquer nous leverions l'ancre à la pointe du jour; ils nous livrerent nôtre poudre, & vers les cinq heures nous fumes à la voile ayant un petit vent de Nord-Eſt. Nous primes congé d'eux, & Dieu merci nous nous tirames de leurs griffes, au grand contentement de chacun de nous, après avoir été dans des frayeurs continuelles pendant trois mois que nous avions été dans leur port; dans lequel tems, à ce qu'ils nous dirent, il n'y étoit venu en tout que douze Jonques, ſavoir huit de Batavia, deux de Siam, une de Canton, & une de Cambodia, & ſix Vaiſſeaux Hollandois

dois de la Compagnie. Ils n'en eurent point de Tywan, parce que l'année precedente on avoit mis un prix ſur leur ſucre & ſur leurs peaux ; & on avoit deſſein d'en agir de même avec toutes les autres nations, & de mettre auſſi un prix ſur toutes les Marchandiſes qu'on apporteroit dans leur port ; ſi cela eſt, il y en a peu qui veuillent rechercher les leurs, ſurtout à des conditions ſi inegales.

SIMON DELBOË.

HAMOND GIBBEN.

GUILLAUME RAMSDEN.

FIN.



TABLE

TABLE DES MATIERES.

I *Signifie le* Tome I; II, *le* Tome II; P, *les* Préliminaires; & A, *l'*Appendice.

CABARETS,

C.

D.

I.

F I N.

